



**HAL**  
open science

# Expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Rapport final du programme Cit'in - Vol. 3 : Comptes rendus du séminaire

Jean-Michel Fourniau, Benoît Labbouz, Prune Missoffe, Solène Tournus

## ► To cite this version:

Jean-Michel Fourniau, Benoît Labbouz, Prune Missoffe, Solène Tournus. Expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Rapport final du programme Cit'in - Vol. 3 : Comptes rendus du séminaire. *Gis Démocratie et participation*. 2021, pp.384. halshs-04270965

**HAL Id: halshs-04270965**

**<https://shs.hal.science/halshs-04270965v1>**

Submitted on 5 Nov 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

## RAPPORT FINAL DU PROGRAMME Cit'in

### Vol. 3 - COMPTES RENDUS DU SÉMINAIRE

Comptes rendus établis par :

**Jean-Michel Fourniau**

Président du Gis *Démocratie et Participation*, en charge du programme Cit'in

**Benoît Labbouz**

Rapporteur du programme Cit'in

**Prune Missoffe**

Chargée de mission pour le programme Cit'in (2017-2018)

**Solène Tournus**

Chargée de mission pour le programme Cit'in (2020-2021)



**Projet « RÉALISTE » :** Toulouse, Montpellier

**Projet « Écopiste » :** Rion-des-Landes

**Projet « ACTE » :** Lille, Lyon, Nantes, Paris, Rennes, Montpellier

**Projet « Zones de gratuité » :** 12 terrains

**Projet « Infrapolitique » :** Montreuil, Villeurbanne, Lyon

**Projet « Excipient » :** Strasbourg, Ardèche méridionale, Pays de la Provence verte, Haut-Jura, Mouans-Sartoux

**Projet « Cittep » :** Blayais, Gave de Pau

**Projet « Démoster » :** Digne-les-Bains, Redon

**Projet « Tacite » :** Amiens, Grasse, Pays de Bray, Paris

**Projet « Numactt » :** Nantes, Occitanie (Toulouse)

**Projet « Quartiers populaires » :** Roubaix

**Projet « PLU participatif » :** Saillans



## SOMMAIRE DES SÉMINAIRES ANNEXÉS AU RAPPORT FINAL DU PROGRAMME

30 novembre 2020, quatrième séminaire : <i>Le pire n'est pas certain</i> , <a href="https://youtu.be/9IJB_ecQ8uI">https://youtu.be/9IJB_ecQ8uI</a>	
1 <sup>er</sup> octobre 2019, troisième séminaire : <i>Retour de terrain : Saisir la transition écologique au plus près des initiatives citoyennes</i>	1-82
28 juin 2018, séminaire de lancement : <i>Présentation des 12 projets du programme Cit'in</i>	83-234
23 mars 2018, premier séminaire du programme Cit'in : <i>Comment s'orienter dans la transition ?</i>	235-280
19 et 20 décembre 2017, Atelier de recherche prospective n° 2 : <i>Élaborer l'agenda des recherches</i>	281-337
19 et 20 octobre 2017, Atelier de recherche prospective n° 1 : <i>Explorer les chemins de la transition</i>	339-384



**Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique**

## TROISIEME SEMINAIRE :

*Retour de terrain : Saisir la transition écologique  
au plus près des initiatives citoyennes*

---

# COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE

---



*le 1<sup>er</sup> octobre 2019*

## TABLE DES MATIERES

---

Table des matières.....	2
Mot d'introduction .....	3
<b>Session n°1 : Agir citoyen et maillage des initiatives citoyennes.....</b>	<b>4</b>
I.1. Écopiste : Contribution des expérimentations citoyennes à la transition écologique : étude comparative et pluridisciplinaire de lieux de transition .....	5
I. 2. Les zones de gratuité : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique .....	9
I.3. NUMACTT : Numérique, acteurs publics et Transition(s).....	13
I.4. Transition, démocratie et inégalités sociales. Transition écologique et quartiers populaires	15
I.5. EXCIPIENT : EXpérimentations CItoyennes, Passeurs d'Initiatives, et ENGagements dans la Transition agricole et alimentaire .....	23
Discussion de la Session 1.....	31
<b>Session n°2 : Communs et composition du monde commun .....</b>	<b>34</b>
II.1. Démontrer : Démocratiser la transition énergétique ? Sobriété et précarité énergétiques dans les initiatives de transition : émergence, diffusion et impact des expériences citoyennes dans trois pays européens, France, Espagne et Royaume-Uni .....	35
II.2. Tacite : Formes de travail et de coopération, une citoyenneté économique pour la transition écologique .....	40
II.3. Explorer la dimension infrapolitique de la transition Trois modalités d'expérimentations démocratiques en milieu urbain.....	43
II.4. Capacités d'initiative et d'expression des travailleurs agricoles sur la transition écologique relative aux pesticides (CITTEP).....	48
Discussion de la Session 2.....	52
<b>Session n°3 : Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques.....</b>	<b>57</b>
III.1. Planification urbaine, participation et transition écologique. Enseignements du suivi- évaluation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Saillans .....	58
III.2. ACTE : Appropriation et Communs de la Transition Énergétique par la recherche action participative .....	64
III.3. REALISTE – Reconnexion agriculture-alimentation : l'innovation sociale comme levier pour la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques ? Une approche interdisciplinaire des systèmes « mixtes » .....	69
Discussion de la Session 3.....	74
<b>Session n°4 : Conclusions du séminaire .....</b>	<b>77</b>
Discussion Générale .....	78
<b>Annexes : Programme du séminaire et Projets du programme Cit'in.....</b>	<b>79</b>

## MOT D'INTRODUCTION

---

**Jean-Michel FOURNIAU**, président du Comité de pilotage du programme Cit'in.

Depuis juin 2018, quand s'est tenu le séminaire de lancement du programme Cit'in, il s'est passé beaucoup de choses : le mouvement des Gilets Jaunes, le « Grand débat national »... qui marquent un basculement politique sur cette question de la transition écologique. Ce n'est certes pas l'objectif du programme Cit'in que d'analyser ce basculement, ces prises de conscience, mais il est intéressant de remarquer que cette actualité politique amène probablement à reformuler, questionner et réouvrir les hypothèses formulées lors des Ateliers de Réflexion Prospective d'octobre et décembre 2017. Il convient ainsi de reconsidérer les trajectoires d'initiatives citoyennes, l'ensemble des activités autour des communs, et l'hypothèse de maillage des initiatives citoyennes et de leur articulation avec l'action publique. Au sein du mouvement des Gilets Jaunes, dans les délibérations sur les ronds-points ou dans les assemblées par exemple, les questions de justice sociale et de solidarité étaient très présentes. Ce mouvement s'est constitué à partir du bas, et s'est reconnu nationalement sans prendre une forme politique classique, mais en recherchant des formes de coordination diverses.

Ainsi, ce mouvement a fait écho à une des interrogations majeures du programme Cit'in qui est celle de la capacité d'initiatives citoyennes à traiter de questions globales à partir de mobilisations et de formes d'engagement locales. Par ailleurs, l'autre dimension du programme, celle de l'articulation entre ces expérimentations citoyennes et l'action publique, se retrouve aujourd'hui à travers la mise en place du « Grand débat national » et maintenant de la [Convention citoyenne pour le climat](#), chargée de proposer des mesures législatives et réglementaires de réduction très importante des émissions de gaz à effet de serre, « dans un esprit de justice sociale ».

Au-delà d'un premier compte-rendu d'activité des projets, l'objectif de ce troisième séminaire est de réfléchir aux questions qui ont pu surgir à travers les enquêtes de terrain engagées par toutes les équipes, afin de saisir la transition écologique au plus près des initiatives citoyennes. Comment, dans ces initiatives citoyennes, se posent les questions de transition écologique ?

L'organisation de l'animation scientifique du programme Cit'in reste à caler pour l'année 2020. Nous organiserons le colloque final du programme en fin d'année, en octobre ou novembre 2020, et nous souhaitons maintenir l'organisation d'un ou deux séminaires, probablement en février 2020 et juin 2020, en fonction d'envies des équipes et de thématiques qui pourront se dégager de cette journée.

Session n°1 :

Agir citoyen et maillage des initiatives  
citoyennes

# **I.1. ÉCOPISTE : CONTRIBUTION DES EXPERIMENTATIONS CITOYENNES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE : ETUDE COMPARATIVE ET PLURIDISCIPLINAIRE DE LIEUX DE TRANSITION**

---

**Coordinateur** : Jérôme Ballet

**Organismes participants** : Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, Association C KOI CA, Association REPAS

**Présentation** : Anne Goudot

## **I. Présentation du projet**

Ce projet Écopiste a pour objet d'étude les lieux de transition et leur maillage. Ce projet s'intéresse ainsi à un phénomène émergent, protéiforme, réticulaire, mobile. Il mobilise une pluridisciplinarité et croise approche comparative et approche qualitative. Ce projet s'appuie sur la co-construction de connaissances entre chercheurs et acteurs de terrain.

D'un point de vue méthodologique, le projet Écopiste propose une étude ethnographique empruntant les circulations nomades menée par une ethnographe avec un habitat mobile (camping-car). Cette étude se concrétise par un enchaînement de haltes sur plusieurs mois. Ces haltes sont accompagnées « à distance » par une équipe de recherche pluridisciplinaire associant chercheurs et acteurs de terrain. En d'autres termes, pendant qu'une partie de l'équipe est sur le terrain, l'autre partie suit à distance les avancées de l'équipe de terrain et peut apporter son appui à la partir d'une réflexion « décentrée » du terrain. Ce projet Écopiste constitue donc une innovation méthodologique et épistémologique.

Pour ce séminaire, nous nous focaliserons sur deux des cinq lieux visités jusqu'ici, tous deux situés dans un même pays. Le pays de Routargue<sup>1</sup> s'étend sur une vingtaine de kilomètre carré, en zone de moyenne montagne, autour d'une bourgade de 3 000 habitants, enchâssé entre deux villes de préfecture de taille moyenne.

## **II. Le GAEC d'Orsoul, au pays de Routargue**

Le GAEC d'Orsoul constitue une ferme maraîchère agroécologique, militante. Les gens du GAEC agissent avec l'intention explicite, *a priori* réalisée, de façonner une activité durable, non destructive de l'environnement et même régénérative (notamment par la stimulation de la biodiversité), contribuant à nourrir la population alentour, bonne pour les humains tant du point de vue nutritif que du point de vue gustatif (plaisir). Les aspirations des personnes du GAEC sont la confiance, la solidarité, un monde plus équitable, inclusif et sobre. La ferme maraîchère agroécologique et militante du GAEC a les caractéristiques suivantes :

- 3 hectares cultivés, 2 associés, 2 salariés ;

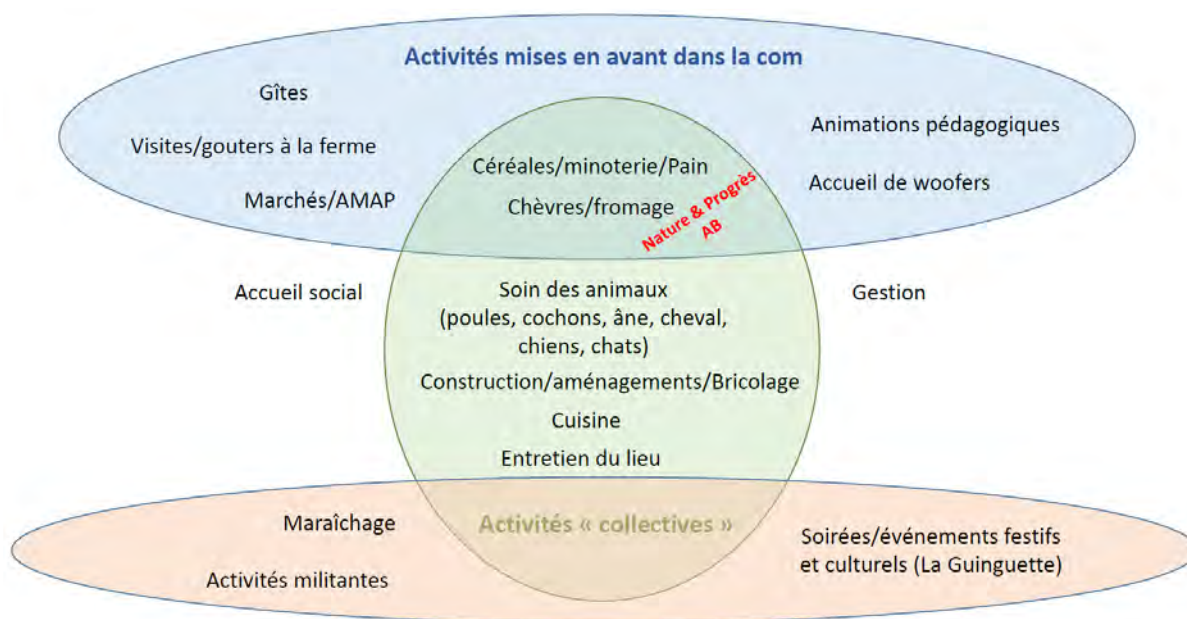
<sup>1</sup> Les noms de lieux de transition et de pays cités dans ce diaporama sont fictifs.



- un système de culture en agroécologie (la ferme a les certifications de l'agriculture biologique et de « Nature & Progrès ») ;
- mise en place d'un partenariat « domestiqué » entre les humains et les non-humains (mulet, poulets, coccinelles, pollinisateurs, lombrics, engrais vert...) ;
- une autosuffisance partielle ;
- des ventes en circuit-court (60 kilomètres maximum) ;
- une expertise et une intelligence dans les pratiques agricoles ;
- des légumes à forte valeur nutritive et gustative : un des plus beaux étals du pays ;
- une gradation de l'environnement ;
- une pratique intensive de la coopération et de la solidarité en interne et avec l'extérieur (la coopération est appréhendée comme un mode de vie) ;
- le maintien du développement au niveau de la satisfaction des besoins propres ;
- la transmission ;
- la militance (paysannerie, écologie, sympathies anarchistes) avec une forte implication dans divers réseaux.

### III. Les Gabirettes, au pays de Routargue

Les Gabirettes sont une ferme familiale et collective. La figure n°1 (voir ci-dessous) permet de visualiser l'ensemble des activités qui s'y déroulent.



**Figure n°1 : Les activités des Gabirettes**

La ferme a été créée dans les années 70, par un couple de néoruraux. L'activité, tout d'abord centrée sur l'élevage de chèvres et la fabrication de fromages, s'est ensuite diversifiée avec la production de céréales et la fabrication de pain (pain paysan). Les pratiques agricoles relèvent de l'agroécologie. Les produits sont labellisés bio, écocert et Nature & Progrès. La famille fondée par ce couple, et qui regroupe désormais onze personnes, est comme un arbre stable sur lequel viennent transiter des personnes non-sédentaires : semi-nomades, woofers, apprentis ou stagiaires, amis-partenaires, anciens résidents en visite et personnes en rebond. La population

de ce lieu est ainsi typiquement d'une trentaine de personnes, dont une vingtaine réside sur le site. Le groupe est en bonne partie autosuffisant, mouvant autour d'une constellation familiale. La ferme des Garibettes est un endroit où l'amitié et l'affection comptent beaucoup. Elle se caractérise par une forte cohésion du groupe, une dimension composite, et une grande ouverture sur l'extérieur :

- La constellation familiale solide et soudée, ainsi que les valeurs et aspirations de la famille qui agrègent un collectif fluide, mouvant autour des notions d'affection / prendre soin, de coopération / solidarité, d'ouverture sur l'« autre », de « bien vivre », d'agroécologie (mouvance paysanne), ou encore de sympathie pour l'anarchisme, traduisent la cohésion de ce collectif.
- La dimension composite / patchwork s'exprime à travers l'agencement du lieu et de l'habitat, les activités, les humains et non-humains, les modes d'appartenance au collectif.
- L'ouverture sur l'extérieur se traduit par des circulations internes (woofing, amis, semi-nomades...), par la participation à des réseaux locaux (Nature & Progrès) et nationaux (le mouvement des Colibris), ou par l'accueil de publics.

#### IV. Une première cartographie du réseau du pays de Routargue

À partir des études ethnographiques menées dans le GAEC d'Orsoul et dans la ferme des Gabirettes (et donc par observation participante des dynamiques sociales au sein de ces deux lieux), nous avons pu réaliser une première cartographie du réseau du pays de Routargue. Dans ce pays d'environ 20 km<sup>2</sup>, nous avons repéré environ dix lieux en coopération très forte, avec des profils très différents (voir la figure n°2 ci-dessous). Nous avons pu distinguer différentes catégories de lieux (fermes, artisanat/autoentreprise, camping/loisir, réseaux d'habitats légers...) et différents types de relations (amitié/amour, bénévolat associatif, semi-nomadisme, coopération de travail, *woofing*...).

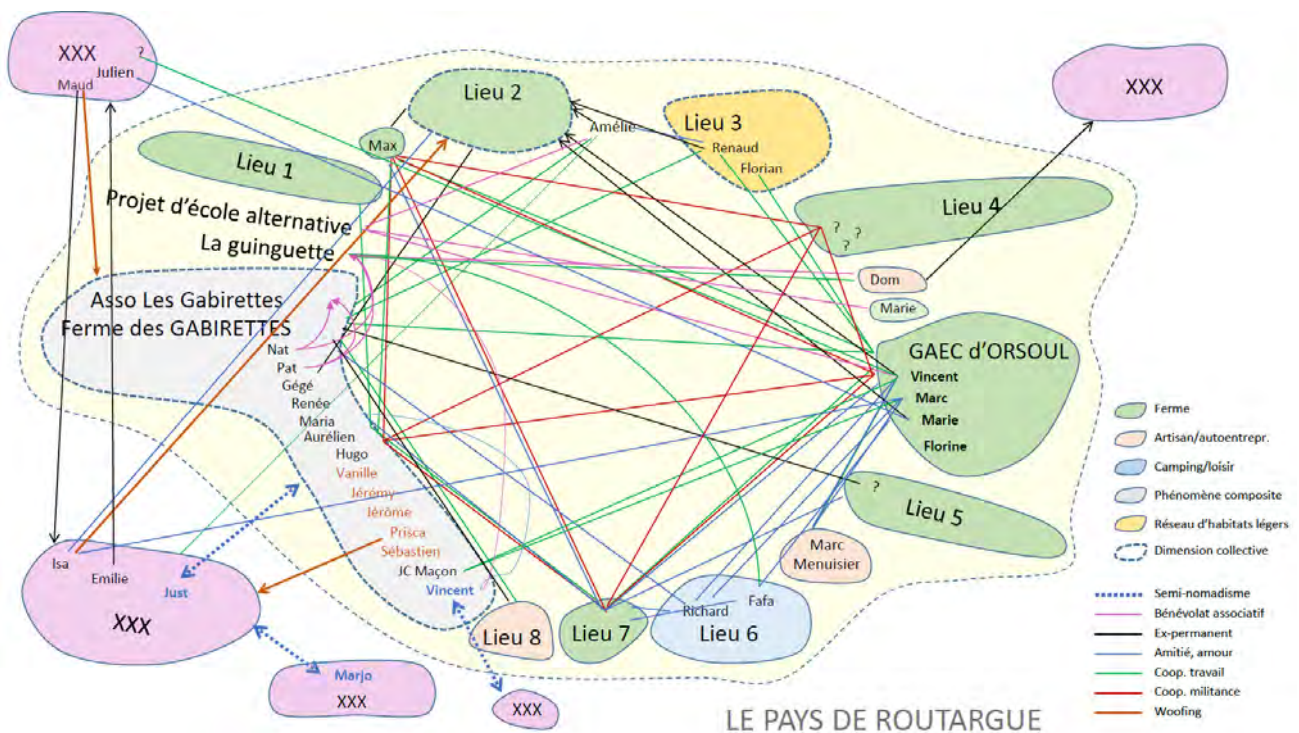


Figure n°2 : Le réseau du pays de Routargue

Le fonctionnement des réseaux entremêlés sur ce territoire pourrait relever du concept de « maillage communautaire ». Cette notion, notamment utilisée pour décrire des communautés alternatives en Amérique du Sud, renvoie à « la multiplicité de mondes et de formes de la vie humaine qui peuplent et génèrent le monde selon différents modèles de respect, de collaboration, de dignité, d'amour et de réciprocité, qui ne sont pas pleinement sujets aux logiques d'accumulation du capital bien qu'ils soient affectés et très souvent asphyxiés par celles-ci » (Guitierrez Aguilar, Raquel, 2012, citée par A. Escobar [Escobar, Arturo *et al.* 2018 *Sentir-penser avec la Terre*. Le Seuil.]). Un travail complémentaire d'étude ethnographique de réseaux est actuellement en cours sur le pays de Routargue pour approfondir ces résultats préliminaires.

\*  
\*   \*

## I. 2. LES ZONES DE GRATUITE : DES EXPERIMENTATIONS CITOYENNES DE REEMPLOI ET DE PARTAGE POUR AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE

---

*Coordinatrice* : Elisabetta Bucolo

*Organismes participants* : Laboratoire LISE-CNRS, Association Boutique Sans Argent, laboratoire 2L2S

*Présentation* : Vincent Lhuillier, Ninon Overhoff, Debora Fischkandl, Julie Hebling, Elisabetta Bucolo

### I. Les entretiens confortent-ils les hypothèses initiales ?

L'hypothèse de départ de ce projet porte sur la prégnance de l'imaginaire moderne qui pèse sur les pratiques économiques, en particulier celles des visiteurs des gratiférias. Cet imaginaire articule le sophisme économiciste que dénonce Polanyi (un système économique qui réduit la dimension économique aux relations marchandes) et des formes ambivalentes du don évoquées comme problématique par Mauss (le développement de la solidarité philanthropique source de domination). Les entretiens avec les porteurs et les bénévoles d'une première série d'initiatives en France font état de comportements qui entrent en conflit avec les valeurs et les finalités des projets. Il peut s'agir de vols, de refus de prendre des objets, de propositions de contreparties monétaires, ou encore de pratiques de revente d'objets. Différentes réponses ou règles sont alors mises au point pour tenter de résoudre ces difficultés.

#### 1. La gratuité problématique

La plupart des visiteurs font état d'un problème avec la gratuité qui semble toujours problématique, en tous cas dans la sphère habituellement marchande. Même si, encore une fois, ce problème n'est pas uniquement celui du risque de la consommation abusive mais aussi celui d'usagers qui ne font qu'apporter et n'osent pas prendre, considérant que ce droit n'est légitime que pour les plus démunis. Pour une partie des visiteurs, il est plus difficile de prendre que de donner. La gratuité est vue comme un truc de pauvre, voire scandaleuse. Il y a des pressions pour faire payer certaines choses, notamment parce qu'il faudrait de l'argent pour faire marcher l'association.

Le principe de gratuité n'est pas toujours facile à défendre. Il existe un débat sur les contreparties, voire le troc, une certaine recherche d'équivalence qui n'est toutefois pas le donnant-donnant des économistes. Ici, on doit relativiser notre hypothèse de prégnance de l'imaginaire économique. Il s'agit parfois de logiques plus proches de l'échange par le don qu'on ne pourrait le penser, surtout une fois que l'on a reconnu l'importance du contre don et de la contrepartie dans la théorie du don.

De même, la gratuité peut être discutée pour d'autres raisons qui n'apparaissent pas dans nos hypothèses de départ. La gratuité pour certains reflète mal la valeur et notamment le fait qu'il a fallu travailler pour produire ces biens (valeur travail) ou encore que leur

production/circulation a réclamé de mobiliser des ressources naturelles (valeur issue des dons de la nature et/ou du coût écologique).

### 2. La pression de la valeur d'échange

Si la question de la valeur est bien remise en débat par ce type de pratiques nouvelles, des tensions subsistent qui manifestent la force de l'imaginaire dominant et de la valeur marchande fondée sur la valeur d'échange, le prix monétaire. Sont ainsi évoqués des biens à fortes valeurs d'échange qui seraient particulièrement convoités et problématiques (une mairie avait peur qu'il y ait des objets d'art ; une initiative a connu des difficultés suite au don d'un bureau de valeur ; il y a parfois des vêtements de marque...). Même si en général, c'est bien la valeur d'usage que l'on souhaite réhabiliter dans ces initiatives, certains convoitent la valeur d'échange (comportements condamnés car choquants ou tolérés car liés à la situation sociale de ceux qui les adoptent).

D'autres proposent une analyse critique de la valeur d'échange : si l'on voulait fixer des prix, il faudrait s'entendre sur ce qui déterminerait ce prix, ce qui est problématique car les appréciations de la valeur sont subjectives. Ici justement, on prend un Lacoste parce qu'il nous plaît pas parce qu'il est cher nous dit un bénévole, ce que l'on doit certainement relativiser, les effets de mode et la recherche de consommation d'apparat renfermant des processus objectivant et validés socialement qui ne disparaissent pas avec la gratuité (logique des biens de luxe). Par ailleurs, certains objets ont aussi une valeur affective en relation avec celui ou celle qui les a possédés et/ou avec son histoire.

### 3. Les réponses et règles avancées pour sortir des difficultés

La question de la contrepartie se pose alors. On observe un refus plus ou moins catégorique de la monnaie (sauf, par exemple, sous forme de caisse pour les pauses café ou d'adhésion symbolique annuelle). Mais des possibilités de contribuer autrement sont mises en avant (en apportant un gâteau et/ou en s'attardant dans le magasin pour échanger des paroles ; en apportant des choses triées, notamment une prochaine fois...). À l'inverse, on observe également une incitation à prendre auprès de ceux qui ne feraient que donner en leur précisant que c'est cela le réemploi et que tout le monde doit s'y mettre, y compris les plus aisés. Il n'est pas rare que les gens rapportent des objets, une fois qu'ils n'en ont plus l'usage : soit parce qu'ils ont pris sans suffisamment réfléchir, soit dans le cas d'un usage transitoire (notion d'emprunt), sachant qu'ils ne mobilisent pas la valeur d'échange.

Des règles plus formelles sont mises en place qui définissent le nombre d'objets que l'on peut prendre pour organiser le partage et éviter le gaspillage. Il s'agit toujours de se poser la question du besoin et d'éviter les prises compulsives, ce que la gratuité ne permet pas automatiquement.

Ces règles s'avèrent variables, elles évoluent et s'adaptent au stock mais aussi occasionnellement aux situations particulières des visiteurs. Les règles sont fixées collectivement mais peuvent aussi faire l'objet d'un arbitrage du bénévole sur le moment. Elles comprennent des équivalences selon les objets (cinq vêtements égalent un objet ou encore un service de six assiettes compte pour un). Parfois, on peut revenir à l'illimité pour certains objets ou pour un certain temps (livres, vêtements...).

Des règles encadrent également les dons, selon l'état, la taille ou la nature. Ici une attention particulière est portée au fait de ne pas vexer en refusant le don. Il n'est pas rare que l'on doive déstocker : soit on donne à d'autres organismes (Secours populaire ou Emmaüs), soit on apporte en déchetterie mais c'est alors la preuve que le réemploi a échoué car même la réutilisation des matériaux est considérée comme suspecte (relais).

Les bénévoles ont aussi le droit de prendre des objets, parfois en tant que simples visiteurs, d'autres fois pendant leur permanence en guise de contrepartie. Dans une initiative, ils ne doivent pas se servir en premier et attendre que l'objet soit exposé un certain temps car il en va de la réputation (il ne faut pas apparaître trop intéressé).

## II. En quoi ces initiatives promeuvent-elles des modes d'engagement au quotidien dans la transition écologique ?

Dans les initiatives que nous étudions, il n'y a pas d'engagement très explicite par rapport à la transition écologique. Une boutique doit calculer ses dépenses carbone, même si elle ne va pas jusqu'à faire un calcul net en terme d'émissions de CO2 évitées. Ces initiatives visent plutôt à favoriser les liens sociaux, la convivialité et à mettre en place des stratégies d'éducation populaire (émancipation, prise de conscience). Un des principes consiste à ne pas être dans la moralisation, mais bien plutôt dans l'exemple par la pratique.

Le projet de réhabilitation de la valeur d'usage s'avère être un élément nécessaire à la transition écologique. C'est là un point central de ces systèmes d'échange ou de ces lieux alternatifs de circulation des richesses, qui visent à amener les gens à se demander s'ils n'ont pas trop de choses, à faire le tri, à partager ce qu'ils n'utilisent plus et à ne prendre que ce dont ils ont besoin. Il s'agit alors de généraliser les pratiques de réemploi et notamment de sortir de l'idée selon laquelle ce sont des pratiques réservées à ceux qui n'ont pas les moyens de consommer sur le marché, de montrer que dans les magasins, il y a des choses en bon état et qui fonctionnent, qu'il y a des choses qu'on peut réutiliser.

Ces initiatives proposent de sortir de la dictature de la rareté en donnant à voir l'abondance de certains biens et le gaspillage, même si la crise sociale s'accroît et que les besoins de certains sont réels et importants. Il y a bien de la rareté dans ces initiatives, certains biens sont rares et il faut donc les partager. Mais il y a également de l'abondance de vêtements, de livres, de bibelots. En général, les gens sont choqués par le nombre d'objets qui arrivent et tout ce dont les gens se débarrassent. Dans une initiative, la demande est telle que les dons ne peuvent suivre. Dans une autre, située en milieu rural, les dons sont trop faibles. De manière générale, les initiatives doivent gérer beaucoup de dons, ce qui pose la question de la rencontre entre le don et le besoin.

La dé-consommation constitue un autre enjeu soulevé par ces initiatives. Même si la gratuité est parfois problématique, ces initiatives permettent de recentrer le débat sur la sobriété en soulignant que, quand bien même le prix n'est pas une barrière, la consommation n'est pas une obligation et doit faire face à un vrai besoin ou désir. Autrement dit, il s'agit ici de recentrer le choix de consommer vers les besoins ou désirs, indépendamment du prix. Au-delà, la gratuité rend les achats marchands peu intéressants : elle les concurrence et décourage les visiteurs à se rendre dans les zones commerciales. Bien entendu, il ne faut pas encourager les prises sous

prétexte que c'est gratuit, au contraire. Reste qu'on peut se faire un petit plaisir gratuitement, sans passer par la zone commerciale. Au sein des initiatives, il convient de montrer que le vol n'a pas de raison d'être, même en quantité limitée, en expliquant l'importance du partage.

Enfin, la gratuité est émancipatrice, elle rend libre et égal (on prend ce qu'on veut, en l'absence de hiérarchie « objectivée » des valeurs, quelles que soient les capacités à payer). Alors que l'argent introduit une échelle sociale, il y a quelque chose de révolutionnaire dans la gratuité. Plus largement, les initiatives prennent pied dans le débat politique plus global en favorisant la diffusion de leur modèle, en partageant l'information avec d'autres personnes qui veulent monter des initiatives similaires, en utilisant des pages Facebook pour se faire connaître... Elles nouent parfois des partenariats avec les élus (notamment autour de la question des locaux) et leurs objectifs sont parfois articulés à la politique locale de protection de l'environnement, notamment à la baisse des émissions de gaz à effet de serre, sur laquelle ils sont souvent rabattus. Conjointement, certaines initiatives mentionnent leur volonté de faire système en s'articulant à d'autres initiatives dont la vision de la transition écologique, ou plus largement des enjeux environnementaux de l'organisation économique, est proche : les arbres à livres, les jardins partagés, les incroyables comestibles ou encore les ressourceries.

### III. Conclusion

À ce stade de notre projet de recherche, une question politique essentielle se pose, qui porte sur l'articulation parfois problématique entre le réemploi comme pratique liée à des enjeux sociaux de secours aux plus démunis et les enjeux de limitation des consommations. Cette tension apparaît souvent : instrumentalisation par les services sociaux de la mairie, bénévoles dans des dynamiques d'aides aux plus démunis, publics défavorisés voire SDF fréquentant les boutiques... Elle prend parfois des tournures concrètes que l'on n'imaginerait pas : problématique de l'usage unique, jetable, des vêtements chez les SDF ne pouvant laver leur linge. En revanche, dans leur esprit, les gratiférias sont des tentatives, certes parfois détournées, d'articulation de ces deux dimensions à travers l'exemple, la convivialité, l'affirmation d'une égalité où tout le monde doit pratiquer le réemploi et donner ses surplus quand il en a, et la dénonciation du gaspillage auprès de toutes les populations. Elle pourrait également être l'exemple concret que cette tension est en partie artificielle et qu'elle dissimule une origine commune liée à notre système économique et à la prégnance de son imaginaire marchand.

\*

\* \*

## **I.3. NUMACTT : NUMERIQUE, ACTEURS PUBLICS ET TRANSITION(S)**

---

*Coordinateur-rice-s* : Clément Mabi

*Organismes participants* : UTC Compiègne, Paris7 Denis Diderot, FING, Université de Bourgogne Franche Comté, Télécom Paris, IRG, IEP Aix en Provence, Démocratie Ouverte

*Présentation* : Clément Mabi

### I. Présentation du projet

Le projet NUMACTT se propose de contribuer à articuler dans un même mouvement les transformations induites par le renouvellement des politiques publiques environnementales, leurs appropriations par les citoyens et les mutations technologiques de notre environnement communicationnel. Dans cette optique il propose d'enquêter sur l'éventuelle capacité du numérique à modifier le rapport que les citoyens entretiennent aux différents « changements d'états » actuellement à l'œuvre, et à susciter leur « mise en mouvement » pour faire converger leurs préoccupations environnementales et sociétales et ouvrir de nouvelles perspectives dans le maillage territorial des initiatives. Il s'agit de saisir ce que les pratiques qu'il rend possible nous disent des modalités émergentes de construction de l'intérêt général et des schémas de gouvernance qui peuvent y être associés. Nos deux terrains principaux sont une enquête sur les suites du débat sur la transition énergétique organisé par Nantes Métropole et l'analyse du dispositif « la région et vous » en Région Occitanie.

### II. Premiers résultats

L'intuition générale que nous travaillons actuellement porte sur l'émergence de collectifs numériques pour accompagner les mises en transition des individus. Là où les espaces institutionnels sont dans un cadrage assez individuel de l'appel aux transitions (à la fois sur les dispositifs en région nantaise et en Occitanie), nous voyons émerger de nouvelles figures (notamment le citoyen consommateur) qui vont chercher de nouvelles formes de sociabilité en ligne, notamment sur Facebook, et qui s'intègrent à des collectifs autour des questions de zéro déchet et autres, et qui sociabilisent autour de leurs pratiques individuelles et de leurs pratiques de consommation. C'est un résultat qui rejoint celles de certaines enquêtes en cours mais que nous voyons clairement se dessiner sur les deux terrains. Dans les espaces numériques, particulièrement sur les réseaux sociaux, les citoyens viennent chercher des espaces pour « vivre autrement » leur transition et plus particulièrement pour trouver des ressources plus collectives. Ce que nous observons c'est que les acteurs intéressés par les enjeux de transition écologique sur le territoire, ne mettent pas véritablement à profit les impulsions créées par les dispositifs institutionnels et déploient des stratégies de contournement pour vivre leur transition « autrement ».

Nous avons avancé différemment sur nos deux terrains. À Nantes, les membres géographes de l'équipe ont beaucoup contribué à cartographier les communautés d'acteurs investis sur le territoire, accompagnés par la conduite d'une trentaine d'entretiens. Ce premier travail a permis



de mettre en lumière ceux qui sont les acteurs de la transition sur le territoire nantais, leurs représentations de la transition, la manière dont ils s'intègrent, et les relations qu'ils ont pu entretenir avec le débat sur la transition énergétique. Il ressort de ce premier travail que les acteurs qui nous avons repérés comme étant actifs ne sont pas du tout ceux qui étaient présents dans le débat traditionnel. Pour résumer, tout se passe comme si l'acteur public essaye d'impulser une réflexion sur la transition énergétique sur le territoire et cherche à impliquer tout un tissu d'acteurs qui ne s'intéressent pas à son débat parce que le cadrage sur la transition énergétique ne les intéresse pas et parce qu'ils disposent d'un réseau de pratiques différentes. De plus, les acteurs qui sont sur ces questions refusent également d'aller dans le débat traditionnel parce qu'ils trouvent de nouvelles formes de sociabilité, un accompagnement à leurs propres pratiques plus individuelles de changement via les réseaux sociaux et des formes d'engagement plus légères. Ces acteurs ont ainsi monté tout un système de sociabilité, de communauté autour des pratiques de transition, et notamment sur les questions énergétiques avec des rassemblements...

En région Occitanie, nous avons eu un peu plus de mal à travailler à cause d'un accès au terrain plus compliqué. Ça ne se passe pas très bien avec le Conseil Régional Occitanie que nous sommes censés suivre dans leur dispositif « La Région et vous ». Ce dispositif est monté en collaboration avec une association qui s'appelle « Démocratie ouverte ». Il s'appuie sur un discours très fort de collaboration entre le Conseil régional et la société civile pour aller à la rencontre des citoyens sur une série de thématique, et notamment la grande cause régionale de qui est l'alimentation. Nous voyons donc apparaître, au-delà de l'instrumentalisation, un cadrage de la question de la transition qui est centré sur le périmètre du projet politique du Conseil régional. Là encore, nous avons pu observer, en partant d'une cartographie fine des acteurs du territoire, l'émergence d'une forte activité d'une communauté qui se pose en défiance de ce dispositif et qui, là aussi, utilise toute une série de groupes Facebook pour organiser des formes de sociabilité et mettre en réseau, mettre en collectif leurs pratiques individuelles.

Même si nous sommes encore en plein travail de conduite d'entretiens, ce résultat nous semble important à partager aujourd'hui, notamment parce que nous ne l'avions pas du tout anticipé. Nous étions initialement sur des dispositifs plus complexes, alors que nous voyons émerger un renouveau des usages de Facebook qui s'inscrit dans une littérature. Sans aller jusqu'à faire un rapprochement avec le mouvement des Gilets Jaunes, nous observons des usages un peu plus complexes de Facebook, d'organisation communautaire qu'on ne voyait pas émerger auparavant et qui se situent dans une logique de défiance par rapport aux entrées plus institutionnelles qu'on a pu poser sur le territoire.

\*  
\*   \*

## I.4. TRANSITION, DEMOCRATIE ET INEGALITES SOCIALES. TRANSITION ECOLOGIQUE ET QUARTIERS POPULAIRES

---

**Coordinateurs** : Bruno Villalba, Vincent Boutry

**Organismes participants** : Ceraps, Université Populaire et Citoyenne, UNIL

**Présentation** : Bruno Villalba, Vincent Boutry



Le programme a pour objectif de **d'interroger les conditions de rencontre et de mobilisation des habitants d'un quartier populaire de la ville de Roubaix pour élaborer en commun un programme de transition écologique et sociale**. Trois orientations ont ainsi été privilégiées : 1) analyse des conditions d'une mise en débat des causes de la transition (contexte écologique et social) ; 2) analyse des dispositifs de transition (concernement, expérimentations, formations) ; 3) et appréciation des conséquences (effectivités, efficacités). La dimension « gouvernance participative » est centrale pour l'étude des modalités opérationnelles de la constitution et de l'animation de dispositifs d'inclusion des habitants du quartier populaire concerné.

Le travail s'appuie sur le développement d'une expérimentation de transition, à partir d'un projet de Ferme Urbaine Circulaire, qui occupe une ancienne friche industrielle (reconversion des friches Nollet 9000m<sup>2</sup> et Crouy (ex-LEA) 6 500m<sup>2</sup>). La dimension participative des habitants est ainsi interrogée au regard de leur inclusion dans les différentes opérations de requalification de cette friche et des projets divers (ferme urbaine, habitat partagé, microentreprises, Université populaire, etc.).

### I. Des participations multi-niveaux

Les participations des habitants prennent deux formes. L'une plutôt *horizontale*, dans leur insertion dans les initiatives associatives gravitant autour du projet de la Ferme Urbaine (1.1.). L'autre est plutôt de nature verticale, avec un investissement beaucoup moins direct des habitants (2.2.). Mais l'inclusion est relativement modérée, exception faite de l'action *El Cagette*.

#### 1. Des démarches inclusives au niveau horizontal

L'activité militante sur le territoire a permis de redynamiser les conditions d'inclusion possibles des habitants. Deux dispositifs principaux et continus sont ainsi mobilisés. Le premier concerne la reconstitution d'une vie associative sur le territoire concerné et le second consiste à maintenir

une activité d'éducation populaire. L'animation des différents projets sur le territoire a permis de développer de nouvelles activités associatives sur le territoire ou de continuer à développer des activités plus anciennes, tout en essayant de tisser un maillage associatif plus serré.

Université populaire et citoyenne, Paysans urbains, groupement d'achats El'cagette-repaircafé-maison vélo-couture, Autrement qu'ainsi habitat partagé, Ensemble Pour Le Climat Roubaix qui formule et met en œuvre en marchant des projets liés à la transition. Cette vie associative investit, transforme des lieux Baraka, parking LEA, hangar rue des Arts, friches Nollet, Crouy-LEA.

En ce qui concerne le *travail d'éducation populaire*, il consiste à poursuivre l'animation pédagogique (cours du soir<sup>2</sup>, conférences, etc.) (Figure 1, Programme de conférences).



Figure 1 : Programme de conférences (liste non exhaustive).  
Source : Auteurs

L'objectif est de participer à l'approfondissement d'une réflexion collective sur des thématiques qui concernent les habitants (précarité, pauvreté, exclusion sociale), ainsi que le projet de transition écologique (agro-écologie, religion et écologie, etc.) A ce titre, la coopération avec les chercheurs engagés dans le programme de recherche Cit'in se traduit par des interventions (conférences de B. Villalba, J. Talpin, Alexandre Mege-Revil...).

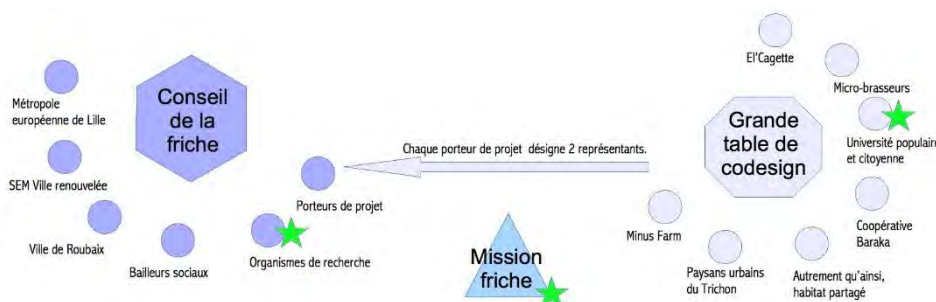
Signalons enfin l'émergence d'une déclinaison locale d'un groupe de « pisseurs volontaires » qui démontre la présence de Glyphosate dans les urines et dépose plainte (49 analyses pour Roubaix). De même un groupe local du mouvement Ensemble pour le climat s'est constitué dont l'UPC est l'animateur. Ainsi, le 21 septembre 2019, la première marche pour le climat organisée à Roubaix, par un collectif composé d'une quinzaine d'associations a rassemblé quelque 450 personnes<sup>3</sup>. La préparation de cette marche a donné lieu à la tenue d'un stand au parc Barbieux chaque samedi après-midi de juin – juillet puis d'un porte à porte dans le quartier. L'itinéraire de la marche est passé dans le quartier Epeule- Trichon.

<sup>2</sup> Organisés en lien avec l'université populaire, ils permettent d'intéresser un public plus large au projet et à des sujets qui y sont associés.

<sup>3</sup> <https://www.lavoixdunord.fr/640908/article/2019-09-21/environ-450-personnes-ont-marche-pour-le-climat-dans-les-rues-de-roubaix>

## 2. Des démarches indirectes au niveau horizontal. Dimensions institutionnelles

La gouvernance du projet sur le territoire s'est développée et renforcée, notamment par une contractualisation des conditions d'occupation et d'aménagement d'une partie du site concerné, ou bien encore sur la constitution d'instances représentatives. Par contre, à ce niveau, pourtant essentiel dans la viabilisation du projet, la présence directe des habitants n'est pas assurée. Ils sont représentés par les structures associatives participant à ces instances (UPC, Collectif des paysans, etc.) (Figure 2, Schéma de la gouvernance du projet de Ferme urbaine circulaire du Trichon).



**Figure 2 : Schéma de la gouvernance du projet de Ferme urbaine circulaire du Trichon.**  
**Source : Pierre Wolf : Acteurs et fonctions accompagnés dans le cadre de l'appel à projets CO3**

On assiste à une procédure classique de délégation/représentation/animation au niveau institutionnel. Ainsi, plusieurs associations concernées par le projet Ferme urbaine du Trichon (UPC, Baraka, Paysans, El Cagette...) renforcent leur participation dans des espaces de négociations institutionnels (Conseil de la friche<sup>4</sup>, Grande table de co-design<sup>5</sup>), bénéficiant d'une présence des principaux acteurs institutionnels (Ville de Roubaix, Partenord, SEM, MEL) et des organismes de recherche<sup>6</sup>.

**Un partenariat** : avec la Ville, la MEL, la SEM Ville Renouvelée, Partenord se construit dans un processus de co-production d'un modèle économique à la fois transitoire et durable. En 2015, la Coopérative Baraka signe avec la ville de Roubaix une convention d'occupation transitoire du parking désaffecté qui lui fait face. L'idée est d'installer une petite terrasse commerciale et de lancer un jardin partagé avec le quartier. En 10 mois, une quarantaine d'habitants transforment petit à petit, chaque vendredi, cet ancien parking en ferme urbaine.

Cette relation institutionnelle est importante dans les conditions de réalisation et d'orientation du programme de requalification de la friche (Projets de Partenord pour animer le site LEA, Dépollution et reconstruction des sols, définition d'un plan général d'occupation du site, alimenter les micro-fermes urbaines en compost de qualité...).

<sup>4</sup> Lieu de discussion et de décision entre les porteurs de projets, la ville de Roubaix, la MEL propriétaire d'une partie du terrain et Partenord. Ce conseil est présidé par la ville de Roubaix. Ses modalités de fonctionnement sont formalisées dans une charte.

<sup>5</sup> Se réunissant tous les deux mois l'ensemble des acteurs, la grande table sert de fil conducteur à la conduite du projet global « Ferme urbaine du Trichon » à laquelle le projet de coopérative est associée. Elle est un lieu d'information, d'échange et de co-construction des coopérations et des mutualisations entre les différentes initiatives impliquées sur le quartier dans le projet global du Trichon. Il peut décider qu'une grande table soit consacrée spécifiquement au projet.

<sup>6</sup> Ces réunions donnent lieu à une observation participante de la part des membres du Ceraps.

## II. Gouvernance territoriale : l'écosystème se construit, doucement

La redynamisation associative et les instances de négociations mises en place participent à l'élaboration d'un écosystème local de transition qui s'élabore toutefois lentement. Néanmoins, il faut souligner quatre avancées significatives, qui laissent à penser que le projet bénéficie d'un environnement local plutôt favorable, avec le souci constant d'y associer les riverains afin d'en faciliter son appropriation.

**1) La reconstitution d'une vie associative militante.** Le socle de l'expérimentation et son ancrage territorial passe en premier par la reconstitution et l'entretien permanent de collectifs associatifs associant des habitants et des militants, chantiers participatifs et temps de réunion, de débats et d'échanges de savoirs. Ce travail de maillage permanent, de gestion des conflits, de convivialité et de faire ensemble est fondamental dans un contexte de dégradations des soutiens publics à la vie associative. C'est dans ces espaces que se joue le développement de l'entraide, du don-contre don. C'est cette production immatérielle que l'on tente de valoriser et financer. Cette vie associative fait aujourd'hui plus collectif que le « travail-emploi » tertiarisé, sur-valorisé dans la figure de l'entrepreneur. La multiplication des associations constitue autant de portes d'entrées et de passerelles vers une transition écologique accessible aux habitants ancrée dans une pratique mais aussi dans une réflexion.

**2) Les partenariats contractuels se développent.** Nous avons déjà signalé le cas de la convention d'occupation transitoire. Il y a aussi un important travail de montages de dossiers qui mobilisent les acteurs associatifs et les collectivités locales. Cela témoigne d'une certaine conciliation des objectifs, notamment sur les options techniques (usage des sols, conditions de la réhabilitation de l'espace, etc.), à partir de la prise en compte des besoins du territoire (distinction des besoins : reconversion MEL, inclusion sociale, Baraka et El Cagette).

*Création de la coopérative « El'cagette » Roubaix.* Dossier de demande auprès du FIDESS. Avril 2019. Le projet s'inscrit dans les réflexions liées aux enjeux écologiques et sociaux actuels, et pourrait notamment être associé à une recherche « Transition et quartiers populaires » (C03) soutenue par l'ADEME et différentes fondations qui démarre en Mai. Le projet s'inscrit enfin en cohérence avec les orientations des politiques et programmes locaux : Zero déchets, Roubaix ville nourricière, PAT de la MEL...

*Programme CO3. Transition écologique populaire à Roubaix à partir de la ferme urbaine circulaire du Trichon et de coopératives d'entraide alimentaires.* 2019-2021. Ceraps (Julien Talpin, Martine Legris) Univ. Lille ; Clersé (Cécile Vignal), Université Lille ; Institut supérieur de l'Agriculture de Lille (Francis Douay, Céline Perrin, Marie Stankoviak) ; Collectif d'Associations locales (Collectif des paysans urbains du Trichon, El'cagette...), de micro-entreprises, d'associations caritatives et communautaires ; Mairie de Roubaix (Alexandre Garcin).

*Projet européen (Janus) ;* Requalification urbaine. Le projet Janus devait participer à l'évaluation scientifique de l'état des sols et proposer des pistes de solutions pour décontaminer le site. Déterminer comment accélérer les effets de la dépollution avec des pratiques plus écologiques. Les partenariats avec les scientifiques Avec le partenariat de laboratoires (Yncrea, Ulco) et d'institutions (Ville de Roubaix et MEL).

**3) Renforcer la compatibilité des initiatives citoyennes et les orientations des politiques publiques.** Cela concerne par exemple les politiques de la ville de Roubaix sur Ville nourricière, Zéro déchet, politique urbaine, Territoire zéro chômeur...

4) Enfin, sur le plan scientifique, **il faut souligner l'interdisciplinarité** active entre les sciences de la vie (Central, ISA) et les sciences humaines (notamment sociologie et science politique).

Ces trois dimensions constituent des atouts indéniables pour la conciliation des objectifs et des intérêts entre les différents acteurs du territoire.

### III. Limites participatives

Quatre principales limites sont à soulever dans le cadre de ces dispositifs d'inclusion des habitants.

#### 1. Des difficultés structurelles de fonctionnement des réseaux militants concernés, mais aussi des opérateurs institutionnels

Les questions de financements locaux des opérations d'animation et de formalisation des projets (CO3, Janus (Europe)...), la question des moyens humains dédiés, ou les difficiles évaluations techniques (état du sol), ou bien encore de la propriété foncière, etc., témoignent des difficultés de la contractualisation des projets et des conditions de fonctionnement et de réalisation des différentes initiatives liées au projet de ferme urbaine. Un audit patrimonial est programmé, début décembre 2019, pour appréhender les conditions d'une optimisation du fonctionnement de ces instances de négociation. Il sera réalisé par AgroParisTech<sup>7</sup>. La question de la consolidation d'une fonction de médiation (médiateurs de la transition) associative et de sa reconnaissance institutionnelle apparaît centrale. Cette médiation a été assumée avec des permanents bénévoles (demandeurs d'emplois) militants à quasi temps plein sans trouver à ce jour un modèle économique durable.

#### 2. Faiblesses participatives

L'implication directe des citoyens, notamment dans les instances de négociations institutionnelles, reste assez faible<sup>8</sup>. La médiation par les acteurs représentatifs des options fonctionne de manière assez classique. La participation demeure ainsi assez sélective en fonction des objectifs proposés. Ainsi, *El Cagette* (réunit un magasin collaboratif, une cantine de quartier et un atelier de réparation), qui **répond à un besoin**, qui se situe dans une démarche d'échanges marchands relativement classiques, connaît une forte participation (environ 250 familles y sont associés), mais dont les conditions d'implications sont moins élargies (au sens où elles se concentrent sur l'animation des services rendues par El'Cagette).

<sup>7</sup> L'audit patrimonial est proposé à des commanditaires vivant un problème complexe et multi-acteurs de gestion du vivant. Ceux-ci font appel à un facilitateur car ils rencontrent des difficultés dans la mise en place d'un projet, ou constatent une dégradation de la qualité du vivant qu'ils n'arrivent pas à résoudre seuls. Le commanditaire de l'audit patrimonial peut être un acteur public ou parapublic (État, collectivité territoriale, Établissement Public), ou être un acteur de droit privé (association, Organisation Non Gouvernementale, entreprise). Brédit H., de Montbel A., (dir.), *Refonder l'action en commun dans les organisations et les territoires*, Lille, PU du Septentrion, 2019.

<sup>8</sup> Trois enquêtes sont programmées pour analyser les causes de ces éloignements, malgré la présence des associations dans le quartier.



Par contre, la participation populaire est moindre au sein de l'action de l'UPC, notamment lorsqu'elle concerne les enjeux de transition écologique, avec une vision collapsologiste. L'objectif est alors de réduire les besoins... Une toute autre orientation, plus impliquante et perturbante.

Il est enfin important de poser la question des conditions d'une représentation des non-humains dans ces dispositifs participatifs<sup>9</sup>. Les rapports interhumains sont posés comme un ordre à part, ne relevant que de ses propres lois (conception politique anthropocentrée). Or, construire une politique de transition écologique nécessite d'élaborer une **représentation des non-humains** (Ekeli, 2016), mieux à même de construire une compréhension renouvelée des interdépendances et plus adaptées aux contraintes écologiques<sup>10</sup>. En ce sens, il convient d'analyser les conditions d'inclusion de « *l'étrange étranger*<sup>11</sup> » (Th. Morton, 2019) difficilement inclus dans la représentation et la négociation.

### 3. Difficulté à constituer un référentiel partagé.

Globalement, l'ensemble des acteurs concernés (habitants, institutions et associations) semble partager l'idée d'une préoccupation à l'égard, au moins, de la question climatique. Les références échangées entre ces différents acteurs sont effectives (options Zéro déchet pour la ville, propositions de transition décroissante pour l'UPC, etc.). Mais elles ne sont pas nécessairement appropriées collectivement. Il s'agit donc davantage d'une juxtaposition et d'une hiérarchisation différente selon les projets montés (vision du développement économique / vision transition écologique<sup>12</sup>...) ou selon les instances concernées<sup>13</sup>. Il est important d'interroger la difficile compatibilité des référentiels mobilisés par les différents acteurs. Les oppositions entre les visions catastrophiste / développement territorial ; innovation technique / low tech... sont fréquentes et demandent à être étudiées (ce qui fera l'objet de questionnement

<sup>9</sup> Dobson A., 1996, 'Representative Democracy and the Environment', in W. Lafferty and J. Meadowcroft (eds), *Democracy and the Environment*, Cheltenham: Edward Elgar, pp. 124-39.

<sup>10</sup> Demeritt David, 2015, « Promises of Participation in Science and Political Ecology », in Perreault T., Bridge G., McCarthy J. (Eds), *The Routledge Handbook of Political Ecology*. London, Routledge, p. 224-234.

<sup>11</sup> Cette notion joue habilement d'une extension continue de la représentation de l'autre (l'étranger), associant l'altérité et la différence qu'il est parfois compliqué de saisir et d'objectiver (l'étrange). L'étrange étranger est donc cet autre être vivant, le non-humain, pourtant constamment présent, mais avec des types de relations différentes de celles caractérisant les rapports humains.

<sup>12</sup> Hopkins Rob, 2008, *The Transition handbook. From oil dependency to local resilience*, Green Books, Totnes.

<sup>13</sup> La reconnaissance des interdépendances entre sociétés et écosystèmes et la *dépendance* de ces sociétés humaines à l'égard de ces écosystèmes dans la possibilité de maintenir son projet moderne (Barry John, 2002a, « Green political theory », in Barry (John) et Frankland (E. Gene) (dir.), *International Encyclopedia of Environmental Politics*, London-New York, Routledge, p. 249-252 ; Barry and Eckersley R. (eds), 2005, *The State and the Ecological Crisis*, Cambridge-London, MIT Press ; Bourg, Papaux Alain (dir.), 2015, *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, coll. Quadrige.) ne semblent pas l'axe explicatif politique central des opérateurs institutionnels. Les observations en cours permettront de mieux délimiter les frontières de ces référentiels.

à la fois lors de l'audit patrimonial, mais aussi lors des observations participantes des chercheurs impliqués). Par ailleurs, il est important de tenir compte de la distinction entre les postures adoptées par les acteurs en tant qu'entité collective et les individus composants ces mêmes structures. Les différences de positionnement peuvent être importantes selon les rôles endossés (acteur institutionnel/posture individuelle<sup>14</sup>...).

#### 4. La dimension épistémologique du programme de recherche

Cette dernière limite recouvre deux questionnements. Le premier consiste à reconnaître *l'importance de l'instabilité du savoir scientifique*, principalement lié aux questions écologiques<sup>15</sup> ou climatique. L'accumulation des connaissances, leur rapide transformation, l'incertitude des effets sur le territoire, etc. pèse sur le projet. Le caractère constamment dynamique de ce cadrage matériel impose une contrainte forte sur les termes du débat<sup>16</sup>. Le second concerne la nature même des présupposés de recherche des chercheurs, dont la posture épistémologique semble s'inscrire dans un discours participationnistes restent encore largement *constructiviste*. Cette dimension mobilise une perspective sociologique a-écologique. Or, le contexte matériel dans lequel s'inscrivent les dispositifs participatifs n'est-il pas de nature à interroger les conditions d'énonciation des termes du débat ?<sup>17</sup> La communauté de situation (contexte de crises écologiques qui englobent les situations sociales) est partagée par l'ensemble des acteurs, qu'ils soient humain ou non-humain (Morton, 2019)<sup>18</sup>. Par conséquent, la situation de recherche est elle-même contenue dans ce même espace<sup>19</sup>. Cette proximité situationnelle du chercheur n'est-elle en mesure d'interroger la primauté de l'univocité de la relation dominant/dominé, qui reste encore le principal référentiel des recherches actuelles ? De ce fait, le rôle du chercheur, en écologie politique notamment, est d'interroger les personnes situées face à leurs silences (possibles) à l'égard des étranges étrangers.

## IV. Conclusions provisoires

La recherche se concentrera sur trois dimensions :

- Comment passer des motivations de lien social, de convivialité, d'échanges d'informations, d'échanges économiques ou matériels à une motivation politique, démocratique qui serait capable de mettre en débat (au sens de permettre l'expression des contradictions (conflits)) nos modes de vie pour les adapter « radicalement » à la crise écologique et sociale<sup>20</sup> ?

<sup>14</sup> Par exemple, si l'UPC s'est engagé autour des enjeux de l'effondrement, tous les militants de cette association ne sont pas sur la même ligne catastrophiste...

<sup>15</sup> Etat des sols, des pollutions résiduelles, etc. qui conditionnent largement la suite des opérations de réhabilitation de la friche et qui influencent considérablement les orientations des projets en cours...

<sup>16</sup> Conditions de temporalité de réhabilitation des sols, urgence climatiques et conséquences sur l'urgence sociale, priorités immédiates des choix d'aménagement en fonction des conditions matérielles, etc.

<sup>17</sup> C'est l'optique proposée par les courants de la Green political theory (Barry, Eckersley, Dobson...) et de la démocratie écologique (Bourg, Papaux, etc.).

<sup>18</sup> Timothy Morton, *La Pensée écologique*, traduit de l'anglais par Cécile Wajsbrot, éditions Zulma, 2019.

<sup>19</sup> Villalba B., 2008, « L'impossible extériorité du chercheur face à la crise écologique » in Galochet M., Longuépée J., Morel V., Petit O., *L'environnement : discours et pratiques interdisciplinaires*, Artois Presses Université, pp. 115-136.

<sup>20</sup> Maltchef Ivan, 2011, *Les nouveaux collectifs citoyens*, éditions Yves Michel.



- Comment passer d'espaces de représentation à des espaces de participation mettant en débat le sens des projets au regard de la transformation des modes de vie à opérer au sein de chacun des collectifs mais aussi avec le quartier et les autres collectifs qui s'y trouvent ?
- Comment saisir les conditions de politisation (délibération, décision, institutionnalisation) de ces transformations (Barnes, 2015)<sup>21</sup> ?

\*  
\*   \*

<sup>21</sup> Barnes Philip, 2015, *Community response to global complexity: planning sustainable communities and the transition movement*. Dissertation, Faculty of the University of Delaware.

## **I.5. EXCIPIENT : EXPERIMENTATIONS CITOYENNES, PASSEURS D'INITIATIVES, ET ENGAGEMENTS DANS LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE**

---

**Coordinateur-riche-s** : Laurence Granchamp, Claire Lamine, Karim Berthomé, Emmanuelle Sultan

**Organismes participants** : Université de Strasbourg, INRA-Ecodeveloppement, AgroParisTech, MNHN

**Présentation** : Laurence Granchamp, Karim Berthomé, Emmanuelle Sultan

### I. Présentation du projet

À travers des terrains variés, en termes de types d'acteurs et d'implications citoyennes, les quatre équipes du projet Excipient se retrouvent autour de l'hypothèse générale selon laquelle l'intérêt pour l'agriculture et l'alimentation peut être un moteur en matière de transition écologique. Notre projet s'intéresse aux dynamiques d'écologisation en lien avec des systèmes agri-alimentaires à l'échelle des territoires de nos terrains respectifs.

De multiples initiatives à différentes échelles sont mises en œuvre pour favoriser des modes de consommation (ou plus largement des modes d'existences) plus écologiques, en prenant l'alimentation comme domaine d'action privilégié. De façon générale, ces initiatives s'appuient sur deux piliers : la reconnexion entre producteurs et consommateurs et la relocalisation des productions au plus près des consommateurs. Mais quelle est la capacité d'inclusion de ces initiatives, dans quelle mesure parviennent-elles à créer des conditions pour dépasser la dichotomie entre agriculteurs et habitants-consommateurs ? Dans quelle mesure ces derniers peuvent-ils s'abstraire de ce rôle pour envisager les questions de productions et consommations alimentaires depuis un autre point de vue, celui du « citoyen » ? (et qu'est-ce que ça change ?) Avec quels outils, quels moyens de participation des populations qui sont (parfois) éloignées des formes habituelles d'expression politique peuvent-elles se saisir de ces questions – que ce soit pour augmenter leur « voix » dans la cité ou pour contribuer à transformer leurs quotidiens ? Voici quelques-unes des questions qui guidaient nos recherches.

Autrement dit, au-delà de la question de la reconnexion et de la relocalisation des productions alimentaires et du rôle qu'elles peuvent jouer pour la transition écologique, ce qui focalise notre attention, c'est la **gouvernance** des initiatives, leur **maillage** et leur essaimage (question rappelée dans la présentation du séminaire), et avant cela ce qu'elles révèlent des conditions d'existence locales, de leur possibilité de résilience ou d'enrichissement mutuel. Cet objectif de recherche se dédouble en deux questions :

- La question que l'on posait au départ de savoir si / dans quelle mesure ces initiatives signifiaient « l'avènement de nouvelles formes de citoyenneté, de modes d'implication et de participation » ;

- Et celle de savoir « comment embarquer, associer plus largement, au-delà des groupes sensibilisés et des classes plutôt favorisées ? », qui est une question centrale au cœur de la « démocratie alimentaire » (Hassanein, 2003).

Nous observons ces questions à partir de différentes formes de jardinage dans un quartier « politique de la ville » (Strasbourg), d'un dispositif « famille à alimentation positive », d'une épicerie solidaire en Ardèche et la réalisation d'un forum agri-citoyen dans le Jura - qui nous a permis de découvrir des initiatives dans le domaine du jardinage dans des contextes différents (urbain - rural). Nous travaillons sur des collectifs qui ont des organisations plus ou moins formelles et stabilisées. Aussi, ce qui nous semble important, c'est de porter l'attention sur les pratiques ordinaires et la façon dont celles-ci configurent les rapports aux milieux, en développant une analyse plus particulièrement sur les rapports sensibles (Axe 3 du projet). **La question du sensible** a particulièrement mobilisé nos réflexions, en ce qu'elle nous semble pouvoir rendre compte de formes plus diversifiées de prise en charge des enjeux écologiques - en particulier auprès des catégories populaires ou des populations du rural peu dense.

## II. Retours des terrains à un an du projet

### 1. Dans le Jura (Est)

K Berthomé analyse l'application d'un dispositif de participation associant habitants, équipes municipales et association (le CPIE) autour des enjeux agricoles et alimentaires, qui peut prendre des formes variées (ciné-débat, balades sensibles, ateliers de concertation). L'organisation de Rencontres éco-citoyennes les 2 et 3 février 2019 à Chanay par le CPIE en association avec K. Berthomé et l'équipe de chercheurs a constitué un temps fort de cette collaboration, en associant des personnes porteuses d'initiatives en rapport avec la transition écologique, des habitants curieux et motivés, des élus et nos équipes de chercheurs. Après des ateliers dans lesquels étaient partagées les expérimentations (notamment sur les potagers comme outils de transition-relocalisation pour la transition agri-alimentaire), les participants ont été invités à réfléchir avec les chercheurs sur les enjeux en termes de mobilisation et de maillage. Un membre du collectif Horizome (Strasbourg) a assisté à ces ateliers. L'ensemble des notes sur les expérimentations en cours et des discussions avec les participants ont été enregistrées et reprises ensuite par les chercheurs, qui ont produit deux notes de synthèse (maillage et mobilisation).

Ces journées ont également été l'occasion d'organiser des « balades sensibles » avec des élus et des habitants. L'idée était de cheminer sur des chemins et des lieux choisis par eux, pour recueillir leur point de vue sur ce qu'ils voulaient nous montrer d'important pour eux dans leur milieu (voir plus loin la synthèse des approches sensibles). Il serait intéressant, si cela s'avère possible, de retourner à la rencontre des porteurs/ses d'initiatives sur la commune de Giron, commune qui s'est engagée dans le dispositif participatif, pour reprendre l'analyse des dynamiques locales (maillage et essaimage) et les questions de gouvernance.

### 2. Dans les Alpes-Maritimes (Sud)

Le dispositif « Famille à alimentation positive » a été mis en place par la municipalité de Mouans-Sartoux, à travers sa « Maison à l'éducation à l'alimentation durable » (<http://mead->

[mouans-sartoux.fr/](http://mouans-sartoux.fr/)). Le dispositif est ainsi l'un des éléments de la politique locale de reconnexion de l'agriculture et de l'alimentation et de relocalisation des productions (objectif d'autonomie alimentaire). Ce dispositif est intéressant du point de vue de l'essaimage, car il est inspiré du Défi famille à alimentation positive qui avait été mis en œuvre par Corabio en région Auvergne-Rhône-Alpes. La première édition du Défi a vu la participation de seize familles, lesquelles formaient un ensemble sociologiquement assez homogène : des familles de classe moyenne supérieure avec des enfants en bas âge. La deuxième édition, par une volonté de la collectivité territoriale porteuse, voit l'implication d'un groupe plus hétérogène : des familles de classe populaire et moyenne inférieure ont été impliquées dans le Défi par le biais d'une association de quartier. L'enquête combine des entretiens qualitatifs menés avec les familles prenant part au Défi et de l'observation participante durant les ateliers, animation principale du dispositif.

### 3. En Bretagne – projet de ferme littorale

Ce terrain intègre le projet avec un décalage dans le calendrier. Un inventaire des initiatives locales-régionales est toujours en cours, ainsi qu'une analyse des acteurs susceptibles de s'impliquer dans la construction d'un continuum nourricier mer-terre.

### 4. À Strasbourg, un quartier politique de la ville

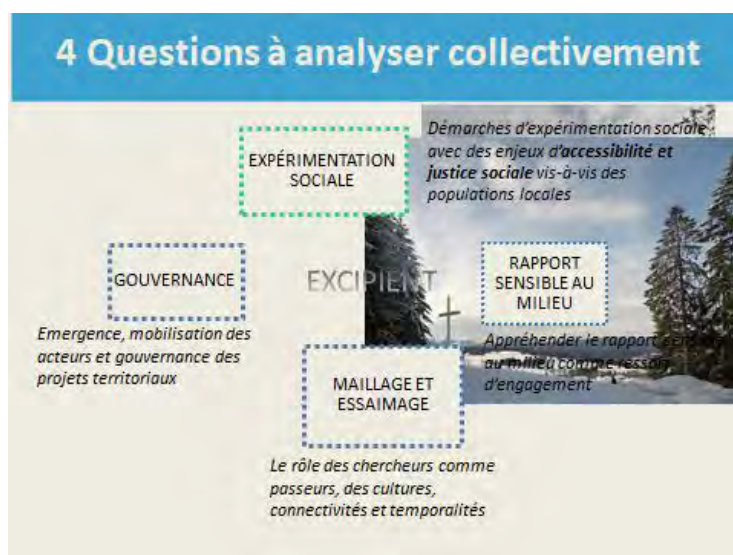
À partir des initiatives autour des jardins, nous avons voulu explorer le rapport à l'écologie de ces habitants d'un quartier populaire. Le travail de terrain se déroule en deux phases. Dans un premier temps, nous avons fait un inventaire des initiatives et été à la rencontre des jardiniers. Ce travail exploratoire nous a amené à contacter des jardiniers qui n'étaient pas « encadrés » dans un jardin partagé défini par la Ville : nous avons été à la rencontre de ceux qui ont des jardins non encadrés en bord de voie de chemin de fer, ou du gardien d'une école qui met en place de multiples pratiques agri-alimentaires (dont l'élevage d'animaux à l'arrière de l'école), de personnes qui cultivent de façon intensive sur leur balcon... En « débordant » du cadre défini par les jardins partagés (jardins encadrés), nous avons pu mettre à jour de multiples formes d'engagement et de pratiques. Un mémoire de M2 (Romane Joly) a analysé le rapport à l'alimentation et à l'écologie de ces jardiniers. Il met également à jour le regard porté par les institutions et les élus sur ces pratiques jardinières – et notamment le fait que la dimension alimentaire est minimisée dans leurs discours, au profit d'une fonction d'occupation/animation de l'espace public et de création du lien social. Or, d'une part, cela ne correspond pas entièrement à ce que nous avons observé et d'autre part nous faisons l'hypothèse que cette représentation restrictive est un obstacle à l'inclusion de ces initiatives (encadrées ou non) dans des projets de type du PAT (Projet alimentaire territorial) qui, dans le cas de Strasbourg, est assez peu ouvert à la participation « populaire », sinon à travers des dispositifs de transmission des normes de comportement alimentaire.

Dans un deuxième temps (démarrage depuis début octobre 2019), nous avons commencé à proposer des repas aux jardiniers pour préparer des ateliers au cours desquels les jardiniers définiront les éléments à faire figurer sur la « carte sensible » (son, images, récits) pour rendre compte de leurs pratiques et de leur rapport à l'écologie. Cette carte sensible est un dispositif artistique de recherche-expérimentale pour raconter autrement, produire des récits issus de l'expérience et des modes d'existence de ces habitants d'un quartier populaire. Toutefois, ***la question de ce qui peut être rendu visible sur la cartographie et de ce qu'il est souhaitable de conserver non visible, envers qui et pourquoi, est une question qui a émergé; c'est une***

*nouvelle piste de réflexion qui s'est imposée du terrain.* Elle ouvre sur un questionnement plus large, à savoir comment la « débrouille », des pratiques qui relèvent du « système D », ou qui sont en marge, peuvent à la fois outiller ceux qui s'y livrent pour mieux faire face aux aléas sociaux et, voire demain, environnementaux – mais dans quelle mesure leur mise en visibilité ne remet-elle pas en cause leur existence, ne serait-ce que par l'élargissement de l'accessibilité que cela crée à certaines ressources limitées, qui peut poser problème ? D'autre part, l'inclusion d'une démarche artistique dans une démarche de recherche – ou à l'inverse, la place de la recherche dans une démarche artistique – ouvre sur un questionnement profond sur la façon dont on peut aborder la transition écologique, le rôle des sciences et leur dialogue avec des savoirs non savants ou avec d'autres rapports aux mondes.

Dans une troisième partie, nous allons dégager quelques premiers éléments de ces retours de terrain par rapport à nos questions de recherche transversales.

### III. Questions de recherche transversale : Mobilisation, Maillage/Essaimage, Gouvernance & Rapport sensible



#### 1. La question de la « Mobilisation » dans les expérimentations

À partir des discussions lors des ateliers du Forum Agricoyen dans le Bugey Genevois (Est), nous avons exploré la notion de mobilisation sur ce terrain et dégagé des éléments qui puissent inspirer les autres terrains. L'une des premières idées à déconstruire est sans doute qu'il y a « des gens mobilisés » et d'autres pas. C'est parfois juste une question de point de vue. La transition écologique touche à tellement de domaines de la vie quotidienne et de pratiques concrètes qu'il est difficile à la fois de n'être mobilisé sur aucun, comme de l'être sur tous. Il y a une multitude de questions autour desquelles les gens peuvent être mobilisés, à différents niveaux ou échelles. Il y a aussi des formes d'engagement qui s'ignorent, lorsque des personnes adoptent des pratiques sans les relier à leurs enjeux environnementaux.

Cela nous renvoie à la question du sens de la mobilisation ou « conscientisation » (soulevée par A. membre du CPIE lors de nos ateliers). La conscientisation n'est pas indispensable à l'action, en particulier à la transformation des pratiques (par exemple, se déplacer à vélo). Mais est-ce

que le propre de la mobilisation, ce n'est pas tout de même de proposer une grille de lecture qui permette d'envisager soit ses propres pratiques, soit des pratiques collectives, comme parties d'un problème collectif – ou de ses solutions ?

### ***Qui mobilise qui ?***

Dans la discussion, une habitante évoquait la différence entre un appel venant d'élus et venant d'une association : elle répondait plus favorablement à l'association en laquelle elle avait davantage confiance.

Selon les qualités prêtées à celui qui mobilise et les représentations qu'il suscite, l'issue ou le succès possible (l'étendue, le type de publics touchés...) d'une mobilisation n'est pas le même. La question peut aussi prendre la forme de « qui se mobilise » et comment se combinent ou s'articulent une « auto-mobilisation » et une mobilisation collective ? Être mobilisé pour mobiliser : le cas de Marie, habitante de Chanay est à retenir. Elle disait « ce n'est pas suffisant l'action individuelle mais j'ai l'impression d'être un maillon de la chaîne et de pouvoir entraîner autour de moi ». De fait, Marie raconte que, parce qu'elle se sentait concernée (mobilisée elle-même) sur les questions environnementales, elle a créé des amitiés avec des personnes ayant les mêmes préoccupations qu'elle, avec lesquelles elle a organisé la projection du film Demain. Grâce à cette projection, elle et ses amies ont suscité un élan, et elles ont réussi à mobiliser des gens pour faire des ateliers sur la base de leurs compétences individuelles (couture, réparation). La dimension collective de sa propre mobilisation échappait au départ à Marie, elle qui ne se pensait « mobilisée » qu'à l'échelle individuelle, avait en réalité déjà mis en œuvre des actions collectives et touché d'autres personnes autour d'elle.

### ***Qu'est-ce qui fait l'efficacité d'une mobilisation ?***

Toute mobilisation n'est pas forcément positive. Le frein à la mobilisation ce n'est pas simplement la passivité, c'est aussi des conceptions différentes des fins ou des moyens. Dans ce cas, la mobilisation peut prendre la forme de résistances. Les cas présentés en atelier montraient bien combien la ténacité et la persévérance avaient été des facteurs essentiels de réussite des projets et initiatives.

« L'efficacité » d'une mobilisation pourrait s'évaluer à l'aune de la capacité de ses acteurs à produire une discussion sur les valeurs, et sur ce qui « fait commun » ou comment on co-construit une « communauté » – dans le sens d'un collectif qui partage des choses (par exemple un repas de quartier). Mais aussi à respecter la diversité et conserver un objectif commun qui permette de dépasser les tensions et les conflits (potentiels ou avérés).

Le conflit n'est pas nécessairement le signe de l'échec de la mobilisation. On a pu relever des cas de conflits qui ont favorisé du maillage et un déplacement des initiatives qui leur ont permis en définitive de se développer encore davantage (cas des jardins de Bellay présenté en atelier). Toutefois la place du conflit faisait débat au sein du groupe : le conflit peut être créateur/fertilisant, ou mortifère/stérilisant. Du point de vue d'A. (CPIE), le conflit n'est pas porteur pour la transition écologique. Les idéologies sont génératrices de conflit, il faut y renoncer pour partager la transition écologique comme objectif supérieur.

Mais la transition écologique est elle-même multiforme, pas particulièrement bien définie. Comment « équiper » les collectifs dans leur travail d'enquête pour être en mesure d'évaluer les trajectoires et solutions envisagées ?

Toutefois, la mobilisation n'est pas un but en soi. Claire évoque l'importance des **apprentissages**. Plus que la « mobilisation », c'est la création de conditions qui permettent des apprentissages en commun qui est la finalité. Non pas des apprentissages individuels, mais bien collectifs. Projeter un film et en débattre, cela peut constituer une première étape, rassemblant des conditions pour des apprentissages collectifs. Cela peut créer les conditions pour que les gens se mettent en condition d'enquête collective (au sens pragmatique) qui permette de construire des apprentissages à partir de l'examen sensible des conséquences des actions au quotidien et de ce qui peut être fait collectivement pour changer. Cela rejoint plutôt le point de vue du CPIE (A.) qui estimait que la question du sens n'était pas primordiale, mais qu'en revanche, ce qui importe est celle de l'agir et des difficultés concrètes de l'agir, et comment le CPIE peut participer d'une réflexion sur ces dernières avec les acteurs.

Ces éléments de réflexion autour de la « mobilisation » issue des discussions avec les acteurs sont étroitement liés à l'analyse des types de maillage et d'essaimage observables sur les différents terrains.

## 2. Maillage / Essaimage

Cette analyse reste à compléter. Ce qu'on peut observer succinctement :

### ***Qu'est-ce qui circule ?***

Le maillage pose la question de la nature du lien entre les éléments, de ce qui circule, de ce qui est partagé : du « faire », des représentations ou des valeurs ?

Sur le modèle des « familles à énergie positive » a été inventée l'expérimentation « famille à alimentation positive ». C'est déjà en soi une forme « d'essaimage par analogie », comme on pourrait le qualifier. De plus, l'expérimentation est passée d'une région à une autre. Quels enseignements peut-on en tirer ? Qu'est-ce que ce genre de dispositif apporte aux participants ?

### ***Qu'est-ce qui fait que les expérimentations parviennent (ou non) à changer d'échelle ?***

Parmi les expérimentations qu'on observe, certaines se sont heurtées à des obstacles divers et n'avaient peut-être pas l'élan, voire même dans certains cas, l'envie de changer d'échelle. Sur le terrain breton par exemple, le projet de ferme littorale s'est heurté à des enjeux de pouvoir mais peut-être aussi, au-delà, à des représentations des rôles des différents partenaires ainsi que des objectifs et des valeurs qui étaient trop divergentes.

Sur le terrain du Jura, on a également rencontré des jardins qui se sont heurtés à des obstacles sous la forme de conflits de valeur – or, comme nous l'avons évoqué plus haut, au lieu d'un blocage cela a eu pour effet, au contraire, de susciter l'essaimage. C'est par l'essaimage, en trouvant des soutiens à l'extérieur du lieu initial, que cette association a pu survivre, surmonter les obstacles liés au conflit et démultiplier ses projets.

Dans d'autres cas, on observe une situation assez différente. Ce qui fait obstacle à un changement d'échelle, ce ne sont pas des empêchements extérieurs, mais plutôt l'absence de volonté ou encore le souhait de rester dans un relatif entre-soi. Plutôt que de décréter que l'ouverture des initiatives aux autres est « bonne en soi », il faut se demander à quels autres, et à quel coût. Est-ce que c'est toujours positif ? Par exemple, les jardiniers du quartier de Strasbourg développaient jusqu'à présent leur jardin en se limitant à leur îlot d'immeubles. Au moment des 48h de l'agriculture urbaine, qui favorise les échanges d'expériences et la visite des jardins dans toute la ville, deux des jardins partagés du quartier ont accepté de participer.

Cette participation valorise certaines personnes dans les jardins partagés, mais elle laisse dans l'ombre d'autres pratiques, d'autres jardiniers qui peuvent redouter, d'une certaine façon, ce type de visite et le regard porté par les autres sur leur jardin. À l'inverse, quand nous (chercheurs et Horizome, l'association partenaire) avons organisé la mise en relation des jardiniers au sein du quartier, cette rencontre a été vécue de façon très positive (deux jardinières ont même noué des liens amicaux et poursuivi leurs échanges autour des plantes médicinales). Mais au départ, les jardiniers du même quartier ne se connaissaient pas ou peu. À partir de l'observation des jardiniers, on peut se demander si certaines expérimentations ne fonctionnent pas mieux tant qu'il y a une relative homogénéité sociale – même si ça contrarie les convictions politiques de certains. Ce n'est pas une hypothèse confirmée, mais c'est une question qui se pose.

Le changement d'échelle peut poser d'autres types de problèmes. Par exemple dans le cas du dispositif familles à alimentation positive (FAP), la question du changement d'échelle est problématique dans la mesure où cela pose des questions d'ordres pratiques et logistiques : qui anime, qui finance les animatrices/teurs ? Les groupes ont besoin d'être réduits pour qu'il y ait interaction entre les participants.

*Un autre point à considérer est l'attitude des « autorités » ou des pouvoirs publics locaux.* Dans le cas du quartier de Strasbourg, le rôle du représentant du bailleur social, très favorable aux pratiques jardinières, contribue à l'essaimage ; tandis que la Ville a un rôle plus ambivalent, contraignant par son désir d'encadrer, même si les élus veulent encourager le jardinage ; il y a aussi un effet limitant aussi en raison des représentations qu'ils ont de ces jardins dans un QPV. Dans le cas de Mouans-Sartoux, le volontarisme de la ville est fort – elle s'efforce d'intégrer les différentes composantes de la chaîne agri-alimentaire à l'échelle locale. Elle est amenée à se poser elle-même la question de la répliquabilité à l'échelle européenne, en participant d'un projet européen (Urbact).

### 3. Gouvernance

Cette question a été plus particulièrement creusée par l'équipe Sud pour le moment. Elle fera l'objet d'un développement ultérieur.

### 4. Rapport sensible aux milieux et agir citoyen

La question du rapport sensible au milieu comme dimension particulière de l'agir citoyen a fait l'objet d'une exploration à la fois théorique et empirique par nos équipes. Une idée directrice est que le sensible déborde les approches rationnelles. Accorder de l'attention au sensible ouvre à d'autres dimensions, à des choses qui sont le plus souvent invisibilisées parce que subordonnées à la rationalité instrumentale : les sens, et surtout les émotions, les affects et les attachements. Or, on se rend bien compte que les récits qui suscitent l'adhésion large mobilisent justement ces registres. *Sur le terrain, on y rattache les dimensions quotidiennes, les attachements :*

↳ **Sur le terrain du Jura**, les « balades sensibles » avec les acteurs que nous avons voulu expérimenter, ont pris la forme d'une analyse de paysage. On a pu se pencher sur leur réponse en acte à la question : « qu'est-ce qui est important chez nous ? » en rapport avec la transition écologique. L'un des enseignements de cette expérience est que, il ne suffit pas de « donner à voir », mobiliser le regard et une explication, pour comprendre ce qu'on nous a montré. La



compréhension de la signification attribuée au lieu, son importance symbolique, ne s'est révélée que par la suite, après avoir exploré la mémoire locale à travers les savoirs détenus et transmis par une habitante. La balade a tout de même permis de découvrir des repères, saisir des formes d'attachement et des savoirs sur le territoire amassés et assemblés par une habitante (sur l'histoire de la localité et sur les plantes locales).

▷ La mobilisation des sens – **sur le terrain strasbourgeois**, le travail en équipe pluridisciplinaire avec des artistes et designers prévoit de recueillir du son et des images auprès des jardiniers pour la fabrication de la « carte sensible ». Cette carte stylisée sur un support numérique – sur la base des données recueillies avec les jardiniers – sera un support d'observations et de médiation entre habitants du quartier et avec d'autres quartiers ou lieux distants. C'est alors que nous pourrons expérimenter dans quelle mesure l'assemblage original que proposera cette carte favorisera du maillage ou de l'essaimage ou encore d'autres phénomènes et dynamiques non-anticipées.

▷ Sur le défi « famille à alimentation positive », **l'équipe du Sud** déploie une méthode mixte entre sociologie pragmatiste et théories des pratiques (Reckwitz, 2002), qui donne des résultats d'observation combinés intéressants.

La façon dont nous pouvons nous emparer des approches sensibles nous a engagé aussi, dans un second temps, à des discussions sur le plan théorique qui devront être poursuivies et affinées dans la suite du projet. Ce travail peut être mis à disposition, il constitue un livrable complémentaire du projet.

\*  
\* \*

## DISCUSSION DE LA SESSION 1

---

### **Jean-Michel FOURNIAU (programme Cit'in) :**

Le premier point marquant porte sur les hypothèses théoriques de chacun des projets qui sont devenues plus explicites qu'au lancement du programme il y a un an. Elles sont devenues plus explicites, ont été interrogées par les différents terrains. Il est aussi intéressant de constater que le terrain a réservé des surprises par rapport aux hypothèses initiales. Tout n'est pas encore calé, les recherches sont encore en cours, mais les premiers résultats présentés ce matin ne sont pas forcément ceux projetés au départ. Enfin, je retiens aussi la question de la place des chercheurs, de leurs rapports aux acteurs, qui est un thème que l'on pourrait isoler pour en faire un thème d'un prochain séminaire du programme Cit'in.

Ma première question est pour Anne (projet Écopiste) : le projet Écopiset est centré sur les circulations, mais tu as plutôt décrit des lieux que des circulations dans ta présentation. Peux-tu en dire plus sur votre avancement sur cette question des circulations ?

Ma deuxième question, pour Vincent (projet Zones de Gratuité), porte sur les modèles de dons, de la charité... comment s'articulent ces différentes formes ? Comment ce mouvement des zones de gratuité arrive à poser cette question du réemploi ?

Pour Vincent et Bruno (projet Transition & Quartiers Populaires), j'ai perçu cette question de l'effondrement qu'on n'a pas encore abordée de front. Et évidemment, dans la confrontation aux institutions, l'élaboration de cette perspective est conflictuelle, difficile, compliquée.

Pour l'équipe du projet Excipient, je tiens à préciser que vous êtes un regroupement d'équipes et de terrains, et donc c'est important d'avoir identifié et précisé les questions et dimensions communes aux terrains divers, au-delà de communautés d'approches autour du pragmatisme. La piste d'écologisation des existences me semble intéressante et pourrait être creusée par d'autres équipes.

**Ludovic GINELLI (projet Cittep) :** J'ai une question pour le projet Écopiste : vous avez beaucoup insisté sur le fait que les publics sont assez différents au sein des lieux. Est-ce qu'il existe aussi des tensions entre personnes et entre lieux ? Si oui, sur quoi portent-elles et comment sont-elles régulées ?

**Anne GOUDOT (projet Écopiste) :** Tout d'abord, dans ce projet est bel et bien articulé autour de deux axes : étudier les lieux et étudier le nomadisme. Il n'est donc pas uniquement centré sur la question des circulations, qu'on aura plus de temps d'explorer dans la suite du projet.

En ce qui concerne les tensions, il y en a qui apparaissent de manière récurrente. L'articulation entre le monde nomade et le monde sédentaire crée des tensions. Dans les circulations qu'on observe, il y a deux grandes motivations. D'une part, ce que viennent chercher les personnes, c'est de la formation, et aussi de l'émancipation. Cela renvoie à un attachement extrêmement fort de certaines personnes pour certains lieux. Elles se sentent parfois responsables de certains lieux. Pour les personnes sédentaires, s'exprime une autre mesure de ces circulations, avec le sentiment que certaines personnes consomment les lieux... Il y aurait donc une incompréhension entre les personnes sédentaires et nomades. Plus largement, je vois assez peu de tensions. Il y a une tolérance très forte à la différence, entre les humains et les non-humains. La cohabitation de personnes très différentes se fait plutôt bien. Ça vient du fait que ce processus

d'émancipation est vu comme un objectif par beaucoup des gens qui sont dans ces lieux : on n'en est pas tous au même point, mais l'idée c'est de permettre à chacun de faire son chemin. Je m'attendais à trouver des lieux avec des formes d'entre soi, mais pas du tout. Les tensions s'expriment principalement par du mal-être, des difficultés à vivre.

**Thomas LAMARCHE (projet Tacite) :** La transition écologique est plutôt vue comme une forme d'adaptation à des transformations écologiques et systémiques qui nous renvoient aux notions d'économie de subsistance, d'économie populaire, l'une d'entre-vous à fait référence à l'Amérique du Sud et on peut penser aux travaux de Coraggio ou de Laville. Je trouve que c'est une vision particulière de la transition écologique qui est vue de façon adaptative, ou assez défensive. Ça renvoie à beaucoup d'autres choses que la transition écologique, par exemple une économie de la pauvreté. Est-ce que vous percez ces résonances avec des travaux plus anciens ?

**Bertrand BOCQUET (projet ACTE) :** J'ai une question par rapport au numérique et la mise en collectivité des acteurs individuels, ce qui est beaucoup lié aux intérêts. Comment les intérêts individuels vont converger vers une vision collective ? Est-ce que c'est nouveau ? Et surtout nouveau pour contourner les aspects institutionnels ?

**Clément MABI (projet Numactt) :** Effectivement, penser notre projet uniquement en termes de nouveauté n'est pas forcément le plus juste. Mais on a été surpris de voir émerger ces pratiques. Ces pratiques qui s'agrègent autour des formes de sociabilité sont très actives sur des questions de consommations. On voit des collectifs où les membres s'auto-encouragent collectivement à changer leurs pratiques. Les individus partagent leur expérience quand ils changent d'opérateur énergétique. On a vu toute une série de discussions collectives où les personnes expliquent comment ça s'est passé quand elles sont passées chez Ener'Coop... Du coup, ils se voient, ils organisent des rencontres, des réunions d'appartement pour travailler ensemble sur des questions : que faut-il regarder quand on change d'opérateur ?... On voit ainsi émerger de nouvelles formes de collaboration autour de la question de la consommation. Nous n'avions effectivement pas vu émerger ces formes-là au lancement du projet. La dynamique est effectivement peut être plus profonde et plus ancienne.

**Anne GOUDOT (projet Écopiste) :** Sur la conception de la transition écologique comme une adaptation, je ne suis pas sûr que ce soit ce que j'ai vu sur les lieux sur lesquels je suis passée. L'expérience que je fais, c'est que je vis une manière d'être au monde très différente. La relation aux autres, humains et non-humains, est très différente. La relation à l'autre, l'entraide est au moins aussi importante que les projets qui sont réalisés. Je réalise un basculement total lorsque je quitte le terrain et que je reviens à ma vie quotidienne. Tout le quotidien s'exprime dans d'autres manières de vivre et de faire : on n'est pas du tout sur une conception de la transition comme une adaptation.

**Geneviève FONTAINE (projet Tacite) :** Ma question s'adresse notamment au projet Numactt et porte sur la question des générations : les plus jeunes ne sont pas du tout sur Facebook, ils ont un système de compagnonnage qui passe par d'autres styles de réseaux... Est-ce que dans ce que vous observez sur vos terrains, où une génération très jeune se mobilise, vous percevez un effet générationnel, vous le prenez en compte... ?

**Patrice DIATTA (projet Démoster) :** Ma question porte sur les zones de gratuité. Je voulais savoir quels sont les profils des bénévoles qui travaillent dans les magasins. Par qui ou comment sont-ils payés ? Dans les magasins aussi, qui paye ? Finalement, comment expliquer que ça tient dans le temps ?

**Vincent LHUILLIER (projet Gratiférias) :** Concernant le profil des bénévoles, c'est très variable. C'est parfois des bénévoles « classiques » de la commune, qui s'investissent dans l'action sociale de la commune et qui sont mobilisées (logique d'entraide et de coups de main) ; d'autres fois, ce sont plutôt des personnes militantes, engagées dans la transition écologique (logique de militance). Dans tous les cas, dans ces initiatives de zones de gratuité, il n'y a de modèle économique. Le plus gros enjeu est souvent celui des locaux, qui est souvent mis à la disposition de la commune – dans certaines initiatives, il peut s'agir de squats, ce qui n'est pas le cas de nos terrains. Il n'y a donc aucun besoin financier, pas de logique monétaire. Certaines initiatives refusent même toute forme de subvention, au prétexte que cela revient d'office à rentrer dans la logique marchande.

Pour revenir sur l'acceptation de la transition écologique comme « simple adaptation », si les zones de gratuité s'inscrivent dans l'économie de la pauvreté, alors c'est qu'elles sont en échec ! Cela reviendrait à dire qu'elles ne sont là que comme moyen de charité et de partage des surplus des plus riches pour résoudre les problèmes des plus pauvres. Elles perdraient alors un des fils de leur logique et ce serait problématique. Une visée normative pour ces zones de gratuité, ce sont les économies populaires qui mobilisent des logiques d'entraide entre les habitants d'un même quartier. Ces zones de gratuité ne sont donc pas juste une « adaptation », mais elles ont bien une visée transformatrice des mentalités, des imaginaires... Leur force de frappe est beaucoup moins anecdotique, de par leur côté exemplaire et pédagogique, selon une économie de la transformation radicale. Mettre aujourd'hui au centre des préoccupations la question de la gratuité, la question de la valeur d'usage, la possibilité de se passer de la monnaie, ce n'est pas de l'adaptation.

Pour la question du passage d'un exercice pédagogique à une expérience qui tient dans la durée, je ne suis pas particulièrement bien placé pour répondre en tant qu'économiste (et non sociologue). Les organisateurs disent bien qu'il faut être dans la pratique de la circulation des choses, dans l'exemplarité, dans l'échange, sans juger. Cette idée vaut autant pour les personnes qui donnent que pour celles qui prennent. C'est l'économie du don qui ne doit pas être rabattue à sa forme charitable, mais bien être mise en tension avec la forme de l'échange marchand.

\*  
\* \*

Session n°2 :

Communs et composition du monde commun

## **II.1. DEMOSTER : DEMOCRATISER LA TRANSITION ENERGETIQUE ? SOBRIETE ET PRECARITE ENERGETIQUES DANS LES INITIATIVES DE TRANSITION : EMERGENCE, DIFFUSION ET IMPACT DES EXPERIENCES CITOYENNES DANS TROIS PAYS EUROPEENS, FRANCE, ESPAGNE ET ROYAUME-UNI**

---

*Coordinateur* : Renaud Hourcade

*Organismes participants* : CNRS Arènes, Rennes 1, IEP Rennes

*Présentation* : Renaud Hourcade, Doris Buu-Sao

### I. Présentation du projet

L'enjeu du projet Démoster est de réfléchir à la façon dont les initiatives de transition énergétique, centrées initialement sur la production d'énergie renouvelable dans un cadre coopératif sur les territoires, se sont mises à réfléchir au caractère inclusif de leur démarche et à faire émerger des enjeux autour de la sobriété énergétique et de la lutte contre la précarité énergétique. Il porte donc sur la question suivante : comment ces initiatives citoyennes ont-elles essayé de concilier, de faire converger « par le bas » un sujet qui est de plus en plus mis en débat dans la sphère publique (avec un caractère plus programmatique que matériel pour l'instant) : la conciliation entre environnement, solidarité et vulnérabilité ?

Nous sommes partis de l'idée qu'il y a de plus en plus de débats sur ce sujet dans les initiatives sur le terrain et nous avons proposé d'en faire une cartographie qui compare des pays aux contextes différents qui sont le Royaume-Uni, l'Espagne et la France. Nous cherchons ainsi à comprendre : les différentes manières dont ces sujets émergent et sont intégrées dans les démarches des initiatives ; le type d'innovation qui seraient mises en œuvre ; et les interactions de ces initiatives citoyennes avec l'action publique.

### II. Intégrer transition énergétiques, sobriété et lutte contre la précarité

Nous avons commencé notre travail par l'élaboration d'une cartographie qui consistait principalement à construire une base de données afin de clarifier les termes utilisés et le nombre d'initiatives prises en compte dans le projet. Nous avons constaté qu'un nombre non négligeable d'initiatives de démocratie énergétique affichent des ambitions dans le champ de la maîtrise des consommations et dans celui de la précarité énergétique, alors que très peu d'entre elles les mettent en œuvre. La cartographie porte sur l'ensemble des initiatives existantes au Royaume-Uni, en Espagne et en France : au Royaume-Uni, les initiatives qui croisent effectivement ces trois entées se comptent en dizaines, alors qu'en France et en Espagne elles se comptent en unités. Ce constat renvoie directement à la différence très forte des contextes et de la façon dont la précarité énergétique a été mise à l'agenda au Royaume-Uni depuis beaucoup plus longtemps, avec une forte inscription dans la politique publique notamment locale, alors que cette question est beaucoup plus récente en Espagne et en France.

### 1. Les principaux obstacles, facteurs d'échec

Jusqu'à présent, nous avons repéré trois principaux obstacles. Le premier porte sur la difficulté de réunir des domaines d'intervention ou d'action publique qui ont des trajectoires institutionnelles largement séparées. La production d'énergie renouvelable dans un cadre coopératif date des années 70 avait une ambition environnementale, une opposition à l'énergie nucléaire, visait aussi une réappropriation de la production communautaire régionale... La précarité énergétique est beaucoup plus tardive, elle se situe dans les domaines de la lutte contre les vulnérabilités et de l'aide sociale, dans les années 1990 au Royaume-Uni et plus tard en France. Ainsi, la connexion dans laquelle on se situe aujourd'hui, qui a été beaucoup travaillée depuis la crise des Gilets Jaunes, le Grenelle de l'Environnement, ou l'avènement de la « *just transition* » sur la scène internationale (ce concept vise à intégrer la question des vulnérabilités dans l'agenda des transitions, et à poser la question de savoir qui en tire des bénéfices et qui en paye les prix) est très récente. Ce contexte pèse beaucoup sur la façon dont les initiatives citoyennes définissent leur rôle, construisent un positionnement, interagissent avec des acteurs publics. Elles se situent dans une phase qui reste extrêmement floue, dans laquelle elles sont en construction. Dès lors, nous sommes invités à aller chercher et comprendre les ressources de créativité de ces initiatives pour arriver à traiter et convaincre sur des sujets qui ont des histoires déconnectées.

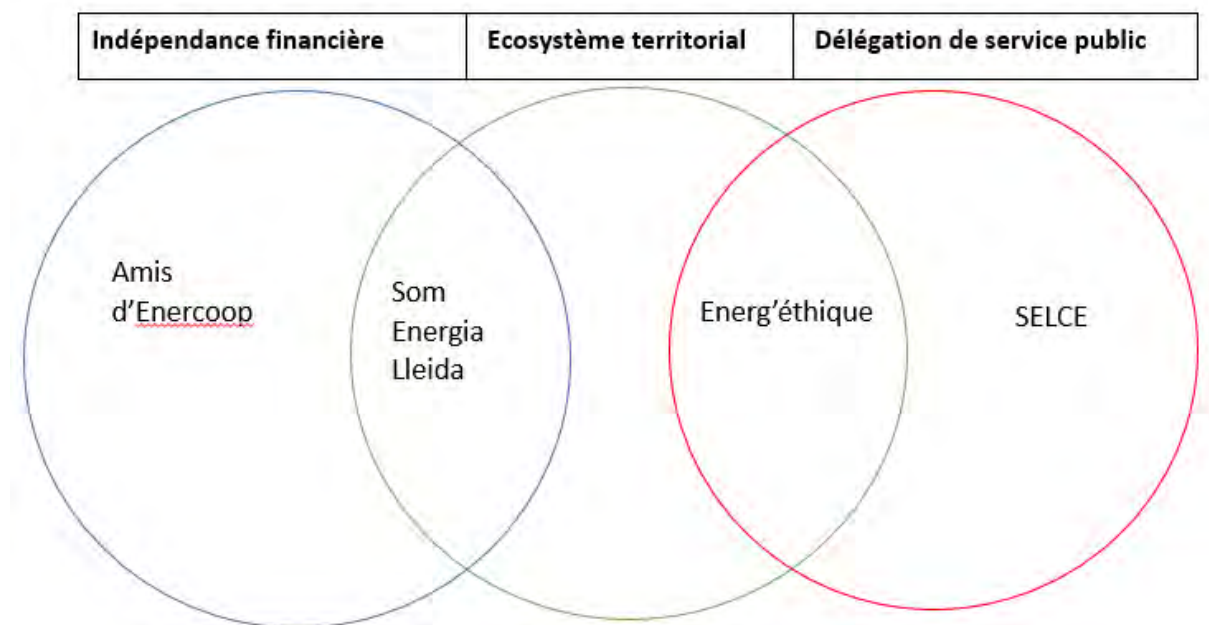
La deuxième difficulté, liée à la précédente, concerne la déconnexion des compétences nécessaires pour traiter les deux sujets en même temps. Quand un collectif souhaite monter une coopérative de production d'énergie, il peut s'appuyer sur un réseau, des financements, tout un encadrement institutionnel qui est déjà là, déjà prêt (on parle d'ailleurs de garanties, de structures en kit pour la transition énergétique). La seconde étape, pour développer une vision solidaire, tournée vers la vulnérabilité, nécessite des compétences situées dans un secteur complètement différent lié à l'aide sociale, à l'accompagnement familial... Cela nécessite donc un surplus de travail pour des bénévoles qui sont déjà en limite du temps qu'ils peuvent donner. Il n'y a donc pas d'expansion naturelle vers ce deuxième domaine.

Enfin, le financement nous est apparu comme un troisième obstacle extrêmement important. Nous pensions initialement que, s'agissant de coopératives de production d'énergie, ces structures étaient en situation de dégager des ressources propres par la vente d'énergie. La réalité que nous constatons c'est très peu le cas : ces coopératives ont effectivement des ressources financières, mais ces dernières sont extrêmement limitées, et elles sont par exemple insuffisantes pour financer un pôle d'accompagnement sur les questions de précarité énergétique. Ce problème se pose de manière récurrente et oblige les structures à aller chercher des financements ailleurs, dans des appels à projets, auprès de fondations... Ce qui demande encore du temps et qui s'avère finalement dissuasif.

### 2. Les facteurs de réussite

L'identification des facteurs de réussite s'appuie sur l'analyse de quatre collectifs qui ont en commun de fusionner des objectifs en termes de promotion de la coopération citoyenne dans le champ des énergies renouvelables et de préoccupation pour les vulnérabilités énergétiques : Les *Amis d'Enercoop* (niveau national, France), *Energ'éthique* (niveau local, France), *Som Energia Lleida* (niveau local, Espagne) et *SELCE* (niveau local, Royaume-Uni).

Nous avons développé un modèle qui permet de rendre compte du succès de ces quatre collectifs, modèle articulant trois pôles : l'indépendance financière, l'existence d'un écosystème territorial, la nature de délégataire de service public (cf. schéma ci-dessous). Les *Amis d'Enercoop* s'inscrivent pleinement dans le pôle « indépendance financière », dans la mesure où cette grosse structure coopérative brasse des revenus grâce à *Enercoop* qui constitue un fond d'intervention (Energie solidaire) permettant de dégager des fonds pour des projets particuliers. De la sorte, le collectif dispose d'une réelle indépendance financière. Dans le pôle « écosystème territorial », certains organismes très ancrés dans leurs territoires parviennent à mobiliser des compétences spécialisées en s'appuyant sur les réseaux existants (services sociaux, compagnons bâtisseurs...), ce qui leur permet de compenser leur manque de capacité en interne. Cela donne donc une valeur particulière au type de territoire sur lequel ces coopératives s'implantent et à l'histoire du territoire. Cette fusion des thématiques s'opère ainsi à travers une fusion des compétences d'associations ou de groupes qui étaient initialement disjoints. Cet écosystème territorial n'est cependant pas suffisant : il ne donne pas de ressources financières supplémentaires. La structure *Som Energia Lleida* s'adosse ainsi à une grande coopérative énergétique implantée au niveau national, Som Energia, alors qu'*Energ'éthique* met en œuvre des programmes de l'action publique par le biais de réponses à appels à projet qui leur permet d'obtenir des subventions sur leur territoire d'implantation (Communauté de communes, Conseil départemental...). Se pose ainsi la question de la délégation de service public et de la place de ces initiatives par rapport à l'action publique : sont-elles maitresses de leur propre agenda ? Ou, au contraire, doivent-elles rentrer dans des cadres, des conceptions, des représentations de ce que sont la transition et la précarité énergétiques ? Finalement, ce jeu des contraintes à la fois financières et en termes de compétences nécessaires limite fortement l'autonomie des initiatives.



DEMOSTER - Journée Cit'in 2019



### III. Quelle démocratie écologique ? Citoyenneté pragmatique et politisation

À partir de ce premier travail de comparaison de notre base de données, il est possible de distinguer deux tendances, deux approches de la démocratie écologique. La première est une approche plutôt pragmatique et dépolitisée de la « démocratie du faire ». On observe en effet des acquisitions individualisées de compétences pour faire face à des situations de précarité énergétique (en apprenant à changer son compteur énergie, à rénover son logement, à s'équiper différemment...). La question qui se pose alors est celle de la capacité transformative de ces initiatives focalisées sur les capacités et les compétences, sans forcément viser un horizon de transformation plus globale. La question est d'autant plus prégnante dans le cadre coopératif qui possède une histoire qui fait référence à une volonté de changement social. Ce décrochage historique entre les coopératives énergétiques et l'histoire du mouvement coopératif tient en partie à des effets d'opportunité dans les années 1990-2000 (financements et cadres institutionnels favorables) qui ont pu attirer des militants plus pragmatiques et professionnalisés que ceux qui étaient actifs par exemple dans le mouvement de lutte contre le nucléaire. Par ailleurs, l'objet en lui-même est particulièrement technique, ce qui peut favoriser l'intervention d'experts, la remise de soi dans les mains d'experts ou de professionnels, ce qui favorise également l'avènement d'approches pragmatiques. Dès lors, il s'agit globalement d'accompagner des clients, des consommateurs d'énergie, d'apprendre à jouer le jeu des marchés d'énergie, et donc de se poser en tant que citoyen-client. Cette première approche est toutefois à prendre avec des nuances : certains espaces *a priori* dépolitisés comme les « *energy cafes* » en Grande Bretagne peuvent être le lieu d'une repolitisation des questions énergétiques, dans le jeu des interactions<sup>22</sup>.

Nous observons une deuxième approche qui rend compte de la possibilité de repolitiser ces initiatives citoyennes. Les expériences des *Amis d'Enercoop* et de *Som Energia Lleida*, sans être dans un positionnement frontal et global du modèle énergétique actuel, rendent compte d'une possibilité de le questionner. Par exemple, pour *Som Energia Lleida* par le biais de participation et de mobilisations pour dénoncer les situations de précarité énergétique. Pour les *Amis d'Enercoop*, ce questionnement se traduit par une intégration dans des réseaux de lobbying et d'influence sur l'action publique dans le but de faire monter en généralité la question de la précarité énergétique. L'*Alliance contre la précarité énergétique* constitue un cas limite intéressant de repolitisation. Ce collectif, qui n'est pas une coopérative de production d'énergie renouvelable, est très actif sur la question des mobilisations face à la précarité énergétique. Son approche de la transition énergétique est très politisée, ce qui tranche clairement avec celles mises en avant par les coopératives : organisation d'assemblées mensuelles de personnes en situation de précarité énergétique, occupation de sièges sociaux de compagnies d'électricité, au cours desquelles les vitrines sont couvertes de tracts portant des messages critiques, rassemblements dans des espaces publics... Cette capacité à repolitiser la question de la transition énergétique s'inscrit évidemment dans un contexte histoire spécifique (espagnol et catalan, notamment concernant les mobilisations nées de la crise de 2008 et l'historicité du « mouvement des voisins », deux facteurs propices à la politisation des conditions matérielles de logement). Mais ce cas exemplaire de repolitisation n'est justement

<sup>22</sup> Mari Martiskainen, Eva Heiskanen et Giovanna Speciale, « Community energy initiatives to alleviate fuel poverty: the material politics of Energy Cafés », *Local Environment*, 2 janvier 2018, vol. 23, n° 1, p. 20-35.

pas une coopérative de production d'énergie renouvelable. Cet exemple pose bien la question de la capacité des coopératives à faire véritablement un lien avec la question des vulnérabilités sociales.

#### IV. Des questions conclusives

Dans quelle mesure peut-on réellement penser une approche, un questionnement plus structurel de la précarité énergétique de la part des coopératives d'énergie renouvelable ? Quel décloisonnement entre précarité énergétique et énergies renouvelables afin de penser une véritable transition énergétique qui soit socialement juste ? La reconduction d'une fracture implicite entre l'engagement des plus dotés et la logique de service pour les plus démunis est-elle inévitable ?

\*  
\*   \*

## II.2. TACITE : FORMES DE TRAVAIL ET DE COOPERATION, UNE CITOYENNETE ECONOMIQUE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

---

**Coordinateur** : Thomas Lamarche

**Organismes participants** : UMR-LADYSS, La Manufacture coopérative, SCIC TETRIS, SCIC MES, Institut Godin, UMR-GREDEG

**Présentation** : Nicolas Chochoy, Thomas Lamarche, Geneviève Fontaine,

### I. Présentation du projet

Le projet Tacite vise à travailler sur l'analyse et la comparaison d'initiatives mises en œuvre sur trois territoires : la région parisienne, le pays de Grasse et la région Hauts de France. Il ne s'agit pas de mener des formes d'analyse de pratiques sur ces initiatives (qui sont déjà réalisées depuis plusieurs années). Nous avons commencé par construire deux éléments communs : (1) les acteurs avec lesquels nous travaillons sur ces territoires sont des coopératives (des coopératives d'activité et d'emploi, des SCOP ou des SCIC) ; et (2) nous avons choisi comme angle d'analyser et d'interroger la citoyenneté économique et la transition écologique, notamment en rapport avec les formes de travail.

Ce projet se traduit par l'organisation d'Universités Éphémères : dans le cadre du programme Cit'in, nous organisons trois Universités Éphémères (la première à Paris en novembre 2018, la deuxième à Grasse en avril 2019, et la troisième sera organisée en novembre 2019 à Beauvais) pour avoir une base commune de travail sur les trois territoires.

### II. Les premiers enseignements

#### 1. Une transition écologique qui ne fait pas nécessairement sens

Le premier enseignement tiré des premières Université Éphémères est que la transition écologique ne fait absolument pas sens pour bon nombre des acteurs avec lesquels nous travaillons sur les différents territoires. Les coopératives avec lesquelles nous travaillons se reconnaissent d'avantage dans l'économie sociale et solidaire, dans l'économie solidaire, ou encore dans le mouvement coopératif. Cette absence de sens constitue une « surprise » parce que ces acteurs, avec qui nous travaillons depuis 10 ou 15 ans, portent des projets qui relèvent précisément de la transition écologique en pratique. Lors des Université Éphémères, certains acteurs évoquent ainsi : « travailler sur la transition écologique ? Ça tombe bien parce qu'on n'y a jamais réfléchi », « la transition écologique, c'est quoi ? »... Le lien, le dialogue ne se fait donc pas forcément entre transition écologique et formes de travail. Cet enseignement peut être intéressant à creuser, notamment dans le cadre de dispositifs d'incitation (publics ou privés) qui n'arrivent pas à toucher leur cible, précisément parce que les personnes que l'on cherche à toucher ne se reconnaissent pas de l'étiquette que l'on propose.

## 2. Une première tentative de typologie d'articulation entre transition écologique et formes de travail

Globalement, il se dégage quatre types d'initiatives :

- celles pour qui la transition écologique est clairement le moteur ou la finalité de l'activité. Pour ces initiatives, la transition écologique fait complètement sens, elles l'affichent dans les documents. Mais ces initiatives ne questionnent pas franchement les formes de travail, et dissocient clairement ces deux thématiques ;
- celles qui produisent des biens et services en lien avec la transition écologique, sans questionner leurs manières de faire en général. Elles ne s'interrogent pas sur leurs pratiques, la construction du projet... C'est la réalisation de biens et services qui fait le lien avec la transition écologique ;
- celles qui se centrent sur les manières de faire, d'organiser le travail, de coopérer, sans identifier les liens potentiels avec la transition écologique. Ces initiatives sont même dans l'ignorance de ce qu'est la transition écologique ;
- celles où la transition écologique est à la fois située dans les manières de faire, d'organiser le travail et de coopérer. Il s'agit ici des initiatives les moins nombreuses.

## 3. Au-delà de cette typologie

Nous rassemblons des initiatives dans des Universités Éphémères auxquelles participent finalement des personnes membres d'organisation (et non pas les organisations elles-mêmes). Nous apercevons un décalage entre les discours officiels des structures (portés par les leaders, les fondateurs...), les récits à destination des pairs (les autres coopératives par exemple) et la manière dont elles se présentent aux financeurs par rapport à la transition écologique. Ce décalage peut être induit par l'attente des institutions, notamment des financeurs.

Par ailleurs, il y a un décalage entre les discours de la structure porté par certaines personnes et la manière dont s'expriment les personnes qui en sont membres (il peut y avoir différents sociétaires, différents niveaux d'engagement au sein du sociétariat). Nous percevons des décalages de discours dans la manière de se représenter le lien entre ce qui est fait au sein des coopératives et la transition écologique. Par exemple, certaines structures peuvent afficher que la transition écologique est une finalité, que tout est pensé et organisé par rapport à celle-ci ; alors qu'à l'intérieur, certains membres considèrent qu'il est suffisant que leur production soit en accord avec le marché de la transition, sans questionner ni la manière dont ils vont avoir eux-mêmes des liens avec la transition, ni ce que cela signifie pour leurs pratiques. Il y a un décalage entre les objets qui sont portés, les discours généraux portés sur la manière de reconfigurer les liens au travail, les rapports de subordination... et l'utilisation parfois utilitariste de la coopérative d'activité et d'emploi pour porter certains projets. Certaines personnes ne se rattachent ainsi qu'à un tout petit bout du récit collectif. Au-delà de cette typologie sur les structures, nous sommes en train d'explorer une deuxième typologie qui porterait sur le positionnement des individus au sein de ces structures.

## 4. Des tensions qui apparaissent

La situation la plus courante, ce sont des acteurs qui ont du mal à appréhender simultanément la transition écologique et la question des formes de travail, voire même à se dire qu'il existe un lien entre ces deux dimensions. La question centrale qui émerge alors est celle du lien

individu – collectif, question posée à la fois par le travail en lui-même et par la transition écologique. Trois grandes formes de tension ont été identifiées jusqu'à présent :

- des tensions ressenties par toutes et tous qui sont générées par des modes d'organisation du travail salarié et bénévole dans les organisations participante. Ces tensions renvoient à la recherche de solutions plus ou moins collectives et plus ou moins coopératives ;
- des tensions ressenties individuellement qui sont générées par les enjeux de la transition écologique. Ces tensions renvoient à la recherche de solutions individuelles et collectives et de pratiques, elles aussi plus ou moins individualisées et plus ou moins coopératives ;
- des tensions entre des finalités assignées, choisies ou subies par les individus et des organisations dans lesquelles ils opèrent, par rapport notamment au fonctionnement du capitalisme financiarisé (mise en place récente par le gouvernement du paiement-résultat).

#### IV. Conclusion

Au niveau du travail à trois, nous avons constaté que nous n'avons pas du tout les mêmes approches de la recherche-action sur les trois terrains. Le projet Tacite est ainsi l'occasion de questionner nos trois manières d'appréhender la posture entre acteurs et chercheurs, et de réfléchir à ce qu'elles nous renvoient, notamment en termes d'organisation du travail, de posture du chercheur vis-à-vis des questions de la transition...

\*  
\*   \*

## II.3. EXPLORER LA DIMENSION INFRAPOLITIQUE DE LA TRANSITION

### TROIS MODALITES D'EXPERIMENTATIONS DEMOCRATIQUES EN MILIEU URBAIN

---

*Coordinateur* : Rémi Eliçabe

*Organismes participants* : GRAC

*Présentation* : Amandine Guilbert

#### I. Présentation du projet et hypothèses

##### 1. Cadrage général du projet

Le cadrage général de notre recherche s'articule autour de trois points. Le premier porte sur la transition et les milieux de vie. La transition est pour nous toujours située. Notre recherche s'inscrit en ce sens dans la logique des recherches actuelles sur la globalisation, qui analysent ces phénomènes globaux depuis leurs points d'ancrage, depuis des milieux de vie (impliquant donc des non humains) et les interconnexions qui s'établissent entre eux. Le deuxième point concerne la pluralisation de la transition. Quand on parle de transition, on pourrait s'imaginer une trajectoire linéaire, allant d'un état à un autre, or la recherche sur la transition doit prendre en compte l'incertitude quant aux formes et aux modalités d'une transition écologique. Pour cela, il nous faut interroger la notion même de transition à partir de la manière dont la perçoivent les acteurs de terrain et à partir de leurs inventions locales. Enfin, nous nous intéressons à la multiplicité des modes d'expérimentation politiques et écologiques. Les traits communs des expérimentations retenues sont l'ancrage dans des milieux de vie, la possibilité d'une transformation à plus grande échelle, une capacité à projeter autour d'eux une proposition d'aménagement du territoire, de provoquer un halo de reconfigurations des mondes vécus, depuis une trajectoire d'expérimentation. Une expérimentation politique réussie tient à sa capacité à franchir les obstacles qui se dressent sur son chemin, à mettre en relation des éléments disparates autant que des êtres réputés incompatibles ou divergents, mobilisés ailleurs que là où nous les attendions.

Notre proposition consiste à articuler dynamique de l'habiter et déploiement de la transition. Cette proposition nous semble forte parce qu'elle implique deux incommensurabilités apparentes : entre expérience ordinaire et expérimentation d'une part, et d'autre part entre deux conceptions de l'émancipation, l'une détachée des appartenances et des attachements primaires (mais réputée capable de transformer à grande échelle), l'autre comme manière d'être en prise sur son environnement (réputée quant à elle seulement capable de transformer son environnement immédiat). La question qui s'est donc posée à nous tout au long de cette recherche est la suivante : moyennant quelles instrumentations, quels investissements de formes les conditions d'un habiter ou les modalités d'existence ancrées en un milieu donné, peuvent devenir un terrain d'expérimentation et d'accomplissement situé pour des transformations décisives ou nécessaires en matière de transition écologique ?

Trois sites sont en cours d'étude : (1) une coopérative d'habitants (Chamarel) construite en périphérie de la métropole lyonnaise et intégrant au cœur de son projet à la fois le souci de la qualité environnementale et celui de son fonctionnement démocratique ; (2) le site des Murs à Pêches à Montreuil, qui est un vaste espace vague et sous tension, et qui se trouve impliqué

dans deux modalités de transition très différentes et en grande partie contradictoires : en tant que confronté aux dynamiques de densification de la première ceinture parisienne et en tant que site d'émergence de nouvelles pratiques urbaines relevant de la transition écologique (économie circulaire, agriculture urbaine, traitement de parcelles polluées); et (3) un dispositif d'intéressement mettant aux prises des syndicats de copropriétés avec la problématique générale de l'écorénovation, sur le périmètre de Lyon métropole également.

## 2. Les hypothèses du projet

Quatre hypothèses ont été formulées au lancement du projet :

- Expérimenter, c'est redéfinir tous les termes de l'expérimentation : la politique, la citoyenneté, l'écologie et la transition. C'est troubler les catégories déjà faites et les cadres de pratiques institués, mais aussi performer, soit accomplir ce qui est visé *chemin faisant*.
- Les situations étudiées présentent chaque fois des nouages originaux, des communications singulières. Les médiations prolifèrent pour donner sens et inventer de nouvelles manières de penser, de faire, mais aussi de sentir : des médiations techniques, des opérations de traduction, des innovations institutionnelles, un travail de remédiation ou de bricolages, des appropriations pratiques, des manières de faire attention, de se rendre sensible.
- Les expérimentations impliquent des configurations variées d'engagement politique, qui ne se disent pas nécessairement dans les termes de la citoyenneté, et une pluralisation de la notion même de démocratie.
- L'habiter (en tant qu'attention située), et les médiations techniques sont deux registres d'une politique du faire. Notons, qu'il ne s'agit pas de « petites choses » ou d'un supplément d'âme de la politique mais d'outils indispensables à la reconfiguration des mondes vécus (à ce titre nous ne parlons plus d'infra-politique, car l'infra suppose le supra, or nous pensons que la politique ancrée traverse les échelles). On le conçoit en contrepoint au registre de la participation citoyenne (qui demande du détachement et du confinement).

## II. Les premiers résultats et les dépacements des hypothèses initiales

Nous avons identifié quatre « découvertes », quatre résultats principaux qui émergent de notre première phase de terrain. La première découverte a trait à la conception de la temporalité qui traverse ces expérimentations : là où on pourrait s'attendre à trouver quelque chose qui configure le futur visé, c'est bien plutôt à un brassage des temps auquel on assiste. La deuxième découverte est liée au rapport des expérimentations à leur environnement institutionnel. Le concept de « friction » proposé par Anna Tsing rend bien compte de dynamiques mêlant de manière inextricable conflit et collaboration. La troisième découverte tient au branchement original entre rapport sensible au monde et expérience technique. Et enfin, la quatrième découverte a trait à la place prise par l'économie dans ces expérimentations, à travers des montages économiques éclectiques et étonnants. Dans cette présentation, nous mobiliserons les deux terrains les plus expérimentaux : les Murs à Pêches à Montreuil et la coopérative d'habitants Chamarel.

## 1. Le brassage des temps

En parlant de brassage de temps, nous soulignons le fait que les expérimentations étudiées ne relèvent pas d'une histoire progressiste, au sein de laquelle elles constitueraient une avant-garde ou elles se donneraient comme des précurseurs. D'une part, elles sont caractérisées par leur incertitude et leur inachèvement, d'autre part, elles mettent en jeu et mêlent constamment des éléments anciens issus d'histoires diverses et des éléments de nouveauté.

### ***A. L'exemple de Chamarel***

À Chamarel par exemple, plusieurs des habitants sont des militants historiques de Vaulx-en-Velin. Ils ont participé au montage d'une école publique à la pédagogie Freinet, se sont impliqués localement dans les luttes de sans papier. Il est clair que ces expériences d'organisation et de réflexion, notamment autour des enjeux de l'éducation populaire, sont une ressource importante pour l'expérimentation en cours. Ils puisent notamment dans ces expériences des vieilles méthodes qui ont fait leur preuve (pour se parler, construire un projet ensemble, collaborer). De façon plus large, pour ces retraités, l'expérience d'une vie (expérience affective, mais aussi professionnelle) est une ressource constamment actualisée au présent. Jean, par exemple, qui a travaillé dans le bâtiment est aujourd'hui référent sur les questions de bâti. Ou dans un autre registre, l'expérimentation à Chamarel mêle les matériaux les plus ancestraux (terre, paille) avec les méthodes les plus en pointe.

### ***B. L'exemple des Murs à Pêches***

Dans les Murs à Pêches (MAP), les couches de temps affleurent à même le paysage : on peut y appréhender d'un coup d'œil les murs hérités des horticulteurs présents aux XVIIIe et XIXe siècles, les infrastructures industrielles du XXe siècle, l'habitat d'après-guerre des gitans, la réappropriation du site par les associations depuis la fin des années 1990 (jardins permaculturels, théâtre de plein air, sculptures futuristes en acier, hackerspaces, cultures de fruitiers). Les couches de temps se retrouvent également dans le sol, avec une multitude d'objets enfouis et de pollutions accumulées au fil du temps. Les couches de temps s'apprécient aussi à même la culture des fruitiers. Les cultures telles qu'elles sont expérimentées mêlent des objectifs de conservation des techniques héritées du passé (ensacher manuellement les fruits pour éviter qu'un certain papillon pondre son œuf à l'intérieur, orner les fruits grâce à la technique du pochoir...), des objectifs de conservation de variétés anciennes aussi, à des éléments de réinvention, en matière de dépollution des sols, mais aussi de méthodes de culture (au travers d'apprentissages nouveaux que font les jardiniers, liés à la permaculture notamment). Les techniques anciennes sont revisitées à l'aune des enjeux présents pour répondre à la catastrophe à venir.

## 2. Les frictions

Nous empruntons à Anna Tsing plusieurs concepts pour rendre compte des expérimentations étudiées au premier rang desquels celui de friction. Pensé au départ pour décrire des relations interculturelles complexes en Indonésie, le concept de friction convient particulièrement bien pour rendre compte de situations dans lesquelles différentes conceptions de l'écologie et de la politique sont mises en tensions. En parlant de friction, nous voulons mettre en exergue le fait que les expérimentations étudiées ont recours à des modalités conflictuelles et collaboratives, et ce en même temps et parfois même successivement avec les mêmes acteurs. Nous voulons montrer qu'un tel processus, tout ambiguë, paradoxal et étrange soit-il donne lieu à des formes créatives d'interconnexions.



### ***A. L'exemple des Murs à Pêches***

Dans les MAP, les collaborations contingentes d'acteurs mus par des intérêts contradictoires et conflictuels sont monnaie courante. L'un des exemples les plus manifestes de cette dynamique est celui du festival des MAP organisé en 2018 qui s'est transformé en manifestation d'opposition à un projet immobilier prévu à la frontière des MAP, lauréat du concours du Grand Paris et soutenu par la municipalité, le projet EIF. L'événement a suscité une très large adhésion et plusieurs milliers de personnes ont défilé dans les rues du Montreuil ce jour-là. Mais en parallèle à cet événement, les associations collaborent au jour le jour avec les chargés de mission de la municipalité, agissent de manière coordonnée pour entretenir et reconstruire les Murs abîmés, accompagnent la mission diligentée par la municipalité pour recenser les espèces végétales et animales de la zone, parlementent pour maintenir leurs baux, ou bien encore, répondent aux appels à projet pour obtenir de nouvelles parcelles ou en définir l'usage. De son côté, la municipalité alterne elle aussi entre une position publique de valorisation de l'action des associations et une position conflictuelle plus discrète. Un exemple de sa position ambiguë tient dans le refus qu'elle a opposé à un projet inter-associatif de créer une forêt fruitière de conservation dans les MAP mais pour re-proposer quelques mois plus tard, en son nom, un projet similaire à l'échelle de la ville (autre exemple : la maison des MAP, très critiquée lorsqu'elle a été mise en place mais très utilisée maintenant par les associations, comme salle de réunion notamment).

### **3. Sensible et technique**

Au cours de cette première phase d'enquête, un nouage original nous est apparu entre le registre sensible et le registre technique. Nous pensons ici à la fois au rapport sensible que les acteurs entretiennent avec des matériaux et des techniques mais également à la prise en compte dans le choix même des matériaux comme dans la mise en œuvre de ces techniques de sensibilités qui n'en relèvent pas à priori (en particulier d'ordre politique et éthique).

### ***A. L'exemple de Chamarel***

Les expérimentations se caractérisent par des combinaisons à chaque fois singulières d'expertises techniques et de sensibilités. À Chamarel, l'enjeu consiste à construire une communauté d'expériences depuis des histoires et des trajectoires différentes. La dimension combinatoire, le complexe expérimental se manifeste donc sous le motif récurrent de l'enchevêtrement, entre des éléments techniques et des éléments sensibles, personnels. En s'instituant en maître d'ouvrage, l'ensemble des coopérateurs participe en s'auto-formant mais aussi en tenant compte fortement des sensibilités des uns et des autres (le besoin de lumière, le sens donné au partage de tel ou tel espace ou la circulation entre tel et tel autre, une sensibilité féministe qui est prise au sérieux...).

### **4. L'économie**

Lorsque l'on parle de transition écologique, le thème de l'économie est omniprésent. On le retrouve généralement sous deux motifs en miroir inversé, comme deux faces d'une même pièce : d'un côté une « nécessaire » économisation de la transition (via le marché du carbone notamment) et, de l'autre, sous le mode de l'incompatibilité radicale entre économie et écologie. Sur nos terrains, ce motif de l'économie apparaît sous des formes plus hétéroclites et mixtes qui échappent à un partage net entre transition capitaliste et anti-capitaliste.

### ***A. L'exemple des Murs à Pêches***

Le motif de l'économie apparaît de manière très forte sur le terrain des MAP comme économisation de la ville, sous un mode bien spécifique que l'on a appelé dans une enquête

précédente la métropolisation par le bas (que la sociologie urbaine nomme « la ville malléable » ou bien « l'urbanisme temporaire »). Ce mode d'économisation prend place dans des espaces vagues ou en friche, faiblement valorisés, là où il est complexe, incertain et très coûteux d'entreprendre de grandes opérations d'urbanisation. Les acteurs publics et économiques s'appuient sur des « petits acteurs », bien implantés sur le territoire, pour le transformer, ils favorisent par exemple l'implantation temporaire de collectifs, d'associations et de start-ups (culturelles, environnementales, innovantes) via des baux précaires. C'est une forme d'économisation des interstices, typique de l'urbanisation des friches industrielles. Mais, à la différence d'une métropolisation par le haut (ou pour le dire autrement, des grandes opérations d'urbanisme), la métropolisation par le bas ne totalise pas l'ensemble du territoire concerné, elle laisse vacants de nombreux interstices, elle laisse également du jeu aux « petits acteurs » pour définir leurs propres attentes, leurs propres conceptions de l'économie, de l'écologie et ce qu'ils veulent pour leur quartier. Toujours en nous inspirant des travaux d'Anna Tsing, nous nommons désormais ces espaces des *zones périmétropolitaines*, en écho à la notion de « péricapitalisme », qu'elle mobilise pour désigner des processus économiques qui sont à la fois dans et en dehors du capitalisme.

Un exemple intéressant de ce point de vue est celui du Sens de l'humus, une association qui est là depuis longtemps, mais qui est en cours de transformation. Il s'agit d'un jardin solidaire orienté permaculture, créé par une association issue des mouvements pour la décroissance, et restée très radicale dans ses valeurs. Ils reçoivent ainsi des personnes en insertion, mais sans objectif d'aller vers l'emploi. Ils accueillent les gens pour jardiner tranquillement, prendre le temps, se reposer, soit à contre-courant des injonctions du moment. Une fois par an, cette équipe de salariés qui bossent comme des fous, parce qu'elle fait aussi tourner la moitié des composteurs de pieds d'immeuble de la ville de Montreuil et reçoit de nombreuses écoles pour des ateliers divers, organise une fête de la paresse. Fred, son directeur, collectionne les chansons sur ce thème.

Mais pour faire tourner tout ça, ils ont quand même maintenant neuf salariés, ils doivent constamment aller à la recherche de subventions, faire et refaire des dossiers... Et ils sont tellement lassés de ça, ils en ont tellement marre de devoir rendre des comptes sur leur activité qu'au moment où on les retrouve cet hiver, ils viennent de lancer une nouvelle activité de production de semis d'aromatiques et de plantes sauvages en pots pour cesser de dépendre des subventions liées à l'activité d'insertion. Elles vont être cultivées en hors-sol dans des grandes serres. La liberté de mouvement, la capacité d'agir est perçue comme plus grande dans un régime économique que dans un régime subventionné. Cette action est bourrée de paradoxes et d'ambiguïtés, c'est ce qui la rend particulièrement intéressante.

\*

\* \*

## **II.4. CAPACITES D'INITIATIVE ET D'EXPRESSION DES TRAVAILLEURS AGRICOLES SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE RELATIVE AUX PESTICIDES (CITTEP)**

---

**Coordinateur-riche-s** : Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli (Irstea Bordeaux)

**Organismes participants** : Irstea Bordeaux, ETBX et Université Bordeaux-Inserm, UMR 1219 BPH, équipe Epicene

**Présentation** : Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli

### I. Une perspective analytique centrée sur les capacités des travailleurs

Ce projet s'intéresse aux capacités d'initiative et d'expression des travailleurs agricoles dans leur rapport aux pesticides. Il mobilise un cadrage analytique centré sur la notion des capacités des travailleurs agricoles.

Les pesticides constituent un enjeu central de la transition écologique et leurs usages sont l'objet de dispositifs d'action publique de plus en plus nombreux. Pour autant on ne peut que constater l'augmentation des ventes. Dans le même temps, l'usage des pesticides et leurs effets sanitaires font l'objet d'un débat public très nourri, qui s'est fortement intensifié depuis la diffusion du documentaire « Cash Investigation » en 2016. Dans ce débat public, la voix des travailleurs agricoles est finalement peu audible. Face à ce constat, nous formulons la question suivante : cette faible audibilité de la voix des travailleurs agricoles n'est-elle pas la résultante de capacités qui seraient entravées ?

La notion de « capacité » renvoie aux travaux d'Amartya Sen (2000) qui, dans sa théorie de justice sociale, propose de dépasser l'acception commune de « capacité » puisqu'il invite à considérer les capacités comme recouvrant la liberté de choix de suivre ses valeurs et ses propres préférences et de réaliser ces préférences. En sociologie, Zimmermann (2013) a utilisé cette notion en s'intéressant aux capacités professionnelles. Elle a montré que celles-ci sont liées à l'environnement de travail. Les travaux de Jean-Pierre Darré (1996) centrés sur la notion de « capacité d'initiative » sont également mobilisés dans le cadre de ce projet.

### II. Les capacités des travailleurs agricoles : un double enjeu de justice

Tout d'abord, il est important de souligner que l'exposition des travailleurs agricoles aux pesticides renvoie à un double enjeu de justice : d'une part cette exposition aux pesticides est peu visible, et d'autre part les travailleurs agricoles sont rendus responsables de leur propre exposition aux pesticides. Les capacités des travailleurs agricoles renvoient également à deux enjeux de justice. Tout d'abord, au niveau sociétal, il y a une responsabilisation des travailleurs agricoles sur leur propre exposition, mais on peut alors se demander, s'ils ont les capacités à endosser la responsabilité qui leur est imputée ? Ont-ils la capacité à exprimer leurs problèmes de santé ? Ont-ils la capacité à exprimer collectivement leurs préoccupations relatives à

l'utilisation de pesticides et rechercher des solutions pour les résoudre ? Nous formulons alors l'hypothèse suivante, selon laquelle ces capacités sont inégales. Le projet sera l'occasion de mener deux comparaisons : entre salariés agricoles et exploitants agricoles (comparaison de statuts), puis entre la viticulture et la maïsiculture (comparaison de filières).

Le deuxième enjeu de justice est centré sur l'inégale capacité à participer au débat public. À notre sens, cette inégale capacité provient du cadrage de la problématique pesticide qui est en décalage avec la façon dont les travailleurs agricoles se questionnent et sont préoccupés par l'usage des pesticides.

Ce projet s'appuie sur une méthodologie de recherche-action qui traduit une posture engagée des chercheurs·e·s. C'est aussi un choix méthodologique qui permet d'éprouver et faciliter ces capacités dans un objectif d'*empowerment*. Nous cherchons ainsi à mettre en place deux dispositifs d'*empowerment* : (1) un dispositif (ergotoxicologie et ethnologie du travail) qui institue un groupe de viticulteurs avec leur famille autour de la détection des expositions aux pesticides ; (2) un deuxième dispositif (sociologie) qui rassemble deux groupes de viticulteurs et de salariés agricoles pour réfléchir collectivement et répondre à leurs propres préoccupations sur les pesticides.

### III. Les premiers résultats

Les premiers résultats sont centrés sur ce qu'ont commencé à produire ces premiers dispositifs pour recadrer le problème des pesticides en partant du point de vue des travailleurs agricoles.

#### 1. Structuration des (in)capacités des travailleurs viticoles

L'hypothèse d'une gestion du risque par la responsabilité individuelle qui contribue à la mise en incapacité des travailleurs agricoles est largement confirmée par les cadrages à large échelle des politiques de gestion du risque (Plan Écophyto, CertiPhyto...) qui mettent l'accent sur les bonnes pratiques individuelles, par la médiatisation des pesticides... La question des zones de non-traitement très médiatisées depuis cet été produit un cadrage sur la santé des riverains et induit une réponse centrée sur le non-traitement. En réaction, l'habitat est alors pensé comme incompatible avec toute forme d'agriculture, et donc *in fine* l'opposition entre travailleurs agricoles et habitants s'en trouve exacerbée.

Il est intéressant de noter que des cadrages alternatifs sont proposés, notamment par des associations anti-pesticides, pour remettre en question cette notion de non-traitement et proposer, à la place, l'instauration de systèmes agricoles alternatifs, notamment en agriculture biologique.

Par ailleurs, le cadrage de la santé au travail renvoie au second plan la question du risque chimique par rapport à d'autres risques. En Gironde, les syndicats (y compris les syndicats de salariés) participent au confinement de cette question des risques chimiques, et c'est le risque des TMS qui est beaucoup plus mis en avant. Plus généralement, les risques professionnels de santé sont tacitement intégrés au contrat de travail, le risque est alors couvert par l'Assurance maladie, la question de l'exposition devenant ainsi secondaire. De plus, la santé environnementale, les risques environnementaux pour la santé bénéficient d'une meilleure audience politique et médiatique que la santé au travail.

## 2. Des phénomènes de renforcement des capacités des travailleurs agricoles

Malgré ces facteurs de mise en incapacité des travailleurs agricoles, les choses commencent à bouger. Des collectifs anti-pesticides voient le jour en Gironde pour porter la voix des travailleurs parmi d'autres. Deux d'entre eux sont portés par des proches de victimes travailleurs agricoles (salarié ou agriculteur). Tous travaillent en réseau avec des ONG, des médecins, des chercheurs, des syndicats agricoles minoritaires. Ils mènent des actions pour instaurer et rééquilibrer le rapport de force en mettant à l'agenda la question des pesticides, y compris la question de santé des travailleurs agricoles. Par exemple est posée la question du délai de ré-entrée des travailleurs agricoles sur les parcelles agricoles.

Sous l'effet de l'action de ces collectifs, il y a une publicisation des risques pour la santé. Mais on observe malgré tout une mise sous silence persistante des travailleurs agricoles, notamment parce que les institutions agricoles et leurs relais discréditent ces lanceur·se·s d'alerte sur la forme (violence, irrationalité...) et participent à un blocage de la mise en débat. Les relations professionnelles entre viticulteurs donnent à voir une faible entraide, et plutôt une concurrence, ce qui ne favorise pas la mise en débat et la réflexion collective sur cette question. Les salariés, quant à eux, s'expriment moins facilement depuis qu'il y a eu ces manifestations et ces actions, du fait de pressions qui auraient été exercées par certains employeurs. Certains viticulteurs redoutent que débattre de l'exposition des salariés aux pesticides accroissent la pénurie de main d'œuvre, quand les élus syndicaux salariés, eux, restent en retrait de cet enjeu, parce que le risque chimique serait moins prioritaire selon eux.

## 3. Les travailleurs viticoles, des capacités sous conditions

### ***A. La détection des expositions par les viticulteurs et leur famille (ergotoxicologie et ethnologie du travail)***

Les conditions de ce dispositif visaient à co-construire la mesure de l'exposition avec les travailleurs en portant une attention à leurs savoirs et en allant jusqu'à partager l'expertise entre praticiens et experts. Ce dispositif a ainsi conduit à une redéfinition du dispositif initial. La renégociation a notamment porté sur le souhait des viticulteurs de porter attention à la situation globale, ce qui a amené à négocier la sortie des familles et conjoint·e·s du dispositif qui étaient perçu·e·s comme une pression supplémentaire. Le dispositif a ainsi été redéfini et il a permis une réflexion collective effective, qui a produit des solutions. La situation jugée prioritaire a été modifiée en proposant du matériel agricole en brevet libre de droit pour pouvoir être adapté par chaque travailleur. Un support pédagogique est en cours de réalisation suite à ces réflexions. Des capacités ont pu émerger de ce dispositif. Se pose encore la question de l'influence du statut des participants à ce dispositif : pourrait-on faire la même chose avec des salariés agricoles qu'avec les chefs d'exploitation, relativement autonomes, qui ont participé à ce dispositif ?

### ***B. Les capacités des travailleurs à exprimer et solutionner collectivement leurs préoccupations relatives aux pesticides (sociologie)***

Le groupe n'est pas encore mis en place, mais des entretiens préalables ont été menés. Il ressort que sur certaines communes les dynamiques locales sont plus favorables, moins concurrentielles, avec des réseaux d'entraide entre agriculteurs et des municipalités plus ouvertes à ces enjeux-là. Pour autant, dans ces entretiens, le risque santé reste difficile à

aborder : on perçoit bien que la gestion individuelle du risque est intériorisée, et que la mise sous silence de cette question fonctionne. Par ailleurs, l'implication des interlocuteurs professionnels, et notamment de la Chambre d'Agriculture qui pourrait porter ces groupes, n'est pas encore acquise. Dans ces conditions, se pose vraiment la question de la place de la santé dans ces futures discussions collectives.

#### IV. Perspectives

À ce stade du projet, nous sommes face à des difficultés « opérationnelles » qui sont révélatrices de la structuration des (in)capacités d'initiative des travailleurs, de tous les facteurs bloquants, structurels qui se posent au niveau des travailleurs agricoles. Nous ne sommes pas encore en mesure de préciser si ces facteurs sont différenciés en fonction des statuts des participants et des filières. Cette question sera investiguée avec la poursuite du projet.

\*  
\*   \*

## DISCUSSION DE LA SESSION 2

---

**Vincent LHUILLIER (projet Gratiférias) :** Pour le projet Tacite, quels exemples de formes d'organisation du travail pourraient être en lien avec la transition écologique ? C'est sur le contenu des projets ? Sur le fait qu'on travaille chez soi ? Finalement, pourquoi êtes-vous surpris ?

**Geneviève FONTAINE (projet Tacite) :** On avait posé cette hypothèse qui s'était exprimée dans les premiers séminaires du programme Cit'in où, à chaque fois que l'on parlait d'économie, on parlait essentiellement des modes de consommation, parfois des modes de production, mais rarement de l'existence de liens éventuels entre des formes d'organisation du travail ou des attentes et des aspirations par rapport à cette organisation du travail et aux formes de coopération. Finalement, il est possible d'identifier trois niveaux d'interrogation : (1) le niveau individuel où se pose la question du lien entre travail autonome émancipateur et revenus ou niveau de vie ; (2) le niveau de la coopération où se pose la question de la coopération inter-structure, multi-partenaire à l'échelle d'un territoire ; et (3) le niveau sur les trajectoires d'organisation, d'inter-coopération, où se pose la question de ce qui se transmet aussi bien sur le volet économique que sur le volet organisationnel. On parlait de l'idée que ce lien transition écologique / organisation du travail était un impensé... mais notre étonnement, c'est que ce n'est pas un impensé. Au-delà de l'impensé, les premières Universités Éphémère ont montré la difficulté de penser ce lien : les acteurs n'y arrivent pas, même quand on prend le temps d'essayer de le faire.

**Lydie LAIGLE (participante) :** Je me questionne sur le lien social/écologie... En quoi les recherches peuvent se positionner dans ce questionnement ? À plusieurs reprises, on a évoqué la question de la vulnérabilité qu'il est intéressant de resituer dans une approche transversale : la vulnérabilité énergétique peut renvoyer à la vulnérabilité d'exclusion du logement, de condition de vie, d'exclusion au logement... Pour appréhender le lien social/écologie, il est important de ne pas extraire la vulnérabilité de ces conditions de production sociale. Par exemple, dans nos territoires d'Aubervilliers, on voit bien que certains quartiers d'habitat social qui ne sont pas du tout sensibilisés à la cause environnementale, bien qu'ils la subissent de plein fouet, parce qu'ils cumulent des affiliations parentales avec des conditions d'alimentation précaires, des conditions de logement précaires... toutes ces conditions se cumulant.

Un autre de mes questionnements porte sur l'aspect transformationnel de la transition écologique. Je me demande dans quelle mesure la transition est transformative ? Et de quoi ? Du rapport au politique ? Du rapport à l'action publique ? De visions du monde, de référentiels, du rapport aux autres ? Ces questions s'adressent aussi à nous-mêmes, chercheurs : comment replacer la transition dans son caractère transformatif ou transformationnel dans nos énoncés, dans nos manières de repositionner ces initiatives, de repositionner la transition écologique y compris dans les référentiels de l'action publique, y compris dans les rapports entre citoyens et élus.

**Rémi BARBIER (programme Cit'in) :** Pour le projet Tacite, est-ce que dans ce que vous dites de la difficulté des acteurs de s'approprier ou de se sentir concernés par la transition écologique, il y a un rejet du discours, du programme, de la dimension institutionnelle de la

notion même de transition écologique ? Là où ils ne sont pas forcément indifférents aux enjeux de la transition écologique, ils pourraient présenter un certain rejet de ce programme qui porte un certain nombre de valeurs et qui définit une certaine vision de ce qu'est la transition écologique. Finalement, comment les acteurs que vous rencontrez se saisissent, et s'approprient ou rejettent la notion de transition écologique ?

Pour le projet Démoster, y a-t-il une dimension processuelle dans les initiatives sur l'émergence de la préoccupation de la précarité énergétique : on commencerait par la production d'énergie pour soi, et ensuite, dans la dynamique du projet, émergerait la préoccupation de précarité sociale, d'en faire bénéficier l'extérieur ?

**Laurence GRANCHAMP (projet Excipient) :** Ma question va dans le même sens que celle de Rémi : est-ce que les acteurs ne perçoivent pas trop la transition écologique comme une notion institutionnelle ? Cette question renvoie aussi à la posture du chercheur : est-ce que nous, en tant que chercheurs impliqués dans des démarches participatives, nous nous considérons comme faisant partie de la transition écologique ?

**Geneviève FONTAINE (projet Tacite) :** Il y a trois cas très différents ! À Grasse, on est dans une coopérative dont la transition écologique est une porte d'entrée du projet. Même là, on se rend compte qu'il y a beaucoup de mal à questionner le travail invisible, le travail bénévole, les formes d'organisation, les contraintes demandées aux salariés de dépasser leur poste de salarié pour aller vers un engagement militant... c'est l'impensé du travail qui se révèle. À Paris, c'est tout le vocabulaire institutionnel autour de la transition qui est impensé... ce qui relève plutôt de postures et comportements individuels des personnes. Dans le troisième terrain, on est encore dans l'organisation, et là on rencontre des acteurs qui se revendiquent de la transition écologique, et d'autres pas. Il y a donc un problème d'appropriation de ce vocabulaire et du programme institutionnel qui est derrière. Se pose notamment la question de savoir si on ne revient pas uniquement à l'enjeu de la transition énergétique en oubliant les dimensions sociales qui sont derrière ? Dans tous les cas, il ne faut pas perdre de vue que ça ne veut pas dire que les personnes ou les organisations n'identifient pas ces enjeux de transition écologique !

**Thomas LAMARCHE (projet Tacite) :** On a pensé ces Universités Éphémères en trois temps. Tout d'abord, la question de la transition écologique à l'échelle du travail et des formes d'organisation du travail. Pour ceux qui étaient préoccupés par la question du travail, il s'agit de créer une démarche d'acculturation à la transition écologique, sans revenir sur l'approche normative de la transition écologique qui s'impose à nous. Enfin, lors de la dernière Université Éphémère, nous abordons un des chaînons manquants du travail coopératif : la manière dont nous travaillons en inter-coopération.

**Nicolas CHOCHOY (projet Tacite) :** Pour les acteurs, cette question de la transition écologique, on ne sait pas d'où ça vient, c'est des mots-clés (adaptation, durabilité, innovation...). C'est juste que ça ne fait pas sens pour eux ! Ce n'est pas tant qu'ils ne s'y sont jamais intéressés.

**Laurence GRANCHAMP (projet Excipient) :** Qu'est-ce qui est nouveau dans votre travail ?



**Thomas LAMARCHE (projet Tacite) :** On a effectivement plein d'éléments qui ne sont pas nouveaux et qui résonnent particulièrement avec des travaux du XIXe siècle, notamment sur l'organisation critique de la salarisation du XIXe, et maintenant sur une critique de la désalarisation actuelle. Il y a une dynamique critique qui n'est effectivement pas radicalement nouvelle. Cela étant, les préoccupations portant sur la qualité de vie des produits, sur les processus de production, sur l'insertion dans la circularité, dans le fonctionnement ou le réusage sont des préoccupations nouvelles qui n'existaient pas ou pratiquement pas il y a 20 ans. Finalement, ce qui nous intéresse, c'est comment se font les bricolages : quels arrangements avec différents types de financement, de réseaux, de production... On assiste à des recombinaisons, des bricolages...

**Geneviève FONTAINE (projet Tacite) :** Par rapport à cette notion de recombinaison et de bricolage, il faut préciser que nous travaillons avec des personnes qui cherchent des formes différentes, moins radicales que dans certains milieux alternatifs. Elles cherchent à maintenir des fonctionnements quand même traditionnels.

**Nicolas CHOCHOY (projet Tacite) :** Pour le dire encore différemment, ces personnes souhaitent articuler, cumuler liberté et sécurité.

**Renaud HOURCADE (projet Démoster) :** Pour la dimension processuelle, on constate sur nos terrains que la précarité énergétique est affichée, mise à l'agenda dès le début, mais elle est finalement abandonnée ou non-mise en place. Il existe une réelle préoccupation de ne pas faire d'une coopérative une dynamique de préemption par les riches, mais bien de viser une intégration des dimensions sociales, notamment de la précarité énergétique.

**Anne GOUDOT (projet Écopiste) :** Dans quelle mesure le mouvement des coopératives est traversé par différents courants ?

**Thomas LAMARCHE (projet Tacite) :** Oui, effectivement, toute l'économie sociale et solidaire, et le mouvement des coopératives en particulier, est traversée par des courants très différents.

**Gilles VERPRAET (participant) :** Ma question s'adresse à l'équipe CITTEP : est-ce que vous imaginez de mettre en place des petits groupes de discussion, ce qui nécessiterait de couper les réseaux existants et de faire presque un travail au corps à corps...

**Jacqueline CANDAU (projet CITTEP) :** On s'inspire beaucoup des travaux de Jean-Pierre Barré sur la mise en place de groupes de discussion. Il s'inscrivait dans une critique de la méthode diffusionniste qui consiste à s'appuyer sur les innovants et les leaders en pensant que s'ils mettent en œuvre une innovation, ça ferait tache d'huile. Sa méthode visait à contrecarrer ce qu'il appelle un « racisme de l'intelligence ». Il invite donc à se situer au plus près des relations interindividuelles des praticiens. Ce sont bien ces principes qu'on remobilise dans le projet CITTEP.

Ainsi, dans certaines communes du Blayais, bon nombre de viticulteurs sont à la fois producteurs, mais également transformateurs et indépendants. Ils sont donc en concurrence. Certaines initiatives nous font penser qu'il y a un substrat pour tenter la mise en place de ce

type de groupes de discussion collective avec tous les agriculteurs de la commune, et pas seulement ceux qui sont pré-identifiés comme innovants.

**Laurence GRANCHAMP (projet Excipient) :** Dans le projet Infra-Pol, il y a plusieurs éléments qui font écho à nos terrains. Mais vous n'avez pas pris comme un obstacle le fait de ne pas avoir une seule thématique centrale... Comment vous avez réfléchi vos terrains ensemble ? Comment avez-vous fait ?

**Amandine GUILBERT (projet Infra-Pol) :** Pour nous, la thématique centrale c'était l'infrapolitique qu'on appelle autrement maintenant. Les pratiques des expériences quotidiennes dans une coopérative d'habitat, ou dans une copropriété, ou aux Murs à Pêches, nous semblent être le moyen de circuler entre des expériences effectivement très différentes, mais où l'inscription dans un territoire donné est structurante. Même aux Murs à Pêches où ils ne dorment pas, les gens habitent bien le territoire, ils s'interrogent sur le lieu de vie qu'ils désirent construire et voir naître dans cet espace-là. Ces questions ne sont pas si éloignées de celles que peuvent se poser des habitants qui s'interrogent sur les formes d'habitats qu'ils souhaiteraient construire. Tous les problèmes qu'ils affrontent font déjà partie intégrante de l'objectif : il n'y a pas de différence entre le processus, le vécu de l'expérience en cours et l'objectif visé. Dans nos trois terrains, il n'y a pas de différence entre un objectif qui serait « ce que seront ces expériences dans 20 ans » et ce que les personnes vivent aujourd'hui.

Les expérimentations sont menées au jour le jour et tiennent compte des forces en présence, des mondes dont sont porteurs les uns et les autres, des expériences passées... Chacun vient avec ses expériences et sont parties prenantes des objectifs visés. Sur aucun de ces terrains, la question de la transition n'est posée comme telle, dans ces termes là... mais ce n'est pas un obstacle pour nous parce que l'intérêt de ce projet est précisément de regarder comment les gens parlent d'écologie et de politique.

**Jacqueline CANDAU (projet CITTEP) :** Ca m'a intéressé que vous annonciez avoir pris de la distance par rapport à la notion d'« infrapolitique ». Est-ce à dire que vous abandonnez complètement la visée politique de ces expérimentations ?

**Amandine GUILBERT (projet Infra-Pol) :** Non, pas du tout ! La politique est centrale dans notre projet, sous des registres très différents ! On parlait, au lancement du projet, d'« infrapolitique », mais aujourd'hui, on se demande si le terme n'est pas contreproductif. En effet, ce terme implique du supra-politique et une opposition entre les deux, alors que pour nous, les enjeux politiques globaux sont contenus dans les expériences locales. Ça se joue y compris dans les rapports avec le politique institué. Par exemple, dans la coopérative d'habitants, ils ont dû négocier avec la mairie, la Région, la métropole de Lyon pour pouvoir monter leur projet. Il y a eu énormément de négociation avec le politique, ce n'est pas un habitat qui est complètement détaché des enjeux globaux. Ils sont aussi faire valoir pour la ville de Vaux-en-Velain, sur les projets de construction, sur les techniques d'isolation paille, ils sont dans les enjeux énergétiques et d'isolation. On ne voulait plus utiliser un concept qui renvoie à l'idée d'une sous-politique qui serait celle de l'habiter et qui serait distincte d'une politique plus méta, globale sur d'autres enjeux.

**Rémi BARBIER (programme Cit'in) :** Toujours pour le projet CITTEP, observez-vous une articulation, un embrayage vers d'autres thématiques, au-delà de l'habitation ? Y a-t-il, là encore, une dimension processuelle avec une évolution progressive vers une diversité de préoccupations (éco-rénovation, création de l'espace urbain, gestion de l'habitat partagé...) ?

**Amandine GUILBERT (projet Infra-Pol) :** Sur les expériences de copropriété que l'on a étudiées, on en est encore à une phase d'amorce. On n'a donc pas encore travaillé sur un temps plus long. C'est plutôt la négociation du démarrage du travail d'éco-rénovation que nous avons observée pour l'instant. En revanche, sur les coopératives d'habitants, c'est effectivement pensé dès le départ

**Rémi BARBIER (programme Cit'in) :** Il y a des initiatives pour accompagner, structurer ces copropriétés pour les amener vers une sorte de gestion durable de leur espace commun.

**Amandine GUILBERT (projet Infra-Pol) :** Ça fait partie des enjeux initiaux pour les coopératives d'habitants. Pour les copropriétés, le point de bascule se fait au niveau des travaux d'éco-rénovation. On peut imaginer, si l'enquête se poursuit, de regarder ces dynamiques / articulations.

\*  
\*   \*

Session n°3 :

Articulation entre initiatives citoyennes et  
politiques publiques

### III.1. PLANIFICATION URBAINE, PARTICIPATION ET TRANSITION ECOLOGIQUE. ENSEIGNEMENTS DU SUIVI-EVALUATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAILLANS

**Coordinatrice :** Sabine Girard

**Organismes participants :** Irstea

**Présentation :** Sabine Girard et Solyane Dard

#### I. Présentation du projet, problématique et méthode

##### 1. Présentation du projet

Ce projet de recherche-action porte sur la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saillans qui a été réalisée au moyen d'ambitieux dispositif participatif. Cette présentation sera axée sur le dispositif participatif du panel citoyen. Ce choix paraît pertinent, notamment au regard de l'actualité et du lancement prochain de la Convention citoyenne sur le climat, afin de discuter des notions d'engagement et de désengagement des participants, des trajectoires, des facteurs et des formes de (dés)engagement des citoyens dans un dispositif comme le panel citoyen. Cette présentation s'appuie en grande partie sur un travail réalisé au printemps 2019 par Solyane Dard, étudiante en sociologie à l'Université de Tours.

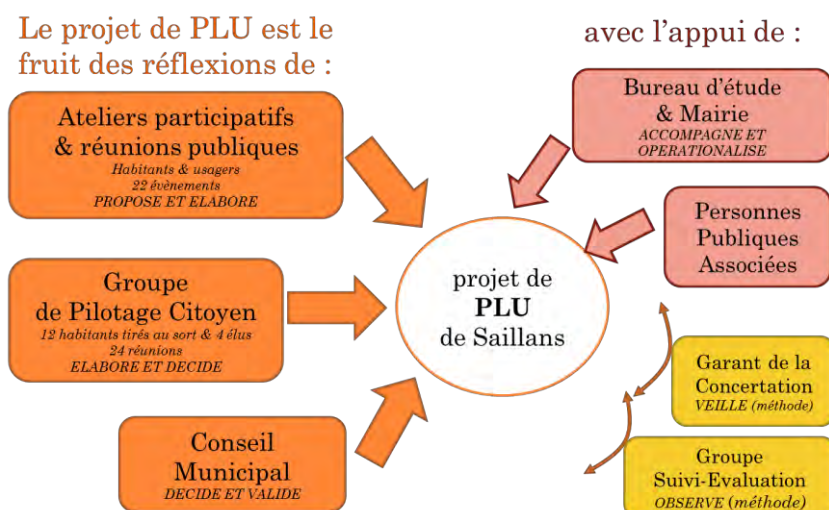


Figure 1 : Présentation du dispositif participatif de révision du PLU de Saillans.

Source : Auteures

Cette expérimentation ne peut pas nécessairement être qualifiée de « citoyenne » parce qu'elle est à l'initiative de et située dans l'institution : la Mairie de Saillans, qui a la particularité d'être issue d'une liste citoyenne, et qui met en place depuis six ans une gouvernance collégiale et participative. Ce projet de la mairie vise à renverser la posture classique de l'élus, avec une certaine horizontalité entre gouvernants et gouvernés et avec la construction, chemin faisant, du projet politique avec les habitants.

Un PLU est un outil réglementaire de planification stratégique à l'échelle locale, typique de la politique publique française. Il vise à réaliser un diagnostic de l'état et des enjeux de la

commune, à définir de grands objectifs de développement et aménagement de la commune sur la base d'un scénario d'urbanisation, et enfin à décliner ces objectifs en un règlement et un plan de zonage. Pour la révision du PLU de Saillans, un Groupe de Pilotage Citoyen (GPC) a été constitué. Il comprend pour les  $\frac{3}{4}$ , un ensemble d'habitants tirés au sort, et pour  $\frac{1}{4}$  es élus. Ce dispositif mixte est l'instance décisionnaire du processus de révision du PLU, sur l'ensemble de sa durée (soit plus de deux ans). Il s'appuie sur de la matière travaillée avec l'ensemble des habitants dans le cadre d'ateliers participatifs. À la fin du processus de décision, le Conseil municipal a pris l'engagement moral d'entériner les décisions prises par le GPC.

## 2. Problématique et méthode

Pour cette présentation, centrée sur le GPC, nous nous intéressons à la question suivante : Comment et en quoi l'expérience de participation au GPC produit-elle des formes d'engagement (ou désengagement) différenciées pour ses membres ? Pour y répondre, nous mobilisons de manière complémentaire une approche structurelle et compréhensive, autour de deux hypothèses principales : d'une part, les (dés)engagements sont fonction de la rencontre entre le dispositif lui-même (offre de participation : modalités de participation concrètes, caractéristiques organisationnelles) et les dispositions et positions sociales des membres citoyens du GPC ; d'autre part, ils sont aussi fonction de la rencontre entre le dispositif et le sens que donnent les membres citoyen à leur participation au GPC ainsi que leur interprétation subjective de l'offre de participation (fonctionnement, contenu décisionnel, déroulement etc.). Dans les deux cas, une attention est portée aux contextes : différentes échelles (micro, méso, macro) et champs divers (social, politique, institutionnel, etc.) dans lesquelles ils se déploient.

Le travail a consisté à analyser d'un côté l'offre de participation, et de l'autre la réception de cette offre, en mobilisant des méthodes d'observation, de suivi des participants, d'analyse des comptes rendus, des documents du projet, d'entretiens semi-directifs, d'auto-évaluation, de débriefing... Nous espérons ainsi tirer des enseignements portant sur les formes, les logiques et les trajectoires de (dés)engagement, sur la reconfiguration des formes de l'action publique, et sur les contradictions entre participation citoyenne et défis écologiques.

## II. L'offre de participation

### 1. Des finalités en tension

Initialement, la mairie a souhaité réviser son PLU à la fois par obligation réglementaire, mais aussi pour porter un projet un peu plus ambitieux en termes de vision stratégique pour le village et d'inclusion des citoyens dans la prise de décision. Cette révision du PLU renvoyait donc à des objectifs politiques de renforcer et améliorer la démocratie locale (à l'image du modèle de gouvernance mis en place à la mairie), et de s'inscrire dans la transition écologique pour sensibiliser aux enjeux (localement, c'est essentiellement les enjeux de production d'énergie renouvelable, de mobilité et d'alimentation) et de favoriser les changements de pratiques. Au-delà de ces objectifs politiques, des objectifs gestionnaires étaient posés, qui portaient sur l'amélioration de l'action publique de planification territoriale : faire un « bon PLU » au regard des normes nationales et un PLU « applicable et appliqué » localement, ainsi que sur la crédibilité de l'expérience participative de Saillans (vis-à-vis d'autres échelles et partenaires de l'action publique).

On aperçoit une certaine ambivalence des finalités et un double défi. Tout d’abord, entre objectifs gestionnaires et objectifs politiques, il est possible d’être « sage » en se contentant d’appliquer les normes nationales ou d’être plus subversif. De plus, il est nécessaire de trouver un équilibre entre l’objectif démocratique et l’objectif environnemental : qu’est-ce qui est négociable ? Qu’est-ce qui ne l’est pas ? Quel est l’horizon fixé ? Jusqu’où s’inscrit-on dans la transition écologique ?

Il est important de rappeler certaines spécificités du dispositif (le GPC) mis en œuvre : ce groupe était constitué d’un public mixte (à la fois des habitants tirés au sort et des élus) et le projet politique n’était pas défini à l’avance, il était à construire. Ce dispositif avait pour objectif de renforcer la démocratie locale, d’améliorer l’action publique de planification territoriale en visant la recherche de l’intérêt général dans un modèle délibératif et de recherche de consensus (ce qui a pu être un frein à l’expression de points de vue privés), et de s’inscrire dans la transition écologique (à travers des ateliers de sensibilisation aux enjeux énergétiques et des outils d’accompagnement aux changements de pratiques).

## 2. La mise en œuvre concrète

Il y a eu 39 événements organisés avec la population, avec un total de 434 participants différents (sur une population totale de 1 300 habitants), sous des formes variées (réunions publiques réunions de quartiers, visite de terrain, maquettes, ateliers vidéo, etc.). Au sein du GPC, 32 réunions ont été organisées (dont 20 obligatoires) auxquelles un taux de 80% de présence en moyenne a été observé.

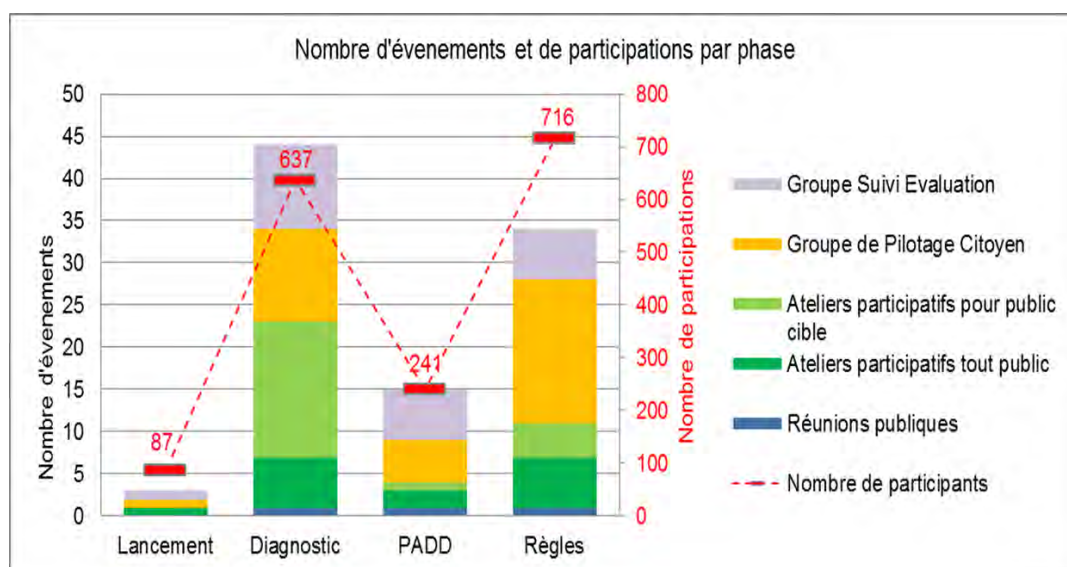


Figure 2 : Participation à l'ensemble des activités du dispositif participatif de révision du PLU de Saillans.

Source : Auteurs

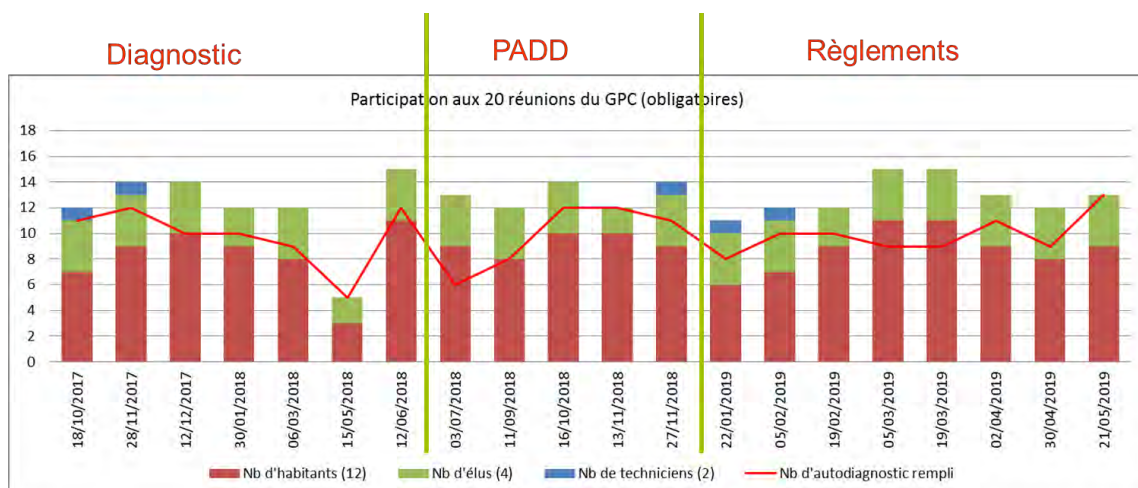


Figure 3 : Participation au Groupe de Pilotage Citoyen de la révision du PLU de Saillans.  
Source : Auteurs

En termes de résultats, cette révision du PLU a abouti à une diminution nette de la surface constructible conséquente : on est passé de 29 hectares constructibles en 2008 à moins de 7 hectares en 2019, avec une densification importante de l'habitat pour poursuivre la dynamique de croissance démographique. Il est intéressant de noter que ce changement correspond exactement à ce que les normes nationales requièrent. Pour les habitants, c'est un changement radical de mode d'habitat, car il devient nécessaire de passer de l'îlot individuel avec pavillon, piscine et parking privé... à de l'habitat groupé ou semi-groupé, avec espaces communs.

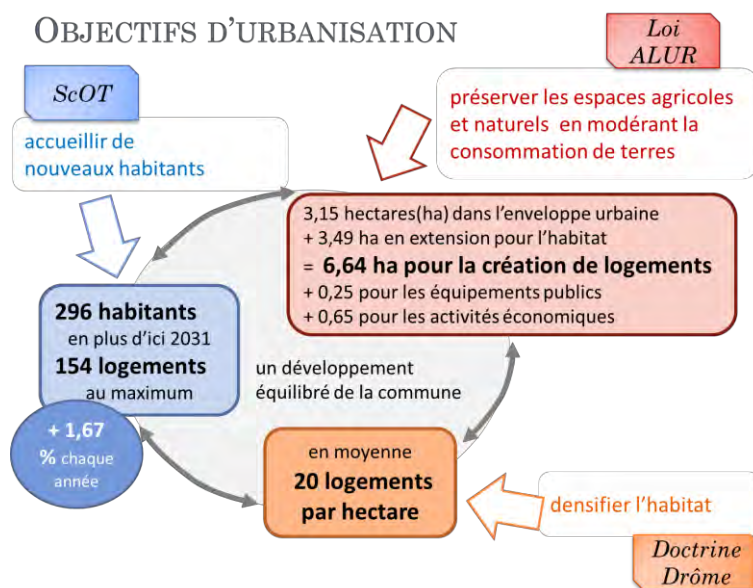


Figure 4 : Schéma des objectifs du futur PLU de Saillans (résultant du dispositif participatif).  
Source : Auteurs

Une des plus grandes difficultés rencontrées porte sur la confrontation entre cette participation élevée et le caractère très technique et centralisé du champ d'action de l'urbanisme. En particulier, un point de blocage essentiel a été, dans un souci de participation, de rendre transparent toutes les règles du jeu, parmi lesquelles l'interprétation de la loi (les doctrines départementales des services de l'État sont rarement rendues transparentes, car elles reposent sur des calculs plus ou moins fins, plus ou moins techniques...). Cette absence de transparence a provoqué une certaine méfiance de la part de certains participants.



### III. La réception de l'offre de participation

Les motifs initiaux de participation sont liés à l'appartenance générationnelle, aux réseaux de sociabilités et à l'appartenance territoriale, et enfin aux parcours de vie, que ce soit la profession ou le lieu de résidence. Nous avons pu distinguer deux profils-type qui se dégagent au regard du rapport des participants à la décision. Un premier profil-type renvoie à une « citoyenneté engagée » (auquel se rattache principalement les habitants les plus jeunes) où l'on porte une idéologie politique à la fois de l'inscription dans des objectifs environnementaux plus élevés, mais aussi de défense de la participation comme acte décisionnel. Un deuxième profil-type se dégage qui renvoie à une « citoyenneté de devoir » (auquel se rattache les habitants les plus âgés) où l'on souhaite s'inscrire dans le cadre : c'est bien d'interroger les habitants, mais c'est aussi bien qu'à la fin de ce soient les élus qui décident car ils ont été élus pour ça. Ainsi, pour les participants qui étaient plutôt porteur d'une citoyenneté engagée, la pression temporelle, la technicité et le centralisme du champ de l'urbanisme apparaissaient comme des freins, voir des facteurs de désengagement, (dans la mesure où ces éléments induisent des modalités de participation ne permettant pas pleinement la constitution d'un groupe décisionnel).

Nous avons également observé des troubles de la légitimité pour la quasi-totalité des membres du GPC, pour différentes raisons, facteur de désengagement. Pour certaines personnes, pourtant très engagées, leur légitimité est remise en cause au regard de certains « anciens » ancrés dans le village. Une autre personne a senti son identité territoriale illégitime car étant arrivée très récemment dans le village. Pour d'autres, ce sont les craintes de représailles de la part du reste de la population qui viennent troubler leur légitimité à porter une décision. Une autre source de ce trouble tient à la tension entre (1) porter une ambition idéologique (de transition énergétique) et (2) porter une ambition démocratique en voulant représenter au mieux la population et donc de se conformer à ce qu'on estime être porté majoritairement. Cette estimation repose sur des connaissances variables pour chacun, selon, d'une part, la participation aux ateliers grand public et d'autre part les réseaux de sociabilité existants par ailleurs. Enfin, ce trouble est lié in fine à l'adhésion requise, mais du coup contestée par certains, aux valeurs et principes sous-jacents au dispositif : la dilution les frontières entre gouvernants et gouvernés qui ferait que la ligne politique serait co-construite entre élus et citoyens et les décisions co-portée.

Enfin, il est important de noter qu'aucun membre du GPC, engagé ou pas engagé, n'a souhaité prendre la responsabilité des décisions devant l'ensemble des habitants. Ils ont pris les décisions, mais ils n'ont pas voulu les porter publiquement. Ce sont toujours les élus qui ont pris le relai et qui ont porté ces décisions, même s'il était transparent pour tout le monde que ces décisions émanaient du Groupe de Pilotage Citoyen.

### IV. Enseignements et perspectives

Au terme de cette démarche participative de révision du PLU, et en première approximation, on pourrait dire que pas grand monde n'est satisfait de ce qu'énonce le PLU en termes de consommation d'espace foncier : d'un côté, certains pensent qu'il est trop restrictif pour le développement du village, de l'autre, certains pensent que l'ambition écologique n'est pas assez forte. Par contre, une entité est très satisfaite : c'est l'État (ses services déconcentrés), qui considère le PLU comme exemplaire, en termes d'application des orientations réglementaires

actuelles. Finalement, l'impression est que ce dispositif participatif a permis de faire un travail de pédagogie et de la communication, que les autorités publiques ou les partenaires de la planification urbaine (bureau d'étude, bailleurs sociaux, ...) font insuffisamment, tout au moins, dans le cas de petites communes rurales. Mais cet énorme dispositif participatif n'aurait-il servi qu'à cela ? N'a-t-il abouti qu'à du « consensus mou », qui est une critique classique dans le champ de la participation. A ces questions, il convient d'analyser avec plus de finesse les productions et les effets du processus participatif, non seulement sur la décision publique, mais également sur les individus. En particulier, c'est au contraire un « compromis dur » qui semble s'être forgé, se traduisant par : (1) la montée en compétence politique de la population (capacité à comprendre les enjeux et s'exprimer dans le champ politique ; ex : pluralité des formes d'expressions spontanées et qualité des débats tenus) ; (2) l'affirmation et même le renforcement de points de vue contradictoires et argumentés pour le développement du village mais aussi sur la gouvernance municipale (ex : création d'un collectif d'opposition au PLU préfigurant les futures élections municipales sur ces deux sujets) ; (3) l'appropriation des enjeux et de la réglementation produite (en particulier en matière énergétique), facteur de son respect ultérieur (ou de son non-respect, mais en connaissance de cause) ; (4) l'identification collective d'enjeux pour le village, non réglés dans la révision du PLU, et faisant d'ores et déjà l'objet de nouvelles requêtes de participation de la part de la population (ex : quelle agriculture sur le village, en lien avec l'alimentation et la santé ; ex : création d'un Groupe Action Projet « pesticide »).



**Figure 5 : Illustrations du dispositif participatif (exemples d'outils mobilisés).**  
*Source : Auteurs*

\*  
\*   \*

## III.2. ACTE : APPROPRIATION ET COMMUNS DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE PAR LA RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

---

*Coordinateur* : Bertrand Bocquet

*Organismes participants* : CNAM, CNRS, Université de Lille, Université de Lyon, Université de Montpellier, Hesam Université

*Présentation* : Bertrand Bocquet

### I. Présentation, hypothèses et méthode

La transition énergétique pose un certain nombre de défis en termes d'incertitudes, de controverses, d'intérêts et d'impacts collatéraux sur le climat, la santé ou encore l'alimentation. Dans ce projet, nous concevons la transition énergétique comme une mise en mouvement, une action. Se pose alors la question de la relation action-connaissance. Cela nécessite d'avoir un état réflexif permanent avec les acteurs. Il convient aussi de répondre au manque de recherches transversales et impliquées en proposant de nouvelles formes de recherche coopérative, en lien avec les sciences participatives.

Le projet ACTE constitue un pari de la faisabilité de coopérations chercheurs-acteurs dans des configurations autonomes et polycentriques avec un objectif d'accélération de la transition énergétique. Les hypothèses initiales du projet sont les suivantes :

- l'importance de contextualiser fortement les problématiques de recherche ;
- l'adoption d'un point de vue comparatif dans l'analyse (en prenant des configurations de terrain différentes) ;
- la capacité des configurations participatives a permis une meilleure appropriation des enjeux de la transition énergétique, d'une part par les aspects socio-cognitifs et le partage de pratique, d'autre part par les aspects décisionnels de l'action individuelle, collective et/ou publique, et enfin par la transformation des rapports entre les collectifs d'acteurs engagés et les acteurs économiques et publics ;
- la nécessité d'avoir un lien fort entre les chercheurs et les acteurs.

Ce projet s'inscrit dans le programme Cit'in à travers la notion de démocratie du faire et les articulations entre l'agir citoyen et l'action publique (en recherche). Plus spécifiquement, ce projet s'inscrit prioritairement dans l'axe 8 du programme Cit'in qui porte sur les nouveaux formats de recherche pour la coopération entre chercheurs et acteurs de la transition.

Le projet ACTE regroupe six terrains constitués par des zones urbaines denses. Quatre terrains abritent des initiatives citoyennes, et deux des initiatives institutionnelles. Dans chaque terrain d'initiatives citoyennes, nous avons mis en œuvre une démarche de recherche action participative (RAP) pour : (1) aller de la co-construction d'une question de recherche (ce projet), et poursuivre la démarche avec l'acquisition et l'analyse de données, et aboutir à des prises de décision et des développements de l'action ; et (2) tester la validité de la méthode par sa stabilité et sa pertinence sur un objet sociotechnique. Des liens avec la notion des

« communs » ont été envisagés, à travers une gouvernance partagée dans les nouvelles communautés engagées (tiers-lieu) et des visées de valorisation socio-économique alternative. Le collectif de recherche est composé de six villes, dont Montpellier et Lyon qui ont bénéficié d'un soutien financier plus important que les quatre autres villes (Lille, Nantes, Paris et Rennes). Ce collectif regroupe une diversité disciplinaire (STS, sciences de l'éducation, urbanisme, sciences politiques, écologie, médiation scientifique...). Les dispositifs d'enquête mis en œuvre sur ces terrains partent de la démarche RAP pour créer les conditions d'un travail coopératif, s'ancrer dans un lieu, dans la cité, et développer une méthodologie habile (voir les travaux de Jacques Chevalier (au Canada) et de Sylvie Blangy (en France)). Une réflexivité sur les situations participatives est également mise en œuvre, à travers des enquêtes par entretiens semi-directifs, des observations participantes et des examens des ingénieries participatives.

## II. Les premiers résultats

### 1. À Lyon

L'objectif est de construire une problématique sur l'habitat et l'énergie, en s'appuyant sur une communication ciblée vers une communauté qui travaille déjà sur la transition énergétique. Cette démarche est ainsi tournée vers l'action dès son lancement et a donné lieu à la réalisation de quatre ateliers participatifs ouverts à la société civile. Ces ateliers ont donné lieu à la mobilisation d'une vingtaine d'outils de la RAP. Le nombre de participants est passé de 45 au départ à une dizaine à la fin. Trois groupes se sont constitués, dont deux qui restent actifs jusqu'à la fin de cette démarche.

Cinq principaux résultats peuvent être identifiés :

- un de ces groupes a élaboré un cahier des charges opérationnel de recherche-action sur les matériaux bio-sourcés pour une résidence pressentie et est prêt à s'engager pour la suite ;
- la rigueur méthodologique est associée à une adaptation permanente au contexte ;
- les prises de décision par consensus / consentement ne produisent pas forcément de démarches innovantes ;
- les experts ont été perdus en cours de route lors de cette démarche ;
- les participants expriment un vif intérêt pour le processus collectif, qui renvoie à la dimension des communs introduite via la gouvernance des projets.

### 2. À Montpellier

L'objectif de la démarche est d'accompagner des actions de citoyens d'un quartier urbain qui sont prêts à s'engager dans la transition énergétique. Un partenariat s'est ainsi monté entre des chercheurs de l'Université de Montpellier et l'association de quartier Sud-Babote qui organise régulièrement des rencontres citoyennes. Au cours du projet, d'autres acteurs associatifs se sont mobilisés, comme Oxfam ou le Pacte civique. Cette démarche s'est articulée autour de cinq ateliers publics qui ont mobilisé jusqu'à une quarantaine de participants, de plusieurs réunions de travail avec des bénévoles pour la préparation des événements public, et de réunions du groupe de pilotage pour le design des ateliers RAP.

Cette démarche a tout d'abord permis l'émergence de sept projets envisageables lors du premier atelier. Par la suite, trois projets, qui rassemblent le plus de personnes, ont été choisis : (1) un projet d'action autour de l'implantation de panneaux solaires dans le quartier (projet « Soleil ») ; (2) un projet d'aménagement de la circulation dans le quartier (projet « Mobilité ») ; et (3) un projet de tiers-lieu pour une meilleure gestion des déchets (projet « Recyclerie »).

### 3. À Paris

L'objectif de la démarche (encore en cours) est d'impliquer des étudiants du centre Michel Serres (design / innovation) dans la conception d'ateliers RAP sur la transition énergétique. Dans un premier temps, les étudiants ont réalisé en groupe des études bibliographiques, ils ont participé à deux ateliers RAP et ont soutenu le projet. Le dernier atelier est programmé le 16 octobre avec des acteurs identifiés lors des ateliers précédents.

### 4. À Lille

L'objectif de la démarche est de faire émerger des problématiques sur la transition énergétique à partir du tissu associatif d'un quartier. Dans un premier temps, les associations actives d'un quartier en rénovation (Les Bois-Blancs), sensibles aux questions sur la transition énergétique, ont été identifiées en collaboration avec la Boutique des Sciences. Deux réunions préparatoires ont permis d'identifier trois thèmes. Deux ateliers publics ont été organisés, d'où est sorti un axe de travail sur les déchets verts et leur valorisation organique (compostage) et énergétique (fabrication de biogaz). Nous avons organisé une réunion avec les acteurs intéressés et un chercheur qui travaille sur les bio-procédés. À la demande des participants à l'atelier, il a été convenu que nous organiserions des ateliers RAP pour avancer sur cette question.

### 5. À Nantes

L'objectif de la démarche est de réaliser une étude sociologique auprès des acteurs concernés par les énergies marines renouvelables : quels intérêts ? Comment contribuer à une société post-carbone ?

Les résultats sont produits par le prisme de la médiation scientifique qui rend compte d'une grande diversité des représentations de la transition énergétique. Par exemple, « post-carbone » ne signifie pas forcément sortie des énergies carbonées, la question de la sortie du nucléaire est encore posée... De plus, nous observons un fort impact des controverses locales sur le développement des projets, par exemple la création imposée d'un parc éolien en mer.

### 6. À Rennes

L'objectif de la démarche est de réaliser une étude de la métrologie citoyenne participative de la qualité de l'air : comment les capteurs individuels deviennent des actants de la transition énergétique ? Sous quelles conditions ces configurations participatives présentent-elles une propension à accélérer la transition énergétique ?

Des ateliers ont été initiés soit par des acteurs institutionnels, soit pas des acteurs associatifs. Ils avaient des visées d'information sur la qualité de l'air, de fabrication de capteurs et leur mise en pratique par les bénévoles dans un souci d'émancipation technique, et de retours d'expérience. Cette démarche repose sur des enquêtes ethnographiques, des observations situées et des entretiens post-ateliers.

### III. Les enseignements (en cours d'élaboration)

La démarche RAP est intéressante et éprouvée. On observe une stabilité des moyens habiles dans quatre contextes différents et un accord entre les visées et les outils. Cette démarche permet par ailleurs d'élaborer et de faire remonter des problématiques, avec une capacité de priorisation des questions de recherche. Elle permet également une certaine initiative de l'action en favorisant une participation instituante (ni sauvage, ni instituée) qui peut amplifier une initiative locale et optimiser les temps de structuration et de rencontre pour que les collectifs puissent travailler. Cette méthodologie reste à conforter pour une problématique sociotechnique, au moins sur les phases ultérieures du projet.

Les thèmes abordés dans les différentes démarches mises en œuvre portent sur : la production énergétique (énergies renouvelables solaire, biologique et marine), les économies d'énergie (réutilisation, zéro déchet, autonomie énergétique), l'optimisation des ressources (mobilité, circuits-courts), les leviers des impacts collatéraux (la qualité de l'air, la transition sociale et solidaire, les aspects de médiation et communication).

Il existe un bénéfice réciproque au couplage chercheurs-acteurs : les citoyens et leurs organisations en tire une forme de reconnaissance, quand les chercheurs en tirent une sorte de légitimité d'intervention. En fonction de l'émergence de la question de recherche, il est possible d'identifier d'autres disciplines, d'autres chercheurs intéressés par la démarche. Ce couplage pose, de façon récurrente, la question de la position du chercheur et de la nécessité de la présence d'un tiers. Il est alors nécessaire d'interroger la nature du travail de ce tiers : un tiers veilleur pour apporter une réflexivité dans le processus de recherche et garantir le lien entre les différentes personnes impliquées ? Un tiers accompagnateur qui suit régulièrement le projet et met en relation les individus ? Ou encore un tiers médiateur qui est plus actif et qui peut organiser les ateliers, les concevoir en termes de participation...

Concernant les aspects socio-cognitifs, il est possible de dégager plusieurs bénéfices. Ceux-ci émergent tout d'abord d'une évaluation déclarative de certains participants qui soulignent une appropriation des enjeux de la transition énergétique, une sensibilisation étendue (notamment sur les sources de pollution de l'air), la création de compétences numériques et une compréhension dans la structuration nécessaire des temps de la recherche et de l'action. Il existe également une capacité fédérative de ces processus qui sont inclusifs et participatifs. Certaines limites émergent également : le rapport entre transition énergétique et transition écologique ne va pas de soi : des compromis sont parfois nécessaires entre risques écologiques et opportunités énergétiques ; certaines données produites à partir des capteurs sont sous-exploitées ; le faible soutien technique observé pose la question du rôle des tiers-lieux et de leurs moyens.

### IV. Perspectives et conclusion

Nous envisageons des évolutions et enrichissements des démarches, à travers un soutien aux pratiques et aux interprétations, ou une pérennisation de certaines structures (par exemple à Montpellier où une maison de la transition est portée par Sud-Babotte et d'autres acteurs avec un soutien des autorités de la métropole) qui pourraient poursuivre et améliorer ces rencontres chercheurs-acteurs (notion de dispositif stable). Par ailleurs, une poursuite de la coopération

chercheurs-acteurs permet une mise en réflexivité critique de l'acteur public et associatif. Les problématiques identifiées nous invitent à poursuivre ce projet et nous placent dans un meilleur positionnement pour la recherche de financement vers d'autres programmes comme CO3 ou l'ANR (un des objectifs de ce présent projet de faisabilité). D'un point de vue académique, cette méthodologie a été présentée à l'école thématique CNRS PARCS en juillet 2019 et un travail sur deux publications est en cours.

Pour conclure, le projet ACTE est assez probant. La démarche est éprouvée, adaptable aux contextes. Elle permet la mise en œuvre d'une participation instituante. Nous avons montré l'importance de l'accompagnement dans ce processus, de maintenir un regard réflexif autour de ses développements, et d'envisager un renforcement de la coordination dans le cas de cette approche polycentrique. Cette démarche fait montre d'une certaine capacité à développer des problématiques de recherche en partant de l'identification de partenariats locaux et en favorisant la création de liens avec des laboratoires de recherche. La question de la diffusion et de la valorisation des résultats est assez importante et peut être envisagée avec les centres de médiation scientifique et technique, mais aussi avec l'économie sociale et solidaire sur le versant du développement d'activités.

\*  
\*   \*

### **III.3. REALISTE – RECONNEXION AGRICULTURE-ALIMENTATION : L'INNOVATION SOCIALE COMME LEVIER POUR LA TRANSITION VERS DES PRATIQUES ALIMENTAIRES PLUS ECOLOGIQUES ? UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DES SYSTEMES « MIXTES »**

---

*Coordinateur* : Grégori Akermann, INRA UMR Innovation

*Organismes participants* : INRA – CNRS – IAM/CIHEAM

*Présentation* : Grégori Akermann, Yuna Chiffolleau et Juliette Rouchier

#### I. Objectif du projet, hypothèses et terrains

Le projet Realiste porte une analyse sur les innovations sociales qui visent à reconnecter agriculture et alimentation, perçues comme des leviers pour la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques. L'approche est centrée sur des types d'innovation qui auraient une forme de mixité, à la fois sociale, mais aussi niveau des connaissances et de sensibilisation à la durabilité. Ce projet part ainsi de la question de la manière dont des innovations peuvent contribuer à l'évolution des comportements des consommateurs qui seraient moins engagés, moins sensibilisés, vers plus de durabilité. Nous portons un regard sur des personnes en difficultés, qui sont moins dotées en ressources, en particulier les familles à petit budget, bénéficiaires de l'aide alimentaire.

Ce projet est structuré autour de quatre volets :

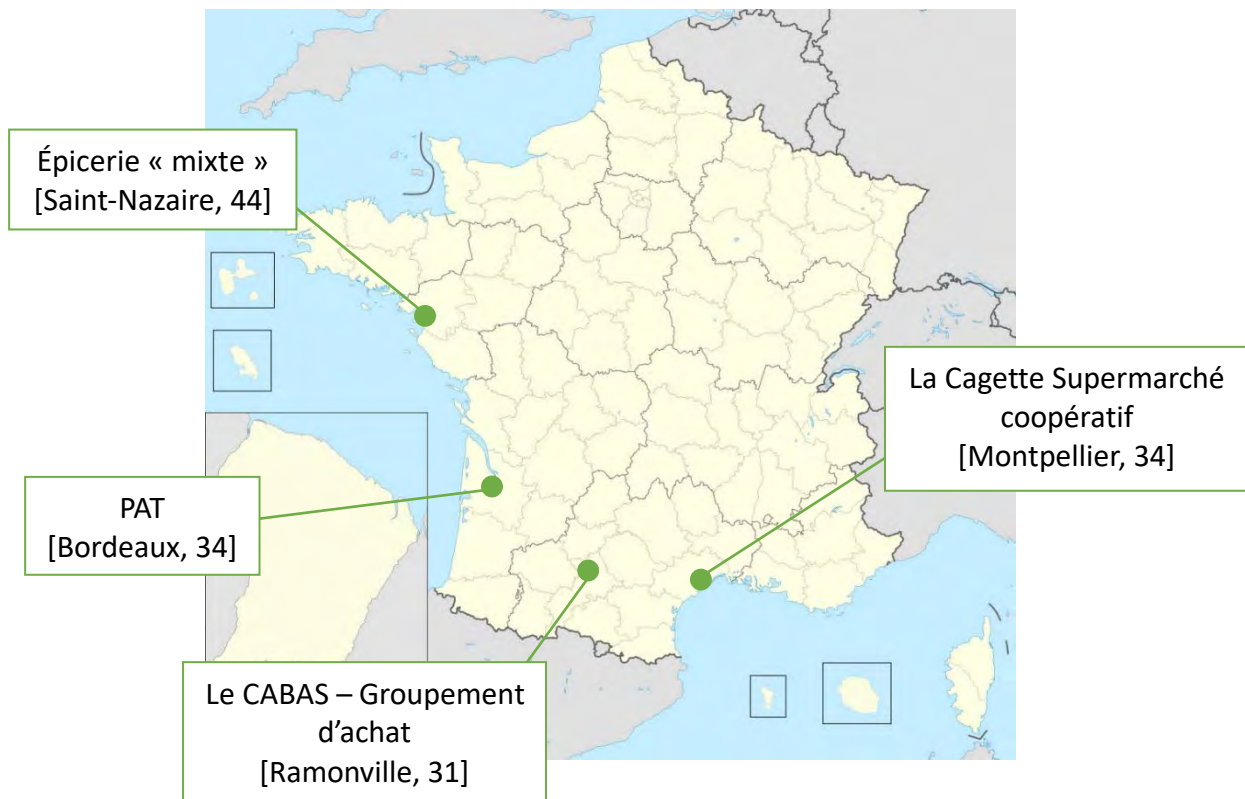
- L'identification des modèles sociaux et des modèles économiques des expériences ;
- L'expérimentation, la mise en place d'actions pour permettre à des populations plus précaires d'intégrer ces initiatives ;
- La modélisation multi-agents de l'influence sociale ;
- L'analyse des pratiques alimentaires des citoyens engagés dans ces initiatives.

Ce projet est construit autour des trois hypothèses suivantes :

- Ces changements de pratique alimentaires sont suscités par des relations et interactions entre des acteurs qui sont différents (du point de vue de leur caractéristique sociodémographique, mais aussi du point de vue de leur niveau de sensibilisation), et par la valorisation de la participation des acteurs dans ces initiatives.
- Ces relations et ces interactions suscitent un certain nombre de processus sociaux, notamment de l'apprentissage au travers de la diffusion de connaissance, éventuellement du contrôle social, des formes de valorisation sociale à l'intérieur comme à l'extérieur de ces initiatives. Tous ces processus sont portés soit par des interactions qui se déroulent dans les espaces des innovations d'alimentation que nous étudions, soit par des relations sociales entretenues à l'extérieur de ces dispositifs.
- Ces changements de pratiques ont lieu dans des espaces qui offrent de nouveaux modèles économiques (plus justes, plus démocratiques, qui proposent un partage plus équitable de la valeur, une accessibilité...) qui vont donc favoriser la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques.



Les terrains de ce projet sont de différentes natures. Certaines innovations sont constituées à l’initiative de citoyens, d’autres sont plutôt portées par les politiques publiques autour de l’alimentation. De plus, certaines initiatives souhaitent impliquer des populations en situation de précarité, et qui ont donc cette caractéristique de vouloir mixer les publics. Les quatre initiatives retenues sont donc : (1) un supermarché coopératif situé à Montpellier, (2) un groupement d’achat citoyen situé dans la région toulousaine, (3) un PAT à dimension sociale dans la région de Bordeaux, et (4) une épicerie qui a vocation à accueillir tout type de public, y compris des personnes qui bénéficient de l’aide alimentaire, située dans la région de Saint-Nazaire (voir la carte ci-dessous).



## II. Dans quels processus d’émancipation s’inscrivent les expériences rencontrées et décrites ?

L’émancipation s’inscrit dans les expériences rencontrées qui ont vocation à être des dispositifs d’émancipation collective en permettant d’informer, de former, de politiser et donc d’augmenter le pouvoir d’agir des individus. Ces initiatives visent tous les publics (à la fois les personnes initiées, sensibilisées aux questions alimentaires et écologiques et des personnes non-initiées ou moins initiées), y compris les personnes en difficulté qui peuvent être aussi bien initiées que non-initiées.

Notre hypothèse de travail est que cette émancipation passe par la mixité et donc par les interactions entre les personnes, les individus qui ont des niveaux de sensibilisation différents. Ces nouvelles interactions suscitent des interfaces qui vont mettre en œuvre ce processus d’émancipation. Elles créent également de nouveaux maillages à la fois dans le dispositif et à l’extérieur, permettant à de nouveaux réseaux de se structurer et de porter cette émancipation.

### III. Les expériences rencontrées et décrites confortent-elles les hypothèses ?

Sur le volet « analyse des pratiques des consommateurs », on voit bien que dans le supermarché coopératif de Montpellier, un certain nombre de personnes peu sensibilisées au moment de leur arrivée deviennent plus sensibles au bout d'un certain temps et mettent en œuvre des pratiques plus durables autour de la consommation de fruits et légumes, de la saisonnalité, de la consommation sans déchet... Ces pratiques des coopérateurs du magasin sont liées aux interactions qui ont lieu dans le magasin, du fait qu'ils soient dans un espace entre pairs générant une confiance favorisant précisément les apprentissages et les changements de pratique.

Dans le champ des circuits courts alimentaires, on observe une certaine prise en main par différents décideurs de l'action publique à différents niveaux, que ce soit l'État ou les collectivités territoriales. Ce couplage citoyens-action publique se développe, notamment à travers les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT). Les PAT sont un dispositif mis en œuvre en 2014 qui vise à organiser des concertations territoriales sur le thème de l'alimentation, en pensant l'articulation entre produire mieux et manger autrement. Dans ces PAT, qui sont principalement des projets incitatifs, se joue beaucoup ce couplage avec un volet dédié aux personnes en précarité. On parle alors de « PAT à dimension sociale » pour expliciter ce lien affirmé volontiers pour intégrer un public plus éloigné. Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) participe également à l'essai des initiatives autour de l'alimentation durable, ce qui traduit une autre forme de couplage citoyens-action publique, avec du soutien aux tiers-lieux agro-écologiques, alimentaires... Il ressort de l'observation et de l'accompagnement de certains dispositifs que ça n'émancipe pas, ça ne mixe pas, ça ne dure pas.

Le relai associatif, au-delà du citoyen, s'organise pour capter une partie des subventions de l'action publique. Ces relais associatifs sont en train de se créer un segment de marché éphémère autour de l'accès pour tous à l'alimentation, aidé en ce sens par une loi anti-gaspillage. Ce segment de marché est construit sur des miettes économiques et d'investissements et abrite une concurrence entre ces différentes associations. Finalement, ces relais associatifs recréent de nouveaux intermédiaires entre les pauvres et les producteurs. Finalement, on ne retrouve pas l'ensemble des dimensions de notre hypothèse de départ, notamment sur l'aspect de la mixité des personnes. Un certain nombre d'initiatives citoyennes restent dans l'entre-soi, si bien que cette mixité s'avère difficile à réaliser, d'autant plus qu'elle n'est finalement pas autant recherchée que ça, ni par ceux qui sont à l'intérieur de ces initiatives, ni par ceux qui sont à l'extérieur.

### IV. Les questions inattendues qui surgissent des expériences rencontrées et décrites ?

Pour le supermarché coopératif de Montpellier, il y a une part assez importante de coopérateurs qui ne viennent uniquement pour consommer et qui s'investissent peu. Ainsi, cette initiative peine à permettre aux consommateurs de s'investir au-delà du service de trois heures par mois et à venir réfléchir aux orientations stratégiques, aux différentes options de développement...

Nous étions également partis de l'idée que ces espaces pouvaient offrir une certaine mixité, mais finalement, ils ont une certaine homogénéité sociale, notamment autour des niveaux de diplôme. On a environ 70% des personnes qui ont au moins un Bac+3 et une surreprésentation des Bac +8, on peut avoir des personnes en situation de précarité économique qui sont intégrées parce que certaines initiatives ont la volonté politiques de s'ouvrir, d'établir des formes de partenariat, d'être solidaires avec ces personnes en grande difficulté. En revanche, une partie de la population, qui serait une population moins diplômée et ayant des niveaux de revenus insuffisants pour consommer des produits de qualité, n'est pas visée par ces initiatives. Cette population est ainsi absente de ces initiatives.

La question se pose alors de savoir comment retravailler ensemble la transformation écologique, sociale et économique. Il y a un enjeu à expérimenter de nouveaux modèles qui vont combiner ces trois dimensions pour permettre cette mixité, qui va jusqu'à une mixité de l'offre. En reconstruisant cette notion de mixité, nous nous apercevons qu'elle a du sens dans la façon dont elle recompose et brise les hiérarchies entre groupes sociaux (des pauvres qui ne sauraient pas cuisiner versus des riches qui sauraient).

L'alimentation durable ne passe pas uniquement par une offre durable. Il est possible, et le supermarché coopératif de Montpellier le montre, de commencer par une offre moins durable ou dont on ne revendique pas la durabilité pour attirer des publics qui pourraient percevoir la durabilité comme une injonction ; et ensuite, dans un second, on peut aborder la question de la durabilité et la mettre en avant. Par exemple, le groupement d'achat Vrac propose à des classes défavorisées des produits bio sans jamais dire que c'est du bio. Une fois que le public est en confiance, que les discussions se mettent en place, on peut introduire l'idée que les produits sont issus de l'agriculture biologique.

L'épicerie qui se met en place à Saint-Nazaire s'appuie sur ce constat et lance une offre mixte de produits, sans en faire des tonnes et remettre ces questions de consommation durables dans des pratiques quotidiennes de l'achat. Cette épicerie constitue un nouveau modèle « réciprocité-redistribution-échange marchand » et illustre la difficulté de reposer à la fois sur du bénévolat, de la solidarité, de la logistique, des échanges marchands... Elle renvoie à une forme de redistribution qui vient compléter des apports du centre d'actions sociales, du PAT... Cette initiative est ainsi confrontée à une certaine concurrence avec ces dispositifs qui revendiquent une légitimité de l'initiative, se font concurrence et souhaitent en revendiquer le portage ou l'affichage...

## V. Modélisation : comment simuler l'apprentissage collectif ?

Ce volet du projet est centré autour des questions suivantes : comment se transforme-t-on lorsqu'on se côtoie ? Comment fonctionne l'apprentissage collectif ? Cette modélisation s'appuie sur une simulation des agents, de type « *society from the bottom up* ». Il s'agit de proposer une troisième voie entre le schéma hypothético-déductif classique et l'observation et l'analyse inductives. Cette modélisation propose d'identifier des propriétés structurelles pour la circulation des connaissances dans un groupe d'individus. Ces propriétés sont très schématisées, mais elles permettent aussi de mettre en commun les visions de plusieurs chercheurs au sein d'un même modèle. Elles ne visent donc pas à prédire ou démontrer des comportements, mais plutôt à concaténer des compréhensions du monde, à poser de nouvelles questions, à faire évoluer les définitions des objets...

La modélisation proposée permet de visualiser des populations hétérogènes qui se mélangent, d'identifier les différentes strates dans les discussions (des strates simples comme la question de la saisonnalité, des strates plus complexes comme la définition de l'agriculture biologique), de représenter les différentes connaissances dont sont porteurs les individus. La diffusion de connaissances, qui est un des champs de la simulation, permet de visualiser les échanges entre individus dès lors qu'ils entrent en contact. Plusieurs éléments permettent de paramétrer cette diffusion de connaissances : l'importance du réseau, la taille de la population.

L'originalité de cette simulation repose sur les trois hypothèses qui la sous-tendent : il existe des niveaux d'information plus ou moins complexe, un individu ne peut recevoir une information que s'il a déjà assez de connaissances ; et un individu ne peut transmettre une information que s'il a déjà assez de connaissances. La simulation se déroule de façon itérative : au début de la simulation, des connaissances de différents niveaux sont distribuées à chaque individu. À chaque tour, ils vont dans l'espace public du marché et interagissent tous avec un individu. Les transmissions et réceptions d'informations sont alors réalisées sous-condition.

Plusieurs paramètres ont été testés : le nombre et le niveau des informations de chaque individu, les règles pour transmettre et les règles pour apprendre, la répartition des connaissances au départ, le nombre d'informations nécessaires pour changer de statut. Les perspectives et évolutions envisagées pour cette modélisation portent sur les modes de communication, les entrées-sorties possibles du modèle, et la notion d'informations simples ou complexes. Ce travail de modélisation pourra aussi permettre de réorganiser des expérimentations en cours, en mettant en lumière et en exprimant ces paramètres.

\*  
\*   \*

## DISCUSSION DE LA SESSION 3

---

**Jean-Michel FOURNIAU (programme Cit'in) :** Pour le projet Realiste, comment vous rebouclez les résultats présentés avec le modèle d'influence sociale qui était, me semble-t-il, à la base de votre proposition ? J'ai eu l'impression que finalement, vous vous éloignez de ce modèle d'influence sociale, que ce n'est pas ça qui ressort de vos premiers terrains. Pour le projet ACTE, vous avez beaucoup de terrains avec un fonctionnement de recherche action participative, et vous dites finalement assez peu de choses sur la manière dont vous vous confrontez finalement à des initiatives citoyennes ? Vous réunissez des gens pour qu'ils proposent des initiatives, mais ce serait intéressant, au moins du point de vue de la méthode, de creuser cette dimension-là. Enfin, pour le projet Saillans, je trouve que ça pose beaucoup de questions très intéressantes, y compris sur la trajectoire politique de cet investissement citoyen : la conclusion proposée est presque contrefactuelle (le fait que ce dispositif participatif serve finalement à bien faire ce que recommandent les services de l'État).

**Bertrand BOCQUET (projet ACTE) :** Dans le projet, il y a quatre terrains qui partent d'initiatives locales que l'on cherche à amplifier avec l'appui du monde de la recherche. Les terrains de Nantes et Rennes sont différentes, parce qu'elles reposent sur des initiatives institutionnelles. Maryse va pouvoir en dire deux mots.

**Maryse CARMES (projet ACTE) :** Sur la question de la qualité de l'air, on travaille depuis un an et demi sur une démarche ethnographique qui veut étudier les agencements et les configurations socio-professionnelles associées à la métrologie citoyenne. On va s'intéresser à des configurations cognitives, des questions sémiotiques, des questions professionnelles... Et ici, on a étudié des mises en situation participative dont l'acteur public, en l'occurrence la ville, est à l'initiative, mais aussi d'autres situations (des fab-lab par exemple) où des associations étaient en jeu, où des militants écologiques prenaient également l'initiative. On a donc des situations variées à l'échelle du territoire breton.

**Yuna CHIFFOLEAU (projet Realiste) :** On avait effectivement mis dans le projet l'idée de travailler sur l'influence sociale. Mais le terrain nous amène à répondre à certaines analyses qui sont menées (en s'appuyant sur le modèle de l'influence sociale), et qui tendent à montrer que l'évolution des pratiques de consommations alimentaires se fait par l'influence se fait via des « meneurs de causes ». Ce n'est pas ce qu'on voit sur nos terrains. On voit une influence sociale qui se fait dans l'autre sens : cette transition alimentaire se fait avec des gens qui ne sont pas du tout les plus initiés, mais ceux qui sont rapidement devenus un peu plus initiés. Ce sont eux qui vont mobiliser et interagir avec les autres.

Évidemment, ça n'épuise pas tout ce qui se passe en termes d'influence sociale... Il y a d'autres choses aussi, mais c'était important pour nous de travailler sur l'influence par la connaissance pour repenser ces hiérarchies de départ et réexaminer les situations où il n'y a pas tant de différences entre des « très sachants » et des « pas du tout sachants », mais au contraire des situations intermédiaires qui permettent une influence. Ce n'est pas du tout découplé, mais il faut effectivement qu'on trouve le temps de reboucler. Le modèle permet de ré-expliciter tout ça pour en dire quelque chose d'intéressant à la fin.

**Gilles VERPRAET (participant) :** Lors de la présentation du projet Saillans, vous avez dit que votre objectif initial était de réduire le nombre d'hectares constructibles, mais comment cet objectif est-il obtenu ? Est-ce par consensus ? Est-ce que le modèle a été discuté ? Si ce processus est pris par défaut, alors il faut le contrôler, et se pose la question de rebondir.

**Sabine GIRARD (projet Saillans) :** Justement, ce qui nous a été reproché, c'est que la participation arrive à du consensus mou. Mais c'est précisément ça qu'il faut déconstruire : le résultat, c'est du compromis dur ! Au sens où ça a été très compliqué à obtenir, et au sens où il est possible que ce soit solide et durable dans le temps, et au sens où ça reste quelque chose de violent. Ce sont des points de vue forts qui se sont exprimés, consolidés confrontés pendant le processus. Ça va sûrement revenir. Pour caricaturer, le débat s'est cristallisé entre : le modèle traditionnel pavillonnaire basé sur la liberté individuelle de faire ce qu'on veut et le droit de jouir de propriétés héritées de nos parents... ; et un modèle où on n'a plus les mêmes moyens, on a changé de monde, on est plus nombreux, et donc la question de l'aménagement ne peut plus se poser de la même manière. Le compromis a été très dur à obtenir, et on n'arrive qu'à ce que la loi demande strictement. Mais on est partis de très loin, chaque partie demandant d'aller au-delà de la loi (soit d'aller encore plus loin, soit d'aller contre celle-ci). Donc, c'était un processus très long : en GPC, on avait prévu de faire deux ateliers publics et deux réunions de GPC, mais on a finalement organisé six réunions de GPC sur une durée de six mois. Ce compromis a été très long à obtenir, avec des positions très tranchées, mais on a pu tout poser sur la table et rendre visible les différences de point de vue. Finalement, par rapport à l'institution, le plus compliqué à comprendre a été de percevoir quelle était la marge de manœuvre de la commune. Une fois que celle-ci a été comprise, cela n'a pas empêché certains citoyens de proposer d'aller contre la loi... même si, au final, le compromis a été de dire qu'il fallait respecter la loi.

**Gilles VERPRAET (participant) :** Si certains citoyens percevaient une perte, aurait-il été possible de négocier certaines compensations ?

**Sabine GIRARD (projet Saillans) :** Certains outils ont accompagné cette réflexion, notamment des « orientations d'aménagement et de projet ». On en a organisé deux : un premier sur la question de la densification et la construction des dents creuses pour dédramatiser et tourner en opportunités cette densification, en donnant à voir ce que ça pourrait rendre comme territoire ; et un autre sur la question de la transition énergétique pour tourner en opportunité ce qu'on peut faire en termes de constructions plus économes énergétiquement par exemple. Je pense qu'il faudra évaluer les effets de ce processus et de ce PLU dans quelques années : qu'est-ce qu'il se sera passé concrètement dans dix ou quinze ans ? Pour moi, c'est là que se joue la grande différence entre un PLU participatif et un PLU « classique ».

**Vincent LHUILLIER (projet Gratiférias) :** Toujours sur ce projet Saillans, j'ai l'impression que tant que c'est politique, on peut bricoler et négocier. Alors que dès qu'il n'y a plus de bricolage, c'est uniquement le domaine de l'expertise et du technique et il n'y a plus rien à faire... Donc, le bricolage c'est l'espace du politique, de l'inventivité.

**Sabine GIRARD (projet Saillans) :** Ce qui a été destabilisant dans cette expérience, c'est essentiellement le manque de transparence et le revirement des consignes normatives des

personnes publiques associées (PPA). On est plutôt habitués à Saillans à ce que la politique se passe comme ça, de manière « bricolée ». Mais on a été complètement déboussolés par le fait qu'on ne donne pas toutes les données du problème, par l'arrivée au compte-goutte des informations, par le comportement des PPA. Les habitants ont pu voir la réaction des services de l'État... et ils ont eux-mêmes été effarés. Mais il ne s'agit pas du tout de mettre la culpabilité sur le dos des services de l'État. Cette expérience démontre plutôt une logique interne de dysfonctionnement d'une certaine bureaucratie. C'est la mise en transparence de ces phénomènes a été une des raisons du désengagement des habitants.

Cela étant, même s'il y a eu beaucoup de menace de désengagement, le groupe a finalement tenu, les gens sont restés engagés et se sont sentis investis dans un processus où tout le monde est embarqué. C'est aussi un facteur d'engagement dans le temps d'un dispositif dont on ne maîtrise que des petits bouts...

**Thomas LAMARCHE (projet Tacite) :** On est visiblement plusieurs à être intéressés par ces processus instituants / institués, avec des références qui ont été faites à Alain Desroche, Cornelius Castoriadis ou autre. Pour vous, à Saillans, vous avez l'impression que cette expérience institue ou stabilise quelque chose ? Et plus précisément, est-ce qu'une équipe s'apprête à repartir dans la perspective des prochaines municipales ? Ou est-ce que vous observez une fatigue, un épuisement militant (que nous avons pu croiser dans plusieurs coopératives) ?

**Sabine GIRARD (projet Saillans) :** Je pense que cette expérience est en partie instituante, pour plusieurs raisons. La première, c'est que l'expérience a été construite à partir d'un projet et non pas des personnes. Les postes sont assez souvent des binômes, des groupes... a priori, le modèle peut perdurer au-delà des personnes, le projet peut durer dans le temps. De plus, l'équipe municipale en place est toujours la même, ce qui n'était jamais arrivé à Saillans. Par ailleurs, sur les douze élus, il y en a trois qui se disent prêts à repartir, les autres étant fatigués. À la réunion publique de lancement de la nouvelle campagne, il y a eu plus de 80 personnes. Enfin, il y a une liste qui se constitue en opposition, qui se dit également « liste citoyenne ». La différence, c'est que les membres de cette liste affirment qu'il est important que ce soient les élus qui décident à la fin. Ça rejoint tout à fait la division qu'on observe dans la population. Je pense que c'est aujourd'hui impensable qu'une liste se constitue et se présente à Saillans sans dire qu'elle va informer largement les habitants, les consulter et les mobiliser.

\*  
\*   \*

Session n°4 :

Conclusions du séminaire



## DISCUSSION GENERALE

---

**Jean-Michel FOURNIAU (programme Cit'in) :** Il n'est pas prévu de conclusion à proprement parler, mais plutôt de faire un point sur les perspectives à venir pour le programme Cit'in.

Il est envisageable de faire deux séminaires en février 2020 et juin 2020, avant la clôture du programme, autour des deux sujets suivants : (1) la position des chercheurs et la recherche action ; (2) la question de l'émancipation, des formes de politisation... Ces questions ne sont pas seules à être apparues au cours de ce troisième séminaire, mais elles semblent assez transversales aux différents projets. Ce sont pour l'instant deux idées qui restent à affiner. Nous allons également réfléchir à un autre format pour ces deux séminaires, en demandant éventuellement à quelques équipes de préparer un travail spécifique sur ces deux thèmes.

Contrairement à notre idée initiale, il nous semble que le compte-rendu du deuxième séminaire (de juin 2018) n'est pas particulièrement pertinent à publier dans un Théma du MTES, notamment parce que les projets n'avaient pas encore démarré. À l'inverse, il semble que le compte-rendu de l'atelier d'aujourd'hui soit beaucoup plus pertinent, y compris pour présenter le programme et le contenu des différents projets. La réflexion collective a bien avancé par rapport aux deux ateliers de réflexion prospective.

Dans cette perspective, on pourrait demander aux équipes de formaliser un peu plus vos différentes présentations afin de constituer un volume publié dans la collection Théma.

Nous allons également réfléchir à l'organisation et au format du colloque final du programme Cit'in qui aura lieu en octobre ou novembre 2020.

*Après discussion avec certain·e·s participant·e·s, d'autres thématiques émergent de ce troisième séminaire, qui pourraient également constituer des dimensions centrales pour les prochains séminaires du programme : (1) les résistances au changement ; (2) la question des frictions, des frottements, de l'épuisement dans les expérimentations de la transition écologique ; (3) les modèles de maillage et d'essaimage, autour des questions d'entre soi, de mixité... ; (4) ce que les équipes laissent de côté ou n'observent pas sur leurs terrains ; (5) la question de la structuration des collectifs, de la manière dont on constitue des collectifs qui sont plus ou moins ouverts...*

*Le comité du pilotage du programme Cit'in se penchera sur ces différentes propositions pour finaliser la programmation des prochains séminaires du programme.*

\*  
\*   \*

Annexes :

Programme du séminaire  
et  
Projets du programme Cit'in

## TROISIEME SEMINAIRE DU PROGRAMME CIT'IN

### RETOUR DE TERRAIN : SAISIR LA TRANSITION ECOLOGIQUE AU PLUS PRES DES INITIATIVES CITOYENNES

Mardi 1 octobre 2019, de 9h00 à 17h00,  
Salle Panoramique de la MSH Paris Nord, 20, avenue George Sand à Saint-Denis  
Métro Front populaire (terminus de la ligne 12)

La perspective centrale du programme de recherche Cit'in est d'explorer la pluralité des chemins de la transition écologique : multiplicité des expériences, diversité des mises en mouvement individuelles et collectives, déploiement des dynamiques collectives ancrées dans les réalités territoriales. Les [Ateliers de réflexion prospective](#), au lancement du programme, ont dégagé les axes d'exploration de l'agir citoyen qu'approfondissent les douze projets de recherche du programme.

L'exploration est d'abord celle de **la trajectoire des expérimentations citoyennes**, conduites dans les territoires pour faire face à la production de vulnérabilités, pour définir de nouvelles solidarités et se saisir des contraintes adaptatives, pour mettre en place des alternatives ici et maintenant. L'exploration porte alors sur la diversité des façons dont elles envisagent leur ouverture et leur maillage pour assurer leur succès à une échelle locale et leurs effets à une échelle plus globale : des expérimentations locales ont pu essaimer dans le monde entier, devenir des références largement partagées en s'intensifiant, en se donnant le temps de s'approfondir, et constituent aujourd'hui un socle d'expériences disponibles, souvent instrumentées pour pouvoir faire fonctionner autrement la démocratie.

L'exploration s'intéresse également aux multiples **activités consistant à « mettre en commun »**, au travail coopératif nécessaire pour être attentif aux questions quotidiennes et immédiates (les prix, la précarité, les nuisances et les injustices environnementales ordinaires), pour organiser le partage et la mutualisation des ressources et des données, aux nouvelles manières de « faire société », et aux obstacles auxquels elles se heurtent, aux formes inédites d'organisation permettant de mieux reconnaître les capacités des individus et des collectifs : des communautés de pratiques se constituent dans la coproduction d'espaces ou de tiers-lieux, y construisent des règles de fonctionnement, les finalités et horizons d'attente de leur action ; elles signalent la montée d'une *démocratie du faire*.

L'exploration est enfin celle des **articulations entre les expérimentations citoyennes et l'action publique** : les situations d'irréversibilité, de finitude, de limites et de délais qui caractérisent la crise écologique ouvrent pour l'action publique comme pour l'action citoyenne des débats scientifiques et politiques renouvelés.

Les douze projets du programme ont, depuis un an, confronté ces pistes à leurs terrains d'investigation, très variés. Il s'agit dans cette journée d'approfondir, à partir d'un premier retour des terrains, comment les chemins de la transition y sont parcourus concrètement par l'agir citoyen. Dans quels processus d'émancipation s'inscrivent les expériences rencontrées et décrites ? Confortent-elles les hypothèses initiales ? Quelles questions inattendues font-elles surgir ? Quelles nouvelles explorations réclament-elles ? Sur quelles dimensions se comparent-elles ou s'opposent-elles ?

## PROGRAMME PREVISIONNEL DU SEMINAIRE

9h00-9h30 | **Accueil café** |

### Session 1 : Agir citoyen et Maillage des initiatives citoyennes (9h30-11h00)

9h30-10h30	<b>Exposés à partir des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Ecopiste</b></li> <li>- <b>Les Zones de gratuité</b></li> <li>- <b>Transition et quartiers populaires</b></li> <li>- <b>EXCIPIENT</b></li> </ul>
10h30-11h00	<b>Discussion</b>	Questions et discussions suite aux exposés

PAUSE (11h00-11h30)

### Session 2 : Communs et composition du monde commun (11h30-13h00)

11h30-12h30	<b>Exposés à partir des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>DÉMOSTER</b></li> <li>- <b>Explorer la dimension infra-politique de la transition</b></li> <li>- <b>Tacite - Formes de travail et de coopération</b></li> <li>- <b>CITTEP</b></li> </ul>
12h30-13h30	<b>Discussion</b>	Questions et discussions suite aux exposés

DÉJEUNER (13h00-14h30), au rez-de-jardin

### Session 3 : Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques (14h30-16h00)

14h30-15h30	<b>Présentation des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>NUMACTT : NUMérique, ACTeurs publics et Transition(s)</b></li> <li>- <b>Saillans : Planification urbaine, participation et transition écologique</b></li> <li>- <b>ACTE : Appropriation et Communs de la Transition Énergétique</b></li> <li>- <b>REALISTE</b></li> </ul>
15h30-16h00	<b>Discussion</b>	Questions et discussions suite aux exposés

### Session 4 : Conclusions du séminaire (16h00-17h00)

16h00-17h00	<b>Discussion générale et conclusion du séminaire</b>	
-------------	---	--

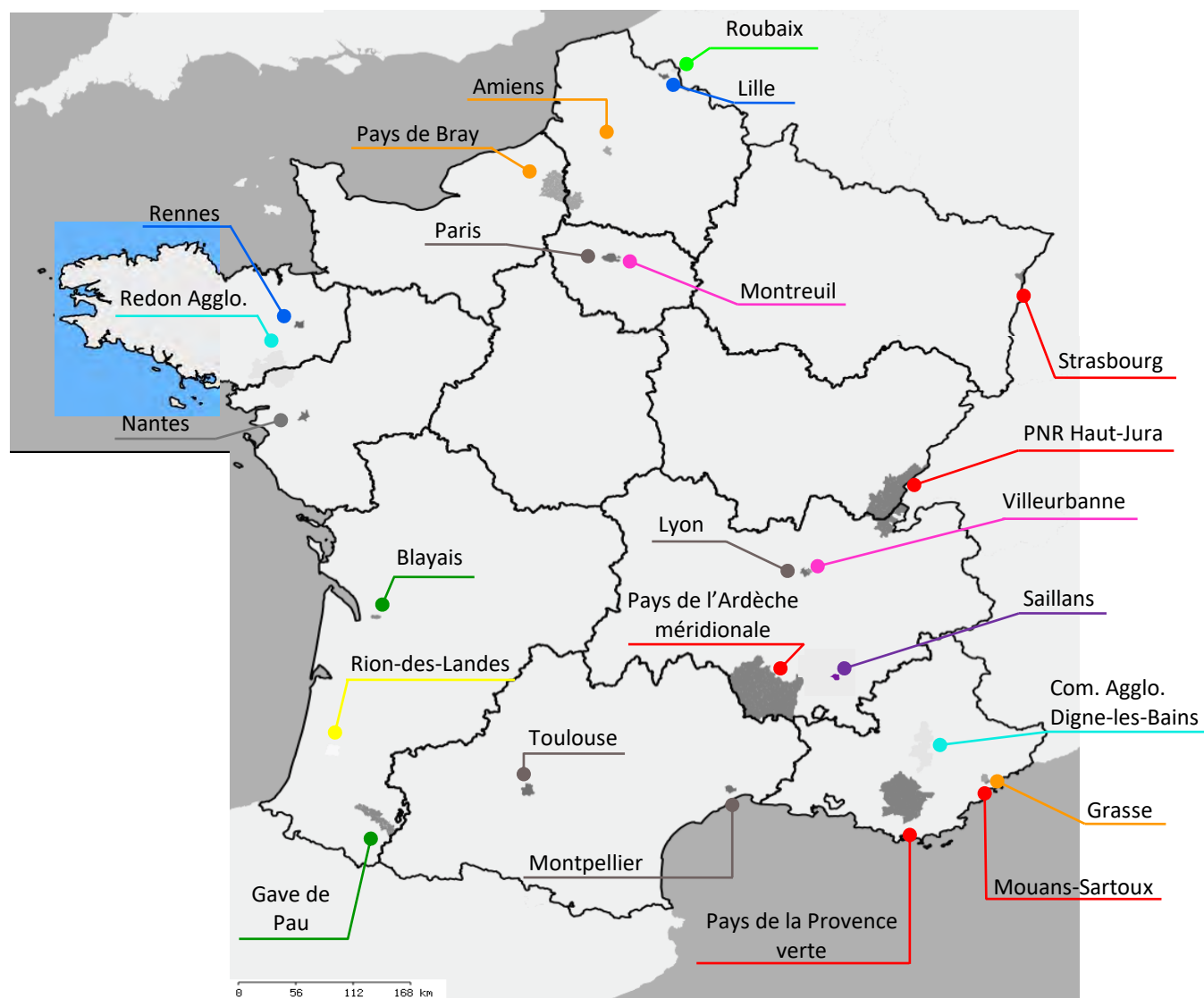
## LES DOUZE PROJETS DU PROGRAMME CIT'IN

Nom du projet	Nom du-e la coordinateur-riche	Labo ou équipes associés au projet
<b>RÉALISTE</b> : Reconnexion agriculture-alimentation : L'innovation sociale comme levier pour la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques ? Une approche interdisciplinaire des systèmes « mixtes »	<b>Grégori Akermann</b>	INRA – CNRS – IAM/CIHEAM
<b>ÉCOPISTE</b> : Contribution des expérimentations citoyennes à la transition écologique : Étude comparative et pluridisciplinaire de lieux de transition	<b>Jérôme Ballet</b> et Anne Goudot	Université de Bordeaux, Université Bordeaux Montaigne, Association C KOI CA, Association REPAS
<b>ACTE</b> : Appropriation et Communs de la Transition Énergétique par la recherche action participative	<b>Bertrand Bocquet</b>	CNAM, CNRS, Université de Lille, Université de Lyon, Université de Montpellier, Hesam Université
<b>Gratiférias</b> : Les zones de gratuité : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique	<b>Elisabetta Bucolo</b>	Laboratoire LISE-CNRS, Association Boutique Sans Argent, laboratoire 2L2S
<b>CITEP</b> : Capacités d'Initiative et d'expression des Travailleurs agricoles sur la Transition Écologique relative aux Pesticides	<b>Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli</b>	Irstea Bordeaux, ETBX et Université Bordeaux-Inserm, UMR 1219 BPH, équipe Epicene
<b>INFRA-POL</b> : Explorer la dimension infra-politique de la transition – Trois modalités d'expérimentations démocratiques en milieu urbain	<b>Rémi Eliçabe,</b> Amandine Guilbert et Yannis Lemery	GRAC
<b>EXCIPIENT</b> : Expérimentations Citoyennes, Passeurs d'Initiatives, et Engagements dans la Transition agricole et alimentaire	<b>Laurence Granchamp,</b> Claire Lamine, Karim Berthomé et Emmanuelle Sultan	Université de Strasbourg, INRA-Ecodeveloppement, AgroParisTech, MNHN
<b>DÉMOSTER</b> : Démocratiser la transition énergétique ? Sobriété et précarité énergétiques dans les initiatives de transition : Émergence, diffusion et impact des expériences citoyennes dans trois pays européens, France, Espagne, Royaume-Uni	<b>Renaud Hourcade,</b> Pierre Wokuri et Patrice Diatta	CNRS Arènes, Rennes 1, IEP Rennes
<b>TACITE</b> : Formes de travail et de coopération – Une citoyenneté économique pour la transition écologique	<b>Thomas Lamarche,</b> Nicolas Chochoy et Geneviève Fontaine	UMR-LADYSS, La Manufacture coopérative, SCIC TETRIS, SCIC MES, Institut Godin, UMR-GREDEG
<b>NUMACTT</b> : NUMérique, ACTeurs publics et Transition(s)	<b>Clément Mabi</b> et David Prothais	UTC Compiègne, Paris7, FING, Université de Bourgogne Franche Comté, Télécom Paris, IRG, IEP Aix en Provence, Démocratie Ouverte
<b>Transition &amp; Quartier populaire</b> : Transition, démocratie et inégalités sociales – Transition écologique et quartiers populaires	<b>Bruno Villalba</b> et Vincent Boutry	Ceraps, Université Populaire et Citoyenne, UNIL
<b>SAILLANS</b> : Planification urbaine, participation et transition écologique : Enseignements du suivi-évaluation de la révision du Plan local d'urbanisme de la commune de Saillans	<b>Sabine Girard</b>	Irstea, Mairie de Saillans

## Cit'in - Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

# SEMINAIRE DE LANCEMENT PRESENTATION DES 12 PROJETS DU PROGRAMME CIT'IN

28 JUIN 2018



## COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE

## TABLE DES MATIERES

---

Table des matières .....	2
Mot d'introduction .....	3
<b>Session n°1 : Conceptions et formes de l'agir citoyen dans la transition .....</b>	<b>7</b>
Les zones de gratuité : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique .....	8
REALISTE - Reconnexion agriculture-alimentation : l'innovation sociale comme levier pour la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques ? Une approche interdisciplinaire des systèmes « mixtes » .....	12
Transition, démocratie et inégalités sociales. Expérimentations territoriales.....	22
Discussion de la Session 1 .....	35
<b>Session n°2 : Communs et composition du monde commun .....</b>	<b>43</b>
Démocratiser la transition énergétique ?.....	44
Appropriation et Communs de la Transition Énergétique par la recherche action participative .....	53
Explorer la dimension infrapolitique de la transition .....	65
Trois modalités d'expérimentations démocratiques en milieu urbain .....	65
Discussion de la Session 2 .....	80
<b>Session n°3 : Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques.....</b>	<b>85</b>
Capacités d'initiative et d'expression des travailleurs agricoles sur la transition écologique relative aux pesticides (CITTEP) .....	86
NUMACTT : Numérique, acteurs publics et Transition(s).....	99
Planification urbaine, participation et transition écologique. Enseignements du suivi-évaluation de la révision du Plan Local d'Urbanisme de Saillans. ....	103
Discussion de la Session 3 .....	117
<b>Session n°4 : Maillage des initiatives citoyennes .....</b>	<b>123</b>
Formes de travail et de coopération, une citoyenneté économique pour la transition .....	124
EXCIPIENT : EXPérimentations CItoyennes, Passeurs d'Initiatives, et ENGagements dans la Transition agricole et alimentaire.....	129
Ecopiste : Contribution des expérimentations citoyennes à la transition écologique : étude comparative et pluridisciplinaire d'écovillages .....	132
Discussion de la Session 4 .....	140
<b>Annexe : Programme du Séminaire.....</b>	<b>150</b>

## MOT D'INTRODUCTION

---

**Jean-Michel Fourniau**, président du Comité de pilotage du programme Cit'in.

Le programme de recherche Cit'in *Les expérimentations démocratiques pour la transition écologique* envisage la démocratie comme une clef majeure de la transition et se concentre sur les expérimentations conduites dans les territoires à l'initiative des citoyen·ne·s et des acteurs locaux. L'[appel à manifestation d'intérêt](#) proposait 6 axes pour explorer la pluralité des chemins de la transition : la fabrique participative et conduite démocratique des politiques publiques pour la transition écologique, la citoyenneté environnementale, le numérique dans la transition, la portée de l'action citoyenne, le maillage des expérimentations locales, les temporalités de l'agir environnemental. [54 équipes](#) ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. Pour constituer une communauté de recherche sur la transition écologique et associer aux travaux du [programme Cit'in](#) les équipes de recherche en sciences humaines sociales et en sciences de l'environnement qui travaillent dans cette perspective, en particulier de manière coopérative avec les acteurs concernés, toutes les équipes ayant répondu à l'[appel à manifestation d'intérêt](#) ont été conviées à participer à un *Atelier de réflexion prospective*. Une première session en octobre 2017, *Explorer les chemins de la transition*, conviait les participant·e·s à un exercice de prospective sur la pluralité des chemins de la transition. La seconde session en décembre, *Élaborer l'agenda des recherches*, était consacrée à la préparation d'un agenda collectif, à partir de huit questions de recherche sur les expérimentations démocratiques pour la transition écologique, qui ont été approfondies et complétées par de nouvelles questions (voir le [compte rendu de l'Atelier](#)).

Le [Comité de pilotage](#) s'est réuni le 12 avril 2018 pour procéder à la sélection des projets à financer dans le cadre du programme Cit'in. Pour chacun des [22 projets présélectionnés](#) par le Copil du 17 janvier 2018, les équipes avaient à envoyer un projet complet avant le 20 mars 2018. Chacun des 21 projets déposés (une équipe présélectionnée n'a pas déposé de projet) a fait l'objet de trois rapports d'évaluation, l'un par un·e évaluateur·trice externe au Comité de pilotage, les deux autres par deux membres du Copil. Le Comité de pilotage a délibéré sur chaque projet à partir de ces trois rapports, puis a délibéré globalement pour classer l'ensemble des projets et arrêter sa sélection. Compte tenu de l'enveloppe globale du programme, soit 350.000 euros maximum pour le financement des projets, le Copil a pu sélectionner onze des 21 projets déposés.

Le programme comporte finalement 12 projets de recherche (cf. tableau ci-dessous), le projet de suivi-évaluation de la démarche participative du plan local d'urbanisme de la commune de Saillans, autour de la question « L'inclusion des citoyens dans la planification urbaine locale favorise-t-elle la transition écologique ? », étant réalisé pour un mi-temps par Prune Missoffe, ingénieure d'études contractuelle recrutée pour un an par le programme Cit'in, du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 octobre 2018.

La perspective centrale du programme de recherche Cit'in est d'explorer la pluralité des chemins de la transition écologique. Les [Ateliers de réflexion prospective](#), au lancement du programme, ont permis d'élaborer collectivement les axes d'exploration de l'agir citoyen dans cette pluralité des chemins de la transition écologique. Ces axes seront approfondis par les douze



projets de recherche du programme. Ce séminaire de lancement est l'occasion pour chacun d'un de présenter ses objectifs et les terrains envisagés, et de les situer par rapport aux axes transversaux de l'agenda des recherches.

C'est autour de quatre d'entre eux que nous avons choisi d'organiser ce premier séminaire de dialogue entre les équipes de recherche du programme Cit'in : multiplicité des conceptions, des expériences et formes de l'agir citoyen dans la transition ; diversité des mises en mouvement individuelles et collectives et des maillages des initiatives citoyennes ; déploiement des dynamiques collectives ancrées dans les réalités territoriales autour de communs et de la composition du monde commun ; pluralité des articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques. D'autres axes transversaux seront abordés lors des prochains séminaires du programme.

## Les 12 projets du programme Cit'in

Nom du projet	Nom du porteur	Labo ou équipe associés au porteur
ACTE : Appropriation et communs de la transition énergétique par la recherche action participative	Bocquet Bertrand et équipes du GDR Parcs, Brossaud Claire, David Vallat et Alain Mille	HT2S Cnam, CERAPS, CEFE et LIRDEF, EVS-LAURE, Triangle, LIRIS, Coexistence, coll. « Lyon en communs »
TACITE : Formes de travail et de coopération, une citoyenneté économique pour la transition écologique	Lamarche Thomas, Noémie de Grenier (Coopaname) ; Geneviève Fontaine et Nathalie Lazaric	Ladyss, Manufacture coopérative, SCIC TETRIS, SCIC MES, Institut Godin, UMR-GREDEG
Écopiste – Contribution des expérimentations citoyennes à la transition écologique : étude comparative et pluridisciplinaire d'écovillages	Ballet Jérôme et Anne Goudot	GREThA (Univ. Bordeaux) MSHA
Les zones de gratuité : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique	Bucolo Elisabetta	LISE (CNAM)
EXCIPIENT : Expérimentations Citoyennes, Passeurs d'Initiatives, et Engagements dans la Transition agricole et alimentaire	Granchamp Laurence, Claire Lamine, Karim Berthomé, Emmanuelle Sultan	DynamE (Univ. Strasbourg), Écodev-Inra, ISIVE (AgroParisTech), CRESCO-MNHN
Transition écologique et quartiers populaires	Villalba Bruno, Caroline Lejeune, Vincent Boutry	Université Populaire et Citoyenne de Roubaix, Ceraps-Lille 2 et Unil
DEMOSTER : Démocratiser la transition énergétique ? Sobriété et précarité énergétiques dans les initiatives de transition : Émergence, diffusion et impact des expériences citoyennes dans trois pays européens (Royaume-Uni, Royaume-Uni, Royaume-Uni)	Hourcade Renaud, Wokuri Pierre, Patrice Diatta	CRAPE/ARENES (IEP de Rennes)
Explorer la dimension infra politique de la TEE. Trois modalités d'expérimentations démocratiques en milieu urbain	Eliçabe Rémi, Amandine Guilbert, Yannis Lemery	GRAC
CITTEP : Capacités d'initiative et d'expression des travailleurs agricoles sur la transition écologique relative aux pesticides	Candau Jacqueline et Ludovic Ginelli	ETBX-Irstea et GREThA (Bdx)
NUMACTT : Numérique, acteurs publics et Transition(s)	Mabi Clément, David Prothais et autres	UTC et coopérative de recherche (Fing, THC, Dataactivits, Eclectic Experience)
REALISTE - Reconnexion Agriculture-alimentation : l'Innovation Sociale comme levier pour la Transition vers des pratiques alimentaires plus Ecologiques ? Une approche interdisciplinaire de systèmes « mixtes »	Akermann Gregori, Chiffolleau Yuna et autres	UMR Innovation (Inra)
Saillans : Planification urbaine, participation et transition écologique. Enseignements du suivi-évaluation participatif de l'initiative de la commune de Saillans (2017-2020)	Girard Sabine	Mairie de Saillans et UMR-GEAU (Irstéa)



Session n°1 :

Conceptions et formes de l'agir citoyen dans la  
transition

# LES ZONES DE GRATUITE : DES EXPERIMENTATIONS CITOYENNES DE REEMPLOI ET DE PARTAGE POUR AGIR EN FAVEUR DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET DEMOCRATIQUE

---

*Équipe projet* : Elisabetta Bucolo (LISE/CNAM-CNRS), Vincent Lhuillier (2L2S/Université de Lorraine), Virginie Schmidt (La Boutique sans argent)

*Présentation* : Debora Fischkandl, La Boutique sans argent

## I. Qu'est-ce qu'une zone de gratuité ?

**Une zone de gratuité est un lieu physique reposant sur un principe : les personnes peuvent y déposer et/ou y prendre des objets du quotidien, sans contrepartie immédiate ou différée.** Les zones de gratuité ne reposent donc pas sur le troc, mais permettent aux habitants d'un quartier, d'un village ou d'une ville de donner une seconde vie à des objets qu'ils estiment leur être inutiles et de récupérer des objets mis en don.

Les zones de gratuité peuvent être temporaires (tenues sur une journée par exemple) mais aussi permanentes : dans ce cas elles sont appelées « Umsonstladen » en allemand (« magasins pour rien »), « freeshops » ou « freestores » en anglais (« magasins gratuits »), le français hésitant encore entre les expressions « magasins gratuits », « magasins pour rien », « boutiques sans argent » ou encore « gratifierias » permanentes. **Leur développement en France est récent et rapide**, alors que le premier Umsonstladen allemand a ouvert à la fin des années 1990s. Aujourd'hui, il existe une vingtaine de lieux permanents de ce type en France.

## II. Enjeux écologiques et citoyens des zones de gratuité

Au-delà du fait qu'il s'agisse de dispositifs permettant de lutter concrètement contre les déchets et de donner une seconde vie aux objets, et qui s'inscrivent de ce fait dans un métabolisme de consommation plus durable, un trait saillant de ces initiatives est la place qu'y prennent les citoyens : ce sont eux qui fournissent les biens donnés et récupérés, ce sont eux également qui peuvent faire fonctionner les lieux (bénévolat) et avoir une place dans la gouvernance de ces projets. En ce sens, **il s'agit d'un projet politique, souvent inspiré des revendications écologistes ou anticonsuméristes et porté par les porteurs de projets initiaux, qui se construit dès le départ comme un projet de transition écologique partagé avec les parties prenantes citoyennes.**

Malgré le nombre encore petit d'initiatives en France, les zones de gratuité permanentes peuvent être un bon objet d'étude pour chercher à comprendre comment des pratiques quotidiennes, à travers la fréquentation de ce types de lieux, peut mener vers une transition écologique. Leur but est également, à échelle locale, de favoriser l'émergence de solidarités de proximité.

Ces magasins constituent des véritables expérimentations citoyennes qui sont initiées et développées par des citoyens soucieux d'incarner par leurs pratiques quotidiennes une transition possible vers d'autres modalités de consommation orientées par des préoccupations d'ordre écologique. **Ils visent une transformation des comportements et des pratiques, ainsi qu'une sensibilisation des publics** auxquels ils s'adressent.

### III. Problématique

Le projet politique, souvent inspiré des revendications écologistes ou anticonsuméristes, porté par ces magasins où tout est gratuit, se confronte malgré tout aux risques qui lui sont intrinsèques : **persistance d'une fiction économiciste qui peut inhiber les pratiques d'échange non-monétaire** [Polanyi insistait sur la persistance de « l'utilitarisme pratique, ainsi imposé, qui a forgé de manière décisive la compréhension qu'a l'homme occidental de lui-même et de sa société » (2007 : 71)], **régressions vers la charité qui peuvent être induites par les dons d'objets** [Mauss insistait sur la nécessité de « supprimer le patronage inconscient et injurieux du riche aumônier » (1950 : 258)], **diversité des modalités d'usage et des pratiques qui peut avoir des impacts notables sur les objectifs politiques de ces expérimentations citoyennes**. En effet, entre les initiateurs des initiatives qui se conçoivent comme acteurs impliqués de la transition et les autres (bénévoles, publics, ...) les postures ne sont pas les mêmes et l'incitation à «changer de comportement» se heurte à la réalité des vécus et des représentations des uns et des autres. Il est donc possible que dans ce double tiraillement entre comportements individuels et aspirations sociétales la façon dont les magasins créent des formes de participation, échanges, partage du projet politique favorise (ou pas) une implication plus grande des uns et des autres, malgré les différentes postures. Dans ce projet nous souhaiterions vérifier ces hypothèses et répondre à ces questions.

### IV. Méthodologie de la recherche

Pour cette recherche, nous nous proposons de collecter les premières données par le biais d'un **questionnaire en ligne envoyé à l'ensemble des 150 magasins sans argent** identifiés dans les 4 pays (France, Italie, Espagne, Allemagne). Il s'agira ainsi d'organiser l'ensemble des informations et d'identifier des items pertinents pour un guide d'entretien à administrer directement aux 15 initiatives citoyennes. Ce questionnaire permettra également de repérer les magasins qui répondent aux quelques critères structurant que nous avons identifiés *a priori* et qui vont constituer l'échantillon définitif, à savoir : des initiatives portées par des collectifs citoyens, inscrites sur leur territoire avec des formes d'interaction avec d'autres structures présentes localement, portant un projet politique lié à la transition écologique et une démarche économique non-monétaire, mobilisant des formes de gouvernance participatives et élargies au plus grand nombre.

Les données de la recherche seront recueillies à partir d'une méthode originale de **missions conjointes réalisées sur 15 terrains par des binômes de chercheurs et acteurs**. Les entrevues seront enregistrées et retranscrites par verbatim. Le matériel recueilli sera par la suite traité selon la méthode classique d'analyse de contenu et fera référence uniquement au contenu manifeste des entrevues. Les données colligées seront classifiées par unités de sens en fonction des dimensions répertoriées dans notre grille de collecte de données.

Au moins **6 rencontres (3 minimum par an) réunissant l'équipe** seront organisées au cours des deux années du projet afin de valider l'avancement de travaux, soumettre les analyses en construction à la discussion critique du groupe et assurer la cohésion de l'équipe. Cette méthode de croisement des regards s'avère particulièrement riche et heuristique puisqu'**elle permet aux chercheurs et aux acteurs de s'appropriier simultanément les données de la recherche et de procéder à une décentration culturelle et intellectuelle** favorisant tout au long du processus d'enquête une véritable analyse croisée. Cette façon de faire permet ainsi de dépasser la simple juxtaposition des points de vue sur les objets d'étude, liés aux particularités des regards mis en comparaison.

Notre objectif est de co-produire une connaissance utile et appropriable. À travers les outils numériques (groupe Facebook ou blog), nous mobiliserons des espaces de dialogue et de controverse aptes à favoriser les échanges utiles certes à la recherche, par rapport à la problématique posée, mais également à la production d'un savoir collectif pratique par l'interaction entre différents niveaux d'expertise et la constitution d'un réseau des initiatives.

## V. Hypothèses et contributions attendues

À travers cette étude, nous nous voudrions explorer **les trois enjeux suivants** :

- Le projet politique en faveur d'une transition écologique, qui régit le fonctionnement des *gratifierias*, est mis en tension à la fois par la **pression du sophisme économiciste** et par le risque de **formes ambivalentes de don** qui sont dominantes; envisage-t-on une évolution des comportements qui permettent de relever les défis de la transition écologique au travers des différents projets menés en Europe ? Parvient-on en définitive au sein des différentes expérimentations à dépasser ces écueils de l'imaginaire moderne ?
- Les modalités et les **processus d'une définition du projet politique**, porté par les *gratifierias*, impliquent des formes de participation démocratique de l'ensemble des parties-prenantes (salariés, bénévoles, public, ...) au sein des magasins ; cette approche partenariale multi-stakeholder est-elle un atout ou une difficulté dans la poursuite des objectifs qui précèdent ? de quelle façon les dispositifs de participation sont véritablement investis ? Comment on permet l'expression de tou.te.s ?
- La persistance d'une grande **diversité de comportements, de discours et de représentations individuelles**, au sein des *gratifierias* et par rapport aux pratiques écologiques, modifie et questionne les aspirations collectives; observe-t-on des tendances ou des inflexions dans les différents projets depuis leur mise en place ? Ces tendances sont-elles liées à des facteurs culturels, politiques et géographiques, aux modes de gouvernance mis en place, aux trajectoires particulières des projets ou à d'autres déterminants ? de quelles façons les comportements individuels impactent le projet collectif ?

L'un de nos objectifs est d'esquisser une **typologie des différentes postures et usages**, ce qui pourrait contribuer à mieux comprendre comment les tensions et les controverses se reflètent

dans les représentations et les comportements des différents membres et ont un impact sur les dynamiques collectives et les processus de transition démocratique.

Par ailleurs, nous souhaitons faire émerger des « **marqueurs** » **spécifiant les initiatives**. Pour ce faire, nous avons plus particulièrement retenus cinq marqueurs principaux qui s'affinent ensuite en «catégories» harmonisées, et auxquels sont associés des «items». Il ne s'agit pas de gommer la diversité des initiatives mais plutôt d'en mettre en exergue les éléments communs pour proposer une analyse transversale. Voici une première esquisse des marqueurs :

- 1) **Activités de lien social** (Accès à des biens/services, Acquisition de savoirs et de compétences, Animations d'autres activités et ateliers),
- 2) **Processus participatif** (Acquisition de savoirs et de compétences favorisant la participation, Investissement collectif et participatif, Prise en compte et implication de la diversité des parties-prenantes, Formes de gouvernance),
- 3) **Lien au territoire** (Connaissance et prise en compte des spécificités territoriales, Dynamisme et valorisation du territoire, Partenariats et coopération entre acteurs du territoire),
- 4) **Modèle économique** (Modèle non-monnaire, Hybridation des ressources, Mutualisation des ressources/moyens),
- 5) **Projet de société « transition écologique »** (Proposition d'une alternative au modèle dominant de l'économie de marché, Sensibilisation et « effet d'exemple », Transformation des rapports sociaux et des représentations, Transformation des modes de production et de consommation, Volonté de transformation du cadre institutionnel)

\*

\* \*



# **REALISTE - RECONNEXION AGRICULTURE-ALIMENTATION : L'INNOVATION SOCIALE COMME LEVIER POUR LA TRANSITION VERS DES PRATIQUES ALIMENTAIRES PLUS ECOLOGIQUES ? UNE APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE DES SYSTEMES « MIXTES »**

---

*Responsable scientifique* : Grégori Akermann, INRA UMR Innovation  
(gregori.akermann@inra.fr)

*Organismes participants* : INRA – CNRS – IAM/CIHEAM

## **I. Problématique générale et une description des apports du projet au programme Cit'in**

### *A. Contexte et objectifs du projet*

Au-delà des circuits courts alimentaires rapprochant producteur et consommateur, un foisonnement d'initiatives innovantes, portées par des acteurs publics, entrepreneuriaux ou des citoyens, intègrent aujourd'hui consommateurs et/ou citoyens dans la définition de politiques, de projets ou de stratégies alimentaires territorialisées, pour permettre l'accès de tous à une alimentation plus saine et plus durable (Chiffoleau, Loconto, 2016). Intégrées dans les pays anglo-saxons dans un mouvement en faveur d'une « démocratie alimentaire » mais appréhendées seulement à travers les systèmes équivalents aux AMAP ou *food councils* (Renting *et al.*, 2012), ces initiatives couvrent, en France en particulier, un champ beaucoup plus large, illustrant différentes formes d'innovations sociales. De plus, ces innovations entraînent aujourd'hui des consommateurs « ordinaires » (Chessel, 2012), encore peu sensibilisés aux enjeux écologiques liés à leurs pratiques et ne témoignant pas, ou peu, de pratiques de consommation durables.

Dans ce projet, nous voulons analyser en quoi et à quelles conditions l'émergence d'innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation contribue à l'évolution des pratiques des consommateurs « non engagés » vers plus de durabilité, en incluant les personnes en difficulté (familles à petit budget, bénéficiaires de l'aide alimentaire). Nous voulons approfondir les conditions de mise en œuvre de systèmes « mixtes », associant des acteurs différemment engagés dans la transition, et leurs effets sur les pratiques et les représentations des moins engagés. **En d'autres termes, dans la perspective du programme Cit'in, notre projet vise à la fois à analyser certaines trajectoires d'expérimentations démocratiques autour de la reconnexion entre agriculture et alimentation, portées par des citoyens ou l'action publique et visant la mixité des publics (engagé/non engagé ; aisés/en difficulté...), et à analyser en quoi ces innovations sociales contribuent à développer un agir citoyen orienté vers la transition écologique, en impliquant les personnes les plus éloignées des mouvements autour de l'alimentation locale et durable.**

Notre projet s'inscrit, en sciences humaines et sociales, dans le champ des travaux sur les conditions de changement des pratiques sociales vers plus de durabilité (ADEME, 2016). Sur la base de premiers résultats (Chiffoleau *et al.*, 2016, 2017), nous voulons montrer l'enjeu de

prendre en compte de nouveaux facteurs de changement, à savoir la participation à une initiative locale, l'insertion dans des réseaux de coopération et en particulier la possibilité d'interagir avec des publics différents, et de dépasser ainsi une approche par les « déterminants » classiques des pratiques et des changements de pratiques en sciences sociales (âge, sexe, niveau de revenu...). Il s'agit toutefois de ne pas oublier les conditions économiques du changement ; nous voulons montrer au contraire comment celui-ci est favorisé par de nouveaux modèles économiques, plus justes et plus démocratiques, facilitant l'accès de tous à une alimentation de qualité (prix différenciés, prise en charge d'une partie des coûts par certains consommateurs, etc.). Nous voulons ainsi proposer une approche interdisciplinaire de la transition écologique, articulant étroitement sociologie, économie et nutrition, pour approfondir les expérimentations démocratiques « mixtes » et évaluer leurs effets concrets sur les pratiques alimentaires.

### *B. État de l'art et positionnement du projet*

Si le lien entre alimentation et maintien d'une bonne santé fait l'objet de nombreuses études et recommandations, l'effet de l'alimentation sur la durabilité environnementale des systèmes alimentaires est beaucoup moins relayé auprès des consommateurs. De fait, il s'agit d'un champ de recherche complexe, controversé, pour lequel on manque encore d'outils d'évaluation : s'il est aujourd'hui admis que la production agricole est le poste principal d'émission de gaz à effets de serre par les systèmes alimentaires (ADEME), l'impact environnemental des pratiques concrètes, de la production à la préparation des repas, en passant par le choix des aliments et les modes d'approvisionnement, reste difficile à évaluer. Ainsi, s'il est souvent mis en avant qu'un régime alimentaire moins carné, a priori plus sain, serait aussi plus durable sur le plan environnemental, une revue bibliographique récente montre que ce n'est pas forcément le cas pour certains régimes végétariens, selon la nature des produits consommés (Perignon *et al.*, 2016). Un ensemble de pratiques alimentaires sont néanmoins supposées plus vertueuses à la fois du point de vue de la santé et de l'environnement, telles que consommer des produits bruts, de saison et non stockés au froid, ce qui peut plaider pour un approvisionnement en circuits courts par exemple. Éclairer la décision des consommateurs en les informant de ces pratiques vertueuses peut alors être un moyen d'encourager leur adoption. Les impliquer dans l'identification, la hiérarchisation de ces pratiques vertueuses et dans les décisions liées à leur mise en œuvre ou soutien, à l'échelle des territoires, tout en permettant un débat autour des controverses associées, en est un autre. Mise en avant dans les pays anglo-saxons à travers la notion de « démocratie alimentaire », l'option est alors de favoriser le développement de pratiques alimentaires plus durables par l'action collective, le débat et la participation, plutôt que par des incitations ou des sanctions (Hassanein, 2003). Ce champ de travaux croise, en France, des recherches récentes sur le développement d'innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation. La notion d'innovation sociale, encore polysémique, est entendue ici comme une nouvelle façon de répondre à des problèmes socio-économiques, à des besoins sociaux ou bien encore à des aspirations sociales peu pris en compte par les marchés ou les politiques publiques « dominants », à travers la construction participative de solutions (Harrisson, Vézina, 2006). Inscrite dans la politique économique européenne, l'innovation sociale élargit les finalités de l'innovation et vise à améliorer le bien-être des individus et des collectivités (BEPA, 2011).

Dans une revue récente et couvrant une large gamme de travaux, Richez-Battesti et al. (2012) proposent trois façons de concevoir l'innovation sociale aujourd'hui. La première l'entend comme un outil de modernisation des politiques publiques en vue de mieux répondre à des problèmes sociaux ; elle désigne alors des nouvelles modalités d'intervention, valorisant la participation des citoyens (budget participatif...) et le partenariat public-privé. Dans le secteur de l'alimentation, la mise en œuvre des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT), basés sur une élaboration concertée à l'échelle des territoires, peut se comprendre dans cette perspective, de même que la création de nouveaux types de sociétés coopératives (SCIC) pour faciliter l'approvisionnement local de la restauration collective. La seconde façon de concevoir l'innovation sociale réfère au développement d'entreprises sociales et d'entrepreneurs sociaux, qui mettent en œuvre des activités marchandes à finalité à la fois économique et sociale, en prenant en compte les enjeux sociétaux. Dans l'alimentation, la Ruche-qui-dit-oui, plateforme d'achat sur Internet mettant en lien consommateurs et producteurs locaux, s'inscrit dans cette lignée, même si cette entreprise, reconnue d'utilité sociale, est très controversée. La « marque du consommateur » en est un autre exemple, proposant quant à elle d'impliquer les « consom'acteurs » dans la construction du cahier des charges sur lequel reposera l'élaboration de différents produits alimentaires (lait, jus de pomme, beurre, etc.). D'autres innovations sociales de ce type sont aussi en pleine expansion : par exemple, un nombre croissant de producteurs et de TPE proposent aujourd'hui des produits alimentaires transformés plus sains et plus naturels, en collaboration étroite avec des consommateurs-citoyens. L'entrepreneur est alors aussi citoyen et son innovation se rapproche de la troisième façon de concevoir l'innovation sociale : des projets multi-acteurs émergeant dans les territoires, à l'initiative de citoyens, pour répondre à des besoins sociaux non satisfaits par les politiques publiques et les marchés (version faible) ou traduire une aspiration au changement (version forte). Les AMAP, systèmes d'échange solidaires entre producteurs et consommateurs, et les jardins partagés ou communautaires, sont un exemple souvent retenu dans la littérature sur l'innovation sociale pour illustrer cette troisième acception, version forte. Les exemples s'élargissent aujourd'hui, par exemple, aux groupements d'achats solidaires promouvant le lien social et la garantie d'un « prix juste » ou aux supermarchés coopératifs, qui reposent sur l'implication des consommateurs dans la gestion quotidienne de leur supermarché, à raison de 2 ou 3 heures chaque mois.

Les exemples d'innovation sociale, donc, se multiplient autour de la reconnexion entre agriculture et alimentation. Leurs trajectoires et leurs effets sur les pratiques des acteurs qu'elles impliquent restent toutefois peu étudiés, dans la mesure où les travaux portent surtout sur quelques formes, en l'occurrence les plus engagées, dans lesquels acteurs sont globalement homogènes et les préoccupations écologiques souvent une condition d'entrée (Chiffolleau, Loconto, 2016). Le cas des circuits courts montre pourtant une diversification importante des acteurs associés, avec, en particulier, de nouveaux consommateurs moins qualifiés, moins aisés, moins ou peu sensibles aux questions environnementales (Loisel et al., 2013). Dans le même temps, le développement des supermarchés coopératifs (plus de 100 projets créations en cours de développement partout en France) mais aussi les nouveaux dispositifs publics de l'aide alimentaire ou de soutien aux actions via le Programme National pour l'Alimentation et les Projets Alimentaires Territoriaux, sont aujourd'hui des exemples importants de mise en mouvement des citoyens dans la réappropriation de leur alimentation et

d'un renouvellement des politiques publiques avec un nombre croissant d'actions en faveur d'une « justice alimentaire ».

La multiplication des innovations sociales visant à reconnecter les consommateurs à leur alimentation vient questionner la manière dont leurs modèles sociaux et économiques peuvent impacter les pratiques alimentaires. En effet, si les pratiques alimentaires font l'objet de nombreux travaux, des sciences sociales aux sciences de la nutrition, ceux-ci visent principalement à en analyser les déterminants. La plupart des études portent alors sur les variables individuelles et liées aux produits, tandis que l'influence des politiques publiques, des stratégies d'entreprises et de l'environnement social reste peu analysée (Symmank et al., 2017). Pour encourager les changements de pratiques, certains travaux ont élargi le champ des variables et se sont intéressés en particulier aux campagnes d'éducation ou aux écolabels. Toutefois, ceux-ci montrent que ces vecteurs touchent principalement les individus déjà sensibilisés aux messages de durabilité qu'ils véhiculent. La question reste donc ouverte quant aux leviers de développement de pratiques alimentaires plus durables.

Nos premiers travaux, croisant sociologie et économie, ont alors fourni une autre piste intéressante à explorer : par exemple, l'analyse des consommateurs « ordinaires » (Chessel, 2012) amenés à fréquenter un marché de plein vent, associé à une démarche participative de signalisation des produits « locaux » et « durables » que nous avons créée avec une collectivité (démarche Ici.C.local), a en effet donné des premiers résultats sur les mécanismes entraînant les consommateurs ordinaires à consommer ces produits : apprentissages, valorisation de soi, contrôle social (Chiffolleau et al., 2017). Enrichis par une approche par le *care*, nos travaux ont aussi porté sur diverses expérimentations démocratiques dans l'aide alimentaire et montré l'effet structurant des rencontres entre producteurs et bénéficiaires, dans l'appropriation, par ces derniers, des enjeux autour de la transition écologique, en plus de l'accès à une alimentation plus durable (Chiffolleau, Paturel, 2016). Ces résultats doivent toutefois être approfondis, avec l'appui de compétences en nutrition, pour mieux en mesurer les effets sur les comportements alimentaires. Ils doivent aussi être testés dans d'autres situations, représentatives de différentes trajectoires d'innovations sociales. Selon leur type, leurs initiateurs, leur trajectoire, ces innovations reconfigurent en effet différemment les relations sociales, n'incluent pas les mêmes catégories d'acteurs, activent diverses façons de « participer », construisent des modèles économiques plus ou moins « justes », ce qui est à même de produire des effets différents sur les pratiques sociales, alimentaires en particulier.

Qu'elles soient portées seulement par des citoyens militants ou dans le cadre de politiques publiques, les innovations sociales autour de la reconnexion agriculture-alimentation visent toutes une transition des pratiques alimentaires en cherchant à fournir une alimentation plus saine, moins impactante pour l'environnement, favorisant la durabilité des filières. Ces initiatives reconfigurent les relations entre acteurs, proposent de nouvelles modalités de participation, de nouveaux rôles sociaux et de nouvelles formes d'interactions. Ces initiatives portent également des conceptions différentes de l'agir citoyen et de l'inclusion démocratique et posent toutes à leur manière la question des conditions d'accès à une alimentation de qualité par des populations défavorisées. Toutefois, ces initiatives diffèrent dans la mixité des publics qu'elles visent, induisent ou au contraire limitent.

Une problématique émerge alors au croisement d'enjeux scientifiques et de l'action publique et citoyenne : **en quoi et à quelles conditions l'émergence d'innovations sociales « mixtes » autour du lien agriculture-alimentation et les dynamiques relationnelles qu'elles induisent en particulier contribuent-elles au changement des pratiques alimentaires vers plus de durabilité ?** Cette problématique s'inscrit, en sciences humaines et sociales, dans le champ des travaux sur les conditions de changement des pratiques sociales, vers plus de durabilité (ADEME, 2016) et appliqué au cas des pratiques alimentaires (Barrey et al., 2016). Elle croise un champ plus ciblé de travaux issus de différentes disciplines, telles que la nutrition en particulier, qui cherchent d'abord à identifier les déterminants des pratiques ou choix alimentaires pour ensuite étudier en quoi ces déterminants sont favorables ou non à des changements (Etiévant et al., 2010), dans le cadre de l'analyse des diètes durables (Masset et al., 2014) ou de la consommation durable (Lazaric, Oltra, 2012). Elle appelle à explorer, au côté des variables socio-démographiques ou des attitudes, faisant l'objet d'une importante littérature (Symmank et al., 2017), un facteur encore peu étudié, en France comme à l'international : le rôle des relations interpersonnelles.

Dans ce projet, à travers une collaboration étroite entre sociologie et économie, et en associant des apports en nutrition, nous proposons donc d'approfondir les effets, sur les pratiques alimentaires, du développement d'innovations sociales mixtes autour du lien agriculture-alimentation. L'hypothèse est que ces innovations, i) en suscitant de nouvelles relations entre acteurs différents (hétérophilie vs. homophilie) et en valorisant leur participation, ii) en activant certains processus sociaux (apprentissage, identification à un groupe social...), iii) en élaborant de nouveaux modèles économiques plus justes et plus démocratiques (partage plus équitable de la valeur, accessibilité économique des produits, co-décisions...), favorisent la transition vers des pratiques alimentaires plus écologiques. Le projet s'intéressera alors à deux types d'innovations sociales « mixtes », l'une dans le champ des politiques publiques inclusives et l'autre dans celui des initiatives portées par des citoyens dans les territoires. Il s'agira de mieux comprendre en quoi et à quelles conditions des modèles mixtes, à travers quelles trajectoires, quelles configurations et dynamiques relationnelles, quels modèles sociaux et économiques créent quels effets, à travers une approche à la fois qualitative, par l'expérimentation et par la modélisation. Il s'agira en particulier de comprendre dans quelles conditions la mixité sociale, entendue ici comme la mise en interaction de personnes différentes du point de vue de leurs caractéristiques sociodémographiques mais aussi de leur engagement dans la transition écologique, peut développer un agir citoyen, en restant toutefois vigilant quant au potentiel renforcement des rapports de domination.

Les résultats seront valorisés dans la sphère scientifique internationale et nationale. Les connaissances utiles aux acteurs publics, privés, citoyens, seront restituées dans les territoires étudiés. Ils serviront aussi à appuyer l'action citoyenne et à formuler, avec les acteurs des innovations, des recommandations pour les politiques publiques, pour un appui aux Projets Alimentaires Territoriaux et à l'évolution des dispositifs publics de l'aide alimentaire en particulier.

## **II. Apports du projet au programme Cit'in**

Le projet REALISTE se positionne plus particulièrement sur les questions de recherche (QdR n° 2, n° 3 et dans une moindre mesure sur les QdR n° 1 et n° 4) du programme Cit'in.

Concernant la QdR2, le projet vise à proposer des éléments de réponse à la question centrale de la mise en mouvement des consommateurs vers la transition. Au travers des hypothèses énoncées plus avant (apprentissage, contrôle social, identification sociale, valorisation de soi, etc., supportés par les relations sociales) il s'agira de comprendre en quoi certaines initiatives mixtes accentuent, permettent, voire construisent un agir citoyen individuel et collectif par une mise en réseau entre des acteurs différents et différemment impliqués dans les innovations sociales visant la reconnexion entre agriculture et alimentation.

L'apport du projet à aux QdR3 et QdR4 se situe dans l'analyse des trajectoires d'innovations sociales et plus particulièrement dans l'étude des réseaux d'acteurs sur lesquels s'appuient les innovations sociales, et réciproquement la manière dont les innovations sociales contribuent à tisser des liens entre des catégories d'acteurs situées à différentes échelles. Dans une perspective processuelle et réticulaire, il s'agit d'identifier la manière dont les innovations sociales s'appuient sur des réseaux et les ressources qui y circulent, et comment la dynamique de relations sociales inclut ou exclut certaines catégories d'acteurs. Cette approche contribuera à identifier les maillages, la connectivité entre des secteurs d'activités (agricole, alimentaire...) ou plus largement des mondes sociaux (économiques, politiques, scientifiques...) et les interfaces entre ces mondes. Enfin en choisissant comme terrain des initiatives multi-acteurs ascendantes portées par des citoyens et des initiatives s'inscrivant dans le cadre de politiques publiques inclusives, il s'agit de répondre aux enjeux de compréhension du maillage propre à la QdR3 et celle de l'articulation entre citoyens et acteurs publics (y compris les chercheurs) posés par la QdR4.

Les résultats du projet viendront également nourrir la QdR1 en proposant des analyses sur les différentes manières de définir l'agir citoyen au sein des innovations sociales étudiées.

### **Description des terrains**

Sur la base de résultats préliminaires et de terrains déjà investis, en impliquant des acteurs non-académiques dans la construction même de la recherche, le projet consiste à analyser les effets, sur les pratiques alimentaires, d'initiatives territorialisées à la fois représentatives de deux grands types d'innovations sociales au cœur de l'appel à manifestations d'intérêt Cit'in et questionnant les conditions de mise en œuvre et d'impacts de systèmes mixtes :

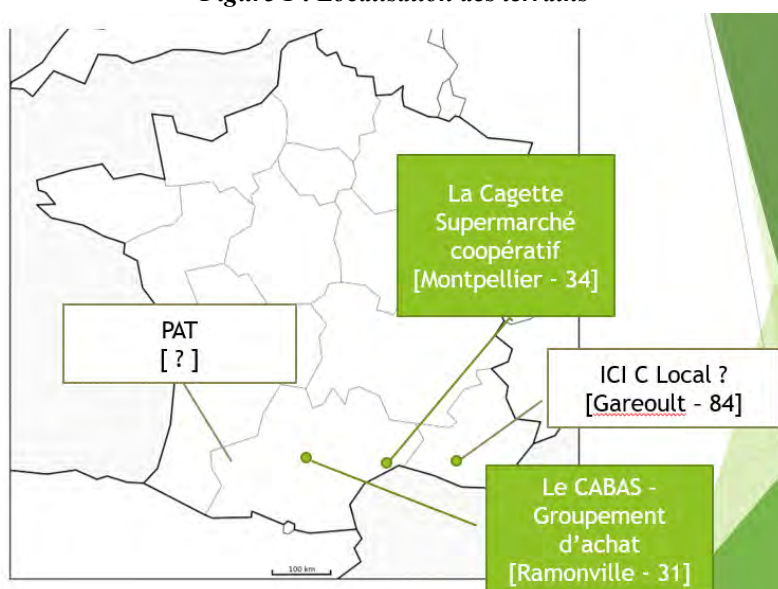
- Politiques publiques autour de l'alimentation, impliquant des citoyens en situation de précarité : innovation sociale inscrite dans la perspective des PAT (labellisée ou non par l'État), visant la justice alimentaire en s'appuyant sur des actions mixant les publics et valorisant la participation des personnes en situation de précarité.
- Initiatives multi-acteurs à l'initiative de citoyens : supermarchés coopératifs, groupements d'achat solidaires.

Étant donné le temps imparti pour le projet, il s'agira d'apporter un éclairage pluridisciplinaire sur des initiatives dont l'analyse a été initiée par certains membres de

l'équipe. Nous avons retenu comme premier terrain un groupement d'achat de la région de Toulouse, dont les adhérents sont majoritairement des consommateurs militants et qui cherchent actuellement à s'ouvrir à d'autres publics : des consommateurs plus ordinaires, voire défavorisés. Un second terrain sera le supermarché coopératif de Montpellier « La Cagette », ouvert depuis septembre 2017, réunissant plus de 1 000 coopérateurs, et visant au travers d'une politique de l'offre (présence de produits à prix bas, présence de produits « exotiques ») à intéresser des consommateurs ayant de faibles niveaux de revenu ou issus de l'immigration. Un troisième terrain sera choisi avec l'ensemble des partenaires du projet, il sera identifié parmi les initiatives développées dans la perspective des PAT et devra répondre à différents critères tels que l'objectif explicite de « justice alimentaire » et de mixité sociale, la mise en interaction de publics différents, etc.

Les études de cas approfondies seront mises en perspective avec d'autres initiatives du même type à l'échelle nationale et européenne (avec l'appui du projet READY).

*Figure 1 : Localisation des terrains*



### III. Structuration du projet, méthodologie et calendrier

Le projet s'entendra sur 24 mois et sera coordonné par l'UMR Innovation. Les principales tâches de coordination seront l'organisation et l'animation de réunions, la mise en place d'outils de coordination et la rédaction d'un rapport de recherche. La réunion de lancement du projet réunissant tous les partenaires permettra de choisir le troisième terrain d'enquête et de co-rédiger une feuille de route du projet précisant les contributions attendues de chaque partenaire.

Le projet sera structuré en 4 actions :

- La première action visera à situer et à caractériser les modèles sociaux et économiques des cas d'innovations sociales au sein desquelles des consommateurs seront enquêtés dans le but d'étudier différentes formes et conditions de mise en mouvement d'un agir

citoyen orienté vers la transition écologique, en avançant en particulier sur la problématique et les enjeux de la « mixité ».

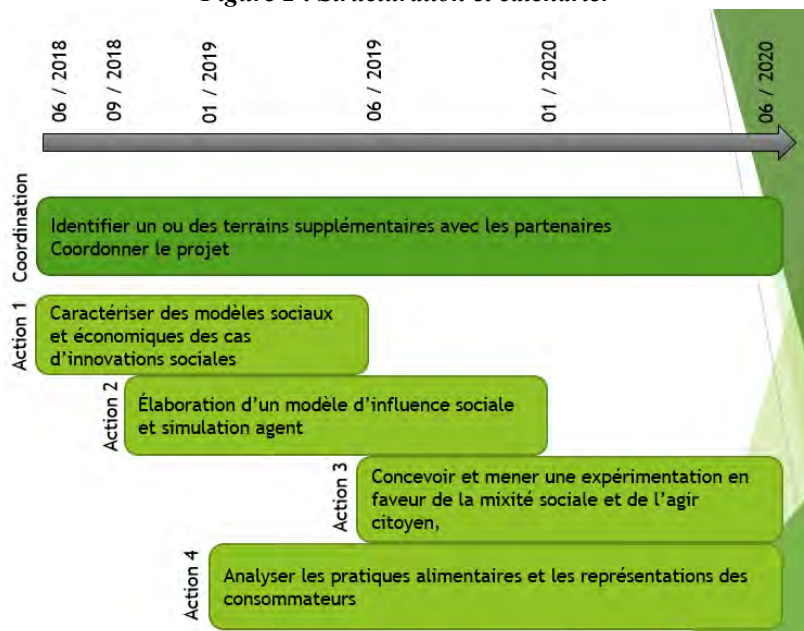
- La méthodologie employée sera qualitative (observation participante au sein de réunions organisées par les porteurs de projets, entretiens avec les citoyens et les élus porteurs de projets). Il s'agira de co-construire une grille d'analyse des situations d'innovations sociales étudiées : cette grille s'appuiera sur les apports de la sociologie économique, de la sociologie des sciences et des techniques, de l'économie des organisations ; elle permettra de décrire les modèles sociaux et économiques ; elle identifiera les acteurs, réseaux, règles, instruments, ressources associés, mais visera aussi à comprendre les conditions de leur émergence située, en vue de prendre en compte les conditions de leur répliquabilité, importantes à considérer pour formuler ensuite des recommandations d'actions dans le cadre de l'action de conception d'une expérimentation (Action 3). Elle se déroulera sur les 12 premiers mois.
- La seconde action visera à élaborer un modèle d'influence sociale à l'œuvre dans les terrains étudiés en utilisant la modélisation et la simulation agents. Sur la base de modèles d'interaction et d'influence interindividuelles déjà utilisés dans la littérature, il s'agira de modéliser le rôle de l'influence sociale dans les changements de pratiques alimentaires. Il s'appuiera des données recueillies dans le cadre de l'action 1, afin d'identifier les types d'acteurs et leurs modalités d'interactions, les réseaux et les connaissances qui y circulent. Il aidera à la définition d'une grille d'observation pour l'action 4. L'outil agent permet à la fois de construire des modèles et d'aider à structurer les observations de terrain, c'est pourquoi l'action 3 sera initiée en amont du lancement du lot 4, 3 mois après le début du projet. Un stage de 6 mois de niveau master sera dédié à cette action.
- La troisième action visera à concevoir et mener une expérimentation en faveur de la mixité sociale et de l'agir citoyen, dans le cadre d'une collaboration avec un groupement d'achat solidaire de la région de Toulouse. L'action aura pour but d'accompagner les porteurs du groupement d'achat à la réflexion et à la mise en place d'actions visant à l'inclusion de populations moins favorisées pour aller dans le sens de la mixité sociale au sein des « mangeurs ». Cette action reposera sur la co-construction avec les partenaires porteurs de l'innovation. Elle s'appuiera sur les résultats de l'action 1 et sur l'expertise de certains chercheurs et partenaires travaillant depuis plusieurs années sur des dispositifs d'accès à une alimentation de qualité pour des personnes en situation de pauvreté. Après élaboration d'un protocole définissant des actions, celles-ci seront mises en œuvre puis évaluées de manière participative. L'action 3 se déroulera sur 18 mois. Un stage de 6 mois y sera dédié.
- La quatrième action portera sur l'analyse des pratiques et des représentations des consommateurs inscrits dans deux innovations sociales autour du lien agriculture-alimentation, en privilégiant les consommateurs « ordinaires », associés à l'innovation par opportunité, par effet de voisinage... et qui ne témoignaient pas, avant d'être inscrits dans l'innovation, de pratiques alimentaires durables affirmées voire revendiquées. Elle reposera sur une collaboration étroite entre sociologie et nutrition, avec l'appui d'un stagiaire. Cette action mettra en œuvre sur des méthodes qualitatives dont l'objectif est d'identifier en quoi et à quelles conditions les interactions et les



relations suscitées par une innovation sociale spécifique impactent les pratiques alimentaires, à travers les mécanismes qu'elles génèrent ou révèlent, selon la configuration de l'innovation sociale décrite dans les actions 1 et 2, mais aussi en fonction de la trajectoire des personnes. Des entretiens approfondis seront conduits auprès de 60 consommateurs inscrits dans les innovations sociales sélectionnées dans le projet. Ils coupleront une entrée sociologique (caractérisation des trajectoires, des pratiques sociales, des motivations ; profil relationnel par rapport à l'innovation ; effets liés aux relations, hétérophiles en particulier) avec une entrée nutrition (caractérisation des régimes alimentaires avant/après). Des observations seront menées dans les espaces de vente et dans les dispositifs de « participation » associés (réunions, forum, ateliers...). Des focus groups avec 60 consommateurs inscrits dans les innovations sociales sélectionnées dans le projet seront réalisés dans le but de recueillir des descriptions des formes d'interactions sur les espaces de vente et de la circulation des connaissances. L'action 4 démarrera 6 mois après le début du projet et s'étendra sur 18 mois. Deux stages de 6 mois seront dédiés à cette action. Un prestataire extérieur sera chargé de co-organiser et co-animer les focus groups.

Plus largement, dans une logique de recherche-action, les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> actions intégreront les acteurs non académiques impliqués dans les innovations étudiées : les acteurs de l'association Caracole à Ramonville (31) ; les porteurs de projets de « La Cagette », supermarché coopératif à Montpellier ; la responsable du programme Uniterres (approvisionnement local des épiceries de l'ANDES). Les acteurs de ces innovations auront un droit de regard et de discussion sur nos méthodes et hypothèses de travail, en plus de contribuer à l'analyse et à la valorisation des résultats.

**Figure 2 : Structuration et calendrier**



## IV. Bibliographie


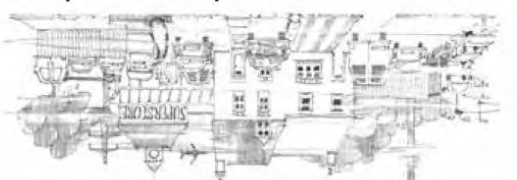
- ADEME, 2016. Changer les comportements, faire évoluer les pratiques sociales vers plus de durabilité. Rapport de recherche, Paris : ADEME.
- BEPA, 2011. Empowering people, driving change: social innovation in the European Union. Brussels, European Commission
- Chessel, M.-E., 2012. Histoire de la consommation. Paris, La Découverte.
- Chiffolleau, Y., Akermann, G. & Canard, A. 2017. Les circuits courts alimentaires, un levier pour une consommation plus durable : Le cas d'un marché de plein vent. *Terrains & travaux*, 31, (2), 157-177
- Chiffolleau Y., Loconto A., 2016. Introduction to the special RC40 session "Social innovation in agriculture and food: old wine in new bottles?" 3rd ISA Forum of Sociology, Vienne, AUT.
- Chiffolleau Y., Paturel D., 2016. L'innovation sociale par le don organisationnel : les Restos du cœur. In Naulin S., Steiner P. (dir.), *La solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 19-48.
- Etiévant P., Bellisle F., Dallongeville J., Etilé F., Guichard E., Padilla M., 2010. Les comportements alimentaires. Quels en sont les déterminants ? Quelles actions, pour quels effets ? Expertise scientifique collective, rapport, INRA (France), 277 p. Masset et al., 2014
- Harrison, D., Vézina, M., 2006. L'innovation sociale : une introduction. *Ann. Public Coop. Econ.*, 77, 129-138.
- Hassanein, N., 2003. Practicing food democracy: a pragmatic politics of transformation. *J. Rural Stud.*, International Perspectives on Alternative Agro-Food Networks: Quality, Embeddedness. *Bio-Politics*, 19, 77-86.
- Lazaric, N., Oltra, V. (dir.), 2012. Une étude des profils de consommation écologiques. Groupe de recherche sur la Consommation Durable (GRECOD), Rapport de recherche pour l'ADEME.
- Loisel, J-P., François, M. Chiffolleau, Y., et al., 2013. La consommation alimentaire en circuits courts : enquête nationale, rapport de recherche, projet CODIA, financé par le CASDAR.
- Perignon M, Masset G, Ferrari G, Barré T, Vieux F, Maillot M, Amiot MJ, Darmon N., 2016. How low can dietary greenhouse gas emissions be reduced without impairing nutritional adequacy, affordability and acceptability of diet? A modelling study to guide sustainable food choices. *Public Health Nutr*, 19(14), 2662-2674.
- Renting, H., Schermer, M., Rossi, A., 2012. Building Food Democracy: Exploring Civic Food Networks and Newly Emerging Forms of Food Citizenship. *Int. J. Sociol. Agric. Food*, 19, 289-307.
- Richez-Battesti, N., Petrella, F., Vallade, D., 2012. L'innovation sociale, une notion aux usages pluriels : Quels enjeux et défis pour l'analyse ? *Innovations*, 38, 15-36.
- Symmank C., Mai R., Hoffmann S., Stok F.M., Renner B., Lien N., Rohm H., 2017. Predictors of food decision making: A systematic interdisciplinary mapping (SIM) review. *Appetite*, 110, 25-35. Barrey et al., 2016

\*

\* \*

## TRANSITION, DEMOCRATIE ET INEGALITES SOCIALES. EXPERIMENTATIONS TERRITORIALES

« Les jours qui me restent  
seraient-ils déjà comptés ?  
les nuits sont si brèves ! »  
Shiki, *Cent sept haiku*

 <p><b>Roubaix en transition,</b> <i>de la dépendance au pétrole à la résilience locale</i></p> 	<p><b>Transition, démocratie et inégalités sociales. Expérimentations territoriales</b></p> <p>Bruno Villalba, AgroParisTech, Ceraps Vincent Boutry, Université Populaire et Citoyenne Roubaix<sup>1</sup></p>
---	--

La transition est devenue une orientation (injonction ?) forte des politiques publiques, notamment en matière d'environnement (en particulier sous le volet énergétique), et de développement des territoires. Plusieurs acceptions de la transition sont possibles<sup>2</sup>. Parmi elles, l'influence du mouvement des *Villes en transition*<sup>3</sup> s'inscrit désormais sur le territoire national. Ce projet de la transition écologique vise à **adapter la société industrielle aux défis environnementaux, en développant des capacités de résilience des communautés locales**. C'est une question proprement politique car elle interroge les conditions formelles d'adaptation et notamment les modes de vie des individus à des situations de crises (énergétique — conséquences du Pic Pétrole – écologique – effets locaux du dérèglement climatique, notamment sur l'alimentation), ou même d'une hypothèse d'effondrement<sup>4</sup>. Il

<sup>1</sup> Membres de l'équipe : **Julien Talpin**, Chargé de recherche, CNRS, Ceraps-Lille 2 ; **Thibault Boughedada**, Ceraps, Doctorant en science politique, Ceraps-Lille 2 ; **Caroline Lejeune**, Première assistante (Post-Doctorat) en science politique, Équipe Humanités environnementales, Université de Lausanne ; **Anne Lescieux**, animatrice sociale-urbaniste, chef de projet UPC sur le développement de la coopérative d'entraide ; **Pierre Wolf**, journaliste, consultant, chargé d'étude pour la réalisation de la ferme urbaine circulaire du Trichon, fondateur UPC et de la scic Baraka.

<sup>2</sup> « Transition », (point de vue 1 Alain Granjean et Hélène Le Teno et 2 par Paul-Marie Boulanger), in Bourg D., Papaux A., *Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, PUF, coll. Quadriga, 2015, pp. 1006-1015.

<sup>3</sup> Chamberlin S., *The Transition Timeline : For a Local, Resilient Future*, Green Books, Totnes 2009. Hébert Florent (Ed.), *Villes en transition. L'expérience partagée des écocités*, Éditions Parenthèses, 2015.

<sup>4</sup> Servigne, P. et R. Stevens, 2015. *Comment tout peut s'effondrer : Petit manuel de collapsologie à l'usage des générations présentes*, Ed. Broché.

s'agit de se préparer à vivre en situation de pénurie et en autonomie face au risque de défaillance des grandes institutions (étatiques et industrielles) et de protection sociale qui en découlent.

## I. Transition et quartiers populaires

Une grande partie de la population des quartiers populaires connaît une situation de cumul d'inégalités sociales et écologiques. *Devant l'échec des politiques de rattrapage* et confrontée à l'impasse de l'égalité des chances et aux discriminations, les logiques de défiance face aux institutions et au politique en général s'accroissent parallèlement à la montée des frustrations et des replis identitaires<sup>5</sup>. Les politiques d'investissement dans la rénovation urbaine fondées sur la démolition-reconstruction de logements et d'équipements couplées à des formes d'intervention sociale de plus en plus normées et contrôlées reposent marginalement sur la mobilisation des habitants. Ces politiques de la ville, laissent un espace et des moyens réduits pour l'expression des réalités vécues et le développement d'une capacité de négociation des politiques publiques avec la population. Ces politiques restent dominées par une logique de rattrapage, de retour à la norme d'une société industrielle. Elles voient mal, connaissent peu, comptabilisent comme des coûts les logiques de rupture (d'exclusion ou de transition) qui s'opèrent dans les quartiers populaires. Les populations des quartiers populaires ne restent pas inertes et s'organisent autrement dessinant une économie informelle, caritative et familiale voire communautaire. Sans reconnaissance et sans régulation cette nouvelle économie peut être dominée par des rapports de violence souvent intra-familiale. La seule réponse sécuritaire et d'interdiction a tendance à renforcer le risque d'une dérive mafieuse.

Pourtant les habitants de ces quartiers disposent d'un riche capital d'initiatives et d'expérimentations, issu à la fois de leurs connaissances des différents dispositifs institutionnels de démocratie participative (rénovation urbaine etc.) et pratiques d'entraides. Il existe un enjeu fort à comprendre et intégrer ces dynamiques d'économie informelle, d'adaptation face aux crises. Pour une part, elles pourraient s'apparenter à des initiatives positives de transition. En cela les quartiers populaires disposent, plus qu'ailleurs, de savoirs dans le développement de relations d'entraide, de partage, de voisinage, de recyclage qui peuvent être autant de points d'appuis vers la transformation des modes de vie et de cohésion sociale. Ces pratiques informelles relevant de l'entraide, ces pratiques de sobriété sont souvent considérées périphériques, confinées dans une sphère privée<sup>6</sup>. Elles sont peu reconnues, peu valorisées. Un travail de compréhension des conditions de mobilisation, de visibilisation de ces pratiques est à mener dans la perspective de leur développement appuyé par des politiques publiques, associatives, coopératives de transition écologique et sociale. En quoi ces pratiques de périphériques pourraient devenir centrales dans les quartiers populaires et dans un récit de la transition ?

<sup>5</sup> Laurent E. et Pochet P., *Pour une transition sociale-écologique. Quelle solidarité face aux défis environnementaux?*, Paris, Les Petits matins/Institut Veblen, 2015

<sup>6</sup> Villalba B., Semal L. (dir.) (à paraître, 2018), *La Sobriété énergétique. Contrainte matérielle, équité sociale et perspectives institutionnelles*, Paris, ed. Quae.

## II. Transition et question sociale

La conciliation entre les dimensions sociales et écologiques est toujours compliquée à construire<sup>7</sup>. Les situations territoriales sont complexes et les effets des crises écologiques encore peu visibles. Le discours dominant (sur les politiques d'insertion par exemple) reste marqué par la prégnance d'une société industrielle fondée sur la double promesse de l'ascension sociale par l'emploi pour tous et de l'augmentation continue du pouvoir d'achat et donc de la consommation.

### A. La ville de Roubaix : tensions sociales et écologiques

Avec ses 96 077 habitants la **ville de Roubaix** connaît une conjonction de difficultés sociales et écologiques. Sur le plan social, Roubaix présente le triste palmarès d'être l'une des villes les plus pauvres de France. L'Insee fixait en 2014 à 31% la part de chômeur et à 43% le taux de pauvreté<sup>8</sup>. La moitié des foyers fiscaux de Roubaix déclare moins de 11 250 euros par an (revenu fiscal de référence). En 2015, 11% de personnes ne vivaient que des prestations sociales<sup>9</sup>. La ville de Roubaix compte plus des trois quarts de sa population qui habitent en quartier prioritaire de la politique de la ville. Ces territoires concentrent à eux seuls les taux de chômage les plus élevés de la ville. C'est aussi l'une des villes les plus inégalitaires de France<sup>10</sup>. Enfin, les bénéficiaires des aides alimentaires représentent plus de 26 000 inscriptions<sup>11</sup>.

La ville se compose aussi d'une **sédimentation de populations étrangères** arrivées par vagues depuis un siècle. Selon l'Insee, la population compte 18 163 immigrés en 2011 soit 19,3 % de la population totale. 12,1 % des habitants sont nés au Maghreb. Marquée par cette histoire migratoire, la ville de Roubaix est composée d'un nombre significatif de minorités ethnoraciales, pour une bonne part françaises, et qui connaissent des discriminations importantes<sup>12</sup>. L'influence de la religion musulmane est importante sur ce territoire, qui compte sept mosquées de grande taille et contribue au renforcement de la stigmatisation de la ville (Kepel, 2014 ; Kaciaf, Talpin, 2016). Les rapports sociaux se construisent aussi au regard de ces références identitaires, qui se redoublent avec la précarisation sociale pour produire de la marginalité. La concentration socio-spatiale des populations les plus précarisées de la Métropole de Lille contribue à accroître la précarité mais constitue peut-être dans le même temps une opportunité de mobilisation citoyenne que ce projet visera à saisir. Le dernier taux de chômage INSEE est de 31,5% en 2015 à Roubaix. Selon une récente étude de l'Agence d'Urbanisme Lille - Métropole et de l'Observatoire Partenarial de l'Économie-Lille Métropole, alors que le chômage baisse symboliquement sur la métropole (0,1%), il s'est

<sup>7</sup> Cornut (P), Bauler (Tom) et Zaccāi (Edwin) (eds.), *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

<sup>8</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1405599?geo=COM-59512> (consulté le 2 juillet 2018)

<sup>9</sup> <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-59512#chiffre-cle-1> (consulté le 2 juillet 2018).

<sup>10</sup> <https://www.inegalites.fr/Le-palmares-des-villes-francaises-les-plus-inegalitaires> (consulté le 12 août 2018).

<sup>11</sup> Etude du CCAS de Roubaix, 2013.

<sup>12</sup> Voir à ce sujet le diagnostic effectué par le Cabinet « Les Egaux », dans le cadre du travail de la Plateforme de lutte contre les discriminations coordonnée par l'Université Populaire et Citoyenne.

aggravé dans les quartiers prioritaires de la métropole (+2,6%). Cela constitue aussi un important motif de tensions sociales, notamment en raison des discriminations perçues et vécues par ces habitants. Les difficultés d'accès à l'emploi stable ont aussi renforcé l'implantation d'une économie informelle et caritative favorisant des relations communautaires, familiales ou de voisinage. Ces activités marquent le dynamisme des populations des quartiers populaires mais elles se font en dehors de la protection d'un cadre légal. Elles produisent ainsi du lien social, mais qui peut aussi avoir des effets rebonds, comme l'accentuation des rapports de dominations.

La ville a connu de nombreux dispositifs de rénovations urbaines, des programmes d'actions pour juguler ces problèmes incarnés par les multiples facettes de l'exclusion et de la pauvreté<sup>13</sup>. Mais même s'ils se sont multipliés depuis les années 1970, ils peinent à redynamiser tous les quartiers et ne semblent pas en mesure d'inverser la tendance d'une marginalisation économique et sociale qui paraît inéluctable (David et al., 2006). Dans leur ensemble, les politiques de rénovations urbaines visent essentiellement à développer la compétitivité économique des territoires, en misant sur l'attractivité pour des couches sociales extérieures aux quartiers locaux<sup>14</sup>. La ville de Roubaix, comme toutes les collectivités territoriales, doit aussi faire face à une baisse de ses financements propres, même si elle peut toujours s'appuyer sur certains programmes (DSU) ou sur les projets portés par la MEL. Mais globalement, le contexte actuel dominé par la crise de l'Etat et qui n'épargne pas les collectivités, pose la question de la remise en cause d'un modèle dépendant essentiellement des subsides des pouvoirs publics. Et cela n'est pas sans influence sur les conditions d'accompagnements des associations locales par les collectivités.

***Sur le plan écologique***, la ville se caractérise par une hyper densité urbaine (7363 hab/km<sup>2</sup>) et un déficit en quantité et en accessibilité en espaces verts publics (10 m<sup>2</sup>/hab). L'industrialisation massive du territoire urbain et sa rapide désindustrialisation ont généré des externalités négatives dans la qualité des sols et sur la contamination des sites. Roubaix possède, selon le BRGM, 754 anciens sites industriels<sup>15</sup>. Les friches sont pourtant présentées aujourd'hui comme autant d'opportunités foncières en milieu urbain dense pour reconstruire la ville sur-elle-même (Dumesnil, Ouellet, 2002), en intégrant différents projets de rénovations (comme la Zone de l'Union, Villalba, 2013), d'une trame verte et bleue au service

<sup>13</sup> Le plus emblématique est celui de « Ville Renouvelée » fait son apparition dans le débat communautaire lors de la préparation du Schéma Directeur de la métropole lilloise, en 1993/1994, il naît du constat du non développement de toute une partie du territoire, en très grande difficulté. Ce concept de Ville renouvelée se trouve inscrit dès le Schéma Directeur intermédiaire de 1996 comme une des priorités majeures dans le développement de la métropole. Ce concept de Ville Renouvelée veut introduire une nouvelle gestion urbaine associant les outils de la Politique de la Ville, et de développement économique à l'urbanisme classique.

<sup>14</sup> En terme de communication institutionnelle, voire « Les nouveaux vecteurs du développement économique » p. 11, in *Trajectoires socio-économiques de la zone d'emplois de Roubaix-Tourcoing*, [http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/sites/hauts-de-france.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Les\\_Syntheses\\_de\\_la\\_Direccte\\_no\\_32\\_-\\_Zone\\_d\\_emploi\\_de\\_Roubaix\\_-\\_Tourcoing-2.pdf](http://hauts-de-france.direccte.gouv.fr/sites/hauts-de-france.direccte.gouv.fr/IMG/pdf/Les_Syntheses_de_la_Direccte_no_32_-_Zone_d_emploi_de_Roubaix_-_Tourcoing-2.pdf)

<sup>15</sup> <http://infoterre.brgm.fr/rapports/RP-51582-FR.pdf> (consulté le 22 août 2018).

de ses habitants et du déplacement des espèces<sup>16</sup>, ou dans le cas présent, un espace de productions alimentaires. La ville de Roubaix a cependant mis en place différentes politiques de développement durable<sup>17</sup>. Ainsi, en 2016, Roubaix s'est lancé le défi de convertir certaines friches en sites d'agriculture urbaine. À terme, l'objectif de ce projet, baptisé « Ville Nourricière », est de nourrir 10% de sa population en produits locaux, frais et de saison. Dans un contexte particulièrement difficile (45% des roubaisiens vivent sous le seuil de pauvreté), les enjeux sont multiples et majeurs : améliorer le cadre de vie, améliorer la santé des populations et développer des activités économiques. En 2017, la ville a précisé sa stratégie par une délibération, qui vise à utiliser 15 ha de friches industrielles pour atteindre une autonomie alimentaire partielle en fruits et légumes pour 5 % de la population.

### III. Transition et mobilisation populaire

Comment dans ce contexte, redonner confiance dans une force d'interpellation politique des habitants des quartiers populaires pour une égalité réelle ? La transition, comme rupture avec le modèle dominant, peut constituer un nouvel horizon revendicatif, un projet politique, intégrant de façon plus positive les réalités vécues par les habitants et peut donc les mobiliser. Cette mobilisation citoyenne peut se construire à partir de la structuration de dynamiques associatives, coopératives existantes ou à venir. Elle reposera sur un équilibre entre la mise en œuvre d'expérimentations et leurs mises en débat politique pour refaire collectif avec le reste de la Cité.

Notre recherche questionnera les logiques d'*empowerment*, de construction de la confiance, de l'expression des contradictions, de la gestion des conflits et de l'élaboration de compromis. L'*empowerment* essaye de faire communauté en faisant apparaître une inégalité, en déterminant un conflit gagnable, en identifiant un adversaire atteignable, en créant un rapport de force alternant dialogue et action non violente, de la simple manifestation à la désobéissance civile. Expérimentée et théorisée par Saul Alinsky, cette mécanique de mobilisation communautaire a fonctionné aux États-Unis face à de grands propriétaires de logements notamment dans les quartiers de ville telle que Chicago. Aujourd'hui, l'association grenobloise Alliances Citoyennes réadapte cette théorie de mobilisation syndicale en France dans certains quartiers populaires. La difficulté de mise en œuvre de ce type de lutte est que les appartenances communautaires et les adversaires atteignables sont plus dilués, moins identifiables.

La question de la transition modifie l'objectif dans la mesure où l'unité de la communauté ne doit pas se faire uniquement sur la construction d'un ennemi commun, d'un bouc émissaire mais sur l'interpellation et la transformation collective des modes de vie de chacun, et ce, dans un environnement naturel en profonde mutation. Il ne s'agit pas tant de trouver un organisateur extérieur (*organizer*) qui organise la communauté que de refonder une

<sup>16</sup> <http://www.trameverteetbleue.fr/sites/default/files/fiches-territoires-tvb-roubaix-etc-2012.pdf> (consulté le 17 août 2018)

<sup>17</sup> <http://developpement-durable.ville-roubaix.fr/>

communauté avec des organisateurs impliqués et mobilisés par la transition qui change radicalement leurs propres modes de vie tout en le mettant en débat dans la Cité et face à la situation écologique du monde<sup>18</sup>.

#### **IV. Mettre en débat la transition : interpellation, animation et conduite de projet. Le cas de l'Université Populaire et citoyenne de Roubaix**

Depuis 2010 l'UPC a développé une expertise dans l'animation locale<sup>19</sup> pour promouvoir les orientations stratégiques et les méthodologies issues du mouvement des Villes en transition<sup>20</sup>. L'UPC cherche à articuler la défense des droits, la lutte contre les injustices et les inégalités avec la transition. Pour concilier ces deux objectifs « parole citoyenne » et « transition », elle cherche à se positionner dans un rôle d'aide technique extérieure<sup>21</sup>. Elle souhaite constituer des collectifs d'acteurs (habitants, ONG, institutions locales) afin de construire les conditions territoriales d'une transition.

Grâce aux résultats obtenus sur le projet d'aménagement de l'écoquartier de l'Union et la dynamique citoyenne du Collectif de l'Union<sup>22</sup>, l'UPC a lancé le mouvement « Roubaix en transition » en mai 2016 en rassemblant un ensemble d'initiatives associatives avec lesquelles elle était déjà en lien, réparties sur la ville. Parallèlement, elle s'appuie sur la scic Baraka (restaurant -fabrique de biens communs)<sup>23</sup> pour investir une friche urbaine dans le quartier du Trichon. Il s'agit d'y concentrer plusieurs projets expérimentaux de transition (ferme urbaine-groupement d'achats-habitat partagé-maison du vélo-cantine populaire...).

<sup>18</sup> William J. Ripple, Christopher Wolf, Thomas M. Newsome, Mauro Galetti, Mohammed Alamgir, Eileen Crist, Mahmoud I. Mahmoud, William F. Laurance, ; World Scientists' Warning to Humanity: A Second Notice, *BioScience*, Volume 67, Issue 12, 1 December 2017, Pages 1026–1028, <https://doi.org/10.1093/biosci/bix125>.

<sup>19</sup> Cahier de l'UPC n° 34, Dessine-moi une ville en Transition, 19 octobre 2010 : [http://upc-roubaix.org/IMG/pdf/cahier34\\_bd02.pdf](http://upc-roubaix.org/IMG/pdf/cahier34_bd02.pdf)

<sup>20</sup> Hopkins R., *The Transition handbook. From oil dependency to local resilience*, Green Books, Totnes, 2008 ; Barnes P. 2015. *Community response to global complexity: planning sustainable communities and the transition movement*. University of Delaware

<sup>21</sup> À l'image de ce qu'avait pu faire l'ABAC dans le cadre de la lutte urbaine de l'Alma-Gare. Cf. P. Cossart, J. Talpin, *Lutte urbaine. Participation et démocratie d'interpellation à l'Alma-Gare*, Le Croquant, 2015.

<sup>22</sup> Cahiers de l'UPC ; Lejeune C., Villalba B., 2015, « Délibérer à partir de l'environnement. Une perspective théorique écocentrée de durabilité forte. », in Mermet L. (ed.), *Environnement : la concertation appropriée, contestée, dépassée ?* Bruxelles, DeBoeck, 2015, pp. 257-272

<sup>23</sup> L'UPC est sociétaire de Baraka et y anime ses cours du soir régulièrement. Vitrine de l'écologie et de l'économie solidaire à Roubaix, l'UPC décide de s'appuyer sur cette première réalisation consensuelle pour agglomérer d'autres projets relevant de la transition et créer une centralité nouvelle autour de Baraka en investissant les friches environnantes.





Un forum des quartiers et initiatives de transition a été organisé en janvier 2017 et il a réuni 150 participants et a permis de renforcer une mise en réseau une vingtaine d'associations. Différents projets ont ainsi été initiés : Totems, repas de la transition, outils de communication « Roubaix en transition », expo universelle « Roubaix en transition »... Un forum du collectif alimentation s'est tenu le samedi 11 novembre 2017 avec 120 participants. Il a présenté les dynamiques d'expérimentations en cours au Trichon soutenues par l'ADEME en 2016 et 2017. « L'expo universelle-Roubaix en transition » devient « un printemps pour la transition » et se tiendra le dimanche 17 juin 2018 sur le site de la future ferme urbaine du Trichon, soutenue par la MEL et la Fondation de France.

En partenariat avec la *Condition Publique*, un cycle de cafés citoyens, est lancé en octobre 2017, un mercredi tous les deux mois, pour mettre en débat des pratiques de transformation des modes de vie liés à la transition notamment à partir de l'échange d'expériences. Un premier module de formation co-construit avec le Master recherche de science politique de Lille 2 a été l'occasion de former un groupe d'une dizaine de « médiateurs de la transition »<sup>24</sup>, qui sont des habitants impliqués dans *Roubaix en transition*.



Enfin, le 17 juin 2018, 400 personnes se retrouvent pour participer au Printemps de Transition. Pendant une journée, différents ateliers (alimentation, énergie, migration, éducation) questionnent les conditions d'une adaptation locale aux conséquences de la « grande accélération » et aux risques d'effondrement de nos sociétés. Le propos met en avant, dès la porte d'entrée du lieu de cet événement, l'avertissement que *Le Monde* a mis en

<sup>24</sup> Cours Pensées Politiques Environnementales (B. Villalba), Master Recherche Métier de la Science politique, Université de Lille, 18h, 2017-2018.

1er page, sur 6 colonnes, avec une police de caractère qu'il réserve aux déclarations de guerre<sup>25</sup>...



## V. Analyse des dispositifs de transition

### A. Problématique centrale

*Le projet souhaite interroger les conditions de rencontre et de mobilisation des habitants d'un quartier populaire de la ville de Roubaix pour élaborer en commun un programme de transition écologique et sociale.* Cela permettra d'étudier les conditions de construction d'une transition écologique à partir d'expérimentations locales qui chercheront à dégager des pratiques « inter-classistes » en redéfinissant des objectifs communs<sup>26</sup>. À partir de la mise en œuvre et l'analyse d'actions de transition mises en œuvre sur le quartier du Trichon, il s'agira de réinterroger les fondements des notions d'*empowerment*, de justice et d'égalité afin de construire les conditions d'une transition socialement équitable et écologiquement adaptée.

Partant d'une proposition de lutte contre les inégalités au regard de la transition, fondée sur l'hypothèse de développer une économie de l'entraide, il s'agira d'observer et analyser comment peuvent se recomposer des questions telles que l'établissement de la confiance, la reconnaissance, l'expression des contradictions, la gestion des conflits, la fabrication de compromis à l'intérieur du quartier et à l'extérieur notamment dans le rapport aux institutions. Il s'agira d'expérimenter, d'observer et d'analyser ce processus de mobilisation et de voir en quoi il serait potentiellement producteur de nouvelles normes d'une cohésion sociale plus forte autour d'un « commun », d'une appartenance sociale qui ne se réduirait plus seulement à des liens marchands, à l'accès à l'emploi et au niveau de consommation de biens et de loisirs. Il s'agira enfin d'interroger les conditions d'ajustement de cette transition sociale dans les situations de contraintes écologiques.

<sup>25</sup> [http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/11/14/environnement-le-cri-d-alarme\\_5214606\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2017/11/14/environnement-le-cri-d-alarme_5214606_3232.html)

<sup>26</sup> Jollivet M., *Pour une transition écologique citoyenne*, Paris, Ed. Charles Léopold Mayer.

## B. Modalités de la recherche

Le projet développera une *recherche-action*, qui vise à favoriser l'échange de savoirs entre acteurs locaux et universitaires, en construisant un processus collectif de montée en qualification. La recherche permettra d'analyser les *modalités d'une capitalisation des expériences*, en s'inspirant des résultats obtenus dans les expérimentations plus avancées (Totnes, Bristol, etc.). En associant chercheurs et acteurs, l'objectif est de fonder une communauté de recherche pluridisciplinaire. Le principe de recherche-action est aussi de procéder par incrémentation permettant l'examen des effets d'une action et de revenir en arrière, de modifier le protocole de recherche si nécessaire. Un programme de confrontations avec des pensées sociales et écologiques éminentes sous forme de « conférence-débat-atelier citoyen » enrichiront la recherche. Un programme de « cours du soir UPC » avec des pensées plus locales complétera les précédentes interventions. La *dimension internationale* du projet est renforcée par la coopération avec l'université de Lausanne. Notre recherche interrogera les effets des contextes politiques (un État fédéral organisé à partir d'une démocratie semi directe comme la Suisse vs. démocratie représentative plus centralisée telle que le modèle français. La problématique présente s'inscrit dans la continuité des interrogations et des résultats du programme CDE, d'une thèse CIFRE sur la justice environnementale<sup>27</sup> et de l'expérimentation « *Table de quartier*<sup>28</sup> », qui a permis des formes d'*empowerment*<sup>29</sup>.

## C. Terrain d'expérimentation : la Ferme du Trichon

Les efforts de transformation du territoire par la ville rejoignent les projets portés par différentes associations locales. En dépit, ou peut-être du fait, des *difficultés sociales* qui touchent la ville de Roubaix, celle-ci connaît également des formes de participation et de coopération importantes, tout particulièrement parmi les milieux populaires. Marquée par l'histoire du mouvement ouvrier et du coopérativisme (Lefebvre, 2005 ; Cossart, Talpin, 2012), par le catholicisme social (Duriez, 1988) et une riche tradition de luttes urbaines (Cossart, Talpin, 2015), Roubaix est un terreau d'expérimentations sociales et démocratiques (David et al. 2005). Si cette tradition s'est quelque peu émoussée ces dernières années du fait du délitement des systèmes d'action socialistes et catholiques, il en reste indéniablement des traces. D'une certaine façon, les pratiques d'entre-aide, de solidarité et d'économie informelle étudiée par le collectif Rosa Bonheur (2017) témoignent de ces formes d'auto-organisation populaire face à la précarité. Plus encore, l'Université Populaire et Citoyenne se veut l'héritière de cette histoire, qu'elle essaie de faire vivre à travers de multiples expérimentations. *La Table de quartier du Pile*, qu'elle a animé dans un quartier connaissant

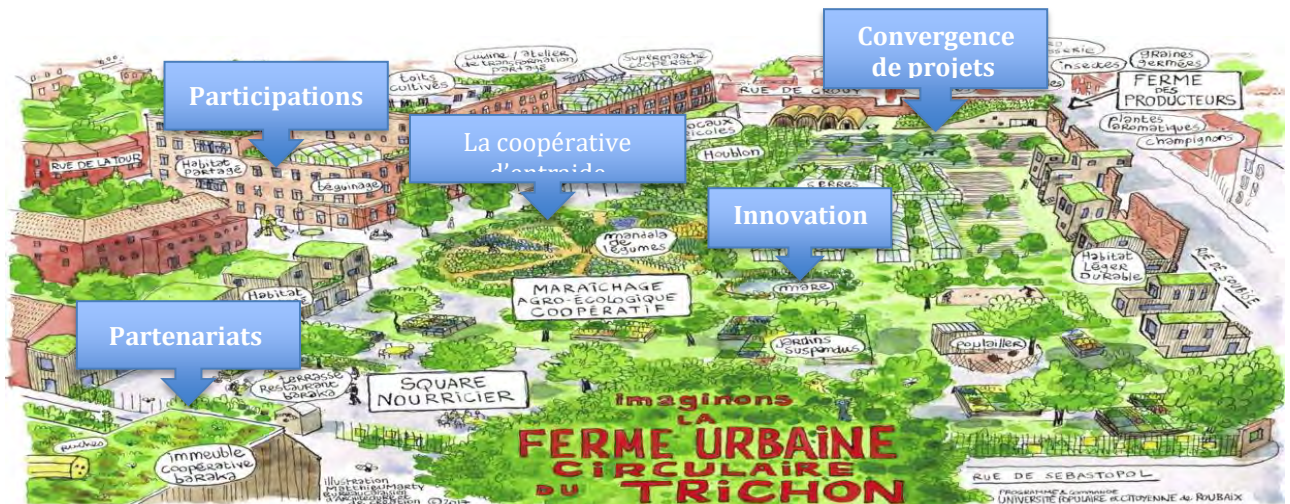
<sup>27</sup> Lejeune C. *En quête de justice écologique. Théorie politique environnementale et mobilisations sociales*. Université de Lille 2. 2015. La thèse cifre s'est déroulée de décembre 2009 à avril 2014 au sein de l'Université Populaire et Citoyenne de Roubaix.

<sup>28</sup> Pile à Roubaix, financée par le Commissariat général à l'égalité des territoires, 2015-2016, Coordination J. Talpin et ses étudiants.

<sup>29</sup> J. Talpin, « Une répression à bas bruit. Comment les élus étouffent les mobilisations dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 2016. <https://www.metropolitiques.eu/Une-repression-a-bas-bruit-Comment.html>

un projet de rénovation urbaine, a ainsi été présentée comme une des formes les plus abouties de l'*empowerment* à la française (Talpin, 2016). Forte de cette expérience, l'UPC a désormais poursuivi son travail dans le domaine de la transition écologique et sociale.

La friche Nollet-Crouy dans le quartier du Trichon est l'un des espaces concerné par la politique « ville nourricière » de Roubaix (*Encart 2. Caractéristiques de la friche Nollet-Crouy*). De plus, elle est l'objet d'une importante mobilisation associative destinée à produire un projet d'aménagement d'une ferme urbaine. En cela, ce lieu concentre à la fois une importante préoccupation sociale (maillage du territoire, gestion des inégalités sociales, précarités alimentaires...) et écologique (alimentation locale, gestion des sols...).

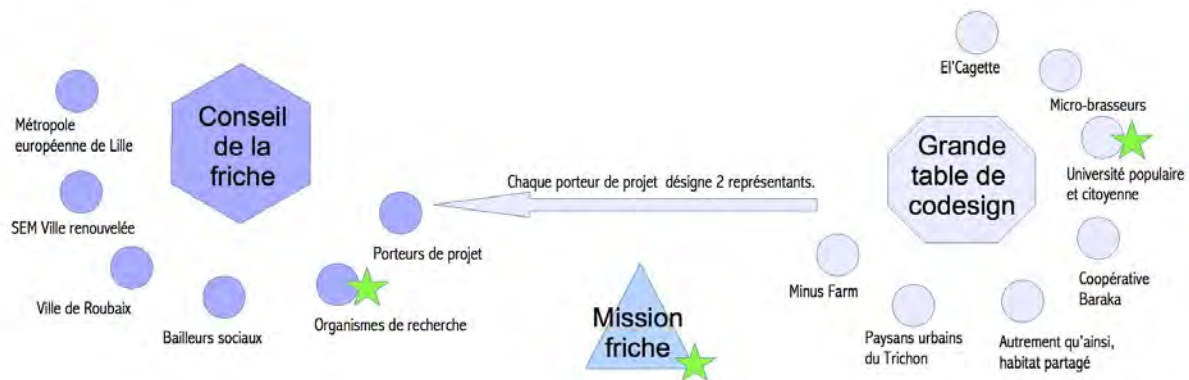


**Caractéristiques de la friche Nollet-Crouy** - Il est composé de trois sites indépendants.<sup>[1]</sup> 1) La friche Nollet, friche industrielle, est située entre l'ancien parking de la rue de Sébastopol au nord, la rue Crouy au sud, la rue Soubise à l'ouest et la rue Mischkind à l'est. Cette friche s'étend sur 8880 m<sup>2</sup>, elle est clôturée et végétale. Le bâtiment de l'industrie textile, devenue l'entreprise de vente de matériel électrique Nollet en 1929 a été démoli. Il ne reste que le mur industriel de clôture, classé à l'inventaire supplémentaire du patrimoine, faisant l'angle de la rue Crouy avec la rue Soubise. Une biodiversité puis un campement Roms durant deux années (2014-2016) se sont installés au fil du temps. Ce site, est situé dans le périmètre de l'ANRU 1.<sup>[2]</sup> 2) Sous-ensemble de 3 000 m<sup>2</sup> au sein des 8 880 m<sup>2</sup> de la friche, l'ancien parking de l'université LEA est aujourd'hui utilisé par le restaurant Baraka (20 rue de Sébastopol) comme terrasse d'été et par l'association Collectif des paysans urbains du Trichon comme jardin partagé. 3) Le bâtiment LEA, ancienne filature Toulemonde est plus récemment ancien bâtiment universitaire de l'UFR de Langues Etrangères Appliquées (LEA), se situe entre la rue Mischkind à l'ouest, la rue de la Tour à l'est et la rue Crouy au sud. Il est composé des équipements universitaires abandonnés mais également de 42 logements dont une vingtaine sont toujours occupés. Le bâtiment représente environ 7 000m<sup>2</sup> répartis sur 4 étages.

Le projet de ferme urbaine circulaire est un projet citoyen et associatif, soutenu en partie par les collectivités locales, de réhabilitation de cet îlot urbain abandonné en un écosystème productif résilient en centre-ville. L'objectif est de créer une ferme la plus indépendante des apports extérieurs possible et la plus connectée aux activités locales. Cette ferme vise à devenir un lieu de production alimentaire (protéine végétale et animale), mais aussi un lieu de

vie, de rencontre, d'échange et de partage. De plus, elle se présente comme pouvant contribuer significativement à l'atténuation des crises écologiques : reconstitution d'un sol fertile, lutte contre le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité, accessibilité à une alimentation de qualité, création d'un espace de nature en ville, prévention des phénomènes d'îlots de chaleur, réduction de la pollution atmosphérique, changement de regard, renforcement de l'attractivité... Enfin, le projet se présente dès son origine comme une activité productive, viable économiquement, indépendamment de son utilité pédagogique ou sociale<sup>30</sup>.

Un premier pas important est franchi en 2015, par la signature d'une convention d'occupation transitoire entre la Ville de Roubaix et la Coopérative Baraka<sup>31</sup> afin de développer un jardin partagé sur « l'ex-parking LEA ». Celui-ci fait partie de la Friche Nollet-Crouy (encart 2). Le projet de jardin partagé permet l'agrégation de plusieurs démarches, souvent pré-existantes à cette convention (Wolf, 2018). Dans la période 2016-2017, une réflexion a été menée par l'UPC, avec le soutien financier de l'Ademe, afin de parvenir à la création d'un collectif alimentation. Cela a participé à la création du Collectif des Paysans Urbains du Trichon (fusion des volontaires du jardin partagé du Trichon et des membres de La Cense de la Tossée), et a dynamisé le groupement d'achats (El'Cagette), le collectif La Marmite (confection de repas de quartier), le groupe « Autrement qu'ainsi-habitat écologique partagé à Roubaix ». Elle est aussi l'occasion de permettre à d'autres projets de rejoindre la dynamique construite autour de la ferme, comme l'implantation d'une Maison du vélo ou bien encore le développement d'entreprises relevant souvent du secteur de l'économie sociale et solidaire (micro-brasserie, Möbius, une productrice de savons de Roubaix, projet de compostage des déchets urbains) ou bien encore de contribuer à l'élargissement de ses propositions (habitats partagés...) et de ses options politiques (notamment d'une transition de durabilité forte).



**Figure 1 : Schéma de la gouvernance du projet de Ferme urbaine circulaire du Trichon (sept. 2018)**  
**Source : Pierre Wolf. : Acteurs et fonctions accompagnés dans le cadre de l'appel à projets CO3**

<sup>30</sup> « Étude pour la création d'une ferme urbaine à l'Union », association La Cense de la Tossée, Agence Noyon, 2013.

<sup>31</sup> Les principaux acteurs sont présentés *infra*, dans la liste des partenaires.

## VI. Méthodologie de la recherche

### A. *Processus de montée en qualification.*

La recherche observera les processus de formations partagées entre les acteurs concernés. Pour cela, trois approches seront analysées à la fois dans leur modalité de construction, d'usages et d'effectivité.

#### 1) Construire et analyser une expérimentation de transition : La coopérative d'entraide.

L'UPC et ses partenaires souhaitent expérimenter et analyser la mise en place d'une ***première coopérative d'entraide regroupant une micro-ferme urbaine, un super marché, une maison du vélo et un habitat partagé*** sur la friche urbaine ***Nollet-Crouy***. À partir d'un travail d'enquête associant, la recherche analysera la composition et les motivations des participants à ses différents projets et comment se font les connexions entre ces projets. Elle examinera les différentes procédures de recrutement et d'intégration de nouveaux participants.

#### 2) Former à la transition

Roubaix en transition rassemble des acteurs essentiellement associatifs qui situent leur investissement dans la mise en œuvre d'une activité concrète telle que le jardinage, la cuisine, le bricolage, la réparation, le recyclage... L'animation de cette activité leur laisse peu de temps pour investir un réseau tel que Roubaix en transition. Mais ils sont intéressés à cultiver la perspective de la transition qui renforce le sens de leur activité au-delà de la simple convivialité. C'est le sens donné par la transition qui peut aussi élargir le cercle des pratiquants de telle ou telle activité. L'objectif est tout d'abord de contribuer ***à la formation de "médiateurs de la transition écologique"*** afin de sonder les liens entre l'investissement de terrain et les objectifs théoriques de la transition<sup>32</sup>. Ces médiateurs ont vocation – un peu à l'image des *community organizers* aux États-Unis<sup>33</sup> – de ***mobiliser et sensibiliser les habitants afin qu'ils deviennent acteurs de la transition***. Des entretiens biographiques seront réalisés avec ces médiateurs au début et à la fin de l'expérience.

#### 3) Instituer la transition

Cette troisième étape vise à étudier la constitution de lieux qui permettront d'instituer ces pratiques de transition. Le projet s'inscrira dans l'étude des dispositifs de gouvernance constitué sur le territoire d'étude qui participe au développement de l'expérimentation (voir figure 1).

<sup>32</sup> Voir le cours au sein du Master recherche de Lille 2.

<sup>33</sup> J. Talpin, *Community Organizing. De l'émeute à l'alliance des classes populaires*, Paris, Raisons d'agir, 2016.

## VII. Résultats escomptés

L'analyse de la transition locale permettra de produire :

- une **contribution réflexive sur les modalités d'élaboration d'un récit sur la transition** ouvrant un imaginaire mobilisateur dans les quartiers populaires comme dans la Société en général. La transition suppose d'élaborer un cadre de perceptions de la situation écologique et sociale, et de constituer les conditions d'une résilience.
- **d'adapter le corpus théorique disponible sur la transition** (qu'elle soit énergétique ou écologique) aux spécificités d'un territoire marqué par les inégalités sociales. L'objectif pourrait ainsi de constituer un chapitre supplémentaire au Manuel des villes en transition, à partir de la conciliation des enjeux sociaux et écologique.
- **d'analyser les conditions d'une montée en qualification des acteurs du territoire**, à partir des cadres de la sociologie des mobilisations (*empowerment*), dès lors qu'elle intègre les spécificités des limites environnementales ;
- de **saisir les conditions d'une collaboration institutionnelle avec les collectivités locales**, afin d'interroger les possibilités d'une appropriation par les acteurs publics des propositions du projet « Roubaix en transition ».
- Enfin, d'interroger les **conditions de développement de programmes recherche-action** sur une transition-transformation des modes de vie des acteurs du territoire.



\*  
\* \*

## DISCUSSION DE LA SESSION 1

---

**Jean-Michel Fourniau** : Pour lancer la discussion sur ces trois projets, qu'on a regroupés en regardant les questions de recherche auxquelles elles s'intéressaient. Mais, évidemment, en les mettant sous l'intitulé « Conceptions et formes de l'agir citoyen », on focalise sur quelques-unes des questions de recherche. D'autres sont abordées dans ces projets. Je voudrais simplement souligner quelques points.

Le premier que je trouve intéressant, je commencerais par relever ce que disait Bruno Villalba à la fin, c'est-à-dire une interrogation sur la construction de récits de la transition, qui est plus explicite dans votre projet peut-être que dans les autres directement, mais qui pose bien cette question, pour renvoyer à l'exposé de Jacques Theys au précédent séminaire du 23 mars, où il insistait bien sur le fait que, aujourd'hui, la transition est devenue aussi un verbe, transitionner, et que cette question d'être en transition, assez spécifique des approches de la transition à partir des questions d'agir citoyen, structurait finalement une conception de la transition qui, en tout cas, faisait une large place aux citoyens. Et donc je pense que c'est tout à fait important de s'interroger, dans ces différentes pratiques ou changements de pratiques qui sont visés dans les différents projets, sur : qu'est-ce que ça construit ? Ou comment ça s'appuie sur la construction d'un récit de la transition ?

Le deuxième point qui me semble intéressant dans l'ensemble des projets, c'est les différentes manières d'appréhender les publics de la transition, ce qui est peut-être une autre manière de redire le premier point. À travers les pratiques alimentaires, à travers les pratiques de don, et appréhendé dans des pratiques de transformation et pratiques de consommation, à travers les pratiques de solidarité dans les quartiers populaires, on a cette question de construction de différents publics appréhendés à partir des transformations de pratiques qui donnent corps à cette idée de transitionner, et donc des formes d'engagement, avec une grande diversité des formes d'engagement de ces publics. Dans les trois projets, c'est assez différent. Et donc cela amène à poser la question, assez fortement traitée dans ces projets, du passage de l'individuel au collectif, puisqu'on part de pratiques alimentaires ou de consommation, donc d'abord des pratiques individuelles, mais justement en les regardant dans la possibilité d'un passage de l'individuel au collectif. L'idée de transition ou, en tout cas, l'idée de transitionner porte bien cette dimension du passage de l'individuel au collectif, de manière diverse. Du côté du projet REALISTE, autour plutôt du modèle de l'influence sociale, l'importance des relations sociales dans la structuration de ce passage de l'individuel au collectif. Dans le projet de l'UPC, qui est plus un projet de recherche action, il y a l'idée – je ne sais pas si tu l'as mentionnée, il ne me semble pas – de former des médiateurs de la transition écologique, ce qu'on pourrait sans doute interpréter, dans un modèle d'influence sociale, comme justement la création un peu de tiers qui vont être les porteurs, les diffuseurs des visées de la transition et des objectifs de la transition. Cette question apparaît un peu moins dans le projet Gratiferias, en tout cas comme je l'ai entendu tout à l'heure. Mais je pense que c'est vraiment un des intérêts dans le programme Cit'in, de regarder la manière dont se passe ce passage de l'individuel au collectif dans des grandes diversités en fonction des pratiques qui sont analysées.



L'autre point qui m'a vraiment intéressé, parce qu'il me semble qu'on l'avait peut-être un peu moins vu quand on a lu l'ensemble des projets, c'est l'importance de la question des modèles économiques des initiatives, qui sont très divers. Debora Fischkandl l'a souligné pour les Gratiferias sur l'ensemble des initiatives, des modèles très divers, donc il faudra typifier, en identifier des marqueurs. Dans le projet de l'UPC, il y a cette idée de coopérative d'entraide, mais il y a d'autres initiatives qui seront regardées. C'est pareil du côté du passage à de nouvelles initiatives citoyennes pas seulement des AMAPs, mais des groupements d'achat ou des supermarchés coopératifs. On a des modèles économiques assez différents. Donc si on arrivait, avec ces différentes recherches, à produire un peu justement une forme de typologie de ces différents modèles économiques qui soutiennent ces manières de transitionner autour des pratiques de consommation et des pratiques alimentaires, ce serait vraiment, je pense, intéressant. Il y a évidemment, partagées, mais il y a aussi beaucoup d'autres projets qui vont travailler là-dessus, des questions types de gouvernance.

Et enfin, la dernière question qui est soulevée par ces projets est celle de la portée des changements des pratiques étudiées. C'est-à-dire qu'on s'inscrit, Debora Fischkandl le disait, dans des initiatives qui n'ont pas beaucoup d'ancienneté encore. Et donc une interrogation et un souci particulier des travaux doit être d'essayer de réfléchir sur comment apprécier le fait que ces changements peuvent s'inscrire dans la durée, avoir une portée durable. C'est un peu une des questions vraiment importantes pour le programme Cit'in. C'est qu'on insiste sur l'idée d'initiative citoyenne, donc on a des initiatives, mais ces initiatives, on le sait bien tous par expérience, peuvent monter puis retomber. La sociologie a modélisé cette idée de montée des initiatives, et de chute aussi.

Donc c'est très important d'en tirer quelques caractéristiques à la fois sur le passage de l'individuel au collectif, sur les modèles économiques, sur les types de gouvernance, qui permettent de réfléchir sur la manière d'inscrire ces initiatives dans la durée. On reviendra sur les questions du maillage. La question de la circulation des initiatives est une des manières de proliférer, de les faire durer mais, individuellement, quand on regarde chacune des initiatives, c'est intéressant de voir ce qui peut les ancrer dans une certaine durée, ou est-ce que c'est très lié, finalement, à des porteurs qui vont mettre ça en place et puis qui, à un moment donné, pour différentes raisons, vont lâcher l'affaire et les choses vont retomber, etc. ? Donc voilà quelques questions, ou quelques pistes autour desquelles on pourrait discuter, à l'écoute de ces différents projets.

On va essayer de rattraper un peu le retard de départ, mais on peut se donner un quart d'heure de discussion autour des projets.

**Sylvie Blangy** : C'est peut-être un petit peu tôt, mais tous ces projets sont passionnants : quels sont les liens qu'on pourra tisser entre nous ? Parce qu'on a beaucoup à apprendre les uns des autres. Est-ce qu'il y aura une mise en relation tout au long de l'avancement sur les projets ? C'est à Jean-Michel que je pose cette question.

**Jean-Michel Fourniau** : Je ne réponds pas maintenant, la réponse est collective, je pense. On pourra en discuter en fin de journée. On prend plusieurs questions.

**Jean-Marc Van Houtte** (Collège coopératif de Bretagne) : Les trois ensemble, c'est vraiment, vraiment intéressant. Je veux dire la réflexion des uns et des autres. Et du coup, la question qui pour moi se pose, c'est un peu la question de l'historicité, des tensions. Effectivement, d'avoir rappelé l'Alma-Gare, c'est quand même sacrément important. Et ça me faisait penser, moi, à un territoire complètement différent en Bretagne, du Mené, où on s'est retrouvé dans une histoire aussi. Et donc les chemins de la transition viennent dans une histoire. Et je trouve que ce qui est intéressant, c'est que, du coup, les acteurs qui partent de là, même si on est d'accord ou pas d'accord, construisent un chemin avec de la recherche. Et du coup il alimente aussi carrément les deux autres propositions qui, elles, n'ont plus un territoire dessiné. C'est pour ça que la notion de dessiner un territoire de la transition prend une vie, s'inscrit vraiment dans les vécus. Et ça, on le voit vraiment bien apparaître. Et ce qui serait vraiment intéressant, c'est d'avoir ces dessins-là dans les deux autres propositions. Vraiment, l'articulation des trois me semble vraiment fondamentale à préserver. Peut-être encore, sur les tensions, je ne sais pas si on peut l'appeler la survie, mais la catastrophe n'est pas qu'une catastrophe, comme ça a été rappelé. Il y a aussi des dimensions ouvrières, des dimensions qui construisent cette catastrophe de demain, mais qui ne sont surtout pas à oublier mais à bien valoriser. Et là, on le voit bien apparaître.

**Thomas Lamarche** : Cette question est plutôt pour les deux premières initiatives, mais en fait elle va sûrement en intéresser plein d'autres. Vous avez utilisé, à plusieurs reprises, la notion de modèle économique. Il me semble que la question de la soutenabilité économique des initiatives et la façon dont ça s'agence pour construire du revenu, sortir de la paupérisation, s'organiser. Je voudrais savoir si vous aviez un peu réfléchi à la définition que vous en donnez, si vous l'utilisez de façon comme ça, commune, ou si c'est un truc que vous travaillez. J'imagine, en tout cas pour ce qui est de ce qu'on dira, nous, à la fin de la journée, que c'est un point qui recouvre un certain nombre de populations et qui mériterait qu'on s'y arrête un petit peu. Et je voulais savoir si vous pouviez en dire un peu plus là-dessus, merci.

**Jean-Michel Fourniau** : Deux dernières questions, et puis après on vous laisse réagir.

**Sylvie Lacassagne** (*Energy Cities*, réseau européen des villes en transition énergétique) : J'ai une question plutôt pour la dernière équipe. Si on va en transition, le volet « saisir les conditions d'une collaboration avec les collectivités locales » arrive en tout dernier dans la présentation. Est-ce que c'est un hasard ? Est-ce que c'est volontaire ? Quels sont déjà les points mis en œuvre ?

**Cyril de Koning** (*What the food*) : J'ai deux questions, ou peut-être deux interrogations. Je me dis que, sur le premier projet, en tout cas lié à la gratuité, il me semble que le diable est dans le modèle économique et dans, justement, la dépendance que la gratuité peut emmener. Là, on a de la dépendance et je pense que, sociologiquement, pour l'étude, c'est vraiment intéressant. C'est peut-être un point faible. Et justement toute la lutte pour essayer de sortir de l'argent quand on est dans une dépendance, peut tordre un peu le cou dans la relation de pouvoirs. Donc je pense que c'est une prudence très importante à avoir, que ce soit par rapport aux collectivités territoriales ou par rapport à un propriétaire. Et sur le projet plus agricole, visiblement, et c'est peut-être aussi pour la qualité, la pureté des données que l'on en sort, mais vous avez choisi de fonctionner par filière publique / citoyen. Et je me demande,

pour avoir été, justement, postulant à un PAT si, justement ce n'est pas tout l'objectif, et donc là, du coup, quelque chose de cumulatif qui serait vraiment intéressant à regarder, de voir un peu l'effet sur un territoire d'une impulsion publique et de l'effet de l'attraction citoyens par rapport à cette impulsion publique. Et je trouve ça un peu regrettable, c'est quelque chose pour les années à venir, que cette possibilité ne soit pas aussi dans votre étude.

**Debora Fischkandl** : Sur la question des modèles économiques, donc les questions se rejoignent. Là, je vais parler au nom de notre association, pas au nom du groupe de recherche parce que, à ce stade en tout cas, je ne peux pas vous donner quoi que ce soit qu'ait construit le groupe de recherche. En revanche, en ce qui concerne les magasins gratuits et le nôtre, et quand même pas mal de ces structures, on s'inscrit sur un modèle qui s'appelle « l'économie du don ». L'économie du don est une économie qui est non monétaire et qui repose sur l'idée qu'en réalité, justement, c'est la relation de dépendance, alors certes pas *a priori* aux pouvoirs publics et pas *a priori* au propriétaire, mais que c'est elle qui crée la relation de confiance et fait que ce type de structure, ce type de flux entrant et sortant, en fait en cercle en réalité, se maintient. C'est-à-dire qu'en gros, la communauté, si on prend l'exemple parisien, c'est une énorme communauté en réalité, c'est entre 20 et 35 000 personnes qui viennent chaque année. Donc on ne peut pas considérer que ce sont des gens qui se connaissent, sauf les habitués qui, eux, se connaissent et très bien, parce que je n'ai peut-être pas suffisamment insisté dessus, et je vais revenir sur la question du collectif, de la construction du collectif, mais en fait, en réalité, le magasin gratuit, la zone de gratuité, c'est d'abord un lieu social, avant la question de l'objet qui passe, je récupère un vêtement, c'est d'abord un lieu d'existence sociale et de création de lien social. Donc cette question de la dépendance est primordiale pour l'économie du don, et je pense que l'économie du don la revendique. C'est-à-dire que ce n'est justement pas la relation à l'autre, ça peut être pourquoi pas un pouvoir public, ça peut être une mairie par exemple, ça peut être un propriétaire privé, mais ça peut être aussi le citoyen.

Très rapidement, parce que je n'ai pas une connaissance extensive des autres projets, je l'ai dit, mais il existe effectivement, en Allemagne notamment, ce type d'initiatives est souvent dans, pas vraiment des squats, mais on va dire des lieux d'habitat partagé qui, en fait, choisissent d'avoir ce type de structure et qui sont la plupart du temps cogérées avec les personnes habitant dans le lieu. En France, la plupart des modèles sont des structures, enfin dans des bâtiments qui effectivement relèvent de la collectivité territoriale, en l'occurrence souvent les mairies. Mais ce n'est pas toujours le cas, par exemple dans le Nord de la France, ce sont des particuliers, et pas que dans le Nord de la France, ce sont des particuliers qui ont ouvert ça chez eux. Donc voilà, il y a une possibilité en tout cas d'avoir un modèle économique nul si je peux dire, c'est-à-dire qu'il y a zéro entrée d'argent, zéro sortie d'argent. Ce n'est pas le modèle de notre structure. Notre structure est une association qui a un modèle financier qui représente à peu près un quart de l'ensemble du modèle économique, les trois autres quarts relevant de l'économie du don. Nous avons une salariée, nous payons un loyer dans un local qui appartient à un bailleur social.

**Yuna Chiffolleau** : Je vais réagir un peu aux quelques questions pour le projet REALISTE, en couplant les deux premières questions parce que, finalement, les systèmes sur lesquels on travaille – c'est important de le redire – sont étroitement liés à une agriculture en crise. Et l'historicité est là aussi, et ça va se coupler avec le modèle économique. C'est-à-dire qu'on est finalement sur des systèmes qui vont permettre une mixité des publics parce qu'ils organisent

aussi une rencontre entre une agriculture militante, engagée, mais aussi un certain nombre d'agriculteurs qui ne sont plus payés et qui sont en grande difficulté financière –d'agriculture de taille conventionnelle– et qui sont oubliés par le système dominant puisqu'ils n'ont pas pu suivre, et en même temps rejetés par les réseaux alternatifs. Donc nous, là, Inra, pourtant, alors qu'on est organisme de recherche, on est finalement presque les seuls à leur écoute, dans un vide complet et un grand désarroi de leur part. L'idée est justement de construire ce modèle économique à la fois dans la mixité entre agriculteurs et dans la mixité de consommateurs.

Le modèle économique, on travaille dessus en sociologie économique en particulier, avec notamment un certain nombre d'indicateurs qu'on se donne, qu'on se donne avec les gens, c'est-à-dire qu'on essaye aussi justement de construire des indicateurs avec ceux qui font ces nouveaux modèles économiques, en travaillant à la fois sur la diversité d'autres façons de faire de l'économie, et en même temps avec aussi des processus qui sont très révélateurs finalement. Notamment, on avait pas mal travaillé sur la fixation des prix, qui est assez éclairante sur la façon dont on construit l'économie, avec cette idée finalement rejetée par certains que ce serait parce que, par exemple, les agriculteurs fixent leurs prix que le modèle serait juste, alors qu'on montre précisément que c'est sur cette base qu'il est injuste, puisque les agriculteurs ne savent pas forcément fixer leurs prix, puisque justement, notamment, ils ne savent pas forcément, on ne leur a pas appris par exemple à compter le temps nécessaire pour produire et s'organiser. Donc il faut remettre en question un certain nombre de choses qui font que, y compris dans l'économie sociale et solidaire, on peut être sur des modèles économiques parfaitement injustes. Il faut déconstruire ça, et donc se doter aussi, à un moment donné –on est dans la logique des nouveaux indicateurs de richesse– d'un éclairage un peu complet. On a quelques premiers papiers là-dessus, et c'est bien l'idée de continuer en ce sens.

Enfin, juste par rapport à la dernière question, on a ces deux types de projets. On a des citoyens qui créent des initiatives, mais on a aussi des citoyens embarqués dans des actions impulsées par l'action publique. Et donc on aura ces deux types d'initiatives dans notre projet, notamment puisqu'on fait une grande enquête nationale sur les PAT. Peut-être que Grégori a été vite, vous ne savez pas forcément tous ce que c'est. Ce sont des projets alimentaires territoriaux, qui sont donc portés par l'action publique. C'est dans la loi d'avenir 2014, il y a la volonté qui a été réaffirmée aux états généraux de l'alimentation d'avoir au moins 500 PAT en France. Mais il y a des formes très institutionnelles de projets alimentaires territoriaux. Il y en a d'autres où il y a vraiment une envie, par certains acteurs publics, de profondément renouveler l'action publique autour de l'alimentation, d'impliquer les citoyens, divers, dans la construction d'une nouvelle façon de se coordonner autour de l'alimentation. Donc ce sont ces projets-là qu'on connaît, puisqu'on suit pour le ministère ces PAT sur lesquels on va justement travailler pour voir une autre façon aussi de construire la transition dans un partenariat entre l'action publique et l'action citoyenne.

**Vincent Boutry** : Je voulais réagir à la fois sur le mot « catastrophe ouvrière », enfin l'histoire ouvrière, et puis le modèle économique. Dans notre réflexion, effectivement, il y a l'idée de : est-ce qu'on peut penser une économie de l'entraide ? Et la question de l'économie est centrale en fait. Elle a été dépolitisée : c'est le marché, il y a prospérité parce qu'il y aura

ruissellement et croissance économique. Et donc : comment on requestionne l'économie et la question du travail ? Et dans les quartiers, aujourd'hui, on a transformé les gens en habitants. On est passé de la figure de l'ouvrier, justement, avec la question du travail qui était centrale. Cette question-là a disparu dans les quartiers et, aujourd'hui, ce sont des habitants et on les interroge sur des questions d'aménagement, d'équipement, etc. Et donc, comment remet-on en débat la question économique et la question du travail ? Et l'hypothèse est de dire : il y a plein de gens, dans les quartiers de Roubaix, qui ont déjà subi des formes d'effondrement et qui sont en dehors d'une recherche d'emploi, de revenir dans le système, qui ont déconnecté des institutions et qui sont dans des systèmes d'organisation, justement, communautaires, familiales. Donc tout ce qui est économie informelle, économie caritative, qui est dévalorisée, qui est considérée comme dangereuse, illégale, ou qu'on fait de manière honteuse. Dans ces pratiques-là, peut-il y avoir une rencontre avec des gens de classe moyenne aussi, qui engagent des coopératives d'entraide, des supermarchés participatifs ? Étudier ça, et faire ce mouvement à la fois de gens de classe moyenne qui décrochent de leur travail, du mode consommation / emploi et qui vont, par exemple, comme première étape, vers du temps partiel choisi. Comment on arrive à créer ça pour valoriser des pratiques d'entraide et participer à des pratiques d'entraide ?

Et puis aussi regarder toute cette économie-là, s'y intéresser vraiment. L'économie de l'entraide, ce n'est pas que de l'entraide. Les économies communautaires et familiales qu'on a dans les quartiers, c'est des rapports de domination aussi très forts. Mais est-ce que, là-dedans, il y a des logiques d'entraide qui peuvent être valorisées ? Est-ce qu'on pourrait en faire une nouvelle norme ? Parce qu'un des objectifs de la transition, c'est aussi tout de même de dire : on travaille trop globalement, dans notre société industrielle, on travaille trop et on consomme trop, donc il faut vraiment essayer d'inventer une société avec une autre économie. Donc nous, c'est notre hypothèse. C'est là-dessus qu'on veut faire converger à la fois la lutte contre l'exclusion par la promotion de pratiques d'entraide et de la valorisation de cette économie informelle, et transition écologique, c'est-à-dire anticiper et avoir des cohésions sociales plus fortes pour qu'il y ait un peu plus d'entraide face à des situations sur lesquelles on sera, de toutes les manières, surpris, et il faudra se réorganiser, et très très vite. Et donc plus il y aura des gens qui se connaissent, plus on saura faire face à des situations totalement imprévues. C'est l'hypothèse sur laquelle on est.

Et les rapports avec les collectivités locales : bien sûr, on est sur une parole assez radicale. On a eu du mal, jusqu'à maintenant, que ce soit l'Alma-Gare ou le collectif de l'Union, ou les propositions citoyennes de l'UPC, ont été construites, et n'ont jamais été reprises par les institutions. On a eu beaucoup de difficultés à ce niveau-là. Parce que je vois, tout de suite, dès qu'il y a une parole autonome et collective aujourd'hui, c'est la crise dans laquelle on est de la démocratie représentative qui, moins elle est représentative, moins elle accepte des paroles différentes et elle verrouille encore plus le représentatif, donc c'est un peu compliqué. Là, on a tout de même une fenêtre d'ouverture avec ce projet de la ferme du Trichon. Parce qu'en fait, Roubaix, c'est la capitale des friches industrielles aussi, la région Hauts-de-Franc. Donc la ville, à un moment donné, quand même, quand ils voient quelques gugusses qui s'agitent autour d'une friche, ils se disent : « tiens, on va tout de même les prendre en compte ». Et il y a eu une porte d'entrée qui nous a aidés. C'était un projet un peu économie solidaire traditionnelle, qui est la coopérative Baraka, qui est un restaurant qui est né sur

Roubaix. Et du coup, autant quand on va voir les collectivités en tant qu'association, on est un peu méprisé, en disant : « ce n'est pas de l'économie » justement. Tandis que, quand on est un acteur économique qui avance, ça permet d'engager la discussion plus facilement. On a eu un peu le même effet à l'Union quand on bossait avec les anciens salariés du Peignage de la Tossée. Là, les élus de gauche –maintenant c'est de droite mais, à l'époque, les élus de gauche–, quand on leur parle démocratie sociale, ils pigent encore. Quand on leur parle écologie, si c'est des femmes de quartier qui vont dire « on veut changer le cadre de vie, on veut changer l'alimentation », ça ne les intéresse pas. Si ce sont des ouvriers, des anciens d'une usine délégués syndicaux qui se pointent, houlà ! Il y a des réflexes comme ça. Et là, nous, ça a été : là, ce sont des élus de droite, donc l'entreprise d'économie solidaire qui a créé deux emplois, on ouvre le dialogue. Et derrière, ferme urbaine c'est des mecs qui vont savoir faire tourner une ferme et tout ça. Alors que si c'est un mouvement citoyen, donc politique, donc concurrent... Donc on en est là. Et on a réussi aujourd'hui, sur cette expérimentation sur cette friche, à ce qu'il y ait un conseil de la friche. Donc on a le lieu de co-production avec les institutions qui est en train de se construire, qui va être voté au conseil municipal. Donc ça, pour nous, c'est une avancée, dans notre petite histoire locale, on n'avait jamais obtenu ce type de lieu. Maintenant, est-ce qu'il va fonctionner ? Pour l'instant, il y a un adjoint, parce qu'il y a un gars dans la majorité municipale qui porte très fort le truc zéro déchet mais qui ne veut pas vraiment faire alliance avec Roubaix en transition, qui est un mouvement citoyen. Donc lui, son objectif politique est le zéro déchet, le reste, pour l'instant... Mais on avance sur ce projet très concret qu'il voit comme un projet économique en fait et de potentielle gentrification du quartier autour. Donc ça, c'est le risque de notre projet, de partir sur un beau truc. Et est-ce qu'on est capable de faire fabriquer ce projet-là avec les gens des quartiers environnants, et de soutenir aussi les gens dans leurs propres projets ?

\*

\* \*



Session n°2 :

Communs et composition du monde commun



## DEMOCRATISER LA TRANSITION ENERGETIQUE ?

---

### **Sobriété et précarité énergétiques dans les initiatives de transition : Émergence, diffusion et impact des expériences citoyennes dans trois pays européens : France, Espagne, Royaume-Uni**

Renaud Hourcade, Patrice Diatta et Pierre Wokuri, Arènes, UMR 6051

#### **I. Production, sobriété et précarité énergétique : quel rapprochement des causes dans les initiatives citoyennes ?**

Production décentralisée au plus près des usagers, participation d'un large ensemble d'acteurs, possibilité pour le consommateur de devenir producteur d'électricité... Ces caractéristiques font des énergies renouvelables un secteur propice à l'exploration des transitions écologiques dans un cadre démocratique renouvelé. Certains auteurs voient dans ces initiatives la création par le bas d'une « alternative de politique publique », c'est-à-dire « un ensemble cohérent de propositions, construit autour de représentations communes, d'arrangements institutionnels et de configurations d'acteurs spécifiques », qui vise non seulement à promouvoir une solution technique particulière aux enjeux énergétiques, mais également « à transformer le secteur dans lequel celle-ci s'insère » (Evrard, 2014). Cette « alternative » s'incarnerait dans le nombre croissant d'initiatives citoyennes menant des projets dans le domaine des énergies renouvelable, sous la forme notamment de coopératives de production d'énergie. Le rôle de tels collectifs a été reconnu précocement dans certains pays, qui en ont encouragé le développement (Autriche, Allemagne, Danemark). On compte aujourd'hui plusieurs centaines d'initiatives citoyennes dans des pays comme l'Allemagne (Debor 2014) ou la Grande-Bretagne (Evans et al 2007). Mais depuis le milieu des années 2000 c'est l'ensemble des pays européens qui ont vu ces nouveaux acteurs s'implanter dans le paysage énergétique, en mettant au défi, bien souvent, le caractère insuffisamment démocratique des choix de politique énergétique. La plupart du temps, ce type d'initiative s'efforce de mobiliser un collectif d'individus à l'échelle d'un territoire local dans le sens de construire et d'exploiter une installation de production d'énergie renouvelable (éoliennes, centrales solaires, méthanisation, géothermie). Mais des actions complémentaires s'y ajoutent parfois : services de conseil en énergie, accompagnements d'initiatives de sobriété, action auprès des publics vulnérables. Selon les contextes ces collectifs peuvent nouer des partenariats avec les collectivités territoriales et les opérateurs économiques du marché de l'énergie ou se poser davantage en relation de concurrence, en revendiquant une transition radicale par rapport à l'organisation classique du système énergétique et à ses acteurs dominants.

Jusqu'à présent les travaux de sciences sociales qui se sont intéressés à ces initiatives ont cherché à décrire les motivations des individus qui y participent, telles que l'autonomie énergétique (Dobigny 2016 ; Bauwens, Gotchev, Holstenkamp, 2015 ; Oteman, Wiering, Helderma, 2014) et le développement local (Nadaï, Labussière, Debourdeau, Régnier, Cointe, Dobigny 2015) ou encore à analyser le rôle joué par les différentes formes de participation citoyenne dans la production d'acceptabilité sociale (Bafail, 2016). La manière dont ces collectifs appréhendent les enjeux de sobriété énergétique (maîtrise des

consommations) et de précarité énergétique (inégalités d'accès à l'énergie) et la façon dont ils conçoivent des réponses « *bottom-up* », localisées, à ces défis a été presque entièrement laissée de côté.

Pourtant, nombreux sont les collectifs citoyens qui reconnaissent non seulement la nécessité d'une réduction de la demande énergétique en parallèle au développement de modes de production plus durables, mais qui se soucient aussi du caractère égalitaire des mesures à prendre. Alors que les enjeux de justice climatique ne sont que timidement pris en compte dans l'action publique, l'engagement citoyen sur ce thème mérite l'attention. De quelle manière les collectifs qui s'y intéressent parviennent-ils à rapprocher la question environnementale de la question sociale et à prendre ainsi le contre-pied d'un débat public qui les garde largement cloisonnées ? En quoi contribuent-ils à dessiner une voie plus solidaire pour les transitions énergétiques ? En quoi contribuent-ils à expérimenter des réponses, des modes d'action et des instruments nouveaux ?

Plusieurs travaux (Seyfang, Park, et Smith, 2013 ; Forman, 2014 ; Martiskainen, 2017) font apparaître qu'un nombre important de *community energy projects* du Royaume-Uni utilisent les bénéfices de la production d'énergie pour financer des actions de réduction de la consommation énergétique, et dans certains cas lutter contre la précarité. En Grande-Bretagne, par exemple, Plymouth Energy Community place la question de la « *fuel poverty* » au coeur de son programme d'action et offre à plusieurs milliers de foyers un accompagnement visant à l'apurement de leurs dettes énergétiques, une amélioration de l'efficacité de leur logement (aides à l'isolation, conseils pratiques), la formation de volontaires. A Brighton, la Brighton & Hove Energy Services Cooperative (BHESCO) offre des services similaires, en ciblant particulièrement le soutien des publics précaires face aux pratiques commerciales agressives des fournisseurs d'énergie. En Espagne, la *Plataforma por un nuevo modelo energético*, la *Alianza contra la pobreza energética* et la *Plataforma de Afectados por las Hipotecas* (PAH) se mobilisent conjointement pour lutter contre la précarité énergétique en associant nouveaux modes de production renouvelable, objectifs de sobriété et solidarité sociale, dans le contexte d'une crise immobilière particulièrement dure. La coopérative Som Energia a noué des partenariats avec certaines collectivités locales pour mieux prendre en charge cette question. En France, des initiatives comme le parc éolien de Béganne associent production éolienne citoyenne et objectifs de maîtrise des consommations d'énergie. En PACA, la coopérative Energ'Ethique 04 développe, outre une activité de production photovoltaïque, un accompagnement généraliste pour la réduction de la consommation ainsi qu'un programme d'« auto-réhabilitation accompagnée » à destination des publics précarisés en situation de pauvreté énergétique.

En développant une approche « intégrée » de la question énergétique – associant production, sobriété et égalité – ces collectifs citoyens font ressortir les angles morts des politiques menées et aident à les penser à nouveaux frais. C'est par exemple la priorité donnée au progrès technique qui s'en trouve soumise à la critique : le développement de technologies de production innovantes mais souvent coûteuses, le recours aux bâtiments basse-consommation de haute technicité, la promotion du véhicule électrique n'ont-ils pas pour corollaire une invisibilisation de l'enjeu de pauvreté énergétique et des inégalités environnementales ? Ne peut-on pas formuler également l'hypothèse d'une accentuation des processus d'exclusion

symbolique en lien avec les nouvelles normes de comportement éco-responsable ? Le déplacement des logiques de distinction vers les comportements écologiquement vertueux est en effet susceptible d'avoir pour conséquence de renforcer la disqualification symbolique des publics précarisés pour lesquels ces normes sont plus difficiles atteignables (Grossetête, Comby, 2012).

Le fait que ces questions soient intégrées, ou au contraire écartées, des initiatives publiques, privées ou « citoyennes », façonne très profondément le sens de la transition, sa portée, la délimitation de ses « gagnants » et de ses « perdants ». Elles ont donc une importance politique directe. Pourtant, les chantiers de recherche sur l'énergie demeurent relativement cloisonnés, avec des travaux sur la promotion des économies d'énergie, sur la pauvreté énergétique, et sur le développement des renouvelables qui communiquent peu. Les coopératives sont en outre étudiées généralement sous le seul angle de la production d'énergie, sans envisager les représentations de la « justice climatique » qu'elles façonnent collectivement, par l'action. Ce projet de recherche propose donc de dépasser ce cloisonnement en s'intéressant aux collectifs citoyens qui développent des visions et des pratiques « intégrées » et solidaires de l'énergie, aux facteurs qui les y poussent, aux méthodes qu'ils expérimentent et aux conditions favorables à leur diffusion.

## **II. Description des apports du projet de recherche au programme Cit'in**

Par l'attention qu'il porte aux expérimentations citoyennes en matière de sobriété et de solidarité énergétique, ce projet répond directement à plusieurs questionnements soulevés à l'occasion des ateliers de réflexion prospective et repris dans l'agenda de recherche qui en est issu.

### *A. Axe 4. Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : vers de nouveaux objets, de nouveaux instruments ?*

Les études sur les coopératives citoyennes dans le secteur de l'énergie laissent apparaître une grande variété d'attitudes vis-à-vis de l'action publique (Wokuri, 2017). Certaines cherchent à agir dans une autonomie maximale, d'autres explorent diverses voies de coopération. Cela rejoint un constat général qui a été souligné au cours des ateliers de Cit'in : la dichotomie entre initiatives citoyennes et action publique est à déconstruire et ce sont les logiques d'hybridation qui dominent souvent. Dans tous les cas, agir de manière isolée paraît très difficile, techniquement, juridiquement ou économiquement. Or puisque des articulations entre expériences citoyennes et acteurs publics sont souvent nécessaires, plusieurs questions se posent. D'abord celle de la nature de cette articulation : à quel degré l'action des services publics et celle des citoyens sont-elles coordonnées ? Y a-t-il des cas où les uns et les autres se font au contraire mutuellement obstacle et alors comment l'expliquer ? Lorsqu'elle existe, la coordination peut prendre des formes variées : aide au financement, appuis administratifs ou logistiques... Elle peut aussi prendre la forme d'une délégation formelle ou informelle de l'action publique à certains collectifs particulièrement bien organisés ou investis. Le secteur social fonctionne ainsi souvent par délégation à des acteurs de l'économie sociale ou solidaire des fonctions de solidarités qui incombent à l'État. Observe-t-on ce type de délégation sur les

enjeux de la sobriété et de la précarité, par exemple au niveau des mesures d'accompagnement des publics précaires ?

Se pose ensuite la question cruciale du changement d'échelle : les pouvoirs publics contribuent-ils à consolider, à diffuser ou répercuter les résultats positifs de certaines expérimentations citoyennes ? Observe-t-on des exemples d'un essaimage d'expérimentations citoyennes jugées novatrices ou porteuses de résultat vers des dispositifs d'action publique locale ou régionale ? Se pose enfin la question de la construction des problèmes publics et de la mise à l'agenda : sur des sujets comme la précarité énergétique, généralement invisibilisés, les initiatives citoyennes contribuent-elles à façonner de nouvelles priorités d'action à l'échelle locale ? Ont-elles pour effet de constituer un stock d'instruments, de solutions concrètes, qui permet d'attirer l'intérêt des décideurs d'une municipalité, par exemple ? L'approche comparée retenue dans ce projet de recherche permettra d'analyser les capacités différenciées à produire ou non une offre de participation entre contextes d'action publique (Blondiaux et Fourniau, 2011). On se demandera également si ces expérimentations confortent l'idée d'une « plus-value environnementale » (Barbier et Larrue, 2011) de la participation citoyenne en matière énergétique ?

*B. Axe 5. Communs et composition d'un monde commun: peut-il y avoir une transition environnementale sans la solidarité ?*

La crise écologique conduit à repenser la solidarité des destinées humaines : chaque choix d'organisation local, ou même individuel, emporte des conséquences globales (réchauffement climatique ou pollution, par exemple) à des échelles de temps allant bien au-delà d'une vie (irréversibilité de certaines contaminations environnementales, par ex., ou pertes de biodiversité). En faisant des inégalités d'accès à la sobriété énergétique une priorité, les collectifs citoyens engagés dans ce domaine contribuent à dessiner une autre représentation du commun climatique, où convergent nécessairement interdépendance écologique et solidarité sociale (égalisation des conditions de vie, et donc des comportements, pour le bénéfice de tous). En cela, ils dessinent non seulement un espace des possibles, mais un espace du nécessaire, du point de vue de l'efficacité des mesures de transition.

La question se pose cependant des voies d'accès à la justice privilégiées par ces collectifs : s'agit-il d'apporter, clés en main, des solutions matérielles aux problèmes de la sobriété, du mal logement ou de l'inefficacité thermique (logique de fourniture de biens ou services) ? S'agit-il au contraire d'agir à plus long terme en développant les capacités et l'autonomie de publics situés à des degrés divers d'exclusion de la vie démocratique, économique et sociale (logique de l'accompagnement et de l'*empowerment*) ? Ces expérimentations développent-elles des visions et des pratiques innovantes de la justice énergétique, à la fois en termes distributifs sur la manière dont les coûts, risques et bénéfices sont répartis entre acteurs mais aussi en termes procéduraux, en ouvrant l'accès aux processus de décision qui gouvernent la répartition (Devine-Wright and Goedkoop, 2016 ; Jenkins, 2016) ? Qu'est-ce qui contribue à orienter dans le sens de l'une ou l'autre approche ? Est-ce que ces approches intégrées des questions énergétiques conduisent *in fine* à diversifier les profils sociaux des militants qui sont actifs au sein des collectifs citoyens ? Le projet de recherche s'attachera à ouvrir « la boîte noire » de ces initiatives locales en précisant les différentes dimensions de justice ou

d'injustice énergétique à l'aune de deux dimensions centrales présentées sur le tableau suivant :

	Macro dimension	Micro dimension
Procedural justice	Decision-making access opened to different actors categories (community groups, businesses, public utilities, private suppliers and households) regardless of their resources and with a design allowing participation from different actors.	Decision-making access opened to different actors within a given category (e.g. "disadvantaged" community groups and "resilient" community groups) regardless of their resources and with a design allowing participation from different actors within a category
Distributive justice	Distribution of benefits between community groups, businesses, public utilities, private suppliers and households	Distribution of benefits within a given category (e.g. between low-income and middle-class households)

*Source: Tableau inspiré par Devine-Wright, Goedkoop, Jenkins, Sovacool et intégré au papier *The instruments fostering citizens' participation in renewable energy projects: a promise of power or the power of promise? Insights from Denmark and the UK*, Pierre Wokuri présenté au workshop *Deconstructing Participatory Climate Governance: Innovation or Business as Usual?* Octobre 2017*

On se demandera, par ailleurs, si les collectifs citoyens parviennent à enrôler certains acteurs de marché dans ces visions du commun énergétique, et de quelle manière. En Grande-Bretagne, les opérateurs du marché de l'énergie sont principalement conçus comme des adversaires à affronter, compte-tenu de leurs pratiques commerciales contraires aux impératifs de sobriété et de solidarité. Peut-on imaginer des configurations qui ne soient pas d'opposition, mais d'enrôlement, au sens où une partie au moins des objectifs seraient partagés ? À partir de travaux interrogeant les liens de dépendance de coopératives et d'organisations citoyennes locales vis-à-vis d'entreprises du secteur de l'énergie en Autriche et aux Pays-Bas (Schreuer, 2016 ; Hufen and Koppenjan, 2015), l'appréhension de la notion *d'empowerment* sera élargie aux questions d'autonomie/dépendance entre les différents acteurs impliqués dans les initiatives étudiées (associations environnementales, groupes sociaux en marge d'organisations locales, développeurs, collectivités locales...).

La question du rôle des bailleurs privés ou sociaux sera également posée : font-ils partie des projets et de quelle manière ? Offrent-ils des résistances ou des opportunités ? Dans la mesure où l'enjeu du financement est crucial, la place des banques est aussi à interroger : comment les initiatives citoyennes financent-elles leur action, parviennent-elles à obtenir le soutien de financeurs privés, et à quelles conditions ? Ce projet de recherche donnera ainsi l'occasion d'analyser la portée et l'influence des initiatives citoyennes dans la production de visions partagées du futur souhaitable : parviennent-elles à réduire les clivages et accommoder les intérêts d'acteurs variés dans le sens de visions plus solidaires de la transition ?

### **III. Méthodologie, terrains d'étude et calendrier du projet**

#### *A. L'intérêt d'une comparaison transnationale*

La démarche comparative permet de rendre compte des différences ou convergences dans la structuration, le développement et l'impact d'initiatives citoyennes soucieuses des inégalités sociales en matière énergétique dans les trois différents pays retenus. Elle permettra d'affiner l'analyse des expérimentations démocratiques pour la transition écologique de plusieurs manières. Elle permettra tout d'abord de prendre de la distance vis-à-vis d'approches en termes de « modèles nationaux » qui seraient inéluctablement voués à suivre des trajectoires

de dépendance au sentier se reproduisant au fil du temps (ex : le « modèle français centralisé »). Comparer permettra donc d'identifier des « chemins de traverse » empruntés par les initiatives citoyennes et de distinguer des dynamiques communes de ces expérimentations au sein des espaces économiques, politiques et sociaux qui les entourent. Si de nombreux travaux qui s'inscrivent dans la « *multi-level perspective* » de Franck Geels ont développé un cadre théorique donnant la possibilité de comparer les trajectoires globales des énergies renouvelables au sein des processus de transition énergétique – oscillant entre substitution, transformation, reconfiguration et désalignement du secteur (Geels et al., 2016) – ce type de démarche n'a pas été adopté au sujet des initiatives citoyennes. En articulant différents niveaux d'observation (études de cas et du contexte national), notre comparaison permettra d'identifier, d'expliquer et de comprendre les phénomènes d'articulation des expérimentations démocratiques avec leurs environnements locaux, régionaux et nationaux et d'interpréter la pluralité de leurs effets, entre disruption de ces écosystèmes, diffusion ou dilution au sein d'eux.

Notre perspective comparée permettra ensuite de distinguer des variables clés explicatives du développement d'approches intégrées de l'énergie, qu'elles soient spécifiques aux contextes nationaux ou communes aux différents cas étudiés (coopération avec une autorité locale, « désencastrement » de la thématique énergie pour en faire un enjeu de territoire, évitement de la compétition avec les acteurs de marché, insertion dans des coalitions de cause nationale et/ou internationale...). À cet égard, plusieurs comparaisons récentes ont démontré la pertinence d'une approche transnationale pour comprendre et expliquer les processus de changement à l'œuvre en matière de transition énergétique. La comparaison menée par Charlotte Halpern et son équipe sur les « villes sobres » (Genève, Lima, Vancouver...) en constitue un exemple avec notamment l'identification de trois trajectoires de changement : désoptimisation transitoire, modifications incrémentales/hybridation et changement de paradigme (Lorrain et al., 2018).

## B. *Méthodologie*

La mise en œuvre de cette comparaison se fera en deux étapes :

### **Phase 1 : Étude descriptive du paysage des initiatives citoyennes « intégrées » dans le domaine de l'énergie**

Une première phase comportera une cartographie des expérimentations existant dans les trois pays retenus. Celle-ci se structurera autour de la constitution d'une base de données nationale des initiatives citoyennes combinant production d'énergie et actions sur la maîtrise des consommations et la précarité énergétique. Elle permettra donc d'établir un inventaire des acteurs impliqués dans ce type d'expériences et qui pourraient être rassemblés dans un réseau de mutualisation de l'information et de partage d'expériences.

Sur ce sujet, les chercheurs de notre équipe, en lien déjà établi avec les réseaux associatifs pertinents dans les trois pays, disposent des ressources nécessaires à la constitution de cet inventaire. Pour la France, ce travail sera facilité par le fait que notre équipe dispose d'une base de données relativement exhaustive et à jour concernant les projets citoyens de production, produite par l'ADEME. Pour le Royaume-Uni, on pourra s'appuyer sur l'étude

réalisée par Community Energy England, *Community energy, state of the sector : a study of community energy in England, Wales and Northern Ireland* publiée en juin 2017. L'inventaire espagnol s'appuiera sur le relais de la coopérative Som Energia, qui joue un rôle clé dans le secteur. Il est prévu qu'un recrutement, dans le cadre de ce programme de recherche, appuie cet effort de constitution de base de données, en développant les liens avec les acteurs relais. Enfin, parallèlement sera complété et mis à jour l'état de l'art (recherche bibliographique et analyse documentaire) concernant la lutte contre les inégalités énergétiques comme levier d'action publique ou associative face au défi du changement climatique.

## **Phase 2 : Étude qualitative de six initiatives citoyennes**

À partir des résultats de la première phase, des entretiens individuels semi-directifs seront réalisés avec les acteurs des cas retenus (6 cas envisagés, à raison de 2 cas par pays) afin d'explorer plus en profondeur les représentations, modes d'action, espaces relationnels (de coopération, de conflit) des porteurs de ces projets. Les entretiens auront pour objectif de dégager d'éventuelles visions communes et échanges d'expériences, mais aussi, dans une analyse étroitement attachée au contexte, de dégager les facteurs locaux favorables à leur émergence et à leur action. L'immersion sur les terrains étant la meilleure manière de prendre la mesure de ce contexte économique, politique et social, l'équipe prévoit d'y consacrer l'essentiel de son énergie, à travers des échanges suivis et des séjours de moyenne durée (au minimum deux semaines). Les entretiens se feront en face à face et sur place. En fonction des financements et cofinancement obtenus, des phases d'observation participante (1 à 2 mois) pourront aussi être envisagées afin d'obtenir une vision plus fine des référentiels et des modes d'actions des mouvements citoyens.

La réalisation de cette deuxième phase s'inspirera notamment de la méthode dite *d'advanced preparation fieldwork* (APF) utilisée par McAdam et Boudet dans leur analyse des mouvements d'opposition à des projets énergétiques aux Etats-Unis. Ce design de recherche implique notamment deux périodes de collecte de données sur le profil des « communautés » étudiées et d'analyse de presse concernant les projets puis des séries d'entretiens, d'observation participante et de consultation d'archives sur chacun des terrains retenus.

À ce stage de notre réflexion, les cas suivants pourront être intégrés :

- Brixton et Nottingham en Grande-Bretagne : deux cas de projets photovoltaïques développés dans des territoires urbains (Brixton à Londres et les Meadows à Nottingham) au sein de quartiers composés de populations en forte difficulté socio-économique. L'initiative de Nottingham se distingue de la plupart des coopératives d'énergie renouvelable développées en Grande-Bretagne car le fait de devenir membre n'est pas conditionné à l'achat d'actions de la coopérative, mais au fait d'être résident dans le quartier des Meadows. Il s'agit donc d'une démarche inclusive. En ce qui concerne le projet de Brixton, 20 % des revenus issus de la production photovoltaïque sont utilisés pour abonder un fond destiné à financer des actions d'efficacité énergétique et de lutte contre la précarité énergétique
- Som Energia et Goiener en Espagne, deux coopératives de production et de fourniture d'électricité. Som Energia, qui opère notamment en Catalogne, a initié un projet à Lleida : la coopérative prend en charge les frais d'installation de panneaux

photovoltaïques pour une vingtaine de familles habitant dans un logement social et finance des mesures dans le but de réduire de 30% la consommation énergétique de l'immeuble, au profit de publics vulnérables. Une partie du financement de ce projet est apportée par les contributions volontaires de sociétaires de la coopérative, prélevées sur les factures d'électricité. Par ailleurs des accords unissent Som Energia et les municipalités de Martorelles et d'Arbúcies, à travers lesquels la coopérative devient fournisseur d'électricité pour les familles en situation de précarité énergétique tandis que les municipalités s'engagent à accompagner les familles dans le paiement de leurs factures. Goïener a passé de son côté des accords avec la ville de Zarautz (Pays basque) permettant l'organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation ayant pour but d'aider les ménages en situation de précarité énergétique à réduire leurs factures énergétiques.

- Energ'éthique et Béganne en France. La première initiative, dans les Alpes de Haute-Provence, développe une activité de production photovoltaïque ainsi qu'un accompagnement généraliste pour la réduction de la consommation et un programme d'« auto-réhabilitation accompagnée » à destination des publics précarisés en situation de pauvreté énergétique. Elle est organisée sous forme de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) composée de 84 sociétaires et de deux salariés. La deuxième initiative, dans le Morbihan, est un projet éolien organisé sous forme de société par actions simplifiées (SAS) avec 53 « clubs » de citoyens. 18 % des bénéfices générés par la production d'électricité sont utilisés pour financer un poste d'animateur sur les économies d'énergie sur le territoire de Béganne et ses environs.

### C. *Calendrier du projet de recherche (2 ans)*

➤ De septembre 2018 à février 2019 (6 mois) : identification et cartographie des mouvements citoyens dans le secteur énergétique positionnés sur cette articulation entre lutte contre le changement climatique et lutte contre les inégalités sociales dans les trois pays : échanges téléphoniques ; recherches documentaires...

➤ De mars à décembre 2019 (10 mois) : Avec le renfort d'un(e) post-doctorant(e), réalisation des études monographiques et enquêtes auprès des acteurs et des territoires sélectionnés. Le ou la post-doctorant(e) recruté(e) sera notamment mobilisée pour l'administration des guides d'entretien, les activités d'observation sur le terrain, etc. Les transcriptions seront réalisées en continu par un prestataire.

➤ De janvier à mars 2020 (3 mois) : dépouillement et interprétation des données recueillies. En fonction des co-financements obtenus (cf. annexe financière) et de la durée de son contrat le/la post-doc recruté(e) pourra également apporter son appui sur cette phase (un contrat de 12 mois couvrirait la période janvier 2019 à janvier 2020)

➤ De avril à août 2020 (5 mois) : Organisation d'une journée d'études à Sciences Po Rennes (avec l'appui de la chaire TMAP), permettant de confronter les résultats de cette recherche aux travaux d'autres chercheurs de niveau international et aux expériences et connaissances des acteurs de terrain. L'équipe mettra un soin particulier à valoriser les bénéfices des échanges chercheurs – acteurs, comme elle a pris l'habitude de la faire dans le cadre des



séminaires « Transition énergétique » de la chaire TMAP. La possibilité d'une publication sera explorée. La période finale du programme de recherche sera aussi consacrée à la rédaction du rapport final du projet et à la participation aux ateliers de Cit'in.

➤ Après août 2020 : poursuite de la valorisation académique, restitution aux initiatives citoyennes des apports de la recherche et construction/consolidation d'un réseau transnational de recherche (institutions-citoyens) sur le sujet.

#### *D. Livrables et modalité de livraison en fin de programme*

La fin du programme Cit'in étant envisagée pour juin 2020, dans les six mois précédents (c'est-à-dire de janvier à juin 2020), trois types de production sont envisagées :

- Un rapport final du projet de recherche sera remis aux responsables du programme pour juin 2020.
- Organisation au printemps 2020 d'une journée d'études à Sciences Po Rennes afin de mettre en discussion / confronter les résultats de la recherche, incluant des représentants associatifs, des chercheurs académiques et d'autres acteurs (notamment institutionnels, élus locaux et opérateurs privés)
- Contribution à des projets de publication commune avec les autres équipes du programme Cit'in.

#### *E. Notes sur les résultats attendus:*

Concernant les résultats attendus, l'une des perspectives envisagées consistera à schématiser et modéliser les configurations d'approches intégrées de l'énergie observées dans les cas d'études à l'aune d'une représentation permettant de les comparer. À cet égard, le schéma proposé par Walker et son équipe en Grande-Bretagne en termes de processus et « résultats » des *community energy projects*, à la suite d'un projet de recherche, constitue une base d'inspiration.

Source : Walker, Gordon (2007). Community Energy Initiatives: Embedding Sustainable Technology at a Local Level: Full Research Report. ESRC End of Award Report, RES-338-25-0010-A. Swindon: ESRC.

\*  
\*   \*

# APPROPRIATION ET COMMUNS DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE PAR LA RECHERCHE ACTION PARTICIPATIVE

---

## I. La transition énergétique (TE)

Au cours des ateliers de réflexion organisés dans le cadre du programme Cit'in, la question de la transition énergétique a été abordée comme un facteur essentiel de la transition écologique. Les questions qui accompagnent la transition énergétique ont une dimension universelle au sens où elle invite tous les niveaux de gouvernance et une multitude d'acteurs à devenir partie prenante. Elle nous plonge au cœur des questions à la fois scientifiques, écologiques et humaines, soulignant des questions plus larges de démocratie, de responsabilité citoyenne, de développement économique, de cohésion sociale et territoriale ainsi que de résilience.

Le projet ACTE se place dans une démarche de recherche scientifique fortement contextualisée, cadre nécessaire au développement de problématiques transdisciplinaires, et intégrant prioritairement des acteurs de la société civile. ACTE est un laboratoire « hors mur » permettant l'observation, l'expérimentation, l'analyse et l'interprétation des données de recherche en s'appuyant sur une ingénierie de recherche avancée couplant action et participation, la Recherche Action Participative (RAP).

### A. L'énergie

Les problématiques liées à l'énergie montrent toute l'importance qu'elle revêt en particulier depuis la révolution industrielle du XIX<sup>ème</sup> siècle<sup>34</sup>. La notion même d'énergie reste difficile à saisir. Sa maîtrise représente néanmoins un exemple intéressant d'hybridation entre science et technique, que l'on pourrait qualifier par le terme de technologie<sup>35</sup>. Les nouvelles technologies qui nous entourent aujourd'hui nous permettent de repenser largement nos modes de production et de consommation énergétique. Cependant, si la question de l'énergie revêt traditionnellement de fortes considérations en sciences expérimentales et en ingénierie, elle intéresse de plus en plus les sciences sociales<sup>36</sup>. Elle fait également l'objet de nombreuses initiatives citoyennes. Ces trois catégories d'acteurs sont capables d'élaborer des solutions mais qui restent partielles, loin des enjeux réels que regrouperait une transition énergétique de rupture. Chacune de ces dimensions s'imbriquent de sorte qu'un travail plus global est nécessaire.

Un article récent met en avant les futures étapes de la transition énergétique et ses implications en termes de recherche et de politique publique<sup>37</sup>. Cinq caractéristiques sont particulièrement mises en avant : (i) l'importance des politiques publiques en particulier sur des visions à plus ou moins long terme ; (ii) un haut degré de complexité et d'incertitude avec

34 Debeir J.C., Deléage J.P., Hémerly D., Une histoire de l'énergie, Flammarion, 2013

35 Salomon J.J., Le destin technologique, Folio, Paris, 1992

36 SHS et énergie. Rapport du groupe de travail SHS-Energie, Alliance ATHENA, septembre 2013, 95 p.

37 Markard J., The next phase of the ET and its implications for research and policy, Nature Energy, May 2018

des problématiques souvent « mal-posées » et des solutions insuffisamment éprouvées, partielles et/ou partiales ; (iii) des échelles de valeurs différentes en fonction des contextes sur des considérations environnementales, sociales ou économiques ; (iv) la création de gagnants et de perdants et le mode d'accompagnement du changement ; (v) une importante contextualisation des problématiques qui dépendent des ressources des territoires et des secteurs d'activité présents.

Une dimension importante qu'il nous semble important d'analyser est celle de l'implication citoyenne. Cette dimension reste le parent pauvre des études sur les transitions, et encore plus fortement sur les aspects énergétiques qui présentent des caractéristiques sociotechniques fortes. Cependant, sur nombre de ce type de sujets, des organisations de la société civile à but non lucratif et d'intérêt général sont aujourd'hui capables d'apporter des regards intéressants en termes de recherche si l'on pense aux développements des recherches et sciences participatives.

### *B. Une approche par la recherche pour une TE citoyenne*

Dans le contexte actuel d'évolution de nos sociétés, une transition vers des modes de production et de consommation énergétiques plus soutenables est une question vive, aux enjeux individuels et collectifs, engageant et mettant en évidence des rapports de force. Elle nécessite aussi de relier des connaissances et des pratiques aujourd'hui très spécialisées et compartimentées. À ce titre, il est important de faire appel à tous les savoirs et compétences utiles. Toutes les disciplines scientifiques doivent être mobilisées. Pour autant, il ne s'agit pas de se limiter aux seules approches académiques. Une coopération des chercheurs avec la société nous semble également cruciale. De même que les savoirs scientifiques, les savoirs d'usage et profanes sont tout autant pertinents. Tous les types d'acteurs, y compris les citoyens, ont un rôle à jouer dans la créativité, l'innovation et le changement des infrastructures et des comportements. La démarche est en accord avec la loi sur la transition énergétique d'août 2015 qui préconise d'associer différents acteurs pour parvenir à la création de « territoires à énergie positive » (art.1) et qui prévoit que les gestionnaires de réseau mettent en Open Data les données dont ils disposent (art.179).

La loi sur la transition énergétique est à rapprocher de celle sur l'Enseignement Supérieure et la Recherche de juillet 2013 institutionnalisant une troisième mission des universités orientée vers les questions sciences-société. Elle insiste sur la nécessité de renforcer le dialogue entre les sciences et la société en stipulant par exemple la possibilité de participation effective de personnels de recherche avec des organisations de la société civile sans but lucratif. Elle traduit une demande latente dans la société d'une meilleure prise en compte des questions qui la concerne. Le rapport récent de François Houllier<sup>38</sup> met bien en évidence une diversité d'expériences et d'acteurs en sciences et recherches participatives.

38 HOULLIER, F. (2016), Les Sciences participatives en France. État des lieux, bonnes pratiques et recommandations, Rapport pour le Ministère de L'Éducation Nationale et de la Recherche, en ligne: <http://www.sciences-participatives.com/Rapport>

## II. Positionnement et hypothèses de recherche

Notre démarche s'inscrit dans ce contexte et vise à contribuer à une véritable appropriation des enjeux actuels et de la diversité des objectifs, et donc des solutions possibles en matière de transition énergétique. Elle se propose d'expérimenter une forme originale de recherche basée sur les méthodologies de la Recherche Action Participative (RAP) dans des contextes sociaux et géographiques différents. Ainsi, la proposition associe des équipes de recherche de différentes disciplines des Sciences Humaines et Sociales (sciences politiques, de l'éducation, de l'information et de la communication), de l'Environnement (développement durable) et des « *Science and Technology Studies* ». Elle articule cette approche pluridisciplinaire avec une ouverture vers le monde de l'éducation et de la formation, ainsi que la société civile organisée (associations, collectif d'habitants, conseil de quartier, etc.) afin d'examiner les conditions d'une appropriation citoyenne de la transition énergétique, notamment en ce qui concerne les énergies de flux.

## III. Objectifs

Dans ce projet, nous visons deux objectifs principaux à partir de six travaux de terrain dans des territoires urbains avec des méthodologies communes centrées sur la RAP et des analyses transversales et comparatives entre ces six terrains. Compte tenu de la complexité du dispositif que nous souhaiterions mettre en place, une phase de faisabilité est nécessaire. Elle doit nous permettre à terme de poser les bases d'un projet de recherche original et correctement dimensionné notamment en terme financier.

Un premier objectif concerne l'animation pendant neuf mois des différents collectifs urbains selon deux niveaux :

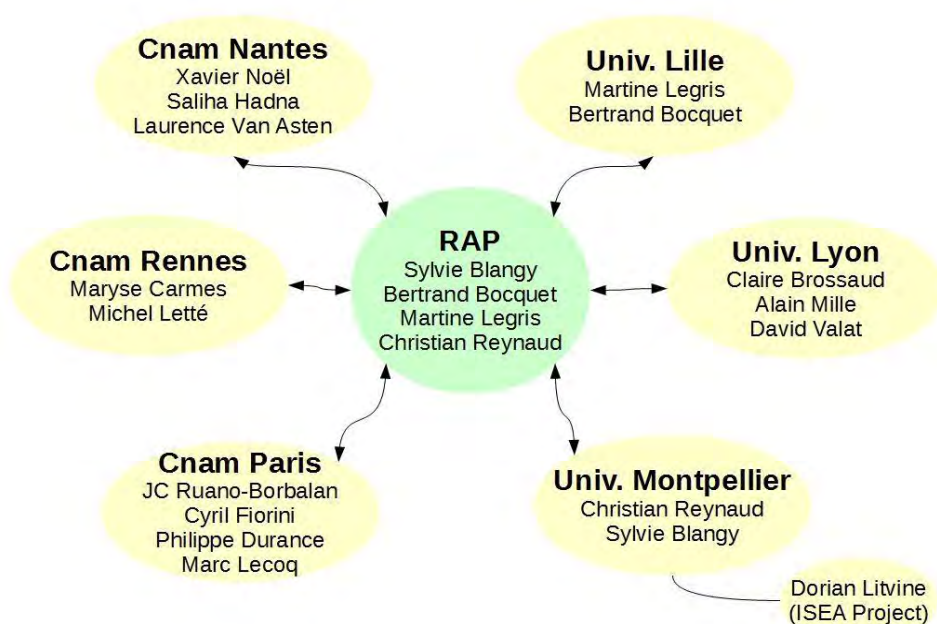
- Le niveau national va permettre de travailler à une méthodologie commune autour de la RAP par la coopération des acteurs du projet. Ces ateliers pourront bénéficier du soutien du groupe de recherche PARCS (voir ci-dessous). Ils doivent permettre de définir des *design* d'intervention dans les différents groupes urbains pour co-construire les problématiques de recherche et préciser le travail d'analyse. L'intérêt est ici de donner accès aux acteurs du projet, spécialisés dans l'un des thèmes cités dans la figure ci-dessous (§ 1.5 Méthodologie), à des approches comparatives sur les six terrains expérimentaux.
- Au niveau local, ce travail de problématisation/traduction d'une question de recherche est fondamental pour la poursuite du projet. Il s'agira de définir également les moyens financiers et humains nécessaires à la réalisation concrète du projet.

Le second objectif se définit en deux temps : la définition fine de ce cadre de travail va nous permettre de candidater aux financements sur projet des agences de recherche, aussi bien au niveau local ou régional, qu'au niveau national (ANR, ADEME) ainsi qu'au niveau européen (programme *Science with and for society* (SWAFS) de H2020). En parallèle, nous élaborerons une synthèse objectivée de la démarche à l'occasion de diverses interventions (séminaires organisés par Cit'in, Université d'été Alliance Sciences Société, colloques sur la recherche

responsable, etc.) et dans un ou plusieurs articles scientifiques (par exemple dans la rubrique Vie de la recherche de la revue NSS).

#### IV. Le consortium

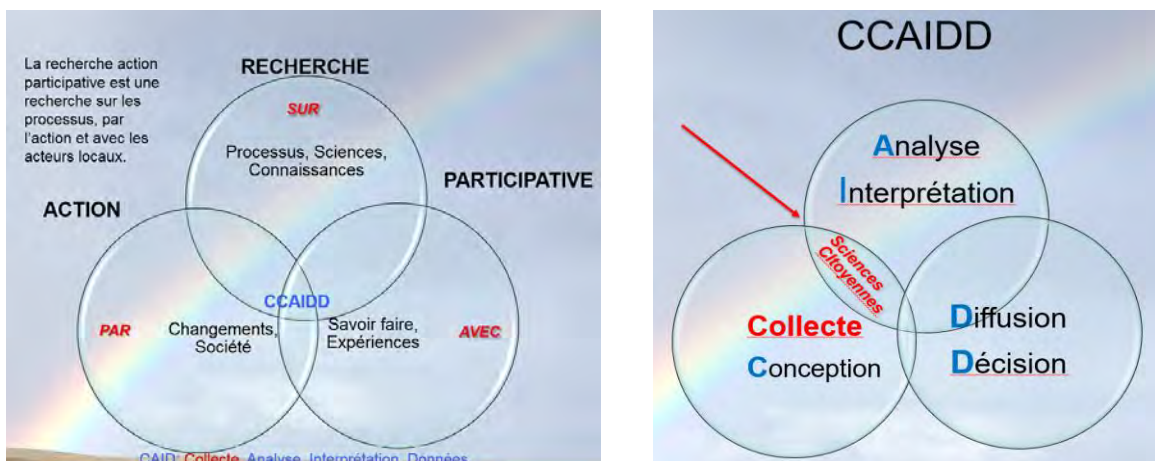
La diversité de disciplines impliquées dans le projet est une valeur ajoutée qui permettra des regards pluridisciplinaires sur les mêmes objets territoriaux dont le nombre est limité à six. Pour autant, chaque membre de l'équipe a une fonction précise dans le projet repris par le tableau. Des responsables scientifiques sont désignés par territoires et par thèmes et seront chargés, en lien avec la coordination générale du projet, d'animer ces axes.



#### V. Originalité de la démarche : la Recherche Action Participative

Le groupe de recherche « Participatory Action Research and Citizen Science » (<http://gdrparcs.fr/>) présente la double dimension de la participation pratiquée dans les sciences en société : Recherche Action Participative (RAP) et Sciences Citoyennes (SC). De façon schématique, les Sciences Citoyennes peuvent être globalement définies par l'existence d'une participation de volontaires à des démarches de recherche, particulièrement en astronomie, météorologie, ornithologie ou botanique. Cependant, alors que la nécessité de conduire des observations et de collecter des données dans le cadre de problématiques bien définies constitue la principale contribution des participants à ces recherches, les préoccupations environnementales plus récentes concernant la biodiversité, le changement climatique ou les transitions écologiques et énergétiques nécessitent d'intégrer des dimensions sociales et politiques qui impliquent de mieux définir les approches et le rôle des parties prenantes. C'est ce que permet la dimension Recherche-Action-Participative qui s'intéresse à des aspects de co-production des savoirs et des connaissances. La RAP s'est penchée dès le début sur les techniques à développer pour conduire au mieux ces recherches et faciliter le dialogue entre sciences et société. La démarche de la RAP s'appuie sur l'expérience des

publics concernés, l'engagement des co-chercheurs et l'évolution des questionnements et des analyses qui doivent rester significatives pour les participants. Elle est donc très différente des démarches de recherche classique. Cette approche a l'avantage de rendre opérationnelle les recherches en tenant compte des trois composantes principales - Recherche (production de connaissances à partir de données empiriques) Action (prise de décision pour l'action) Participative (coopération avec des acteurs issus de la société civile). C'est ainsi que PARCS a centré ses objectifs sur (i) le développement d'autres approches de recherche intégrant les savoirs citoyens, (ii) l'amélioration des pratiques de recherche, de participation, de sensibilisation, de bénéfices réciproques, (iii) une meilleure réponse à la demande sociale, (iv) l'intégration des citoyens en amont et en aval des projets de recherche et (v) la possibilité de faire des citoyens des relais pour l'éducation à la démarche scientifique. PARCS a orienté ses actions sur le développement et la formation aux outils de la RAP depuis sa création en 2014, et le développement d'une ingénierie de la participation. Ces outils permettent de planifier des processus de recherche basés autant sur le dialogue que sur l'analyse de données. L'intérêt de cette approche est également de pouvoir assurer un suivi et une évaluation de la recherche en cours. Le citoyen est associé à toutes les étapes du processus de recherche ; de la formulation de la question à la valorisation des résultats en passant par la collecte, l'analyse et l'interprétation des données.



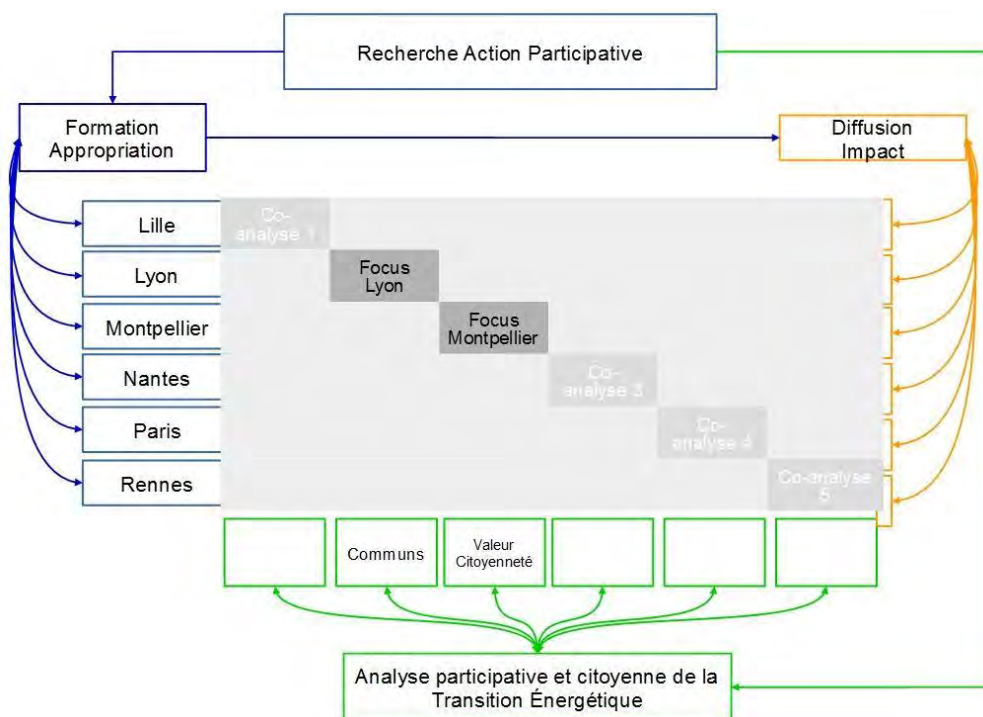
PARCS a développé un centre d'appui au design de projet de RAP et à la co-animation accompagnée par un chercheur canadien Jacques Chevalier ([www.sas2.net](http://www.sas2.net)). Le design s'appuie sur un agencement et le choix parmi 90 outils. Le choix d'un design est spécifique à la problématique de terrain rencontrée mais la philosophie et les valeurs en jeu sont communes. Les six équipes co-construiront un dispositif de RAP constituant un socle commun pour définir un format d'atelier propre aux six sites expérimentaux. Ce socle doit permettre à terme le suivi, l'analyse et la rédaction d'une feuille de route de la transition énergétique adaptée à chaque territoire. Ce dispositif tiendra compte des approches existantes et compétences développées par les six équipes sur leurs sites respectifs.

## VI. Terrains et méthodologie

Nous déclinerons notre processus de recherche selon trois étapes. Une première étape concernera la formation du consortium aux outils de la RAP (90 outils) et à la manière de

concevoir un design intégrant les outils les mieux adaptés pour une problématique visée. L'agencement des outils pour en faire des designs stables n'est pas a priori déterminé mais fait l'objet de la première étape qui regroupera l'ensemble du consortium sur une durée de trois jours. La deuxième étape est de tester la faisabilité et la validité d'un tel design dans les six territoires urbains différents : Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Paris et Rennes qui ont, à des degrés divers, des démarches de participation sur des questions sociotechniques. L'intérêt de travailler sur ces six villes est d'offrir des conditions différentes d'environnement socio-économique, de climat, d'habitat, d'histoire qui comptent dans les paramètres de consommation énergétique. Le fil conducteur sera de travailler à l'élaboration de questions de recherche par la co-construction de problématiques contextualisées qui pourront être comparées. La troisième étape sera l'occasion de nous regrouper sous la forme d'un séminaire pour porter les premières analyses de nos expériences en mode RAP et de co-élaborer un projet de recherche structurant sur plusieurs années.

Afin de tester la robustesse de notre démarche, et compte tenu des demandes au programme Cit'in, nous pourrions approfondir le travail mené dans les deux villes que sont Lyon et Montpellier. Compte tenu des compétences réunies dans ces deux villes, un premier travail d'analyse pourra être mené sur la question des communs et la question liée à la citoyenneté.



### Communs des connaissances et communs informationnels

Les communs sont particulièrement investis depuis quelques années par la recherche. Selon l'économiste Elinor Oström, Les biens communs (ou simplement communs) sont des ressources, gérées collectivement par une communauté selon une forme de gouvernance qu'elle définit elle-même (Oström, 1990). Ces ressources peuvent être immatérielles (logiciel, code génétique, etc.) ou matérielles (monnaie, habitat participatif, etc.). Le recours à cette notion permet de mettre l'accent sur trois conditions de production de la transition énergétique : celle du libre accès à la connaissance sur l'énergie -via l'open data notamment-,

celle de sa co-construction citoyenne « par le faire » (Le Strät, 2015) - les acteurs construisent-ils ensemble des alternatives concrètes sur la transition avec les outils de la RAP ? -, celle de son appropriation par des collectifs locaux - quelles sont les valeurs du « commun » qui sont générées à cet endroit ? Ces trois questionnements émailleront l'ensemble du dispositif. Ils seront mobilisés afin d'étudier plus globalement les transformations des cadres scientifiques et techniques autour de la transition énergétique.

### **Valeurs et citoyenneté**

Si de nombreux programmes de RAP enregistrent un succès fulgurant, ils peuvent aussi décliner rapidement par la suite. Au-delà de l'intérêt premier de chaque partie, se pourrait-il qu'il existe des tensions plus profondes qui entraveraient la participation ? Le projet SCVal (<http://scienceetparticipation.blogspot.fr>) constitue une invitation à explorer, de manière participative, les valeurs que chacun de nous est susceptible de mettre en jeu en s'impliquant dans des protocoles de recherches participatives. Son objectif est de recueillir des données de base qui permettraient d'alimenter les Recherches Actions Participatives lorsqu'elles rencontrent des problèmes d'engagement des parties prenantes. Dans le cadre de cette proposition pour Cit'in, la possibilité de répliquer un atelier participatif permettant de mettre en évidence d'éventuels conflits de valeurs pourrait constituer un dispositif d'accompagnement des partenaires du projet lorsqu'ils se heurtent à une perte de participation. À chaque réplique, l'atelier permet de recueillir des témoignages permettant d'alimenter notre base de données qui restera en accès libre.

#### *A. Expérimentation à Lille*

*Coordination* : Martine Legris

La Métropole Européenne de Lille (MEL) est un territoire densément peuplé, comportant des inégalités sociales et économiques fortes, intégrée dans une région marquée par une histoire de production d'énergie primaire minière encore très présente. En matière d'action publique, de nombreux sujets sont préoccupants, que ce soit en matière de pollution de l'eau ou de l'air, mais aussi en matière de rénovation d'habitat ou de sobriété énergétique. Les inégalités énergétiques y sont fortes<sup>39</sup>. La vie associative y est riche, y compris dans le domaine de la transition énergétique ; tout comme la réflexion des acteurs économiques, qui se sont rassemblés un temps autour du programme de troisième révolution industrielle (TRI de Rifkin). Notre approche sera basée sur la co production de la démarche globale de recherche et sur une approche systémique décloisonnée des connaissances produites<sup>40</sup>.

En lien notamment avec la Maison Régionale de l'Environnement et des Solidarités (MRES) qui regroupe les principales associations en matière environnemental telle que Virage Énergie qui contribuera à ce projet, le groupe de travail élaborera une démarche de co construction. Nous allons constituer un panel regroupant des citoyens (membres d'associations et habitants

39 Semal, L., Szuba M., Villalba B., « Sobriétés » (2010-2013) : une recherche interdisciplinaire sur l'institutionnalisation de politiques locales de sobriété énergétique », Natures Sciences Sociétés, vol. 22, no. 4, 2014

40 Theys J., Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition, Natures Sciences Sociétés, Vol.25, S84-92, 2017



volontaires) et, grâce aux outils de la RAP, nous définirons collectivement la question de recherche sur la thématique des énergies renouvelables en phase de TE. Ce panel organisera des moments de débats, d'enquête collective et de formation sur ces questions. A plus long terme, le panel pilotera avec les chercheurs la phase d'analyse des données recueillies pour aboutir à la rédaction commune d'une feuille de route pour l'élaboration d'une action collective en matière de TE sur le territoire.

### B. *Expérimentation à Lyon*

*Coordination* : Claire Brossaud

L'expérimentation lyonnaise vise à explorer la manière dont les choix scientifiques et techniques autour de l'habitat et l'énergie sont *mis au travail* par une communauté de pratique. L'objectif est de commencer à construire collectivement une question de recherche sur ce thème avec les outils de la RAP en faisant appel à des contributeurs issus majoritairement de la dynamique des communs lyonnaise (collectifs engagés dans l'habitat participatif, dans l'énergie verte ou les sciences participatives, etc. qui ont participé à deux festivals en octobre 2013 et 2015 et à des Fabriques de communs en septembre 2016 et décembre 2017). Il s'agira d'accompagner le démarrage de cette recherche-action à travers deux axes d'analyse : l'un sociologique concernant l'appropriation du contenu de la RAP sur "l'énergie et l'habitat", l'autre organisationnel concernant les mécanismes d'intelligence collective à l'œuvre. Comment le fait d'être en situation de produire ensemble une problématique de recherche instituent-ils démocratiquement un commun ? Par quels moyens le processus coopératif se réalise-t-il ? Comment se décale-t-il par rapport aux modèles scientifiques hypothético-déductifs dominants et comment il ouvre sur de nouvelles épistémologies ?

### C. *Expérimentation à Montpellier*

*Coordination* : Christian Reynaud

Le territoire de la ville de Montpellier constitue un espace complexe qui recouvre des réalités très diverses. Entre les flots de touristes, les cohortes d'étudiants qui animent la vie nocturne, les usagers qui viennent pour motif professionnel et ceux qui y vivent au quotidien, les besoins ne sont pas toujours compatibles, en particuliers les besoins énergétiques. Comme partout pourtant, la nécessité de s'intégrer dans une démarche de TE implique de s'engager dans une modification structurelle profonde des modes de production et de consommation de l'énergie.

Des structures diverses peuvent s'impliquer dans cette transformation. Nous nous intéresserons à celles qui sont susceptibles d'emprunter une démarche de Recherche Action Participative (RAP). L'association des citoyens du quartier Sud Babote, partenaire de notre projet, est particulièrement dynamique de ce point de vue et souhaite développer ses approches collaboratives. Bien que d'autres structures pourront être associées à notre programme de recherche, nous nous appuierons d'abord sur cette dernière dont les activités « citoyennes » mobilisent de nombreux acteurs, habitants du quartier, étudiants, scientifiques, élus municipaux... Dans une première approche, l'association est en demande d'aide pour trouver des dispositifs permettant de mieux étayer les débats qu'elle organise, de valoriser les

savoirs qui émergent de leurs rencontres et de faire connaître les propositions qui peuvent être construites en termes d'aménagements urbains. Cette demande est congruente avec le souhait des chercheurs de notre groupe dont l'objectif est d'étudier la dynamique de mise en synergie des activités citoyennes menées sur un territoire lorsque cette dynamique est portée par une démarche de RAP.

Nous proposons d'associer nos acteurs académiques et non académiques afin d'identifier les freins et les leviers de la mise en synergie à travers une RAP portant sur la TE d'un quartier de la ville de Montpellier. La recherche consistera à développer un regard réflexif sur la dynamique de l'action constituée par l'élaboration d'une feuille de route de la transition énergétique à partir de l'implication des parties prenantes. Il s'agira d'explorer différents scénarii afin de déterminer ceux qui se révéleront les mieux adaptés.

#### D. *Expérimentation à Nantes*

*Coordination* : Xavier Noël

*#Transition, la fabrique des futurs* est un **studio mobile** destiné à faire vivre, à des groupes constitués, des expériences immersives de créativité et de débat pour la construction de scénarios d'avenir sur les grands sujets de société. En permettant la réalisation d'ateliers prospectifs pour des groupes de citoyens, d'élus, de salariés, au plus près du terrain, *#Transition, la fabrique des futurs* a pour fonction principale d'insuffler et d'amplifier les dynamiques de transition auprès des différents collectifs qui font société sur les territoires : familles, entreprises, associations, collectivités, établissement scolaires...

Durant une séance immersive d'1h30, chaque participant est invité à s'imaginer en 2038 et à rejoindre l'une des quatre communautés chargées de répondre à quatre grands défis pour l'humanité : Comment produire l'énergie ? Comment se déplacer ? Comment se loger ? Comment s'alimenter ? La scénographie et la médiation mises en œuvre sont organisées en vue d'amener les participants à entreprendre un véritable processus de transformation pour conduire le participant à s'engager durablement sur son propre chemin de transition.

Il s'agira d'étudier ce processus d'appropriation par les citoyens concernés au travers de quatre problématiques traitées par le dispositif *#Transition, la fabrique des futurs*. Les études de cas qui en découlent pourraient permettre à la fois d'analyser de nouvelles formes de citoyenneté à travers une « culture de l'énergie », mais également d'évaluer la capacité de ce dispositif immersif à répondre à ces problématiques. Ces études feront l'objet de trois méthodes d'enquête : l'observation directe fournira des éléments de contexte relatifs à l'usage du dispositif par les publics concernés ; une série d'entretiens semi-directifs avec un échantillon de ces publics apportera des éléments de compréhension quant aux réactions et aux changements effectifs permis par le dispositif dans l'appropriation citoyenne des données, et une enquête collective par un design RAP.

### *E. Expérimentation à Paris*

*Coordination* : Jean-Claude Ruano-Borbalan

L'objectif de ce programme de recherche est de proposer une réflexion et mise en place de méthodologies sur le développement possible de projets de TE, au sein de territoires franciliens. Ce programme est effectué en partenariat entre le laboratoire HT2S Cnam et le Centre Michel Serres (HESAM Université). L'étude de faisabilité du site Paris/Région parisienne préparera le développement d'une recherche collaborative impliquant des étudiants de post-master du centre Michel Serres, des anciens partenaires du Centre Michel Serres pour l'innovation, des usagers.

Le groupe pluridisciplinaire projet d'étudiants définira un cahier des charges, un calendrier et la nature des livrables possibles d'une recherche-participative, sur base d'une étude des projets de prospective territoriale déjà effectués au Centre Michel Serres (en partenariat avec des collectivités territoriales et en collaboration avec la direction d'aide à la recherche de la Caisse des dépôts et consignation). L'étude des activités et résultats des groupes projets sera couplée à la recherche de terrains possibles pour une phase ultérieure d'action de co-construction de solutions «in situ», avec des usagers et des partenaires.

### *F. Expérimentation à Rennes*

*Coordination* : Maryse Carmes

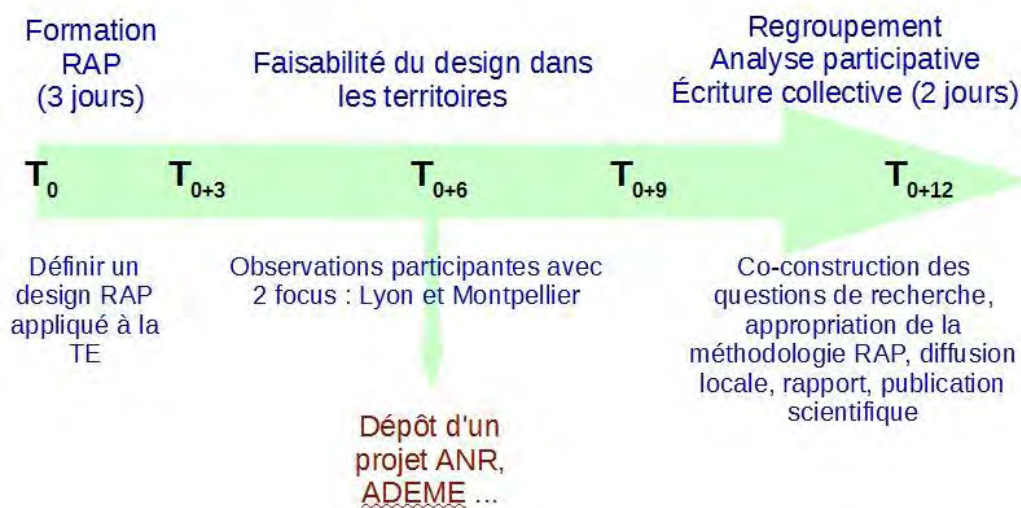
La recherche consiste en une observation et une analyse sur le terrain portant sur les usages d'un dispositif sociotechnique d'implication citoyenne en lien avec la transition énergétique : le dispositif *Ambassad'Air* est un outil de mesure de certains des paramètres de la pollution urbaine (particules fines, taux de CO<sup>2</sup>, bruit et autres facteurs) développé par une association et mis à disposition de citoyens. Une partie importante du processus de recherche mettra en œuvre les méthodologies de la RAP. L'essentiel des moyens mis en œuvre sera dédié à la conduite de l'enquête auprès des acteurs et agents sociaux ; à l'organisation d'ateliers participatifs de partages des pratiques, des savoirs et des expériences ; la co-construction et l'animation d'outils d'appropriation des thèmes de la transition énergétique par les publics concernés au travers du déploiement des usages de ce dispositif singulier qu'est *Ambassad'Air*.

La conduite scientifique du projet nécessite une première étape de clarification du contexte local d'émergence du thème de la transition énergétique en association avec celle des lieux et moments de participation des publics, notamment au travers de la dynamique dite des civitechs et des préoccupations partant des communs informationnels. Le territoire rennais s'avère de ce point de vue particulièrement foisonnant d'initiatives, à la fois issues du monde associatif, des collectivités publiques et des entreprises locales permettant d'avancer sur l'analyse des conflits environnementaux. Il convient dans le cadre d'analyse qui est le nôtre de produire une synthèse explicative/interprétative de ce contexte sociohistorique particulier à partir des données disponibles, d'entretiens, de la documentation et de la littérature. Cette étude du réseau des contraintes locales et des rapports sociaux en présence se traduira sous la forme d'un rapport préalable et d'une feuille de route pour la RAP à engager par la suite.

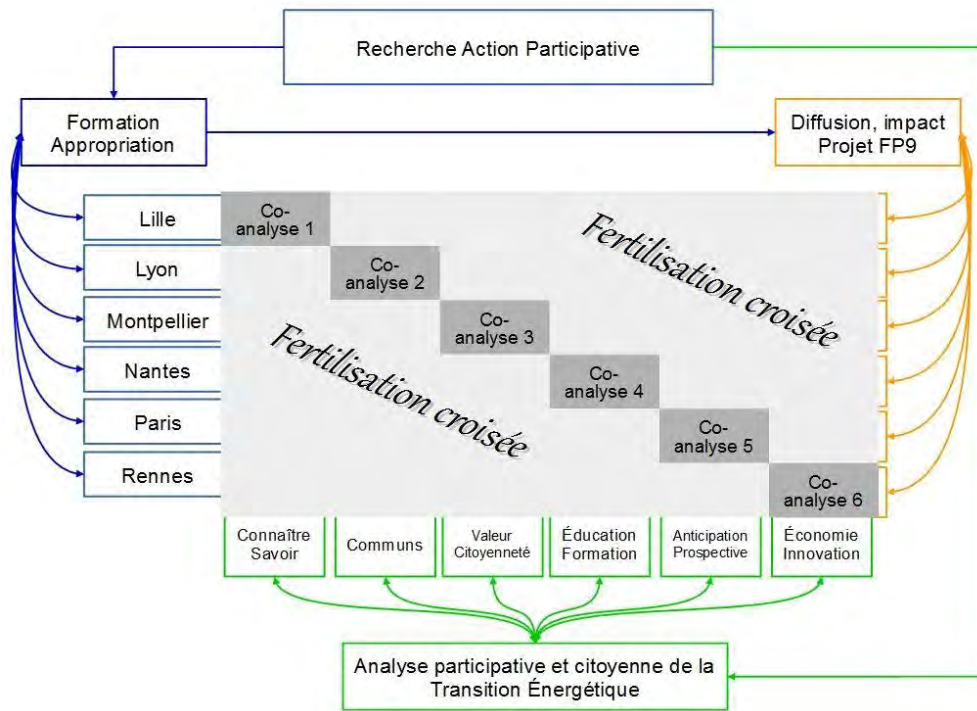
## VII. Calendrier et livrable

Le projet ACTE est une première étape de faisabilité d'un programme de recherche plus ambitieux. Cette phase préliminaire nous semble intéressante dans la mesure où la TE reste encore une conception difficile à appréhender. La problématisation de la question de la TE va émerger dans cette étude de faisabilité à partir des terrains d'expérimentation sous des formes différentes. Nous soumettrons nos réflexions issues de ces expériences en premier lieu lors de l'un des séminaires que compte organiser le programme Cit'in. Nous valoriserons également nos premiers résultats dans les territoires avec les partenaires locaux ayant travaillé dans le projet. L'intérêt à ce niveau est d'avoir une analyse plus transversale et plus large (niveau national) qu'une simple analyse d'une expérience locale.

Conformément à notre processus participatif, nous élaborerons un article scientifique de façon collective sur la problématisation de la TE et le processus que nous avons mis en place. Le choix de la revue se fera en fonction des résultats obtenus. Dans tous les cas, le processus poursuivi pourra faire l'objet d'un article par exemple dans la rubrique Vie de la recherche de la revue Nature Science Société.



Cette proposition permet l'animation du réseau, de former les partenaires aux outils de la Recherche Action Participative (RAP), de tester leurs faisabilités dans les territoires et d'approfondir l'appropriation de ces outils sur deux terrains : Lyon et Montpellier. La co-construction d'une problématique de recherche commune est visée comme objectif principal qui doit nous permettre d'élaborer un projet de recherche argumenté autour de la Transition Énergétique (TE). Ce projet de recherche de plusieurs années sera proposé aux agences de recherche nationales telles que l'ANR ou l'ADEME ou européennes telle que SWAFS, ou d'autres à identifier en cours de projet. Les résultats de ces recherches à moyen terme verra ces six groupes multi-acteurs (chercheurs, citoyens, représentants institutionnels) définir des feuilles de route pour la transition énergétique à destination des politiques publiques locales.



\*  
\* \*

# EXPLORER LA DIMENSION INFRAPOLITIQUE DE LA TRANSITION

## TROIS MODALITES D'EXPERIMENTATIONS DEMOCRATIQUES EN MILIEU URBAIN

---

Groupe Recherche Action  
Rémi Eliçabe, Amandine Guilbert, Yannis Lemery

### I. Problématique générale

#### A. *Éléments de contexte : du développement durable à la TEE*

Le passage du Développement Durable à la TEE s'est fait de manière relativement rapide et a modifié de manière substantielle le contenu des politiques publiques les soutenant. Dans un texte de J. Theys datant de plus de quinze ans maintenant, et souvent cité par les chercheurs, le développement durable se trouvait qualifié de « principe normatif sans norme » (Theys, 2002). Les procédures passaient essentiellement par la formulation d'objectifs et de principes ne donnant aucune garantie quant à leur respect à terme et produisant des effets de collages et de juxtapositions (Vivien, 2005), de sorte qu'il devenait difficile, en fin de parcours, d'attribuer une cohérence générale aux projets. Les nouvelles politiques publiques amorcées avec la TEE devaient pouvoir répondre à ces problématiques bien identifiées par les décideurs et les chercheurs en unifiant le cadre d'action, en mettant en cohérence les différents dispositifs mobilisés, et in fine en améliorant les capacités d'évaluation et d'alignement. Les gains du paradigme de la TEE tiennent dans la systématisation de la réponse au changement climatique, en une meilleure lisibilité du contenu des politiques publiques et dans la clarification de ses objectifs opérationnels. Du « principe normatif sans norme » qui caractérisait le développement durable de la fin des années 1990, on est donc passé avec la TEE à une « gouvernance normative » (Boissonade, 2011) une « standardisation » (Theys et Emelianoff, 2001) dans le pilotage de l'action publique.

Ceci dit, beaucoup de chercheurs voient dans l'absence initiale de normes stables pour le développement durable une qualité essentielle (qu'aurait précisément perdue la TEE aujourd'hui) : ce vide normatif implique en effet une ouverture préalable et la possibilité d'une redéfinition dynamique des enjeux, depuis une situation locale ou un milieu de vie donné. V. Béal, dans un article récent (2015), défend que cette dimension peu prescriptive du développement durable local, pluraliste et négocié, loin d'en constituer le principal problème, génère au contraire des potentialités qui semblent, depuis une dizaine d'années, se refermer. Selon l'auteur, cette fermeture ne s'explique pas seulement par la généralisation du vocable de développement durable (mais sans contenu substantiel) à toutes les pratiques d'action publique, ou bien par le fait que, du côté du secteur privé, son usage commercial se soit propagé de manière extrêmement rapide (au travers du « green washing »). Plus sûrement, c'est le passage d'une logique de développement durable à une logique de la performance énergétique des bâtiments et des infrastructures qui constituerait le phénomène explicatif majeur.

Ainsi, peut-on lire les lois Grenelle 1 et 2, ou les Plans Ville Durable et Ville de Demain, et désormais la Loi sur la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, comme un recadrage général de l'action environnementale urbaine dans le sens quasi unilatéral d'une limitation des émissions de GES. Les Agendas 21, en tant que socles locaux, outils de coopération et de pluralisme possible, deviennent les Plans Climat Énergie Territoriaux (PECT), plus technocratiques et prescriptifs, soutenus massivement par l'État et étalonnant l'action publique urbaine locale sur des objectifs prédictifs chiffrés. Ces objectifs sont indexés sur l'équivalent général que constitue désormais le carbone (Callon, 2009). L'opérativité des nouveaux outils de gouvernance pour la transition est ainsi à chercher du côté d'un gouvernement par le contrôle des consommations d'énergie, un « État climatiseur », pour reprendre la formule de V. Béal, et induit l'affaiblissement des autres dimensions au moins potentielles de la TEE (dimensions locale, sociale et communautaire). De nombreux travaux parus ces dernières années font la critique de cette nouvelle orientation des politiques publiques (Reigner, 2013 ; Shove, 2010 ; Tozzi, 2013). De notre côté, et si nous partageons pour partie ce constat critique, il nous paraît plus fécond d'adopter une posture pragmatique en menant l'enquête là où le modèle cybernétique de la TEE achoppe, là où ses flux et reflux d'informations se trouvent confrontés à de l'incommensurable (Chateauraynaud et Debaz, 2017), dans sa rencontre avec des milieux de vie, ou bien là où il fait place à d'autres conceptions de la transition, qui ne se laissent pas aisément enrôlées dans ses boucles de rétroactions.

### *B. Pluraliser le sens de la TEE*

En contrepoint de cette acception dominante de la TEE, et renouant par là en partie avec les objectifs initiaux du développement durable, le programme Cit'in met en avant l'importance territoriale des enjeux de la transition, l'incertitude de son devenir et la nécessité de la penser en cohérence avec une implication ascendante et inventive des populations concernées. À cela s'ajoute l'invitation faite à réinterroger la notion, notamment en interrogeant les différentes temporalités mises en jeu par la TEE et en revenant sur les différents scénarios possibles pour sa réalisation.

Le projet de recherche que nous proposons rejoint ces préoccupations pluralistes, en mettant particulièrement l'accent sur les phénomènes de bordures, les interstices et les plis que la TEE secrète malgré son homogénéité apparente. Les dernières enquêtes du GRAC nous ont montré que les grands processus de transformation des mondes humains, comme le phénomène de métropolisation ou le développement urbain durable, gagnaient à être décrits et analysés depuis leur mise à l'épreuve effective, là où précisément, leur homogénéité n'a plus rien d'évident. À titre d'exemple, l'enquête que nous avons menée sur l'écoquartier exemplaire de la Confluence à Lyon a fait apparaître l'écart important entre l'image publique du projet et les multiples vicissitudes occasionnées par sa réalisation. Plus encore, il est apparu que l'essentiel du travail de mise en conformité des équipements a été réalisé par les habitants, souvent au terme de longs processus techniques, juridiques et politiques, accomplis par leurs propres moyens.

En documentant ces phénomènes présentés comme globaux sur une multiplicité de sites diversifiés, on découvre au contraire toutes les frictions et les anfractuosités qu'ils génèrent, et l'on perçoit nettement le caractère impraticable d'un règlement comme d'une analyse des

pratiques humaines depuis un méta-opérateur centralisé, qu'il soit d'ordre résolument opérationnel ou conceptuel. Ce constat est partagé par de nombreux chercheurs de premier plan aujourd'hui, que l'on pense à la sociologie pragmatique du risque et des controverses environnementales (Chateauraynaud et Debaz, 2017) à l'anthropologie de la globalisation (Tsing, 2004 et 2017) ou encore à l'analyse des « agencements marchands » (Callon, 2017). Dans le sillage du travail accompli dans ces différents domaines, nous pensons que l'analyse de phénomènes aussi massifs que la TEE gagne énormément à ne pas définir à l'avance les limites de ses objets, et à orienter les enquêtes de terrain là où ces phénomènes émergent et sont mis à l'épreuve. Il faut en quelque sorte refréner la tentation de globaliser l'approche des phénomènes globaux pour, au contraire, les aborder depuis leurs points d'ancrage. Pour ces raisons, nous considérons le phénomène que l'on nomme Transition Écologique et Énergétique comme ouvrant à une multiplicité d'agencements en transformation, dont on ne sait pas à l'avance de quoi ils sont faits, ni véritablement où ils vont.

### C. *Multiplicité des modes d'expérimentations politiques et écologiques*

Outre la pluralisation du sens de la TEE, le programme Cit'in propose de porter la focale sur la pluralité des propositions démocratiques qui lui sont associées sous le motif de l'expérimentation. Au GRAC, cette approche de la question écologique nous est familière, étant donné que plusieurs de nos enquêtes ont porté sur des cas d'expérimentations démocratiques, caractérisées par leur exceptionnalité et leur exemplarité, et mettant au centre de leur action une vision renouvelée de l'écologie politique : ces expérimentations ont pu prendre des formes diverses, allant du grand démonstrateur de *smart community* de la Confluence au squat écoradical de Can Masdeu dans les faubourgs de Barcelone, en passant par des coopératives d'habitants redéfinies en laboratoire d'écologie urbaine (comme le Village Vertical à Villeurbanne). Notre trajectoire de recherche permet ainsi de mesurer l'extrême variabilité des modes et conditions d'expérimentations politiques dans la TEE. Elles peuvent être plus ou moins instituées, plus ou moins dissensuelles, elles peuvent même initier de curieux phénomènes d'ensauvagement des institutions et en miroir, d'institutionnalisation des expériences radicales (GRAC, 2009). Elles contribuent parfois à la mise en compétitivité des métropoles ou au contraire, préfigurent une contre-politique de la ville ; elles prennent appui sur des technologies de pointe, des matériaux innovants ou elles ne se développent que par la récupération de matériaux de seconde main et utilisent des techniques low tech ; elles peuvent prendre une forme associative, coopérative ou se développer en partenariat avec tout un tissu entrepreneurial.

Ces enquêtes ont directement modifié notre appréhension de ce qu'est et de ce qu'il faut attendre d'une expérimentation politique. Interrogées d'abord pour leur exemplarité et leur exceptionnalité, nous avons découvert qu'une expérimentation politique réussie tenait à sa capacité à franchir les obstacles qui se dressaient sur son chemin, à mettre en relation des éléments disparates autant que des êtres réputés incompatibles ou divergents, mobilisés ailleurs que là où nous les attendions. Ce dernier point nous a amenés à déceler la charge expérimentale de phénomènes pouvant à première vue relever du banal voire du trivial. Au fil de nos enquêtes nous avons peu à peu déplacé la focale depuis les « hauts-lieux » vers des formes plus ordinaires. Nous pensons ici au travail entrepris par des animatrices de MJC pour créer des jardins partagés ou un système de compostage collectif qui manquaient dans le



paysage d'un écoquartier, ou bien encore à la manière dont une copropriété invente des solutions pour pallier aux dysfonctionnements d'un bâtiment écoproformant. Ce registre de l'infra ou de l'ordinaire nous semble constituer un élément important à prendre en compte pour le programme Cit'in. D'abord parce qu'en rouvrant le spectre des expérimentations possibles, il les redistribue potentiellement partout dans l'espace social. Ensuite, en ce qu'il permet d'inclure immédiatement les « citoyens ordinaires » (les expérimentations relevant de cette sorte d'infra politique ne réservent la capacité d'expérimenter ni à des militants, ni à des ingénieurs).

*D. Une proposition de recherche : explorer des expérimentations politiques articulant dynamiques de l'habiter et déploiements de la TEE*

Le programme Cit'in est donc l'occasion pour nous d'instrumenter une perspective de recherche susceptible de donner corps à un objet apparemment paradoxal : des dynamiques d'expérimentation travaillant depuis le plan des usages ou de l'habiter, dans le sens du déploiement de la TEE. Le paradoxe tient en premier lieu dans l'incompatibilité ou la tension que l'on perçoit entre un plan de l'habitude, de l'expérience ordinaire et la nécessaire réélaboration des conditions de l'expérience à travers l'exceptionnalité des situations d'expérimentation. La question que nous posons est donc la suivante : moyennant quelles instrumentations, quels investissements de formes les conditions d'un habiter ou les modalités d'existence ancrées en un milieu donné, peuvent devenir un terrain d'expérimentation et d'accomplissement situé pour des transformations décisives ou nécessaires en matière de TEE ?

Une autre tension travaille le volet politique du programme d'enquête. Dans le modèle classique de l'engagement, en tout cas pour la France, la citoyenneté est précisément définie depuis des figures du détachement (d'avec les intérêts particuliers, les appartenances communautaires, etc.) (Ion, 1997). On voit ainsi se dessiner un autre genre d'incompatibilité entre la figure de l'habitant, prisonnier de ses attachements et de ses routines, vis-à-vis du citoyen détaché, visionnaire, à même de se projeter jusque dans la transition. De là découle une deuxième question : Quel redimensionnement implique la définition d'une politique de l'habiter, ou la prise en compte de toute une infra politique qui mette en jeu nos manières d'habiter et de faire monde ?

Pour autant, ce paradoxe ou cette incompatibilité apparente se trouve dissipé dans la pratique. Dans nos propres enquêtes, nous nous sommes trouvés confrontés à de nombreuses configurations pratiques qui nous permettent de documenter cet agencement singulier articulant charge expérimentale, texture de l'habiter et proposition politique en matière de conduite de la TEE. Les dernières recherches que nous avons menées sur le terrain des politiques environnementales ou du développement urbain durable nous ont ainsi conduits à sélectionner pour l'enquête que nous soumettons ici trois situations assez exemplaires de ces expérimentations écologiques et politiques sur le terrain de l'habiter : un projet de coopérative d'habitants réalisé en périphérie de la métropole lyonnaise et intégrant au cœur de son projet à la fois le souci de la qualité environnementale et celui de son fonctionnement démocratique ; un dispositif d'intéressement mettant aux prises des syndicats de copropriétés avec la problématique générale de l'écorenovation, également sur le périmètre de Lyon métropole ;

enfin le site des Murs à Pêches à Montreuil, qui est un vaste espace vague et sous tension, et qui se trouve en quelque sorte deux fois en transition, en tant que confronté aux dynamiques de densification de la première ceinture parisienne et en tant que site d'émergence de nouvelles pratiques urbaines relevant de la TEE (économie circulaire, agriculture urbaine, traitement de parcelles polluées).

#### *E. Ressaisir la charge expérimentale au sens fort*

Chacun de ces trois sites se caractérise par la mise en jeu d'une expérimentation au sens fort. En effet, nous n'entendons pas simplement enquêter sur une série d'initiatives plus ou moins formalisées, des boîtes noires plus ou moins opaques, ou plus ou moins stabilisées au sein desquelles des acteurs donnés essaieraient de mettre en œuvre des opérations relevant de la TEE. Nous distinguons ainsi des expérimentations au sens faible et au sens fort. Dans la première acception, expérimenter implique des bricolages dont on accepte d'emblée la faible amplitude eu égard aux enjeux de longue portée de la TEE. Dans la seconde, expérimenter implique de véritables inventions, des montages expérimentaux dotés d'une part d'une puissance de brouillage et de performance, et qui supposent d'autre part la mise en jeu de tout un complexe de médiations inédit.

En premier lieu donc, expérimenter (au sens fort) veut dire réinventer localement et pratiquement, dans le spectre des instruments de l'expérience, ce qu'il en est de la politique, de la citoyenneté et ce que l'on entend par transition. Dans le champ des expérimentations, et suivant en cela la leçon de l'ethnométhodologie, tous ces items doivent être considérés comme des thèmes de la recherche et non comme de simples ressources. Chacun des trois terrains que nous nous proposons d'investir doit être envisagé comme troublant les catégories déjà faites et les cadres de pratiques institués, et comme performant chemin faisant ce qu'il entend accomplir.

Au-delà de ces dimensions d'accomplissements situés, les situations expérimentales présentent chaque fois des nouages originaux, des communications singulières. Qu'elles soient plutôt de type *bottom-up* ou *top-down*, sauvages ou instituées, de laboratoire ou de plein air (Callon, Lascoumes et Barthe, 2001), ou qu'elles associent et mélangent l'une ou l'autre de ces qualités, il s'agit toujours d'expériences où les médiations prolifèrent (médiations techniques, travail de remédiation ou de bricolages, appropriations pratiques, opérations de traductions, innovations institutionnelles). On y découvre des médiations entre les logiques de l'aménagement, de la conception technique des bâtiments et les usages ou l'expérience de l'habiter, aussi bien qu'entre des échelles ou des dimensions de la pratique distinctes (le plan juridico-institutionnel qui cadre l'existence et la répliquabilité d'une coopérative d'habitants et le plan des affects, des ambiances entre voisins-coopérateurs, par exemple). Au-delà d'un espace d'appropriation des indicateurs de la performance énergétique ou des technologies durables, ces expérimentations doivent permettre de produire un sens, un langage commun et des problèmes partagés autour des enjeux environnementaux, et de nouvelles manières de faire : des manières de conduire une maîtrise d'ouvrage, de définir et de mesurer la qualité environnementale d'un milieu de vie, mais aussi des manières de faire attention et de faire collectif à l'échelle d'un bâtiment ou d'un quartier.

## *F. Redéfinitions de la politique environnementale*

On parlera pour notre projet d'expérimentations politiques et non d'emblée d'expérimentations citoyennes, dans la mesure où la notion de citoyenneté implique l'arrière-fond d'un ordre politique préconstitué et relativement stabilisé. Or, comme on l'a déjà évoqué précédemment, en situation expérimentale, la politique se trouve plutôt redéfinie ou projetée de manière singulière : on se trouve bien confrontés à des citoyennetés environnementales à géométrie variable. Par exemple, la politique qui se déploie localement peut prendre l'aspect d'une micro-gouvernementalité (comme c'est le cas pour les conseils syndicaux de copropriétés) ou peut s'envisager plutôt comme l'affirmation d'une multiplicité irréductible (dans la combinaison plus ou moins chaotique ou conflictuelle des modes de peuplement aux Murs à Pêches : peuplements humains et non humains, entre habitants récalcitrants et initiatives innovantes, usages légaux et illégaux, etc.). Encore une fois la citoyenneté constitue davantage un thème de l'enquête plutôt qu'une ressource. Même si les acteurs rencontrés se réclament explicitement de cette catégorie (comme c'est notamment le cas pour les coopératives d'habitants), il s'agit alors de l'interroger : de quoi est faite cette citoyenneté environnementale ou démocratique spécifique ? Quelles épreuves, quels étayages, quels problèmes la sous-tendent ? On voit déjà s'esquisser, à l'étape du projet, une forme de pluralisation autour de la notion même de démocratie, mise à l'épreuve des relances concrètes de la TEE.

Les trois sites retenus nous semblent en tout cas emblématiques de la démocratie du faire dont il est question dans le programme Cit'in, une politique du geste qui se manifeste sur deux registres : celui de l'habiter (les « petits » gestes et « petites » attentions du quotidien) et le plan des médiations techniques (construire un mur, isoler en paille, dépolluer un sol). Une précaution s'impose toutefois ici, qui appelle à donner toute leur ampleur à ces deux types de gestes : le geste technique ajusté comme le geste d'attention située ne se résument ni à la déclinaison locale d'une technologie déjà en ordre de bataille, ni à l'usage mineur d'un care qui vaudrait comme supplément d'âme des expérimentations durables. Ce sont bien plutôt les outils indispensables à la configuration d'un monde vécu, avec toutes les implications et conséquences qu'une telle élaboration requiert. Suivre finement les déploiements pratiques de ces gestes devrait nous permettre de commencer à cartographier ce que nous avons commencé à thématiser comme domaine infra politique.

La participation citoyenne demeure associée, pour la plupart des acteurs que nous avons pu rencontrer dans nos enquêtes, à une sorte d'alibi visant l'application de programmes gestionnaires ou de directives gouvernementales. En ce qui concerne notre projet de recherche, et un peu à la manière dont A. Tsing (2017) explore les espaces du péricapitalisme, nous comptons explorer des expérimentations politiques que l'on pourrait qualifier de « périgouvernementales » – à la fois internes et externes aux projets gouvernementaux. Ce ne sont donc pas des alternatives ou des contre-propositions écologiques (sur le modèle des « lieux de résistance » que nous avons pu précédemment étudier) mais bien des expérimentations politiques de bordure. Elles sont expérimentales en ce qu'elles associent des registres et des domaines de pratique, des éléments matériels, des instruments et des logiques d'action qui sont profondément hétérogènes les uns aux autres et dessinent pourtant les lignes politiques d'une transformation du monde existant, des scénarios inédits pour la transition.

### G. *Implications théoriques d'un montage ethnographique*

En plus d'arrimer la question d'une démocratie du faire à celle d'une politique de l'habiter, l'autre pas de côté que nous proposons implique un montage à la fois théorique et méthodologique en mesure de rendre compte des réalités plurielles auxquelles ouvrent la TEE et les expérimentations politiques étudiées. Nous pensons qu'il y a un lien intrinsèque entre les enjeux écologiques posés par la transition écologique tels que présentés par le programme Cit'in et les moyens que doivent se donner les sciences sociales pour en rendre compte. Ce lien s'établit au niveau de la prise en compte des échelles et réalités en jeu. Comme les grands mouvements de modernisation (dont participe la transition), les sciences sociales se sont construites en faisant fond sur la capacité d'un projet (scientifique mais aussi économique ou gouvernemental) à changer d'échelle sans remettre en cause son cadrage initial. Tsing nomme cette qualité la « scalabilité ». Pour parvenir aux fins visées (la répliquabilité des projets, leur globalisation), la scalabilité élimine la diversité et l'imprévisibilité : n'est alors pris en compte que ce qui avait été projeté dès le départ.

Or, la double incertitude induite par les bouleversements écologiques en cours et par ce que l'on peut attendre d'une dynamique expérimentale dans ce contexte nous pousse au contraire à privilégier, dans les phénomènes étudiés comme dans les modalités analytiques et méthodologiques choisies, le non-scalable (c'est-à-dire l'imprédictibilité morcelée, les agencements éphémères et les histoires multidirectionnelles). Cela ne veut surtout pas dire qu'il ne faudrait tenir compte que du micro ou de l'infra mais plutôt qu'il faut changer de lunettes analytiques concernant les relations d'échelles et l'agencement des réalités observées (Callon et Latour, 2006). Quels chemins, autres que la scalabilité, des micro-expériences trouvent-elles à emprunter pour devenir exemplaires et macroscopiques ? Comment des agencements précaires et risqués parviennent-ils cahin-caha à une métastabilité ? Et, inversement, comment des macroacteurs parviennent-ils à aligner une multitude d'intérêts contradictoires ? Afin de défaire l'univocité ou l'homogénéité de la transition (et en miroir, les grandes généralisations sociologiques), à la manière dont les biologistes des écosystèmes décrivent des réalités « patchées », les sociologues doivent pouvoir, pour les milieux humains, rendre compte à leur tour de « mosaïques d'agencements ouverts enchevêtrant différentes manières de vivre, chacune déployant à son tour une autre mosaïque de rythmes temporels et d'arcs spatiaux » (Tsing, 2017, p. 35-36).

Pour ces raisons, notre dispositif d'enquête est organisé par une logique casuistique, c'est-à-dire par la « construction dynamique d'un espace de variation dans lequel des épreuves sont investies par des acteurs qui en tirent des leçons de tous ordres pour influencer sur le cours des choses publiques » (Chateauraynaud et Debaz, 2017, p. 589). Il s'articule donc sur la mise en variation de trois expérimentations qui, si elles font bien résonner les différentes questions de recherche transversales retenues, se caractérisent par la singularité de leurs agencements. En chaque point de notre dispositif d'enquête, le site expérimental tient comme un entrecroisement de modes ou de manières (de faire la ville, de se projeter dans une transition, d'habiter, de faire de la politique, etc.) autant que comme mise en contraste des principaux thèmes de l'enquête (l'expérimentation, la transition, la politique). L'intelligibilité des phénomènes doit pouvoir émerger des terrains eux-mêmes et de leurs échanges sur un même plan d'immanence, dans l'élaboration de proche en proche et la mise en exergue de points de contacts et de transversalités.

## II. Description des terrains

Les trois terrains d'enquête présentés à la suite ont été retenus en fonction d'une logique de continuité de la recherche. Cette dernière commande de privilégier des explorations au long cours afin de pouvoir accéder à l'épaisseur temporelle à laquelle introduisent les politiques de l'habiter et de la TEE, afin également de suivre le déploiement des différentes phases des expérimentations et les effets de leur diffusion à différentes échelles (dans leur quartier, dans les institutions et au-delà).

Pour ce qui est des Murs à Pêches, nous les avons découverts à la marge d'une enquête réalisée de 2010 à 2012 sur la mise en œuvre de l'écoquartier des Hauts de Montreuil. Nous avons ensuite enquêté plus directement dans les Murs entre 2014 et 2016 dans le cadre d'un programme du PUCA qui portait sur les frottements entre vie ordinaire et processus de métropolisation. Une nouvelle exploration de ce site axée sur sa dimension expérimentale nous permettrait de bénéficier des connaissances accumulées au cours de ces enquêtes antérieures, d'approfondir la connaissance que nous en avons acquise et surtout, d'accéder à son amplitude temporelle. Le terrain des syndicats de copropriétés impliqués dans l'écorénovation du parc privé du quartier Perrache Ste-Blandine a été découvert au cours de l'enquête menée sur l'écoquartier de La Confluence entre 2013 et 2016. Le projet de la Confluence et plus largement, celui de la rénovation énergétique du sud de la Presqu'île de Lyon, s'échelonne sur plus de trente ans. Là aussi il s'agit donc de mettre en œuvre une ethnographie ajustée au suivi des transformations de moyennes et longues portées. La coopérative d'habitants Chamarel s'est construite pour sa part dans le sillage du Village Vertical, première coopérative d'habitants mise en place en France, à Villeurbanne, laquelle a également fait l'objet d'un travail d'enquête dans le cadre de notre réponse au programme de recherche MOVIDA (2013-2016).

### A. *La coopérative d'habitants Chamarel à Vaulx-en-Velin*

Le premier terrain sur lequel nous aimerions enquêter est la coopérative d'habitants Chamarel qui se trouve dans le quartier des Barges, un quartier populaire en cours de réaménagement, situé en bordure de Vaulx-en-Velin, une ville péri-urbaine de l'Est lyonnais. Nous sommes déjà en relation avec ses occupants avec lesquels nous entretenons des relations de proximité, le siège social du GRAC étant situé à quelques pas de la coopérative.

Le projet de Chamarel est né en 2009 à l'initiative d'un groupe de jeunes retraités soucieux de « bien vieillir ensemble », soit de garantir leur autonomie le plus longtemps possible via le montage d'une coopérative d'habitants adaptée. Le projet vient tout juste d'aboutir (les habitants se sont installés durant l'été 2017) dans la réalisation d'un petit immeuble de 4 étages comprenant 16 logements et différents espaces collectifs (une buanderie, un atelier de bricolage, deux chambres d'amis et un bureau) écoconçus (l'originalité architecturale consiste dans son isolation en paille et ses enduits intérieurs réalisés en terre). Le fonctionnement est démocratique (une personne, une voix) et la maîtrise d'ouvrage a été prise en charge par les futurs habitants eux-mêmes (aidés par Est Métropole Habitat) en partenariat avec Habicoop, le réseau Bois/Paille, l'association Oïkos (spécialisée dans l'écoconstruction), Alliade Habitat, la MGEN et KLESIA et avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, le Grand Lyon, la Ville de Vaulx-en-Velin et la CARSAT. Chamarel est également ouverte sur son environnement

proche, via des collaborations construites par exemple avec plusieurs écoles du quartier (le lycée le plus proche et l'École Nationale Supérieure d'architecture située à Vaulx-en-Verin).

L'intérêt de travailler sur Chamarel dans le cadre de l'appel à projets Cit'in est au moins de trois ordres. D'abord, Chamarel, comme beaucoup d'autres coopératives d'habitants qui voient le jour en France depuis dix ans (Debarre et Steinmetz, 2010), propose de situer la question démocratique dans la sphère de l'habiter et de la vie quotidienne, comme une action collective visant sa transformation. Le caractère démocratique de l'expérimentation ne se situe pas seulement dans ses principes d'organisation (une personne, une voix) mais dans une vie collective constituée d'un ensemble assez hétérogène de petits gestes et de petites attentions, de références et de valeurs communes, de rapports diffus à une configuration architecturale, de moments formels de réunion (constituant des occasions de reprises réflexives), d'organisation spécifique sur telle ou telle nécessité de la vie urbaine. Ensuite, Chamarel propose un nouage original entre cette démocratisation ou cette collectivisation de la vie quotidienne et les enjeux de la TEE : non seulement la mise en commun permet de dégager des marges de manœuvre pour agir de manière écoresponsable (mutualiser les moyens, limiter les dépenses inutiles, la surconsommation, faire du covoiturage, etc.) mais surtout elle constitue une épreuve pour engager un processus de transformation subjective, une re-subjectivation (un peu sur le modèle des communautés utopiques qui visaient la transformation de dispositions individuelles à partir d'un fonctionnement nouveau, en collectivité). Enfin, et c'est là sans doute l'originalité la plus grande du projet Chamarel, les habitants se proposent de retourner leur situation de vulnérabilité (la vieillesse) en une augmentation de leur capacité d'agir. En cela, Chamarel pose autrement la question de la prise en compte des personnes vulnérables dans la TEE, non pas comme un public nécessitant une prise en charge spécifique mais comme force potentielle (et largement sous-évaluée) de proposition et d'innovation.

#### *B. Le rôle d'un syndicat de copropriété dans le cadre de l'écorénovation du parc privé dans le quartier Perrache Ste-Blandine*

Le second terrain que nous proposons sera investi à travers le suivi et l'analyse de la dynamique d'écorénovation du parc privé à l'échelle du quartier Perrache Ste-Blandine (qui jouxte au sud le quartier Confluence et au nord l'hypercentre lyonnais) dans le cadre du Programme d'Intérêt Général de l'écorénovation du quartier et via la plateforme Ecoréno' Copro mis en place par la Métropole de Lyon. Depuis la fin de l'année 2015, Ecoréno' Copro propose un accompagnement personnalisé à destination des copropriétés de la métropole pour les accompagner dans l'écorénovation de leur bâti (dans le quartier Perrache Ste-Blandine, les copropriétés représentent 70 % de l'habitat privé). Le dispositif vise une écorénovation performante du bâti collectif privé, complexe en milieu occupé, et plus encore en copropriété (freins juridiques, contraintes techniques, problèmes de gouvernance de projets...) mais il prend également en compte l'intégration patrimoniale, le confort acoustique et visuel, ainsi que la situation sociale délicate dans laquelle se trouvent certaines copropriétés. L'objectif fixé par le PIG est d'atteindre à l'échelle du quartier le niveau BBC rénovation, soit des dépenses énergétiques ramenées à 96 kWh/m<sup>2</sup>/an contre 200 à 300 kWh/m<sup>2</sup>/an de moyenne actuelle (sur les 2 400 logements ciblés, l'objectif opérationnel est fixé à 350 logements par tranches de trois ans).

L'intérêt de l'exploration de ce terrain dans le cadre de l'appel à projets Cit'in réside dans la prise en compte proposée d'arènes à la fois ordinaires et collectives d'appropriation de la TEE. En effet, le travail au sein des Syndicats de copropriétés est effectué en tenant et en faisant communiquer deux dimensions spécifiques : une arène infra publique de représentation et d'institution de la communauté et le plan des acteurs et intervenants techniques qui pratiquement font tenir les installations : fournisseurs, experts, assureurs, entreprises de BTP, artisans. Le travail inlassable d'institution du commun et d'entretien de la communauté passe dans le mouvement même de l'entretien quotidien et concret des espaces, ou la mise en œuvre de chantiers spécifiques. On retrouve bien ici en jeu cette sorte de décentralisation ou de redistribution de la gouvernance dont il est fait mention dans l'appel Cit'in (par l'adaptation des grands projets de réaménagement urbain aux usages concrets) ; et l'on voit que se rejoue à cette échelle infra publique tout un travail politique d'institution du commun, de partage du sensible et même l'instauration de formes de micro souveraineté (au travers des opérations très concrètes de gestion des déchets, la mise en œuvre du processus d'écorenovation, des conflits avec le voisinage et des entités diverses, la définition des bonnes circulations, la sécurisation des espaces, etc.). Il s'agirait pour nous de suivre ce processus capillaire qui vise à conduire la TEE à l'échelle d'un quartier au travers d'opérations ciblées d'écorenovation. En nous intéressant à un cas précis, il s'agirait notamment de ressaisir ce que ce partenariat avec la Métropole induit pour le travail technico-juridico-politique au sein d'une copropriété, et comment la prise en compte concrète des problématiques environnementales modifie le genre de collectif qui se déploie à l'ordinaire, à l'échelle d'un immeuble ou d'un îlot.

### *C. Le site des Murs à Pêches à Montreuil*

Situé dans les Hauts-de-Montreuil, le site des Murs à Pêches se caractérise par un enchevêtrement de murs bâtis en silex et plâtre de gypse sur lesquels étaient cultivées, entre le XVIIe et le début du XXe, des pêches et des pommes pour les plus riches habitants de la capitale. Initialement éparpillés sur tout Montreuil, la majorité d'entre eux sont aujourd'hui concentrés sur une zone de 37 hectares classée en « zone horticole protégée ». Ce site constitue tout à la fois un site patrimonial naturel et culturel très particulier au cœur de Montreuil, un site privilégié pour un grand projet urbain de la ville de Montreuil (qui doit permettre d'élargir les zones constructibles, de densifier la ville, tout en s'articulant autant que possible à ce patrimoine paysager). Mais c'est aussi une zone relativement floue habitée par une foule d'êtres extrêmement bigarrée : des familles tsiganes, des gitans, des collectifs alliant art et permaculture, ou explorant la culture de plantes anciennes et médicinales, des projets de jardins solidaires et de café social, des jardins familiaux (à visée pédagogique pour certains, à usage privatif pour d'autres), des petites entreprises, des maisonnettes, une association d'aide aux enfants du quartier adjacent, un collectif de naturalistes, des apiculteurs et un rucher-école, un théâtre en plein air, un hakerspace, la Société Régionale Horticole de Montreuil, ou encore, pour ne s'en tenir qu'à quelques exemples, une micro-brasserie artisanale à laquelle est adossée une culture in situ de houblon.

Cet empilement, ce feuilletage, qui caractérise aujourd'hui le site, entraîne, on peut s'en douter, des coexistences très improbables et détonantes. C'est le cas par exemple entre ceux qui cherchent à préserver les murs à tout prix, à les reconstruire selon les méthodes

traditionnelles, et ceux qui les détruisent sans vergogne, entre ceux qui ont souhaité le classement du site et ceux qui s'y sont opposés, voyant là une entrave à leur projet (urbanistique, horticole voire d'agriculture urbaine). Une enquête a déjà été menée par le GRAC sur ce site, mais n'a permis de saisir qu'une partie des enjeux auxquels il ouvre. L'enjeu d'une nouvelle enquête serait de continuer à suivre les mutations qui ont cours sur ce site (par exemple en mesurant les effets produits par l'installation de la Maison des Murs à Pêches), sachant que les visées et les formes mêmes de la transition énergétique et écologique qui doit y avoir lieu sont disputées au plus haut point. Les questions de sauvegarde du patrimoine y côtoient celles de pollution des sols, les projections les plus futuristes ont à tenir compte de toutes ces réalités au premier rang desquelles figure l'occupation actuelle et particulièrement hétérogène du site. L'exploration de ce terrain permettrait de poser la question d'une véritable politique de la transition, non plus comme alignement des acteurs sur un même objectif mais comme agencement ou composition d'une irréductible pluralité.

### **III. Méthodologie**

#### *A. Heuristique du contraste*

L'enquête que nous soumettons au programme Cit'in se propose donc de faire varier trois modalités d'expérimentations démocratiques en contexte urbain, toutes les trois caractérisées par une « démocratie du faire » : une forme bien répertoriée de laboratoire d'écologie urbaine (la coopérative d'habitants Chamarel), une forme capillaire ou souterraine qui induit une infra politique de la transition écologique et énergétique (un syndicat de copropriété) et une forme marquée par la multiplicité de ses enjeux et son caractère disputé (les Murs à Pêches). L'intérêt de travailler ces trois modalités expérimentales en une même enquête réside d'abord dans le fait de considérer d'emblée la pluralité des modes d'expérimentations démocratiques en contexte de TEE et par là, de ne pas réifier telle ou telle forme. Elle réside également dans la variété des configurations urbaines concernées, et donne ainsi à voir comment la TEE trouve à se jouer et se déployer spécifiquement dans la trame urbaine en fonction de ces configurations : un site en hypercentre, notamment en bordure d'un quartier démonstrateur et exemplaire du point de vue environnemental (la Confluence), un site en zone urbaine sensible dans une banlieue caractérisée par de lourds processus de relégation (chômage, participation politique, etc.) et enfin une friche urbaine, vaste espace vague en transition (ou « en sursis », par rapport aux processus de métropolisation en cours dans la première ceinture parisienne). L'enquête devrait s'organiser autour de trois autres contrastes portant respectivement sur les modes d'expérimentations, les rapports aux institutions et les régimes de l'habiter.

#### Des expérimentations contrastées

Des trois terrains, c'est sans doute la coopérative d'habitants Chamarel qui a les traits les plus manifestes d'une expérimentation. Élaborée depuis ses prémisses par les habitants eux-mêmes, elle a nécessité de nombreuses inventions juridiques et techniques pour se concrétiser. Elle est également tournée vers la diffusion d'un modèle et accorde une importance particulière à sa reproductibilité dans d'autres situations et contextes. La coopérative d'habitants prend ainsi les traits d'un véritable laboratoire de l'écologie urbaine et de l'habitat participatif.



À contrario, la participation des syndicats de copropriétés à la plateforme Ecorénov' relève à première vue d'une expérience plus ordinaire d'une micro politique de la cohabitation à l'échelle de l'immeuble d'habitation. Pourtant, à y regarder de plus près, on découvre que s'expérimente là de nouvelles modalités infra politiques d'articulation entre échelles locale et globale qui requièrent un ajustement délicat et continu entre une politique publique de rénovation énergétique des bâtiments d'ampleur nationale et une mise en œuvre qui ne peut avoir lieu qu'au cas par cas.

Enfin, le site des Murs à Pêches relève d'une expérimentation que l'on pourrait qualifier d'ouverte, du fait de sa distribution sur une grande diversité d'entités. On pense ici à une modalité expérimentale de type prémoderne, baroque, regroupant une collection d'éléments hétéroclites en un même site.

### Des rapports avec les institutions contrastées

Les variations induites par une saisie d'ensemble des trois terrains permettent également de décliner trois modalités de rapports entre initiatives citoyennes et institutions publiques.

Dans le cas de Chamarel, on a affaire à un processus ascendant qui doit pouvoir reconfigurer ses entours institutionnels dans une logique militante de promotion et de diffusion du modèle, d'intéressement et d' enrôlement des différents acteurs publics et privés impliqués.

Dans le cas des copropriétés associées à la Plateforme Ecorénov', c'est le processus inverse qui est en jeu, les acteurs publics se trouvent dans la position de devoir inventer des manières de cibler et d' enrôler des collectifs d'habitants, de les inciter et les soutenir pour engager concrètement et pas à pas des dynamiques d'écorénovation.

Les Murs à Pêches quant à eux constituent un véritable nœud entre initiatives citoyennes et volontés gouvernementales où le nombre d'entités impliquées et de conceptions différentes de la transition en jeu est tel qu'il implique une foule de rapports diversifiés avec les institutions politiques, allant du conflit ouvert au partenariat.

### Des rapports à l'habiter contrastés

Enfin, l'intérêt de la mise en variation des trois terrains a trait à la place centrale qu'occupe la dimension de l'habiter sur chacun d'entre eux.

Les militants de la coopérative Chamarel sont engagés dans l'élaboration de leur propre habitat écologique, dans une collectivisation des enjeux liés à la vieillesse et dans la requalification (politique et écologique) d'un quartier à forte relégation sociale et économique. L'habiter est tout à la fois la pierre angulaire d'un rapport renouvelé à la politique et le point d'entrée dans la TEE.

Dans le quartier Perrache Ste-Blandine, des habitants ordinaires se retrouvent bousculés dans leurs habitudes par la transformation massive de leur quartier. Face à une situation dont ils ne peuvent s'extraire, ils sont en outre invités à répondre aux sollicitations appuyées des pouvoirs publics à en devenir à leur tour des acteurs de première ligne.

Enfin, dans les Murs à Pêches, la dimension de l'habiter recouvre des réalités très diverses allant d'un habitat en cabane ou en caravane à l'occupation récréative d'espaces en friche en passant par la culture de jardins privatifs ou collectifs. Toutefois, l'ensemble de ces modes d'habiter les Murs à Pêches est sous la menace de politiques urbaines axées sur une conception de l'habiter qui fait prévaloir quant à elle une logique de densification.

### *B. Symétriser la démarche expérimentale*

La méthode d'enquête développée dans ce projet est qualitative, au sens où elle entend décrire les modalités concrètes de déploiement des expérimentations. Mais explorer sociologiquement ces expérimentations nécessite pour les chercheurs d'explorer eux-mêmes des modalités de recherche expérimentales. Cette symétrisation de la démarche expérimentale doit pouvoir, en premier lieu, se construire dans les relations avec les acteurs et dans la place qui leur est faite dans le processus de production des connaissances. La question sous-jacente posée par le programme Cit'in de la démocratisation de la démocratie et de l'implication directe et ascendante des citoyens à la TEE se pose également aux chercheurs enquêtant sur ces thématiques. Il est de ce fait important de se demander aussi comment démocratiser les enquêtes sur la démocratisation. Ou, à tout le moins, comment ne pas participer par l'enquête à instituer des rapports inégalitaires. Pour répondre à ces questions et depuis ses débuts, le GRAC a mis au centre de son travail ethnographique l'articulation entre d'une part, une démarche fortement influencée par la sociologie pragmatique et d'autre part, un souci pour l'intégration des acteurs à la production même des connaissances, influencé par le courant de la recherche-action nord-américaine. De la sociologie pragmatique, nous retenons l'idée que les acteurs sont dotés d'une intelligence ajustée aux activités auxquelles ils prennent part, qu'ils sont les plus à même de formuler adéquatement les problèmes qui les concernent directement. De la recherche-action, nous retenons un ensemble de techniques permettant d'associer les acteurs à la recherche, depuis la formulation des premières questions jusqu'à leur intervention dans l'écriture du rapport final.

La symétrisation de la démarche expérimentale se construit en second lieu dans l'attention à construire une méthodologie cohérente avec la singularité de chaque terrain comme avec celle des activités engagées et des modes de problématisation des acteurs. Comme nous l'avons dit plus haut, ces réalités morcelées, marquées par leur hétérogénéité, demandent en retour au chercheur d'en rendre compte avec la plus grande attention pour les détails, à surtout d'éviter de vouloir généraliser ou totaliser trop vite. Il s'agit donc ici d'expérimenter une méthodologie d'enquête qui ne plaque pas de l'extérieur une série de techniques standardisées mais bien, au contraire, de proposer pour chaque site des perspectives et des techniques adaptées, émanant des terrains eux-mêmes. Notre connaissance préalable des trois terrains proposés nous permet d'ores et déjà de définir des angles d'approches ajustés, présentés ci-après.

#### IV. Bibliographie des références citées

- Béal, V. (2015), « Le déclin du développement durable. Changement climatique et transformation de la gouvernance environnementale dans les villes françaises et britanniques », dans Hajek, I., Hamman, P., *La gouvernance de la ville durable entre déclin et réinventions. Une comparaison Nord/Sud*, Presses Universitaires de Rennes, p. 85-104.
- Béal, V. (2011), « Ville durable et justice sociale. Ce que le développement durable nous dit de la production de l'urbain », dans Beal, V., Gauthier, M., Pinson, G., *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Boissonade, J. (2011), « Le développement durable face à ses épreuves. Les enjeux pragmatiques des écoquartiers », *Espaces et Sociétés*, n° 147.
- Bonard, Y., Matthey, L. (2010), « Les éco-quartiers : laboratoires de la ville durable. Changement de paradigme ou éternel retour du même ? », *Cybergeo: European Journal of Geography*.
- Callon, M. (2017), *L'emprise des marchés. Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, La découverte.
- Callon, M. (2009), « Civilizing Markets: Carbon Trading between In Vitro and In Vivo Experiments », *Accounting Organizations and Society*, 34, 3, p. 535-548.
- Callon, M., Latour, B. (2006), « Le grand léviathan s'apprivoise-t-il ? », dans Akrich M., Callon M., Latour B., *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs*, Presses Mines Paris.
- Callon, M., Lascoumes, P. et Barthe, Y. (2001), *Agir dans un monde incertain*, Seuil.
- Cauchard, L. (2010), *Les collèges d'experts et la fabrique de la normalisation technique. Hybridation Normative et Performance de la Haute Qualité Environnementale (HQE) des Bâtiments en France*, Thèse de doctorat en sociologie, Paris Est.
- Chateauraynaud, F., Debaz, J. (2017), *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Petra.
- Debarre, A., Steinmetz, H. (2010), *Des expérimentations à l'épreuve des négociations. Des projets collectifs d'habitat pour un développement durable*, Plan Urbanisme Construction Architecture.
- GRAC (2016a), *Des vies de quartier à l'épreuve de la métropolisation. Les cas des Murs à Pêches à Montreuil et du quartier St Léonard à Liège*, PUCA, Programme La ville ordinaire et la métropolisation.
- GRAC (2016b), *Les grands projets urbains durables à l'épreuve de leur habitabilité. Le cas exemplaire de la Confluence à Lyon*, Programme MOVIDA, ministère de l'Écologie, du développement durable.
- GRAC, COPSAT (2013a), *De la ville durable à la ville habitable. Expériences de participation instituée et dynamiques collectives autonomes à l'épreuve de l'écologie*, Programme Concertation Décision Environnement, APR 2008/2009, ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.
- GRAC (2013 b) *Expérimentations culturelles dans les brèches de la métropole*, Programme de Recherche Territorialisée en Rhône-Alpes (PRT), ministère de la Culture, PUCA, Lyon Métropole.
- GRAC (2011), *Fin de vie et maladie grave. L'accompagnement des personnes en grande précarité*, Programme « Soigner, soulager, accompagner », Fondation de France.
- GRAC (2009), *Ressaisir la citoyenneté urbaine aux bords du politique. Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec*, PUCA, Consultation de recherche « Citoyennetés urbaines, formes d'engagements et enjeux de solidarité ».
- Ion, J. (1997), *La fin des militants*, Editions de l'Atelier.
- Reigner, H. (2013), « Sous les pavés de la qualité urbaine. Gouvernement des territoires, gouvernement des conduites et formes renouvelées de la domination dans la ville néohygiéniste », *Political science. Institut d'Études Politiques de Paris, HDR*.

- Shove, E. (2010), « Beyond the abc: Climate change policy and theories of social change », *Environment and Planning*, vol. 42, p. 1273-1285.
- Theys, J. (2002), « L'approche territoriale du développement durable, condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », [en ligne] <<http://developpementdurable.revues.org/document1475.html>>. Consulté le 8 janvier 2017.
- Theys, J., Emelianoff, C. (2001), « Les contradictions de la ville durable », *Le Débat*, n°113, p. 122-135.
- Tozzi, P. (2013), « Ville durable et marqueurs d'un « néohygiénisme » ? », *Norois*, n°227, p. 97-113.
- Tsing, A. (2017), *Le champignon de la fin du monde. Sur les possibilités de vivre dans les ruines du capitalisme*, La découverte.
- Tsing, A. (2004), *Friction. An Ethnography of Global Connection*, Princetown Univesity Press.
- Vivien, F-D. (2005), *Le développement soutenable*, La Découverte.

\*  
\* \*

## DISCUSSION DE LA SESSION 2

---

**Daniela Festa** : Merci à tous les trois pour vos exposés, c'était très intéressant. Très rapidement, parce qu'on est un peu en retard et c'est plus intéressant de faire passer la parole et faire circuler le micro plutôt que de le garder. Moi, j'essayerais d'ouvrir une discussion surtout à partir de la question de recherche que vous développez. Bien évidemment, cette distinction, ce groupement par question de recherche, est un peu artificiel, donc forcément vous articulez plusieurs questions de recherche. On a vu d'ailleurs dans les premières présentations que la notion, la question de commun, de façon nominale, ou de façon plus ou moins directe, était déjà présente dans les premières trois présentations qu'on a vu en première partie de matinée.

Et vous, vous vous adressez à cette question de façon plus explicite, au moins une partie d'entre vous, et vous faites d'ailleurs un constat un peu plus général sur la question de recherche portant sur les communs et la composition d'un monde commun. Les références, ce qui est tout à fait normal à cet état des développements de vos projets, et aussi parce que la question des communs est floue elle-même, elle est plurielle, elle s'articule de façon assez différenciée et assez riche. Mais je trouve qu'il y a encore un flou terminologique et d'approche autour des communs. Donc je crois que le challenge est aussi de voir comment vous contribuez aussi au développement de cette notion, en sachant que les questions liées à l'environnement et à la transition écologique / énergétique sont des thèmes qui participent beaucoup au débat sur les communs et sur le commun –donc déjà nous voyons que nous avons plusieurs perspectives. Donc ce serait intéressant de voir comment votre projet, et vos projets respectifs contribuent au débat sur les communs et sur le commun, et de quelle façon. Donc essayer pas seulement de travailler un attachement de cette question qu'on vous a peut-être un peu imposée – on a ré-articulé parmi les ateliers qu'on a fait ensemble –, mais je voudrais aussi comprendre et vous lancer à tous les trois un peu une question sur le commun. Parce qu'on voit que, dans vos projets, le commun ou les communs sont parfois cités comme objets –l'énergie en elle-même, la connaissance en elle-même–, parfois comme pratiques de production –la connaissance ou l'énergie. Dans le troisième projet, par exemple, je voudrais mieux comprendre votre lien au commun, qui apparaît dans votre projet mais que vous avez peu évoqué dans votre présentation. Et vous faites aussi très souvent référence à la dimension des institutions et, là aussi, il y aura un développement à faire autour de la notion des communs.

Comme vous le voyez, je n'ai pas non plus compliqué vos chantiers respectifs qui sont déjà très riches et très larges mais, justement, parce qu'ils sont aussi riches, aussi larges et aussi prometteurs, je voudrais vous solliciter à clarifier un peu votre approche, votre référence, votre piste pour développer une réflexion sur les communs, parce que je trouve que vous êtes bien placés pour le faire, donc c'est plutôt dans l'ordre des propositions. Et surtout que dans tous les projets, vous proposez aussi de façon assez différente de mettre en évidence ou étudiez ou analysez ce qui sera transférable entre une échelle et une autre, entre des chantiers ou des terrains différents de recherche. Donc qu'est-ce que cela a aussi de commun, dans ce sens-là, à différentes expérimentations, à différentes échelles de recherche ? Donc je voudrais avoir quelques retours en plus de votre part, et ouvrir plus largement à la salle la question de

l'articulation entre transition énergétique et écologique et, plus précisément, le commun, les communs, par quelle entrée ? Plutôt les objets ? Plutôt les pratiques ? Plutôt les institutions ? Vous me direz peut-être les trois, mais comment et pourquoi ?

**Xavier Noël** (Cnam Pays-de Loire) : Je vous remercie. Pour continuer sur les communs, justement, et les communs scientifiques : jusqu'où ça va ? Est-ce que vous pensez à la communication scientifique ? À la médiatisation scientifique ? À la médiation scientifique ? Est-ce que c'est la science elle-même ? Est-ce qu'on peut rapprocher les lieux où ça se diffuse ? Jusqu'où ça va ?

**Yvon Rastetter** (Pacte civique) : À la Coop des communs, on travaille effectivement sur tous ces aspects et on est en quelque sorte un commun au carré avec toutes les plate-formes qui participent, en particulier dans l'économie sociale et solidaire. Et on pourrait –c'est ce qu'on vous propose– intégrer ces problématiques scientifiques dans nos travaux.

**Claire Brossaud** : Par rapport à la première intervention, oui, moi, quand j'ai présenté, là, vraiment, j'ai fait du nominalisme en quelque sorte, parce que je m'en suis saisi comme un objet. Et toutes les questions qui ont été posées –réfléchir aux échelles, aux institutions, que ce soit dans les différents champs– sont tout à fait pertinentes, donc c'est bien de nous recadrer à ce niveau-là. On va s'atteler à la tâche.

Sur la deuxième question, Monsieur, il me semble que, dans notre groupe, on va plutôt s'attacher à travailler la question de la production et moins la question de la diffusion. En tout cas, en ce qui concerne le projet ACTE, la RAP, on est vraiment sur le travail, le processus de production de la recherche en train de se faire, avec ses différentes parties-prenantes. Si on voulait travailler sur la diffusion, il faudrait qu'on ait des projets à monter autour de l'*open access*, c'est-à-dire la publication ouverte, sur tout ce qui est lié à la valorisation socio-économique, tout ce qui est lié aux étapes qui interviennent en aval du processus de production. Ce n'est pas l'objet qui est ici. Pour le coup, je ne veux pas trop parler pour mes collègues, mais il me semble qu'ils sont aussi dans l'identification de ce qui fait sens dans le processus qui engage les acteurs, que ce soit les acteurs des communautés de l'énergie, ou les acteurs de l'habitat dans le dernier projet.

**Xavier Noël** (Cnam Pays-de Loire) : Dans la capitalisation, on peut participer à des diffusions par twitter ou par la RAP... Mais bon.

**Claire Brossaud** : La question de la diffusion et de la capitalisation de l'information est essentielle dans le processus en effet des communs. Mais, là, pour le coup, il ne me semble pas que ce soit vraiment l'objet.

**Bertrand Bocquet** : Alors, oui, effectivement, ce n'est pas l'objet. Mais il y aura quand même diffusion des connaissances produites. L'intérêt de la RAP, également, est que, comme on travaille directement avec les acteurs non académiques, dans ce qui est produit, c'est forcément, quelque part, déjà médiatisé. À charge pour nous aussi de produire d'autres choses, notamment dans des revues scientifiques, sur le processus et les analyses entre les différents territoires. Voilà, mais effectivement, ce n'est pas l'objet.

**Sylvie Blangy** : Je voulais juste dire qu'on alterne la recherche action participative en présentiel avec des ateliers, donc on travaille de *visu*. La diffusion, le partage, l'échange se fait immédiatement. Et puis on couple ça avec du numérique, la RAP en virtuel, et nos groupes travaillent sur ce qui est analyse citoyenne de données, donc on a de la matière à échanger aussi là. Et on alterne présentiel et virtuel.

**Pierre Wokuri** : Ma réponse va être presque aussi rapide qu'un 100 mètres d'Usain Bolt dans la mesure où la notion de commun, pour nous, n'est pas une grille analytique. Ce n'est pas une grille de lecture qu'on mobilise dans notre recherche. Mais on peut trouver des convergences, des liens avec cette notion sur trois points.

La notion de communauté énergétique, est-ce que ces projets d'approche intégrée créent une communauté énergétique sur le territoire ? Voilà le premier lien qu'on pourrait faire avec cette notion.

La deuxième est que, avec cette approche intégrée, est-ce qu'il y a, justement, la concrétisation, la mise en action d'une prise en compte de l'énergie comme un commun, pas juste comme une gestion de flux, une production d'une ressource, mais une approche plus globale qui se rapprocherait de quelque chose qui est un commun ?

Le troisième lien serait avec la notion qu'avaient développée Alain Nadaï (CIRED) et Olivier Labussière (PACTE), de commun énergétique national : dans quelle mesure ces expérimentations entrent en articulation, en tension, en concurrence, en synergie, sont neutralisées par ces communs énergétiques nationaux ? Je m'arrêterai là, j'ai été un peu plus long que le 100 mètres d'Usain Bolt.

**Yannis Lemery** : Je pense que c'est une question qui permet de voir comment les terrains fonctionnent d'abord comme des analyseurs. Souvent, sur la question des communs, on a tendance à répondre immédiatement : oui, cette question est très importante au sein des conseils de copropriété. Donc on appelle commun un espace de circulation, peut-être la buanderie, l'espace poubelles, la question des accès, des espaces verts où les gens traînent du pas, etc. Et, à partir de là, on voit que, si on suit les différentes affaires, se mêlent des questions de VIGIK, de tri des déchets ou pas, et ensuite ça a des liens avec d'autres institutions. Donc, depuis un point qui est celui d'un entretien de la communauté à partir vraiment d'un petit bout de la lorgnette, toutes les autres questions, on va retrouver, je ne sais pas, on va débiter la belote et on va se retrouver confronté à la question du rapport entre cette espèce d'îlot et ce truc un peu plus large. Dans le cadre des copropriétés, ça va être cela.

Dans le cadre des coopératives d'habitants, on voit en plus se jouer la question de comment on meuble le commun, par exemple les coursives entre les lieux ou l'endroit où les gens vont mettre tous leurs livres. Donc c'est une coopérative d'habitants vieillissants qui ont pu faire le tri mais qui ont encore des objets auxquels ils tiennent. Et donc il y a une mise en commun par exemple de la bibliothèque, autant dire de subjectivité. Donc la question du commun, de comment on entretient les lieux, de quelle température il fait, se mélangent à celle de quelle lecture on a. Et puis, même si on considère que ce qui lie est cette expérience de vouloir vieillir ensemble, en gros ce n'est pas le commun pour des vieux communistes par exemple pour certains d'entre eux, on voit les différentes phases. Je ne sais pas si on pourra trancher sur comment on pense, au niveau de notre laboratoire de recherche, le commun. Par contre, ce

qui est sûr, c'est que les endroits qu'on a sélectionnés sont des endroits où ces choses-là se démultiplient, se diffractent. Et c'est valable aussi évidemment pour les Murs à pêches, qui a pour caractéristique d'être un espace à la fois labyrinthique et... Je ne suis jamais allé à Madagascar, mais je sais qu'à Madagascar, il y a des endroits comme ça où des reliefs volcaniques vraiment en arête créent des situations d'écosystèmes quasiment sans communication mais qui voisinent, et il y a des aspects un peu saisissants qui ressemblent à ça. Dans les Murs à pêches, c'est la question du commun, c'est bien celle des murs précisément, leur entretien ou pas, leur autonomisation ou pas, la pollution des sols, c'est quoi les molécules qui migrent ? Qu'est-ce que font les gens autour ? On va avoir un pilotage, une manière de penser ce truc-là jusque d'une façon très politique, d'une levée de communes face à un devenir problématique de cette zone. C'est une question qu'il y a matière à travailler depuis les sites d'investigation dans lesquels on est.

**Bertrand Bocquet** : Simplement une remarque. Également, peut-être, la relation entre commun et réappropriation. Et c'est ça qui est intéressant finalement dans l'énergie, parce que l'énergie, la façon dont ça a été développé au milieu des années 1900, c'est une centralisation quand même extrêmement importante, avec des productions absolument énormes. Et là, on est vraiment sur une transition avec plein d'incertitudes autour de la production et de la consommation d'énergie diffuse, complètement diffuse. Et se réapproprié également les aspects, on va dire techniques, les aspects sociétaux, c'est-à-dire comment on fait ensemble développer des sources. Et puis se réinterroger sur la consommation, c'est-à-dire quand on parle énergie, on parle beaucoup électricité mais, en fait, on voit également se redéfinir d'autres sources, par exemple autour de bioréacteurs qui peuvent être même très locaux, le stockage par l'hydrogène. Enfin il y a aussi en termes technologiques et de développement scientifique plein d'aspects sur lesquels il serait intéressant que les citoyens justement se questionnent, voir quel niveau d'appropriation.

**Sylvie Blangy** : J'en profite quand même. Je l'ai mentionné hier mais on travaille sur le nord du Québec et dans la région Arctique, et une des questions de recherche qui nous a été soumise par nos partenaires Inuits, c'est le stockage d'énergie, l'optimisation énergétique, et pas seulement les énergies renouvelables. Et on a croisé ça avec un projet de souveraineté alimentaire, et donc comment optimiser le chauffage dans les serres qui vont produire des légumes et des fruits pour développer une espèce d'autonomie par rapport à ce qui vient du sud et en termes d'approvisionnement à travers les supermarchés ? Donc on a couplé les deux, donc c'était aussi là se dire qu'on pouvait croiser des projets pour continuer nos recherches.

**Daniela Festa** : Je voulais juste dire deux dernières choses, plutôt en mode suggestion qu'autre chose. Comme, justement, tu as annoncé la rencontre avec Bruno Latour, peut-être vous allez évoquer la question des communs dont il parle souvent et volontiers dernièrement. Il y a maintenant toute une interrogation qui vise un peu à réhabiliter cette entrée, non pas par les biens, qui est un peu réductrice, mais par les choses, et c'est pour cela que je voulais un peu vous faire parler de vos objets, sans parler de biens. Parce que, bien évidemment, si on parle de biens, on tombe dans une vision un peu réifiée, un peu essentialiste. Mais les choses, les objets, donc l'énergie, l'environnement, l'écologie, continuent à être une entrée intéressante quand on s'interroge sur les communs. Et parfois, on a tendance –une tendance qui est tout à fait motivée dans l'ensemble des réflexions– à basculer tout de suite vers le faire



en commun, le mettre en commun, qui a bien évidemment sa centralité et sa pertinence. Et, d'ailleurs, tout le mouvement qui a essayé de faire basculer le débat vers le *commoning*, la mise en commun, voulait justement s'emparer de la pensée économique ou juridique un peu plus objectivante. Mais les choses, par contre, sont une pluralité de richesses qu'il ne faudra pas perdre.

Un autre élément : les institutions. Je trouve que, très souvent, dans les projets, quand on parle d'institutions, on ne parle que d'institutions publiques. Donc, moi, je crois qu'un autre challenge de la notion et du questionnement sur les communs, c'est d'approcher l'institution au-delà de la dichotomie public / privé. Quelqu'un d'entre vous a justement évoqué cela. Donc voir toute cette florescence d'institutions hybrides ou pas hybrides. Et je trouve que ça, c'est un autre élément que les projets que vous avez présentés portent de façon très riche. Quand on parle de tiers lieux, quand on parle d'autres expérimentations, c'est très riche et fait écho aux présentations qu'on a vues ce matin. Donc ce serait un peu dommage de perdre cette richesse sur ces questionnements qu'on a identifiés, qu'on a élaborés ensemble pendant les ateliers qui vous tenaient au cœur, et je crois sur lesquels ce programme de recherche a quelque chose à dire de très pertinent.

\*

\* \*

Session n°3 :

Articulation entre initiatives citoyennes et  
politiques publiques

# CAPACITES D'INITIATIVE ET D'EXPRESSION DES TRAVAILLEURS AGRICOLLES SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE RELATIVE AUX PESTICIDES (CITTEP)

---

*Responsables scientifiques* : Jacqueline Candau et Ludovic Ginelli (Irstea Bordeaux)

*Organismes participants* : Irstea Bordeaux, ETBX et Université Bordeaux-Inserm, UMR 1219 BPH, équipe Epicene

## Résumé

La présente recherche veut tirer parti de deux enseignements : penser ensemble la transition écologique et la justice sociale, tenir compte de la faible visibilité de la pensée technique des praticiens. Elle engage le consortium de chercheurs dans la fabrication d'une transition agro-écologique résolument démocratique. L'objectif n'est donc pas de promouvoir une transition donnée (sans-pesticides par exemple) définie par une fraction d'acteurs. Elle vise à favoriser la participation des acteurs au débat public sur l'usage agricole des pesticides, plus particulièrement les acteurs concernés mais sans-voix que sont les travailleurs (salariés ou agriculteurs participant aux travaux). Il s'agit de mettre l'activité de recherche au service de l'accompagnement de ces acteurs subalternes afin de favoriser leurs capacités d'initiative et d'expression leur permettant de définir leur chemin, parmi d'autres et avec d'autres, dans le mouvement de la transition en train de se faire. Elle fait l'hypothèse que ce/s chemin/s ouvrent des voies nouvelles face au constat récurrent de non changement en matière de pesticides agricoles en France. Elle vise un objectif de justice sociale qui s'apparente à l'*empowerment*. Le moyen retenu est celui de la recherche-action (mise en place de groupes de réflexion de travailleurs) sachant que cette posture scientifique est aussi un choix méthodologique fort partagé par les deux équipes impliquées, celle à dominante sociologique et celle à dominante ergonomique, qui se sont rencontrées sur cette base.

## Équipe

Nom	Laboratoire	Statut	discipline	Adresse mail
Candau Jacqueline	Irstea ETBX-EADT	DR	sociologie	<a href="mailto:jacqueline.candau@irstea.fr">jacqueline.candau@irstea.fr</a>
Cazals Clarisse	Irstea ETBX-EADT	CR - HDR	Economie du patrimoine	<a href="mailto:clarisse.cazals@irstea.fr">clarisse.cazals@irstea.fr</a>
Ferrari Sylvie	CNRS/Université Bordeaux - UMR GREThA	MCF-HDR	Economie écologique	<a href="mailto:sylvie.ferrari@u-bordeaux.fr">sylvie.ferrari@u-bordeaux.fr</a>
Garrigou Alain	Inserm/Université Bordeaux – UMR1219 équipe Epicene	PU	Ergonomie	<a href="mailto:alain.garrigou@u-bordeaux.fr">alain.garrigou@u-bordeaux.fr</a>
Ginelli Ludovic	Irstea ETBX-EADT	IE-PhD	sociologie	<a href="mailto:ludovic.ginelli@irstea.fr">ludovic.ginelli@irstea.fr</a>
Goutille Fabienne	Inserm/Université Bordeaux – UMR1219 équipe Epicene	Doctorante	Anthropologie-ergonomie	<a href="mailto:fabienne.goutille@gmail.com">fabienne.goutille@gmail.com</a>
Macary Francis	Irstea ETBX-EADT	IDAE-PhD	Agronomie	<a href="mailto:francis.macary@irstea.fr">francis.macary@irstea.fr</a>
Zahm Frédéric	Irstea ETBX-EADT	IDAE-PhD	Agronomie	<a href="mailto:frederic.zahm@irstea.fr">frederic.zahm@irstea.fr</a>
Doctorant.e	Irstea ETBX-EADT		Sociologie	.....

## I. Problématique générale : les capacités d'initiative des travailleurs comme enjeu de justice

Accordons nous un préambule...

L'impulsion de cette proposition part d'une situation d'entretien avec un maïsiculteur, en 2015, qui a bousculé une chercheuse du consortium au point que dès lors elle a souhaité (s')engager (dans) une recherche-action. Alors qu'elle le questionnait sur l'effort environnemental qui lui était demandé par l'action publique en matière de préservation de la qualité des ressources en eau, il a tenu à parler de ses problèmes de santé générés par l'utilisation d'herbicides. Suite à ces problèmes, il refuse que son fils fasse les traitements. Il se protège le mieux possible lors de la préparation des pulvérisateurs, mais ôte ensuite toute protection durant l'épandage afin de préserver ses relations avec les voisins, nombreux, car son exploitation est insérée entre plusieurs lotissements en périphérie de Pau : « Comment pourrais-je continuer à leur dire que ces produits ne sont pas dangereux s'ils me voient passer avec une combinaison et un masque à cartouche ? ». Masque qu'il s'est procuré suite à des informations recueillies, non auprès de l'organisme de santé attiré (la Mutualité sociale agricole) mais auprès d'un parent salarié à l'usine chimique installée sur la commune. Faute d'avoir trouvé un écho au sein des organisations professionnelles (MSA mais aussi syndicat majoritaire, chambre d'agriculture, coopérative d'approvisionnement) pour aborder les questions d'utilisation des pesticides, il prend en charge, individuellement, le paradoxe d'utiliser des produits homologués par les autorités publiques et pourtant dangereux pour la santé (environnementale et humaine). Ce qui génère souffrance sociale, physique et psychique.

Au cours de cette enquête, la très grande majorité des agriculteurs rencontrés ont également témoigné de leurs nombreuses expérimentations relatives à l'usage des produits phytosanitaires [ou phytos, terme qu'ils utilisent plus fréquemment que celui de pesticides]. De ces entretiens, mis en perspective avec l'histoire des mobilisations sociales et environnementales (Bertrand, 2015 ; Daumalin et al., 2016 ; Deldrève, 2015) et dont l'articulation reste d'actualité (Martinez-Alier, 2014 ; Larrère et Larrère, 2016), nous retenons deux enseignements : penser ensemble la transition écologique et la justice sociale ; les réflexions des praticiens ont une faible visibilité sociale.

*A. La voix des travailleurs agricoles à propos de l'usage des pesticides : un chemin de transition agro-écologique ?*

### 1. La question des pesticides, question centrale de la transition écologique

En matière de transition écologique, l'agriculture fait l'objet d'une attention spécifique et soutenue. Depuis 2012, le ministère de l'agriculture a annoncé un projet de « transition agro-écologique » récemment précisé en un « plan d'action global pour l'agro-écologie » avec différents leviers (formation des agriculteurs, des établissements agricoles et des services de l'État, réglementations et aides plus incitatives à l'agro-écologie...). L'utilisation – et la réduction – des pesticides y est particulièrement ciblée. En parallèle de la loi de transition énergétique pour la croissance verte adoptée en 2015 qui interdit leur usage pour l'État et les collectivités locales et, à terme, pour les particuliers (2019), la ministre de l'environnement

d'alors (Ségolène Royal) a annoncé en février 2017 de nouvelles mesures portant sur l'utilisation des pesticides : lancement d'une consultation publique pour l'interdiction des produits contenant des néonicotinoïdes, rétablissement de l'arrêté ministériel de 2006 fixant les conditions d'épandage des produits phytosanitaires, expérimentation de conseils indépendants pour l'utilisation des tels produits par les agriculteurs... Elles ont été débattues lors des récents États généraux de l'alimentation (fin 2017) et sont contenues dans le « plan d'actions sur les produits phytopharmaceutiques et une agriculture moins dépendante aux pesticides » proposé par le nouveau gouvernement à une concertation (1<sup>er</sup> trimestre 2018). Ces mesures s'ajoutent aux plans Ecophyto 1 (2008) et Ecophyto 2 (2015) afin de réduire à terme de 50 % l'utilisation des pesticides en agriculture.

Or, en dépit de ces nombreuses mesures, la consommation de pesticides n'a cessé d'augmenter d'où, par exemple, le report dans le temps des objectifs du plan Ecophyto (2025 au lieu de 2018). Une diminution des volumes utilisés a bien été observée pour la première fois en France en 2015, mais elle pourrait n'être que conjoncturelle (conditions météo clémentes d'où une faible pression sanitaire sur les vignobles et recul des ventes aux particuliers).

C'est dans ce contexte paradoxal d'actions publiques récurrentes mais contredites par l'augmentation continue des ventes de pesticides que nous allons nous intéresser à l'utilisation de ces produits par les travailleurs agricoles. L'originalité de notre approche sera d'être particulièrement focalisée sur les praticiens plutôt que sur les seules organisations professionnelles agricoles, déjà bien étudiées (Busca, 2010 ; Salles, 2006). Compte tenu des inévitables décalages entre une profession agricole diverse et ses porte-parole et sachant que très récemment, les problèmes de santé des travailleurs agricoles ont été publicisés, notre approche menée à différents niveaux (réseaux de dialogue des travailleurs agricoles ; filières ; organisations professionnelles) s'attachera à analyser la transition en train de se faire du point de vue des travailleurs agricoles.

## 2. La pensée technique des praticiens : chemin original de la transition agro-écologique ?

Ce choix de recherche repose sur une double hypothèse. La première fait le postulat que les travailleurs agricoles ont une vision unique ou plurielle mais dans tous les cas une vision différente de celles exprimées dans les débats publics. D. Busca et M. Vidal (2015) estiment qu'associer les agriculteurs à l'élaboration d'un dispositif agri-environnemental afin qu'ils participent à la définition de ses objectifs et moyens permet de sortir du cercle non-vertueux de négociation de la profession agricole instituée. Une autre expérimentation conduite en Charente-Maritime par le Gerdal (Groupe d'expérimentation et de recherche : développement et action localisés) montre que la réflexion de groupes d'agriculteurs a permis de reformuler la problématique relative au caractère humide des marais et ouvert des espaces de dialogue avec les acteurs de l'environnement jusque-là figés en dépit de la concertation instituée (Candau et Ruault, 2002).

La seconde hypothèse postule que des initiatives locales (de niche dirait Geels, 2002) peuvent être porteuses de changement structurel (du régime sociotechnique, Geels, 2002). C'est une question de recherche en soi dont l'ambition dépasse bien évidemment notre projet CITTEP.

Sans l'éprouver elle nous conduit cependant à être vigilants aux dimensions structurelles engagées dans les initiatives locales compte tenu, notamment, des travaux déjà menés sur la transition écologique. En croisant ses recherches sur les « villes en transition » et les inégalités environnementales, Emilianoff considère que « la transition « socio-écologique » actuelle est certainement une équation impossible à résoudre dans les cadres économiques existants » (Emélianoff, 2015 : 144). Laigle invite quant à elle à une « transition à visée sociétale », tout en rappelant le rôle incontournable de l'action publique dans l'articulation – ou non- entre transition écologique et justice sociale, et en précisant que toutes les démarches locales ne peuvent avoir une portée sociétale, parce qu'elles ne disposent pas en l'état des capacités d'*empowerment* requises (conscience critique ; « pouvoir avec » et « pouvoir de » ; mobilisation de l'action collective et transformation sociale) pour s'engager dans une logique *bottom-up* (Laigle, 2013). Ses conclusions confortent notre démarche de recherche-action dont l'objectif est de faciliter, à partir d'initiatives locales, des changements structurels qui concernent avant tout et de façon centrale, les normes qui légitiment les « bons » modes de protection des cultures agricoles. Dans cette perspective et conformément aux acquis méthodologiques du Gerdal (Ruault et Lémery, 2007), nous portons une attention particulière aux dimensions instituées des collectifs locaux lors de la conception des dispositifs de recherche action : promouvoir celles qui sont porteuses de changement structurel (baser le groupe de réflexion sur le périmètre des réseaux dialogiques existants, impliquer les interlocuteurs habituels des travailleurs dans l'équipe d'accompagnement), sans reproduire les inégalités (inégalités de droit à la parole au sein des réseaux de dialogue, sélection des travailleurs « ouverts d'esprit »). Ces collectifs locaux sont cependant insérés dans des configurations sociales plus larges dont la structuration peut-être plus ou moins propice à l'innovation. Aussi éprouverons-nous deux facteurs structurels en mettant en œuvre une méthodologie comparative : le statut social (comparaison salariés / agriculteurs) et la filière (comparaison viticulture / maïsiculture) et faisant l'hypothèse d'inégales capacités d'initiative (cf. II.B).

### 3. Où est la participation ?

En quoi un processus allant de la conception à l'accompagnement de groupes de travailleurs agricoles peut-il relever de la participation ? Dans le prolongement des travaux sur la concertation, on entend habituellement par participation l'implication de « citoyens ordinaires » à la prise de décision publique (Bacqué et Sintomer, 2011), ce qui conduit les chercheurs à « tenter d'évaluer l'impact réel des dispositifs de participation à la décision » (Blondiaux et Fourniau, 2011, p. 11). Après cette génération de travaux, est aujourd'hui reconnue la nécessité de sortir du « tropisme procédural » en contextualisant plus largement les processus, que ce soit socialement ou temporellement (Blondiaux et Fourniau 2011 ; Neveu 2011 ; Mermet et Salles 2015) afin de regarder ce qui se passe en dehors du dispositif de concertation pour identifier les autres formes de participation à l'espace public. Au-delà de la décision publique, la démocratie participative doit aussi interroger comment les différentes catégories sociales prennent part (le peuvent-elles ?) à la chose publique. Le courant social puis scientifique de l'*empowerment* porte cette conception. Il émerge au moment des mouvements contestataires des années 1970 et se nourrit du renouvellement de la pensée critique des années 1960-1970 (Deldrève, 2015, p.172). La notion d'*empowerment* est utilisée à cette période « par des militantes féministes engagées dans des associations locales en Asie du Sud et aux États-Unis, par le mouvement d'éducation populaire et par des militants de mouvements noirs revendiquant la représentation politique de leur communauté (Bacqué et

Biewener, 2015 [2013], p.7). L'*empowerment* apparaît donc « dans différents contextes au Sud comme au Nord, mais sur un même fond d'opposition aux formes d'autorité hiérarchique imposées "du haut" et autour d'enjeux de reconnaissance des "*have not*", des marginalisés ou des "subalternes". » (*ibid*, p.9). Il pose la participation à l'espace public des « sans » comme enjeu de justice.

*B. Faciliter les capacités d'initiative des travailleurs agricoles, un double enjeu de justice*

1. Les travailleurs agricoles, responsables de l'exposition aux pesticides

Les incertitudes relatives aux connaissances épidémiologiques quant aux effets des pesticides sur la santé des travailleurs agricoles (étude Agrican notamment Tual et al., 2015) conjuguées au faible nombre de travaux (rapport de l'Anses, 2016) génèrent des controverses. Ainsi, l'étude Agrican montre que les travailleurs agricoles meurent moins de cancer que l'ensemble de la population en France (Agrican, 2014) tandis que les associations des victimes (Phytovictimes, Collectif Info Pesticides Médoc) retiennent que cette moindre mortalité tient au fait que ces travailleurs ont un mode de vie plus sobre (tabac, alimentation) mais qu'ils sont plus fréquemment sujets à certains cancers (du sang, de la peau, de la prostate). Comme pour d'autres risques, les incertitudes - instrumentalisées ou non - produisent des « politiques de l'ignorance » qui passent sous silence ou minimisent le risque éventuel (Dedieu et Jouzel, 2015).

À cela s'ajoute une individualisation de la gestion du risque. L'injonction à une responsabilité individuelle semble de plus en plus marquée et son usage par l'autorité publique donne à voir une façon de gouverner, davantage orientée qu'auparavant vers une autorégulation individuelle des problèmes d'environnement (Barrault, 2009 ; Salles, 2009). Les formations obligatoires (« certiphyto ») destinées aux travailleurs agricoles qui ont à manipuler des produits phytosanitaires ou à décider de leur utilisation, tout comme les plans « Ecophyto » de réduction d'utilisation des pesticides conjuguent ainsi contrôle des pratiques et prévention du risque (Migneaux, 2016) sans remettre en cause les autorisations de mise sur le marché des produits. Une telle logique assimile les intoxications à une erreur professionnelle de manipulation (Jouzel et Dedieu, 2013). Dès lors il est difficile pour les travailleurs agricoles de se reconnaître victimes. Intérioriser la responsabilité individuelle de gestion du risque les rend coupables de l'intoxication dont ils seraient victimes ou dont seraient victimes leurs salariés ; elle peut aussi les amener à considérer que les intoxications font partie des maux quotidiens de leur travail (Nicourt, 2016).

2. Enjeu de justice 1 : responsables, mais capables (en capacité de) ?

Puisque les dispositifs de gestion du risque imputent largement aux travailleurs la responsabilité de leur exposition, on peut se demander s'ils ont les capacités d'endosser une telle responsabilité. B. Zimmerman (2011) pose cette question à propos de l'employabilité des salariés soumis à la flexibilité de l'emploi en prolongeant la théorie de la justice d'A. Sen. Au-delà des compétences à acquérir, la capacité au sens de Sen intègre la liberté de choix et de réalisation des personnes. Appliquée dans le domaine du travail, elle « prend en compte à

la fois ce qu'une personne est capable de faire –ses compétences-, les possibilités qui lui sont offertes pour développer ces compétences –les opportunités et les supports sociaux – et ses préférences. » (Zimmermann, 2011, p. 110). Inspiré de cette perspective, notre questionnement sera le suivant : **quelles sont les capacités (capabilities) des travailleurs agricoles à dire leurs problèmes de santé et à réfléchir collectivement leurs pratiques relatives à l'utilisation des produits phytosanitaires ?** Précisons que par réflexion collective des pratiques il ne s'agit pas de rendre compte de décisions quant à d'éventuels changements relatifs aux traitements chimiques mais d'évaluer l'autonomie dont disposent les travailleurs pour réfléchir et débattre de ces questions.

Nous faisons l'hypothèse **d'inégales capacités entre travailleurs** en fonction :

- du statut social de la personne. Si bon nombre de travaux relatifs à l'exposition aux pesticides constituent les travailleurs agricoles en une seule population, il est en revanche indispensable de distinguer les agriculteurs et les salariés pour ce qui est des mobilisations. Les travaux actuels portent essentiellement sur les agriculteurs (via l'association Phytovictimes) pour souligner les enjeux de domination spécifiques à ce secteur (Salaris, 2014) ou la crainte de se marginaliser en se convertissant à l'agriculture bio (Jouzel et Prete, 2016). Or a priori, les exploitants peuvent se soustraire à l'exposition plus facilement que les salariés. Précisons que les agriculteurs doivent être « des travailleurs », c'est-à-dire, qu'ils participent aux travaux ; on choisira pour ce faire des exploitations « familiales » ayant entre 0 et 5 salariés. Cette comparaison permet d'explorer la situation de travail, critère important dans l'analyse sociologique des groupes professionnels et critère déterminant dans l'approche ergonomique.
- la filière. En effet, les débats techniques à propos des pratiques alternatives aux pesticides de synthèse varient selon les productions. La viticulture (en Gironde) est une filière moins intégrée que la maïsiculture (Pyrénées-Atlantiques), d'où des interlocuteurs plus différenciés que ce soit en aval (vente directe des vins fréquente) ou en amont (plus grande diversité de techniques alternatives au recours chimique). Produire une « matière première » comme le maïs conduit certains agriculteurs à avoir un seul interlocuteur technique : les conseillers de l'organisme de négoce qui achète sa récolte et vend aussi les produits nécessaires à la culture. En viticulture en revanche les interlocuteurs sont pluriels même pour les producteurs qui livrent leurs raisins, car à notre connaissance, une seule coopérative viticole développe aussi des activités de négoce.
- et plus largement, les rapports de domination à l'œuvre au sein de la filière, à l'échelle du territoire et des politiques agricoles.

Notre approche articule ainsi trois échelles d'investigation : les réseaux de dialogue des travailleurs agricoles (approche interactionniste du changement social), les filières de production agricole, les organisations professionnelles et sociales du territoire. Elle permettra d'explorer les inégales capacités des travailleurs agricoles par la comparaison : entre salariés et chefs d'exploitation d'une part (au moins en viticulture) ; entre filières d'autre part (viticulture et maïsiculture, les deux filières agricoles principales en Nouvelle Aquitaine).



### 3. Enjeu de justice 2 : élaborer son point de vue pour pouvoir participer

Venons-en maintenant à préciser la participation comme enjeu de justice annoncé précédemment (cf. II.A). À la suite de N. Fraser (2005), V. Deldrève (2015) souligne deux formes d'injustices relatives à la participation. L'injustice opère classiquement lorsque certaines populations ne sont pas conviées à participer à l'élaboration de décisions qui pourtant les concernent. Elle opère aussi, de façon moins visible mais plus profonde, par un cadrage du problème qui exclut ces populations ou les rend sans-voix. Cette seconde forme résulte donc pour partie d'inégales capacités entre groupes sociaux à élaborer leur point de vue spécifique sur une question donnée. Si N. Fraser estime que seule une transformation radicale de la structure sociale pourrait contrarier les inégalités de distribution et de reconnaissance, le courant de l'*empowerment* affirme à l'inverse que « les asymétries de pouvoir délibératif peuvent être dépassées grâce à des réformes institutionnelles, sans attendre une transformation plus fondamentale des structures économiques et culturelles de la société » (Deldrève, 2015, p. 176-177).

Une telle ambition réformatrice repose notamment sur les procédures qui organisent la participation. Autant que faire se peut, elles ne doivent pas reproduire les inégalités structurelles - ou tendre à ne pas le faire tant il est difficile de s'en affranchir totalement. Il s'agit donc ici, en conséquence, de concevoir un dispositif d'intervention qui permette aux « sans-voix » de construire collectivement leur cadrage du problème. C'est un des principes d'intervention du Gerdal afin d'améliorer les capacités d'initiative des agriculteurs et plus généralement des praticiens : coopérer pour définir la problématique d'action (Darré, 1997 ; Candau et Ruault, 2002). Il est également partagé par le mouvement d'Éducation populaire<sup>1</sup>. Autant les experts, les chercheurs, les acteurs politiques sont rémunérés et ont du temps dévolu à développer des arguments sur tel ou tel sujet, autant ce n'est pas le cas des praticiens.

Dans cette perspective, nous serons vigilants dans CITTEP à inviter les travailleurs agricoles à réfléchir sur les « phytos » à partir de leurs préoccupations. Concernant la prévention des expositions de la santé humaine (ergonomie, toxicologie et anthropologie) il s'agira de contribuer au développement du pouvoir d'agir des viticulteurs et de leur entourage quant à la détection et à la transformation des situations d'exposition et ce en partant des préoccupations de chacune des exploitations viticoles pour aller vers la rencontre des savoir-faire des différentes parties prenantes (travailleurs, entourage des travailleurs, chercheurs préventeurs). La dichotomie (et asymétrie de légitimité) entre savoirs savants et savoirs profanes sera discutée. Concernant l'usage des produits (sociologie), nous prévoyons de les solliciter quant aux différents modes de protection des cultures et non quant à l'alternative aux pesticides afin de ne pas relayer le cadrage qui prédomine dans le débat public. Car ce cadrage incite à penser le changement en termes de changement de pratiques à l'échelle des exploitations en assignant, de surcroît, la responsabilité du risque essentiellement à l'utilisateur final.

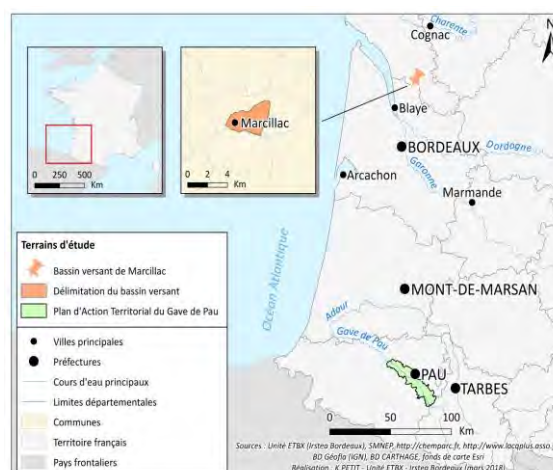
1 <http://la-trouvaille.org/wp-content/uploads/2015/10/These-education-populaire-politique-Alexia-Morvan.pdf>

## II. Terrain : les pesticides en viticulture et maïsiculture

Viticulture et maïsiculture sont deux terrains d'études particulièrement appropriés car les débats techniques sur l'agro-écologie s'y posent avec une grande acuité. De plus, toutes deux ont un poids économique important en Nouvelle-Aquitaine, mais sont structurées très différemment d'où – c'est notre hypothèse- des capacités d'expression et d'action des travailleurs agricoles inégales entre ces secteurs et en leur sein. Sur la base de cette hypothèse, nous proposons de travailler sur deux sites spécifiques (cf. carte) :

- la région viticole du Blayais (Gironde), site expérimental du projet Phytocote.
- la région du gave de Pau, où la maïsiculture est fortement implantée, et qui est concernée par un « programme d'action territoriale » mis en place par les pouvoirs publics locaux.

Notre terrain principal sera le terrain viticole, celui de la maïsiculture venant en contre-point pour amorcer la comparaison entre les filières. Ce choix se justifie car il renforce notre collaboration avec les collègues travaillant sur les pesticides (projets PhytoCOTE et Prevexpo en cours de réalisation). PhytoCOTE s'appuie sur une connaissance exhaustive des pratiques à l'échelle du BVE (Bassin Versant expérimental) de Marcillac recensées auprès de tous les viticulteurs exploitant au moins une parcelle et d'un travail de terrain par des analyses de la qualité des eaux de surface, des sols et de l'air et des impacts des phytos sur ces écosystèmes. Il se justifie aussi par l'actualité sociale et politique sur la question des pesticides en Gironde. Deux associations lanceuses d'alerte sont particulièrement actives, menées par deux femmes, l'une mobilise surtout des salariés (Info Médoc Pesticides<sup>2</sup>), l'autre a été constituée par la fille d'un viticulteur décédé (Alerte aux Toxiques ! AAT !<sup>3</sup>). Toutes deux ont engagé depuis peu un rapport de force avec le Comité Interprofessionnel des Vins de Bordeaux (CIVB) d'une part et avec le Préfet d'autre part, largement relayé par la presse régionale, nationale et les médias audiovisuels (ex : émission *Cash impact*, février 2018).



2 <http://infomedocpesticides.fr/>

3 <https://alerteauxtoxiques.com/>

### III. Méthodologie : une recherche-action

Une recherche-action ne peut être assimilée à une recherche participative dans la mesure où les questions sur lesquelles vont s'engager volontairement les travailleurs seront formulées par eux. Ce n'est pas non plus une recherche appliquée ou une activité de conseil qui découlerait de l'expertise scientifique mais « c'est une démarche scientifique » (K. Lewin, 1947) selon laquelle la production de connaissances est directement liée au processus de définition et de mise en œuvre de l'action. Autrement dit, il s'agit de partir des apports de la sociologie et de l'anthropologie pour élaborer un dispositif d'action sur nos terrains d'étude, et intégrer en retour les enseignements de l'action à la connaissance scientifique. Car les recherches-action agissent sur le réel autant qu'elles l'observent.

Dès lors, quelle coopération est en jeu entre les chercheurs et les organisations professionnelles d'une part et entre les chercheurs et les travailleurs agricoles d'autre part ? Nous aurons à examiner cette question à la fin du programme avec un regard réflexif. D'ores et déjà, précisons que questions de recherche et questions d'action sont différentes, conformément à l'univers de référence de chaque domaine professionnel. Pour autant, les dispositifs de recherche-action sont proposés par les chercheurs, ergonomes-anthropologues ou sociologues. Notre posture sera avant tout une aide méthodologique dans la conception de ces dispositifs, éventuellement doublé d'un rôle d'expert (ergonomie en particulier), qui transparaît dans notre programme de travail.

#### Tâche 1 : Conception et mise en place d'un dispositif pour renforcer les travailleurs viticoles et leur famille dans leur rôle d'acteurs de la prévention (Ergonomie – anthropologie – Éducation populaire)

Elle a pour but de rendre les viticulteurs et leur famille acteurs de la prévention de leurs expositions aux pesticides professionnelles et résidentielles. Il s'agit de construire un processus de formation innovant qui propose aux travailleurs viticoles ainsi qu'à leur parenté de développer leur capacité de détection des situations d'exposition aux pesticides en élaborant avec notre équipe d'ergonomes et anthropologue des outils de prévention et de détection opérationnels utilisables en routine et en continu sur les exploitations.

La méthodologie qui va être mise en œuvre repose sur une démarche de recherche-action conduite en pluridisciplinarité et en partenariat avec les différents acteurs concernés. L'expérience des travailleurs agricoles et de leur entourage va être placée au cœur de la démarche pour la recherche et la transformation de déterminants techniques organisationnels et humains des situations d'exposition. Cette démarche est basée sur un processus de construction sociale avec les différentes personnes ou partenaires, des immersions et observations participantes, des observations globales de l'activité, des observations détaillées de l'activité (qui intégreront des prises de vidéos et mesures physiques et physiologiques adaptées aux questions traitées). Il s'agira alors de faciliter la mise en mot des représentations et savoir-faire de prudence et leur possibilité d'être partagés par des activités réflexives et des supports matériels d'évocation de l'action issus des analyses de l'activité (espace-temps de discussion, auto-confrontations simples et croisées à partir de séquence vidéos choisies). Nous invitons les travailleurs et leur entourage (professionnel ou familial) à contribuer à la recherche et à la production des traces brutes de l'exposition et de l'activité pour les mettre

ensuite en discussion dans une logique où la sécurité est collectivement construite en tenant compte des enjeux de performance et de santé pour la transformation des situations d'exposition. Ces instances dialogiques permettront *in fine* de développer le pouvoir d'agir des acteurs en mettant en évidence les ressources individuelles, collectives et organisationnelles mobilisables dans la dynamique de l'activité réelle.

### Tâche 2 : Mise en capacité des travailleurs agricoles pour innover en matière de protection des cultures - Conception et mise en œuvre d'un dispositif de recherche-action (sociologie - Gerdal)

Nous œuvrerons en deux temps, un premier pour la conception, un autre pour la mise en œuvre en suivant les acquis du Gerdal.

#### *Tâche 2.1 Étude des conditions de mise en place de groupes de réflexion de travailleurs*

Il s'agira de rencontrer les acteurs de chaque filière (entretiens) à l'échelle nationale et locale pour :

- identifier le point de vue de chacun concernant l'utilisation des pesticides, les éventuels lieux professionnels où cette thématique est discutée, en quels termes.
- Construire un partenariat avec un ou plusieurs organismes de « conseil agricole » (coopérative, chambre d'agri, syndicat des eaux, Civam, MSA...) pour la constitution d'une équipe (2-3 personnes) chargée de la mise en place et de l'appui aux groupes de travailleurs
- Identifier les réseaux d'interconnaissance des agriculteurs et ceux des salariés, leurs débats techniques, la façon dont ils parlent de l'utilisation des pesticides.

Production attendue : Comprendre la structuration de chaque filière, les modes de production dans leur diversité, les différentes façons et lieux où se discutent la question des pesticides et plus généralement les modes de protection des cultures ainsi que le poids de chaque acteur dans la prise de décision ; le cas échéant, repérer et analyser les initiatives locales ou sectorielles déjà impulsées sur ces sujets. Identifier ce que cette structuration génère en capacités-incapacités des travailleurs agricoles pour débattre de cette question. Quelles différences entre travailleurs, entre filières ? Générées par quels processus ? C'est bien le projet de mise en place des groupes de réflexion de travailleurs qui révèle, de façon plus aigüe que ne le feraient des entretiens classiques, les (in)capacités des travailleurs à participer aux débats sur les pesticides.

#### *Tâche 2.2 Production de connaissances par des groupes de travailleurs sur leur rapport aux pesticides*

Sur le terrain viticole, les ergonomes-anthropologues de l'Inserm démarrent leur travail dès février 2018 (cf. tâche 1), et associent les sociologues d'Irstea. Bien que leur sujet de réflexion avec les travailleurs porte sur les pratiques prudentielles d'exposition aux phytos et que le périmètre des groupes est celui des exploitations, il faut étudier dans quelle mesure on pourra prolonger chaque « groupe familial » en associant les autres membres du réseau d'interconnaissance auquel il participe pour aborder la question « de leurs difficultés/interrogations relatives aux modes de protection des cultures ».

Sur le terrain de la maïsiculture : durant les 2 années, peut-être aurons-nous le temps de mettre en place le groupe de cultivateurs, mais vraisemblablement pas d'accompagner son travail de réflexion car cela exige plusieurs mois.

#### Production attendue :

- La/les façon(s) dont ils pensent collectivement la question des phytos (ie : la problématique phytos de leur point de vue). Elle pourrait recouvrir, outre la transformation de pratiques, les risques d'exposition et comment s'en prémunir, la reconnaissance de maladies professionnelles, où trouver des informations fiables, comment faire reconnaître leurs savoir-faire, la remise en cause des mises sur le marché de produits ou du modèle de production basé sur l'agro-chimie...
- La production de connaissances relatives à la transformation en cours de leurs pratiques ou de leur rapport aux institutions, et in fine aux différentes formes possibles de transition.

#### Tâche 3 Analyser les dimensions structurelles des changements proposés par les groupes de travailleurs

Les agronomes et les économistes travailleront à partir de ce que vont produire les groupes. Ils porteront un regard d'expert pour appréhender les dimensions structurelles et les effets de ces réflexions en termes de transition écologique. Autrement dit, si telle pratiques ou visions - telles que réfléchies par les travailleurs agricoles en groupe de réflexion- étaient adoptées en matière de protection des plantes au niveau de la parcelle et de l'exploitation agricole, quels seraient les effets sur le territoire, sur la filière ? Donneraient-elles à voir des modèles agricoles alternatifs ?

#### Tâche 4 : Conception et réalisation d'outils pédagogiques en ergonomie (lien avec Tâche 1)

Il y a aura tout au long du projet des outils au service de la pédagogie, c'est-à-dire au service de ceux qui apprennent ou de ceux qui les aident à apprendre (les chercheurs apprennent et aident à apprendre, même chose pour les membres de l'exploitation : ils apprennent et aident les chercheurs à apprendre). "Un outil, ça ne se diffuse pas auprès du public, mais ça s'utilise avec « un » public, car il y existe autant d'outils que de publics. De plus, il n'existe pas d'outil universel et la panoplie du formateur (la fameuse « boîte à outils ») ne peut se réduire à un seul outil pédagogique »<sup>4</sup>. C'est l'association entre le support et la démarche qui fait l'outil pédagogique.

Certains outils seront développés pendant le projet (reliés à Prevexpo) et avec les parties prenantes. Ils auront vocation à être portés par les acteurs du projet (exploitations, syndicats, chambre d'agriculture, MSA, associations, coopératives, etc.) vers d'autres acteurs/exploitations viticoles... Le financement demandé permettra de développer des outils « facilitateurs » qui répondront aux buts fixés avec les partenaires du projet et correspondront (on l'espère) au public visé. Ils pourront prendre la forme d'un film, d'une exposition, d'un fascicule, d'une vidéo, d'une carte, de jeux de rôle, de saynètes de théâtre forum.

4 <http://www.solidarite-laique.org/pro/documents-pedagogiques/quest-ce-quun-outil-pedagogique/>

## IV. Bibliographie

- Agrican (2014) Enquête AGRICAN. Agriculture et Cancers.
- Anses (2016) Expositions professionnelles aux pesticides en agriculture Paris, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses).
- Bacqué M.-H., Biewener C. (2015 [2013]) L'empowerment, une pratique émancipatrice ?, La Découverte Poche.
- Bacqué M.-H., Sintomer Y. (éds), (2011) La démocratie participative. Histoires et généalogies. La Découverte.
- Barrault J. (2009) Responsabilité et environnement : questionner l'usage amateur des pesticides In: Vertigo - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], vol. Hors série 6
- Bertrand A. ed. (2015) Justice écologique, justice sociale. Exemples historiques, analogies contemporaines et théorie politique. Victoires Editions, 164 p.
- Blondiaux L., Fourniau J.-M. (2011) Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien ?, Participations Démocratie et participation : un état des savoirs 1, 8-35.
- Busca D. (2010) L'action publique agri-environnementale. La mise en œuvre négociée des dispositifs, Paris, L'Harmattan.
- Busca D., Vidal M. (2015) Expérimenter la suppression des herbicides en viticulture. Quand chaque terroir cultive sa norme, in: Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?, Mermet L., Salles D. (éds), Louvain-la-Neuve, de boeck supérieur, 307-322.
- Candau J., Ruault C. (2002) Discussion pratique et discussion stratégique au nom de l'environnement. Différents modes de concertation pour définir des règles de gestion des marais, Economie rurale 270 (Juillet-août 2002), 19-35.
- Darré J.-P. (1997) Une condition de la recherche-action : la coopération sur la problématique et son évolution, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement 30, 177-182.
- Darré J.-P. (1999) La production de connaissance pour l'action. Arguments contre le racisme de l'intelligence, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme - Institut National de la Recherche Agronomique.
- Darré J.-P. (2006) La recherche coactive de solutions entre agents de développement et agriculteurs, Paris, Editions du GRET.
- Daumalin X. et Laffont-Schwob I., (2016) Les calanques industrielles de Marseille et leurs pollutions : une histoire au présent.
- Dedieu F., Jouzel J.-N. (2015) Comment ignorer ce que l'on sait ?. La domestication des savoirs inconfortables sur les intoxications des agriculteurs par les pesticides, Revue française de sociologie 56(1), 105-133.
- Deldrève V. (2015) Pour une sociologie des inégalités environnementales, Bruxelles, Pieter Lang.
- Emelianoff C. (2015). "La ville durable, une notion fossile?" (coord). Un demi-siècle d'environnement entre science, politique et prospective. Editions Quæ, p. 137-144.
- Fraser N. (2005 [ed 2011]) Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution, Paris, La Découverte.
- Jouzel J.-N., Dedieu B. (2013) Rendre visible et laisser dans l'ombre. Savoir et ignorance dans les politiques de santé au travail, Revue française de science politique 63(1), 29-49.
- Laigle L. (2013). "Pour une transition écologique à visée sociétale", Mouvements 75, 3, 135-142.
- Larrère, C., Larrère, R. (2016). Les transitions écologiques à Cerisy. Natures Sciences Sociétés, 24(3), 242-250.
- Martínez Alier J. (2014) L'écologisme des pauvres. Une étude des conflits environnementaux dans le monde, Les Petits Matins/Institut Veblen pour les réformes économiques.
- Mermet L., Salles D. (éds), (2015) Environnement : la concertation apprivoisée, contestée, dépassée ?, Louvain-la-Neuve. de boeck supérieur.

- Migneaux M. (2016) Pouvoir dire sa maladie, Mémoire master 1ère année, Sociologie, Université de Bordeaux.
- Neveu C. (2011) Démocratie participative et mouvements sociaux : entre domestication et ensauvagement ?, *Participations* 1(1), 186-209.
- Nicourt C. (2016) Les mobilisations des victimes de pesticides ont-elles modifié les pratiques des viticulteurs languedociens ?, In: *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], vol. 16.
- Ruault C. (1996) *L'invention collective de l'action*, Paris et Montréal, L'Harmattan.
- Ruault C., Lémery B. (2007) Renforcer les capacités d'initiatives, *Pour* 2(194), 161-170.
- Salaris C. (2014) Agriculteurs victimes des pesticides : une nouvelle mobilisation collective en santé au travail, *La nouvelle revue du travail* [En ligne], vol. 4.
- Salles D. (2006) *Les défis de l'environnement - Démocratie et efficacité*, Editions Syllepse.
- Salles D. (2009) Environnement : la gouvernance par la responsabilité ?, *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement* Hors série 6.
- Tual S., Lemarchand C., Boulanger M., Levêque-Morlais N., Perrier S., Clin B., Rigaud E., Guizard A.V., Velten M., Baldi I., Lebailly P. (2015) Activités agricoles et risque de cancers chez les affiliés du régime agricole – Résultats intermédiaires de l'étude AGRICAN (AGRIculture et CANcers), *Innovations Agronomiques* (46), 136-146.
- Zimmermann B. (2013) Ce que travailler veut dire. Une sociologie des capacités et des parcours professionnels, Paris, Éditions Economica, 2011, In: *SociologieS* [En ligne].

\*

\* \*

# NUMACTT : NUMERIQUE, ACTEURS PUBLICS ET TRANSITION(S)

---

Par David Prothais (Eclectic Experience) et Nicolas Douay (Géographie-Cités, Univ. Paris 7)

## I. Contexte, positionnement et objectif(s) de NUMACTT

En matière d'environnement les comportements semblent évoluer, de manière progressive, et de nouvelles pratiques émerger. Ces changements, si modestes soient-ils contribuent à redessiner un projet de société cohérent avec les enjeux auxquels nous devons faire face dans un monde en transition (changement climatique, obsolescence du modèle énergétique, pollution, crise alimentaire, explosion démographique, raréfaction des matières premières, et crise démocratique). Pour saisir la manière dont les citoyens s'approprient la transition écologique et expérimentent différentes formes d'engagements, il semble essentiel de considérer ces pratiques dans une perspective élargie qui articule les dynamiques suscitées par les transformations du rapport à l'écologie, à l'énergie, au renouvellement des pratiques démocratiques et à la numérisation de nos infrastructures et de nos pratiques de communication. Comment penser dans un même mouvement les transformations induites par le renouvellement des politiques publiques environnementales, leurs appropriations par les citoyens et les mutations technologiques de notre environnement communicationnel ?

**C'est dans cette optique que nous proposons d'enquêter sur l'éventuelle capacité du numérique à modifier le rapport que les citoyens entretiennent aux différents « changements d'états » actuellement à l'œuvre, et à susciter leur « mise en mouvement » pour faire converger leurs préoccupations environnementales et sociétales.** La mutation de notre environnement technologique et ses promesses de désintermédiation et d'accès direct aux services, contribueraient, notamment, à faire évoluer l'expérience vécue des citoyens et le rapport qu'ils entretiennent aux enjeux écologiques et énergétiques en leur donnant a priori la possibilité d'être « plus actifs ». Cette mise en capacité supposée par le numérique demande à être discutée. **Dans ce projet nous interrogerons donc de manière critique la capacité du numérique à renouveler les formes de l'agir citoyen. Nous tenterons de saisir ce que les pratiques qu'il rend possible nous disent des modalités émergentes de construction de l'intérêt général et des schémas de gouvernance qui peuvent y être associés.**

Le développement des outils de communication numériques apporte une nouvelle couche de complexité supplémentaire dans les rapports sociaux que nous proposons d'explorer. Un certain nombre de présupposés leurs sont associés : des pratiques collaboratives et décentralisées, un fonctionnement en écosystème où les échanges seraient radicalement horizontalisés, des groupes sociaux auto-organisés et en capacité de se mobiliser de manière indépendante et imprévisible... Pourtant, dans le prolongement de travaux récents, on peut observer que les effets du numérique sur l'espace public et l'expression des citoyens sont plus controversés qu'il n'y paraît. Si le nombre d'acteurs en position d'agir et de se faire entendre est démultiplié, cet enchevêtrement de canaux de communication est loin de faire advenir un réseau de communication fluide où l'information circule librement. Les relations entre acteurs sont le fruit de relations de pouvoir induites par les dispositifs techniques qui créent des « points de passages obligés » [3] et offrent à certains des positions dominantes



potentiellement exploitées pour capter les externalités produites par les démarches collaboratives. **Dans cette perspective, on comprend que l'implication numérique des citoyens sur le champ des pratiques environnementales ne peut être pensée uniquement par le prisme de l'auto-organisation, et que si les répertoires d'action se renouvellent et que des chemins de transitions se dessinent, ces derniers bénéficient d'impulsions qui problématisent et cadrent les échanges.** Ce rôle d'acteur incontournable et garant de l'intérêt général a longtemps été le monopole de l'État et des acteurs publics, est-ce toujours le cas ?

## **II. Inscription dans les QDR CITIN et apports de NUMACTT au programme**

L'objectif de Cit'in est de constituer une communauté de recherche, de faire émerger un agenda de recherche partagé qui visera à mieux comprendre la multiplication des expérimentations démocratiques contribuant à l'implication des citoyens pour la transition écologique et énergétique. Lors de l'atelier de réflexion prospective, une série de questions de recherches ont été identifiées, nous pensons notre projet susceptible d'apporter des éléments de réponse à certaines d'entre-elles :

- QdR2 : 2/ Les formes de l'agir citoyen : Mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique ;
- QdR 3 - Le maillage des initiatives citoyennes ou l'essaimage : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets ;
- QdR 4 - Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : objectifs et stratégies dans les transitions écologiques, énergétique et numérique ;
- QdR 8 - Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?

Placer notre projet au croisement de ces quatre questions de recherche, **nous permettra d'insister sur une série de contributions attendues de notre enquête** qui formeront les **livrables** de notre projet :

- Une réflexion sur le positionnement des acteurs publics dans l'écosystème qui se construit à la croisée des problématiques environnementales et sociales et sur l'institutionnalisation des expérimentations démocratiques.
- Une analyse critique des modes de coopérations qui conduisent à la définition des missions de service public et à l'intérêt général et des nouveaux intermédiaires entre publics et privés
- Un regard critique sur la capacité du numérique à produire des « signaux faibles » de la transition qui contribue à structurer l'engagement citoyen et notamment à repenser les rapports action individuelle/engagement collectif.
- Une proposition méthodologique pour produire de la connaissance de manière collaborative en associant différentes parties prenantes en posture de recherche.

### III. Hypothèses de travail

***H1 : Le numérique permettrait de nouvelles modalités d'action publique plus distribuées qui transformerait le rôle de l'acteur public, qui articulerait « pouvoir d'agir » et pouvoir de « faire agir ».***

Ainsi, ce projet souhaite également contribuer à la réflexion sur les formes d'intervention des pouvoirs publics dans les dynamiques de transitions : l'implication institutionnelle facilite-t-elle l'appropriation des questions de transitions par les citoyens ? Pour donner une réalité concrète aux transitions, faut-il favoriser les dispositifs institutionnels ou les initiatives émergentes ? Est-il possible de concilier les deux ? Quel type d'accompagnement doivent fournir les pouvoirs publics aux initiatives pour encourager une large appropriation ? Nous souhaitons également enquêter sur les transformations de l'action publique en contexte numérique et sur les changements de postures des acteurs institutionnels qui en découlent. Dans ce cadre, les pouvoirs publics sont-ils en capacité de créer une dynamique partagée et d'élargir le cercle de leurs interlocuteurs habituels ? Peut-on observer le « lâcher-prise » annoncé ? Est-il possible d'identifier une diversité des postures publiques possibles pour prendre en charge les transitions et d'en proposer une première typologie ?

***H2 : L'auto-organisation et la capacité de désintermédiation du numérique permettraient de diversifier les acteurs qui contribuent à la définition de l'intérêt général et à la problématisation des transitions.***

L'objectif de cette hypothèse est d'interroger la capacité des acteurs non institutionnels à venir contribuer à la définition de l'intérêt général et à la mise en action de la transition en mettant à profit les technologies numériques. L'enquête portera sur des initiatives émergentes mobilisant le numérique pour associer les citoyens à la transition écologique ou énergétique en dehors du périmètre traditionnel de l'action publique. Nous souhaitons ici interroger les formes de coopération susceptibles d'émerger autour de ces objets et leur capacité à venir participer à une co-construction de l'intérêt général afin de mieux comprendre la multiplication des « entrepreneurs d'intérêt général » et autres « social tech », « civic tech » ou « tech for good ». Lorsque les institutions libèrent du « pouvoir d'agir », qui sont les acteurs de la « société civile » qui s'en emparent ?

### IV. Présentation des terrains

Ces questionnements seront mis à l'épreuve de 3 terrains.

#### *A. Le débat sur la transition énergétique à Nantes*

Le choix d'étudier comment un territoire, à l'échelle d'une métropole, le débat de la transition énergétique, repose sur l'hypothèse que cette observation va rendre visible une configuration locale des usages du numérique dans les transitions démocratiques et écologiques. Dans le cas de l'agglomération nantaise on peut noter que ces enjeux de transition et de débats citoyens sont présents sur l'agenda politique depuis de nombreuses années. De nombreux dispositifs sont mis en place par la collectivité pour inviter les nantais à « parler » de transition et à la mettre en action sur le territoire. Plusieurs projets associatifs se sont également saisis de ces

questions. Nous proposons une approche écosystémique qui devra nous permettre d'interroger la diversité des espaces de débats, les phénomènes de circulations des arguments, des acteurs **afin d'observer comment un territoire s'approprié la démarche de transition.**

*B. Les outils numériques de la transition écologique et l'empowerment collaboratif*

Le rapport entre écologie et communication fait l'objet de nombreuses recherches, dont certaines insistent sur une tension entre préoccupations environnementales et stratégies de communication des organisations. Il s'agit alors de pointer la tonalité fortement marketing des discours sur l'environnement et plus récemment du concept de « transition ». Nous proposons d'enquêter sur cette tension dans le cadre d'une massification des outils de communication numérique, et plus particulièrement des outils issus du Web dit « 2.0 », souvent décrits comme une ressource pour de « nouvelles » pratiques collaboratives capables de déboucher sur un empowerment individuel des usagers (O'Reilly, 2005). Dans quelle mesure ces outils sont-ils réellement susceptibles d'orienter les pratiques des citoyens vers un changement des comportements et une modification de leur « agir environnemental » ?

*C. La participation en région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée face au dispositif THC*

Le programme THC consiste en la proposition d'une « offre » (Gourgues, 2012) de dispositifs de participation citoyenne sur un territoire donné en partenariat avec des collectivités territoriales. S'appuyant sur les logiques de la recherche-action et des outils du design de politiques publiques, cette initiative nous paraît particulièrement pertinente pour saisir les différentes postures des acteurs publics lorsqu'ils « délèguent » et « laissent-faire » d'autres types d'acteurs sur les questions de participation et d'encapacitation collaborative autonome. L'étude du déploiement de ce dispositif et de ses dynamiques nous permettra de cartographier et d'analyser les différents acteurs qui s'emparent des opportunités offertes par des dispositifs expérimentaux de participation ainsi que les rapports à la transition environnementale engendrés par ce genre de démarche d'encapacitation citoyenne via le design et l'innovation sociale. **Nous proposons d'enquêter à la fois sur l'appropriation des questions de transition sur le territoire via les outils de médiation proposés par THC (numériques et in situ), mais également d'analyser les tensions et changements que ce dispositif peut générer** en termes de modèle de gouvernance.

\*  
\* \*

# PLANIFICATION URBAINE, PARTICIPATION ET TRANSITION ECOLOGIQUE. ENSEIGNEMENTS DU SUIVI-EVALUATION DE LA REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAILLANS.

---

Par Sabine Girard et Prune Missoffe

## I. Contexte et enjeux

Saillans est un village rural de la Drôme (26) composé d'environ 1 300 habitants et situé au cœur d'un territoire qui est historiquement le berceau de nombreuses initiatives, qui contribuent à ce qu'on nomme depuis quelques décennies le « développement durable », ou plus récemment « la transition écologique » : le bassin versant de la Drôme a signé le 1<sup>er</sup> Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de France en 1997. Dans les mêmes décennies, le Diois a été 1<sup>er</sup> Pays de France (Loi Voynet). La Drôme est le 1<sup>er</sup> département bio de France depuis les années 2000. Saillans fait également parti du territoire de projet Biovallée, également engagé dans une démarche TEPOS (Territoires à Energie Positive).

Le contexte y est plutôt favorable à participation en raison du regain démographique qu'a connu le village depuis une décennie, d'une migration choisie et non subie, caractérisé par un nombre de cadres supérieurs plus élevé que la moyenne des espaces ruraux, ainsi que de sa grande richesse associative et de sa vitalité économique.

### A. *Une gouvernance municipale collégiale et participative depuis 2014*

À Saillans, se vit depuis 2014 ce qui est présenté par les concernés comme une expérience démocratique, dite « participative et collégiale ». L'expérience saillansonne a ceci de particulier qu'elle revêt un caractère **ascendant**, permis par une conjonction d'événements. Au sein de ces deniers, figurent principalement une lutte contre l'implantation d'une supérette motivée par le manque de transparence reproché au conseil municipal en exercice, et une culture de partage et de solidarité particulièrement visible de par la dynamique associative.

Lors des élections municipales de 2014, un groupe d'habitants, non affiliés à des partis et sans aucune expérience politique pour la plupart – au sens d'une expérience s'inscrivant dans la vie politique institutionnelle –, présente une **liste citoyenne**. Le programme est établi par les participants à des réunions publiques organisées par les habitants en amont des élections. Il s'agit alors davantage d'une proposition procédurale favorisant la transparence, ainsi que l'émanation et la construction de projets par les habitants eux-mêmes. Une charte de valeurs ainsi qu'un organigramme de fonctionnement sont élaborés. En mars 2014, la liste auto-désignée comme étant collégiale et participative, « *Autrement pour Saillans... Tous ensemble* », remporte les élections municipales avec près de 57 % des voix (avec un taux de participation de 79 %).

Depuis lors, un nouveau modèle organisationnel est mis en œuvre : si le conseil municipal est toujours en vigueur, il est complété par d'autres lieux d'impulsion, d'étude et de mise en œuvre des décisions. Les élus souhaitent ainsi tenir le rôle de représentants au sens fort du terme : ils

se font la voix des habitants, adoptant dès lors un rôle qui diverge de celui qu'assigne la démocratie représentative aux élus.

- La collégialité : les élus travaillent par **binôme de compétence** afin d'éviter les prises de décisions isolées et de partager les responsabilités ; les indemnités de fonction sont partagées entre tous les conseillers municipaux ; le Comité de Pilotage, bimensuel et ouvert au public (en substitution au traditionnel Conseil des adjoints) constitue l'instance principale de travail et de décision à laquelle participent tous les élus.
- La **participation des habitants à la vie municipale** : les commissions thématiques, qui regroupent le binôme d'élus concerné par la thématique et les habitants intéressés, sont des lieux d'impulsion des projets et de leur hiérarchisation ; les Groupes Action-Projet préparent et étudient ces projets ; la participation est permise par la mise en place de méthodes d'animation issues de l'éducation populaire permettant l'expression de tous et le partage des temps de parole (présence d'un animateur bénévole neutre), d'un « conducteur » de réunion pour en maîtriser le déroulement, techniques de petits groupes, votes pondérés, etc.).
- L'**information du public et la transparence** sur les processus de décision publique, préalable à la participation.

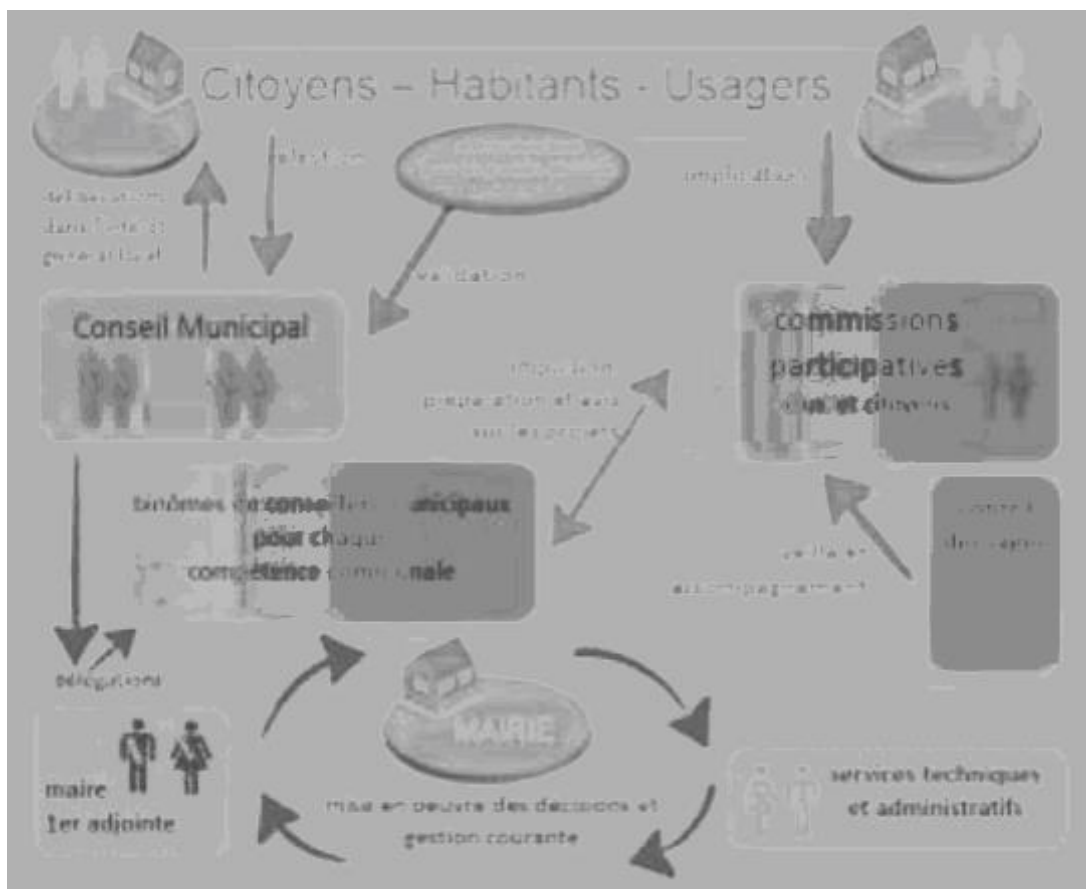


Figure 1 - organigramme du fonctionnement municipale de Saillans (source : Mairie de Saillans, 2014, <http://www.mairiedesaillans26.fr/gouvernance-collegiale-et-participative/>)

Le Conseil des Sages, aujourd'hui **Observatoire de la Participation**, constitué d'habitants bénévoles volontaires, d'abord auto-désignés puis tirés au sort sur candidature, est une instance élaborée en parallèle de l'équipe municipale. Aujourd'hui renommée Observatoire de la Participation, ses missions sont : veiller à ce que le fonctionnement participatif soit respecté, essaimer l'expérience saillansonne, former des animateurs de réunion, etc.

### *B. Des attentes manifestées et des actions entreprises en matière de transition écologique*

Plusieurs Groupes Action-Projet existants sont en relation avec la transition écologique. Ils regroupent des habitants bénévoles avec un élu référent pour réfléchir et mettre en place des actions concrètes comme, en particulier :

- extinction de l'éclairage public nocturne ;
- compost collectif autogéré ;
- transition énergétique (sensibilisation aux économies d'énergie, incitation à l'équipement en panneau solaire thermique) ;
- mobilité douce (pedibus, vélo électrique, covoiturage, etc.).
- organisation d'une semaine de l'économie locale.

Par ailleurs, la municipalité est engagée dans différentes autres activités visant la transition énergétique :

- panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment de l'école à vocation pédagogique ;
- choix d'un nouveau prestataire de fourniture d'énergie sur des critères environnementaux ;
- achat d'un véhicule électrique ;
- mise en place du Plan zéro phyto sur la commune ;
- soutien à l'ouverture d'une recyclerie.

### *C. Un PLU à réviser*

Le Plan Local d'Urbanisme de Saillans a été approuvé en 2008 et la dernière procédure de modification date de 2011. Début 2016, **la commune doit réviser son Plan Local d'Urbanisme en raison de l'évolution de la réglementation** depuis 2011 (le PLU doit être mis en conformité, notamment, avec les nouvelles lois Grenelle et ALUR ainsi qu'avec le SAGE Drôme) et de différentes incohérence du PLU d'alors freinant certains projets d'aménagement ou de construction dans le village.

La première discussion autour de la révision du PLU a lieu en 2014 dans le cadre de la **Commission participative Environnement**, composée d'habitants et d'élus : sa révision apparaît comme le moyen le plus efficace de prendre en compte l'environnement dans le village.

Au bout de deux ans de mandature, et après de nombreux petits projets sectoriels, ponctuels et par compétence, la révision du PLU est perçue par l'équipe municipale comme le **moyen d'avoir un projet transversal et multi-sectoriel, d'avoir une vision stratégique**. La

révision constitue l'occasion de faire un bilan sur les besoins et les attentes des habitants en matière d'urbanisme et d'aménagement, mais aussi de réfléchir aux orientations qu'elle souhaite donner au développement du village. Il permet de définir une stratégie de moyen à long terme, en intégrant les enjeux à la fois démographiques, économiques, sociaux et environnementaux.

L'équipe municipale souhaite, à l'occasion de cette révision du PLU, organiser un espace et un moment de réflexion, de débat et de décision collective sur l'avenir du village dans une perspective de transition écologique et énergétique. Il s'agit, à travers la révision du PLU, à la fois de renforcer l'implication citoyenne dans la vie publique mais aussi d'inscrire les discussions et décisions politiques locales dans un contexte de changement global de la société et de la planète.

En 2017, une démarche de ScOT est lancée à l'échelle de deux intercommunalités, le Val de Drôme et le Crestois-Pays de Saillans, dont fait partie la commune de Saillans.

## **II. La révision participative du PLU**

### *A. Une première phase participative pour la définition des objectifs (6 mois)*

La première étape de révision d'un PLU consiste à rédiger les objectifs de révision du PLU et fixer les modalités de la concertation. Elle est généralement réalisée seulement par les élus et leur équipe technique. L'équipe municipale choisit d'y associer les habitants qui leur semble indispensable pour que les habitants s'approprient la démarche de révision du PLU et s'y impliquent ensuite.

Pour ce faire, une **équipe de professionnels de l'urbanisme, du paysage, de l'architecture et de l'éducation populaire** est mandatée pour accompagner le processus. Plusieurs **ateliers publics participatifs** sont mis en place **entre avril et septembre 2016. Plus de 300 personnes, habitants et élus, y participent.** Les ateliers « grandes cartes » permettent aux participants de s'exprimer et de débattre sur le type de village où ils souhaitent vivre demain. Les ateliers « promenades » visent à questionner les paysages et les options d'aménagement existantes ou souhaitées. En s'appuyant sur les résultats de ces deux premiers ateliers, l'atelier « tables thématiques » permet de rédiger collectivement des premières propositions d'objectifs de révision de PLU, ainsi que de s'informer sur les modalités de concertation et d'en discuter. En complément, deux séances d'arpentage de textes consistent en des lectures collectives et critiques par des habitants pour les habitants des documents actuels du PLU, d'exemples de délibération de prescription de PLU d'autres communes et de nouveaux textes de lois à prendre en compte (ALUR, Grenelle, etc.).

Les objectifs de révision du PLU, votés en Conseil Municipal en septembre 2016, sont :

1. Encourager les solidarités locales ;
2. Renforcer la proximité ;
3. Favoriser la convivialité dans un village à taille humaine ;
4. Préserver et mettre en valeur le cadre de vie et les qualités paysagères et patrimoniales de la commune ;
5. Améliorer les déplacements et le stationnement au bourg et à ses abords ;

## 6. S'inscrire dans la transition énergétique.

**Un des objectifs est ainsi consacré à l'inscription dans la transition énergétique.** Les sous-objectifs qui y sont liés sont :

- Prendre en compte les enjeux énergétiques dans la politique foncière ;
- Envisager un développement urbain raisonnable, cohérent avec la taille de Saillans et la capacité du territoire, notamment en termes d'infrastructures, de réseaux et d'équipements ;
- Améliorer l'autonomie alimentaire en favorisant une agriculture locale et diversifiée, notamment vivrière, et en favorisant l'accueil de l'élevage extensif et des jardins potagers ;
- Favoriser les économies d'énergie dans la construction ;
- Favoriser des moyens de production d'énergie écologiques, renouvelables et diversifiés avec des points de production variés, avec un objectif de couverture des besoins locaux ;
- Préserver les ressources naturelles : biodiversité, eau, forêt, air, sol, etc.



*Figure 2 – ateliers « grandes cartes » et tables thématiques (Mairie de Saillans, 2016)*

### *B. Les objectifs du dispositif participatif de révision du PLU*

Les **objectifs de participation à la révision du PLU** ainsi que la **façon d'impliquer les habitants** à celle-ci ont été **discutés de nombreuses fois sur une année et demie** entre le printemps 2016 et l'automne 2017 **avec une diversité d'acteurs** : équipe municipale, Observatoire de la Participation, bureau d'études, Jacques Archimbaud (Commission Nationale du Débat Public), habitants participant aux ateliers publics. La mairie les a ensuite formalisés en rédigeant le **cahier des charges** pour le recrutement du bureau d'études pour la révision du PLU. Ils peuvent être synthétisés en **deux grands volets d'objectifs** :

- **L'objet du dispositif participatif : la planification urbaine de la commune :**
  - accroître la prise de conscience des enjeux de planification urbaine, de transition écologique et de l'articulation de ces deux enjeux ;
  - améliorer l'appropriation par les habitants des documents du PLU pour leur utilisation ultérieure ;
  - obtenir des documents de PLU de « qualité » :
    - adaptés au contexte local,
    - objets de compromis, après l'écoute et le débat d'une diversité de points de vue,



- répondant aux objectifs collectivement et préalablement définis et, en particulier, apportant des réponses opérationnelles à celui de la transition énergétique.
- **La participation des habitants elle-même :**
  - mobiliser davantage, mieux et de manière plus diversifiée les habitants, et notamment ceux qui ne participent pas actuellement à la vie de la municipalité ;
  - atteindre un niveau élevé de participation des habitants : négociation et codécision (avec les élus et les techniciens de la mairie) ;
  - donner envie aux habitants de poursuivre leur implication citoyenne dans la gestion municipale et plus généralement dans l'action publique.

### C. *Le processus participatif de révision du PLU*

Lors de la révision d'un PLU, les seuls éléments obligatoires relatifs à la participation, et souvent mis en œuvre *a minima*, sont trois réunions publiques et une enquête publique en fin de révision. À Saillans, la volonté de faire différemment consistait à **renverser la tendance et à associer les citoyens à toutes les étapes de révision, avec un niveau élevé de participation.**

Entrant véritablement dans la révision du PLU elle-même en avril 2017, la commune met ainsi en place un dispositif participatif, dont la mission est confiée pour trois ans à un bureau d'étude (urbanistes, architectes, paysagistes, spécialistes de la participation), grâce à une subvention de la Fondation de France. Ce dispositif comprend :

- un **atelier participatif de cadrage de la participation** pour discuter les modalités de la participation : qui devra être associé à la révision du PLU ? De quelle manière ? Ces discussions ont abouti à la rédaction, par la mairie et le bureau d'études, d'une charte de la participation ;
- des ateliers participatifs, divers dans les formes, les temps et les publics mais aussi dans les objectifs de participation visés (de la consultation à la co-construction), à toutes les étapes du PLU (diagnostic, orientations, règlements) ;
- un **Groupe de Pilotage Citoyen**, composé de 12 habitants tirés au sort (sur le principe du **panel citoyen**), 4 élus et 2 agents mairie, qui se réunit mensuellement pendant 18 mois, est accompagné par le bureau d'études. Il constitue l'**instance d'élaboration et de décision sur les documents de PLU (y compris des règlements locaux et du zonage)** et dont le travail de délibération s'appuie sur la matière produite lors des ateliers participatifs ouverts à tous les habitants. Le conseil municipal s'est quant à lui engagé moralement à venir valider son travail.
- la **désignation d'un Garant de la Concertation** par la Commission Nationale de Débat Public, notamment chargé de la médiation en cas de difficulté entre les habitants et les différentes parties-prenantes ;
- la **mise en place d'un suivi-évaluation « participatif »** du processus participatif, décrit plus en détail ci-après.

Le calendrier de la révision du PLU s'étale sur trois ans, et offre ainsi un processus participatif plus ample que celui réglementairement obligatoire, avec une instance de décision placée sur un intermédiaire entre jury citoyen et mairie et en articulation avec le processus officiel. En plus, s'ajoute le suivi-évaluation « participatif » du processus participatif, qui s'inscrit dans le programme de recherche Cit'in, et est mis en œuvre dans une posture de recherche-action.

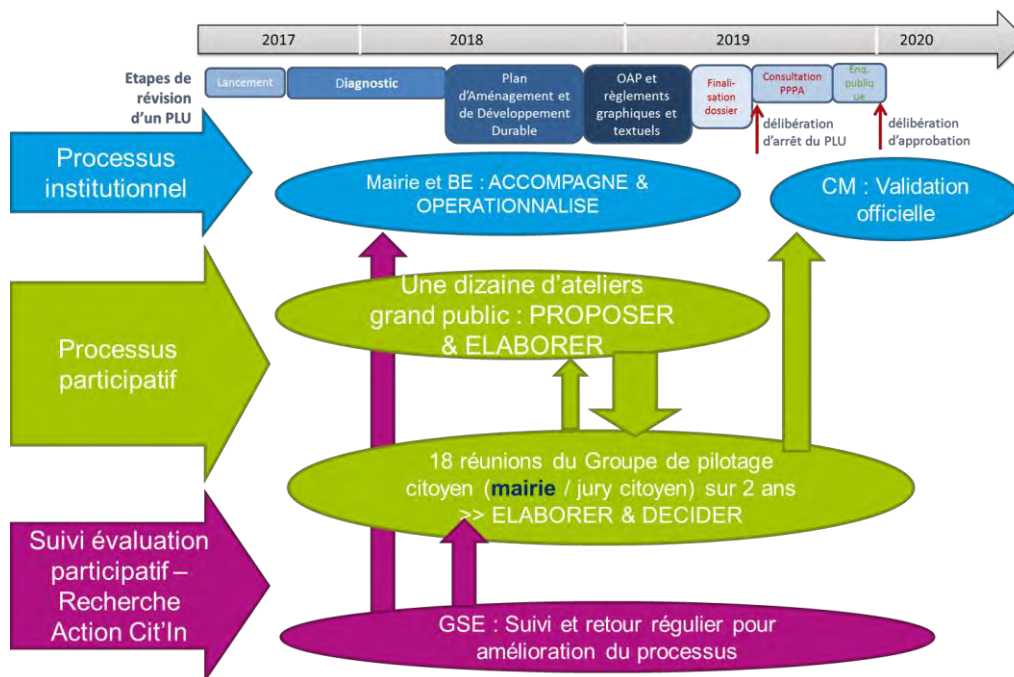


Figure 3 – Calendrier articulant la démarche classique de révision d'un PLU et la démarche participative mise en place sur la commune de Saillans

### III. Le suivi-évaluation du processus participatif

#### A. La composition du Groupe de Suivi-Évaluation

- Trois habitants de Saillans membres de l'Observatoire de la Participation, instance de veille de la mise en pratique de la démocratie participative dans la commune depuis les élections municipales de mars 2014 ;
- Deux membres de la mairie, également en charge de la coordination de la révision du PLU : Sabine Girard, élue en charge des compétences Environnement et Relation, et en particulier de la révision du PLU, et le chargé de mission Démocratie Participative de la mairie ;
- Deux chercheuses qui s'inscrivent dans le programme Cit'in : Sabine Girard, Irstea (Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture), et Prune Missoffe, CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique).

Ces membres se réunissent mensuellement voire bimensuellement, en plus de nombreux contacts et échanges à distance.

## B. *Les objectifs du suivi-évaluation*

Les objectifs du suivi-évaluation ont été collectivement discutés lors d'échanges mails et de plusieurs réunions du Groupe de Suivi-Évaluation (dont la première a eu lieu en septembre 2017). La diversité des membres de ce Groupe et les discussions qu'il a pu mener avec d'autres acteurs (bureau d'études, élus, agents de la mairie) amènent à une pluralité d'objectifs. Au-delà du suivi des seuls « moyens de concertation » comme cela est réglementairement obligatoire, le Groupe de Suivi-Évaluation vise à :

- vérifier, au fur et à mesure, si le dispositif mis en place est **sur la bonne voie** pour atteindre les objectifs du dispositif participatif fixés en amont et conforme aux critères établis dans la Charte de la participation, étudier par quels moyens, ce qui l'a permis ou non, et **proposer des ajustements au fil de l'eau** ;
- identifier et caractériser d'éventuels **effets et impacts** de ce dispositif participatif, qui ne lui seraient pas directement liés et/ou non anticipés au départ (par exemple : qu'ont appris les participants, des changements dans la gouvernance de la mairie sont-ils advenus ?) ;
- **tirer des enseignements** à la fois sur l'outil innovant de panel citoyen et sur l'implication citoyenne dans la planification urbaine (notamment sur la pertinence, les intérêts, les difficultés d'un tel niveau de participation citoyenne dans la définition d'une stratégie de planification et l'écriture d'une réglementation locale), enseignements qui pourraient être généralisables et/ou utiles à des personnes extérieures à la commune.

Grâce à l'inscription de ce projet au sein du programme de recherche Cit'in, l'implication de chercheurs a été possible, donnant lieu à un projet de recherche-action permettant de fixer et d'étendre les questions de recherche.

## IV. **Objectifs et questions de recherche**

La question principale co-construite en Groupe de Suivi-Évaluation, entre chercheurs et acteurs, est la suivante : les objectifs du projet en termes de participation et de planification urbaine sont-ils atteints ?

Dans le cadre du programme de recherche Cit'in, des axes de questionnements plus spécifiques ont été définis :

- **Participation et Transition écologique**
  - Quels sont les effets du dispositif participatif sur 1) le processus d'élaboration des documents du PLU et 2) leur contenu et qualité ? La participation permet-elle d'intégrer les enjeux de la transition écologique ? Lesquels ? Comment ? Dans quelles conditions ?
  - Quels sont les effets du dispositif participatif de planification urbaine sur les représentations et pratiques des parties prenantes (citoyens, élus, techniciens, ...) en termes 1) d'implication citoyenne et 2) de transition écologique (« citoyens environnementaux ») ?

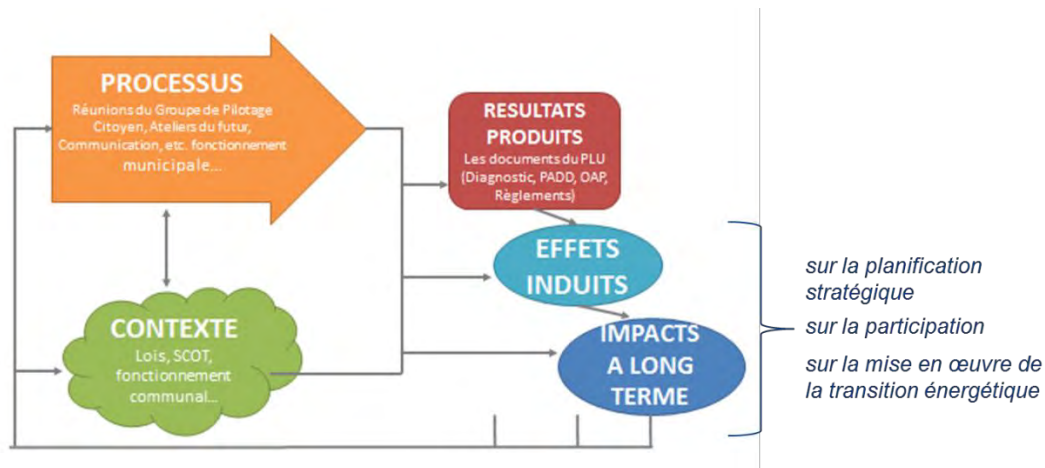
- **Suivi-évaluation « participatif »**
  - Quels sont les effets et impacts d'un suivi-évaluation « participatif » ? Notamment, y a-t-il autonomisation des acteurs participants, avec une montée en compétence et une éventuelle réutilisation ultérieure d'une telle démarche de suivi-évaluation ?
  - Comment faire du (bon) suivi-évaluation de manière participative entre chercheurs, maître d'ouvrage, bureau d'études et participants ? En particulier :
    - Quelle articulation mettre en œuvre entre ingénierie du dispositif participatif et ingénierie du suivi-évaluation afin de permettre l'adaptation de l'un et de l'autre, c'est-à-dire afin, d'une part, que le suivi-évaluation permette d'identifier à quel moment le dispositif participatif devrait être modifié et, d'autre part, que le suivi-évaluation soit capable d'identifier les effets non attendus du dispositif participatif ? Cela soulève notamment la question, dans le cadre d'une recherche-action, de l'arbitrage entre exigence de rigueur scientifique et risque d'affecter le processus.
    - Comment produire des résultats collectivement validés et au service des objectifs de tous les acteurs du Groupe de Suivi-Évaluation ? Comment concilier différents types de connaissances pour produire un savoir partageable entre différents types d'acteurs (usagers, experts, chercheurs) ?

## V. Le cadre d'analyse

La démarche de suivi-évaluation de la participation s'inspire du cadre d'analyse MEPPP « Monitoring and Evaluation of Participatory Planning Processes » (Hassenforder, Pittock, Barreteau, Daniell, & Ferrand, 2016) : **une évaluation qui ne vise pas à contrôler** ce qui se fait localement mais à soutenir le processus participatif dans la poursuite des objectifs définis en amont par ses acteurs.

Le cadre MEPPP propose les étapes suivantes (non strictement chronologiques) :

- la description du cas ;
- la définition des objectifs du suivi-évaluation en fonction des objectifs visés par le projet participatif de révision du PLU ;
- l'identification des variables d'analyse issues du **contexte**, du **processus participatif lui-même, des résultats et des impacts** en matière tant de **a)** planification urbaine que de **b)** mise en œuvre de la transition énergétique et **c)** d'apprentissage et d'implication des citoyens dans l'action publique locale. Cela implique également de choisir des indicateurs de suivi et d'étudier leur faisabilité (en fonction des moyens disponibles et du contexte local) ;
- la définition et la mise en œuvre de démarche de suivi-évaluation ;
- l'analyse des données et l'interprétation ;
- le partage des résultats avec la population, tout au long de la démarche.



**Figure 4 – cadrage méthodologique du suivi-évaluation du processus participatif de révision du PLU de Saillans (inspiré de Hassenforder, Pittock, Barreteau, Daniell, & Ferrand, 2016).**

La posture adoptée est celle d'une recherche « impliquée », basée sur une collaboration étroite entre les chercheurs/experts de la participation et les multiples acteurs de terrain (à la fois le bureau d'étude, l'équipe municipale, les habitants bénévoles de l'Observatoire de la Participation, les participants eux-mêmes de l'ensemble des dispositifs mis en place ainsi que l'observateur extérieur que constitue le Garant de la Concertation). Cette collaboration porte à la fois sur la définition de la problématique, le cadrage de la démarche méthodologique du suivi-évaluation, la collecte de donnée, l'analyse et l'interprétation des données et le partage des résultats.

L'implication des acteurs de terrain dans le suivi-évaluation de leur processus participatif vise d'abord leur autonomisation (au moins en partie) afin qu'ils s'approprient la démarche de suivi-évaluation et puissent intervenir dans sa définition et sa mise en œuvre. Cette appropriation est une condition pour une réutilisation ultérieure de ces démarches de suivi-évaluation (apprentissage).

Cette démarche vise aussi à concevoir et tester des solutions pragmatiques, procédant par arbitrage entre exigence de rigueur scientifique et risque d'affecter le processus participatif, en mettant bien en transparence ces éléments avec les participants du projet, et les laissant opérer leurs propres choix en la matière. Il est important d'avoir conscience de la subjectivité de ces acteurs, de se donner les moyens de tracer l'influence des évaluateurs sur le processus et de multiplier les points de vue : en croisant de multiples sources de données, mais aussi en faisant participer des personnes aux points de vue différents à l'interprétation de ces données.

## VI. Les outils mis en œuvre

Le Groupe de Suivi-Évaluation a mis en place plusieurs outils d'évaluation, impliquant pour une grande mesure les participants eux-mêmes. Parmi ces outils, figurent notamment :

- le suivi des activités, des produits, des événements de contexte, à Saillans et à l'extérieur (par exemple le SCoT à l'échelle intercommunale) ;
- le suivi de la participation *via* des feuilles d'émargement détaillées ;
- l'observation participante par des chercheurs ou acteurs de terrain ;

- l'écriture de compte-rendus et l'analyse des comptes-rendus réalisés par le bureau d'études ;
- les entretiens semi-directifs, en particulier avec les membres du Groupe de Suivi-Évaluation, les membres volontaires du Groupe de Pilotage Citoyen (initiaux et de mi-parcours), le bureau d'études et les Personnes Publiques Associées ;
- un questionnaire individuel initial (au démarrage de la révision du PLU) et final (après l'approbation du PLU) à destination des habitants ;
- l'auto-évaluation à chaque fin de réunion des membres du Groupe de Pilotage Citoyen (suivi longitudinal) ;
- les questionnaires individuels d'évaluation des participants lors des ateliers publics.

*Figure 5 - un exemple d'outils de suivi-évaluation : formulaire d'auto-évaluation à destination des membres du Groupe de Pilotage Citoyen*

Nombreux sont les outils mis en œuvre dans une optique de **suivi longitudinal de la participation** (émargement, évaluation, observation). Le financement limité de Prune Missoffe, et la fin de son contrat fin décembre 2018, porte le risque du manque de moyens sur le long terme et pour l'analyse des impacts en fin de processus.

Sur le **lien entre la participation à la révision du PLU et transition énergétique**, il sera porté une attention particulière à plusieurs résultats, notamment :

- la façon dont la transition énergétique est abordée lors du processus de révision du PLU : intervention experte en Groupe de Pilotage Citoyen, ateliers participatifs dédiés, etc.
- l'organisation d'autres ateliers sur des sujets connexes : mobilité et stationnement, agriculture et patrimoine notamment ;
- la formalisation d'un groupe d'habitant (Groupe Action-Projet transition énergétique) qui fournit un travail régulier, quasiment mensuel, est intervenu en Groupe de Pilotage Citoyen et a co-organisé avec la mairie et le bureau d'études deux ateliers participatifs publics ;
- l'écriture d'un objectif de révision du PLU dédié à la transition énergétique ;

- la façon dont la transition énergétique sera intégrée dans les documents du PLU (diagnostic, PADD, règlement, OAP) et les arbitrages que cela aura demandés avec les autres enjeux ;
- à plus long terme, les changements de représentations et de pratiques sur la transition énergétique et écologique au sein du Groupe de Pilotage Citoyen et dans la population en général.
- à plus long terme, l'émergence de projets exemplaires, les évolutions des aménagements et des bâtis
- etc.

## **VII. Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques – Premiers retours et questionnements**

### **Peut-on parler d'« initiative citoyenne » dans le cadre du projet de révision du PLU de Saillans ?**

- L'initiative d'une révision participative du PLU vient de la mairie, politique publique, en particulier l'instauration d'un jury citoyen.
- Une originalité vient de la superposition entre ce qui relève de l'initiative citoyenne et de l'initiative municipale : l'équipe municipale actuelle est issue d'une liste citoyenne.
- Il existe une dilution des frontières entre les actions de l'institution et les actions des citoyens. En particulier, dans le cadre de la révision du PLU, des initiatives citoyennes ont lieu, parfois suite à une simple suggestion de la mairie (réunions de quartier), parfois dans le cadre de Groupes Action-Projet initiés par des habitants et dont l'existence a été validée par l'équipe municipale

### **Ambition participative VS contraintes institutionnelles**

- Le cadre actuel de la planification urbaine est encore peu favorable et peu adapté, même s'il est en évolution. Ce constat est similaire à celui relatif à la planification stratégique environnementale, comme celle relative à l'eau, par exemple. La procédure d'enquête publique, qui intervient uniquement en fin de dispositif, est particulièrement inadaptée à une démarche d'implication citoyenne dans la planification stratégique.
- Un vrai enjeu est lié aux moyens humains. Le temps disponible des agents en collectivité et des habitants à dédier à la révision du PLU est faible, encore plus concernant la participation citoyenne. Une des chercheuses du Groupe de Suivi-Évaluation (Prune Missoffe) finira fin décembre. Le chargé de mission Démocratie Participative, qui a un rôle à la fois dans le Groupe de Suivi-Évaluation mais qui gère également la plus grande part de l'aspect logistique de la révision du PLU, finira également son contrat à cette date. Le modèle financier qui soutient la démarche participative est donc extrêmement fragile.
- Les moyens financiers d'une mairie d'environ 1 300 habitants sont également limités. Il n'existe pas de subventions publiques de droit commun pour soutenir la participation dans les collectivités locales. La commune de Saillans emploie depuis deux ans, un agent à temps partiel sur des fonds exclusivement privés (Fondation de France) et non pérennes. Il n'y aura probablement pas de financement pour la suite du

contrat de chargé de mission, ce qui pose la question de la possibilité d'aller au bout de la démarche participative, tels qu'initialement imaginé.

- De plus, les demandes faites au bureau d'études, pour adapter la démarche participative en cours de route, au vu des résultats du suivi-évaluation, ne peuvent pas toutes être satisfaites au vu d'une rémunération qui ne peut être augmentée et d'un cahier des charges contraignant.

### **Ambition participative de l'institution VS demande citoyenne**

- Il existe la difficulté d'une conciliation entre une forte ambition de l'institution (municipalité) et une disponibilité et/ou envie de participer variable des habitants. Notamment, l'offre rencontre-t-elle une demande préexistante ? Crée-t-elle une demande ?
- En proposant un dispositif participatif, s'ouvre la possibilité pour les participants de venir exprimer des attentes plus larges ou qui touchent des objets différents que celui du PLU. Seule une partie d'entre elles trouve une réponse opérationnelle dans les règlements dans les documents du PLU. Le PLU restant un document assez technique, il est difficile pour un habitant de savoir si ses attentes personnelles concernent ou non le PLU. Si dans les premières étapes de révision du PLU, l'institution propose un débat assez large, en phase de diagnostic puis d'orientation, elle est amenée progressivement à refermer le débat dans la phase d'écriture des règlements d'urbanisme. Comment éviter et gérer les frustrations générées ? Comment prendre en charge, par ailleurs, dans un autre cadre, les attentes exprimées ?

### **Renouvellement de la façon de produire l'action publique**

- Comment se réorganisent l'autorité, le leadership, les conflits, le rapport au politique et à la politique, en termes notamment de représentativité et de légitimité, entre participants, élus, experts, et personnes extérieures ?
- Comment se transforment les relations entre différents acteurs et niveaux de politiques publiques, notamment avec l'intercommunalité et le ScOT ?
- Dans le cadre de la révision du PLU, se pose plus particulièrement la question de la tentative d'enrôlement des Personnes Publiques Associées dans un dispositif participatif auquel elles ne sont pas habituées.

### **Défis méthodologiques**

- En termes d'outils et de méthode, il existe un fort enjeu sur le post-traitement des données participatives récoltées :
  - face au grand nombre de données générées, pour une équipe aux moyens humains restreints et aux compétences techniques limitées (sciences sociales, statistiques, ...) (agent de mairie, élus, habitants, chercheurs) ;
  - à traiter rapidement pour ne pas freiner la dynamique du processus ; dans un souci de transparence et d'améliorations chemin-faisant, du dispositif (transmission des résultats au fur et à mesure)



- en conciliant l'exigence de rigueur scientifique et la pédagogie nécessaire à une montée en compétence progressive des parties prenantes (citoyens, élus, techniciens, ...)
- Comment « valider » collectivement les différents savoirs produits qui doivent être compris par différentes parties prenantes qui participent (maître ouvrage / citoyens / experts) ?
- En termes d'implication citoyenne, se pose une véritable question pratique du mode et de la capacité de la prise de décision dans le cadre du Groupe de Pilotage Citoyen :
  - Les membres du Groupe de Pilotage Citoyen seront-ils en capacité de prendre les décisions liées au PLU (décisions non ponctuelles) ? Le bureau d'études semble avoir des doutes importants alors que les acteurs de terrain et chercheurs (municipalité et Groupe de Suivi-Évaluation) sont confiants et ne souhaitent nullement remettre en cause cet objectif, qui est central à l'expérience ;
  - Comment décider à 18, entre citoyens, élus et techniciens, sur des temps très contraints de réunions (3 heures maximum tous les mois) ?
  - Comment concilier le temps de la recherche, celui des citoyens et celui des politiques publiques ?

\*  
\*   \*

## DISCUSSION DE LA SESSION 3

---

**Valérie Peugeot** : On va attaquer tout de suite les questions. Ce qui est bien, c'est que, moi, j'avais préparé des questions et vous y avez tous plus ou moins un peu répondu, donc vous m'avez facilité le travail ! Effectivement, le fil rouge de cette table longue, plus que ronde, c'est le rapport entre initiatives citoyennes et politiques publiques. Je voudrais quand même revenir sur quelque chose qui traverse vos trois projets, qui est cette volonté finalement d'un changement un peu structurel, qui puisse aussi remonter vers l'acteur public et participer de sa transformation.

Mais vous êtes dans des contextes radicalement différents les uns des autres. Du côté de CITTEP, on a l'impression qu'il y a finalement un certain nombre d'initiatives publiques qui existent déjà, notamment des réglementations sur l'usage des pesticides, mais qui n'arrivent pas à descendre, qui sont freinées par des corps intermédiaires propres au monde agricole, qui ne jouent pas le jeu, voire qui font de l'obstruction. Donc vous contournez ça en donnant la voix aux sans-voix, en essayant de faire le pari qu'en repartant du bas, vous allez pouvoir dépasser cette difficulté-là. Vous avez évoqué, dans votre présentation, l'enrôlement institutionnel dans le dispositif de recherche-action pour, si j'ai bien compris, participer au changement structurel, mais peut-être il faudrait revenir un tout petit peu sur ce point-là. À Saillans, vous êtes face à deux types d'acteurs. D'un côté, des élus dans, on va dire, une forme de démocratie participative un peu radicale ou très radicale, je ne sais pas comment la qualifier. Jusqu'à quel point ceux-ci ne se sentent-ils pas dépossédés ? Vous avez dit que les élus jouaient le jeu en disant « on actera quoi qu'il arrive ». Donc qu'est-ce que cela veut dire de la transformation du rôle de l' élu ? Et puis, de l'autre côté, vous l'avez souligné dans votre dernière diapositive, vous devez gérer le rapport au PLU : jusqu'à quel point le dispositif de recherche-action peut-il participer du changement structurel du PLU ?

Et quant à NUMACTT, vous êtes à Nantes dans des contextes très différents puisque d'un côté, il y a deux projets où l'initiative participative est venue de l'acteur public, donc là vous arrivez sur un terrain déjà favorable, et puis un troisième terrain très décalé par rapport aux deux premiers, dans lequel, d'une part on s'intéresse plus aux consommateurs qu'aux citoyens en réalité, par comparaison avec les deux premiers, et dont l'acteur public est absent, voire même dépossédé dans certains cas de son rôle.

Ma question commune est donc la suivante : est-ce que vous pouvez revenir, les uns et les autres, un peu plus que vous n'avez pu le faire jusqu'ici sur cette remontée des résultats vers les acteurs publics ou les corps intermédiaires, sur cette volonté de transformation pérenne et structurelle de l'acteur public ? Et puis j'ai d'autres questions mais je commence avec celle-là. Je ne sais pas qui veut réagir en premier à cette question qui est assez vaste, et puis après, évidemment, il y aura des questions dans la salle. Qui se lance ?

**Jacqueline Candau** : Par rapport à cette volonté de changement structurel, je voulais rebondir sur un aspect plus précis que tu as relevé, c'est cette nécessité pour nous d'enrôler les acteurs institutionnels. Cela peut paraître paradoxal, dans la mesure où la situation paraît bloquée aujourd'hui. Les politiques publiques ne rencontrent pas de succès, en tout cas n'ont

pas d'effet dans la mesure où, malgré les plans depuis plus de dix ans, le volume des pesticides vendus continue à augmenter en France. Et les études montrent que ce n'est pas tant le changement de pratiques qui pose problème que le cadrage institutionnel en fait, d'avoir recours aux pesticides dans les modèles de production agricole en France, et plus largement mais restons en France. Et donc, est-ce que ce n'est pas paradoxal de vouloir enrôler des acteurs institutionnels dans ces groupes de réflexion collective des sans-voix ? Et pourquoi cela nous semble pour autant indispensable, c'est qu'il y a une réelle, une très forte difficulté dans ce qu'on va rencontrer à faire, mais bon on a quelques raisons d'être un peu optimiste. C'est ce que j'ai dit peut-être trop rapidement. C'est de prendre en considération en fait la dimension de norme collective dans l'invention, pour le dire comme ça, d'une autre vision sur le recours aux pesticides. Ce qui serait plus facile si on mettait en place des groupes de salariés ou d'agriculteurs, en tout cas de travailleurs agricoles, uniquement eux, et qu'il y aurait des experts de l'*empowerment*, peut-être nous, peut-être d'autres, mais sans leur environnement technique habituel. En fait, ce qu'ils produiraient collectivement, ils auraient ensuite, dans un deuxième temps, à le négocier dans leur environnement professionnel. Et donc, on court le risque à enfermer les sans-voix dans un espace trop spécifique, que, justement, leur voix reste sans voix. C'est pour cela qu'on parle d'enrôlement et non pas d'association avec les acteurs institutionnels. C'est que tout le travail qu'on a à faire, c'est de convaincre, entre guillemets, d'enrôler les interlocuteurs, entre guillemets, habituels de ces travailleurs agricoles à cette démarche-là qui est de partir du cadrage de problèmes des travailleurs sans le prédéfinir au départ et non pas de partir de la façon dont ces techniciens agricoles posent les problèmes eux.

**Nicolas Douay** : Peut-être quelques mots pour dire que, finalement, nous, la volonté de transformer l'acteur public, c'est plutôt d'interroger, il me semble, les changements dans les postures, mais surtout en regardant les outils qui sont utilisés, et notamment le rôle du numérique dans ces outils. Et moi, en fait, je vois deux manières d'interroger cette transition sur les postures de l'acteur public. Il me semble qu'il y a tout d'abord une transformation en interne, donc sur les modes de faire à l'intérieur de l'institution, sur les modes d'agir, cette idée bien connue de casser les silos, de casser les structures pyramidales. Et puis, de l'autre côté, d'interroger les transitions plutôt en externe, donc sur plutôt la façon dont la collaboration va permettre de faire agir et donc de trouver des alliés dans cette dynamique de transition. Et donc il me semble qu'il y a, au-delà de ça, si on reste sur l'acteur public, une façon d'interroger le rôle des élus, le rôle des techniciens, et donc de poser la question de leur changement de posture, donc de quitter un peu une posture sur un piédestal pour se transformer en médiateur et donc être à l'interface il me semble de ces changements-là.

**Sabine Girard** : Moi, j'ai entendu deux questions du coup. Sur la question du changement structurel, oui, clairement, nous, on a une visée, à un moment, de faire changer les choses. Parce que, quand on se confronte à la législation existante, par exemple sur le PLU, on se dit 'bah non, en fait, ça ne nous va pas ». Donc on voudrait le changer, clairement. Après, comment on fait ? On a vraiment pris le parti-pris, dès le départ, de le faire d'abord par l'exemple, de ne pas être donneurs de leçons, parce que, par exemple, ça ne marche pas du tout, on imagine bien, avec les autres niveaux autour. Donc on fait et on essaye de... C'est pour cela qu'on attache beaucoup d'importance au suivi-évaluation à renseigner ce qu'on fait pour pouvoir donner des billes un peu objectives à ceux de l'extérieur : si ça marche, qu'est-

ce qui marche, qu'est-ce qui ne marche pas, là où ça vaut le coup, là où ça ne vaut pas le coup de faire de la participation, etc. Et petit à petit, c'est pour ça que je parle un peu d'enrôlement, c'est-à-dire que c'est comme ça qu'en fait, petit à petit, on rentre en dialogue avec les niveaux d'intercommunalité, avec les communes voisines, etc., qui se mettent à regarder et avec qui on peut rentrer dans une discussion sur comment faire ensemble à une autre échelle, etc., et en allant vers plus de participation.

Sur le PLU, c'est vraiment très intéressant la question de l'enrôlement des institutions parce qu'en fait, c'est typiquement un dispositif très institutionnalisé dans lequel on a un regard des institutions, qu'on appelle les Personnes Publiques Associées, qui vient dire en permanence si ça va, ça va pas, si ce qu'on fait..., etc. Donc c'est impératif pour un PLU qu'à un moment, elles comprennent et qu'elles soient de notre côté, qu'elles accompagnent la façon dont on le fait et les résultats que ça va produire. Je donne juste un exemple très concret, très intéressant : c'est par exemple la question de l'habitat léger. La question de l'habitat léger, d'installer des zones sur lesquelles on peut faire de l'habitat léger dans la commune, c'est éminemment sensible. C'est un point qui a été inscrit dans les objectifs de révision du PLU de Saillans en disant : « On mettra la question sur la table ». On n'a pas dit qu'on allait en faire : on la mettra sur la table. Ça, c'est venu, évidemment... Je pense qu'une équipe d'élus toute seule, même la nôtre, ne l'aurait jamais fait. C'est trop sensible, on sait qu'on s'embarque dans des galères pas possibles. Mais, parce que les habitants l'avaient dit, ça a été inscrit. Maintenant, c'est inscrit, et quand on a abordé cette question-là avec les PPA, les Personnes Publiques Associées, en leur disant « Donnez-nous des billes », parce que la loi le dit, la loi dit « On peut faire ça », il y a des trucs, etc., les Personnes Publiques Associées disent « Mais vous voulez faire ça ? ». Je dis « non, on n'a pas dit qu'on voulait faire ça, on veut avoir des informations pour savoir si on va le faire ou pas » - « Haaan ». Et, en fait, on se rend compte que oui, là, il y a un gros changement à faire dans les Personnes Publiques Associées, c'est-à-dire qu'il y a vraiment un très gros enrôlement. Et là, on se dit que nous, on voulait faire un café d'urbanisme pour informer les habitants avec un débat contradictoire sur ça, en fait il faut que vous veniez aussi, parce que sinon... Enfin voilà, c'est juste pour dire que le travail, on le fait par le bas, et je pense qu'il y a des choses, et c'est très bien, la législation, de manière générale, elle évolue en ce moment, je trouve que les politiques publiques, il y a pas mal de choses qui descendent. Il y a des choses qui remontent au milieu, c'est encore un peu coincé.

**Prune Missoffe** : Juste, avec les Personnes Publiques Associées, en début de semaine, justement, il y avait la première réunion avec le Groupe de Pilotage Citoyen et ces personnes-là pour présenter le diagnostic. Et ce qui est assez intéressant est qu'il y a eu très peu de réactions à la présentation justement du format, en tout cas personne qui ronchonnait un peu dans son coin en disant « oulala qu'est-ce que c'est que ce truc ? ». Et même avec des commentaires quand même pendant la réunion sur la qualité du diagnostic qui était proposé. C'était un des premiers résultats qu'on pensait peut-être vous présenter après. Mais c'est quand même intéressant de voir que, dans l'enrôlement, j'ai trouvé qu'il n'y avait pas de réticence *a priori* avec ce format-là des personnes présentes.

**Sabine Girard** : On verra quand on les invitera au débat contradictoire pour qu'ils se positionnent clairement sur ce qui est possible ou pas, parce qu'on a besoin d'informations. Pour le moment, on ne les a pas.

Et juste, sur le rôle d'élus, l'histoire de la frustration, juste très rapidement. En fait, je pense qu'elle ne s'est jamais posée dans notre cas, on n'est peut-être pas un bon cas parce que, effectivement, c'était une liste citoyenne, que ça a été clair dès le départ qu'on allait rechercher une certaine... Alors, pas du tout une égalité de posture entre élu et habitant mais qu'en tout cas, pour nous, dans tout atelier participatif, élus et habitants participent au même titre. Et il y a des personnes, parfois, certains élus prennent la posture de médiateur ou d'animateur, et parfois non. Et en rien non plus les élus à Saillans sont des médiateurs de ce qui se passe avec les habitants. C'est un petit peu différent, c'est-à-dire qu'ils ont vraiment leur rôle, ils ont un rôle d'élus. La différence avec un habitant est qu'en fait, ils sont responsables pendant cinq ans d'une partie des dossiers, ils sont responsables du fait que les dossiers avancent, ils connaissent des choses, etc., ils vont porter ça comme voix mais en se mettant au même niveau de discussion qu'un habitant. Donc, dans le Groupe de Pilotage Citoyen, pour bien préciser, il y a quatre élus qui représentent l'ensemble des autres élus en fait. Donc eux, ils ne portent pas leur message individuel, ils portent le message de la mairie et, intentionnellement, ils sont dans un rapport de force de deux-tiers, enfin un tiers élus / deux-tiers habitants. Mais c'est clair qu'ils amènent dans le Groupe de Pilotage Citoyen des choses différentes de ce qu'amènent les habitants. Et nous, l'hypothèse avec le Groupe de Pilotage Citoyen, c'est bien de faire discuter des habitants, des élus qui amènent des choses un peu différentes, des experts, etc. C'est de croiser tous ces points de vue.

**Prune Missoffe** : Juste, sur la dépossession quand même, moi, je trouve que parfois c'est même le contraire. C'est-à-dire que là, on est en train de discuter avec le bureau d'études pour que soit précisée, en fait, la légitimité des élus à apporter des éléments supplémentaires en tant qu'élus. Parce que les élus, pas tous, mais certains du Groupe de Pilotage Citoyen, se freinent parce qu'ils ont peur d'avoir un rapport... Donc, moi, je dirais que c'est presque l'inverse en fait.

**Valérie Peugeot** : J'ai plein d'autres questions mais je pense qu'il y en a dans la salle donc on va passer le micro de l'autre côté, et éventuellement j'en reposerai d'autres s'il reste un petit temps.

**X ?** : Pour le dernier projet, la question est celle du rapport de domination, dans la parole, les capitaux socio-économique, c'est intéressant de voir ce paradoxe-là. Deux questions : le lieu où ça se passe, est-ce que c'est un lieu associatif, est-ce que c'est un lieu plus institutionnel, politique ? Mais aussi, est-ce qu'il y a, derrière ces objectifs de démocratisation de la parole, des objectifs économiques, politiques peut-être mais en tout cas économiques, dans tout ça ?

**Geneviève Fontaine** : Bonjour, Geneviève Fontaine, moi, ma question est sur la différence – on parle des relations avec le public ou la puissance publique – entre l'engagement d'un individu qui est élu ou technicien d'une collectivité et, après, le niveau qui consiste à constater qu'il y a un changement de culture au sein de l'organisation – collectivité locale ou autre pouvoir public – pour pouvoir vraiment dire qu'il y a eu modification en fait. Parce que moi, je constate très souvent que ce sont des personnes, en tant qu'élus ou techniciens, qui vont s'engager aux côtés de ces projets, et quand ces personnes changent de poste, la collectivité n'a pas bougé d'un iota par rapport à avant.

**Carole-Anne Senit (4D)** : Moi, j'ai une question d'éclaircissement du projet NUMACTT. Dans un des *slides*, vous avez précisé que vous ne travaillerez pas la question de la collaboration mais de l'impulsion. Et donc je voudrais savoir ce que ça recoupe, qu'est-ce que ça a à avoir avec la question de la contribution ? C'est la première fois que j'entends ce mot impulsion.

**Prune Missoffe** : Sur les lieux, le Groupe de Pilotage Citoyen, c'est dans la mairie, ce n'est pas dans la salle du conseil municipal, mais dans une salle de réunion de la mairie. Les ateliers participatifs peuvent être en mairie, mais aussi dans la salle des fêtes, dans plein de lieux différents, avec une demande qui avait été faite par les habitants pendant le cadrage de la participation en amont que ce soit délocalisé – pas que mais aussi – hors de la mairie, ce qui a amené à faire des réunions de quartier qui étaient organisées par les habitants volontaires, chez eux, avec les membres de leur quartier, donc qui se faisait pas mal par bouche-à-oreille. Et là, on en vient même à se poser la question pour un café d'urbanisme qu'on organiserait d'aller carrément au café des sports. Voilà, ce n'est pas décidé, mais il y a une volonté de délocaliser.

**Valérie Peugeot** : Le café est un tiers lieu de fait.

**Sabine Girard** : Après, vous savez, dans une petite commune comme ça, ça se passe dans la salle des fêtes donc... Et puis il y a des choses dans l'espace public, beaucoup, qui se passent aussi, la place du marché, etc., on fait pas mal de choses comme ça. Je n'ai pas compris la question sur l'objectif économique en fait.

**X ?** : Est-ce qu'il y a du chômage ? Est-ce que ça vise aussi à créer des entreprises, des projets, des associations ?

**Sabine Girard** : Oui, par exemple, dans le PLU, on aborde la question de l'économie locale, de la revitalisation du centre-bourg. En fait, la liste est née sur une opposition à un supermarché donc qu'est-ce que ça pourrait faire... ? Voilà, il y a tout un travail sur l'économie locale. Sachant que, dans le PLU, on l'aborde à peine et que c'est une compétence intercommunale. On rentre dans les détails un peu, mais pour dire que c'est derrière. Et l'autre truc qui est assez fort, parce qu'il y a un objectif qui porte là-dessus dans le PLU, c'est toute la question de la solidarité et de l'intergénérationnel, de l'habitat qui fasse du couplage entre personnes âgées, précaires, etc. Voilà, il y a des choses comme ça.

**Nicolas Douay** : Merci beaucoup pour la question. En fait, quand on préparait avec David, on se disait, ce serait quoi la question piège ? On avait bien identifié cette idée d'impulsion. Mais, moi, ce que je comprends de cette partie-là de notre projet, c'est de ne pas s'interroger sur le résultat, donc le nouvel état, mais plutôt d'interroger les mécanismes de la transition, et donc les mécanismes de changement. Donc de se dire que, finalement, quand on regarde une transition, ce qui est important n'est pas l'état de départ et l'état d'arrivée mais plutôt le processus par lequel on transforme, et donc ce serait plutôt de s'intéresser, de se concentrer sur ces mécanismes-là, et donc sur les dynamiques du changement, sur les ressorts du changement. Mais c'est une question qu'on pourrait aussi poser à l'ensemble de notre groupe.

**Valérie Peugeot** : J'ai encore le droit à une question ou pas ? Il reste deux minutes, j'en pose une dernière pour CITTEP. En fait, votre posture à l'égard du dispositif technique, est aux antipodes de celle de NUMACTT, puisque chez ces derniers, le cœur de leur démarche consiste à interroger la place du dispositif technique. À l'inverse dans votre projet, on voit arriver le capteur je dirais presque au détour d'une phrase. J'ai bien compris que vous aviez des ergonomes associés à la démarche, mais dans quelle mesure vous allez questionner cette place du capteur et des données qu'il va produire ? Dans quelle mesure avez-vous prévu un accompagnement dans l'appropriation du dispositif technique par les publics qui font partie de la recherche action ? Jusqu'où poussez-vous une démarche un peu plus STS, on va dire, sur cette partie-là de votre construction ?

**Ludovic Ginelli** : Effectivement, c'est plutôt cette approche par les capteurs, une approche plutôt ergonomique qu'on n'a pas développée nous. Mais j'ai assisté il y a peu au groupe de travail qui était organisé par ces ergonomes, et la façon de procéder, c'est en versant à la discussion, en partant de situations de travail filmées et en les mettant en débat. Un des objectifs de ce groupe de travail est de définir avec les travailleurs les endroits pertinents pour placer des capteurs pertinents par rapport aux situations de travail, d'exposition directe ou indirecte aux pesticides, sur le cas que j'ai observé. Il y avait non seulement les travailleurs, mais aussi des salariés qui mangeaient sur place à l'extérieur sur le site donc qui étaient susceptibles d'avoir une exposition indirecte. Donc une des conclusions était de dire : « on va mettre aussi des capteurs sur les tables de pique-nique ».

**Valérie Peugeot** : Ce qui n'aurait jamais été fait dans un dispositif institutionnalisé.

**Ludovic Ginelli** : C'est ça, c'est co-construire l'emplacement du capteur.

\*  
\*   \*

Session n°4 :

Maillage des initiatives citoyennes



## FORMES DE TRAVAIL ET DE COOPERATION, UNE CITOYENNETE ECONOMIQUE POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE

---

Geneviève Fontaine, Thomas Lamarche

Notre point de départ est en quelque sorte une **Question manquante**. C'est celle de la place d'enjeux économiques/productif et en particulier celle du **travail et des modes de gouvernance des organisations** (entreprises, associations, collectifs...). Questions qui a émergé des discussions sur les expérimentations démocratiques pour la transition lors du deuxième Atelier de Réflexion Prospective "Élaborer l'agenda des recherches" du programme Cit'in qui s'est déroulé à Paris en décembre 2017.

Deux équipes qui avaient candidaté se sont rassemblées autour de l'enjeu du travail et de la citoyenneté économique pour la transition écologique avec pour hypothèse centrale que la citoyenneté économique ne s'exprime pas seulement dans la consommation mais également dans la production et les modes d'organisation du travail.

La nouvelle question de recherche ainsi introduite explore les liens de la transition écologique avec les formes de relations au travail, les formes d'entreprendre et plus largement les modes d'organisation de la production.

En centrant notre attention sur la citoyenneté économique, l'objectif est de penser la transition écologique en y intégrant à la complexité des conditions de reproduction socio-économique des personnes et des organisations. Nous construisons notre programme de recherche conjoint autour d'une série de constats et hypothèses :

- La transition écologique ne peut pas être pensée et mise en actes sans inclure une réflexion sur sa dimension économique.
- La citoyenneté économique fait partie de l'agir citoyen pour la transition écologique.
- La citoyenneté économique ne s'exprime pas exclusivement par la consommation (consom'action - consommation responsable), mais également dans la production et en particulier des activités de travail.
- Le travail et la production sont une entrée privilégiée pour interroger les liens entre citoyenneté économique et transition écologique, et en particulier pour explorer les motivations individuelles et les modes d'organisation collective de l'agir citoyen.
- Les changements institutionnels propices à la transition écologique doivent être pensés à plusieurs niveaux (individuel, organisationnel, territorial).
- Le dialogue entre transition écologique et transformations de l'organisation du travail et de la production peut s'appuyer sur l'analyse des formes coopératives mises en œuvre dans chaque structure aussi bien que des coopérations entre structures :
- Les coopératives par la double qualité de leurs sociétaires (sociétaires et bénéficiaires, et dans le cas des CAE entrepreneurs et salariés), et leur réflexivité vis-à-vis de leur

gouvernance, constituent des exemples de formes productives intégrant explicitement une dimension de citoyenneté économique par le travail.

- Les coopérations et intercoopérations entre structures sur les territoires construisent des espaces d'expérimentation, de mise en œuvre et d'apprentissage d'une citoyenneté économique par la production, la consommation et l'usage.

## **I. Lien entre le monde coopératif et la transition écologique**

Bien que la question du lien avec la transition écologique ne semble pas être au centre des préoccupations du mouvement coopératif, par ses 7 principes définis au niveau international, il dispose d'atouts pour aborder la question de recherche que nous posons :

- L'équité sociale inscrite dans les statuts
- L'adhésion volontaire et l'ouverture à la diversité
- Le pouvoir démocratique exercé par les membres
- Le rôle d'éducation, de formation des membres

Ces principes sont à même de permettre la mise en œuvre de modes d'organisation collective de l'agir citoyen pour la transition écologique à travers les activités de travail et d'organisation de la production en favorisant l'expression des motivations individuelles, l'apprentissage de la coopération et l'engagement citoyen. Ce ne sont jamais des principes ou des valeurs qui agissent seuls, il convient d'aller voir de quelle façon cela se traduit dans les pratiques.

Les principes de Coopération entre les coopératives (N°6) et d'Engagement envers la communauté (n°7) permettent d'envisager une échelle de réflexion inter-organisationnelle et territoriale.

Nous avons choisi de cibler des structures coopératives qui rassemblent une communauté hétérogène de membres (Coopérative d'activités et d'emploi et SCIC) pour leur capacité supposée à dépasser la recherche d'un intérêt mutuel pour aller vers un intérêt collectif. Ces formes engagent différentes catégories d'acteurs et supposent de penser les dispositifs, les dispositions et les routines organisationnelles qui structurent leurs actions.

## **II. L'équipe - collectif "Formes de travail et de coopération pour la transition écologique"**

Composée de chercheur·es et d'acteur·es de structures coopératives : UMR-LADYSS (responsable budgétaire), La manufacture coopérative, SCIC TETRIS, SCIC MES, Institut Godin, UMR-GREDEG

### *A. La Manufacture coopérative (ex équipe 30)*

La Manufacture coopérative est une coopérative de recherche-action en matière d'accompagnement à la transformation de collectifs de travail (groupes d'usagers, PME, associations, projets étudiants, collectifs informels d'individus autonomes regroupés autour d'une profession...) en organisations coopératives.

Le projet démarre en 2012 sous la forme d'une recherche-action sur la coopération, portée par les coopératives Coopaname et Oxalis, en partenariat avec l'UMR LADYSS, et co-financée au départ par l'Europe (FSE) et la DIIESSES.

Émerge de cette recherche-action et de la création d'une coopérative autonome, fin 2015, un colloque international « **Transition vers la coopérative / coopératives dans la transition** »

### *B. Le collectif acteurs-chercheurs DEFIS (ex équipe 21)*

Le collectif DEFIS regroupe des membres du GREDEG UMR 7321, (Université de Nice Sophia Antipolis - CNRS), la SCIC TETRIS (Transition Ecologique Territoriale par la recherche et l'Innovation Sociale) basée à Grasse, la SCIC MES (Maison d'Economie Solidaire du Bray) implantée près de Beauvais et l'Institut Jean-Baptiste Godin (Centre de recherche et développement et de transfert en pratiques solidaires et innovation sociale) situé à Amiens.

Les acteurs des deux terrains (TETRIS et MES) se reconnaissent dans une économie solidaire qui s'appuie sur des coopérations territoriales visant à ré-encadrer l'économie dans le social par des pratiques locales de citoyenneté économique dans les espaces du travail et de la production.

Le questionnement qui nous réunit consiste à mettre le travail, et plus largement l'organisation de la production, la gouvernance et le territoire au cœur de la réflexion sur la citoyenneté économique.

S'intéresser au travail (travail de production, travail d'organisation, travail de coopération et d'intercoopération) permet de poser la question de l'émancipation des personnes et du sens de ce qui est à l'œuvre.

## **III. La méthodologie**

Loin de vouloir traiter de ces questions uniquement sur un mode théorique et déconnecté des pratiques, le collectif propose de partir de leurs expériences, de leurs recherches-actions et de leurs démarches respectives. C'est donc une mise en réseau et une mise en commun **qui pourra nourrir, les autres chantiers de Cit'in**; donnant des clés sur le "comment" des formes d'organisation qui portent ou peuvent porter les transitions et des modalités de la mise au travail.

Nous ne proposons donc pas un terrain au sens habituel des recherches en SHS, nous proposons de croiser trois initiatives qui sont autant de terrains *per se*, mais aussi **des espaces d'expérimentation de la citoyenneté économique**. C'est dans cet esprit que les différents contributeurs de notre collectif interviendront sur **les trois espaces de co-production** (cf. présentation supra : Manucoop, TETRIS et MES) et que le réseau de personnes issues de la recherche et de l'engagement coopératif participera d'une même expérimentation collective.

**Ainsi, notre terrain est quelque chose comme un terrain de niveau 2, au sens où nous travaillerons à partir des terrains qui sont ceux des trois collectifs depuis plusieurs années, et dont le programme permettra la mise en commun.**

Le **Comité de Pilotage reflète cette mise en commun** : chargé de coordonner le programme de recherche et la co-construction des Universités Ephémères est composé de Thomas Lamarche, Noémie Grenier, Nicolas Chochoy, Geneviève Fontaine, Manuel Boutet.

Pour contribuer à la **QdR 11** “Les nouvelles formes de relation au travail et d’entreprises” par une méthodologie alimentant la **QdR 8** - “Coopération entre chercheurs et acteurs”, notre démarche propose le triptyque : **Trois visites - Trois lieux - Trois thèmes.**

#### **IV. Présentation des Universités Ephémères :**

Au cours des 2 ans du projet (juin 2018 à mai 2020), trois Universités Ephémères constitueront la trame centrale des échanges :

*A. Formes du travail et citoyenneté économique : Les modèles économiques du travail autonome. Novembre/décembre 2018*

L'objectif est de Thématiser la démocratie dans le travail et les formes de la production y compris dans les initiatives qui mettent la transition écologique au coeur de leur activité. **Il s’agit aussi d’interpeller les autres initiatives de Cit’in**, de travailler ensemble la double dimension de leur projet :

- a. Quête d’autonomie des personnes et imaginaires instituants des collectifs
- b. Travail : de l’émancipation économique à l’émancipation politique

*B. Les coopérations territoriales pour la transition écologique : le cas des SCIC. Avril/mai 2019.*

Les SCIC, comme toutes les coopératives peuvent être des espaces de débats démocratiques sur les formes de production et de travail. Mais la spécificité de leurs statuts, imposant le multi-sociétariat, leur permet aussi d’être des espaces publics de proximité où le débat sur des questions dépassant la recherche de l’intérêt mutuel pour aller vers l’intérêt général est possible par la confrontation des points de vue et intérêts de plusieurs catégories de sociétaires (entreprises, associations, bénéficiaires, collectivités locales, habitants...). Cette possibilité offerte par le statut de SCIC n’en fait pourtant pas systématiquement des expérimentations démocratiques pour la transition écologique.

L’enjeu de cette rencontre sera, en associant divers publics, de confronter les pratiques et de discuter les conditions en termes de contexte institutionnel, de gouvernance, d’organisation du travail et d’organisation de la production pour que les SCIC soient des espaces territoriaux de citoyenneté économique pour la transition.

C. *Innovation sociale et citoyenneté économique : Intercoopérations territoriales et transformations sociales par l'innovation sociale.*  
Novembre/décembre 2019

Tout comme les deux précédentes, cette université éphémère associera divers publics. L'enjeu sera ici de questionner les coopérations entre acteurs économiques privés ou publics comme modalité de réussite de la transition économique sous l'angle de l'innovation sociale. Si les transformations sociales agissent sur les individus et les organisations, nous souhaitons dans cette UE interroger le rôle des coopérations inter-acteurs à l'échelle des territoires.

L'intercoopération territoriale ne se limite pas aux coopératives et s'ouvre à différentes formes d'organisation, en considérant l'enjeu du territoire comme agrégateur.

Notre hypothèse est la diffusion des connaissances et des pratiques par apprentissage plutôt que la perspective d'une généralisation à partir de résultat. En ce sens il s'agit d'une co-recherche action à visée de transformation sociale des membres et des organisations impliquées.

Les **trois UE seront co-construites avec l'ensemble des participants** grâce à l'animation et à la coordination du Comité scientifique. Elles seront accueillies par les acteurs respectivement sur les trois lieux : Paris, Grasse et La Chapelle aux pots (proximité de Beauvais).

## V. Identification d'un livrable en fin de programme

1. Les **Universités éphémères** sont en tant que telles des **moments de capitalisation**. Il en résulte qu'elles doivent être perçues comme des livrables, utiles aux acteurs et chercheurs. Les UE sont **des temps de production et de formation**. Lors de ces temps de travail collectif **sont ainsi produits des textes**, et une diversité de documents (texte ou numérique) et visuels.
2. La **mise en réseau des acteurs et des chercheurs** des trois espaces est également considérée comme l'un des livrables.
3. Une synthèse des trois UE sous forme d'un ouvrage numérique qui pourra mobiliser la technologie des *visual novels* déjà mise en œuvre par TETRIS. Un *visual novel* est un type de média de l'univers du jeu vidéo, mais plus proche d'un livre que d'un jeu vidéo. Il est constitué d'un cadre textuel accompagné d'images et de sons, et qui forme un récit dans lequel le lecteur a la possibilité d'intervenir par l'intermédiaire de choix textuels.
4. En parallèle des actions liant les acteurs et chercheurs engagés, une production de recherche académique est prévue.
5. Munis de ces éléments et enrichis par cette démarche, les membres engagés proposeront une **restitution devant les autres collectifs engagés** dans Cit'in.

\*  
\* \*

# **EXCIPIENT : EXPERIMENTATIONS CITOYENNES, PASSEURS D'INITIATIVES, ET ENGAGEMENTS DANS LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE**

---

Par Karim Berthomé (ISIVE, AgroParisTech) et Mireille Dietschy (Dynamie, Univ. Strasbourg).

*Coordination des équipes et de l'équipe alsacienne* : Laurence Granchamp

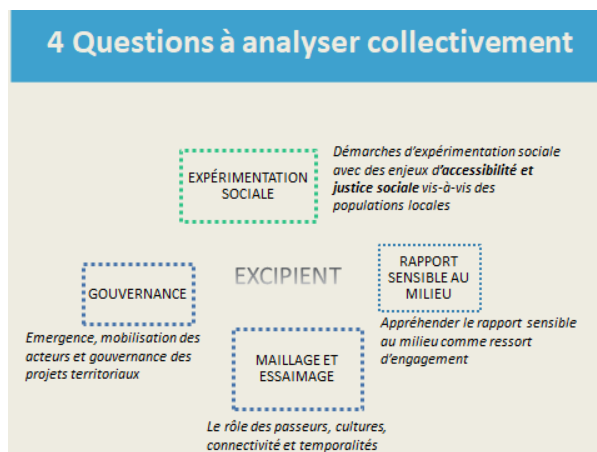
*Coordination Est (Jura)* : Karim Berthomé

*Coordination Sud* : Claire Lamine

Le projet EXCIPIENT (Expérimentations Citoyennes, Passeurs d'Initiatives, et ENGagements dans la Transition agricole et alimentaire) rassemble quatre équipes dans une recherche exploratoire et aborde les enjeux de la transition écologique au travers de la question agri-alimentaire. Notre hypothèse générale, à partir des diverses initiatives que nous observons sur nos terrains, est que la question alimentaire peut fournir un espace de convergence des enjeux écologiques, sociaux, d'urbanisme et de santé. Au-delà, l'enjeu de cette recherche est également d'interroger la capacité à inclure la diversité des acteurs et groupes sociaux composant la réalité des systèmes agri-alimentaires ; aussi nous nous retrouvons autour d'un enjeu central de démocratie alimentaire, à la fois en interrogeant la capacité des initiatives étudiées à 'enrôler' des acteurs ou des groupes qui n'appartiennent aux catégories les plus mobilisées par les enjeux de la transition écologique, mais aussi du fait de démarche participative. Nous nous intéressons à la co-construction de chemins de transition, à l'échelle territoriale, par des réseaux d'acteurs divers. Les équipes adhèrent à l'hypothèse que les futurs, les voies possibles de la transition, se cultivent au travers d'expériences situées, qu'il convient d'étudier en tant que telles.

À cette fin, le projet de recherche articule des terrains d'expérimentation hétérogènes, mais complémentaires, qui seront analysés au travers des problématiques principales : (1) l'alimentation et l'agriculture comme leviers de transition écologique des territoires, (2) les enjeux de justice sociale, de démocratie alimentaire et la question de l'inclusion en lien avec le dispositif participatif, (3) l'attention aux pratiques ordinaires, à la relation au milieu, aux expériences vécues, (4) l'analyse des interactions entre initiatives citoyennes et politiques publiques, enfin, (5) l'analyse des effets des expérimentations étudiées.

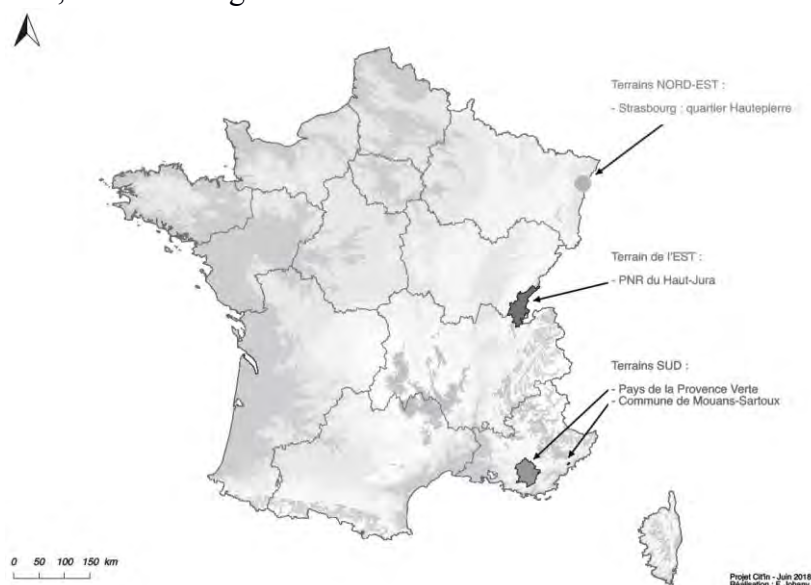
La perspective pragmatiste est centrale dans le projet, du fait de la place importante donnée aux dimensions sensibles et d'attachement, ainsi qu'à l'analyse de l'expérience collective et de l'expression en actes des visions et valeurs qu'elle permet. Ainsi, les pratiques ordinaires, la relation au milieu et les expériences vécues seront l'objet privilégié de l'attention, en ce qu'elles favorisent une co-construction de la démarche d'enquête et l'appropriation.



## Terrains :

Notre projet a pour originalité de ne pas reposer sur une étude de cas, mais sur une combinaison de cas d'étude dans des contextes territoriaux, sociaux, écologiques et politiques variés mais qui se recoupent. Un tel éventail de terrains fournit un cadre propice pour penser les modalités d'amplification de la transition écologique. Notre projet se positionne donc dans une volonté de créer du maillage à différents niveaux : au niveau local en mettant en évidence la capillarité des initiatives, et en montrant le sens qu'elles peuvent prendre du point de vue d'une démarche de transition écologique et au niveau inter-sites. On fait ainsi l'hypothèse que l'hétérogénéité de nos terrains est une source d'inspiration pour les chercheurs comme pour les acteurs, et que cette mise en circulation des idées et des expériences de nos terrains respectifs, peut, au-delà des apprentissages, susciter de la créativité, voire des adaptations/essaimage d'expérimentations.

Trois équipes développent des analyses à partir d'accompagnements d'initiatives ou d'expérimentations, dans trois régions différentes :



Au Nord-Est, à Strasbourg, le terrain d'étude est un quartier Politique de la ville (HautePierre) au sein duquel a émergé une dynamique questionnant les modes de production, d'approvisionnement et d'alimentation à partir des jardins partagés. Notre démarche repose

sur l'élaboration d'une cartographie sensible de l'alimentation du territoire (ce qui est consommé, produit, échangé, ...). Cette expérimentation participative autour des initiatives touchant à la production et à l'alimentation nous servira de test à la fois sur le plan méthodologique pour l'élaboration d'un modèle de carte sensible et pour l'identification de pistes de recherche à creuser. Nous souhaitons tester le potentiel de la carte sensible comme outil de mobilisation et de débats, afin de susciter des analyses réflexives de la part des acteurs sur leurs actions et leurs pratiques pour en analyser les effets du point de vue de la transition écologique.

Dans la région Sud (Pays de l'Ardèche méridionale, Pays de la Provence Verte et commune de Mouans-Sartoux), le projet s'inscrit dans des partenariats recherche/acteurs déjà existants (« Projets Alimentaires Territoriaux » et projets FDF conduits par les acteurs des territoires). Le premier objectif est d'analyser et comparer les démarches de construction des projets alimentaires territoriaux dans ces différents territoires, et les modes de gouvernance mis en œuvre (acteurs leaders, acteurs mobilisés, modalités d'échange, de débat, de prise de décision etc.), en lien avec des travaux de recherche passés ou en cours portant sur les mécanismes de transition eux-mêmes. Le second objectif porte sur plusieurs formes d'« expérimentations sociales » concernant l'inclusion de ménages défavorisés dans des dispositifs d'accès à l'alimentation (groupes défi familles à alimentation positive, paniers solidaires du réseau des Jardins de Cocagne, chantiers de glanage social), et vise à conduire avec les acteurs impliqués, une analyse des effets de ces dispositifs en termes de changements de pratiques et de visions.

La troisième région se situe en territoire de moyenne montagne, dans Parc Naturel Régional du Haut Jura. Il s'agit d'espaces peu densément peuplés, où les difficultés de mobilisation collective autour des questions de transition écologique représentent un défi. Le projet s'inscrit dans le cadre d'une collaboration de l'équipe de recherche avec une association locale : le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement, qui conduit des démarches participatives dans le cadre d'un projet de valorisation et maintien des terres agricoles. Il s'agit, dans le cadre de ce projet, de poursuivre cette collaboration, en axant les démarches plus spécifiquement sur les enjeux alimentaires, l'accompagnement d'une transition, l'inclusion des différents groupes de population, et la lecture des effets. Autant de chantiers sur lesquels les différentes équipes investies dans ce projet peuvent s'apporter beaucoup.

Suite à la redéfinition du périmètre du projet, la 4e équipe viendra en appui des travaux des autres équipes sur les aspects d'animation et conduite participative de projet. Elle sera conviée aux ateliers chercheurs et rencontres avec les habitants des terrains où nous intervenons, lui permettra de jouer un rôle de témoin particulier, en vue d'une mise en perspective des méthodologies et démarches expérimentées et d'éventuelles applications dans le territoire de son intervention prévue, dans le pays d'Auray en Bretagne. C'est donc un rôle de passeur très particulier que cette équipe jouera, en devant nous permettre de tester des hypothèses sur les questions de maillage, d'essaimage et de diffusion des expérimentations de transition écologique.

\*  
\* \*



# **ECOPISTE : CONTRIBUTION DES EXPERIMENTATIONS CITOYENNES A LA TRANSITION ECOLOGIQUE : ETUDE COMPARATIVE ET PLURIDISCIPLINAIRE D'ECOVILLAGES**

---

Par Anne Goudot (GREThA, Univ. Bordeaux)

## **I. Objectifs du projet et questions de recherche**

Le projet de recherche Ecopiste porte sur les **expérimentations citoyennes qui sont menées pour trouver d'autres façons de faire société (vivre ensemble, produire, gouverner), en appui de la transition écologique**. Ces expérimentations « alternatives » sont encore peu étudiées : nous savons peu du paysage qu'elles composent, si ce n'est qu'elles prennent des formes variées (écovillage, écolieu, réseau d'habitat léger, fermes alternatives, squats, tiers-lieux, etc). Outre les connexions qu'elles établissent entre elles via tout un ensemble de réseaux plus ou moins formels, elles sont mises en lien par une population nomade (compagnonnage, woofing).

**Ecopiste est pour l'heure un projet exploratoire, qui va s'attacher à décrire les modes de vie, de gouvernance et de travail sur ces lieux alternatifs, et le phénomène de nomadisme qui les relie**. Il s'agira d'en comprendre les fonctionnements (modes de vie et de travail, motivations et aspirations, gouvernance), les modalités d'interaction entre eux et avec leurs environnements et les transformations sociales qu'ils produisent.

Si la compréhension de ce phénomène représente un enjeu académique, elle constitue également un enjeu pour la conception de politiques en soutien de la transition écologique, et pour les citoyens mobilisés dans ces expérimentations, qui ont besoin de réflexivité pour renforcer leur capacité d'impact.

## **II. Principes d'investigation**

Le projet repose sur une démarche de terrain sous la forme d'expéditions ethnographiques empruntant les circulations nomades (observation participante, entretiens semi-directifs, *shadowing*), menées par une chercheuse avec un habitat mobile (camping car). Celle-ci sera accompagnée à distance par une équipe de recherche pluridisciplinaire associant chercheurs et acteurs de terrain, qui pourra lui amener son appui par une réflexion « décentrée » du terrain. Ces campagnes seront complétées par des missions de terrain réalisées par des étudiants de master.

## **III. Travail de recherche préliminaire**

Notre projet s'appuie sur une étude monographique menée depuis avril 2016 sur un écolieu situé dans les Landes, l'écolieu Jeanot, aujourd'hui partenaire du projet Ecopiste. Cette étude s'est déroulée par alternance de phases d'observation participante (ethnographiques) et de phases de recherche-intervention sur la problématique de l'articulation entre gouvernance

horizontale et leadership, en croisant des regards ethnologique, sociologique et psychologique. L'écolieu Jeanot a ainsi permis d'expérimenter le principe d'un couplage entre approche ethnographique, recherche participative et démarche pluridisciplinaire, qui a ensuite fondé la conception du projet Ecopiste.

Dans cet écolieu, nous avons observé la coexistence d'une population itinérante (nomade) et d'une population sédentaire : des personnes viennent séjourner quelques jours ou quelques semaines, en prenant part aux travaux de l'écolieu ; elles sont nourries, ont un espace pour planter la tente ou parquer un camion aménagé, voire un hébergement en dortoirs, l'accès à des toilettes sèches et des douches ; l'objectif affiché est d'apprendre les pratiques du lieu, et de partager les expériences, avec souvent l'idée de fonder ensuite ailleurs une nouvelle communauté. Ces personnes passent de site en site, sur le mode du compagnonnage. Cette observation rejoint les travaux de Geneviève Pruvost, qui a consacré plusieurs années à l'étude de ces lieux alternatifs. Elle souligne l'importance du phénomène de nomadisme dans la dynamique de ce mouvement et la nécessité d'étudier la diffusion de ces expériences citoyennes et leurs interconnexions (Pruvost, 2015). Les premiers résultats de ce travail ont été présentés au colloque du réseau EMES en juillet 2017 (Goudot & Angel, 2017).

#### IV. L'équipe de recherche

L'équipe de recherche (voir ci-dessous) est pluridisciplinaire. Elle comprend 10 chercheur.e.s/ingénieur.e.s de recherche, dont 3 sont en économie, 2 en sociologie, 2 en infocom, 2 en géographie et 1 en psychologie et une dizaine d'acteurs de terrain.



## V. Prototypage de la démarche de recherche

Ecopiste est à ce stade un projet **exploratoire** (mai 2018-décembre 2019), visant à : mettre en place une collaboration effective entre chercheurs de disciplines différentes et acteurs de terrain ; dresser un premier état des lieux de l'objet étudié ; préciser, resserrer et approfondir les questions de recherche ; et monter des demandes de financement pour la suite.

Le projet procède par « **défrichage** » : il part d'un périmètre large de questions de recherche, avec l'idée de resserrer ensuite au vu des résultats obtenus dans la phase exploratoire.

Le projet procède par « **prototypage** » : les conditions matérielles en sont réunies à partir de l'imagination et de l'anticipation d'un fonctionnement, qui sera ensuite ajusté in situ. La marche du projet a vocation à être continuellement adaptée dans cette phase exploratoire, en fonction des faits survenus et des résultats obtenus. Ces ajustements seront réalisés par l'équipe de recherche, en coopération, via un espace numérique dédié à la collaboration à distance et via des séminaires en présentiel (un tous les six mois environ).

A l'heure de cette présentation (28 juin 2018), nous avons élaboré un premier prototype de la démarche de recherche, pour préparer la première campagne ethnographique qui se déroulera de fin juillet à mi-novembre. Dans ses grandes lignes, ce prototype est le suivant :

### A. *Déroulement d'une campagne ethnographique :*

Pendant plusieurs mois d'affilé, l'équipe de terrain enchaîne des immersions ethnographiques sur des sites différents (haltes) en partageant les modes de vie et de travail des collectifs. Si la chercheuse sur le terrain aborde chaque halte en expliquant sa démarche de chercheuse, elle aborde le terrain avant tout avec une posture de "woofeuse".

Une halte pourrait durer de 2 à 4 semaines.

Chaque immersion est réalisée avec deux temps distincts, après accord des collectifs étudiés : une phase d'observation participante dans une posture de partage et d'écoute des expériences vécues (Whyte, 2002) et une phase avec des collectes de données ciblées via des entretiens semi-directifs (incluant le recueil de parcours de vie), du *shadowing* (Vásquez, 2014) et de la collecte de documents (typiquement une semaine, tout en continuant à partager les modes de vie et de travail). L'usage de la photographie pourra être mobilisé : les méthodes du journal visuel et du *photovoice* viendront compléter l'observation dans une dynamique participative. La production subjective d'images par les enquêtés est une manière privilégiée d'entrer dans la logique des acteurs (Maresca, 1996). La trajectoire nomade sera adaptée aux conseils et informations recueillis sur les sites étudiés, cherchant à identifier et suivre d'éventuelles dynamiques de "courant".

Entre les haltes, des périodes « inter-halte » seront consacrées par la chercheuse de terrain à réaliser une première exploitation des données, d'une part pour réaliser une première analyse collective pour poursuivre l'élaboration du questionnement de recherche et améliorer les outils/méthodes au fil de l'eau (approche de prototypage précédemment mentionnée), mais aussi pour garantir l'exploitation à posteriori des données collectées :

- Transfert et visionnage des photos, ajout de mots clés ;
- Illustration du journal de recherche (insertion de photos) ;
- Transfert des données audio, gestion des noms de fichier ;
- Organisation des données dans l'entrepôt de données : Les données sont préparées, « rangées » et inventoriées dans « l'entrepôt de données » au fur et à mesure de la collecte ;
- Publication sur l'espace collaboratif ;
- Éventuellement : ré-écoute des entretiens, insertion de repères dans les bandes audio.

Ces périodes d'inter-haltes seront localisées « sur le chemin », c'est-à-dire sans interrompre l'itinérance par un retour au laboratoire.

## *B. Conditions de mise en œuvre d'une campagne*

### 1. Gestion numérique des données

La gestion numérique des données ethnographiques est un enjeu majeur du projet, puisqu'elle conditionnera à la fois la capacité de partage des données, et celle de coopération distante entre les membres de l'équipe de recherche. Il s'agit de :

- Conserver toute la matière collectée (diverse), de manière à pouvoir la retrouver en identifiant son contexte de production ;
- Mettre cette matière à disposition de l'équipe, le plus lisiblement et simplement possible et avec gestion des accès ;
- Permettre l'échange à distance entre les membres de l'équipe autour de cette matière, de manière synchrone (les personnes sont en même temps connectées à la plateforme collaborative) et asynchrone (les personnes dialoguent avec échelonnement dans le temps).

Cette gestion numérique sera effectuée en stockant les données dans un "entrepôt", sur lequel seront articulés différents outils collaboratifs. L'entrepôt de données devra répondre aux besoins suivants :

- Des miroirs pour sécuriser la sauvegarde ;
- Une structuration des données par site, par nature de la matière, par date de production (démonstration);
- Des noms de fichier explicites, répondant à des règles fixes (démonstration) ;
- Un fichier d'inventaire tenu à jour (démonstration) ;
- Un moteur de recherche.

Quand à la plateforme collaborative, elle devra répondre aux besoins suivants : des espaces dédiés à des groupes de travail, avec gestion des accès, « branchés » sur l'entrepôt de données, offrant les fonctionnalités du forum de discussion et du chat, un historique de l'utilisation des données, un historique des forums et des chats, un dispositif d'infos sur la page d'accueil pour signaler l'actualité et un dispositif d'alerte de publication pour les utilisateurs.

La plateforme collaborative *opensource* Ulab sera testée au cours de la première campagne : cette plateforme est un dispositif innovant développé par l'Université de Bordeaux dans le

cadre d'un financement Idefi-N, et visant à proposer sur une même plateforme collaborative un panel d'outils collaboratifs (groupware, groupe de discussion, partage de documents, partage d'évènement, écriture collaborative, etc). Le projet Ecopiste sera l'un des projets bêta-testeurs de cette plateforme.

Enfin, d'autres outils viendront soutenir le travail collaboratif, et en particulier zotero et un serveur de liste de diffusion.

## 2. La question de l'habitat mobile

Autre point crucial dans la mise en œuvre du projet : le mode de déplacement d'un lieu alternatif à l'autre, puisque les lieux se situent généralement dans des zones rurales dans lesquelles les conditions d'accès et d'hébergement sont assez sommaires. Nous avons résolu la question par l'achat d'un camping car (voir Figure 3) permettant à la fois de se déplacer de lieux en lieux avec fluidité et d'y loger, tout en correspondant bien aux usages des woofers ou nomades puisque nombre d'entre eux se déplacent en camion, camping car, fourgon aménagé ou caravane.



Le camping car du projet Ecopiste

### C. *Des missions pour compléter les campagnes ethnographiques*

Au vu des résultats obtenus dans les campagnes ethnographiques, des missions ethnographiques complémentaires seront menées entre novembre 2019 et mars 2020. Sur cette période, des étudiants de niveau master pourront être sollicités pour travailler sur le terrain et réaliser leur stage en lien avec la problématique du projet Ecopiste. Nous pourrions pour cela notamment faire des propositions à des étudiants du Master 2 économie sociale et solidaire de l'université de Bordeaux dont un des chercheurs du projet est le responsable. Un des enjeux de l'exploitation est donc, au-delà des résultats qui pourront être obtenus, d'identifier les pistes associées aux missions complémentaires qui pourront être confiées aux étudiants.

## VI. Déroulement

Il est schématisé sur la Figure 2.



Figure 2 : déroulement prévu pour Ecopiste sur la phase exploratoire

En fin de projet, les collectifs visités lors des campagnes seront invités à un forum où seront présentés et discutés les résultats du projet, au travers d'ateliers co-animés avec des membres de l'écolieu Jeanot (approches d'éducation populaire). Les productions visuelles pourront alors être valorisées (sous forme d'exposition par exemple ou de journal mural) comme support de réflexivité et d'échange.

## VII. Partenaires et financeurs

Le projet bénéficie d'un budget de 40 000 euros sur 2 ans, dont 18000 euros d'équipement. Il est financé par le programme Cit'In (15000 euros), la Maison des Sciences de l'Homme Aquitaine (15000) et par la chaire d'Innovation sociale de l'Université de Bordeaux (10 000).

## VIII. Pilotage

Le pilotage est réalisé de manière collégiale par l'équipe de recherche, avec une coordination assurée en binôme par un porteur scientifique (Jérôme Ballet) et un chef de projet (Anne Goudot).

## IX. Bibliographie

- Almudever, B., Croity-Belz, S., & Hajjar, V. (1999). Sujet proactif et sujet actif: deux conceptions de la socialisation organisationnelle. *L'Orientation Scolaire et Professionnelle*, 28(3), 421-446.
- Angel, V., & Hermans, J. (2016). La dérive de mission : Questionnements et conceptualisation à partir du processus entrepreneurial. Présenté à 13e Congrès International Francophone en Entreprenariat et PME, Québec.
- Armiero, M., & D'Alisa, G. (2012). Rights of Resistance: The Garbage Struggles for Environmental Justice in Campania, Italy. *Capitalism Nature Socialism*, 23(4), 52-68. <https://doi.org/10.1080/10455752.2012.724200>
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 31(1), 2-3.

- Braconnier, P., & Caire, G. (2012). Complexité, tensions et richesses de la gouvernance des entreprises d'économie sociale. *Marché et organisations*, (9), 67-88.
- Castells, M. (2000). Toward a sociology of the network society, *29*(5), 693-699.
- Conradie, I. (2013). Can Deliberate Efforts to Realise Aspirations Increase Capabilities? A South African Case Study. *Oxford Development Studies*, *41*(2), 189-219.
- Copestake, J., & Camfield, L. (2010). Measuring Multidimensional Aspiration Gaps: A Means to Understanding Cultural Aspects of Poverty. *Development Policy Review*, *28*(5), 617-633.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2000). The « What » and « Why » of Goal Pursuits: Human Needs and the Self-Determination of Behavior. *Psychological Inquiry*, *11*(4), 227.
- Dierendonck, D. van. (2011). Servant Leadership: A Review and Synthesis. *Journal of Management*, *37*(4), 1228-1261.
- Edwards, J. R., & Cable, D. M. (2009). The value of value congruence. *Journal of Applied Psychology*, *94*(3), 654-677. <https://doi.org/10.1037/a0014891>
- Enjolras, B. (2009a). A Governance-structure approach to voluntary organizations. EMES Working Papers, (09/01).
- Enjolras, B. (2009b). Approche théorique de la gouvernance des organisations non lucratives. *Revue internationale de l'économie sociale*, (314).
- Fulmer, C. A., & Ostroff, C. (2016). Convergence and emergence in organizations: An integrative framework and review. *Journal of Organizational Behavior*, *37*, S122-S145.
- Giddens, A. (1979). *Central Problems in Social Theory: Action, Structure, and Contradiction in Social Analysis*. Berkeley: University of California Press.
- Goudot, A., & Angel, V. (2017). Individual and collective roles in organisational governance: focus on governance activity through a systemic approach. In EMES Conferences Selected Papers series. Louvain..
- Ibrahim, S. S. (2006). From Individual to Collective Capabilities: The Capability Approach as a Conceptual Framework for Self-Help. *Journal of Human Development*, *7*(3), 397-416.
- Inkpen, A. C., & Tsang, E. W. K. (2005). Social Capital, Networks, and Knowledge Transfer. *Academy of Management Review*, *30*(1), 146-165.
- Kemp, R., Strasser, T., Davidson, M., Avelino, F., Pel, B., Dumitru, A., ... Weaver, P. (2016). The humanization of the economy through social innovation. Présenté à SPRU 50th anniversary conference.
- Latour, B. (2017). *Où atterrir ?* Paris: La Découverte.
- Locke, E. A., & Latham, G. P. (2006). New Directions in Goal-Setting Theory. *Current Directions in Psychological Science*, *15*(5), 265-268.
- Maresca, S. (1996). *La Photographie: Un miroir des sciences sociales*. Paris: Editions L'Harmattan.
- Meier, O., & Schier, G. (2009). Quelles théories et principes d'actions en matière de gouvernance des associations ? *Management & Avenir*, (20), 179-198.
- Pelenc, J., Lompo, M. K., Ballet, J., & Dubois, J.-L. (2013). Sustainable Human Development and the Capability Approach: Integrating Environment, Responsibility and Collective Agency. *Journal of Human Development and Capabilities*, *14*(1), 77-94.
- Pruvost, G. (2015). Chantiers participatifs, autogérés, collectifs : la politisation du moindre geste. *Sociologie du Travail*, *57*(1), 81-103.
- Schneider, B. (1987). The People Make the Place. *Personnel Psychology*, *40*(3), 437-453. <https://doi.org/10.1111/j.1744-6570.1987.tb00609.x>
- Schwartz, S. H. (2012). An Overview of the Schwartz Theory of Basic Values. *Online Readings in Psychology and Culture*, *2*(1). Consulté à l'adresse <https://scholarworks.gvsu.edu/orpc/vol2/iss1/11>
- Sen, A. (1992). *Inequality Reexamined (First Edition 1st Printing edition)*. New York : Cambridge, Mass: Harvard University Press.

- Tiberj, V. (2017). Les citoyens qui viennent : Comment le renouvellement générationnel transforme la politique en France. Paris: Presses Universitaires de France - PUF.
- Vásquez, C. (2014). Devenir l'ombre de soi-même et de l'autre. *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, HS(Supplément), 69-89.
- Veenhoven, R. (2013). The four qualities of life ordering concepts and measures of the good life. In *The exploration of happiness* (Springer Netherlands., p. 195-226).
- Wagner, F. (2012). Ecovillage research review. *Realizing Utopia*, 81.
- Whyte, W. F. (2002). *Street corner society : la structure sociale d'un quartier italo-américain*. la Découverte.

\*

\* \*



## DISCUSSION DE LA SESSION 4

---

**Denis Salles** : Très bien, merci beaucoup pour ces trois présentations, et d'avoir bien tenu le temps. Du coup on a un peu de temps pour discuter. Il ne vous aura pas échappé qu'on a zappé la pause, on a tous accepté. Ce que je vais faire, à l'inverse de mes camarades précédents, je vais d'abord donner la parole à la salle, et après j'ai quelques éléments de réaction aussi, que j'insérerai entre vos réponses. Donc je propose de suite de donner la parole si vous avez des questions.

**Dominique Thiele** (chercheur-conseil) : Excusez-moi, je me suis un peu assoupi malheureusement, je me suis un peu réveillé au moment où vous exposiez, et ma question c'est sur nomade : est-ce que ce sont des sédentaires qui se baladent avec leurs équipements ou est-ce que ce sont des gens du voyage ? Et pourquoi avoir choisi ce terme de nomade ?

**Denis Salles** : Ça a été filmé donc on pourra vous envoyer la vidéo.

**Jacqueline Candau** : C'est une question je pense qui ne concerne pas uniquement que vos trois projets mais elle m'est apparue en fait plus clairement maintenant. On voit que, dans les recherches actions, en fait, il y a une interaction très forte, une co-construction entre chercheurs et acteurs, et notamment du questionnement de recherche. Et moi, ma question, c'est : est-ce que vous ne dissociiez pas, et de quelle façon, questions d'action que se poseraient les acteurs et questions de recherche ? Est-ce qu'elles sont toujours aussi proches que ça ?

**Yuna Chiffolleau** : Moi, j'avais une question pour le projet EXCIPIENT. Vous avez des terrains très différents, autant par les lieux que par les différences qui y sont liées, est-ce qu'on pourrait quand même préciser une hypothèse commune éventuellement que vous pourriez fournir ? Et puis, comment vous pensez quand même, enfin ça paraît ambitieux de mesurer la transition agricole et alimentaire, donc comment vous pensez faire ? Première question, et puis c'est quoi aussi... Justice alimentaire et démocratie, ce n'est quand même pas les mêmes littératures, ce n'est quand même pas les mêmes présupposés, donc comment vous associez ça ?

**Denis Salles** : Je propose qu'on commence peut-être par celle-là. Ce qu'il faut rappeler sur le projet EXCIPIENT, c'est que on a marié plusieurs plusieurs et donc ils étaient assez nombreux et ça a demandé un certain travail. EXCIPIENT, c'est peut-être ça le titre qui fait... On réunit les matières actives en fait, enfin je suppose. Il faut aussi saluer... La demande qui a été faite était de réunir des projets qui travaillaient sur la thématique des systèmes alimentaires mais auxquels on a demandé quand même un re-travail. Donc ça vous donne l'occasion de préciser sur cette question. Après, on reviendra sur les nomades, et puis la question de Jacqueline Candau qui sera adressée à tous.

**Emmanuelle Sultan** : Je voudrais juste commencer, je m'appelle Emmanuelle Sultan, je travaille au Muséum National d'Histoire Naturelle. Je suis océanographe de formation et, si on a rejoint le projet EXCIPIENT, avec Laure Maugendre, c'est parce qu'on est sur un projet

de ferme littorale expérimentale, enfin exploratoire sur le pays d'Auray. Et notre question principale, c'est le continuum nourricier de la terre à la mer. Et notre implication dans ce groupe, c'était parce que la porte d'entrée, c'était par l'alimentation, la production, la consommation et la distribution de l'alimentation sur un territoire qui permettait comme une porte d'entrée à la transition écologique. Mon terrain, notre terrain a disparu pour des raisons diverses et variées. Ça a rajouté justement une complexité au système et, du coup, nous, nous restons comme... Pour nous, c'est une démarche réflexive qui nous est apportée grâce à Cit'in, parce que nous ne sommes ni sociologues, ni économistes et que, par contre, moi, je pratique les outils de la recherche action participative et c'est ce que je peux amener. Et ce que nous pouvons amener avec Laure, c'est ce regard justement de la climatologie et de l'écologie et de la biodiversité aussi dans la nourriture.

**Martina Tuscano** : Du coup, moi, je réponds juste pour la dernière question, sur le fait... Oui, on est conscient que démocratie alimentaire et justice alimentaire, c'est deux choses différentes. Et justement, je pense qu'on est aussi... On se rend compte que, souvent, elles sont traitées aussi de manières différentes. Et c'est justement, à mon avis, intéressant de voir, dans un même territoire, comment déjà les dispositifs de décision sont ouverts ou pas, et aussi tout en regardant à travers une autre approche, du coup plus en faisant des zooms sur ce qu'on définit comme expérimentation, de voir, là, quelle accessibilité... Mais, du coup, en partant du principe, oui, que c'est deux dimensions complètement différentes et que, en tout cas, c'est intéressant, à mon avis, de regarder sur un même espacement territorial, comment ces deux axes peuvent s'articuler.

**Karim Berthomé** : Juste en un mot, ce qui a fait le lien entre les équipes, ça a déjà été assez bien dit. L'hypothèse, si on veut une hypothèse, c'est quand même d'être sur des processus de montée collective, de passer d'actions qui sont à une échelle qui vont connecter à d'autres, à une échelle plus collective, et avec plusieurs terrains suivis éventuellement entre territoires. Et par rapport à ces phénomènes là, notre intérêt à tous, c'est d'être quand même sur des expérimentations qui, assez fortement, placent les questions d'alimentation au centre. Donc notre question, c'est bien de savoir si l'alimentation, quand même, est un élément de la base des préoccupations qui a une faculté à instruire les questions de transition, à les révéler, pour le dire simplement.

**Anne Goudot** : La question sur les nomades, un des objets du projet, c'est justement de caractériser, de qualifier un peu ce phénomène de nomadisme. Ce que j'ai pu... Déjà, nomades, c'est des gens qui vont de site en site, qui s'arrêtent sur des temps je dirais d'au moins une semaine, des temps au moins suffisamment longtemps pour se mettre au travail en fait, donc sur le principe de *woofing* : on travaille quelques heures par jour, cinq heures en principe, on est nourri, logé, en principe on n'est pas rémunéré. Il y a un échange de pratiques, donc on apprend sur le lieu où on est et on amène éventuellement des pratiques qu'on a trouvées ailleurs. Donc sur l'écolieu Jeanot, moi, j'ai vu en gros deux tendances : des jeunes un peu en recherche d'eux-mêmes et puis des personnes qui peuvent avoir choisi de s'arrêter pendant quelques mois, un an, un petit peu dans un processus d'émancipation, je le dirais comme ça, avec l'idée de simplifier, de se transformer, d'expérimenter d'autres façons de vivre et de poser peut-être leurs valises quelque part, sur un lieu comme celui-là, voire de créer leur propre lieu. Mais ça, c'est une hypothèse, je dirais, au vu de ces premières

observations, ça reste complètement à regarder. En tout cas, le phénomène significatif, quand on a dix pourcents d'un collectif de vingt à trente personnes au quotidien qui sont constitués de nomades, que ces nomades participent à la gouvernance du lieu. C'est dans la dynamique en tout cas du lieu, du site que j'ai observé, c'était important.

**Denis Salles** : Donc la question sur : les questions de chercheurs sont-elles les questions des acteurs ? Je résume.

**Thomas Lamarche** : La question, c'est vraiment une question qu'on se pose en permanence. Et ce qui est intéressant, c'est que c'était déjà une question dans le collectif Tetris – Geneviève le dira –, et aussi dans notre collectif, qui est en fait une coopérative. Et pour vous dire, en fait, la Manufacture coopérative, comme je le disais tout à l'heure, c'est une coopérative, dans le sens d'une entreprise, qui a été créée par plusieurs coopératives d'activité d'emploi et des chercheurs et des acteurs engagés dans le mouvement coopératif, notamment sur les travailleurs autonomes. Et, du coup, la question de la recherche-action est l'objet de notre travail commun. Donc on est inscrit dans des démarches de recherche-action qui peuvent prendre plusieurs formes.

D'une part, les enquêtes au sens d'enquêtes de recherche-action à la Dewey, pour ceux qui connaissent bien les travaux de Dewey, c'est-à-dire la construction de l'enquête avec les enquêtés, donc il y a un processus long qui définit la question de recherche, qui est une opération de problématisation, dans laquelle on va co-construire le questionnaire. Voilà, il y a eu une grosse enquête qui a été développée sur l'ensemble des revenus et des temps des travailleurs et des travailleuses de ces coopérative pour essayer de voir qu'est-ce qu'ils faisaient de leurs revenus et de leur temps, les hommes, les femmes, les travailleurs qui étaient en collectif, ceux qui n'étaient pas en collectif. Et ça révèle un nombre de choses absolument incroyables. Donc il y a parfois des enquêtes qui sont vraiment... Qui suivent le protocole de recherche-action au sens le plus précis du terme.

Sinon, il y a souvent des temps de recherche-action, c'est-à-dire des moments qui sont prévus, ou des lieux qui sont prévus dans l'organisation de la vie coopérative pour avoir la réflexivité, pour guider les chercheurs ou les chercheuses sur tel ou tel point, et donc il y a une vie qui essaye de nourrir ces coopératives, je parle de Coopaname et d'Oxalis, qui sont parmi les fondateurs de la Manufacture coopérative, d'intégrer un processus de réflexivité dans l'activité de la coopérative. Ce n'est pas très souvent que, dans les boîtes de ce type-là, on a une activité de RD, au sens de RD de SHS, si je puis dire, au sens pratiquement de recherche et développement basé sur les sciences humaines et sociales, principalement économie et sociologie au sens large, parfois un peu de psychologie, d'ethnologie. Donc il y a vraiment plusieurs manières de penser ça.

Et la dernière manière de penser la recherche action, c'est de mettre en place des réseaux de co-accompagnement, c'est-à-dire de considérer que les collectifs qui sont en train de se constituer en coopératives, c'est-à-dire qui commencent une gouvernance partagée, une gouvernance équitable, un espace dans lequel les uns, les unes et les autres puissent participer, qu'il n'y ait pas d'assignation genrée, toute une série de réflexions sur la manière d'agir

ensemble, sur la question de délibérer, qui sont l'objet de processus de co-formation entre collectifs, avec des chercheurs, des chercheuses, et des acteurs et des actrices.

Donc, en fait, il y a plusieurs acceptions de la démarche de recherche action. Et cette démarche-là est une démarche qu'on a intégré dès le départ. Et, bien évidemment, sur les individus, il y en a qui sont des chercheurs académiques qui ont un peu du mal à descendre de la chaire, il y a des chercheurs académiques qui ont l'habitude de pratiquer la recherche action mais qui sont plutôt dans des postures un petit peu de distance, d'autres... Voilà, donc on a une variété de postures, et pareil pour ceux qui sont plutôt dans l'action, qui sont des praticiens ou des praticiennes, il y en a qui ont une grande réflexivité, il y en a qui ont fait des thèses, il y en a qui n'en ont pas faites bien sûr. Et, du coup, les postures des uns et des autres sont différentes, et on avance ensemble progressivement. Ça fait depuis cinq-six ans qu'on bosse ensemble, et il y a une acculturation progressive. Et l'idée est qu'on puisse s'acculturer dans ce processus de réflexivité.

**Mireille Dietschy** : Moi, ça me fait... Ces questions-là me font réagir. Enfin, je pense que, par rapport à ce que j'ai pu voir tout au long de la journée, par exemple, l'équipe strasbourgeoise a encore du travail à faire en termes d'acculturation justement, sur ces questions de recherche-action et de recherche participative. Et c'est là où, au sein d'EXCIPIENT, il y a des choses intéressantes qui vont se passer aussi, parce qu'il y en a qui sont beaucoup plus au courant de ces questions-là, vous aussi d'ailleurs, et je pense qu'on va pouvoir s'appuyer aussi énormément de ce point de vue-là.

**Emmanuelle Sultan** : Oui, moi aussi, ce qui m'intéresse, c'est le savoir qui vient depuis l'action, donc on a aussi le savoir qui permet d'aller faire des actions, et aussi par rapport aux politiques publiques, mais il y a aussi l'inverse : par l'action, on peut faire émerger des savoirs. Donc c'est aussi important, pour moi, comme posture.

**Anne Goudot** : Il me semble, en fait, qu'on a deux rencontres de postures très différentes et très complémentaires entre chercheurs et acteurs de terrain. Le chercheur, dans sa démarche de problématisation scientifique, il prend en compte l'état de l'art, c'est-à-dire qu'il a une connaissance de l'état de la connaissance, en tout cas il essaye de l'avoir, et il va formuler ce questionnement à la limite, en fait, de sa connaissance qui est déjà acquise, cherchant à ce qu'on trouve de nouvelles connaissances. Donc il fait avoir tout un corpus de savoirs. Donc il est canalisé, je dirais, dans sa réflexion, par tout cet acquis, toute cette réflexion qu'il a d'années et d'années souvent de pratique et de problématisation scientifique. L'acteur de terrain, lui, la connaissance, c'est pour agir. Et cette connaissance pour agir est alimentée par les savoirs d'expérience, expérientiels, donc il a une connaissance qui est mise au service de l'action. Et, du coup, ce sont deux façons de travailler qui sont différentes mais qui sont passionnantes à confronter. Enfin je sais que, nous, dans nos projets, on est vraiment sur l'idée que chacun a la richesse de sa différence. Et que le chercheur n'a pas non plus à avoir honte de sa connaissance et de ce qu'il est, et que l'acteur, de la même façon, a cette motivation d'utilité sociale, souvent il est mû par ça, et c'est vraiment la cohabitation, la confrontation de ces questionnements-là qui est passionnante. Mais ça demande du temps, et ce questionnement-là vient se travailler, se faire... Enfin, nous, c'est comme ça qu'on l'envisage aujourd'hui.

**Jean-Marc Van Houtte** (Collège coopératif de Bretagne) : Ce serait peut-être plus une demande de précision sur coopération et travail. C'est vrai que centrer sur les revenus, tout d'un coup, ça amène aussi à penser la justice sur le territoire, et peut-être que de l'aborder par le biais du travail, par rapport à la transition écologique, c'est quand même une manière tout à fait nouvelle et renouvelée de voir comment ça s'inscrit dans le territoire. Ce matin, avec Roubaix, on pouvait avoir une petite image sur un territoire de comment les futurs revenus peuvent s'inscrire. Maintenant, ma question, c'était un peu pour préciser : dans ces coopératives qui débouchent sur des universités éphémères – j'en avais vu quelques-unes des coopératives éphémères au niveau de l'échelle – là, de les voir apparaître au niveau d'universités éphémères, je trouve ça tout à fait intéressant. Alors maintenant, quel public ? Je n'ai pas très bien compris le thème des autres acteurs qui n'étaient pas les acteurs chercheurs. Est-ce qu'on va les retrouver à travers la coopération ? Est-ce que ce sont eux qui constituent le gros des acteurs ou est-ce que ça s'ouvre sur d'autres populations ? Ce serait intéressant en ce qui concerne les revenus de voir comment ces différences de publics ont élaboré un projet commun.

**Geneviève Fontaine** : Ces coopératives, on les a choisies parce qu'elles regroupent aussi une diversité, une hétérogénéité d'acteurs en leur sein. Coopaname a plusieurs centaines, 700 entrepreneurs salariés avec des métiers très différents. La coopérative Tetris regroupe 49 sociétaires. Il y a 15 structures qui sont au nom des associations employeuses, donc chacune va avoir des positionnements différents entre un chantier d'insertion, une entreprise adaptée qui travaille avec des publics handicapés, une association d'éducation populaire qui ne va pas du tout avoir les mêmes approches, une association issue des paroisses de Grasse, vous imaginez un petit peu. Et donc la diversité est dans le collectif et, dans Tetris, les chercheurs sont sociétaires de la SCIC, donc ils sont parties-prenantes. Et sur le pays de Bresle, vous avez une SCIC qui regroupe 250 sociétaires, parce qu'elle a 25 ans d'existence cette coopération territoriale, et vous avez aussi bien la CCI, la CCMA que le petit artisan du coin, etc. Donc, en fait, la diversité est à l'intérieur. C'est justement pour ça, aussi, qu'on va pouvoir étudier la diffusion. Parce qu'en fait, au travers de la participation par exemple, de la CCI de Hauts-de-France à la dynamique : qu'est-ce qui se passe en termes de diffusion des pratiques vers d'autres types d'entreprises ?

**Denis Salles** : Merci. Alors, du coup, je vais glisser ma question à mon tour. Moi, je revenais sur l'intitulé de la session : le maillage des initiatives citoyennes. Donc c'est autour de cette notion, ce terme de maillage, il figurait déjà dans l'appel à manifestation d'intérêt, et puis on a vu émerger des termes : l'aspect récusif, l'essaimage, les circulations nomades, on a parlé tout à l'heure d'inter-coopération, de diffusion. Donc je voulais savoir comment vous vous saisissiez de cette notion de maillage. Il y a quelques années, on aurait parlé de réseau, or c'est un peu sorti des radars. Pourquoi ? Est-ce que ça veut dire autre chose ? Est-ce que ça donne un autre sens ? On imagine des formes de coopération plus horizontales, peut-être moins formelles, encore que l'analyse des réseaux s'est fortement théorisée pour arriver à saisir ces choses-là aussi. Donc est-ce que ça a vocation à fournir un cadre analytique théorique ? Est-ce que ça en prend le chemin ? Et est-ce que c'est comme ça que vous l'utilisez ? Voilà, c'est un peu une question qui renvoie à l'intitulé de la session.

**Geneviève Fontaine** : Je vais commencer parce que ça va être très rapide. Maillage, pour moi, ça renvoie à tissage. Mailler, c'est tisser. Et ce n'est pas juste une photo d'un réseau, c'est comment tous les liens... C'est l'analyse de, effectivement, comment le tissu se construit maille après maille, et que ces mailles soient faites par des individus qui servent de passeurs, qu'elles soient faites par des organisations qui entrent en relation plus ou moins formelle, informelle ou institutionnalisée, ou entre des territoires. Mais c'est ce processus de tissage progressif, maille après maille.

**Emmanuelle Sultan** : Je rajoute juste une petite nuance dans cette vision-là. Moi, je rajoute la notion de tartan. C'est justement un tissage écossais qui dépend d'une région, d'un lieu très précis, et ce qui permet, justement, d'avoir un maillage... Vraiment, oui, j'ai la notion de tissage et du tricotage qui fait que l'influence est plus profonde. Il y a aussi une troisième dimension, je dirais, c'est mon côté océanographique peut-être, c'est longitudinal aussi dans la profondeur de la surface, le profondeur de cette imbrication les uns les autres.

**Thomas Lamarche** : Moi, pour répondre à la question, je reviendrai sur la notion instituant / institué que j'ai évoquée probablement tout à l'heure. Mais l'idée qu'il y a derrière maillage / essaimage – et que nous, on a présentée plutôt sur le côté inter-coopération –, c'est dans cette idée qu'on innove sur les façons de s'organiser, sur les façons de faire société. C'était le titre du petit bouquin qu'on avait sorti *Coopératives dans la transition, transition dans la coopérative*, donc il y avait déjà cette notion de transition, ce besoin d'inventer les manières de faire. Et la question instituant / institué est intéressante car on a besoin que les choses s'instituent, c'est-à-dire de produire un certain nombre de règles, de dispositifs, de moyens, non pas la grande institution althusserienne, mais des dispositifs. Mais quand c'est institué, voilà, c'est un peu immobile. Ça devrait être en permanence animé. C'est une question d'animation coopérative aurait dit Pierre Roche (à vérifier). Et, du coup, dans ces dispositifs d'essaimage, c'est en permanence se former, se défaire d'un certain nombre de certitudes, c'est-à-dire être dans un processus instituant. Bien sûr, s'ils aboutissent, si des choses s'instituent, ça permet de se reposer, on ne rediscute pas tous les jours de tout, c'est le propre d'une convention mais, en même temps, si on en discute pas un petit peu, c'est la technostructure qui nous tombe sur la tête. Donc la dialectique instituant / institué, en plus, c'est intéressant de la travailler avec les acteurs parce que ça permet de rediscuter d'un certain nombre de règles, et aussi de ne pas rediscuter d'un certain nombre de choses parce que, finalement, on a déjà décidé comment on allait fonctionner. Je suis sûr que ça pourrait être intéressant, enfin j'imagine que ça pourrait être intéressant aussi, je pensais tout à l'heure à l'initiative de Saillans, de discuter de ce dont on peut rediscuter et ce dont ce serait quand même pas mal de ne pas rediscuter à chaque fois parce que on a besoin d'avancer.

**Mireille Dietschy** : Peut-être, moi, ce que j'ai aussi trouvé intéressant – et je pense que ça peut rapprocher aussi peut-être nos deux projets –, l'idée que ces deux maillages-là sont à étudier aussi vraiment depuis le terrain, et que autant, du coup, chez Ecopiste, que au sein d'EXCIPIENT, en tout cas avec l'ambition qu'on a d'essayer cet outil, de mobiliser cet outil de cartographie subjective sur des questions justement du rapport sensible au territoire, c'est vraiment d'essayer de partir de ça, d'essayer de fabriquer ce maillage à partir du terrain, à partir de ce que les acteurs vivent au quotidien et expérimentent au quotidien. Moi, je trouve que c'est cette démarche-là qui est intéressante.

**Anne Goudot** : Les observations de terrain qu'on a faites sur cet écolieu, ça rejoint ce que vous disiez sur la complexité de ces interactions qui sont à tous les niveaux de l'organisation en fait. C'est-à-dire qu'il y a bien sûr l'appartenance à des réseaux formels, bien identifiés, mais chaque personne du collectif peut elle-même être dans des réseaux qui sont formels et informels, sans que le collectif, tout le collectif soit dans ces réseaux-là. Et, dans ces lieux où on se déplace dans le cadre d'un réseau formel ou informel, il y a des connexions qui se font, qui peuvent subsister, revenir par les biais nomades. Enfin tout cela est d'une grande complexité donc l'étudier *in situ* n'est vraiment pas évident. Dans Ecopiste, on n'a pas de chercheur spécialiste des réseaux, c'est un projet exploratoire, c'est ce qu'on se dit : si ce qu'on voit là au travers du nomadisme nous emmène un peu plus loin, il faut absolument qu'on trouve cette compétence, parce que c'est important. Donc par le nomadisme, on va rentrer par les récits et les trajectoires de ces nomades, c'est-à-dire en quoi ces trajectoires-là parlent de l'image des sites ? Je suis nomade, je choisis d'aller dans cet endroit-là plutôt que dans un autre, pourquoi je le fais ? Est-ce qu'on m'en a parlé ? Est-ce que c'est ce qu'on m'en a dit ? Où est-ce que j'ai trouvé l'information ? Donc essayer de trouver, par ce biais-là, de voir comment se font les interconnexions entre sites, et pour quels motifs en fait ? On va plutôt travailler sur les aspirations des acteurs et les motifs de leurs décisions pour étudier ce maillage.

\*  
\*   \*

## DISCUSSIONS GÉNÉRALE EN CONCLUSION DU SÉMINAIRE

---

**Jean-Michel Fourniau** : On avait prévu un temps de discussion générale, certains le voulaient donc on peut reprendre quelques questions.

Moi, je veux juste noter, parce que c'est important, c'est venu des différentes discussions : il y a plusieurs des projets – ACTE, NUMACTT, Coopération et travail... – qui prévoient des *workshops*, des séminaires, des choses comme ça à l'intérieur du projet, et qui apparemment souhaitent l'ouvrir à l'ensemble de la communauté. Ce serait bien – je referai un mail un peu plus précis là-dessus – que le calendrier envisagé soit partagé et que, d'une certaine manière, on bâtit une sorte de calendrier du programme incluant les initiatives propres des différents projets qui peuvent être ouvertes à ceux que ça intéresse dans le programme, voire qu'on les couple avec certains séminaires du programme. On va essayer d'établir à la rentrée une sorte de calendrier du programme qui ne soit pas simplement le calendrier du séminaire du programme mais qui parte des calendriers des différents projets et des séminaires qui sont partageables dans ces projets.

La deuxième chose que je retiens en tout cas : là, on avait prévu le séminaire sur une journée. Douze projets sur une journée, ça apparaît en fait un peu compliqué, dans les contraintes de temps, et pour permettre plus de temps d'échanges informels. Donc, en tout cas, c'est une remarque que je conserve pour l'organisation du colloque final où il s'agira de restituer, de mettre en discussion les résultats des projets. Il faudra au moins le faire sur deux jours, voire trois. Il faudra le réfléchir sur un temps plus long, et peut-être aussi réfléchir à un lieu. Il se trouvait que la salle panoramique n'était pas disponible, qui est plus sympathique. Ce n'est pas inconfortable ici, mais c'est vrai que ce n'est pas très dynamique comme type d'organisation. On ne pouvait pas faire autrement, et puis il y avait aussi la contrainte d'un fil linéaire d'exposé qui était, je pense, utile, que chacun puisse bénéficier d'une connaissance de l'ensemble des projets.

Et donc la dernière chose que je veux rappeler, sur le format du séminaire. C'est filmé d'une part donc on mettra la vidéo en ligne. Comme là, il y a un peu de montage à faire, et que c'est quelqu'un à la MSH qui s'occupe de ça, et il ne le fera pas tout de suite parce qu'il est pris par Avignon apparemment, m'a-t-il dit, donc ce ne sera peut-être qu'à la rentrée que la vidéo sera mise en ligne. D'ici là, je vous redemanderai –je vous l'avais mis dans un mail–, si vous en êtes d'accord, on pourrait mettre en ligne les *powerpoints* qui donnent une première idée, mais je vous ai demandé un petit texte aussi, parce que, souvent, les *powerpoints*, s'ils ne sont pas accompagnés d'un texte, ils comportent des images, des choses comme ça qui nécessitent d'être accompagnées d'un texte, pour pouvoir faire le compte-rendu du séminaire. Plutôt que de repartir d'une retranscription que ferait Prune, Prune pourrait se concentrer sur la retranscription des discussions, il y a eu beaucoup de questions intéressantes, et que ce soit vous qui vous chargiez de faire un petit texte de votre exposé, en intégrant votre *powerpoint*, qui peut être mis à côté mais vous pouvez aussi intégrer des images dans le compte-rendu du séminaire. Je ne sais pas si vous avez été re-regarder le compte-rendu du séminaire du 23 mars, par exemple, Chateauraynaud a repris son texte et y a intégré un certain nombre d'images du *powerpoint*. On n'a pas mis son *powerpoint* où il y avait, comme d'habitude,



énormément de choses, mais il intégré un certain nombre de choses, il a refait un texte un peu lisible. Donc on pourrait aboutir à un compte-rendu de cette journée à partir des textes d'exposé que vous pourriez nous transmettre, en y intégrant si vous voulez des power-points, et puis la vidéo aussi sera mise en ligne. Mais s'il y a d'autres questions, volontés de discussion, on peut prendre un tout petit peu de temps encore.

**Christian Reynaud** (Université de Montpellier, coordinateur à Montpellier du projet ACTE) : Bonjour, je suis proche du projet ACTE. Je suis responsable de projets sur Montpellier. Il y a quelque chose qui m'interpelle, c'est une vraie question que je me pose, sur le programme Cit'in qui dit se proposer d'explorer les expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Et je me demandais vraiment si cette exploration, on pouvait la qualifier de démocratique. C'est une vraie question. Mais, sinon, comment on pourrait faire ? Ce serait intéressant d'y mettre une dimension démocratique. Et, si oui, qu'est-ce qui vous fait penser que c'est bien démocratique ? Peut-être pour aller plus loin, comment on pourrait, même, être encore plus démocratique ?

**Jean-Michel Fourniau** : Je ne vais pas prétendre répondre directement. Je pense que c'est une question qui est partagée par le programme. Franchement, quand on a dit expérimentation démocratique, c'est l'idée de regarder... C'est vraiment de coupler expérimentation et démocratique, c'est-à-dire de ne pas partir de dispositifs qui soient institués ou non, qui se disent démocratiques ou de démocratisation, mais de partir d'expérimentations pour voir comment elles retravaillent cette question de démocratie.

Je pense que, par exemple, ça a été bien dit ce matin par Yannis Lemery, le projet du GRAC, c'est-à-dire qu'on peut partir avec des définitions de la démocratie. Ça a été assez clairement posé dans le programme Cit'in, c'est-à-dire qu'on ne partait pas d'une définition de la démocratie. Le problème, c'est de considérer la démocratie plutôt comme quelque chose qui est en tension, en réponse à un... Qui se travaille autour de problèmes publics, non pas de problèmes de politiques publiques mais de problèmes publics, c'est-à-dire ce qui émerge, justement, de problèmes à résoudre, de tensions que sentent les citoyens, de situations problématiques auxquelles ils sont confrontés, et que c'est ces moments-là qu'il faut saisir pour comprendre comment se travaillent les questions démocratiques, et peuvent s'institutionnaliser des normes démocratiques.

Donc je pense que, dans tout ce qu'on a entendu des différents projets, on est vraiment, –je pense que ça traverse à peu près tous les projets–, de prendre les choses comme ça, non pas de regarder la démocratie comme quelque chose qui vient, qui tombe sur les territoires, mais qui se retravaille autour de questions nouvelles posées par la transition écologique, qu'on le prenne à travers les questions du numérique, des pratiques alimentaires, de l'habitat coopératif, les questions de la coopération et du travail, etc. Et, globalement, je pense qu'un des intérêts du programme Cit'in est, justement, de prendre, à travers des biais extrêmement, suffisamment divers, pour peut-être produire des choses un peu cumulatives. Justement, parce qu'on n'est pas parti d'une politique publique, type la question de l'alimentation ou la question écologique, mais qu'on a ouvert, on a sans doute la capacité au bout du compte de croiser, justement, des expérimentations qui sont diverses mais qui toutes, finalement, ont comme point commun, justement, d'être autour d'initiatives citoyennes et qui vont travailler

cette question de la démocratie en lien avec la question de la transition écologique, mais sans qu'aucun des deux termes soit posé, au départ, comme une visée, un objectif défini de manière extérieure aux situations. Mais peut-être que d'autres pourront réagir à cette question, qui est une question tout à fait centrale dans le programme. Mais ça veut dire que l'ambition du programme est de pouvoir croiser suffisamment d'initiatives diverses pour avoir quelque chose à dire d'un peu cumulatif sur ces questions-là à l'arrivée.

S'il n'y a plus de question, je vous remercie d'être venus jusqu'à nous. Ça commence à se clairsemer donc c'est peut-être bien d'arrêter tant qu'on est à peu près tous ensemble. Merci beaucoup et on précisera le calendrier, et je vous recontacte dans les tous prochains jours.

\*  
\*   \*

Annexe :

Programme du Séminaire



## Cit'in – Expérimentations démocratiques pour la transition écologique

### SEMINAIRE DE LANCEMENT : PRESENTATION DES 12 PROJETS DU PROGRAMME Cit'in

#### PROGRAMME DU SEMINAIRE

9h15-9h45	Accueil café	
-----------	--------------	--

#### Session 1 : Conceptions et formes de l'agir citoyen dans la transition (9h45-11h00)

9h45-10h30	<b>Présentation des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Les Zones de gratuité</b> : des expérimentations citoyennes de réemploi et de partage pour agir en faveur de la transition écologique et démocratique, par <b>Debora Fischkandl</b> (La Boutique sans argent)</li> <li>- <b>REALISTE</b> : Reconnexion Agriculture-alimentation : l'Innovation Sociale comme levier pour la Transition vers des pratiques alimentaires plus Ecologiques ?, par <b>Gregori Akerman</b> et <b>Yuna Chiffolleau</b> (Inra, UMR Innovation)</li> <li>- <b>Transition et quartiers populaires</b>, par <b>Vincent Boutry</b> (Université populaire et citoyenne de Roubaix) et <b>Bruno Villalba</b> (Ceraps)</li> </ul>
10h30-11h00	<b>Discussion</b>	Ouverture de la discussion par <b>Jean-Michel Fourniau</b> (programme Cit'in)

PAUSE (11h00-11h30)

#### Session 2 : Communs et composition du monde commun (11h30-12h45)

11h30-12h15	<b>Présentation des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Démocratiser la transition énergétique ?</b>, par <b>Pierre Wokuri</b> (ARENE, Univ. Rennes)</li> <li>- <b>ACTE</b> : Appropriation et Communs de la Transition Energétique par la recherche action participative, par <b>Sylvie Blangy</b> (CEFE et GDR Parcs), <b>Bertrand Bocquet</b> (H2TS, Cnam) et <b>Claire Brossaud</b> (EVS-LAURE, ENSAL)</li> <li>- <b>Explorer la dimension infra-politique de la transition</b>, par <b>Yannis Lemery</b> (GRAC)</li> </ul>
12h15-12h45	<b>Discussion</b>	Ouverture de la discussion par <b>Daniela Festa</b> (École de droit de Sciences Po)

DÉJEUNER (12h45-14h00), au rez-de-jardin

Session 3 : Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques  
(14h00-15h15)

14h00-14h45	<b>Présentation des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>CITTEP</b> : Capacités d'Initiative et d'expression des Travailleurs agricoles sur la Transition Ecologique relative aux Pesticides, par <b>Jacqueline Candau</b> et <b>Ludovic Ginelli</b> (ETBX-Irstea)</li> <li>- <b>NUMACTT</b> : NUMérique, ACTeurs publics et Transition(s), par <b>Jacques-François Marchandise</b> (FING) et <b>Nicolas Douay</b> (Géographie-Cités, Univ. Paris 7)</li> <li>- <b>Saillans</b> : L'inclusion des citoyens dans la planification urbaine locale favorise-t-elle la transition écologique ? Enseignements du suivi-évaluation participatif de l'initiative de la commune de Saillans (2017-2020), par <b>Sabine Girard</b> (Mairie de Saillans) et <b>Prune Missoffe</b> (programme Cit'in)</li> </ul>
14h45-15h15	<b>Discussion</b>	Ouverture de la discussion par <b>Valérie Peugeot</b> (laboratoire de sciences sociales et humaines d'Orange Labs)

PAUSE (15h15-15h45)

Session 4 : Maillage des initiatives citoyennes (15h45-17h30)

15h45-16h30	<b>Présentation des projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Formes de travail et de coopération</b> : une citoyenneté économique pour la transition écologique, par <b>Geneviève Fontaine</b> (SCIC Tetris) et <b>Thomas Lamarche</b> (Ladyss, Univ. Paris 7, et ManuCoop)</li> <li>- <b>EXCIPIENT</b> : EXpérimentations CItoyennes, Passeurs d'Initiatives, et ENgagements dans la Transition agricole et alimentaire, par <b>Karim Berthomé</b> (ISIVE, AgroParisTech) et <b>Mireille Dietschy</b> (Dynamie, Univ. Strasbourg)</li> <li>- <b>Ecopiste</b> : Contribution des expérimentations citoyennes à la transition écologique : étude comparative et pluridisciplinaire d'écovillages, par <b>Anne Goudot</b> (GREThA, Univ. Bordeaux)</li> </ul>
16h30-17h00	<b>Discussion</b>	Ouverture de la discussion par <b>Denis Salles</b> (ETBX-Irstea)
17h00-17h30	<b>Discussion générale et conclusion du séminaire de lancement du programme Cit'in</b>	

*Le séminaire a lieu de 9h30 à 17h30,  
Amphithéâtre de la MSH Paris Nord, 20, avenue George Sand à Saint-Denis  
Métro Front populaire (terminus de la ligne 12)*



## COMMENT S'ORIENTER DANS LA TRANSITION ?

Premier Séminaire du Programme Cit'in – 23 mars 2018  
Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

### Introduction

Jean-Michel Fourniau, président du Comité de pilotage du programme Cit'in.

Je vous remercie d'être venu·e·s à ce premier séminaire du programme Cit'in. Je souhaite rappeler rapidement en introduction ce qu'est le [programme Cit'in](#) qui se propose d'explorer « les expérimentations démocratiques pour la transition écologique ». Le programme part de l'idée que l'implication des citoyen·ne·s dans l'action pour la transition écologique et énergétique est souvent conçue sous l'angle d'une injonction à l'adaptation au changement climatique ou à la résilience. Ces notions, déjà bien installées, délimitent le cadre dans lequel les questions de transition en viennent à être publiquement débattues. Mais elles doivent être articulées à l'idée de pluralisme des modes de relation de l'être humain à l'environnement, à la diversité des dispositions à agir, à la variété des capacités d'appropriation des politiques publiques, à l'inégale distribution des possibilités d'initiatives mais aussi des empreintes écologiques selon les groupes sociaux et selon les territoires concernés. Dans la littérature sur les questions écologiques, très souvent, apparaît un « nous » généralisateur qui marque des formes d'obligations qui s'imposeraient indistinctement à tou·te·s. Dès les annonces du programme, celui-ci a insisté au contraire sur la variabilité des rapports à l'environnement, sur la pluralité des chemins de la transition. C'est un des points de départ importants du programme.

#### I. Le programme Cit'in

Cette variabilité, le refus de partir d'un « nous » auquel s'imposeraient des obligations définies d'on ne sait où, conduisent à considérer les questions spécifiques que la transition écologique pose aux sciences humaines et sociales. La diffusion du terme d'« humanités environnementales »<sup>1</sup> montre que la question de la prise en compte de l'environnement travaille les différentes disciplines – plus dans l'acception francophone de l'expression que dans les conceptions anglo-saxonnes des *environmental humanities* –, dans leur rapport aux sciences du climat et de l'environnement, en particulier sous l'angle de l'appui aux politiques publiques. Pour ce qui concerne le programme Cit'in, on peut dire qu'il y a deux types de questions particulières que nous voulons essayer de prendre en compte.

<sup>1</sup> Voir Guillaume Blanc, Élise Demeulenaere et Wolf Feuerhahn (dir.), *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire environnementale », 2017 ; Aurélie Choné, Isabelle Hajek, Philippe Hamman (dir.), *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, coll. « Environnement et société », 2016. Voir également Robert S. Emmet et David E. Nye, *The Environmental Humanities A Critical Introduction*, MIT Press, 2017.

La conception selon laquelle la transition imposerait à la société un certain nombre d'obligations se traduit par l'assignation des sciences humaines et sociales à un rôle d'accompagnement des innovations sociales ou technologiques qui proposent des solutions aux problèmes désignés par les sciences du climat et de l'environnement : les problèmes sont déjà définis et les sciences sociales doivent traiter les questions sociales qu'ils soulèvent, adapter les solutions, en particulier sous l'angle de l'acceptabilité. Dans le programme, nous souhaitons affirmer au contraire le rôle critique des sciences sociales, critique dans l'acceptation classique de produire une critique du fonctionnement de la société, mais également critique parce que l'environnement rend critique un certain nombre de questions classiques que se posent les différentes disciplines. Il s'agit donc de pouvoir questionner les processus de transformation des connaissances produites par les sciences du climat et de l'environnement.

La transition écologique change les rapports entre production de connaissances et action, en mettant à la fois l'accent sur le rôle des connaissances dans la fabrique de l'action publique, mais aussi sur la nécessaire association des citoyen·ne·s à la gouvernance des politiques publiques. Cela impose sans doute aux sciences humaines et sociales d'inventer des modes de travail plus réflexifs avec les acteurs. Notamment, l'attention aux expérimentations démocratiques et à l'agir citoyen doit nous conduire à une réflexion spécifique sur les formes coopératives de recherche, les sciences et recherches participatives, dans lesquelles engager les travaux avec les acteurs de la transition écologique.

Ce sont deux dimensions que le programme entend prendre en compte de manière importante. Ces questions s'inscrivent évidemment dans des débats plus théoriques sur la transition, qu'on abordera aujourd'hui, et différents cadrages de la modernisation écologique. Ces différentes perspectives de la modernisation écologique ne sont évidemment pas exclusives et cohabitent. Mais il s'agit souvent de cadrages concurrents : l'implication des citoyen·ne·s y varie fortement dans l'initiative, la gouvernance, le portage et le financement des projets. Par exemple, dans le cas des énergies renouvelables, elle va du financement participatif d'innovations technologiques vertes (capitalisme vert) à la gestion directe par et pour les citoyen·ne·s de développement de coopératives éoliennes par exemple (transition citoyenne) ou au soutien à des territoires démonstrateurs de développements technologiques (croissance verte). Une pluralité de chemins de la transition naît précisément de cette multiplicité d'expériences. Le programme Cit'in se propose spécifiquement de travailler sur cette pluralité des expériences et sur la place des initiatives citoyennes dans la pluralité de chemins de la transition. Ainsi, la perspective de fonder la transition sur les initiatives sociales et citoyennes conduit à interroger la notion même de modernisation écologique, à la mettre à l'épreuve de l'expérience des acteurs. C'est la perspective centrale qu'entend explorer le programme Cit'in.

Il s'agit, d'une part, de **caractériser la prolifération des initiatives** conduites par les citoyen·ne·s dans les territoires pour faire face à la production de vulnérabilités, pour définir de nouvelles solidarités et se saisir des contraintes adaptatives, pour mettre en place des alternatives ici et maintenant : attention portée aux questions quotidiennes et immédiates (les prix, la précarité, les nuisances et les injustices environnementales ordinaires) en les reliant aux préoccupations à long terme ; responsabilité par rapport aux générations futures et aux générations actuelles qui partagent la même planète ; prise en compte des risques, de la mondialisation et de la globalisation des enjeux, de la diversité des territoires et des formes de vie dans lesquels ancrer les politiques de transition.

L'exploration s'intéresse également aux **multiples activités consistant à « mettre en commun »**, au travail coopératif nécessaire pour organiser le partage et la mutualisation des ressources et des données, aux nouvelles manières de « faire société » et aux obstacles

auxquels elles se heurtent, aux formes inédites d'organisation permettant de mieux reconnaître les capacités des individus et des collectifs : des communautés de pratiques se constituent dans la coproduction d'espaces ou de tiers-lieux, y construisent des règles de fonctionnement, les finalités et horizons d'attente de leurs actions ; elles signalent la montée d'une *démocratie du faire*.

L'exploration porte aussi sur **la trajectoire des expérimentations citoyennes**, la diversité des façons dont elles envisagent leur ouverture et leur maillage pour assurer leur succès à une échelle locale et leurs effets à une échelle plus globale : des expérimentations locales ont pu essaimer dans le monde entier, devenir des références largement partagées en s'intensifiant, en se donnant le temps de se développer et de s'approfondir, et constituent aujourd'hui un socle d'expériences disponibles, souvent instrumentées pour pouvoir faire fonctionner autrement la démocratie.

L'exploration est enfin celle des **articulations entre les expérimentations citoyennes et l'action publique** : les situations d'irréversibilité, de finitude, de limites et de délais qui caractérisent la crise écologique transforment profondément les conditions de l'agir humain en même temps qu'elles questionnent l'ensemble des mécanismes démocratiques, elles ouvrent pour l'action publique comme pour l'action citoyenne des débats scientifiques et politiques renouvelés.

Voilà donc les orientations du programme Cit'in. Douze projets seront financés, choisis par le [Comité de pilotage](#) du programme au terme d'un processus collectif de huit mois : un [appel à manifestations d'intérêt](#) en septembre 2017 auquel 54 équipes ont répondu ; une réflexion collective avec ces équipes au cours de deux sessions d'un Atelier de réflexion prospective, la première fin octobre portant sur une [prospectivité de la transition](#), la seconde fin décembre sur les [axes prioritaires de recherche](#) ; une [présélection](#) en janvier 2018 de 22 projets amendés suite aux ateliers de réflexion prospective ; puis la sélection finale en avril. Par ailleurs, l'ambition du programme est de produire, pour préciser les questions débattues lors des deux sessions de l'Atelier de réflexion prospective, ce que nous avons appelé un agenda des recherches, dont une première mouture devrait être proposée pour la deuxième session de ce séminaire qui aura lieu le jeudi 28 juin 2018.

## II. Comment s'orienter dans la transition ?

Nous avons souhaité entamer le séminaire par une session programmatique en quelque sorte, autour d'une question de titre : « Comment s'orienter dans la transition ? » qui, d'une certaine manière, fait écho à la question du dernier livre de Bruno Latour *Où atterrir ?*, mais autrement, plutôt en posant la question de l'orientation.

La notion de transition écologique, qui a progressivement supplanté celle de développement durable, exprime la nécessité d'adapter nos économies et nos sociétés (modes de vie, action publique, démocratie...) au respect des limites de la biosphère. Mais cette première vision, plus normative que descriptive, ne nous dit pas comment s'orienter dans la transition. Elle ne nous renseigne pas sur l'entrecroisement de changements multiples en période de fortes incertitudes, sur les dynamiques entretenant des processus aux échelles et aux temporalités multiples, sur la complexité inédite qui ouvre simultanément des questions techniques, scientifiques, économiques, politiques, sociales, éthiques. Elle ne témoigne pas de la pluralité des mouvements (mouvement des villes en transition, décroissance, locavores, *slow cities*, *buen vivir*, etc.), de la multiplicité des expérimentations citoyennes (que le programme Cit'in entend plus spécifiquement étudier) et de la variété des politiques publiques qui se réclament



de l'action pour la transition écologique. Il convient dès lors d'interroger les différentes conceptions de la transition, la diversité des points de vue des acteurs qui portent la notion, de distinguer les cadres théoriques à son origine, de préciser les clivages entre les différentes écoles de pensée. Deux questions retiendront plus spécifiquement l'attention pour cette première séance du séminaire.

En premier lieu, les diverses conceptions de la transition ont des implications politiques et scientifiques différentes qu'il convient d'interroger. Pour l'élaboration des politiques publiques, les diverses conceptions mobilisent différemment la prise en compte des possibles, les irréversibilités écologiques et les limites planétaires, les temporalités de l'action, la définition des objectifs et l'appréhension des conditions pour les atteindre dans les contraintes de temps définies, les forums de délibération démocratique sur le choix des chemins à emprunter... Elles appellent des types de recherches assez différentes, dans lesquelles la veille et la prospective, l'analyse des conséquences des mutations en cours, la compréhension des dynamiques, des conditions et effets des actions à mettre en œuvre, l'évaluation des capacités d'adaptation ou de résilience, l'analyse des effets de seuil et des risques de ruptures, des incertitudes, n'occupent pas la même place.

En second lieu, chaque conception de la transition porte une façon d'entrer dans le futur, de le catégoriser, endosse une fonction performative et de cadrage des futurs, qu'il convient de questionner en se demandant d'abord en quoi la fabrique des futurs participe-t-elle à la transition écologique ? Les diverses conceptions de la transition n'agencent pas de la même manière les différents pôles de la fabrique des futurs : la prospective, l'innovation technoscientifique, les expérimentations citoyennes, les irruptions et inventions diverses de la nature elle-même. Or ces agencements définissent diverses manières d'expérimenter le futur et de le penser comme levier de configuration du présent, différents régimes d'anticipation contraignant l'action ou ouvrant au contraire notre pouvoir d'agir. Il s'agit alors de revisiter la prolifération des futurs dans notre présent, de questionner la façon de fabriquer les futurs, de les pluraliser et d'ouvrir les trajectoires d'avenir, d'interroger les cadrages dominants, parfois implicites, qui viennent limiter notre capacité à penser des trajectoires alternatives, de prendre en compte les résistances et contre-vision qui leur sont opposées.

Pour traiter de la question-titre de ce premier séminaire, j'ai invité trois chercheur·e·s dont les perspectives sont assez différentes, ce qui s'inscrit bien dans l'idée programmatique d'ouvrir le champ des questions que se propose d'aborder le programme Cit'in :

**Jacques Theys**, politologue, président de l'association Serge Antoine, ancien responsable du service prospective au ministère de l'environnement et du développement durable, présentera un exposé intitulé : « *Quatre conceptions de la transition et leurs conséquences politiques et scientifiques* ». Son exposé sur les implications des diversités de conception de la transition en termes de politique publique, d'action publique et de recherche développe une réflexion qu'il avait engagée dans son article « Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition », paru en septembre 2017 dans le supplément au vol. 25 de *Natures, Sciences, Sociétés*, qui rendait compte d'un colloque sur les relations entre recherches en environnement à action publique : *Pour une recherche en appui à l'action publique : leçons de l'expérience du ministère de l'environnement (1990-2016)*.

**Céline Granjou**, directrice de recherche en sociologie au Laboratoire ÉcoSystèmes et Sociétés En Montagne (LESSEM) de l'Irstea Grenoble, présentera ensuite un exposé intitulé : « *Politiques de l'anticipation environnementale : la fabrique des futurs* ». Elle tire ses propos de son livre, *Sociologie des changements environnementaux, Futurs de la nature*,

ISTE, 2016, et d'un dossier sur les politiques de l'anticipation qu'elle a codirigé dans la revue *Futures*.

**Francis Chateauraynaud**, directeur d'étude à l'EHESS, directeur du Groupe de sociologie pragmatique et réflexive, présentera enfin un exposé intitulé : « *Le futur a encore besoin de nous ! Batailles (ar)rangées autour des ouvertures d'avenir* » qui prolonge la réflexion de son livre avec Josquin Debaz, *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Petra, 2017.

Je les remercie et laisse d'abord la parole à Jacques Theys. Puis nous passerons dans la seconde séquence plus directement dédiée à la question des futurs avec les interventions de Céline Granjou et de Francis Chateauraynaud. On prendra un temps de discussion après chaque intervention et il y aura à la fin un temps de discussion générale sur l'ensemble des propos abordés.

## PREMIÈRE INTERVENTION

---

### Quatre conceptions de la transition et leurs conséquences politiques et scientifiques

**Jacques Theys**, politologue, président de l'association Serge Antoine, ancien responsable du service prospective au ministère de l'environnement et du développement durable.

Dernier article paru : « Prospective et recherche pour les politiques publiques en phase de transition », *Natures, Sciences, Sociétés*, supplément au vol. 25, septembre 2017 : Pour une recherche en appui à l'action publique : leçons de l'expérience du ministère de l'environnement (1990-2016), pp. 84-92.

Je remercie beaucoup Jean-Michel Fourniau de m'avoir invité à intervenir dans ce séminaire et plus généralement de me donner la possibilité de participer un tout petit peu à ce programme Cit'in que je trouve personnellement passionnant. Lorsque j'ai su que la journée d'aujourd'hui avait pour thème : « comment s'orienter dans la transition ? », cela m'a spontanément évoqué un texte que je relis souvent, « Comment s'orienter dans la pensée ? », dans lequel Kant écrit que « *pour s'orienter dans l'obscurité dans une pièce que je connais à peu près il suffit de saisir un seul objet dont j'ai la place en mémoire* » – par exemple la porte de sortie dans une salle obscure de cinéma. J'aurais pu choisir comme porte d'entrée ou de sortie la prospective – dans laquelle je me suis investi depuis longtemps<sup>2</sup> – ou, plus concrètement encore le programme « *Transition vers des villes post carbone* »<sup>3</sup> que j'ai animé entre 2007 et 2011, mais nous nous sommes mis d'accord avec Jean-Michel Fourniau pour que je parte aujourd'hui d'une autre piste qui est *la notion de transition* elle-même – non pas celle de transition écologique, dont il n'est pas évident, en tout cas pour moi, de délimiter les contours, mais celle de transition en général. On voit bien, en effet, qu'une des raisons pour lesquelles il est difficile de s'orienter dans la transition écologique réside aussi dans les ambiguïtés de cette notion de transition – maintenant étendue à presque tous les domaines – ambiguïté qui fait que, par exemple, il y a très peu de rapports entre le monde du mouvement des « villes en transition » lancé par Rob Hopkins et celui de la récente loi pour la transition énergétique.

Je vais donc revenir sur cette *notion générale de transition* – en montrant qu'elle recouvre *quatre grandes conceptions très différentes*. Puis je vais, dans un second temps en explorer – malheureusement très brièvement compte tenu du temps qui m'est donné – quelques implications pour la recherche et pour les politiques publiques dans les champs qui nous préoccupent, c'est-à-dire ceux de la transition écologique et de l'implication de la société civile. Et enfin, j'évoquerai, en conclusion, la question centrale de leur articulation, qui renvoie quelque part à celle des temporalités. Il s'agit de bien montrer ce qui différencie voire oppose les différentes conceptions, parfois contradictoires, de la transition avant de poser la question de leur intégration.

- 
2. Comme responsable de la prospective au Ministère de l'écologie puis vice-président de la Société française de prospective.
  3. Voir la publication finale de ce programme : Jacques Theys et Eric Vidalenc : *Repenser les villes dans la société post carbone*, Ministère de l'environnement et ADEME, 2014, 515 pages.

## I. La transition : une notion ambiguë

Nous serions aujourd'hui, selon Pascal Chabot, dans « *L'âge des transitions* »<sup>4</sup>. Si ce mot de transition nous est en effet devenu familier depuis une dizaine d'années – notamment à partir du mouvement des villes en transition lancé par Rob Hopkins en 2006 – il n'a pourtant pas été inventé à notre époque et il n'est naturellement pas spécifique à l'écologie. On parle de transition démographique, de transition démocratique, de transition de phase (en physique), de transition en littérature... et c'est un mot très commun de la langue française ou anglaise qui a plusieurs significations différentes. Il est intéressant, d'en explorer la multiplicité des sens, car cela peut être très éclairant pour notre débat sur la transition écologique.

*Personnellement je distinguerai ainsi quatre conceptions différentes, quatre définitions, de cette notion de transition :*

a) La première définition qui vient à l'esprit, c'est celle *d'intermède, d'entre deux*, de passage instable, incertain et parfois chaotique entre deux situations stables, entre deux états d'équilibre. Un monde ancien contesté ou dépassé coexiste avec un monde nouveau à venir sans que l'on puisse déterminer le point de basculement ni savoir clairement ce que ce « nouveau » sera et comment y parvenir. Cela suggère, en miroir, qu'une *rupture* d'équilibre (brutale ou progressive) se soit auparavant produite ou soit annoncée – un choc, une crise, une catastrophe, un revirement culturel, une menace ou une innovation essentielle, ou même éventuellement une révolution, comme dans les transitions arabes ou après la chute du mur de Berlin. Cela veut dire aussi qu'en conséquence de ces ruptures ou pertes d'équilibre des bouleversements vont se produire avec des changements positifs pour les uns et négatifs pour d'autres. Nous sommes dans des dynamiques ambivalentes face auxquelles il faut se situer ou réagir, mais nous ne savons pas précisément où elles vont nous entraîner, combien elles dureront et que faire pour s'y adapter. C'est une situation *de brouillard et de plongée dans l'inconnu*. Face à cette incertitude, à cette ouverture ou, au contraire, angoisse du futur, il faut à la fois être à l'écoute, renforcer sa capacité à saisir les opportunités, innover, changer de modèle ; mais aussi ménager des compromis intermédiaires et se préparer à un inconnu plus difficile – ce qui justifie des stratégies d'anticipation des risques ou crises, d'adaptation ou de résilience et d'accompagnement des reconversions ou des changements socialement insupportables. C'est donc le temps des tâtonnements, des hybridations, des expérimentations, des processus essais-erreurs, des apprentissages et des ajustements réactifs, indissociables de ce transitoire qui peut durer.

b) Une seconde définition met, au contraire, l'accent sur des inerties, des certitudes ou des déterminismes forts. C'est la transition comme *processus de changement structurel majeur et à long terme* – dont au moins le sens et éventuellement le contenu, les étapes et même les moteurs peuvent être déterminés à l'avance. Le meilleur exemple est celui de la transition démographique, qui articule une situation de départ à dépasser (« trans ire : aller au-delà »), une ou des visions du futur à atteindre (ici la stabilisation de la population) et une longue dynamique de transition permettant d'aller de l'une et l'autre, avec des étapes et des déterminants connus (ici les taux de natalité et de mortalité, le niveau de développement...). Pour les transitions passées, tous ces éléments peuvent être en général reconstitués *a posteriori*. Pour celles en cours les choses sont moins claires, et il faut distinguer les transitions dont l'histoire est encore à construire collectivement, plus incertaines ; et celles qui ne seraient que la matérialisation d'une histoire déjà écrite – soit déjà largement déterminée par le passé soit annoncée ou anticipée. Les exemples de ces transitions annoncées ne

---

4. Pascal Chabot, *L'âge des transitions*, Presses universitaires de France, 2015.

manquent pas, en effet, avec à la fois des extrapolations scientifiques tirées de l'observation du passé (comme, par exemple, les cinq étapes de la croissance de Rostow), des grandes eschatologies philosophiques comme celles d'A. Comte, Hegel, Marx, Sorokin, Fukuyama, Teilhard de Chardin ou encore des anticipations prospectives comme le « 2100 » de Thierry Gaudin<sup>5</sup> ou l'hypothèse de « Grande Transition », discutée récemment dans un colloque organisé à Reims<sup>6</sup>. Dans chacun de ces deux cas, on retrouve beaucoup de traits communs : un même impératif de transformation, un minimum de vision partagée de la direction à prendre, la lourdeur et la radicalité des changements structurels à opérer, une certaine conscience des résistances à surmonter et des voies pour le faire. Mais il y a bien évidemment une grande différence entre la perspective déterministe (ou évolutionniste) où il s'agit pour les acteurs de s'adapter à des changements présentés comme des nécessités historiques (« *la transition nécessaire ou subie* ») et une vision ouverte où les transformations mises en œuvre résulteront de la confrontation, du conflit puis de l'intégration idéologique ou socio-économico-politique de représentations différentes des enjeux et du futur – et donc de la *construction d'un récit et d'une action collective*, dans des contextes eux-mêmes incertains (« *La transition choisie* »).

c) Une troisième conception s'oppose clairement à cette vision déterministe ou même simplement holiste ou constructiviste et met, au contraire, l'accent sur l'engagement, la liberté et la volonté d'agir. C'est *la transition comme mise en mouvement*, comme engagement dans une dynamique de transformation. On passe du substantif « transition » au verbe « *transitionner* », se mettre en transition. C'est aussi le passage d'une transition subie ou considérée comme un impératif à un changement individuellement désiré, ouvert vers un futur meilleur, vers une réappropriation du futur, comme Pascal Chabot définit en effet cette notion de transition. L'important c'est de s'engager dans des dynamiques de transformation à la fois individuelles et collectives, de résister, de s'autoorganiser, de s'impliquer dans des initiatives (citoyennes ou pas) et surtout de *faire* – comme c'est le cas dans le mouvement des villes en transition ou Colibri ou comme on peut le voir dans les films *Demain* ou *Qu'est-ce qu'on attend ?*<sup>7</sup>. Agir, se mettre en mouvement, s'engager personnellement ou collectivement, mais sans nécessairement avoir une vision globale et précise des impacts à long terme de ce qui est fait.

d) Et puis il y a finalement une dernière conception de la notion de transition – que l'on trouve, par exemple, dans la loi de 2016 sur la transition énergétique en France –, qui est *la transition comme chemin, comme stratégie d'action et de changement* vers un objectif considéré comme indispensable ou souhaitable à long terme. Il ne suffit pas de se mettre en mouvement ou d'agir sur le terrain – comme c'est le cas dans la conception précédente – ni d'avoir une conscience claire des enjeux et une vision de ce qu'il faudrait faire – comme c'est le cas dans la seconde – il faut pouvoir définir au moins un chemin réaliste pour passer de l'un à l'autre, un chemin qui à la fois prépare l'avenir et prend en charge les héritages du passé. Avec comme questions : où sont les irréversibilités ? Quels sont les choix ? Par quoi on commence ? Quelles seront les étapes ? Quels obstacles ou quelles opportunités seront à

---

5. Thierry Gaudin (dir), 2100, *Récit du prochain siècle*, Payot, 1990.

6. Colloque organisé par la Société française de prospective en 2017. La notion de *Grande Transition* part de l'hypothèse que nous serions entrés depuis la fin de la Seconde guerre mondiale dans une « Grande transition » équivalente par son ampleur à celle qui a conduit, au néolithique, à passer du chasseur cueilleur nomade à l'agriculteur sédentaire puis à l'habitant des villes – avec à la fois le passage à une humanité globale et à l'anthropocène, et la conjonction des NBIC (nano, bio, numérique, robotique, intelligence artificielle...).

7. Film qui décrit l'expérience d'Ungersheim, commune alsacienne qui a pour ambition de devenir autonome sur le plan énergétique et alimentaire et utilise une monnaie locale.

surmonter ou valoriser ? Qu'est-il réaliste d'espérer atteindre ? Sans oublier : comment et qui évaluera les progrès ? Ce qu'on devine, naturellement, c'est que pour déterminer ce ou ces chemins, la dimension du temps et du choix des horizons – outre celle de la gouvernance démocratique – vont être cruciaux. La transition, dans cette dernière conception, c'est *une gestion intelligente des temporalités*, socio politiquement acceptable et compatible avec les contraintes écologiques.

On voit donc que le concept de transition recouvre des acceptations très différentes et en partie contradictoires qui mettent en tension trois grandes oppositions : d'abord entre continuité et discontinuité – long changement, processus continu d'un côté, ou bouleversement confus et éventuellement chaotique de l'autre ; ensuite entre déterminisme et liberté – transition contrainte et subie, ou transition choisie, désirée ; et enfin entre autonomie et hétéronomie – mise en mouvement par le bas de la société civile d'un côté, ou processus dirigé, plus ou moins collectivement accepté de l'autre. Dans le cas de la transition écologique, dans laquelle la nature joue un rôle essentiel, imposant ses incertitudes et son calendrier propre, on pressent qu'aucune de ces quatre représentations ne peut être écartée, mais il faut avoir à l'esprit ces distinctions pour s'orienter dans la recherche car elles déterminent aussi des conceptions très différentes de l'action publique.

## **II. Quelles conséquences politiques et pour la recherche dans le domaine de la transition écologique ?**

Il me semble en effet que dans un champ à la fois aussi vaste, complexe et flou que celui de la transition écologique – beaucoup plus difficile à cerner que la transition énergétique – la distinction précédente entre les conceptions de la transition peut être une piste particulièrement intéressante pour nous aider à poser des questions de recherche couvrant l'ensemble du champ qui est celui du programme Cit'in – même si ce n'est naturellement pas la seule. C'est en tout cas ce fil que je vais maintenant essayer de suivre en m'excusant par avance de rester à la fois laconique et schématique – compte tenu du temps dont je dispose – par rapport à l'ampleur « terrifiante » des sujets abordés. Je vais essentiellement aborder les implications de ces quatre notions de transition sur la recherche, mais dirai ensuite deux mots des conséquences en termes d'action publique...

### **II.1 Les conséquences pour la recherche**

D'abord, quelles conséquences de ces quatre conceptions sur les thématiques de recherche ? Il n'est pas trop difficile de les deviner à partir de ce que je viens de présenter :

a) *La transition comme intermède instable ou période de chevauchement éventuellement chaotique entre deux situations stables* appelle des approches scientifiques très voisines de celles utilisées dans la gestion des risques ou de l'innovation dans des univers instables et controversés, avec la nécessité, et *c'est le point essentiel*, *d'aborder de manière symétrique les bénéfices et les risques liés au maintien des situations existantes par rapport à leur transformation*. Cela renvoie :

- à l'observation, à l'anticipation et à la perception des mutations en cours ou prévisibles et surtout à la hiérarchisation des risques majeurs ou des opportunités (à la fois collectifs et par groupes sociaux) qui leur sont liés par rapport à la poursuite des tendances passées ;
- à l'explicitation des limites, des effets de seuil, des risques de rupture, des points de basculement – avec les dispositifs d'organisation des controverses qui les accompagnent ;

- aux recherches sur la vulnérabilité, la gestion des crises, les capacités d'adaptation ou la résilience ;
- à l'économie ou à la sociologie de l'innovation appliquées à la transition – tels que les travaux développés par l'école anglo-hollandaise<sup>8</sup>;
- sans oublier l'analyse des impacts sociaux et économiques des reconversions et des changements de modes de vie.

Dans la perspective qui est celle du programme Cit'in, il semblerait, par exemple, particulièrement intéressant de mieux connaître ce qui – au niveau des individus ou des acteurs économiques – peut influencer leur perception de la transition écologique et conduire à d'éventuels basculements ; d'identifier ces points et dynamiques de basculement ; et même tout simplement de savoir quelles représentations ils ont de cette transition – s'ils en ont une. Une analyse des effets de la transition ou de la non transition sur les groupes socialement ou géographiquement les plus exposés ou vulnérables serait également très utile.

b) *La transition comme changement structurel de longue période* appelle d'abord des travaux historiques et comparatifs sur les transitions passées ou menées dans d'autres pays ou territoires. Cela peut sembler paradoxal, puisque la transition écologique est une histoire qui reste à écrire, mais cette compréhension du passé ou de l'ailleurs est un « sol » indispensable sans lequel on ne peut bâtir de prospective sérieuse ; et ces recherches historiques ou comparatives sont trop peu développées en France. Au-delà de ce besoin de comparaisons, ce sont aussi, on le devine, tout un ensemble de recherches qui peut se situer dans cette seconde perspective et devrait permettre de :

- clarifier la multiplicité des représentations, analyses ou visions de l'avant, pendant ou après transition ;
- comprendre, suivre et hiérarchiser les dynamiques de changement ;
- identifier les acteurs majeurs, leurs stratégies, leurs alliances, leurs conflits ;
- déterminer aussi les marges de manœuvre compte tenu des inerties existantes ou des anticipations faites sur le contexte futur.
- intégrer dans ces visions, ces dynamiques de changement, ces stratégies ou ces contraintes la place et le rôle de la nature.

Le champ des questions possibles est immense ne serait-ce que sur l'analyse des dynamiques de changement – perception des dangers, changement culturel, action des groupes minoritaires ou des leaders d'opinion, structuration politique, intérêts économiques, incitations publiques, effets d'apprentissage, influence du contexte, etc. Dans tout cet ensemble, je pense, de mon côté, qu'il serait intéressant par exemple, d'aller plus loin sur trois questions spécifiques : d'abord, y a-t-il des institutions, des structures qui soient appropriées pour prendre en charge ces changements structurels sur une longue période et quel rôle la société civile pourrait jouer dans cette perspective ? Ensuite : où et autour de quels objets se construisent les visions de la transition écologique future et comment se diffusent-elles ? Et enfin, quels sont les avantages ou les inconvénients de sortir de l'ambiguïté qui – comme ce fut le cas pour le développement durable – continue à caractériser la transition écologique et faut-il ou non organiser la confrontation des visions – extrêmement différentes – de cette transition ? C'est aussi, naturellement une question politique importante.

---

8. Référence aux travaux de F. W. Geels, Arie Rip, J. Rotmans, M. Kemp, Loorbach, J. Grin... qui, à l'origine, abordaient les questions de transition à partir des dynamiques d'innovation.

c) *Pour ce qui est de la troisième conception, la transition comme « mise en mouvement, comme engagement dans des actions de transition je crois qu'il n'est pas besoin d'aller plus loin dans l'explicitation, c'est une part importante du programme Cit'in et les questions sont évidentes :*

- pourquoi s'engager ? Qui s'engage ? Et quelles formes prennent cet engagement ?
- comment les expérimentations se développent et se diffusent ou quels sont les freins à leur dynamique ?
- et quelle est leur influence à la fois sur la transformation des modèles économiques (développement de l'économie sociale et solidaire), les comportements ou modes de vie de l'ensemble des habitants, le fonctionnement du système démocratique, le monde du travail et de l'action sociale, sans oublier les ressources et les systèmes écologiques ?

M'étant intéressé à la transition vers des villes post carbone, j'ai trouvé, par exemple, qu'il pouvait être particulièrement intéressant de travailler – comme l'a fait Elsa Mor pour la ville de Bristol<sup>9</sup> – sur l'articulation entre les expériences menées à l'initiative du mouvement des villes en transition, le tissu historique des associations écologiques locales, le développement de nouvelles filières économiques et les stratégies de transition menées par les villes – avec comme question centrale celle de l'autonomie des actions menées par la société civile, ou de leur intégration dans des logiques institutionnelles ou économiques.

d) J'ai déjà en large partie abordés les enjeux de recherche ou politique liés à la quatrième conception ; la *transition comme chemin, comme stratégie vers un changement désiré ou nécessaire*. Il s'agit de toutes les recherches utiles à :

- la définition et la justification des objectifs et des horizons ;
- la construction et la comparaison des chemins de transition possibles ;
- l'analyse des conditions et des effets des actions à mettre en œuvre – des marges de manœuvre, des facteurs de blocage, des incitations efficaces, des opportunités mobilisables, des acteurs impliqués ;
- et naturellement à l'évaluation des progrès réalisés.

Dans la perspective du programme Cit'in il y a, naturellement, une question majeure qui est celle de la démocratisation et du mode de légitimation de toutes ces phases – le choix des objectifs, la construction des chemins, la conduite des actions, l'évaluation des progrès à faire... Quelle place de la société civile dans toutes ces phases et à quelle condition celle-ci peut avoir un pouvoir de proposition ou d'action réel sur la définition des chemins (passage de la participation à la co-construction), la mise en œuvre des solutions, ou l'évaluation des progrès (nouveaux indicateurs de richesse, évaluation externe par la société civile...) ? Cette question est naturellement au cœur du programme. Mais il y en a une autre qui me semble personnellement tout aussi importante qui est celle des temporalités et plus spécifiquement de la prise en compte des temporalités qui sont celles de la nature – car ce qui est finalement central dans la problématique de la transition écologique c'est que le temps de la nature n'est pas celui de la société et impose, bien au-delà de l'élargissement de la participation, une transformation du processus démocratique lui-même. Prendre sérieusement en compte ce temps change en effet radicalement la manière d'envisager les chemins possibles et ses modes

---

9. Dans une thèse soutenue en 2015 à l'Université du Mans sous la direction de Cyria Emelianoff, sous le titre : « La transition énergétique urbaine : vers une reconfiguration multi niveaux des systèmes de gouvernance et des systèmes énergétiques : études de cas sur Bristol et Munich ».



de mise en débat... et va même jusqu'à remettre en cause une partie des bases sur lesquelles repose traditionnellement le cycle politique et le fonctionnement des institutions<sup>10</sup>.

J'ai conscience que beaucoup de ces orientations de recherche sont très générales et en large partie évidentes, mais je pense que leur mise en correspondance avec les différentes conceptions de la transition peut aider à en faire une cartographie qui ait un sens. Comme je l'ai dit en introduction, je n'ai pas choisi de partir de ces conceptions très générales de la transition. C'est, en partie, une figure qui m'a été imposée. Mais il me semble, *a posteriori* que l'heuristique fonctionne finalement assez bien.

## **II.2. Des distinctions qui renvoient aussi à des formes d'action publique très différentes**

C'est aussi le cas si l'on s'interroge – comme je vais le faire maintenant très rapidement – sur les implications politiques de ces quatre conceptions. À chacune de celles-ci correspondent en effet des mondes politiques et même des conceptions de la politique – et donc de la démocratie – qui sont très clairement distincts.

a) La première renvoie à la *conception réflexive de la politique* – proche de celle proposée par Ulrich Beck et Anthony Giddens dans leurs travaux sur la Société du risque et la modernisation réflexive<sup>11</sup> et qui combine connaissance des risques, action pédagogique, responsabilité individuelle, biopolitique et prise en charge par l'État des risques sociaux majeurs. Il s'agit de rendre la société transparente à elle-même, d'activer sa « conscience réflexive » et sa réactivité, de canaliser aussi ses peurs (de changer ou ne pas changer) dans une perspective de démocratie « cognitive »<sup>12</sup> – tout en mettant en place des filets de sécurité pour assurer, par exemple, les reconversions nécessaires. Avec, notamment, comme question aujourd'hui : quels arguments ou instruments utiliser pour élargir la sensibilité aux enjeux écologiques au-delà des 15% de la population historiquement sensibilisée – et lever les blocages sociaux qui expliquent en large partie cette limite (ce plafond de verre ?).

b) Dans la seconde conception la politique est un *projet de transformation sociale à long terme*, avec une dimension forte de confrontations idéologiques et d'intérêt, mais aussi un problème d'institutionnalisation de la prise en compte du long terme. On est bien au-delà de l'action publique classique, avec une dynamique à construire dans le long terme combinant nécessité écologique, adaptation au contexte, changement culturel, combat idéologique, stratégies collectives et action politique. Cela pose, notamment, les deux questions déjà posées en matière de recherche :

- avec quels outils institutionnels ou à partir de quel projet ou de quels acteurs « construire un récit » qui puisse tenir à un horizon qui dépasse de très loin les horizons d'action habituels ?

---

10. Voir le livre de Dominique Bourg et Kerry Whiteside, *Vers une démocratie écologique : le citoyen, le savant et le politique*, Paris, Seuil-La République des idées ; l'article de J. Theys : « Les temps de l'écologie », dans le *Dictionnaire de la pensée écologique*, PUF, 2015 ; ainsi que le tome III des actes du colloque de Fontevraud, Theys J. (dir.), *L'environnement au XXI<sup>e</sup> siècle*, Volume III *Démocratie et politique à long terme*, Paris, GERMES, 712 pages.

11. Ulrich Beck, Anthony Giddens et Scott Lash, *Reflexive modernisation. Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*, Stanford University Press, 1994.

12. Sur les formes de cette démocratie cognitive, voir Edgar Morin, ainsi que dans le champ de l'environnement Jacques Theys, « La gouvernance entre innovation et impuissance », *Revue Développement Durable et Territoires*, 2002.

- faut-il s'en tenir à un consensus minimum en entretenant l'ambiguïté sur cette notion de transition écologique, ou au contraire en sortir – soit en favorisant ou imposant une vision parmi d'autres (l'économie verte, la sobriété heureuse, la décroissance, la transition vers un « développement durable », la résilience, l'adaptation...), soit en s'appuyant sur les dynamiques de conflits et en organisant le débat public pour la co-construire ?

c) Dans la troisième conception, la politique c'est *l'exercice de la citoyenneté* et l'engagement direct des citoyens dans la gestion des biens communs – avec comme questions celles des marges de manœuvre, très faibles, laissées en France à toutes les expériences de gestion en bien commun ; et celle de l'articulation ou non de ces initiatives citoyennes avec les institutions représentatives ou avec les politiques locales. Cette dernière question du lien ou au contraire de l'autonomie de la politique « horizontale » par rapport à la politique « verticale » est naturellement centrale dans la transition écologique – avec comme double écueil, la tendance au jacobinisme d'un côté et de l'autre la facilité qui consiste à reporter sur les individus ou sur les territoires des responsabilités qu'elles ne peuvent manifestement pas exercer.

d) Enfin, dans la dernière conception, la politique c'est *l'action publique instrumentale*, la mobilisation de moyens pour la réalisation d'objectifs publics. La politique de transition, dans cette perspective, c'est une façon de poursuivre des objectifs à long terme quand la planification a disparu<sup>13</sup>, avec pour la transition écologique une contrainte forte liée aux temporalités de la nature et une question majeure : quelle peut être la place de la société civile dans la co-construction de chemins de transition et peut-on faire confiance à celle-ci, comme au pouvoir politique, pour proposer des solutions qui prennent en compte la réalité des contraintes écologiques ?

Comme on le constate, c'est, à chaque fois, une vision différente de la démocratie – et je dirai aussi du futur – qui est en jeu. Là encore – comme pour les thèmes de recherche – toutes ces distinctions entre formes d'action politique sont bien connues et il n'y a rien de nouveau dans leur simple énumération. Mais je pense, en revanche, qu'il est intéressant de les lier aux quatre conceptions de la transition que j'ai distinguées – ne serait-ce que parce qu'historiquement toutes ces formes d'action n'ont pas été mobilisées avec la même force. En France, la transition écologique a eu tendance à se confondre d'abord avec l'action publique instrumentale – et ce n'est pas un hasard si elle a commencé avec la transition énergétique, qui se prêtait le mieux à une approche purement instrumentale et technique. Ce n'est que plus récemment que les perspectives se sont ouvertes – comme en témoignent d'ailleurs le programme Cit'in... ou les initiatives sur l'économie solidaire.

### **III. Distinguer pour mieux les articuler les quatre conceptions.**

J'ai voulu montrer que partir des différentes conceptions de la transition pouvait avoir une certaine efficacité heuristique pour s'orienter dans la transition écologique, mais c'est aussi pour moi une façon détournée de montrer l'importance de leur articulation. Et c'est par là que je vais paradoxalement conclure. Sans doute connaissez-vous l'histoire de *l'Éléphant blanc et des moines aveugles*<sup>14</sup>. Six moines aveugles partant de l'Inde vers la Chine ont la chance extraordinaire de rencontrer sur leur route un Eléphant blanc. Comme ils sont aveugles ils le

---

13. Ce n'est pas un hasard si le thème de la transition a été fortement investi par les chercheurs des Pays-Bas, pays de forte tradition planificatrice. À noter que l'émergence du développement durable correspond aussi à la fin de la planification dans les pays occidentaux, après la chute du mur de Berlin...

14. Source : J. Theys, « Transition énergétique : le syndrome de l'éléphant blanc », *Revue Projet*, n° 350, 2015.

palpent, l'auscultent. À leur arrivée en Chine on leur demande à quoi ressemble cet animal légendaire. Le premier, qui a touché la corne, dit que c'est un coquillage. Le second, qui a palpé la trompe, un serpent. Le troisième, qui est tombé sur la patte, un tronc d'arbre... ect... C'est un peu une métaphore de la transition écologique : chacun en a une version différente, et chacun a sa solution miracle ! Et il existe des effets de coupures très grands, des fossés énormes entre ces différents mondes de la transition qui ne communiquent pas (avec, par exemple, une coupure très forte, et que j'ai pu expérimenter de très multiples fois, entre innovation technologique et innovation sociale) – tout cela recouvrant aussi des temporalités de l'action qui sont très différentes. C'est vrai dans le monde politique, dans la société civile, dans les médias mais aussi dans celui de la recherche ou des idées. Il y a des exceptions, comme, par exemple, le programme européen Transit qui essaye d'articuler toutes les dimensions de la transition que je viens d'évoquer – avec, en particulier, le souci d'intégrer, dans ce qu'il appelle une *théorie de moyenne portée*, le retour d'expérience sur des initiatives locales et une théorie des transformations sociales<sup>15</sup>. Mais même ce programme, qui se situe dans la suite des travaux de l'école anglo-hollandaise de la transition<sup>16</sup>, demeure encore enfermé dans une perspective relativement technique et beaucoup reste encore à faire pour casser toutes ces barrières. Je suis donc heureux de voir que le programme Cit'in, comme la nouvelle organisation du ministère, semblent aller dans ce sens... Mais n'oublions pas que le temps de la nature n'est pas celui de la société – et que le temps presse<sup>17</sup> !

#### IV. Discussion

**Jean-Michel Fourniau** : Je tiens à te remercier pour ton exposé qui présente l'intérêt pour nous de nous orienter dans le champ extrêmement vaste de la transition. Je te remercie également pour avoir focalisé sur quelques questions que tu adresses directement au programme Cit'in. C'était bien l'exercice que je te demandais.

**Fabrice Flipo** : Trois petites remarques parce que je pense qu'il ne faut pas être trop terrifié par les « généralités terrifiantes ». Là, c'est le philosophe qui parle, comme spécialiste des « généralités terrifiantes ». D'abord parce qu'on ne peut pas y échapper, c'est-à-dire que, quelque soit le type de discours qu'on développe, on ne peut pas définir avec une précision infinie tous les mots qu'on utilise. Ce n'est juste pas possible. Donc on utilise tous des généralités, d'une part. Et d'autre part, ces généralités sont structurantes, qu'on le veuille ou non, donc autant les affronter comme un autre enjeu. Deuxième point : attention à ne pas croire qu'on est trop spécifique, c'est-à-dire à croire que, chez nous, tout est différent d'ailleurs. C'est notre question de transition écologique. Par exemple, sur la question de délai, je suis frappé de voir que le nucléaire sait très bien planifier jusqu'en 2080 ou 2100, cela ne les inquiète pas du tout. Il y a plein d'exemples en dehors de notre domaine qui rendent mon sujet un petit peu moins exotique. J'attire l'attention sur ce point là. Le troisième point : « Transit », j'y suis allé et je crois que sur le plan théorique, ils ont bien collecté, mais je ne sais pas ce qu'ils en ont fait exactement. Ce n'est pas très clair. Donc je pense qu'il n'y a pas vraiment de débouché à ce programme-là. Autant la partie collecte est très bien, autant la

---

15. Voir les travaux de ce programme sur <http://www.transitsocialinnovation.eu/>

16. Voir les travaux mentionnés à la Note de bas de page n°8 et, pour une synthèse récente : Derk Loorbach, Niki Frantzeskaki, and Flor Avelino, « [Sustainability Transitions Research: Transforming Science and Practice for Societal Change](#) », *Annual Review of Environment and Resources*, 2017, 42, pp. 599–626. À travers l'articulation entre *Niche* (les expérimentations), *Régime* (les normes publiques ou collectives) et *Paysage* (les grandes ruptures ou évolutions du contexte), l'école anglo-hollandaise cherche, de fait, à intégrer les différentes conceptions de la transition présentées ici.

17. Voir J. Theys : « Le climat, une question de temps », *Nature Science Société*, juin 2015, Volume 23.

partie élaboration... c'est du Geels un peu amélioré... Mais c'est à faire, je suis convaincu qu'il faut travailler là-dessus.

**Jacques Theys** : C'est vrai que dans les années 1960-70, quand on a lancé le programme nucléaire, l'État était encore capable de faire de la planification à long terme, comme d'ailleurs il a pu le faire dans d'autres domaines comme les équipements routiers ou l'aménagement du territoire. Mais on a changé d'époque et on peut dire que la transition, c'est une façon de conduire des actions à long terme quand la planification a disparu. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si toutes les théories sur la transitions sont nées aux Pays-Bas, parce que c'est un pays qui a toujours maintenu historiquement une tradition planificatrice importante. Il est évident qu'il y a toujours aujourd'hui des domaines de politique publique qui nécessitent une vision et une action à un horizon éloigné, malgré la pression des urgences. Le problème, c'est : comment avoir des objectifs politiques de long terme dans un contexte où la planification a disparu ?

**Fabrice Flipo** : La planification étatique a sans doute à moitié disparu. Mais pas la planification tout court...

**Jacques Theys** : C'est vrai que certaines grandes entreprises ont encore des stratégies de long terme, notamment dans le domaine de l'énergie. Mais une enquête récente a montré que l'horizon d'action de la majorité des entreprises ne dépassait pas actuellement trois ans... C'est-à-dire qu'on est pour beaucoup plutôt dans la réactivité et le pilotage à vue.

**Bernard Kalaora** : Tu as bien montré les différents sens que pouvait évoquer le mot transition. Mais je suis particulièrement mal à l'aise avec ce mot qui recouvre plusieurs réalités parce que, précisément, je trouve que c'est un mot qui euphémise les transformations radicales, je dis bien radicales, que nous sommes en train de vivre. En quelque sorte, c'est un mot qui euphémise des mutations dont, effectivement, on n'a pas nécessairement les éléments, les catégories cognitives, pour comprendre ce qu'il est en train de se passer. Par ailleurs, c'est un mot qui va toujours vers un futur meilleur : il y a quand même derrière ce mot une intention de progrès linéaire. Je préfère le mot utilisé par Edgar Morin de métamorphose. Je trouve que cela rend peut-être mieux compte de la situation dans laquelle on se trouve et vis-à-vis de laquelle il n'est peut-être pas si évident de trouver... On parle de chemin, il faudrait peut-être inventer autre chose. Peut-être qu'on est plus dans une situation de réseaux, des choses comme cela, que de chemins. Ce mot me gêne parce qu'il est finalement dans la continuité de quelque chose de passé. Ce n'est pas par hasard si on dit « transition urbaine », « transition agricole », « transition démographique », et puis maintenant « transition écologique », « transition environnementale », et puis demain que sais-je ?

**Jacques Theys** : Si tu penses cela, c'est que tu n'as pas entendu ce que j'ai dit. Dans la première conception de la transition que j'ai évoquée, j'ai à plusieurs reprises utilisé les mots de discontinuité, de rupture, de disruption radicale. Mais, en effet, le mot se prête à des interprétations très différentes – c'est tout le sens de ma présentation – et c'est cette ambiguïté qui le rend plus riche que celui de « métamorphose », qui est d'ailleurs aussi confus à mon avis. Ce qui est important c'est justement qu'on a différentes conceptions possibles. Ta critique privilégie l'un des sens du terme de transition, moi je dis, au contraire, qu'il y en a plusieurs, en partie contradictoires. Je rappellerai par ailleurs que je n'ai pas moi-même choisi de partir de ce terme de transition ; c'était pour moi une figure imposée : il y a un ministère de la transition, il y a un programme de recherche sur la transition, et je m'y suis tenu. *A posteriori*, c'est une notion qui est plus intéressante qu'il n'y paraît à cause de la diversité des significations qu'elle recouvre et de leur opposition. Par exemple, les mouvements citoyens des villes en transition ne sont pas du tout de même nature que la notion que j'ai également

évoquée de « Grande Transition », qui évoque, elle, une transformation historique sur très longue période, et a fait l'objet d'un colloque récent de la Société française de prospective. La « Grande Transition », c'est quoi ? C'est l'idée que nous sommes depuis la seconde guerre mondiale dans un mouvement de transformation, en partie subi, qui va nous amener d'ici le siècle prochain à une humanité complètement différente. En fait, on va changer d'humanité, on sort de l'*homo sapiens*. Cela, c'est la « Grande Transition ». C'est beaucoup plus qu'une métamorphose. Mais on n'est pas encore arrivé à cela et toute la question c'est de savoir quelle est notre marge de liberté par rapport à un futur qui semble écrit à l'avance. C'est là où se loge la question des chemins alternatifs de développement, celle des scénarios alternatifs de transition et de la démocratie... Transition, c'est à la fois être en transit, transiter, transitoire, métamorphose, changement radical, solution d'attente, chemin, stratégie... Mais aussi transhumanisme... Et plein d'autres choses. Ce qui est intéressant, c'est la polysémie de tout cela.

**Thomas Lamarche** : Sur la notion de transition, un point que je trouve intéressant, c'est qu'on fait comme si on passait d'un état stabilisé à un autre état stabilisé alors que les états ne sont jamais stabilisés, et qu'on passe d'une représentation qui est stabilisée à une autre représentation qui sera peut-être aussi stabilisée. Cela nous renvoie à notre travail de production de ces représentations. Je pense très utile de savoir comment on représente les avants et les après. Sinon, on est en permanence sur les transformations. Et donc l'intérêt de travailler sur ces moments dont on dira « il y avait une forme à peu près stabilisée du point de vue de l'environnement, du point de vue écologique, du point de vue sociologique, etc. ». Le deuxième point, par rapport à la notion de transition, c'est l'utilisation très descendante voire néo-libérale de la notion, c'est-à-dire la façon dont les transformations peuvent être imposées par le haut. Il y a eu l'utilisation du chaos descriptif par exemple dans le débat public ou dans un vocabulaire politique. En ce moment fonctionne une logique de ce type là : « il faut que vous vous adaptiez » – qui renvoie d'un certain point de vue à l'utilisation du terme transition dans les mondes post-soviétiques –, ou : « il faut une transition vers le néo-libéral ». Ce que je trouve intéressant dans le programme qui nous réunit – c'est peut-être ce que tu voulais dire dans les quatre points, mais c'est allé un petit peu vite –, c'est de voir les transitions dans une autre acception, notamment dans des processus politiques d'expérimentation, et d'expérimentation pas au sens d'expérimentations randomisées, pas des expérimentations sur des groupes de population mais *avec* les populations. Donc de voir comment on porte ces dispositifs qui sont aussi des formes d'expérimentations sur lesquelles on a besoin de beaucoup de précautions. Mais si on était vraiment avec les personnes dans les espaces considérés, on aurait quelque chose qui nous permettra d'avancer vers des formes qui sont beaucoup plus autonomes, et donc notamment de répondre à la question d'hétéronomie que tu as soulignée. Il me semble intéressant qu'on se réapproprie aussi ces questions d'expérimentation, qu'on ne considère pas que c'est toujours quelque chose qui est hors-sol et qui, en sciences sociales, ne produira que des techniques de laboratoire. Parce que ce sont éventuellement des éléments qui renvoient à des sciences ancrées dans des mobilisations citoyennes.

**Jacques Theys** : Sur le fond, le sens, je suis d'accord. Le problème, c'est de passer d'une transition qui serait en partie subie à quelque chose qui est désiré ; de passer aussi d'une transition imposée par le haut à une transition qui part – aussi – du bas, des habitants, des citoyens. C'est un des enjeux majeurs du programme dont nous discutons aujourd'hui. Par rapport à l'idée qu'il faut avoir une idée à la fois de l'avant et de l'après-transition, ce qu'on voit bien c'est qu'il y a une très grande différence entre les deux premières conceptions de la transition que j'ai évoquées. Dans la première conception, on ne sait pas ce qui va se passer. On n'a aucune idée de ce que sera l'après-transition. On est dans l'inconnu, on est dans le

brouillard. Et la question, c'est de gérer des risques ou de s'engager ou pas dans des innovations ou des expérimentations dont on ne peut pas mesurer les bénéfices ou les risques. Alors que dans la deuxième, au contraire, on doit donner un sens à la transition qui est en train de se passer et celui-ci ne peut se construire qu'à partir de la représentation et de la confrontation de visions de l'après transition. L'expérimentation c'est une façon pragmatique de s'engager dans des transformations sans figer à l'avance les représentations que l'on peut avoir à la fois de l'après transition et des chemins pour y parvenir. La question c'est de savoir si elle a besoin d'encadrement institutionnel ou pas et ce que peuvent y apporter les dispositifs de recherche... On a besoin en France, de donner une place beaucoup plus grande à l'innovation sociale, mais il faut éviter la tendance, toujours très forte dans notre pays, de vouloir le faire à travers des appels à projets ou à idées et de tout vouloir encadrer par le haut.

---

## DEUXIÈME INTERVENTION

### Politiques de l'anticipation environnementale : la fabrique des futurs

**Céline Granjou**, directrice de recherche en sociologie au Laboratoire ÉcoSystèmes et Sociétés En Montagne (LESSEM) de l'Irstea Grenoble.

Dernières publications :

Ouvrage *Sociologie des changements environnementaux, Futurs de la nature*, ISTE, 2016.

Numéro spécial '*Politics of anticipation: on knowing and governing environmental futures*', *Futures* 92, September 2017 (avec Jeremy Walker et Juan F. Salazar).

Ma contribution à la question directrice du séminaire d'aujourd'hui – « Comment s'orienter dans la transition ? » – est liée à la notion de politiques de l'anticipation et au programme de recherches associé, qui vise à investiguer empiriquement la diversité des régimes d'anticipation environnementale, – résonnant donc je crois avec le questionnement du séminaire d'aujourd'hui sur la diversité des voies de la transition, des politiques et des expérimentations qui peuvent s'en réclamer.

Avec l'idée de documenter les politiques d'anticipation, il s'agit donc de re-saisir notamment les différentes écoles de pensée, conceptions de la transition et plus largement les conflits et controverses en matière d'environnement à la lumière des tensions qui caractérisent non seulement les visions du futur mais aussi les investissements pratiques dans des projets de connaissance et de gouvernance variés et parfois conflictuels.

L'idée donc n'est pas de définir des « représentations du futur » en surplomb du reste de l'existence sociale, comme des sortes d'idéologies qui guideraient l'action, mais de voir au contraire comment la fabrique des futurs se joue dans les organisations et les activités du présent. En matière de représentation du futur climatique en surplomb, je pense par exemple à l'ouvrage de Clive Hamilton *Les Apprentis sorciers du climat. Raisons et déraisons de la géo-ingénierie* (Seuil, 2013), où il oppose les soteriens aux prométhéens, les gens qui ont une approche précautionneuse du futur, qui sont opposés au *géo-engineering*, qu'il oppose aux prométhéens qui ont une vision plus technophile. Mon idée n'est donc pas de définir des représentations du futur comme des sortes d'idéologies qui guideraient l'action mais, au contraire, de voir comment se fabrique des futurs dans les organisations et les activités, de rendre compte de la dimension éminemment futurologique des activités, en particulier dans les sciences de l'environnement, où se joue une fabrique des futurs.

Avant d'approfondir, assez rapidement cette approche, je voudrais revenir brièvement sur la genèse et le contexte de ce programme sur les politiques de l'anticipation, programme qui renvoie effectivement à l'ouvrage *Sociologie des changements environnementaux* qu'a présenté Jean-Michel Fourniau au début mais aussi à un numéro spécial dans la revue *Futures*, « *The politics of anticipation: On knowing and governing environmental futures* », en septembre 2017, et un article court mais qui reprend une partie du contenu du livre qui est l'entrée intitulée « Futur »<sup>18</sup> du dictionnaire des humanités environnementales dans la revue *Environmental Humanities*, qui est disponible en ligne<sup>19</sup>.

<sup>18</sup> Voir : <https://read.dukeupress.edu/environmental-humanities/article/8/2/240/8136/Future>

<sup>19</sup> Voir : <http://environmentalhumanities.org/lexicon/>

J'en viens au contexte, à l'inspiration de ce programme. Je crois que c'est en partie en voyant les évolutions des agendas et des projets de recherche de mes collègues à l'Irstea (Institut de Recherche Sciences et Technologies sur l'Environnement et l'Agriculture), mes collègues en écologie, en agronomie, hydraulique, etc., et en voyant aussi l'articulation des programmes d'autres collègues en sciences sociales, que j'ai commencé à réaliser l'ampleur finalement de ce mouvement de réalignement d'un nombre croissant de communautés de connaissance et de pratique vers des objectifs, des agendas d'anticipation des changements globaux et, en particulier, d'anticipation du changement climatique. En effet, si beaucoup d'encre a coulé sur la manière dont les enjeux environnementaux reconfigurent les spatialités, les géographies en lien avec les notions de globalisation, de territorialisation, ou connectivité écologique etc., on s'est en revanche nettement moins intéressé à la manière dont les enjeux et les changements environnementaux pouvaient interpeller ou peut-être reconfigurer notre rapport au temps et notamment notre rapport au futur. Et pourtant, on sent bien tous que c'est cette question de la réarticulation du rapport au futur – d'ailleurs souvent en des termes plus dystopiques, ou alors en essayant peut-être de récupérer cette projection dystopique par des termes plus positifs comme ceux de transition –, à distance de l'idée de progrès, qui est au cœur de l'idée de société du risque, et donc au cœur de ce champ qui constitue les recherches de sciences sociales sur l'environnement. Et, en même temps, c'est assez frappant de voir comment la question du futur demeure rarement formulée et articulée en tant que telle dans les sciences sociales et la sociologie. J'ai repéré dans les années 1970 la tentative d'un sociologue qui s'appelait Wendell Bell de fonder une sociologie du futur : il est maintenant considéré comme un des fondateurs du champ plus large des *Future Studies*.

Une source d'inspiration importante pour la stabilisation de ce programme sur les politiques de l'anticipation n'est pas tant la sociologie du futur de Wendell Bell, mais plutôt une lecture que je souhaiterais citer parce qu'elle m'a vraiment inspirée par rapport à ce programme : la lecture du livre de Claudia Aradau et Rens van Munster *Politics of Catastrophe: Genealogies of the Unknown* (Routledge, 2011), qui décrit la montée de ce qu'ils appellent un Régime d'Anticipation – pour le coup avec un grand « R » et un grand « A » – depuis la deuxième guerre mondiale selon eux, et son accélération depuis les attaques terroristes du 11 septembre. C'est un livre qui repose sur l'observation des programmes d'action anti-terroriste, qui défend l'idée qu'on assiste à la montée d'un Régime d'Anticipation et de préparation qui renvoie à une attitude complètement nouvelle par rapport au futur, et qui s'appuie ou qui s'arrime dans le développement d'une nouvelle forme de connaissance également, qui vise à connaître – ou plutôt à imaginer – ce que pourrait être le futur, en particulier la prochaine attaque terroriste, ce qu'ils appellent une épistémè conjecturale, c'est-à-dire un mode de production de connaissance qui ne s'appuie plus sur la mise en série statistique des données du passé mais plutôt sur une imagination conjecturale des événements possibles dans l'idée que le futur en jeu dans ce grand Régime d'Anticipation est un futur qui est devenu extrêmement difficile à penser, à se représenter et à calculer.

Cette thèse du Régime d'Anticipation, avec une connotation très foucauldienne d'un côté, a été inspirante pour moi pour penser ce programme sur les politiques de l'anticipation et penser la façon dont un nombre de plus en plus grand de communautés de connaissance et de pratique s'approprieraient des agendas et des objectifs d'anticipation. En même temps, en tant que sociologue, cette notion d'un grand Régime d'Anticipation, qui s'appliquerait un peu à toute sorte de choses, était beaucoup trop globale, pas assez empiriquement fondée, etc. D'où cette idée finalement d'un programme plus sociologique, plus empirique également, qui viserait à rendre compte non pas d'un grand Régime d'Anticipation mais de micro-régimes ou de régimes avec un « r » minuscule, de régimes d'anticipation dans leur diversité, dans lesquels des conceptions du futur variées sont intriquées, emmêlées avec des pratiques d'anticipation,



des technologies, des épistémologies aussi, mais qui ne soient pas lissées par cette idée d'épistémè conjecturale. Un programme qui soit donc finalement attentif à restituer la diversité de ces techniques et pratiques d'anticipation d'un point de vue empirique.

Une première illustration de ce programme, c'est quelque chose qu'on a essayé de faire avec ma collègue Isabelle Arpin dans un papier un peu antérieur publié dans *Science Technology and Human Values*<sup>20</sup>, qui est à la fois moins un résultat qu'un corrélat de cette réflexion. Ce papier décrit quatre régimes d'anticipation dans le cas de la recherche sur la biodiversité, chacun de ces régimes combinant un certain type de futur environnemental, des scénarios allant de l'extinction des espèces, la perte de la biodiversité, à d'autres plutôt centrés sur la perte des services écosystémiques et d'autres plus optimistes insistant sur la montée de la bioéconomie et de l'ingénierie écologique. Donc une combinaison de ces différents scénarios environnementaux avec différents types d'approches et d'instruments scientifiques en sciences de la biodiversité, qui peuvent aller de la biologie de l'évolution, ou de l'écologie de la conciliation, à l'ingénierie écologique, etc. Troisième variable ou troisième dimension des régimes de l'anticipation, après le scénario environnemental et le type d'approche de connaissance : un type d'investissement dans les interfaces entre sciences et politiques et arènes de gouvernance environnementale, qui varie dans notre cas des espaces protégés à des arènes internationales comme l'IPCC (GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) ou l'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques).

Ce travail montre bien que cette approche de régime d'anticipation s'inspire assez fortement de la notion de communauté épistémique de Peter M. Haas, qui désigne des groupes de chercheurs, d'experts, décideurs et gestionnaires qui partagent une vision commune du type de problème environnemental qui se pose et, en même temps, du coup, une vision commune aussi du type ou du projet de connaissance et d'action qu'il convient de produire pour adresser ce problème.

Ce programme pourrait s'énoncer de cette manière : chercher à voir comment les activités, les décisions, les trajectoires des chercheurs en sciences de l'environnement et des gestionnaires de l'environnement, participent à stabiliser des régimes d'anticipation contrastés, c'est-à-dire différentes modalités d'action, de gestion et de gouvernance arrimées à différents projets de production de connaissances et à différentes visions des problèmes et des futurs en jeu. On peut donc définir un régime de l'anticipation environnemental comme la combinaison d'une vision des scénarios probables, incluant une vision des enjeux et des problèmes environnementaux, avec un engagement au quotidien dans un certain agenda de production de connaissances et dans un certain type de gouvernance ou d'interface entre sciences et société qui vise à prendre en charge et à gérer ces enjeux et ces problèmes. Cette définition cherche à mettre en évidence l'interdépendance et la coévolution de ces visions du futur qui sont en fait étroitement intriquées et coproduites avec les pratiques et les techniques d'anticipation elles-mêmes. Donc, une approche inspirée de la sociologie des sciences et des techniques.

J'en viens à quelques mots sur le livre *Sociologie des changements environnementaux* qui développe cette réflexion programmatique. En me focalisant davantage sur la notion de futur de la nature, j'y réfléchis à l'idée selon laquelle la pensée occidentale, et les sciences sociales en particulier, ont largement contribué à penser le futur en termes d'un futur de l'Homme, c'est-à-dire pas seulement qui concerne l'Homme mais qui est également fait de la main de l'Homme. Quand on conceptualise en termes d'émancipation, d'innovation, de progrès, de

---

20. Céline Granjou, Isabelle Arpin, « Epistemic Commitments. Making Relevant Science in Biodiversity Studies », *Science Technology and Human Values*, Vol 40, Issue 6, 2015, pp. 1022-1046.

changement social, peut-être de transition aussi, en tout cas souvent un futur qu'on espère, qu'on voit orienté vers un monde meilleur, comme le disait également Bernard Kalaora. Cela renvoie plus généralement à l'association de l'idée de changement à l'idée de créativité humaine, de civilisation, d'émancipation, par rapport auxquelles la nature offrirait son cadre stable. Tous ces dualismes dont on a beaucoup entendu parler, sont largement mis à mal avec la thèse de l'anthropocène aujourd'hui.

Dans ce livre, je me suis appuyée également sur les travaux de Barbara Adam, une théoricienne du social comme disent les anglo-saxons, qui a beaucoup réfléchi aux futurs et, en particulier, aux futurs environnementaux. Elle a proposé notamment une grande fresque historique des rapports aux futurs – avec sans doute tout ce que cela peut avoir de trop simplifié, c'est sûr –, articulant visions du futur avec les modifications des techniques et des habilités mises en œuvre pour prédire ou se projeter dans le futur. Dans cette grande fresque, qui démarre avec le rapport au futur dans l'Antiquité – ce qu'on essaye de deviner *via* les auspices –, Barbara Adam met en évidence l'idée qu'à partir du début de la Renaissance, les humains fabriquent leurs futurs, référence qui remplace la vision plus ancienne du futur en termes de providence, de divinité, de destin ou de providence divine. Se met en place la référence à un futur vide, qu'il nous appartient finalement de remplir avec nos réalisations, nos projets, nos rêves, etc. C'est vraiment ce rapport à un futur vide, *empty futures*, qui, selon elle, est vraiment au centre des croyances et des valeurs occidentales depuis ce moment-là. Elle ajoute – et c'est particulièrement intéressant, je pense, pour les thématiques du séminaire d'aujourd'hui –, que la crise écologique actuelle porte le déploiement d'un nouveau paradigme : celui du futur comme réalité, donc non plus un futur vide à remplir de nos réalisations, mais le futur comme réalité autonome, réalité qui s'impose. Elle explique que le présupposé humaniste dans lequel le futur serait une ressource ouverte aux usages du présent devient de plus en plus difficile à tenir, du moment justement que les futurs ouverts dont les générations d'avant ont pu bénéficier ont commencé à imposer d'eux-mêmes leurs conséquences sur notre présent et restreignent nos propres options et nos propres choix. À côté de l'idée d'un futur ouvrant sa page vide à l'usage de notre innovation ou de notre créativité, la crise écologique résultant du fait que les générations passées ont « librement » décidé de leur futur, impose le constat qu'aujourd'hui dans la cité, les coûts doivent être payés, les catastrophes réparées, etc.

Ce qui me frappe est que ces futurs environnementaux colonisent notre présent et donnent lieu à une intensification du travail futurologique dans de multiples secteurs pour essayer de les prévoir, de les projeter, de les simuler, de les anticiper, etc. En même temps, ce futur devenu réalité, devenir autonome non choisi, non négocié, semble continuer d'échapper à l'entreprise sociologique du fait même de sa dimension fondamentalement extérieure par rapport au domaine du constructivisme social. Du point de vue de la démarche constructiviste, la construction sociale du sens de la société – qui est bien l'objet finalement des sciences sociales constructivistes –, à la fois la signification mais aussi la direction dans laquelle on va, indique un intérêt pour une sorte de construction du futur mais sans jamais le nommer. Il me semble donc que les futurs environnementaux, et sans doute par extension la possibilité de s'orienter dans les transitions socio-écologiques, demandent de se placer à un point de jonction où la construction sociale du sens se confronte à l'activité propre du monde qui nous entoure et qui nous impose aussi sa propre orientation, ses propres dynamiques, forces et données. Repenser les futurs environnementaux demande donc probablement de reconnaître les nouvelles communautés de destin socio-écologiques, le fait que le futur – notre futur – est aussi le futur de la nature. Les futurs socio-écologiques doivent prendre la mesure de la manière dont les non-humains eux-mêmes – animaux, plantes, choses, matières, forces, etc. – fabriquent eux-mêmes également ces futurs et notamment des futurs inédits et pas seulement

imprévisibles, prendre donc la mesure du fait que notre futur est définitivement, pour reprendre les termes de la géographe Sarah Whatmore, un futur plus qu'humain.

C'est une réflexion qui commence à se développer, en tout les cas je ne suis la seule à la développer. J'ai découvert il n'y a pas longtemps la publication d'un numéro spécial de *Sociological Review* consacré aux questions théoriques et méthodologiques associées aux futurs en sciences sociales, « [Futures in Question: Theories, Methods, Practices](#) », édité en 2017 par Rebecca Coleman et Richard Tutton. L'article « [Wicked Futures: Meaning, Matter, and the Sociology of the Future](#) » de Richard Tutton, un sociologue des sciences et des techniques, défend une thèse proche de la mienne en s'intéressant à la nature impure de la catégorie de futurs, aux défis spécifiques qu'elle pose aux sciences sociales du fait que cette catégorie constitue une intrication de significations et de matières, ce qu'il appelle *entanglement of matter and meaning*. Une preuve que les réflexions sur le futur commencent sans doute à s'immiscer dans les interstices des sciences sociales, souvent absorbées par les dimensions du présent et aussi du passé.

Pour finir, je voudrais dire quelques mots sur le numéro spécial dans la revue *Futures* sorti en septembre 2017 qui élargit ce programme des politiques d'anticipation environnementales. Ce numéro résulte d'une collaboration avec deux chercheurs australiens, Jeremy Walker de *University of Technology Sydney* et Juan Francisco Salazar, de *University of Western Sydney*. Ce numéro a invité les contributeurs à développer une analyse à la fois empirique et critique de la reconfiguration des agendas de recherches, des formes de gouvernance environnementale et également de chemins de l'innovation vers des objectifs et des agendas d'anticipation mais aussi de sécurisation, parce que ces deux problématiques sont assez liées en ce qui concerne la biodiversité, les écosystèmes et, plus largement, la condition de vie dans la biosphère. Les contributions ont été invitées à décortiquer de manière empirique la façon dont l'anticipation se matérialise, pas simplement dans des visions du futur d'un point de vue surplombant ou théorique, mais comment elle se traduit par des pratiques, des infrastructures qui la matérialisent et la stabilisent, à travers des assemblages variés et situés de pratiques, d'infrastructures socio-techniques, d'imaginaires aussi, permettant aux experts et aux citoyens plus généralement de penser le futur, de penser ce qui n'est pas encore présent, et d'être un mode de futur conjoint nature-société.

Un mot avant de conclure de l'article écrit avec Jeremy Walker dans ce numéro parce qu'il offre un contrepoint un peu inattendu mais pas complètement sans lien, je pense, avec les expérimentations citoyennes au cœur du programme *Cit'in*. Cet article rend compte de la grande diversité des chemins de la transition. Il s'intéresse à une conception sans doute extrême de ce que pourrait être cette transition socio-écologique, à la manière dont on pourrait adapter nos économies et nos sociétés aux limites de la biosphère. Ce papier traite d'un programme expérimental, mais qui n'est pas pour le coup une expérimentation citoyenne : un programme expérimental développé depuis le début des années 1990 par l'agence spatiale européenne (ESA) qui s'appelle « MELiSSA », pour *Micro-Ecological Life Support Alternative*, une plateforme qui maintient les conditions de vie grâce à des moyens micro-écologiques. Cela fait plus de vingt ans que l'ESA travaille sur ce programme expérimental, une installation pilote qui existe à l'état expérimental à l'Université autonome de Barcelone. Ce programme part de l'observation qu'il est impossible pour les astronautes d'amener de grandes quantités d'oxygène, d'eau et de nourriture depuis la Terre quand ils veulent partir pour de longues périodes en mission spatiale, ce qui est anticipé comme nécessaire pour atteindre par exemple Mars. Les intérieurs des fusées et des vaisseaux spatiaux ont donc besoin de reproduire les conditions matérielles de la Terre vitales pour l'Homme, qu'on ne questionne pas en général : la température, la présence d'oxygène, d'eau, de nourriture, et

l'élimination des déchets. Schématiquement, MELiSSA est une boucle qui inclut cinq compartiments reliés les uns aux autres, le dernier compartiment étant celui des astronautes eux-mêmes qui respirent l'air, mangent la nourriture et produisent des déchets. Dans les autres compartiments, on a des microbes chargés de transformer les déchets humains en oxygène, en eau potable et en nourriture – en général, plutôt des micro-algues et des plantes. Chacun de ces compartiments contient donc une souche microbienne soigneusement sélectionnée qui travaille comme une sorte de bioréacteur. Ce qui nous intéressait là-dedans était de caractériser la politique de l'anticipation assez paradoxale et particulièrement impure que MELiSSA contribue à former, à stabiliser, dans la mesure où, avec ce programme expérimental, c'est à la fois un futur, l'anticipation d'un futur de conquête de l'espace, qui évoque un futur d'espace sans limite, d'expansion de l'Homme sans limite et, en même temps, un futur d'économie, de recyclage, de sobriété, c'est l'enjeu dans le *design* de cet intérieur de fusée, qui évoque au contraire la rareté de l'espace et le caractère fini des ressources de la Terre. C'est donc ce paradoxe qui entremêle une reconnaissance pratique des limites de la biosphère et une conquête de l'espace, qui vise donc à échapper à ces limites par la colonisation d'autres espaces et la création d'exo-écologies. Ce type de paradoxe n'est pas si marginal que cela pourrait peut-être paraître de prime abord, au sens où il reste au cœur de toute une branche de l'écologie assez mal connue mais qui s'est beaucoup développée dans les années 1960-70 – la *Cabin Ecology*, écologie de la cabine –, qui cherchait justement à *designer* et construire l'intérieur des fusées de façon à permettre la vie humaine, et qui est à l'origine d'une partie des concepts et des techniques des sciences et des techniques de la durabilité autour des questions de recyclage, de sobriété, d'économie, etc.

Le cas de MELiSSA, de cette infrastructure de l'agence spatiale européenne, souligne au moins deux choses importantes pour penser la transition écologique. Cela montre d'abord cette large diversité d'entreprises, de logiques et de conceptions qui peuvent s'en revendiquer. MELiSSA montre un cas, un régime, une politique de l'anticipation et un répertoire de transition socio-écologique hybride et impur vis-à-vis de l'idée de limite de la biosphère, puisqu'il s'agit à la fois d'anticiper la dégradation environnementale sur Terre en la fuyant – en construisant des refuges spatiaux – et, en même temps, de reconstruire de toute pièce un environnement susceptible de maintenir la vie biologique et humaine, une sorte de biosphère minimale. MELiSSA réinvente finalement les associations multi-espèces dont dépend la vie sur Terre, notamment les associations microbiennes dont les vies végétale et animale et humaine et sociale sont étroitement dépendantes. MELiSSA souligne également notre interdépendance avec les microbes présents dans les différents compartiments. En particulier le compartiment du compostage a la particularité d'être le seul de l'infrastructure qui n'est pas peuplé par une souche pure, axénique et cultivée de microbes, mais bel et bien par des échantillons biodiversifiés extraits d'un programme de dons volontaires de fèces humaines, donc le seul véritable échantillon naturel de biodiversité dans cette infrastructure spatiale. Je crois que MELiSSA suggère vraiment bien que, même quand on parle de voyages dans l'espace et de fuite des problèmes environnementaux par la colonisation de l'espace, notre futur est définitivement un futur plus qu'humain, un futur multi-espèces en tout cas, dans lequel on ne coupera pas à l'exigence vitale de traiter l'accumulation de nos propres déchets.

### **Discussion :**

**Fabrice Flipo :** Je suis un peu surpris de ce que dit Barbara Adam parce qu'à la fois la sociologie et l'histoire des grandes idées politiques ne donnent guère à voir du vide. Je me demandais donc d'où lui vient cette idée, parce que moi je vois du PIB partout, pour simplifier énormément. Le deuxième point touche au problème que vous avez cité : la science

est une science du passé parce qu'il lui faut toujours de l'observation, et on ne peut pas observer ce qui n'a pas encore eu lieu. On est donc toujours dans l'utopie pour ce qui est de la prospective, et la solution est donc d'observer des gens qui font de la prospective. Mais, en termes méthodologiques, pour aller plus loin, quelle est la proposition ?

**Céline Granjou** : Sur le premier point, Barbara Adam oppose dans son livre l'idée de futur vide aux expériences précédentes : le futur censé être déjà écrit ; la nouveauté de notre modernité avec un futur qui n'est plus déjà écrit, c'est nous qui l'écrivons. Les grandes typologies ont une valeur heuristique mais demandent – je suis la première à le trouver – à être documentées, analysées et critiquées de manière beaucoup plus précise. Sur le deuxième point, la réponse du livre de Claudia Aradau *Politics of Catastrophe* est que ces nouvelles pratiques d'anticipation et de préparation qu'elle observe dans le cadre des plans de préparation anti-terroriste reposent beaucoup sur une imagination, sur l'idée que, de toute façon, ce n'est pas parce qu'on a déjà vu malheureusement un certain nombre d'attaques qu'on va pouvoir pour autant savoir à quoi va ressembler la prochaine. Donc elle pose très très bien cette question-là, cet enjeu pour savoir comment on peut essayer d'anticiper et de se préparer à un futur qui ne ressemblera pas au passé, et qu'on ne peut pas concevoir en réfléchissant à partir du passé. Elle met donc énormément en avant le rôle d'une part de la représentation, de la simulation, en termes de jeux de rôle, au sens de ce qu'on peut mettre en acte comme dans une sorte de pièce de théâtre, et puis le rôle de l'imagination.

**Jacques Theys** : Sur cette question de la prospective comme science, Bertrand de Jouvenel, qui a été un des fondateurs de la prospective française, a comparé la prospective à l'architecture, en disant que, dans la prospective, les matériaux de base, les briques, les fenêtres doivent être rationnellement prouvés, vérifiés, mais que la prospective reste un art dans la mesure où l'assemblage ensuite de tous ces matériaux, de toutes ces briques, reste quelque chose qui est de l'ordre de l'art et éventuellement de l'imagination. Il y a donc une partie de science, de connaissance vérifiée, d'information, et une partie qui relève à la fois de l'imagination et puis d'une certaine forme de rationalité, mais disons plutôt subjective et intuitive, qui n'est pas objectivable. J'ai été étonné par le fait que vous ne citiez pas tellement de prospectivistes dans les gens que vous avez nommés, mais il y a quand même une différence importante entre la conception française de la prospective d'un côté et la futurologie de l'autre. Dans la prospective française, on insiste beaucoup sur le fait que le futur est à construire, c'est-à-dire qu'il n'est pas déterminé à l'avance. On minimise donc les déterminismes, alors que dans la futurologie américaine au contraire, on laisse une ouverture beaucoup plus grande à une certaine forme d'imaginaire (souvent technologique) tout en considérant aussi qu'il y a des déterminations beaucoup plus fortes. Dans un cas, on laisse le choix entre plusieurs scénarios, dans l'autre, on propose l'image normative d'un futur annoncé. Je pense qu'il est important de mettre l'accent sur la pluralité des conceptions de la prospective qui existent, sur ces différences très fortes qui sont aussi culturelles, et que, derrière le mot « prospective », il n'y a pas UNE prospective mais DES prospectives qui ont finalement peu de choses à voir entre elles...

**Céline Granjou** : Examiner cette pluralité de manières de se confronter au futur, ce qu'il peut y avoir entre différents sens de la prospective, c'est typiquement ce qui nous intéresse, à la différence du programme de Wendell Bell quand il a fondé une « sociologie du futur » beaucoup plus centrée sur l'idée de se réapproprier le futur. Dans le numéro spécial de *Futures*, nous avons vraiment cherché à avoir un regard critique pour décortiquer ces différentes techniques, pratiques d'anticipation.

**Jean-Michel Fourniau** : Je voulais également signaler que Léo Coutellec, avec un de ses collègues philosophe des sciences, avait conduit pendant deux ans, entre 2014 et 2016 un

séminaire *Anticipation(s)*<sup>21</sup> dont l'une des séances avait pris comme titre « [Anticiper et expérimenter le futur](#) », qui m'a servi dans la réflexion sur le programme Cit'in. Cette idée que le futur s'expérimente est assez proche des conceptions françaises de la prospective, avec un futur ouvert mais qui donne lieu à de l'expérimentation. Et la prospective participative est souvent une des manières d'expérimenter cette ouverture. Le séminaire de Coutellec a fait l'objet d'un dossier thématique dans la revue d'*Éthique Appliquée*, coordonné par Léo Coutellec et Paul-Loup Weil-Dubuc<sup>22</sup>.

**Bernard Ancori** : Un petit complément sur cette notion de futur vide. Entre le quatrième et le douzième siècle, l'Occident vit ce qu'on a appelé le simplisme universel de Saint-Augustin qui sépare le monde en deux classes, la classe de ce qui crée et n'est pas créé – Dieu –, la classe de ce qui est créé et ne crée pas – tout le reste. À partir du douzième siècle, quand les artisans investissent les villes, ils commencent à se poser la question de savoir si ce sont eux qui ont construit leurs outils ou Dieu. Jusque-là, l'Homme n'était capable que de fabriquer des fictions, des semblants d'être. À partir du douzième siècle, on commence à concevoir l'idée d'un pouvoir créateur de l'Homme, on cesse d'être des marionnettes agitées par Dieu pour devenir des acteurs. Cela dit, que cela mène à la Renaissance à cette notion de futur vide, très bien. Mais qu'ensuite, si j'ai bien compris, que nos actions menées dans le cadre de ce futur vide conduisent à un futur contraint, qui deviendrait une réalité autonome, cela ressemble quand même beaucoup au mythe de Prométhée. On est puni par un futur contraint d'avoir profité du futur vide.

**Céline Granjou** : Je pense que ce qu'a voulu dire Barbara Adam, c'est effectivement que dans le type de scénarios, de projections climatique, environnementale, d'extinction des espèces, qui se profilent, le futur ne peut plus être imaginé entièrement ouvert. Il se remplit d'un certain nombre de scénarios qui s'imposent à nous, devient une sorte d'horizon qui se remplit de ces scénarios souvent dystopiques, même s'il nous appartiendrait peut-être de faire quelque chose. C'est cela que j'ai lu dans son travail.

**Jean-Michel Fourniau** : L'idée – je trahis sans doute beaucoup –, de « on est puni » est un des points de départ de la réflexion de Dominique Bourg dans son dernier livre, *Une nouvelle Terre. Pour une autre relation au monde* (Desclée de Brouwer, 2018) qui, justement, engage la question de la spiritualité pour inventer un nouveau rapport à la Terre.

---

<sup>21</sup> Voir le carnet de recherche <https://anticiper.hypotheses.org/>

<sup>22</sup> Voir : [Les figures de l'anticipation. Ou comment prendre soin du futur](#), 2016/2 (n° 2).

## TROISIÈME INTERVENTION

---

### **Le futur a encore besoin de nous ! Batailles (ar)rangées autour des ouvertures d'avenir**

**Francis Chateauraynaud**, directeur d'étude à l'EHESS, directeur du Groupe de sociologie pragmatique et réflexive.

Dernier ouvrage paru, avec Josquin Debaz, *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Petra, 2017.

*« Si l'avenir et le passé existent, je veux savoir où ils sont. Si je ne peux encore le savoir, je sais cependant qu'en quelque lieu qu'ils soient, ils n'y sont ni futurs ni passés, mais présents. Car s'ils sont à venir, ils ne sont pas encore ; s'ils sont passés, ils ne sont déjà plus. En quelque lieu donc qu'ils soient, quels qu'ils soient, ils n'y peuvent être que comme présent. Ainsi, lorsqu'on raconte des événements passés qui ont vraiment eu lieu, la mémoire reproduit non pas ces événements qui ne sont plus, mais les mots qui expriment les images que les événements ont gravées dans notre esprit en passant par les sens, comme des traces de leur passage. »*

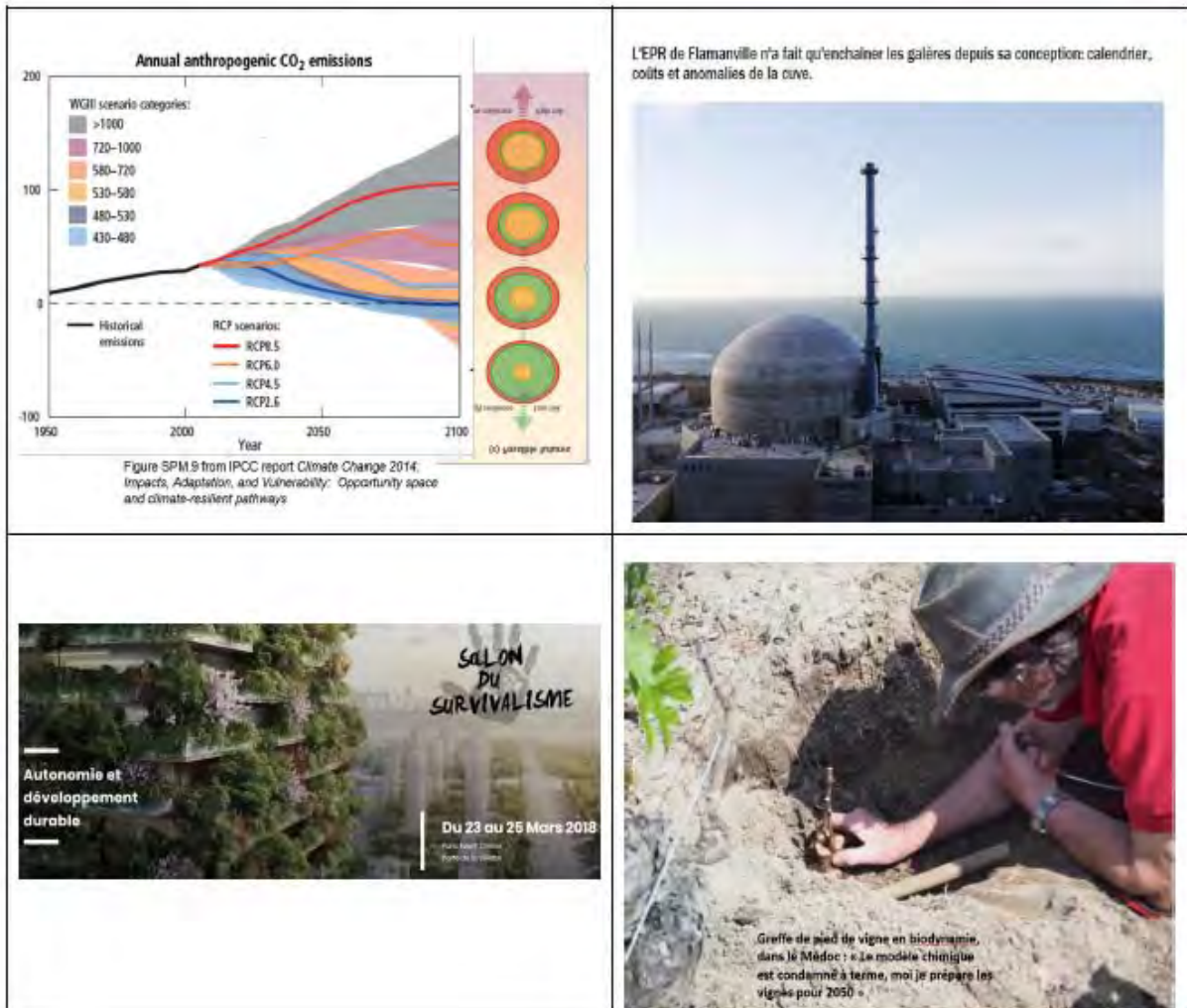
Saint-Augustin, Confessions, Livre XI (vers 397-400)

*« Nous sommes venus, nous autres, trop tôt ou trop tard. Nous aurons fait ce qu'il y a de plus difficile et de moins glorieux : la transition. L'avenir nous tourmente et le passé nous retient. Voilà pourquoi le présent nous échappe. »*

Gustave Flaubert, Les lettres orientales (1849-1850)

*« (...) toute futurologie sérieuse, telle que l'exige l'objectif de la responsabilité, [devient] une branche de la recherche qu'il convient de cultiver en soi et sans relâche, en suscitant la coopération de nombreux experts dans les domaines les plus divers. En confrontant notre puissance avec la synthèse de ses effets futurs, cette méthode va contribuer à dégriser cette connaissance de son ivresse, et à la protéger d'elle-même. »*

Hans Jonas, "Sur le fondement ontologique d'une éthique du futur" (1992)



*« Pourquoi s'attendre à ce que le futur ressemble au passé ? Parce que nous sommes comme cela : nous avons des habitudes inductives que nous sommes incapables de justifier. La raison humaine ne parvient pas à apporter cette justification. Et le raisonnement est lui-même fondé sur habitudes, traditions et coutumes. »*

*Ian Hacking, L'ouverture au probable. Eléments de logique inductive (2001).*

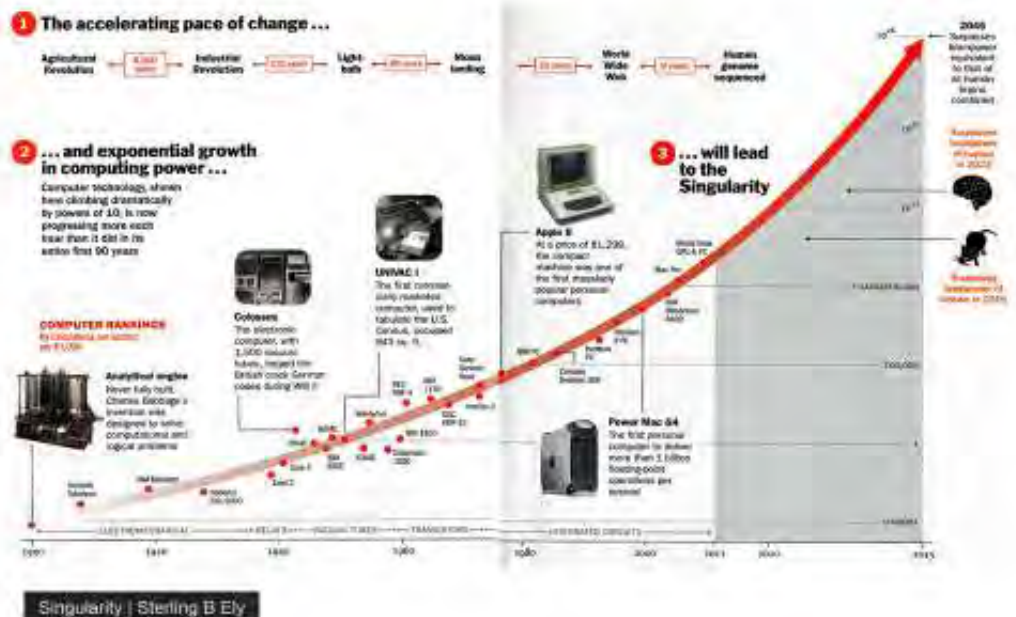
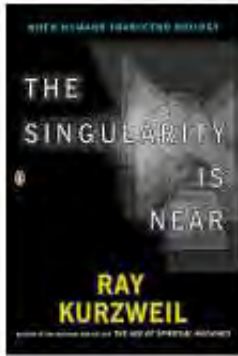
*« Unexpected connections can make new things come into being. New technologies, new economies, new identities and political visions: futures of all sorts are forged in the contingencies of strange connections. At a time when our future seems foreclosed in the narrow channels of corporate expansion, on the one hand, and clashing state and popular terrorisms on the other, we might look for our best hopes (as well as our inchoate terrors) in the possibilities of something different. There are futures about which we have never even dreamed. 'Global Futures' is a game that develops our ideas of productivity – for better or worse – of contingency. »*

*Anna Tsing & Elizabeth Pollman, « Global Futures: The Game » in Rosenberg & Harding (eds), Histories of the Future (2005)*



Beaucoup de choses ont déjà été dites, passant en dernier ça va m'éviter de passer trop de temps sur les choses avec lesquelles je suis plutôt d'accord et me permettre d'explicitier quelques points de désaccord. Cela dit, c'est assez compliqué parce que je me rends compte que, pour pouvoir poser mon désaccord, il faut que je rappelle vingt ans de travaux. Dans l'expérience que j'en ai eue, la question des futurs en sociologie a pris de l'ampleur à travers les lectures qui ont été faites de Hans Jonas, notamment de ce qui a été traduit sous le titre *Le Principe responsabilité*, à une époque où une entité comme « générations futures » surgit dans les débats. Dès le début des années 1990, cela a été par exemple un des leitmotivs du Programme Risques Collectifs et Situations de Crise, animé avec beaucoup de passion et de savoir-faire par Claude Gilbert, que je salue au passage. Il s'y est dit beaucoup de choses sur les futurs, d'abord parce que c'était l'époque où le principe de précaution surgissait sur les écrans politico-médiatiques et qu'il suscitait des polémiques sans que sa définition soit stabilisée. Et précisément, cela posait la question de la transition puisque le principe de précaution, ce n'est pas la version assez bête qu'en donne Gérald Bronner, c'est essentiellement trois choses, trois mots d'ordre qui font appel à l'intelligence collective : ouvrons la recherche puisqu'il y a des incertitudes et des choses que l'on ne sait pas ; ouvrons le débat, faisons discuter tous les acteurs qui pensent avoir une idée sur ce qu'il faut faire ou ne pas faire - c'était d'ailleurs la question tout à l'heure, avec le dilemme entre le risque de ne rien faire et le risque de faire quelque chose... les OGM en ont beaucoup pâti disent certains, les autres au contraire en ont beaucoup profité ; enfin, il s'agit de ne pas rester inactif et de prendre des *mesures transitoires*. Donc le principe de précaution comprend une forme de transitologie. On connaît néanmoins le problème, qui est celui des moratoires : quand faut-il les suspendre, les arrêter, les poursuivre, etc. De nouveau le dossier des OGM est assez exemplaire, puisque cela a été comme cela pendant plus de vingt ans, c'est-à-dire qu'on a continué le moratoire d'une certaine manière en faisant en sorte de trouver de bonnes raisons de le faire. Vous savez que la Commission européenne elle-même a plié en disant « les États peuvent différer ou interdire les cultures OGM s'ils ont de bons arguments. » C'était un compromis nécessaire pour mettre un terme à la « guerre des OGM », qui commençait d'ailleurs à s'étendre à d'autres domaines – comme les nanotechnologies par exemple. Aujourd'hui, ça repart avec les « nouveaux OGM » etc. Bref, en entrant par-là, je veux dire que la question du futur est là depuis longtemps au cœur des grandes controverses étudiées par les sciences sociales. Mais, en fait, le futur était aussi présent, sous différentes formes, chez les classiques, chez Max Weber bien sûr, chez Robert K. Merton, chez Norbert Elias, etc.

La deuxième chose que je voulais dire en introduction, c'est qu'il est devenu difficile de représenter la longue série de recherches menées depuis le milieu des années 1990. Parce que, malheureusement – on me l'a fait remarqué pas plus tard qu'hier dans un séminaire sur les temporalités animé par Marc Bessin et ses collègues à l'EHESS –, j'ai trop tendance à supposer connu ce qui a été fait dans mon labo ou autour de moi et, du coup, il y a des incompréhensions, d'autant qu'il y a des sujets qui sont passés de micro-communautés, par exemple les lanceurs d'alerte, à l'évidence généralisée, multi-arènes, et des choses qui, au contraire, continuent à cheminer. C'est assez difficile de savoir ce qui, pour le programme Cit'in, est récupérable de tout cela. Pour moi, tout est critiquable. Il est possible de tout jeter mais en construisant les nouvelles discussions et orientations de recherche à partir de ce qui a été fait.



## Technoprogessisme vs catastrophisme vs pragmatisme

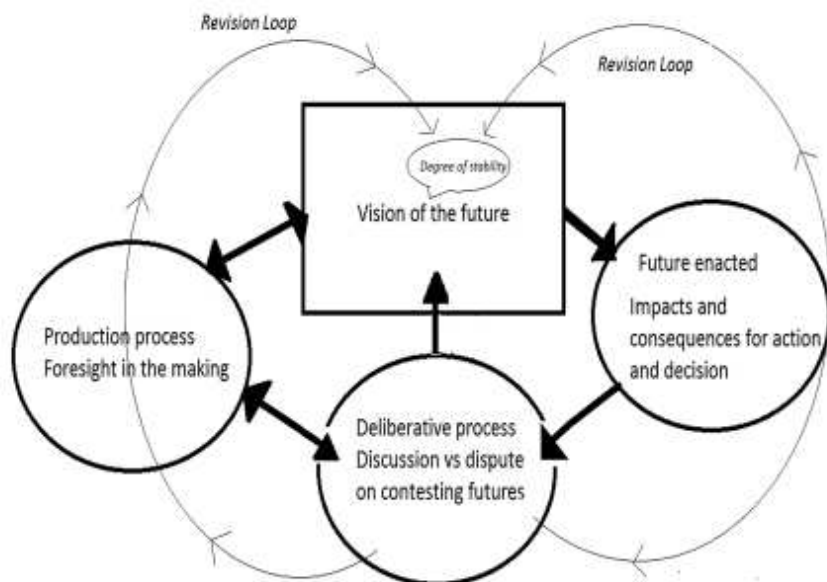
Un premier point concerne une espèce de triangle dans lequel les problèmes circulent - c'est dommage que Fabrice Flipo soit parti parce que c'est un débat qui vaudrait la peine d'être développé avec lui. Tout part de cette espèce de stylisation, de dramatisation ou plutôt de dramaturgie, fortement présente aujourd'hui, entre techno-progressisme et catastrophisme. Alors, pourquoi j'ai donné ce titre à la communication ? Il fallait une idée nouvelle, c'est une contrainte de constamment renouveler les titres, c'est dur la recherche ! Parce que Bill Joy, inventeur de Java, Javascript, en 2000, dit « il faut arrêter les technos, elles vont nous surpasser, c'est de la folie » : un cri d'alarme donc, disant que l'on entre dans un engrenage infernal. Ce n'est pas d'aujourd'hui les histoires d' « intelligences artificielles » qui vont nous surpasser, nous asservir ou nous rendre fous. En 2000, Bill Joy dit « *The future does not need us* ». Le futur n'a pas besoin de nous. Donc, m'adaptant au programme, j'ai retourné la formule en disant : « Si si, le futur a absolument besoin de nous ». Donc là-dessus on peut se réconcilier. Donc techno-progressisme *versus* catastrophisme. Cette opposition n'est pas toujours surplombante et parfois c'est très concret. Il y a de multiples exemples, cela occupe énormément de littérature, et les politiques, ou les décideurs qui se trouvent au milieu, sont un peu pris entre ces deux polarités : faut-il exagérer l'imminence de la catastrophe pour pousser tout le monde à l'action ou faut-il croire ce que nous disent les porteurs de promesses technologiques qui avancent toutes sortes de solutions, des plus technophiles aux solutions réputées fondées sur la nature ? S'oppose à ces deux logiques un troisième plan, qui est celui que Jean-Michel a en tête quand il développe les enjeux du programme Cit'in. C'est celui du pragmatisme, qui permet d'éviter ce dualisme ou ce balancement permanent, en allant voir ce que font les acteurs dans leur monde, comment ils se saisissent des phénomènes. Ils n'attendent pas, ou pas toujours, que la catastrophe, industrielle ou naturelle, les surprennent mais travaillent à lire les signes précurseurs, et dans le même mouvement, élaborent des

savoirs, des prises, apprennent à les partager, et, ce faisant, construisent une autre politique. Avec la saisie des alternatives, écologiques, énergétiques, agricoles, etc, on voit surgir une sorte de super John Dewey, ce qu'évoque pour moi ce programme Cit'in c'est d'abord un Dewey version 2.0 ou 3.0, qui va permettre de sortir des dilemmes de la modernité, réflexive ou non. J'invite donc fortement à croiser les questions que pose la transitologie avec celles que porte le pragmatisme.

Le deuxième point est peut-être le plus trivial. J'en dis quand même un mot rapidement. Mon entrée principale est celle des controverses, saisies comme autant de processus qui rendent visibles des acteurs, des intérêts, des valeurs, des façons de raisonner, et qui nous obligent à développer des stratégies sociologiques et des tactiques méthodologiques assez intéressantes, pour ne pas être pris nous-mêmes dans la controverse et se retrouver K.O., doublement parfois, surtout lorsque les anti- et les pro- vous tombent dessus à bras raccourcis. On a évoqué le nucléaire tout à l'heure, on pourra en reparler. Un travail qui a été fait il y a déjà pas mal de temps, concerne l'analyse des marqueurs temporels, et des marques du futur en particulier, dont certains sont déposés dans le logiciel Prospéro depuis les années 95-96. On a beaucoup travaillé en interaction avec des linguistes, des sémioticiens, des spécialistes de l'argumentation. A ce propos, je signale les travaux d'une collègue américaine, Ann Mische, qui a publié pas mal d'articles sur l'analyse du futur. Un de ses articles les plus connus a été publié dans *Sociological Forum* en 2009 : « Projects and Possibilities: Researching Futures in Action ». Elle a aussi travaillé sur la manière dont le sommet Rio+20, avait donné lieu à des projections et des scénarios du futur, en examinant à la fois le sommet officiel et le contre-sommet, celui des altermondialistes pour le dire vite. Ce type de travaux est important, d'autant qu'il fournit des grilles, des métalangages, tout un appareillage permettant d'examiner les façons de dire et de débattre des futurs. J'entame à ce propos une recherche avec des collègues allemands, dans un programme ANR, qui s'appelle ENERGICORPUS, et qui consiste à comparer la manière dont la transition énergétique a été débattue, a transité au fil des décennies en Allemagne et en France. On sait qu'à la sortie, on n'a pas du tout les mêmes mix énergétiques et, surtout, on n'a pas du tout les mêmes rapports à toutes ces questions-là, non seulement quant au futur, mais aussi quant au statut des expériences locales ou citoyennes. Et donc nous avons développé avec Reiner Keller, spécialiste de l'analyse des discours, dans une version liant Foucault à Berger et Luckmann, des cadres communs permettant d'analyser comment, dans des récits, *narratives*, ou dans des argumentations, *ways of arguing*, les acteurs élaborent leur sémantique du futur – formule tirée de ce fameux texte que vous connaissez tous de Reinhart Koselleck, *Le futur passé*, qui posait clairement la question du futur antérieur et celle de l'uchronie, c'est-à-dire des histoires du futur qui n'ont pas eu lieu et qui ont pourtant guidé actions et décisions. On produit quelque chose en voulant éviter autre chose. Il suffit de penser à toutes ces opérations qui ont pu provoquer des catastrophes en ayant malgré tout de bonnes intentions au départ. Il y a là une casuistique énorme qui peuple les bibliothèques de sciences sociales. Donc, en fait, le futur est partout. Il faut se méfier peut-être de l'effet d'émergence d'un champ, les *Future studies*, qui pour se constituer coupe pas mal de racines.

Dans la foulée, je signale un ouvrage qui vient juste de me parvenir, *Histories of the Future*, dirigé par Daniel Rosenberg et Susan Harding, ouvrage collectif dans lequel plein d'auteurs font des propositions relatives à l'analyse des futurs. Je ne vois pas de lien avec Barbara Adam, ou alors j'ai lu trop vite - puisque je l'ai reçu ce matin. Bref, il y a visiblement plein de traditions, plein de fils déjà tissés autour des questions de futurologie. Ce serait bien un jour de faire un vrai *workshop* pour mettre à plat tous ces travaux parce qu'on a l'impression que chacun découvre des bouts dans son coin sans perspective d'ensemble. J'ai beaucoup discuté avec Philippe Durance, qui a la Chaire de Prospective au CNAM, autour des lectures et

relectures de Gaston Berger, avec évidemment Bernard Cazes, un des maîtres de l'histoire des futurs. Je renvoie à son magnifique ouvrage *Histoire des futurs*. Donc il y a plusieurs traditions, plusieurs courants, et c'est vrai qu'on n'a pas aujourd'hui de synthèse, chacun ayant tendance à développer sa futurologie dans son coin, c'est un peu dommage. Cit'in devrait être un lieu de rassemblement et de croisement des approches du futur. Voilà une proposition positive.



### 3. Représentation ensembliste formelle du temps et sens de l'avenir

La prédominance du « pas encore » dans la démarche téléo-expectative et sa neutralisation dans la démarche pro-rétroactive, la force modale variable du « sera présent » dans la première démarche et sa factualisation récurrentielle dans la seconde, dépendent, en réalité, des objets qui sont prioritairement visés. Les déterminations « pas encore » et « sera présent » sont deux prédicats dont les arguments appartiennent à deux types d'ensemble différents : d'une part celui des potentialités dont l'accomplissement apparaît nécessaire, disjonctivement possible ou actuellement impossible, et d'autre part, celui des instants ou celui de n'importe quel type d'unité de temps.

Toute ouverture d'avenir ainsi que tout énoncé portant sur l'avenir impliquent une fixation d'arguments pour ces prédicats dans l'un de ces deux ensembles. C'est toujours à partir d'un événement, d'un état dont l'accomplissement est visé, ou, au contraire, à partir d'un moment ultérieur du temps (« on prend date ») que le sens avenir émerge. La prédominance du « pas encore » ou celle récurrentielle du « sera présent » dépendent de l'objet fixé. Cela peut être aisément vérifié en examinant pourquoi le prédicat « pas encore » devient significatif lorsqu'on se réfère à des pôles d'avenir, comme dans la démarche téléo-expectative, et pourquoi la considération d'instant privilégié de façon exclusive le caractère récurrentiel du « sera présent ».

Regardons ce qui se passe lorsque le prédicat « pas encore » prend ses valeurs dans l'ensemble des instants et non pas dans celui des potentialités.

Raymond Duval, *Temps et vigilance*, 1990, p. 187

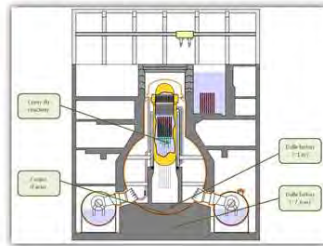
## **Des futurs en train de se faire, des régimes d'énonciation qui les fixent**

Depuis que je travaille sur ces questions d'ouverture des futurs, d'ouverture d'avenir plus précisément, notion que j'ai emprunté à un philosophe un peu oublié, Raymond Duval, avec son ouvrage absolument remarquable qui a été aux fondements de nombreuses propositions des *Sombres précurseurs*, et donc des lanceurs d'alerte : *Temps et vigilance*. Raymond Duval développe une théorie modale du futur, dans une approche post-Lévinassienne. Partant de Husserl et de la fameuse problématique du moment présent pris entre la rétentio du passé et la protentio du futur, il s'agit pour Raymond Duval de lier l'expérience intime du temps, la conscience intime du temps, et la mesure du temps telle qu'elle est objectivée dans les dispositifs ou les situations. Duval trouve une voie dans la logique modale en disant au fond ceci : les variations du sens du temps, et du futur en particulier, viennent de la mise en rapport du temps du projet – qu'est-ce que je veux faire ? Qu'est-ce que je ne veux pas faire ? Est-ce que je veux prendre l'avion ? Est-ce que je veux terminer ma communication ? Passer la parole à quelqu'un ? – et du temps de l'objet qui est donné par la situation dans laquelle on est engagé. Si on le lit bien, il y a déjà ce futur de la nature qui ne dépend pas du projet, qui est justement mis en rapport, parfois violemment, comme dans la catastrophe, par exemple, en créant des situations d'urgence, où le temps se dérobe. Je discutais mardi soir avec un fin connaisseur du nucléaire post-Fukushima au Japon, Oshiyuki Sato. Vous savez que les auditions du directeur de la centrale de Fukushima ont été publiées et traduites récemment. À un moment donné, un type de Tepco ou du gouvernement, je ne sais plus, se croit malin en disant : « Vous avez le guide procédure, servez-vous en ! ». Et là Masao Yoshida le renvoie balader en disant : « Vous croyez que je vais lire le guide de procédure alors que j'ai deux réacteurs qui sont en train de monter en pression ? Je vais balancer de l'eau de mer, ça n'a jamais été fait, c'est une première mondiale et je vous em... ». En régime d'urgence, le futur se dérobe, ou plutôt se dédouble, puisqu'il s'agit de sauver une situation – Masao Yoshida le raconte très bien – il faisait des cauchemars éveillés. Tout en agissant empiriquement, il voyait très bien comment ses quatre réacteurs – heureusement les deux autres, 5-6, n'étaient pas en fonctionnement – pouvaient être perdus, et derrière c'était Tokyo qui était évacué.



## TEPCO's biggest hurdle: How to remove melted fuel from crippled Fukushima reactors

BY KAZUAKI NAGATA  
STAFF WRITER



### Nearly all fuel in Fukushima reactor has melted, says TEPCO

March 19, 2015

"While our previous analysis have already strongly suggested that fuel rods had melted down, the latest study provided further data that we like to regard as a progress in our effort to determine the exact locations of the debris," said a TEPCO spokesman.

TEPCO plans to eventually use robots to locate the fuel debris as part of the decommissioning process, which is expected to take three to four decades to complete.

Last month the International Atomic Energy Agency said Japan had made "significant progress" in its cleanup efforts but warned the situation "remains very complex" due to the growing amounts of contaminated water generated by the process.



Six years after the triple meltdown at the Fukushima No. 1 nuclear power plant, recent investigations underneath the damaged reactor 2 using cameras and robots came close to identifying melted fuel rods for the first time.

Experts say getting a peek inside the containment vessel of reactor 2 was an accomplishment. But it also highlighted how tough it will be to further pinpoint the exact location of the melted fuel, let alone remove it some time in the future.

The biggest hurdle is the extremely lethal levels of radiation inside the containment vessel that not only prevent humans from getting near but have also crippled robots and other mechanical devices.

Safely removing the melted fuel would be a best-case scenario but the risks and costs should be weighed against the option of leaving the melted fuel in the crippled reactors, some experts said.

"The work to probe inside the containment vessels and remove the fuel debris will be extremely tough because of the high radiation levels," said Hiroshi Miyano, who heads a panel of the Atomic Energy Society of Japan, which is discussing ways to decommission the Fukushima plant and making recommendations to the government.

The government and Tokyo Electric Power Company Holdings Inc. are trying to find a way to remedy the situation but existing methods and technologies may not be sufficient, Miyano said.

#### In search of melted fuel

The world's attention turned to the melted fuel rods in late January when Tepco inserted a 10-meter-plus tube equipped with a camera into the containment vessel of reactor 2 to capture images under the pressure vessel that housed the fuel rods.

The images showed black lumps scattered beneath the pressure vessel.

When the March 11, 2011, Great East Japan Earthquake and monstrous tsunami hit, the plant suffered a blackout and lost its key cooling system, triggering meltdowns in reactors 1, 2 and 3. The melted nuclear fuel rods

Donc l'urgence est déjà une expérience du futur et Raymond Duval le montre très bien. Tout à coup, le temps se dérobe. En face, il y a l'attente. Vous savez que le futur a été beaucoup pensé, notamment en anthropologie, en histoire et en philosophie, comme horizon d'attente. Le futur comme horizon d'attente, cela renvoie évidemment à une version laïcisée de l'eschatologie : je me projette dans un futur et j'attends que cela vienne. J'attends qu'un décret tombe, par exemple, ou qu'une loi s'applique, ou qu'une décision soit prise, ou qu'un mouvement social s'arrête. Or, dans l'approche que je développe, la tension entre urgence et attente, c'est précisément le nerf de l'anticipation. L'anticipation, c'est un régime d'action très bien décrit, et pratiqué, par les footballeurs : il faut savoir être légèrement en avance mais pas trop, être dans le mouvement, comme on dit, de façon à ne pas avoir de retard, sans non plus être en avant ou hors jeu. Donc l'anticipation, techniquement, c'est cela. Quand, dans *Les Sombres Précurseurs* (1999), on a développé ce qu'on a appelé la politique de la vigilance, on cherchait à décrire précisément la mise en politique de l'anticipation, c'est-à-dire ce moment de la modernité réflexive dans lequel les institutions doivent jouer l'anticipation, puisqu'on a à la fois des crises et des alertes qui viennent de manière totalement impensables – on pense au Sida et au sang contaminé, à la vache folle un peu plus tard, et tous les risques émergents. Aujourd'hui ce sont plutôt les perturbateurs endocriniens qui serviront d'exemples – à ceci près qu'il faut être tout le temps dans une logique d'anticipation tout en découvrant l'énorme héritage légué par des pratiques passées, à travers les pollutions chimiques invisibles. Le terrorisme a effectivement rajouté sa contribution. On l'avait vu le 13 septembre 2001, lorsque des lance-missiles furent installés du côté de la Hague, deux jours après les attentats aux Etats-Unis. 2001, et là déjà des acteurs ont dit : « mais vous n'y avez pas pensé avant ? » Non, on n'avait pas imaginé que des types pouvaient volontairement balancer un Boeing ou un avion sur un site et en l'occurrence sur une piscine de la Hague, ce qui est toujours d'actualité. Ce serait quand même assez spectaculaire. Donc, on voit qu'on est depuis très longtemps dans cette logique de variation du sens du futur dans les dispositifs. Et je passe sur la longue tradition de discussions philosophiques, linguistiques, sémantiques, etc.

Je reviens un instant sur le techno-progressisme. C'est très concret. Il y a du global mais, en même temps, c'est très ancré. Par exemple dans les ordinateurs. Et là c'est notre fameux visionnaire américain qui influence beaucoup Elon Musk, Ray Kurzweil, il y a en fait toute une bande plutôt installée en Californie. Ray Kurzweil nous annonce la singularité depuis très longtemps, et comme cette grande bifurcation ne vient pas, il déplace le curseur dans ses publications. C'est bien connu des prospectivistes, comme le temps passe, il faut déplacer le curseur, surtout lorsqu'on raisonne en disant : cela ne s'est pas passé, mais ça peut encore se passer. Parfois, on sait ce qui ne se passera peut-être plus. Kurzweil lui, nous fait une jolie courbe pour montrer qu'effectivement le technoprogressisme s'outille : il ne se fonde pas seulement sur des visions, des promesses technologiques mais cherche des éléments matériels et des principes d'équivalence. En l'occurrence, ici, c'est un usage détourné de la fameuse loi de Moore qui est derrière, loi très discutée en réalité. Je ne sais pas si vous avez vu d'ailleurs comment nos ordinateurs ressemblent de plus en plus à de vieilles charrues, qui rament du fait de problèmes divers liés aux différentes couches géologiques de l'informatique. Mais là, en tout cas, l'idée est que le cerveau humain va vite être dépassé et c'est ce qui a nourri ce débat qui, aujourd'hui, colonise les médias, les politiques, même le Parlement, même le cerveau de notre cher Cédric Villani. Je renvoie à son rapport sur l'intelligence artificielle. Attention, lisez Jean-Gabriel Ganascia, dans *Le mythe de la singularité*, il faut relativiser le côté visionnaire mais c'est quand même très sérieux tout ça.

En face, il y a donc le catastrophisme. Il ne suffit pas de dire que c'est une opposition structurale, techno-progressiste *versus* catastrophisme. Il faut regarder comment c'est fabriqué. Voici un bel exemple, c'est Yves Cochet qui, juste avant l'Université des Verts en septembre 2017, publie une tribune dans *Libé* pour annoncer la fin du monde, en disant des trucs du genre : « Ouais, je sais, l'incertitude sur le futur c'est à la mode... ». C'est assez remarquable. Il entend pourfendre la prudence politique qui invite à rester dans le flou en disant : « la mode intellectuelle est celle de l'incertitude quant à l'avenir ». Cette phrase m'a laissé pantois. L'incertitude face à l'avenir est une mode intellectuelle ! Qu'un type aussi intelligent qu'Yves Cochet puisse dire une chose pareille nous donne la clé du catastrophisme ou plutôt de la collapsologie. Ce serait une question de mode que de penser qu'il y a de l'incertitude quant à l'avenir. Cochet nous dit qu'il estime au contraire que « les trente-trois prochaines années sur Terre sont déjà écrites ». Inutile de faire des grandes fresques en convoquant les gréco-romains – enfin les Grecs puis les Romains – et la divination, puis Saint Augustin, dont le problème essentiel était le couple présence/éternité, ensuite Alberti, oui la Renaissance italienne et la naissance de la perspective, qui rend possible *le futur comme perspective*, ensuite la révolution industrielle, vous connaissez tous l'histoire... et surtout Robespierre qui avant de perdre la tête déclare que le futur c'est à nous de le construire. Ce qui est intéressant est qu'on va avoir des strates empilées et des tensions entre des régimes qui se superposent, qui s'entrechoquent. Je ne crois pas du tout à une histoire linéaire des futurs. Au contraire, on pourrait même dire que, si on se place au Moyen-Âge – j'ai des collègues historiens qui travaillent beaucoup par exemple sur les communautés religieuses de l'époque et leur manière de penser un certain nombre de généalogies, de périodisations, d'eschatologie, etc. – on a déjà une pluralité de régimes du fait précisément des incertitudes et des tensions

propres à l'action et à l'interaction humaine, avec évidemment tout ce qui l'environne. Et très tôt, inutile de rouvrir les métamorphoses d'Ovide, les non-humains sont présents.

TRIBUNE

## De la fin d'un monde à la renaissance en 2050

Par Yves Cochet, Ancien ministre de l'environnement, président de l'Institut Mieux Vivre – 23 août 2017 à 17:00

Initialement munis d'une immense générosité intellectuelle et **porteurs de la seule alternative nouvelle** à la vieille gauche et à la vieille droite, les écologistes politiques ont aujourd'hui **presque tout perdu**, même leurs sièges. **Ils apparaissent périmés, faute d'être présents au réel. Celui-ci a beaucoup changé** depuis trente-trois ans, particulièrement par le **passage du point de bascule vers un effondrement global, systémique, inévitable**. **Jadis**, inspirés par le rapport Meadows ou les écrits de Bernard Charbonneau, René Dumont et André Gorz, **nous connaissions déjà les principales causes** de la dégradation de la vie sur Terre et **aurions pu, dès cette époque et à l'échelle internationale**, réorienter les politiques publiques vers la soutenabilité. **Aujourd'hui, il est trop tard, l'effondrement est imminent.**

Bien que la prudence politique invite à rester dans le flou, et que **la mode intellectuelle soit celle de l'incertitude quant à l'avenir**, j'estime au contraire **que les trente-trois prochaines années sur Terre sont déjà écrites, grosso modo [...]**. La période 2020-2050 sera la plus bouleversante qu'aura jamais vécue **l'humanité** en si peu de temps. A quelques années près, elle se composera de trois étapes successives : **la fin du monde tel que nous le connaissons** (2020-2030), **l'intervalle de survie** (2030-2040), le **début d'une renaissance** (2040-2050).

Revenons à Yves Cochet et soumettons son discours à une analyse littéraire serrée. Nous, au GSPR, on est obsédés par les adverbes. Par exemple : l'usage de « désormais ». Quand vous utilisez un « désormais », c'est une rupture de temporalité. Et cela en dit long sur la version de l'histoire qui se glisse sous les énoncés. On retrouve dans ce genre de texte la question de la croyance, la question du possible. Ce qui est remarquable, c'est qu'il nous donne des dates, et nous annonce la fin du monde « tel que nous le connaissons », ce qui est quand même une forme de prudence rhétorique. C'est toujours vrai, d'ailleurs le monde a pas mal changé en vingt ans déjà. Un des enjeux de ce genre de prophétie, c'est d'installer la figure du survivalisme. Cela tombe bien, en ce moment, se tient un Salon des survivalistes.

Par rapport à cette version du catastrophisme, Cit'in, moi, les pragmatistes et vous, on a évidemment une préférence : d'abord, nous faisons le pari que le futur n'est pas complètement écrit et qu'il faut précisément l'écrire et le construire. Ensuite, nous n'avons pas de problème à recourir ou à prendre au sérieux la démarche prospective. Dans le tableau que je fais au pas de charge, j'ai pris Godet. Je sais qu'il est très contesté - peut-être a-t-il un peu trop fricoté avec le milieu des entreprises. Il y a des controverses sur les usages de la prospective, mais c'est un champ qui ne peut pas être retiré de la table des futurs – ou plutôt de la cuisine. Parce que, effectivement, il y a tout ce travail qui consiste à sérialiser, à parvenir à clarifier ce qui est possible, souhaitable, ce qui n'est surtout pas souhaitable, etc. Clarifier à la fois épistémologiquement nos modes de connaissance du futur et axiologiquement ce que nous désirons : la co-construction des deux, et ce qu'on est peut-être condamné à subir effectivement dans cette affaire. Donc je renvoie de nouveau à Bernard Cazes, dont le livre échappe à la généalogie linéaire, d'abord parce qu'il est plus littéraire que généalogique, ensuite parce qu'il circule dans toutes les versions possibles et inimaginables du futur forgées au cours de l'histoire occidentale. Il faudrait faire un pas de côté et introduire des questions

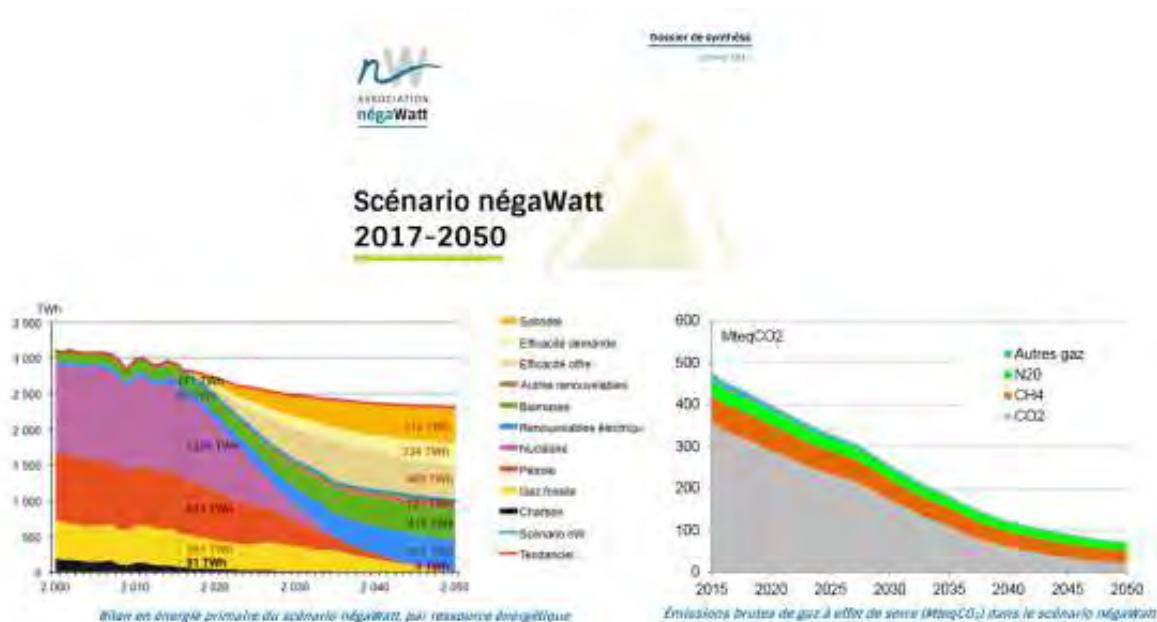


anthropologiques – il y a une littérature notamment liée aux relations de certains peuples autochtones au changement climatique. Bref. N'étant pas prospectiviste, je substitue à la prospective ce que j'ai appelé une balistique sociologique, c'est-à-dire une sociologie des trajectoires que les acteurs interprètent et font bouger du fait de leur projection sur les étapes futures de leurs affaires. Est-ce que, par exemple, vous pensez que finalement les travaux à Bure vont commencer bientôt ou pas ? Notez que la manière d'exprimer les futurs possibles, ou impossibles, peut changer le cours de la trajectoire. Cette balistique est très sensible à la manière dont les acteurs, à chaque nœud, à chaque point de bifurcation, discutent effectivement des possibles, tentent de les refermer ou de les ré-ouvrir. D'où le titre *Aux bords de l'irréversible* puisqu'il y a toujours une possibilité, parfois au dernier moment, de faire bifurquer, ce que raconte très bien le Directeur de la Centrale de Fukushima, qui espérait bien éviter d'évacuer Tokyo, ce qu'il a réussi à faire *in extremis*, malgré quatre explosions d'hydrogène.

### **Toute controverse se double d'une confrontation de visions du futur**

Sur les controverses, je vais aller très vite, vous connaissez tous cela très bien. Typiquement, on y retrouve des oppositions comme par exemple celle de Rio+20. « The Future We Want », version officielle des Etats-membres de l'ONU. Le « We », Jean-Michel l'a dit, ne va pas de soi. Nous, c'est nous les États, donc en gros pratiquement tous les États, tout le monde a signé, enfin les États reconnus par l'ONU, ont signé pour dire le futur que nous voulons. Relisez ce texte de 2012 qu'on a un peu oublié. C'était le sommet de la Terre 20 ans après mais il s'est passé plein de choses depuis. En face, vous aviez, j'ai pris la *Via Campesina* qui dit : « Non non, ce n'est pas du tout ce futur là qu'on veut ». Donc, immédiatement, déconstruction : « Il y a un tout autre futur, ne prenez pas au sérieux le discours dominant ». Là où je veux en venir c'est que cette bagarre sur les futurs est visible dans les arènes les plus globales comme dans les arènes les plus locales. Quand on travaille de manière très empirique, on prend au sérieux toutes les controverses qui sortent. On les prend tellement au sérieux qu'on se fait parfois taper sur les doigts. Prenons l'exemple de Linky. Il y a quelques années, on a commencé à regarder ce que ça voulait dire. Quelqu'un que j'adore, Yves Marignac, un des porteurs du fameux scénario négaWatt, qui aurait pu être au centre de mon exposé, là je n'aurai pas le temps, parce que c'est un très bel exemple de transitologie, puisque se pose la question de comment réaliser ce scénario vertueux que négaWatt a très bien travaillé – donc Yves Marignac réagit à l'intérêt que je semble manifester pour la fronde qui semble monter contre le compteur Linky », en me disant « ce n'est pas une controverses sérieuse, ce n'est pas possible ! ». Cela renvoie à ce que Jacques Theys nous a expliqué : si vous voulez parvenir à cet état nouveau, avec un mix énergétique parfaitement vertueux sans nucléaire, sans pétrole, sans gaz de schiste, avec évidemment de l'efficacité énergétique, de la sobriété et beaucoup de renouvelable, il va falloir quand même un petit peu de gouvernementalité, et même pas mal infléchir les conduites. Alors est-ce que ça passe par le fait de savoir qui regarde la télé en dormant, pourquoi on laisse ses trois congélateurs branchés, tiens ton ordinateur n'est pas en veille, etc. Il a été dit que c'était encore les électrosensibles, ceux qui ont peur des ondes, et donc qui ont peur de tout – on va retrouver Bronner sur la ligne. C'est vrai que les électrohypersensibles se sont saisis de la question parce que la wifi rajoute des ondes dans les maisons et c'est donc une source supplémentaire subie de fait et pas du tout désirée. Mais en fait, la fronde porte surtout sur le modèle économique et le monopole qui est lié à cette construction très particulière du contrôle des consommations énergétiques – normal qu'en démocratie cela suscite des réactions, d'autant que ça engage la capacité d'agir des communes. Actuellement, les collectifs anti-Linky poussent, au point que même la bande à Mélenchon qui promeut une « planification

écologique » avec le mouvement de la France Insoumise, prend en compte la contestation : parce que, de temps en temps, ils font quand même un peu de *bottom-up*. Soutenir les anti-Linky très bien, mais pas sans se rendre compte qu'il y a une petite contradiction avec le fait de promouvoir négaWatt comme scénario parce que, à un moment donné, il faut bien disposer d'un instrument de totalisation et de mesure. On est donc en plein dans le sujet : comme les éoliennes ou d'autres décisions a priori vertueuses, la transition écologique engendre des controverses dérivées.



Toutes ces controverses font émerger des tensions, parfois irréductibles ; parfois liées à des incommensurabilités, lorsque les acteurs portent des valeurs incommensurables et qu'il va falloir arbitrer ; parfois simplement incompatibles, auquel cas il va falloir inventer des compatibilités. Dans nos travaux, on distingue bien ces trois sources de désaccord. Évidemment, quand il y a de l'irréductibilité, cela peut aller très loin. En tout cas, la conflictualité peut aller très très loin. Quand c'est incommensurable, vous pouvez trouver une solution. Cela va passer par le conflit, mais un compromis peut émerger. J'ai déjà évoqué les OGM. La coexistence des cultures est typiquement une manière d'assumer politiquement l'incommensurabilité : pour développer le bio, évidemment, il faut le protéger par rapport à ceux qui ne sont pas en bio et donc définir des distances, des territoires, calculer des seuils de tolérance. 0,1% et 0,9%, les fameux seuils de présence d'OGM dans les cultures selon qu'elles sont en bio ou « conventionnelles ». Quand c'est de l'incompatibilité, vous allez avoir des ingénieurs qui vont venir dire : « La transition, cela va être la construction des équivalences, des ponts, des passerelles, qui vont rendre compatibles ce qui est incompatible ». Il a été dit tout à l'heure qu'il y a d'une part l'innovation sociale, de l'autre l'énergie renouvelable : en fait des acteurs peuvent construire des ponts, élaborer des passages entre les deux. Et donc les controverses ne sont pas simplement des affrontements pour/contre, avec des coalitions d'acteurs stables. Elles engendrent une créativité des acteurs sur ces trois points. Créativité pour vraiment défendre l'irréductibilité, c'est le zadiste bien

expérimenté, cela manque un peu dans la recherche, on en reparlera dans un autre séminaire. Les incommensurabilités, ce n'est pas toujours facile parce qu'il faut du temps, là aussi, pour qu'elles s'affirment, pour que des valeurs s'affirment. Quand vous n'avez pas le réseau Semences Paysannes par exemple, ce n'est pas évident de voir ce qu'il peut y avoir en face d'une agriculture intensive, industrielle, même si vous qualifiez l'agro-industrie d' « éco-responsable » et parlez d' « agriculture raisonnée ». « On ne va quand même pas revenir au dix-neuvième siècle » s'écrie le syndicaliste agricole obnubilé par la PAC. Au fil du conflit ds OGM s'affirme la possibilité d'une biodiversité cultivée, de pratiques de *peer-to-peer*, de l'échange de semences. Le Réseau semences paysanne, voilà un acteur qui a réussi, avec *Via Campesina*, la Confédération paysanne et tout un réseau, à porter un contre-modèle dans un conflit d'incommensurables. Certains disent que, sans les grandes enseignes de la distribution, les anti-OGM n'auraient pas réussi, puisque la cause anti-OGM a percolé aussi en France grâce à des alliances inédites, certaines enseignes proposant même aujourd'hui des accords avec les Semences paysannes, ce qui ne va pas sans provoquer de friction. La transition, c'est donc aussi la conflictualité. Je passe les exemples. À chaque fois, les acteurs revoient leur vision du futur. La prospective, c'est bien, mais la conflictualité oblige à aller jusqu'au bout de ce qu'on peut tenir.

Area of possible futures

Area of desirable futures

Area of feasible futures

"The future is not yet written but remains to be constructed"  
Gaston Berger

PROSPECTIVE

Any controversy is based on a confrontation of visions of the future. More: the contentious or critical process creates new versions of possible or probable future and produces a feedback on the tools and models of prediction or forecasting.

A sociological Ballistics of complex critical processes (2011)

Sur la diapositive, il s'agit d'un terrain en Angleterre. A Sizewell, une centrale nucléaire, un troisième réacteur est prévu, d'ailleurs confié à EDF. Le problème des riverains ? C'est qu'ils ne vont plus dormir, parce que si ce réacteur a lieu, ce n'est pas le risque radioactif qui les préoccupe, ce sont les trucks, les camions. Il va y avoir trop de trafic. On peut dire que c'est typiquement *British* : vous avez remarqué que vous pouvez prendre le thé juste à côté du réacteur, ce n'est pas un problème, on est en Angleterre. Sizewell, c'est une centrale que vous pouvez visiter sans problème. On est dans une zone côtière qui subit de plein fouet l'érosion. Sur l'image, un spécialiste des inondations nous explique que le futur de cette zone, c'est l'érosion. Lui voit chaque année le trait de côte reculer. Donc là, on n'est pas dans le futur du discours, on est dans le futur très matériel. Le gars nous montre ce morceau de falaise qui

s'est détaché l'année dernière et la centrale installée juste dans la courbe. Que faut-il imaginer ? Qu'ils vont faire des digues, un polder pour la soutenir, voilà, on est dans des choses incroyables, mais pour les saisir il faut aller sur le terrain.

Je voulais juste revenir sur un autre exemple. Pas plus tard qu'hier un article publié dans *Actu Environnement* raconte l'émergence d'un conflit, sur l'Île de Sein. Certes ce sont encore des bretons, mais regardons de plus près. C'est en plein dans le sujet : les habitants de l'île s'attaquent à EDF précisément au nom de la transition écologique pour dire : « On ne peut pas tenir le programme si on a en face de nous un monopole qui nous empêche de construire du 100% renouvelable à notre main ». C'est dans la conflictualité aussi que la transition écologique va se construire. Attention, dans le programme Cit'in, à ne pas voir que le côté participatif. C'est un débat qu'on a depuis quinze ans avec Jean-Michel. C'est-à-dire qu'il va y avoir aussi des causes et des revendications qui ouvrent sur des séquences conflictuelles, parfois productives, et qui peuvent passer comme ici par un recours administratif. Productives parce qu'elles vont faire bouger les lignes, créer des précédents, des choses qui vont compter pour la suite. C'est encore du local, mais les acteurs font bouger les choses précisément pour tenir une expérimentation – alors est-elle démocratique ? Je ne sais pas, il faut aller étudier le cas, et je trouve que c'est important.

## **Transitologie et Pragmatique des transformations**

Je termine en insistant sur le fait que cette approche repose sur une version renouvelée du raisonnement sociologique, inspirée par des logiques non monotones : on ne peut plus dire classiquement « X, alors Y », avec un type d'inférence classique. Nous avons plutôt affaire à des formules comme « X, alors peut-être plus tard Y ». L'introduction de ces formes adverbiales, « peut-être », « plus tard », met les logiciens dans des états incroyables. Or, nous revoici au cœur de la question. Ce que l'on sait, croit savoir, ce que l'on ignorait peu de temps auparavant, ce que l'on désire ou ce qu'on ne veut plus (plus jamais ça !), surgit au milieu des syllogismes classiques et met la pagaille dans les formes de raisonnement préconisées par les rationalistes bornés. Or, ce n'est plus possible parce que, tout simplement, il y aura de plus en plus de « peut-être », de « pas encore », d'« éventuellement » ou, c'est déjà plus frayed, de « probablement », dans les énoncés, et en particulier dans les énoncés d'experts et de contre-experts. Quant à « plus tard », on voit que ça ouvre la question des délais, des temporalités que les acteurs doivent se donner pour porter un raisonnement et le rendre solide, le solidifier au fil du temps. La pragmatique des transformations est le nom donné aux enquêtes qui assument la mise en œuvre de cette complexité.

## From monotonic to non-monotonic reasoning

Passer de **X alors Y** si la règle d'inférence R est valide  
à  
**X alors peut-être plus tard Y** si l'ensemble des transformations T se produit

<b>Classical mode of reasoning:</b> Modus Ponens / Modus Tollens	Monotonic Logics
<i>P implies Q; P is asserted to be true, so therefore Q must be true.</i>	<i>Foundation of classical rationality</i>
<b>Pragmatics of Justification</b> (Pragmatics according to Boltanski & Thévenot, 1991)	Putting Rationality in context and connecting social situations to universal principles of foundation
<i>S (situation) congruent to R (Regime of Justification), then S implies R – if not true, then S implies D (Dispute)</i>	<i>The plurality of Principles or Regimes of action and/or justification explains the numerous disputes in social life</i>
<b>Pragmatist sociology of transformation:</b> Events, actions and argumentations are transformed through interpretive activities, producing a new series of actions, argumentations and decisions, with a huge uncertainty on practical consequences	The plurality of interpretations creates both constant reevaluations of norms and rules, and a creative/collective activity with emerging actors, new ways of arguing and innovative devices or tools.
<i>In a situation S, E (event) or A (action) seized by I (interpretative activity) produces A (argumentation) from which proceeds the evaluation or valuation (V) of available rules (R0... Rn) but, at the same time, of known and unknown consequences (C) which evaluation or valuation (V) retroacts not only on the situation S but on a series of future situations (F)</i>	<i>Non-monotonic or complex logics with emerging and retroactive consequences (non-linear process and feedback)</i>

Encore un mot sur les contraintes qui pèsent sur tout énoncé sur le futur. Il y en a quatre principales ou fondamentales : si vous arrivez à les intégrer dans votre construction du futur, vous avez de fortes chances que vos contradicteurs soient obligés de vous prendre au sérieux, même s'ils n'adhèrent pas. Un, il faut clarifier des échelles temporelles. On ne peut pas parler du futur comme l'ont fait certains philosophes ou d'autres essayistes. Je me rappelle une dispute avec Jean-Michel Besnier sur *Demain, les post-humains*. Je lui ai dit : « Oui, mais "demain", si c'est dans cent ans, ce n'est pas la même chose que si c'est demain, demain ». Donc cette question de l'échelle temporelle crédibilise fortement un scénario. C'est une contrainte forte parce qu'on n'est pas toujours d'accord sur l'échelle. Regardez les déchets radioactifs, ou la fermeture de Fessenheim, l'échelle temporelle n'est pas forcément consensuelle. Deux, il faut un modèle de transformation. Il y en a eu plusieurs possibles et il faut expliciter comment vous passez de « A » à « B », avec parfois beaucoup d'incertitudes liées au type de modèle (le GIEC explique très bien les différences entre les scénarios par des jeux de paramètres qui renvoient à des processus de transformation plausibles). Cela peut être le laisser-faire, ce peut être une loi de transformation capitaliste, revenir au bon marxisme avec la baisse tendancielle du taux de profit, ou un ensemble de mutations génétiques, ou encore l'effondrement global. Il y a généralement des querelles et des controverses épistémiques fortes sur le modèle. Trois, il vous faut définir une logique d'action. Si vous êtes capable de rajouter à l'échelle temporelle et au modèle de transformation déjà à l'oeuvre, une logique d'action que vous explicitez, cela donne encore de la force au signal – et ce cela fait un peu se fusionner les différentes transitologies. Enfin, il faut construire un collectif capable de délibérer de la vision du futur proposée. Sinon elle va se défaire au premier choc, à la première altérité venue et vous allez retomber dans la figure relativiste, « chacun sa version ».

Temporal logics are constantly redefined over the processes and weight on the validation of scenarios and visions of the future

#### Four levels of constraints to strengthen a vision of future

- Setting a temporal scale  
« *By 2025, X will be Y* »
- Explanation of the model of transformation  
« *the multiplication of X will lead inevitably to Y because Z* »
- Defending a logic of action (or inaction)  
« *We already need to develop X in order to produce Y in time* »
- Creating a collective and participatory network in order to improve arguments for a desirable or not desirable future

Quand vous faites tenir ce jeu de contraintes – c’est tiré d’analyses précises, je vais très vite –, vous avez de fortes chances d’être pris au sérieux. Ce qui n’est pas sans danger puisque ça peut sérieusement déranger vos adversaires ou les pouvoirs ou tous ceux qui auraient tendance à dire « no future » ou « tout va bien ». Donc c’est important de travailler vraiment à ce niveau de grain, en finesse, de regarder comment on compose littéralement les futurs. J’ai bien aimé la métaphore de l’architecture, c’est vraiment cela : de quoi sont faites ces constructions ? Sur quoi portent-elles et quelles sont leurs ontologies ?



Experiencing alternatives  
Farmers sharing seeds and  
agroecological practices in  
Colombia  
(Viota, West of Bogota)



## Discussion

**Jean-Michel Fourniau** : Merci de ces rappels des matrices du futur, que tu as exposées dans plusieurs papiers. Il me semble que c'était dans *Argumenter dans un champ de forces* aussi ?

**Francis Chateauraynaud** : Pas à ce point d'élaboration.

**Jean-Michel Fourniau** : En tout cas, ce sont des conceptualisations tout à fait importantes pour nous. Et je retiens aussi l'invitation à créer une sorte de forum de confrontation des différentes manières d'approcher la question du futur. On y réfléchira, peut-être au moment du colloque final de Cit'in, on verra. Mais, effectivement, c'est pour cela que j'avais voulu que cette question soit mise au départ parce que, dans le travail sur l'Atelier de Réflexion Prospective, on était parti sur huit questions de recherche qui sortaient du premier travail de prospective rapide où on essayait d'envisager différentes modalités de la transition, à la fois la question de la temporalité et la question des futurs étaient apparues. Elles ne sont finalement pas portées par beaucoup de projets de recherche parce que c'est assez compliqué à attraper finalement, mais elles étaient apparues comme questions à identifier. Et comme elles ne seront pas portées par beaucoup de projets de recherche, c'était bien d'essayer de les traiter un peu au départ pour qu'elles diffusent dans les différents projets de recherche même si elles ne sont pas traitées en tant que telles dans chacun.

**Gilles Verpraet** : Au début, on a vu le futur comme un scénario, une manière de raconter le futur, donc on est dans le langage, dans le discursif. Mais là, c'est le futur je dirais comme processus : on a la temporalité, les transformations, des logiques d'action, la controverse. Et, à travers la participation, il y a aussi du discours. Entre la vision, l'observation des processus (transformations, convergentes ou divergentes), *via* la controverse et les effets contraints, et la manière de raconter les futurs, il y a des rapports. Dans le récit, c'est Saint Augustin, si on prend le futur moderniste, ce sont les forces, ce sont des connexions qui doivent demander de l'imagination, mais il y a quand même la question cruciale : entre le futur processus que tu formalises là et les narrations, il y a bien un raccord. On parle, on participe, et le langage est là. Tu vois quoi comme raccord ?

**Francis Chateauraynaud** : Rapidement, c'est une question de fond. Je pense qu'ici tout le monde le partage plus ou moins, il est crucial de retourner aux pratiques, de regarder les pratiques le plus près possible. Le futur, évidemment, ne peut pas être pensé uniquement ni comme simple processus abstrait, avec des théories en concurrence sur la version de ce qui fait ou non changement, des leviers du changement, des ressorts du changement, etc., ni comme le produit de discours, de figures du discours comme dans la bonne vieille rhétorique. Avec les linguistes, notamment argumentativistes, j'ai eu beaucoup de mal parce que, pour eux, ce sont des figures de rhétorique qui existent depuis toujours : chez Aristote, le futur c'est l'art délibératif et, finalement, il n'y aurait rien de nouveau. J'ai eu beaucoup de mal à leur faire admettre qu'il y avait plein de choses nouvelles. Le troisième terme, et c'est pour cela que le pragmatisme pour moi est important de ce point de vue-là, c'est d'aller voir les pratiques. Le gars qui est en train de nous expliquer comment il fait sa greffe de vigne en bio-dynamie dans le Médoc, il a en face de lui, de l'autre côté de l'estuaire, la centrale du Blayais. Il a trois hectares et il développe son vin en bio-dynamie, et il nous dit : « Je suis en train de faire un truc pour 2050, je ne suis pas en train de discuter, de discourir sur les adaptations au changement climatique, etc. Je travaille dans la durée, c'est inhérent à ma pratique ». C'est ancestral cet ancrage du futur : planter, semer, c'est une fabrique du futur. Toutes ces activités qui sont déjà des actions sur le futur ou pour le futur, sont une médiation absolument indispensable pour faire tenir précisément les versions téléologiques plus ou moins élaborées de ce qui fait advenir quelque chose et le discours, les versions qu'on peut donner de ce qui

peut advenir dans un futur plus ou moins lointain. Donc entrer par les pratiques, c'est à mon avis décisif autour de la notion d'expérimentation. C'est ma réponse mais il y en a sûrement d'autres. Sur l'expérience de biodiversité dans le spatial, j'ai bien aimé, je connaissais le cas en ayant travaillé pour le CNES, avec Arnaud Saint-Martin sur les programmes spatiaux et l'environnement. On avait aperçu cette expérience, effectivement, qui renvoie à l'idée de réengendrer des mondes à partir d'artifices et, du coup, de poser des questions ontologiques à la biodiversité. Cela montre aussi qu'on ne doit pas rester prisonnier de la critique du techno-progressisme qui, en fait, est aussi un levier d'innovation pour plein de choses qui peuvent rejoindre l'écologie.

**Céline Granjou** : Je n'ai pas de réponse particulière par rapport à la question qui vient d'être posée. Je pensais juste à ce que Francis disait sur les travaux autour du risque. Je le mentionnais, mais sûrement trop rapidement au début : je suis tout à fait d'accord pour dire que tous les travaux menés dans le cadre du Gis *Risques* et du séminaire *Risques Collectifs et Situations de Crise* – j'en ai fait partie –, ont vraiment fait mûrir la réflexion sur les futurs, fait murir cette question-là pour beaucoup d'entre nous aussi. Et, en même temps, le futur y est et n'y est pas, parce que j'ai quand même la sensation qu'il s'agissait davantage de travailler sur les formes démocratiques des démocraties techniques. Alors le futur est présent, forcément, mais il n'est pas au centre. Les tentatives – j'ai noté avec grand intérêt toutes les références citées –, de systématiser davantage les enjeux épistémologiques et politiques, de vraiment penser le futur, en utilisant le mot également, restent plus rares. Par exemple, je ne suis pas sûre que, si on regarde dans les travaux du Gis, le terme soit tant que cela mobilisé, même s'il y est peut-être un peu. Si on arrive maintenant à former les questions, ou à s'intéresser à d'autres travaux sur le futur, des travaux qui sont complètement indépendants pour le coup du Gis, etc., aux États-Unis, ou d'ailleurs, cela vient de cette archéologie, de l'intérêt pour le futur autour de la société du risque. Mais je reste convaincue que l'articulation précise autour de la notion de futur peut être porteuse de nouvelles choses, qu'elle peut nous permettre d'aller plus loin, ou d'aller ailleurs en tout cas.

**Jean-Michel Fourniau** : Une des figures qui apparaissait notamment dans le topo de Jacques Theys était la question des institutions du futur. Avec l'équipe « Démocratie » de la Fondation pour la Nature et l'Homme, avec Dominique Bourg, Bastien François, Marie Anne Cohendet, Loïc Blondiaux, nous y avons travaillé. Dans *Pour une 6<sup>e</sup> République écologique* (Odile Jacob, 2011), pour penser une Constitution qui intègre les questions du futur et du long terme dans l'architecture institutionnelle, afin de sortir de cette aporie des formes classiques de la politique représentative, constatée notamment dans les discussions que nous avons eues avec Pierre Rosanvallon, qui ne permettent pas de prendre en compte le long terme et restent au contraire très bornées dans les horizons temporels très courts du mandat. L'automne dernier, dans *Inventer la démocratie du XXI<sup>e</sup> siècle. L'assemblée citoyenne du futur* (Les Liens qui libèrent, 2017) pour préciser les manières d'institutionnaliser la prise en compte du long terme en créant une troisième chambre libérée du court terme et des intérêts partisans. Il s'agit donc d'une réflexion sur les institutions pour transformer les horizons temporels, la temporalité du politique, plus que directement sur la question de la fabrique des futurs.

**Jacques Theys** : J'ai été très intéressé par vos deux exposés et voudrais réagir à partir de ma situation personnelle. Il se trouve que j'ai un gros pied dans la prospective et un petit pied dans la recherche. Ce qui me frappe à vous écouter, c'est que ces deux mondes de la prospective et de la recherche ne communiquent pas alors que, de plus en plus, le monde de la recherche dit des choses très intéressantes sur les futurs – que les gens de la prospective ne connaissent pas ou trop peu – et inversement. Je suis donc très heureux qu'enfin des passerelles se fassent entre ces deux mondes. Un certain nombre de personnes ont essayé de le



faire, comme Laurent Mermet, professeur à AgroParisTech, mais je trouve que c'est important d'aller beaucoup plus loin dans ce sens. Du point de vue de la prospective, on n'utilise pas suffisamment toutes les réflexions très intéressantes qui sont faites dans le monde scientifique ou en sociologie aussi bien sur le futur que sur les régimes de temporalité. Je ne parle naturellement pas des prévisions sur le climat ou l'environnement, mais des façons d'aborder le futur. C'est une première remarque, mais ne serait-ce qu'essayer de construire cette passerelle serait déjà très utile pour aborder le thème de la transition.

Deuxième chose, je partage beaucoup de ce qui a été dit, mais je pense qu'il y a quand même une question qui change énormément la perspective : c'est justement le rôle important du temps dans la transition écologique. Du point de vue de la prospective de l'environnement, cela bouleverse les façons traditionnelles d'aborder le futur. La prospective est née dans une période de relative stabilité, où on a commencé à faire essentiellement des prévisions pour savoir ce qui pouvait se passer à un horizon de dix-vingt ans sur des problèmes classiques. Puis, dans un second temps, dans les années 1980-90, on est entré dans à un monde beaucoup plus instable dans lequel on a demandé à la prospective de confronter des visions, des visions du monde normatives sur ce qui était souhaitable ou inacceptable. Aujourd'hui ce qui est important, c'est d'aider à définir des chemins de transition et surtout de prendre en compte le temps, le temps de la nature, le temps politique, le temps de la société... Le temps devient une variable essentielle dans tous ces problèmes et cela change, par exemple, complètement la manière de penser les horizons. Parce que, traditionnellement, dans la prospective, le temps en tant que tel n'avait pas de sens. Maintenant, au contraire, c'est essentiel. Cela veut dire que la transition conduit à confronter beaucoup plus fortement qu'auparavant les visions avec le réel, avec la réalité des choses. La confrontation de la prospective au réel, c'est définir des chemins de transition réalistes. C'est aussi lié au fait que, maintenant, cette prospective est beaucoup plus intégrée dans l'action concrète. Donc on passe de quelque chose de virtuel, de visions, à qu'est-ce que je vais faire demain, après-demain, jusqu'à 2050 ? Et quand on fait cela, on s'aperçoit qu'on a besoin de ruptures beaucoup plus grandes que celles qui sont engagées aujourd'hui... Pour moi, ce rapport entre prospective et transition, c'est aussi cela, c'est ce rapport au réel et à la temporalité. En tout les cas, pour la transition écologique. Il faut en effet faire la différence entre transition écologique et énergétique. La transition énergétique va se faire. L'horizon peut être d'ici 2060-2070-2080, 2100, ce n'est pas très grave (sauf sur la question du remplacement ou pas du parc nucléaire). En revanche, pour la transition écologique, pour la transition climatique, etc., c'est très important de savoir le moment où elle va se faire. Le temps compte. Il y a certaines transitions où le temps ne compte pas et, à ce moment-là, on peut être dans un processus d'essais, d'erreurs, de tâtonnements. Et puis, il y a des domaines où, au contraire, il faut se confronter à la réalité des choses, une partie est déterminée à l'avance : c'est une prospective qui est contrainte. Et cela a naturellement une influence majeure sur le fonctionnement démocratique et l'engagement des citoyens.

**Céline Granjou** : Je me demandais justement si le problème du lien, ou de l'absence de lien, entre prospective et recherche n'était pas spécifique au cas de la France. Parce que j'ai l'impression, quand on a écrit dans cette revue *Futures*, que c'est vraiment un site de mélange, d'interaction. Je pense que *Futures* est orienté plus recherche que *Futuribles*, mais je pense que notre numéro spécial était un peu spécifique par rapport au genre, au sujet.

**Jacques Theys** : La revue *Futures* est très centrée sur la futurologie. C'est moins lié aux gens qui font de la prospective.

**Céline Granjou** : Sur ce que vous disiez, la prospective naît à un temps où les enjeux étaient plus stables, où il y avait moins de questions d'urgence et, en même temps, j'ai en tête une chronologie – mais ce n'est peut-être pas la bonne – où ces travaux de prospective se sont

beaucoup développés en lien avec le débat sur les limites à la croissance. Et, du coup, j'ai l'impression que la prospective a quelque part toujours été reliée à ces questions de prospective environnementale.

**Jacques Theys** : L'histoire des différentes formes d'anticipation est beaucoup plus longue, mais la prospective, en effet, est née pas très longtemps avant le rapport du Club de Rome : après la crise de 1929 mais surtout après la Seconde guerre mondiale, en liaison avec l'émergence de ce que Beck et Giddens ont appelé la rationalité réflexive. C'est après la guerre que l'on a inventé à la fois les comptes nationaux, les études d'impacts, l'analyse des risques, la prospective technologique, et en effet, la question de l'environnement et des ressources a émergé assez vite comme préoccupation. Mais le rapport du Club de Rome, qui a joué un rôle majeur, continue à s'appuyer sur une vision assez mécaniste des tendances futures en restant très allusif sur les chemins de transition, sur le quoi faire maintenant ?

**Céline Granjou** : Cette controverse sur les limites à la croissance a quand même cristallisé, au niveau de la prospective, entre les techno-progressistes qui disaient : « On va toujours pouvoir, de toute façon, dépasser ces limites par notre propre inventivité technique », et puis ceux, plus précautionneux, qui mettaient en avant les limites. Un dernier petit point, effectivement il est peut-être plus difficile de prêter attention à l'anticipation comme disposition affective plutôt que comme dispositif d'action politique, ce qui n'est déjà pas facile à mettre en place.

**Jacques Theys** : Il faut passer d'une prospective d'anticipation à une prospective de transition.

**Céline Granjou** : C'est un point qui est aussi dans le livre d'Aradau *Politics of Catastrophe*. Il y a tout un chapitre sur l'anticipation comme disposition affective individuelle des gens, le lien entre la multiplication des programmes anti-terroristes, les injonctions à anticiper, à se préparer, à imaginer toutes les catastrophes possibles et inimaginables. En fait, on assiste à la mise en place, au développement du citoyen névrosé, parce que, à force d'anticiper, c'est une espèce d'intériorisation d'une injonction d'anticipation qui a des conséquences aussi négatives au niveau des individus. C'est un pan de réflexion qui, je pense, est intéressant à développer en lien avec l'anticipation, mais qui n'est pas forcément fait.

**Francis Chateauraynaud** : Je voulais juste ajouter deux choses. Aux États-Unis, la *RAND Corporation* a beaucoup structuré la construction des prospectives. La CIA continue l'exercice aujourd'hui avec des scénarios qui sont, je trouve, de plus en plus faibles. Voir *Le monde en 2035*, je ne sais plus, le dernier qui est sorti. Mais ce qu'il faut savoir, c'est qu'il y a toute la cybernétique qui est derrière. C'est donc une version computationnelle qui, aux États-Unis, a pesé. Alors qu'en France, Gaston Berger, c'est la phénoménologie. C'était un lecteur de Husserl, même un traducteur je crois. Il a eu beaucoup de mal à se faire reconnaître dans l'académie philosophique mais il a quand même cheminé dans le milieu de la phénoménologie où, effectivement, l'expérience subjective du temps, est absolument centrale. Et, aujourd'hui, avec le pragmatisme, je pense qu'on peut passer à une échelle, pas de collectivisation – ce terme est devenu difficile –, mais de socialisation de ces expériences. C'est-à-dire que, sous la notion d'expérimentation – cela n'a rien à voir avec les expérimentations animales en laboratoire, qui sont aussi des objets de controverses de plus en plus tendues –, il s'agit de socialiser les expériences, et on ne sait pas d'avance ce que cela peut donner.

Cela me renvoie à un dernier point : le futur, comme beaucoup d'autres choses – la preuve, la raison, etc. – est au sein d'une forme de triangulation. Cela peut être une axiomatique autonome. Et c'est pour cela que j'ai mis la science-fiction dans mon tableau – je n'ai pas eu

le temps de le développer. Vous développez une axiomatique et vous pouvez générer un futur totalement plausible dans une axiomatique, bien que complètement hors-sol. Ou pas d'ailleurs, parce que le voyage intergalactique va peut-être advenir, qui sait, grâce à Elon Musk... Enfin c'est compliqué, il y a des effets performatifs. Mais vous pouvez sortir de l'axiomatique comme dans Lewis Carroll : tout à coup, elle peut devenir l'horrible réalité dans laquelle vous êtes pris, comme Alice. C'est le code qui commande. Il y a la dimension conventionnaliste – je suis issu d'un mouvement conventionnaliste, de l'économie des conventions –, et dans cette version des futurs, finalement, ce qui compte, ce sont les accords. Parce que dans la transition, ce qui va importer ce sont les accords que vont forger les acteurs et la manière de les rendre contraignants. Prenez la Cop21. Est-ce qu'ils vont tenir leurs accords ? Quel type de conventionnalisme va fonctionner ? Si vous avez déjà une tension entre axiomatique et convention, vous avez du travail. Et il y a une troisième dimension qui, justement, est la dimension phénoménologique : vous ne pouvez pas retirer les expériences aux acteurs. C'est ce que j'appelle l'irréductibilité. Il va falloir les prendre en compte et, de fait, vous avez des tensions qui émergent, qui sont encore d'une autre nature. Une anecdote : l'autre jour, j'ai failli me faire écraser par un gars qui garait son 4×4, on s'est un peu insulté à la parisienne, ce n'est pas méchant, mais je lui ai dit : « Un 4×4 dans Paris, cela devrait être interdit ». Et lui m'a balancé : « Connard de bobo écolo ! ». Il y a du travail sur le plan phénoménologique. Donc la transition, ce n'est pas gagné aussi. Au sein de ce triangle, à mon avis, il faut clarifier les choses parce que ceux qui vont vous proposer des axiomatiques, ils ont toujours une légitimité pour eux, c'est un peu comme les économistes quand ils vous font un beau modèle, cela aspire beaucoup de matière. Les conventionnalistes sont sympathiques mais, à un moment donné, les accords se défont, ou ne se tiennent pas. Vous avez un Trump qui arrive, qui commence à jouer avec la Cop21. C'est intéressant les Cop pour cela, parce que l'enjeu c'est de les rendre contraignantes, *bounding resolutions*... Or, en fait, non, c'est conventionnaliste, c'est-à-dire qu'on peut toujours rompre un accord. Et, par ailleurs, vous avez la phénoménologie qui est ce rapport très terrien – terrien à tous les sens du terme – qui fait qu'il faut aller au contact et, là, il y a d'autres modes de friction. Si nous parvenons à penser les trois en même temps, on peut sortir précisément des paradoxes que le haut niveau de généralité nécessaire dans un premier temps engendre, avec à la sortie une vraie perplexité sur le passage à l'action.

**Jean-Michel Fourniau** : Je ne vais pas conclure, parce que je pense que ce serait un peu compliqué de synthétiser toutes ces réflexions. Je vous remercie à nouveau d'avoir tous fait l'effort de renvoyer un certain nombre de questions au programme Cit'in, et de nous aider ainsi d'ouvrir le champ de la réflexion, notamment en tenant compte du fait qu'il y a beaucoup de sites où se travaillent les questions de la transition, et à spécifier ce que le programme Cit'in, qui est un petit programme, peut apporter en plus par rapport à tout ce qui se fait par ailleurs. Je pense que ce premier séminaire y a contribué. Nous ferons un prochain séminaire autour de l'agenda des recherches, pour le mettre en confrontation avec différents programmes. TRANSIT a été cité, il y a également différentes recherches portant sur la transition, du programme ANR de 2014, qui s'achèvent, par exemple SYMBIOS, recherche centrée sur les mouvements sociaux dans la transition vers la durabilité. Pour le programme Cit'in, il s'agit de situer un agenda de recherches plus spécifiquement centré sur les expérimentations citoyennes, plutôt que sur les mouvements sociaux, par rapport à ces autres travaux.

Je vous remercie et vous invite à la prochaine séance, le 28 juin, qui sera la séance de présentation des projets du programme Cit'in. D'ici là, nous construisons un programme sur l'ensemble des trois ans du séminaire, à partir des questions que vous avez soulevées.



## Atelier de Réflexion Prospective n° 2 : « Élaborer l'agenda des recherches »

### COMPTE-RENDU

Auditorium du MTES, 244 bd Saint-Germain, Paris – les 19 et 20/12/2017

**Jean-Michel Fourniau**

Président du Groupement d'intérêt scientifique « Démocratie et Participation »,  
en charge du programme Cit'in.

**Benoît Labbouz**

Animateur des Ateliers de réflexion prospective.

**Prune Missoffe**

Chargée de mission pour le programme Cit'in.

#### SOMMAIRE

<b>NOTE D'INTENTION</b>	<b>Note d'intention par Jean-Michel Fourniau</b>	<b>p. 3</b>
<b>PARTIE 1</b>	<b>Positionnement des équipes par rapport aux questions de recherche</b>	<b>p. 4</b>
<b>PARTIE 2</b>	<b>Discussion et précision des questions de recherche identifiées lors de l'ARP n° 1</b>	<b>p. 6</b>
	1. QdR 1 L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique	p. 6
	2. QdR 2 Les formes de l'agir citoyen et mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique	p. 10
	3. QdR 3 Le maillage des initiatives citoyennes ou l'essaimage : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets	p. 14
	4. QdR 4 Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique	p. 17
	5. QdR 5 Communs et composition du monde commun	p. 21
	6. QdR 6 Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition	p. 24
	7. QdR 7 La fabrique des futurs	p. 26
	8. QdR 8 Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?	p. 29
<b>PARTIE 3</b>	<b>Élaboration des questions de recherche manquantes</b>	<b>p. 32</b>
<b>PARTIE 4</b>	<b>Intervention de Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable, et échanges avec la salle</b>	<b>p. 45</b>
<b>CLÔTURE</b>	<b>Prises de parole libres et mot de clôture</b>	<b>p. 50</b>
<b>ANNEXE 1</b>	<b>Programme de l'Atelier de réflexion prospective n° 2</b>	<b>p. 55</b>

L'exercice proposé dans le second atelier de réflexion prospective est assez différent de celui du premier : il s'agit de travailler à la construction collective d'un agenda des recherches sur les expérimentations démocratiques pour la transition écologique. Cet atelier prend également soin de laisser la place demandée à l'exposé des projets de recherche.

Les trois temps proposés visent à reformuler, enrichir, compléter les axes que proposait l'appel à manifestation d'intérêt ou les thèmes qui sont ressortis des discussions de l'atelier d'octobre, récapitulées en huit questions de recherche (*voir Annexe n°2*). Les discussions du second atelier doivent permettre de définir le contenu de l'agenda des recherches à partir des travaux conduits et proposés par les équipes et d'une réflexion collective sur les points aveugles ou les manques de ces travaux.

Il ne s'agit pas tout à fait d'un exercice d'écriture collective de l'agenda des recherches. Sa rédaction sera entreprise à la suite de l'atelier à l'aide du compte-rendu qui en sera fait, et des allers-retours seront organisés vers les équipes pour aboutir à un texte collectif. L'idée est plutôt de dresser ici un panorama de la recherche et de réfléchir collectivement à l'ensemble des thématiques qu'il faut inscrire dans cet agenda des recherches. Ce travail est réalisé à partir des questions de recherche abordées dans l'appel à manifestation d'intérêt et dans les discussions du premier atelier de réflexion prospective.

Un grand merci à toutes les équipes qui ont rédigé un billet, actuellement au nombre de trente et disponibles pour les équipes qui ont répondu à l'appel à manifestation d'intérêt. Ces billets donnent la possibilité de constituer une communauté de recherche.

## **PARTIE 1. Positionnement des équipes par rapport aux questions de recherche**

*Lors d'une première session, il a été proposé un travail de groupe permettant à chaque équipe de présenter son projet et de le situer par rapport aux questions de recherche identifiées afin de dresser une cartographie des travaux.*

*Ces discussions ne sont pas retranscrites intégralement ici. Les informations sur chaque projet sont accessibles dans les réponses faites à l'Appel à Manifestation d'Intérêts du programme Cit'in ainsi que dans les billets proposés par les différentes équipes et qui sont consultables sur site Internet du GIS Participation (<http://www.participation-et-democratie.fr>).*

Plusieurs constats peuvent être tirés du positionnement des équipes par rapport aux huit questions de recherche identifiées à l'issue du premier Atelier de réflexion prospective :

- Toutes les équipes ont proposé des projets qui répondent au moins à l'une des questions de recherche n°2 « Les formes de l'agir citoyen : Mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique », n°3 « Le maillage des initiatives citoyennes : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets », n°4 « Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : Objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique », ou n°8 « La coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ».
- Les questions de recherche n°1 « L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique », n°6 « Agir à temps : Les temporalités de l'agir environnemental pour la transition » et n°7 « La fabrique des futurs » sont celles sur lesquelles les équipes se sont le moins positionnées.
- En prenant en compte l'ensemble des projets, il ressort que les questions ne sont pas « exclusives » : il n'est pas possible d'identifier certains groupes de répondants qui pourraient être isolés des autres au regard des questions de recherche auxquels ils cherchent à répondre.

Le tableau suivant reprend, pour chaque projet, les questions de recherche qui sont mobilisées par chaque projet. Les questions de recherche y sont classées en fonction du nombre de projets qui s'y rattachent : 30 pour la question n°2, 25 pour la question n°4, 24 pour la question n°8, 21 pour la question n°3, 16 pour la question n°5, 10 pour la question n°1, 8 pour la question n°6, et 5 pour la question n°7. Neuf équipes sont absentes de cette représentation car les membres de ces équipes n'étaient pas présents lors de la session consacrée à ce travail lors de l'atelier (elles apparaissent comme « non-représentées » dans le tableau).

La cartographie suivante propose une représentation « emboîtée » des différents projets : au centre sont indiqués les projets qui se positionnent simultanément sur les 4 questions les plus abordées (n°2, n°3, n°4 et n°8) ; le premier anneau rassemble les projets qui abordent trois de ces quatre questions ; le deuxième anneau regroupe les équipes qui ne répondent qu'à deux de ces quatre questions ; enfin l'anneau extérieur rassemble les projets qui n'abordent qu'une seule de ces quatre questions. Pour faciliter la lecture de cette cartographie, une couleur a été attribuée à chacune des quatre questions les plus mobilisées (bleu pour la question n°2, orange pour la n°3, vert pour la n°4 et jaune clair pour la n°8). Là-encore, neuf équipes n'ont pu être positionnées dans les différents anneaux, et apparaissent donc dans l'encadré des équipes « non-représentées ».

Ce tableau et cette cartographie tiennent compte de certains rapprochements annoncés les équipes lors de l'atelier ou juste après (équipes 9 et 11 ; équipes 16 et 24 ; équipes 20 et 41 ; équipes 21 et 30). Les deux numéros des équipes apparaissent donc dans la même ligne du tableau et dans le même bloc de la cartographie. Les rapprochements annoncés plus récemment n'ont pu être pris en compte.

Eq. n°	QdR n°2	QdR n°4	QdR n°8	QdR n°3	QdR n°5	QdR n°1	QdR n°6	QdR n°7
34	X	X	X	X	X	X	X	X
42	X	X	X	XX				
20	X	X	X	X		X		
29	X	X	X	X		X		
21	X	X	X	X				X
16/24	X	X	X	X				
27	X	X	X	X				
41	X	X	X				X	
17	X	X	X					
31	X	X	X					
50	X	X	X			X		
13	X	X		X	XX		X	X
26	X	X		X	X			
39	X	X		X	X		X	
5	X	X		X			X	
7	X	X		X				
8	X	X		X				
15	X	X		X				
35	X	X		X				
19	X		X	XX				
3	X		X	X				
4	X		X	X				
37	X	X					X	
14	X	X						
28	X	X						
25	X		X	X		X		
51	X		X		X	X		
32	X		X	X				
10	X		X		X			
11	X		X	X				
43		X	X			X		
44		X	X	X				
45		X	X					
2		X		X	X		X	X
23		X		X		X		
52		X		X			X	
49			X	X	X			X
38	X					X		
30			X		X			X
18			X	X				
40			X			X		X
46			X				X	
1								
6								
9								
12								
22								
33								
36								
47								
48								
53								
<b>TOTAL</b>	<b>31</b>	<b>28</b>	<b>27</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>7</b>

Deux des 4 QdR 2-3-4-8

Trois des 4 QdR  
2-3-4-8

Les 4 QdR  
2-3-4-8

Une des  
4 QdR  
2-3-4-8

QdR 1-2  
38

QdR 2-5-8  
10 11 32

QdR 1-2-5-8  
25 51

QdR 4-5-8  
44

QdR 1-4-8  
43

QdR 4-8  
45

QdR 5-8  
18

QdR 1-7-8  
40

QdR 6-8  
46

QdR 2-4-6-8  
41

QdR 1-2-4-8  
50

QdR 2-4-8  
17 31

QdR 2-3-8  
3 4

QdR 5-7-8  
30

QdR 3-5-7-8  
49

Toutes les QdR  
34

QdR 2-3-4-8  
16 24 27

QdR 2-3-5-8  
19

QdR 2-3-4-5-8  
42

QdR 2-3-4-7-8  
21

QdR 1-2-3-4-8  
20 29

QdR 1-2-3-4-5-6-7  
13

QdR 2-3-4  
7 8 15 35

QdR 2-3-4-5  
26

QdR 2-3-4-6  
5

QdR 2-3-4-5-6  
39

QdR 3-4-6  
52

QdR 1-3-4  
23

QdR 3-4-5-6-7  
2

QdR 2-4  
14 28

QdR 2-4-6  
37

Équipes non-représentées

1	6	9	12	22
33	36	47	48	53



## **PARTIE 2. Discussion et précision des questions de recherche identifiées lors de l'ARP n°1**

*Au cours de plusieurs ateliers aux méthodes d'animation diverses, les participant-e-s ont successivement approfondi deux des questions de recherche proposées pour en déployer les différentes dimensions abordées dans leurs propres travaux, et les reformuler si besoin. Il-elle-s ont ensuite préparé une synthèse pour chaque question de recherche (voir le programme à l'Annexe n°1, Sessions 2, 3 et 4). Les synthèses proposées ici repartent des synthèses partagées par les participant-e-s et les nourrissent de l'ensemble des discussions menées dans les différents ateliers.*

### **QdR 1 - L'agir citoyen dans les conceptions de la transition écologique**

Boule de neige n°1 : *Ayméric Luneau, Adrien Tusseau, Vincent Boutry, Patrick Beauvillard, Elisa Monnot, Rémi Barbier*

Boule de neige n°2 : *Frédéric Naudon, Claire Lamine, Denis Salles, Julie Riegel, Hind Gaïgi*

Synthèse : *Sandrine Gombert-Courvoiser, Aymeric Luneau, Elisa Monnot*

Dans un premier temps, la mise au pluriel des conceptions de la transition écologique a conduit à **interroger les conceptions/définitions** de chacun des termes, pris individuellement, de la question de recherche : « agir », « citoyen », « transition écologique ». Présupposer plusieurs conceptions indique l'existence potentielle de plusieurs définitions, ce qui amène à se demander : de quoi parle-t-on ? Quelles sont les définitions ?

Est d'abord apparue la nécessité de comprendre ce que désigne la figure du **citoyen** – l'individu et ses besoins – et ce qu'elle ne désigne pas. Qui est un citoyen (quel type d'individus) ? À partir de quel moment est-on citoyen ?

Quelles sont les natures du citoyen (engagé, militant, « éloigné » c'est-à-dire personne difficile à capter ou personne vulnérable/fragile, pauvre, illettrée) ? La question de l'accès aux différents citoyens a été posée, en particulier les citoyens plus vulnérables, ou plus difficilement accessibles, parfois dits « absents », « fantômes » ou « défavorisés ». Ces populations ont peut-être aussi des agirs à leur échelle dans le sens de la transition : comment accéder à ces populations, ces situations, ces pratiques ? Il est nécessaire de reconnaître les différents moteurs de changement comme légitimes, ce qui pose aussi la question des résistances, des contestations.

Quelles sont les figures du citoyen ? Il faut éviter de considérer le citoyen, l'être humain, seulement par rapport à la sphère d'action publique, mais le prendre dans toute sa diversité, dans les multiples facettes de ses pratiques, de ses visions, c'est-à-dire comme acteur encastré dans la société : il est aussi habitant d'un territoire, consommateur, électeur, vacancier, travailleur, engagé associativement... Il faut réencastrer la citoyenneté dans l'acteur social, plein de contradictions, prendre en compte la singularité de l'individu, sa subjectivité et ses intersubjectivités. Cette focalisation sur le citoyen pose également la question de sa conscience : le citoyen est-il conscient d'être citoyen ? Il est important de requestionner le citoyen dans toutes ses formes, partir de la définition du terme de citoyen pour définir l'objet d'analyse : le citoyen agit-il de la même manière s'il est électeur ou consommateur par exemple ?

Qu'est-ce que **l'agir** ? Quelles sont les dimensions de l'agir (individuelles, collectives) ? Contrairement à une vision répandue, l'agir citoyen n'est pas forcément collectif. Des dynamiques peuvent relever de formes de singularisation, en tout cas d'actions / pratiques individuelles, qui contribuent à des processus de transition écologique : la transition s'effectue aussi dans cet univers plus méconnu de la singularité. Le mouvement de la transition écologique est peut-être autant à prendre dans ces formes de l'action singulière / singulariste, que des supposées actions collectives dont on pense toujours que ce sont elles qui font bouger les choses. On a un rapport au changement

de comportement très rationnel et très cognitif, alors qu'il passe aussi par les affects, par des moments de vie en commun, par l'expérience humaine d'autres manières d'être et de se comporter, de se révéler au contact des autres. S'il y a changement, c'est parce qu'il y a une évolution dans les visions qu'on offre. Néanmoins, ce sont les formes collectives d'alerte, de vigilance, qui permettent de traduire de l'action individuelle à plus large échelle, et que les actions individuelles sont permises par un travail collectif légitimant d'écologisation.

Comment l'agir individuel devient collectif? Comment l'agir collectif peut produire des changements individuels? « Agir citoyen » signifie-t-il agir en tant que citoyen ou de façon citoyenne? Y a-t-il toujours un intérêt collectif à l'agir citoyen? Il peut y avoir des regroupements de citoyens avec un intérêt personnel et non nécessairement pour l'intérêt collectif et général. Ce serait donc toujours agir d'une manière citoyenne mais pas forcément dans un intérêt au bénéfice collectif. De quelle manière associe-t-on donc nécessairement l'agir citoyen à un bénéfice collectif?

Quelles sont les différentes motivations de l'agir citoyen? Il faut reconnaître la diversité des déclencheurs de changements selon les individus, au risque, dans le cas contraire, de tomber dans l'injonction normative morale. La santé est par exemple un déclencheur qui peut être partagé plus largement que le devenir de la planète. Le régime écologique prend beaucoup de place dans les discours mais les pratiques restent assez éloignées. Ce que nous mettons derrière le terme « écologique » doit être réapproprié à tous les niveaux, ne doit pas être figé mais au contraire indéfiniment requalifié.

L'idée a été suggérée de mettre l'accent sur le terme « transition » plutôt que « écologique » qui véhicule une vision souvent très normative : l'important serait la mise en mouvement par allèle de chacun selon d'où il part, et pas nécessairement pour aboutir au même endroit, afin que chacun puisse s'approprier cette mise en mouvement. Il s'agirait de faire l'infini travail de la pratique démocratique, même pour la transition écologique, c'est-à-dire de toujours la réencastrier dans du social, la transition écologique étant dans les faits une mise en mouvement permanente. Cette idée a fait débat dès lors que le terme « écologique » donne une orientation au mouvement, et qu'il serait difficile de faire sans.

Le fait de ne pas imposer une vision normative renvoie au travail préalable de compréhension des visions et visées selon les populations. La notion de besoin doit donc également être posée, au-delà de la motivation. L'agir citoyen doit venir de la personne, d'où la nécessité d'être au service et à l'écoute des besoins des citoyens. Cela revient à la question de la politique publique : l'agir citoyen se situe-t-il forcément dans le cadre de l'action publique? Dans la question de recherche, cela est suggéré par la phrase « la réflexion sur la citoyenneté écologique est nécessaire pour transformer les conceptions de l'action publique », ce qui est limitant et implique que les conceptions de la transition écologique sont forcément liées à l'action publique. Peut-on penser des formes d'action de l'agir citoyen quotidiennes qui, finalement, ne visent pas la transformation en termes de politiques publiques?

L'idée d'une « nécessité d'une action citoyenne » portée notamment dans l'appel mondial des 15 000 scientifiques, suggère qu'il n'y aurait pas d'action citoyenne préexistante, que les citoyens n'auraient pas encore pris conscience et donc n'agiraient pas encore. Or l'agir renvoie à l'idée d'action en train de se faire. Ceci implique que l'individu peut n'avoir conscience de son agir qu'*a posteriori*. Cette question de la conscientisation de l'agir pose celle de la conscientisation des résistances, contre l'idée récurrente selon laquelle les individus qui ne font pas le bon geste ou ne sont pas écologiques agissent comme tel parce qu'ils n'ont pas conscience des conséquences et devraient être éduqués.

De nombreuses manières d'agir pourraient être intéressantes à faire émerger mais il est nécessaire de penser les actions déjà présentes, les pratiques des individus, qui peuvent témoigner d'une

« réorientation des choses » en cours, plutôt qu'une réorientation à venir ou à faire advenir. En effet, la question de recherche telle que formulée part du constat d'une nécessité de « réorienter les choses », or l'agir citoyen existant va peut-être déjà dans le bon sens. Il faut donc avoir une attention aux pratiques en captant leurs signaux faibles, non labellisés / revendiqués « agir citoyen » : si, au premier abord, elles peuvent ne pas sembler s'inscrire dans la transition écologique, elles peuvent donner des appuis pour penser une solidarité. Comment détecter ces signaux faibles ? Comment révèle-t-on cet agir et comment lui donne-t-on une dimension plus grande par le collectif ? Quels outils théoriques et conceptuels pourraient lui permettre de prendre conscience de son territoire et de réfléchir la transition ? Quels seraient les révélateurs de l'agir ?

À quoi renvoie **la transition écologique** ? La transition écologique est-elle une norme ou une position ? La notion de transition écologique est-elle partagée ? Pourquoi une focalisation sur la dimension « écologique » ? Qui participe à la définition des différentes conceptions de la transition écologique ? À chacun sa transition, son rythme ?

L'idée de la transition écologique passe aussi beaucoup aujourd'hui par des outils économiques, et par la monétarisation (compensation écologique). Il faut remettre davantage de controverse dans la question de recherche : comment quelqu'un de très libéral poserait-il la question ?

Dans un deuxième temps il est apparu nécessaire de **repenser les relations qui peuvent lier ces trois termes**.

Un des éléments qui semble permettre de lier agir, citoyen et transition écologique est la question de la légitimité des normes que les conceptions de la transition écologique véhiculent. Quelles sont les normes véhiculées par les différentes conceptions de la transition écologique ? **Quels impacts les différentes conceptions de la transition écologique ont sur la définition du citoyen et de l'agir citoyen ?** Notamment, la façon de penser la transition écologique détermine la façon de voir le citoyen comme un acteur ou un agent passif. Si on pense la transition comme un changement d'état, cela pose la question des normes qui vont être imposées ; la deuxième conception est plus attentive au processus et au changement, et replace l'idée que l'action va transformer les normes sociales. C'est lié aux deux conceptions de la transition : comme un changement d'état / instabilité / tâtonnement *versus* la transition telle que définie dans la question de recherche comme un chemin / mise en mouvement vers le changement. **Inversement, comment la façon de penser le citoyen ou de définir l'agir citoyen impacte les manières de penser la transition écologique ?**

La transition écologique peut être vue comme un discours qui assigne des rôles et qui vise à produire des normes d'action qu'il faut interroger. Cela pose la question de la dimension prescriptive et de la légitimation. Faut-il une conception explicite de la transition écologique / de l'agir citoyen pour changer / améliorer les choses ? Qui porte la question de la transition écologique ? Qui doit la porter ? Comment est-elle perçue, comprise ? Est-elle partagée ? Quelle place du citoyen dans la définition de cette transition écologique ? L'idée est de voir le citoyen comme « co-auteur », « co-créateur » de ce qu'il produit, d'une trajectoire propre, et non pas simplement comme un acteur qui s'approprierait la transition.

Faut-il nécessairement penser / avoir une conception explicite de la transition écologique / de l'agir citoyen pour changer les choses ? Quelles injonctions normatives sont véhiculées par les conceptions de la transition écologique et quels types de résistance / légitimité peuvent émerger ?

Ceci renvoie à la question du « bon » citoyen, qui pose celle des normes véhiculées par les conceptions de la transition écologique ainsi que celle de l'identité des citoyens absents. Qu'est-ce qui définit le bon citoyen ? Le bon citoyen est-il celui qui agit individuellement ou pour la collectivité ? À partir de quel moment est-on bon ou mauvais citoyen ? Qu'est-ce que cela implique ?

Existerait-il un mauvais citoyen dans une transition écologique ? Si oui, quel serait-il ? Le fait d'être citoyen n'est-il pas en soi une manifestation de la vertu ?

La question du bon citoyen implique également de prendre en compte les inégalités dans la possibilité de penser la transition écologique sur le long terme comme le font les acteurs publics ou les chercheurs par exemple, au risque de son rejet en raison de sa perception comme une injonction normative extérieure stigmatisante. Avant d'être un bon citoyen, il faut déjà pouvoir être un citoyen : avoir le droit de bien s'alimenter, d'éduquer ses enfants, d'être considéré comme tel, avant d'être un citoyen écologique. Si les besoins de survie immédiats ne sont pas pris en compte et si la temporalité écologique n'est pas réencastrée dans les temporalités sociales réelles, la notion de bon citoyen devient très exclusive et inégalitaire. Il faut donc penser ces temporalités de la transition, reconnaître les transitions à la mesure de chacun, et valoriser des formes de mise en mouvement qui peuvent être sur des pratiques assez simples, du court-terme. Cela renvoie à la question des vulnérabilités différenciées ou des inégalités environnementales, traitées dans les courants de justice environnementale.

Pour passer de l'agir citoyen à la transition écologique, il y a également l'idée du passage d'un agir individuel à un résultat collectif, et réciproquement, *i.e.* comment l'agir collectif peut-il produire des changements individuels ? L'agir citoyen est-il forcément dans le sens d'une transition écologique ? Est-il possible de penser des agirs citoyens qui ne s'inscriraient pas dans une transition écologique ou qui seraient anti-transition écologique ? Ou sont-ce alors nécessairement des agirs non citoyens ? L'agir citoyen est-il forcément compatible avec la notion de transition écologique, partagée ou non ? Une telle compatibilité est-elle nécessaire / évidente ou, au contraire, à travailler et redéfinir ? Y a-t-il un agir citoyen en dehors des discours de transition écologique ?

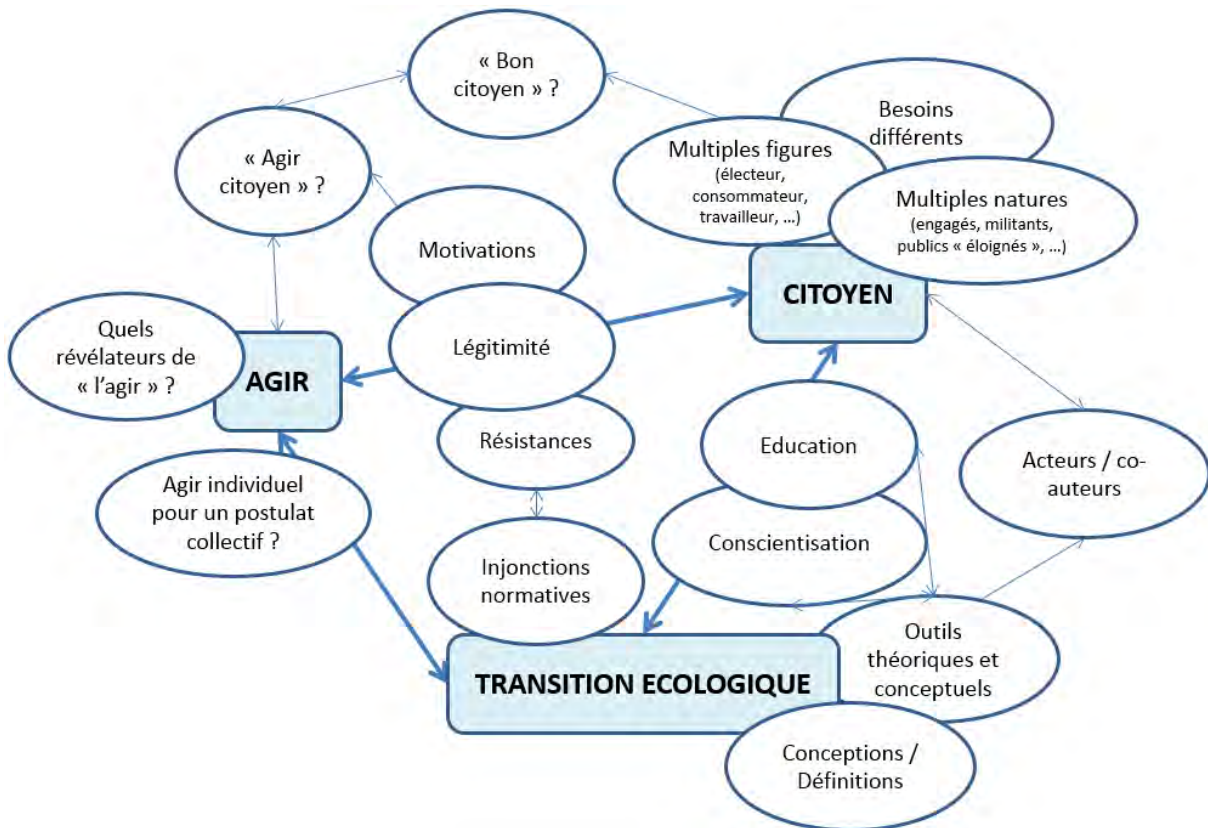


Schéma de synthèse des différentes interactions entre les différents éléments de la question (réalisé lors de l'atelier de préparation de la synthèse).

## OdR 2 - Les formes de l'agir citoyen et mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique

Boule de neige n°1 : *Emmanuel Picavet, Karim Berthomé, Sandrine Gombert-Courvoisier, Grégori Akermann, Laurence Granchamp, Patrice Melé*

Boule de neige n°2 : *Yannis Lemery, Sébastien Chailleux, Fabien Milanovic, Dominique Theile*

Synthèse : *Esdras Ngounou Takam, Emmanuel Picavet, Gilles Verpraet, Emeline Omer, Séverine Bellina*

**1) Le noyau central de la question de recherche est constitué des enjeux.** Les formes de l'agir citoyen sont redevables de trois choses :

- Des **catalyseurs** de différents types (politiques, technologiques, éducatifs), des catalyseurs pour des rôles et des combinaisons de rôles, des synthèses entre des rôles (citoyens, acteurs sociaux).

Le catalyseur n'est pas vraiment la forme d'action, mais plutôt le déclencheur qui va catalyser différentes formes d'action, mettre en mouvement. Il peut être purement lié à la vie personnelle ou relever de catalyseurs démocratiques qui ont une signification plus large dans la société.

- Des **répertoires / formes d'action** qui permettent de comprendre de manière réaliste ce que les gens peuvent faire, la manière dont ils aperçoivent les formes d'action alternatives possibles qui aient un sens collectif et permette de rejoindre un collectif.

Ces répertoires d'action peuvent être **disponibles**, par exemple, le compostage collectif en pied d'immeuble ou de quartier est un élément de répertoire de l'agir citoyen : quand les gens cherchent à faire des choses localement, le jardin partagé ou le compostage apparaissent très vite aujourd'hui. Il existe une sorte de répertoire de ce qu'il est possible de faire ensemble, qui peut être un point d'ancrage dans une stratégie de transition. Les répertoires d'action sont également **en cours d'élaboration**, clef d'une capacité citoyenne renouvelée qui doit rester ouverte, en faisant attention au préformatage qui échappe au débat, à l'idée de répertoire d'action collective qui clôturerait un certain nombre de possibilités d'actions. Cela pose aussi la question de la pluralisation des formes d'engagement dans une perspective démocratique.

- De **structures collectives** capables d'abriter l'engagement et le dialogue.

Une attention particulière peut être portée aux structures collectives intermédiaires qui abritent des **formes d'engagement intermédiaires** entre participation démocratique traditionnelle d'un côté, et initiatives, par exemple associatives, complètement décentralisées de l'autre. Ces formes intermédiaires d'engagement peuvent être différentes formes de concertation entre parties prenantes ou de dialogue institutionnel qui pluralisent les façons de participer au débat et de faire avancer des idées, par exemple les concertations institutionnelles, les concertations autour des agendas collectifs et urbains, les agendas 21, etc. Elles peuvent favoriser un ancrage empirique très contingent du point de vue des motifs ou de l'endossement de rôles : les gens ne jouent pas simplement des rôles égalitaires de citoyen, mais des rôles liés à leur position dissymétrique d'influence, à leur représentativité, à l'état des conflits et des relations de pouvoir dans la société, à la rencontre contingente des intérêts ou de ses finalités. Cela ne correspond pas aux attentes normatives traditionnelles classiques de la démocratie délibérative, i.e. une très grande neutralité des acteurs au regard des raisons qu'ils portent. La **logique des parties prenantes** renvoie à l'idée de mise en dialogue de différentes préoccupations et permet de prendre en charge certains enjeux de bien commun qui sont des objets d'attente citoyenne.

## 2) Il est nécessaire de comprendre ces formes d'engagement en présupposant une démarche utile associant recherche et action :

- une **mobilisation interdisciplinaire**, une attention à l'appropriation individuelle des enjeux collectifs (l'absence de psychologues a été regrettée).

L'interdisciplinarité permet de concilier les sphères et les rôles, plutôt qu'une somme des regards. Il est impossible de travailler sur la transition écologique et sociale sans travailler sur le comportement, ce qui fonde l'être humain, son rapport au pouvoir, son rapport à l'autre, la sociologie des organisations, la place de l'économie.

Il est également nécessaire de faire participer tout le monde : on ne peut pas réfléchir à la transition sans inclure les citoyens, non pas pour qu'ils s'en emparent et qu'ils acceptent de bien vouloir le faire, mais pour qu'ils contribuent au projet. Il s'agit d'ouvrir à des projets plus qu'à des disciplines, à des sachants et des non sachants, d'ouvrir le débat suffisamment en amont pour que l'inclusion et les motifs de participation soient réels. Le changement social se construit avec différents types de savoirs, ce qui inclut le savoir des pratiques.

- **une meilleure intégration de la réflexion sur les modèles contractuels, marchands et économiques au sein du politique** (notamment le travail de réactualisation des notions associées au développement durable) ; il n'y a pas de raison à ce que les formes de l'organisation économique restent soustraites au débat dans la transition écologique, cela paralyse l'engagement citoyen.

Sur les marchés, les acteurs économiques sont tantôt individuels et tantôt collectifs. Des consommateurs par exemple prennent des décisions individuelles, faisant des arbitrages qui reflètent leurs intérêts personnels. Les logiques de marché consistent souvent à rabattre les préoccupations collectives sur des préoccupations individuelles. Cela relève d'un choix au sens où les citoyens choisissent d'élire des gouvernements ou des autorités pour lesquels la solution passe par l'ultra libéralisation.

Le cadre normatif de l'agir citoyen, dans sa projection, ne peut pas être cohérent si les préoccupations économiques sont séparées des autres. **La doxa économique aborde les questions d'environnement en privilégiant un approfondissement des relations contractuelles.** La logique contractuelle est simplement susceptible d'être régulée par des processus démocratiques. Faut-il s'en remettre à la motivation des acteurs dans des démarches contractuelles pour prendre en charge des enjeux écologiques ? Cette logique implique de s'en remettre aux intérêts des gens tels qu'ils sont pour prendre en charge des enjeux collectifs, plutôt que de traiter ces enjeux à l'échelon des choix collectifs démocratiques. Il n'y a rien d'évident au fait que les problèmes d'environnement seront résolus en approfondissant la logique d'échanges de marché, mais c'est ce qui est mis en œuvre aujourd'hui. **Pour d'autres, il faut refaire de l'économie une variable qui dépend du politique et non l'inverse**, avoir le courage de défendre des actions qui, plutôt que d'être dans de l'opposition pure à l'économie, fassent de l'économie un outil « au service de » la régulation politique. Il s'agit donc de réencastrer les modèles économiques dans des dynamiques politiques. C'est le rôle de la recherche, avec les acteurs de terrain, de proposer des modèles alternatifs réalistes et construits qui remettent la régulation économique au service de la régulation politique afin de donner sens et effectivement à l'implication citoyenne.

- **une valorisation de l'innovation sociale** en lien avec des modèles d'organisation (suffisamment ouverts) et les perspectives de développement économique et de critique des normes sociales qui s'imposent trop facilement, etc. A été évoquée l'idée d'innovation responsable.

### 3) Les ramifications sont importantes pour progresser dans l'étude de la morphologie de l'engagement dans un cadre transitionnel.

- **Au cœur des catalyseurs**, il faut s'intéresser à la reconnaissance et à l'identité des acteurs, au contexte, au milieu, aux histoires individuelles / personnelles et collectives qui jouent un rôle dans le passage à l'engagement. L'idée est celle du **faire**, de l'expérience ancrée dans la réalité, plutôt que dans des grands discours sur la transition écologique.

**Qu'est-ce qui fait mouvement pour se mettre en marche vers la transition ?** Il y a des **préoccupations individuelles** (par exemple d'ordre sanitaire), des **préoccupations collectives** (par exemple des aspects environnementaux, biens communs, motivations communes d'ordre économique comme la redistribution de la valeur sur le territoire). Existente également des **préoccupations individuelles par rapport à des pratiques d'évitement ou de rejet** par rapport à la société de consommation, notamment dans le cadre des coopératives, des marchés coopératifs : il s'agit plutôt d'un rejet de ce qui existe que de tendre vers quelque chose de commun. Des **effets de reconnaissance sociale**, d'estime de soi, de construction identitaire, de fierté peuvent également être à l'œuvre dans ces mises en mouvement et participer des changements de pratiques.

**Les mises en mouvement s'inscrivent dans des trajectoires, dans un contexte de vie ou un contexte territorial.** Les formes de l'agir citoyen ne peuvent en effet pas être pensées de manière déconnectée des cycles de vie, des éléments de contextes sociologiques, locaux, d'enjeux de connaissance, d'inscription dans des territoires : en fonction de ces éléments, un élément va être déclencheur ou non. Il peut y avoir des ruptures, des échecs, des accidents, au niveau individuel (par exemple un divorce ou un déménagement) ou collectif, qui peuvent potentiellement mener à la création de nouveaux réseaux sociaux, lesquels peuvent être tant des accélérateurs de changements que des inhibiteurs. Même en l'absence de ces ruptures, l'inscription dans ces réseaux sociaux, dans ces éléments de contexte, peut être inhibiteur, favorable ou accélérateur de changement. Ce sont donc des éléments à identifier. Comment peut-on changer en dépit de son contexte social ? Le changement est-il individuel vers le collectif ou collectif vers l'individuel ? Par exemple, la santé, tout comme l'environnement, peut être un facteur individuel de changement tout en étant un enjeu collectif, un bien commun. Ces thématiques à la forte articulation entre l'individuel et le collectif sont un moyen de diffuser, de toucher tous les secteurs de pratiques sociales. Également, comment agir dans plusieurs groupes sociaux à plusieurs niveaux de la société à travers certaines thématiques ?

La question de la relation au milieu de vie et de la relation vécue à son milieu doit être posée dans la réflexion sur l'agir citoyen, car les publics qui n'ont pas déclenché ont une relation différente au milieu que ceux qui ont déclenché. Il est donc nécessaire de faire avec différentes relations au milieu. C'est la **question démocratique de l'inclusion** : à partir du moment où un certain nombre de personnes ont déclenché, comment se pose la question de la transition et la question démocratique par rapport à la majorité des personnes qui n'ont pas déclenché ? Qu'est-ce qui permet à plus de personnes de rentrer dans une dynamique de débat, de conflit, de consensualité pour abonder ou s'opposer à ce qu'ont fait les premiers, les déclencheurs ?

**L'agir citoyen doit-il passer par une prise de conscience ?** La prise de conscience est à l'origine d'un changement de pratique et d'un passage à la transition. Mais de nombreux travaux en psychologie sociale montrent que l'information et la sensibilisation ne suffisent pas pour changer les pratiques et aller vers une transition. Pour ce faire, la prise de conscience doit passer par une objectivation de la part de ceux qui changent. Cela peut passer par la mesure lors du changement de comportement (déchets, consommation énergétique...) et par l'influence sociale (les pratiques d'essaimage fonctionnent d'autant mieux que les émetteurs d'une information sont proches des receveurs, plutôt qu'une information arrivant par le haut, les chercheurs ou les politiques publiques).

- **Au cœur des répertoires d'action**, il faut **interroger les perspectives d'exemplarité**, l'exemplarité à laquelle peuvent pr étendre les expériences qui sont menées, l'innovation sociale, le rapport collectivement construit aux savoirs, aux mesures, aux dispositifs de coordination, aux besoins, avec une mise en corrélation qui reste à construire entre les besoins, les hiérarchies de besoins, d'attentes citoyennes et la conception de s systèmes d'information.

**Dans quelle direction va-t-on pouvoir être exemplaire ?** Pour qu'une municipalité, un individu ou une entreprise s'engage, il faut qu'ils puissent espérer apporter quelque chose, ce qui est le cas si ce qu'ils font est à un certain degré exemplaire à leur échelle d'action, *i.e.* compte-tenu de leurs capacités d'action. Cela implique de tenir compte du contexte, des relations au milieu, l'entourage industriel pour les entreprises, les formes de vie et éléments de contexte relationnel pour les individus. Comment peut-on devenir ambassadeur à partir de sa propre expérience ?

**Cela pose la question de la mise en mouvement collective, soulevant l'enjeu du changement d'échelle, des mises en connexion, mises en réseau.** Que se passe-t-elle dans le passage au collectif ? La forme du collectif est-elle une condition *sine qua non* pour la mise en mouvement collective ? Le changement d'échelle vient-il d'une instance centralisatrice qui impulse ou de mises en connexion de choses ancrées territorialement ? Comment effectue-t-on et densifie-t-on ces connexions pour développer des réseaux de convergence autour de pratiques ? Quels sont les facteurs de réussite ? Quels sont les enjeux à collectiviser ? Quels moyens donne le collectif ? Que permet le collectif à des acteurs atomisés ? Quelles transformations entraîne le passage au collectif, y compris en termes de transformation des subjectivités ? De quelle façon la mise en commun de différents acteurs peut-elle permettre une action plus efficace pour la transition énergétique ? La question de l'effet de seuil a également été soulevée : à partir de quel niveau de collectif y a-t-il une inertie telle qu'elle permet un changement de pratiques plus large ?

- Au cœur des structures collectives d'engagement et de concertation de niveau intermédiaire, les mêmes notions se retrouvent.

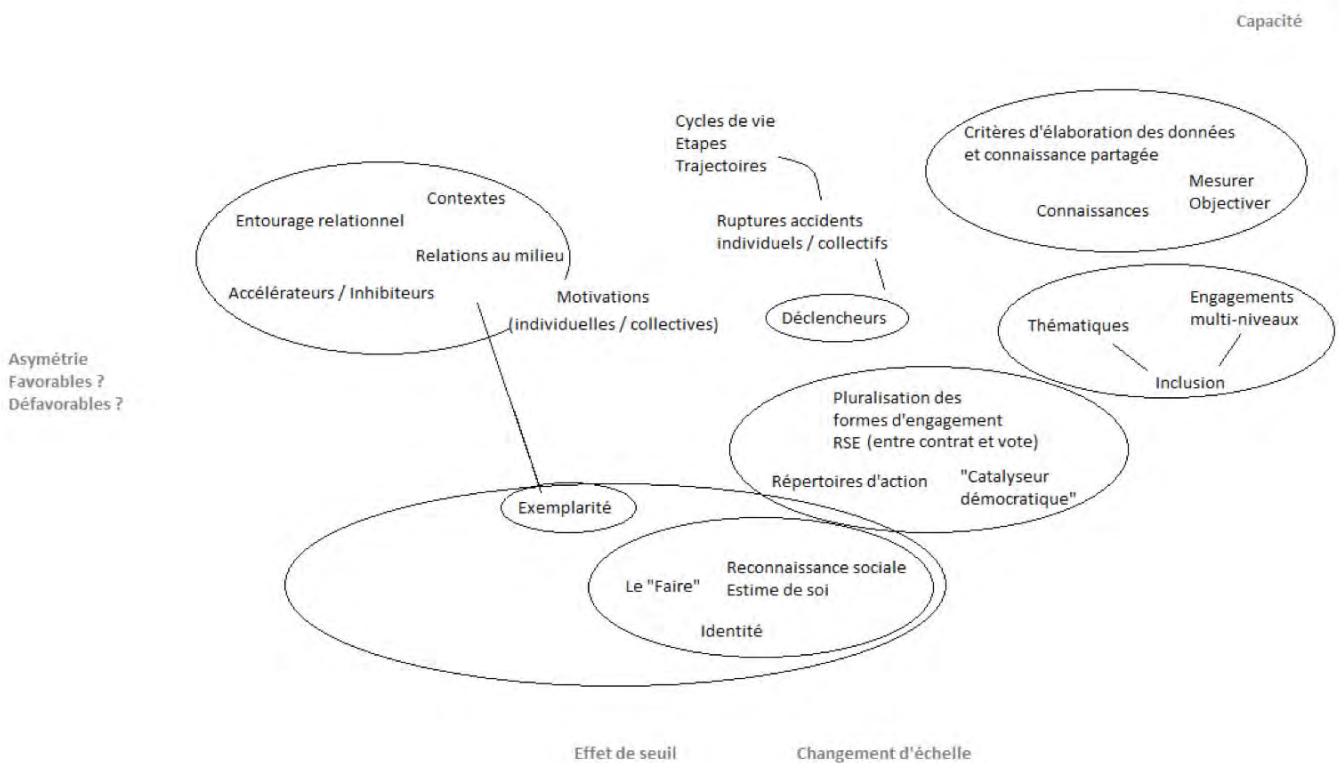


Schéma de synthèse des différents éléments de la question (réalisé lors des deux discussions sous forme de boules de neige : en noir (boule de neige n°1) et en gris (boule de neige n°2).



### **OdR 3 - Le maillage des initiatives citoyennes ou l'essaimage : réseaux, convergences, fragmentations, hybridations, effets**

Boule de neige n°1 : *Evelyne Perrin, Geneviève Fontaine, Fabrice Flipo, Jérôme Ballet, Nathalie Blanc*

Boule de neige n°2 : *Laurence Granchamp, Renaud Bécot, Renaud Assié, Karim Berthomé, Jean-Michel Fourniau*

Synthèse : *Karim Berthomé, Claire Lamine, Laurence Granchamp, Dominique Capdevielle*

**1) Comme la question de recherche l'indique**, les notions de maillage et d'essaimage posent de manière centrale les **questions de circulation** d'idées, de pratiques, de personnes et d'informations (réseaux physiques ou numériques), de transmission, dissémination, mise en visibilité, portage, des raisons d'engagement des personnes dans les processus de transition qui peuvent se poursuivre ou être un appui pour un maillage ultérieur. Comment s'organisent, se coordonnent et se contrôlent ces maillages, ces réseaux ?

Le maillage résulte d'un engagement communicatif ou d'une vertu reproductible à d'autres échelles ou à d'autres endroits. Cela pose donc la **question des échelles** (maillage interpersonnel, inter organisationnel, interterritorial, etc.), des théories par rapport aux échelles et des théories des réseaux, ainsi que la **question de conflictualité** ou de contrôle dans ces trajectoires de maillage. Qu'est-ce que le maillage provoque en termes de fragmentation, convergence, apparition de cultures communes ou de conflits culturels ?

Ces **interrogations** sont à **compléter** avec celle des **alliances entre acteurs** dans le cadre de ces évolutions. L'articulation peut en effet se faire en termes d'alliance dans une perspective de lobbying ou bien de participation à la construction des politiques publiques, de dispositifs expérimentaux. Cela pose la question méthodologique de l'**outil de cartographie participative des initiatives** sur un territoire (délimité par les acteurs eux-mêmes). Le maillage peut se faire tant au niveau **des pratiques (le faire) que des discours (le dire : culture, valeurs, représentations, etc.)**. Doit être également posée les questions de la **temporalité de ces processus**, de la vitesse / du rythme de circulation et de maillage. Enfin, les **représentations, imaginaires et récits des acteurs**, doivent être pris en compte.

Enfin, il est nécessaire de considérer également les **indifférents**, car le but des expériences est aussi de transformer la société, dans laquelle existent les indifférents.

**2) Deux exercices de structuration de la pensée ou de catégorisation** ont été réalisés.

- **Le premier** vise à **dégager de manière archétypale les différentes logiques de maillage** : comment peut se concevoir le maillage du point de vue de l'observation ?

Une logique connue est celle de l'**institutionnalisation publique** de formes au départ expérimentales, au travers d'un discours politique qui deviendrait fédérateur. Par exemple, les bourses du travail ont été sédimentées en un ministère du travail.

Une autre logique de maillage souvent évoquée comme repoussoir est de **type capitaliste**. Comment ce qui est au début de la démocratie participative peut être parasité par le capitalisme ? Il ne s'agit pas nécessairement d'entreprises mais de dispositifs, comme la Ruche qui dit oui, la plateforme / l'économie de plateformes, le Bitcoin (monnaie entièrement décentralisée), Blablacar. L'exemple a été donné du contrôle de la messagerie de la plateforme de Blablacar, où il est devenu impossible d'émettre une critique, depuis que l'entreprise a été rachetée par la SNCF. Il s'agit d'archétypes au sens où les logiques distinguées se mélangent dans la pratique : par exemple,

l'existence de Blablacar est permise parce que l'institution publique lui a donné le droit d'exister. Un autre exemple est celui de Airbnb, qui a repris le concept de CouchSurfing.

D'autres logiques de maillage, moins mises en avant, sont celles des **maillages intermédiés**, par exemple par **des personnes, des affects, des convictions, des proximités, des liens à un milieu**. Cela s'inscrit dans des dynamiques de renfermement communautaire, dans une arène un peu autonome qui ne s'aligne pas sur le système dominant.

Enfin, les maillages peuvent être **liés aux lieux, notamment l'existence de tiers-lieux**, de natures très diverses, qui peuvent constituer un relai entre différentes initiatives. Ces tiers-lieux constituent une sorte de cons tellation, dont le po int commun est l'appellation. L'appellation crée ainsi de manière performative une parenté et une revendication commune entre des lieux très différents (une bibliothèque ouverte à tous, un nouveau squat, etc.). Le maillage se fait pour une part par la capacité à créer une appellation commune. C'est un tr avail de recherche en tant que tel qui f avorise la circulation (comme le principe démocratie pour Albert Ogien et Sandra Laugier, ou le commun pour Frédéric Lordon et Christian Laval).

- Le **deuxième temps** de structuration a consisté à poser la question : **quel est le ferment / vecteur du maillage ?**

L'instrument du maillage peut être d'au moins trois types : une idée, un **discours** partagé, un récit ; une **pratique** ; mais encore des émotions, des **affects** qui se partagent, des savoir-faire, des attachements aux lieux, au milieu. L'opposition classique entre discours et p ratique doit être dépassée.

Cela peut renvoyer à la ques tion de l' agir citoyen : qu'est-ce qui fait que les gens agissent, continuent à agir et agis sent plus nombreux ? C'est le lien entre les facteurs de mobilisation des individus et les facteurs de maillage réussi.

**Plusieurs types d'interface existent** : la transsectorialité, la mise en visibilité par des passeurs, la question d'homologie des échelles et des acteurs.

La question du mail lage se pose à tr avers celle de la **transsectorialité**. Les initiatives partent souvent d'une thématique et touchent des personnes localement. Quelle est ensuite la **capacité d'extension, de connectivité des enjeux sectoriels** (agricoles, alimentaires, environnementaux, santé, etc.) ? En mobilisant quels acteurs ? Avec quelles modalités de gouvernance ? Par exemple, les initiatives de transition environnementale valorisées par des collectivités peuvent circuler grâce à l'adhésion à des fédérations de collectivités labellisées « transition » sans que le mo tif de départ d'une telle adhésion soit nécessairement lié à la transition environnementale. De plus, certaines thématiques de tr ansition ont une capacité à avoir une vocation **transsectorielle**, à dépasser la thématique de départ et à ras sembler plusieurs secteurs. Par exemple, les questions d'alimentation permettent dès le départ d'avoir à la f ois les vertus d'implication citoyenne et les vertus de transsectorialité qui mènent les personnes à avoir l'impression d'aller vers quelque chose qui dépasse leurs actions individuelles. C'est là un défi du maillage de la transition écologique et solidaire : **réaliser que tous les domaines sont liés**, pouvoir par exemple réaliser une transition dans le logement sans pour autant aboutir à une catastrophe sur les évolutions que cela demande sur les plans de l'énergie, du transport, de l'alimentation. Cette question de la t ranssectorialité peut également être abordée au niveau du vécu des personnes : une personne s'engage sur un sujet en particulier et, dans le débat démocratique, réalise qu'elle doit prendre en compte les visions d'autres personnes, qui ont d' autres relations légitimes au milieu, et avec les quelles il faut chercher une construction commune.

La **mise en visibilité des expériences** peut également être un support de maillage. Le chercheur, parmi d'autres figures (citoyen ordinaire, acteur associatif, collectivité locale, etc.), peut contribuer à mettre en visibilité, mettre en circulation un certain nombre d'initiatives, peut-être également pour les rendre légitimes. Le chercheur a alors un rôle de fertilisateur (image de l'abeille), passeur (voir notamment les travaux de l'anthropologue Michel Marié). Les réseaux sociaux, et notamment les réseaux professionnels et/ou universitaires, contribuent à la mise en circulation de certaines initiatives.

Le maillage soulève enfin une **question d'homologie d'échelle et d'acteurs** non négligeable en ce qu'il demande dans les faits une dimension commune : le maillage se fait principalement entre égaux, équivalents, homologues.

**3) Des angles morts de la réflexion, ou plutôt des secteurs de vigilance** sur le maillage et l'essaimage de la transition ont enfin été soulignés.

- **Les termes mêmes de maillage et d'essaimage correspondent-ils bien à l'extension, la croissance, la diffusion du mouvement de la transition ?**

Le **maillage** est en effet un terme labellisé, construit historiquement, qui existe depuis des décennies. Il renvoie à deux aspects. Le premier est celui du **réseau**, de la relation entre les individus, les acteurs au niveau local, *i.e.* du maillage au niveau d'un territoire qui rend possible un projet. Le second est la question de la **reproductibilité**, la circulation, l'adoption, la transformation d'un projet, une fois celui-ci abouti. La reproductibilité peut se faire à une même échelle mais en un autre lieu, ou bien à une échelle supérieure. Le maillage ne renvoie pas nécessairement à l'horizontalité. Il peut également renvoyer à l'image du filet de pêche, du tissu, ou encore du maillage neuronal avec des interconnexions qui se font et se défont.

La **notion de chaînage** a également été mise en avant. C'est l'idée de transmission possible des uns aux autres permettant la conservation de l'intelligibilité du processus par les personnes qui participent. Le chaînage est à la fois cognitif et d'action pratique au niveau individuel ou du territoire jusqu'aux autres échelles d'action. Comment construire une intelligibilité de l'impact des pratiques à d'autres échelles ? À l'inverse, comment les autres échelles impactent les pratiques ?

**À quel moment arrive-t-on à faire basculer les normes sociales**, les comportements, à faire système sans que cela ne passe par un système ? Le basculement des normes ne nécessite pas une majorité : il vient d'un changement effectif de norme par une partie de la population qui entraîne le reste de la population. Par exemple, le traitement différencié des déchets, aujourd'hui installé après un important investissement du ministère de l'environnement, mène probablement à une adoption beaucoup plus rapide du compostage.

- Il est nécessaire de **reconnaître la paternité / le mérite des porteurs à l'initiative des expériences**, aujourd'hui souvent perdus au cours des processus.

L'idée d'une **prime aux citoyens** qui auraient été initiateurs d'action a été soulevée, notamment sous la forme d'un crédit financier, par exemple *via* la fiscalité locale (réduction de la taxe foncière ou de la taxe d'habitation en raison de comportements plus écologiques).

Si la reconnaissance n'implique pas nécessairement le rejet du transfert de l'expérience par des acteurs institutionnels sur d'autres territoires, elle pose néanmoins aussi la **question du parasitage et du détournement ou dénaturaion de certains processus de transition** et de la **rupture** ou de la **perpétuation dans le temps d'un porteur initial et donc d'une intention**. Cela renvoie à la question des logiques de maillage, c'est-à-dire par exemple la réappropriation par les institutions

publiques faisant disparaître le nom des porteurs initiaux. La rupture peut être considérée comme un problème ou un avantage : l'intention du début mérite-t-elle d'être dépassée ?

Cela resitue l'**enjeu démocratique** dans la trajectoire du maillage. La vigilance démocratique est importante sur ce point pour la constitution ultérieure de mouvements d'exploration de la transition. En effet, quelle serait l'étendue des pouvoirs de la démocratie participative dans le cas où serait trouvé un modèle à l'efficacité telle que, grâce au maillage, il s'épanouirait sur l'ensemble des territoires sous la forme d'un modèle dominant, d'un monopole ou d'une hégémonie ? C'est l'exemple du modèle de Blablacar ou Airbnb qui, en se diffusant, mène à une **perte de diversité, d'options**. Une fois que la transition est effective grâce au maillage, la démocratie subsiste-elle ? **La réappropriation d'une innovation sociale portant l'idée de partage par les institutions ou le marché peut détruire l'idée même de maillage** : la puissance de diffusion peut créer des effets pervers. **Ces effets peuvent néanmoins être perçus positivement**. C'est l'exemple des mouvements de bourses du travail, de mutualité, expériences isolées dont l'institutionnalisation a rétrospectivement été considérée de manière positive. Le modèle des mutuelles montre également qu'il est possible d'avoir du participatif dans le capitalisme. De même, certains défendent les apports collectifs, tant économiques qu'écologiques ou sociaux de l'existence de Blablacar.

Par rapport à la transition écologique, cela pose la question suivante : **l'objectif écologique doit-il mettre de côté les enjeux sociaux ou démocratiques ?** Peut-on atteindre l'un sans les autres ?

#### **OdR 4 - Articulation entre initiatives citoyennes et politiques publiques : objectifs et stratégies dans les transitions écologique, énergétique et numérique**

Boule de neige n°1 : *Odile Heddebaut, Alain Nadai, Davia Dosias Perla, Laurence de Carlo, Patrice Diatta, Julie Riegel, Sébastien Chailleux*

Boule de neige n°2 : *Davia Dosias-Perla, Christine Natali, Gilles Verpraet, Christine Bouisset, Sarah Lombroso, Patrice Melé, Dominique Capdevielle*

Synthèse : *Sabine Girard, Laurence de Carlo, Hind Gaigi, Fabien Milanovic, Renaud Bécot*

La démarche a été de **déconstruire et reconstruire la question de recherche**. Les premières questions étaient de cadrage : comment définir le citoyen, les politiques publiques, la transition écologique, énergétique et solidaire ? Telle que formulée au départ, il s'agissait d'articuler des initiatives citoyennes et des politiques publiques, les premières devant répondre aux objectifs des secondes, à savoir les transitions écologique, énergétique et numérique. Il a été estimé nécessaire de **déconstruire la dichotomie**, peu opératoire, **entre initiatives citoyennes et politiques publiques**, par exemple au regard de l'expérience de Saillans où les citoyens se sont portés à la mairie et portent désormais le dispositif participatif en tant qu'institution : ces deux cercles sont fortement interreliés.

Les expérimentations citoyennes d'une part, et les actions publiques d'autre part, **ne sont pas des entités homogènes : il faut essayer de remettre de l'hétérogénéité**, en particulier des acteurs : entreprises, industries, *start-ups*, financeurs, fondations, experts, consultants, chercheurs, citoyens, associations, habitants. Il est nécessaire de dépasser l'idée selon laquelle l'expérimentation citoyenne ne comprendrait que des citoyens, et l'action publique des acteurs publics. Doit être également posée la question : **comment les acteurs se perçoivent-ils eux-mêmes et voient-ils cette question de l'articulation ?** Car les catégories proposées dans la question de recherche sont celles des chercheurs. Cela va nécessairement de pair avec la question de recherche n°8 (Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?).

Le terme « initiative citoyenne » a été redéfini de manière à faire apparaître les notions d'action ou de trajectoire d'expérimentations citoyennes protéiformes, plus englobantes. A également été proposé le néologisme « préoccup-action » à partir de la notion de préoccupation telle que développée par Yves Cohen, *i.e.* façon de continuer à réfléchir pendant l'action, sur l'action, et de modifier progressivement sa trajectoire. Cela renvoie à une **multiplicité d'acteurs qui composent les « expérimentations citoyennes »**, qui peuvent être individuelles ou collectives : citoyens à titre individuel (potentiellement engagé dans ses pratiques quotidiennes *via* par exemple une meilleure gestion de ses déchets, une meilleure consommation), citoyens déjà organisés sur le plan local (association par exemple) ou non (formes de collaboration par les technologies, comme les plateformes), acteur public, sans oublier (comme cela semble être le cas dans la question de recherche) les acteurs privés comme les *start-ups* ou grosses entreprises, experts, chercheurs. La notion de **citoyenneté** peut également être envisagée au sens politique classique de la cité, mais aussi à l'intérieur d'une institution ou dans une entreprise (citoyenneté sociale). Il est nécessaire de dépasser le présupposé d'une catégorie de citoyenneté qui serait déjà établie, et d'étudier la citoyenneté en train de se construire par l'implication. Il y aurait ainsi un intérêt à mettre à plat une forme de cartographie / typologie des initiatives qualifiées comme citoyennes, pour voir la diversité des configurations (types de citoyens / types d'interactions avec acteurs publics et privés, lesquels) que ce terme recouvre.

Au terme « politiques publiques », désincarné, a été privilégié celui d'« **actions publiques** » qui renvoie à celui de « **décideurs publics** », et donc à une multiplicité d'acteurs. Les actions publiques sont en effet portées par des institutions, des organisations qui ont leurs propres problématiques, représentations, objectifs, contraintes, structures hiérarchiques, stratégies, etc., et qui sont composées d'individus qui sont autant de sujets porteurs d'histoires, de savoirs, de valeurs, de volontés, etc. Cela **permet d'insister sur les différentes échelles**, entre les grandes lignes définies au siège puis mises en œuvre (ou non) au local : représentants de l'État au ministère (décideur central), représentants des services déconcentrés ou décentralisés de l'État (collectivités locales par exemple), élus, mais aussi les acteurs privés, fondations, experts, chercheurs.

La question de recherche met en exergue l'interrogation : **comment et dans quelle mesure les expérimentations citoyennes répondent à des objectifs fixés par les politiques publiques ?** Il faut y ajouter la suivante : **dans quelle mesure les acteurs publics peuvent relayer, pérenniser, soutenir, accompagner les actions citoyennes mises en œuvre ?** La question s'est également posée des **conditions de transférabilité d'une expérimentation**, qu'il faut documenter sur de multiples expériences, à la fois de manière intrinsèque et en les comparant. Cela renvoie à l'enjeu de la portée de ces expérimentations. **Comment se construit la légitimité à promouvoir un maillage et à « rendre visible » certaines expérimentations citoyennes ?** Qui les rend visibles ? Faut-il forcément qu'il y ait maillage des expérimentations ? Qui a la capacité de mailler ? Le maillage ne se fait-il pas naturellement lorsqu'il y a des points d'intérêt / d'utilité ? L'accompagnement doit-il être systématique ? Qui est légitime à définir quelles expériences devraient être plus visibles que d'autres ? À vouloir un maillage ? Qui est légitime à vouloir accompagner ces expérimentations citoyennes ? Quel rôle des actions publiques dans la pérennisation et l'accroissement de la portée de ces expérimentations ? La question de la légitimité est fondamentale en raison des asymétries entre acteurs, des relations de pouvoir, et des enjeux politiques qu'elles suggèrent.

L'**articulation** est donc à comprendre comme une **relation, qui peut être consensuelle ou conflictuelle** : elle peut être voulue, subie, consciente ou inconsciente. Comment les acteurs se représentent-ils cette articulation ? La motivation peut être la défiance, le fait de ne pas vouloir être en relation avec les acteurs publics et privés. La défiance est lorsqu'un individu a perdu l'espoir en autrui (personne ou organisation), là où, dans la méfiance, l'individu garde encore espoir qu'autrui peut s'améliorer. La défiance est également une manière de se positionner, et cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas en relation. **De manière plus générale, c'est la notion de participation elle-**

**même qui doit être complexifiée** : la participation considérée par rapport à la transition écologique est souvent envisagée comme la recherche de solutions, alors qu'elle comprend des oppositions, des conflits, des divergences à étudier. Si la participation peut aider à trouver des consensus, elle n'est pas forcément la recherche de compromis. La délibération peut permettre plus largement une réappropriation par des acteurs qui peuvent être mis en minorité dans ces processus. Également, un parti pris est souvent adopté, consacrant une plus-value systématique à la participation citoyenne : un dispositif participatif s'inscrit-il forcément dans la transition écologique et apporte-t-il nécessairement une plus-value environnementale ?

Au-delà de chercher à ce que les expérimentations citoyennes répondent aux objectifs des actions publiques, il est primordial d'envisager **en quoi et comment les acteurs publics peuvent accompagner les expérimentations citoyennes** (point non mentionné dans la question de recherche initiale). Il est donc nécessaire, en tant que chercheurs et acteurs de terrain, de **travailler sur l'émergence et les trajectoires de ces expérimentations citoyennes**, en regardant les éléments de contexte, le processus dans son émergence et dans sa continuité, dans lequel on retrouve les notions d'objectifs et de stratégies de la question de recherche mais qui doit aussi être considéré de manière plus large : qui a défini les objectifs ? Pour quelle stratégie ? Avec quels moyens ? Comment les différents rôles s'agencent-ils ? Quels sont les résultats et les impacts ? Notamment, va-t-on vers un monde plus écologique, plus énergétique, plus numérique ? Vers quel type de participation citoyenne, de citoyenneté va-t-on ?

Enfin, **des trajectoires pour aller où / pour quelle(s) transition(s) ?** La question de recherche mentionne des transitions écologique, énergétique et numérique, et semble en ce sens reprendre l'agenda ministériel : d'où émerge le numérique ? **Quid des transitions économique et sociale / solidaire ?** Les types de transition ne doivent pas apparaître comme des buts en soi, mais comme des moyens. Cherche-t-on la vision du monde que nous souhaitons atteindre ou seulement la stratégie d'un ministère ? Si les transitions écologique, énergétique, numérique font référence à un cadre national institué, cela devrait être *a minima* mentionné. Le titre semble en effet réduire la question de recherche aux préoccupations du ministère : en quoi les initiatives locales pourraient servir l'intérêt national ? La question de recherche devrait être également définie de manière *bottom-up*.

**La question des échelles a été estimée figée par la question de recherche qui semble réduire la notion d'action publique au niveau national, et celle des expérimentations citoyennes au niveau local.** Or cette configuration renvoie à un référentiel classique de politique publique. Les citoyens peuvent avoir une action globale, à l'internationale, au national. De plus, il peut être considéré que les initiatives locales sont elles-mêmes prises dans des réseaux transnationaux, qu'elles sont mises en capacité par tout un dispositif qui les déborde et qui est transscalaire. Autrement dit, le local serait la localité de quelque chose de plus global. D'autres suggèrent que le transnational désigne en réalité des particularités, des initiatives locales. C'est une question d'angle de vue et de finalité attribuée à la recherche. La politique publique n'est quant à elle pas nécessairement nationale. Plus que perçue comme désincarnée, elle doit être considérée aussi territorialement dans sa mise en application, comme un ensemble d'actions publiques qui fonctionnent par tâtonnement, bricolage : la politique publique est souvent une définition *a posteriori*. Plus généralement, les acteurs se revendiquent de l'échelle qu'ils veulent en pratique, et ils l'instrumentalisent et circulent. Se pose ensuite la question des modes d'articulation entre ces différentes échelles, et de l'échelle pertinente pour la démocratie participative.

## QdR 5 - Communs et composition du monde commun

Boule de neige n°1 : *Sabine Girard, Dominique Theile, Daniela Festa, Claire Brossaud, Yannis Lemery*

Boule de neige n°2 : *Evelyne Perrin, Daniela Festa, Emmanuelle Sultan*

Synthèse : *Geneviève Fontaine, Julie Riegel, Claire Brossaud, Patrice Melé*

Le texte des questions de recherche comporte **trois questionnements** sur :

- la **mise en commun** de ressources, d'idées, de problèmes, de savoirs, de pratiques, de désirs, etc.
- les **règles et fonctionnement d'un commun** (question des communs en tant que forme d'organisation). On bascule dans la représentation de l'objet que pourrait constituer un commun, avec une réflexion autour de l'accès et de l'ouverture de l'accès à cette ressource, la question des usages et donc de droits distribués autour de ces usages, et la question de l'autogouvernement.
- le **principe politique du commun** / la dimension éthique du commun / le faire politique du commun. Questions très liées à la transition, autour de l'équité ou de la justice, de la transmission à une autre génération, de la responsabilité par rapport à la transition et à l'intérieur des communs.

**1) Comment les acteurs de la transition ou les acteurs des communs, puisqu'ils ne se revendiquent pas forcément des deux à la fois, relient ces trois questionnements ? Établissent-ils des liens entre ces trois éléments ? Qu'en disent-ils de manière opérationnelle ?**

Ces trois éléments peuvent être inter-reliées ou non. Par exemple, il est possible de mettre en commun sans viser un projet commun. **Comment faire pour qu'une mise en commun débouche sur la construction d'un commun au sens d'une organisation, tout en prenant en compte le principe politique du commun, i.e. tout en pensant l'universalité ?** Le passage de la participation au commun se fait quand les parties prenantes d'une mise en commun ont leur autogouvernement et créent leurs propres règles. La bascule politique se fait au moment de l'intégration d'une dimension éthique.

**Quels sont les communs favorables / nécessaires à la transition comme principe politique ?** Un commun est favorable à la transition s'il est guidé par une colonne vertébrale qui est un principe politique : équité, préservation de la ressource, prise en compte des plus vulnérables, etc. Qui sont ceux qui vont vers la transition ? Comment définit-on ceux qui vont dans le sens de la transition ? Quelles formes politiques, valeurs et pratiques additionnelles les collectifs de transition mettent-ils en œuvre ? Que disent les acteurs de ces liens par rapport à la transition ? Quelle représentation ont-ils de leur rôle, de ce qu'ils font par rapport à la transition ? Comment pensent-ils la transition par rapport à ces trois questionnements ? De manière opérationnelle, cela pose la question de l'arbitrage entre les différentes valeurs portées par les communs dès lors qu'elles peuvent être contradictoires. Qui fait l'arbitrage ? Une attention doit être portée au risque d'ingérence, de vision descendante / normative de définition des communs nécessaires à la transition : les acteurs n'ont pas besoin d'une certification des sciences sociales concernant l'existence du commun (idée d'auto-certification, de réappropriation du pouvoir d'agir).

**2) Par rapport à l'enjeu politique des communs vis-à-vis de la transition, il existe différentes formes de régulations des communs :**

- Les **échelles** géographiques : les échelles d'intervention des acteurs et les échelles de régulation, qui peuvent aller jusqu'à l'institutionnalisation des communs. La transition en action / en pratique est la mise en place de modes de production commune et de gestion

commune de ressources ici (sur un territoire précis, où il y a du vécu commun) et maintenant (sans attendre des « lendemains qui chantent »). Certains dispositifs ou acteurs cherchent également à faire porter des luttes locales à un niveau mondial. C'est le cas des lanceurs d'alerte, protecteurs des biens communs / veilleur du bien commun, des tribunaux d'opinion (exemple du tribunal Monsanto ou du tribunal permanent des peuples) ou des communs globaux (exemples de gouvernance transnationale, *i.e.* qui transcendent les frontières : Antarctique, les Abysses, la haute atmosphère et l'espace). Ils permettent l'articulation des échelles et l'articulation de s luttes (voir notamment le travail de Dar dot et Laval sur l'articulation des luttes territoriales et environnementales avec les luttes du travail). La transition écologique, globale, nécessite de s'ortir du local : réfléchir sur un local porte toujours le risque de réfléchir au détriment d'un autre local, par exemple faire des habitats partagés porte le r isque d'envoyer les personnes pauvres dans des HLM ailleurs. La transition écologique oblige donc à penser l'articulation d'échelles. L'action, souvent locale, est au s ervice d'actions générales et globales, avec une f orte revendication liée à un universel : le pas sage au po litique ou le fourmillement de communautés locales peuvent permettre l'articulation d'échelles.

- **La place des pouvoirs publics (institutions)** : quelle est l'imbrication des réseaux ? Est-on au niveau des communautés quand on parle des communs ou y a-t-il un enclassement des réseaux, des organisations ? Y a-t-il des enjeux multi-scalaires dans ces réseaux ? Les communs peuvent s'exprimer dans la lutte contre une institution ou au contraire dans un rapprochement fort avec l'institution publique, ce qui n'empêche pas une lutte locale, par exemple contre le capitalisme et la spéculation sur le foncier comme dans le cas d'une communauté d'habitants qui propose une alternative au foyer logement en mutualisant des espaces communs. La pérennisation des communs implique d'apprendre à gérer des conflits, inhérents à la vie collective, à les accepter comme outils de transformation, moteurs de la transformation, créateurs du commun. Les échelles ne doivent pas être scindées, sectorisées.
- **Le juridique** : l'enjeu est de travailler sur de nouvelles normes juridiques hybridées et de faire évoluer le droit positif français. Largement abordé dans le travail sur les communs, l'aspect juridique n'est pas frontalement abordé dans la proposition de travail. Pour qu'il y ait un espace de manœuvre pour hybrider différents types de droits et éventuellement inventer de nouvelles normes, il faut que la norme dominante, *i.e.* le droit positif français incarné par nos institutions, accepte d'ouvrir des espaces de négociation. C'est une dimension politique opérationnelle des communs. Or en France, à la différence de l'Italie, il reste très peu de trace écrite des communs dans le droit positif, et il existe une vision pyramidale et centralisatrice. Certains juristes, notamment de Panthéon Sorbonne (ceux qui ont écrit la version française des *Creative Commons* et participé au Dictionnaire des communs), pensent qu'il est possible de repartir de la question de l'aliénation présente dans le droit français pour évoluer vers une reconnaissance de ces formes.
- **La production de valeurs**, économiques notamment : les valeurs sont questionnées dans les collectifs qui se revendiquent ou qui font des communs. L'idée de valeur renvoie également au bénéfice lié au commun pour les usagers de la ressource. Cette valeur peut se situer au niveau des échanges économiques (pas nécessairement monétaires) ou sociaux. Quelle équité introduit-on dans une communauté pour permettre à quelqu'un qui a un projet d'habitat participatif d'intégrer un projet de coopérative habitants ? Comment régule-t-on ce qui relève du marchand et du non-marchand dans les formes d'échange économique ? Des collectifs explorent aujourd'hui la question des communs en mesurant la valeur sur des choses qui n'ont pas cours dans notre système de fonctionnement traditionnel, *via* par exemple les accords de réciprocité, banques de temps, crédit-temps, système d'échange réciproque de savoirs, etc. Une réflexion autour des communs se démarque de l'économie collaborative pour donner une valeur contributive à l'individu qui participe à la production.



Accorder cette valeur permet ainsi aux individus de ne pas être ubérisés comme chez Airbnb ou Uber. Quelle est la place des usagers qui produisent des usages ? Comment valoriser les contributions des invisibles à des dynamiques de communs ? Comment sont-ils rétribués, que ce soit sous des formes marchandes ou non marchandes ? Cela peut renvoyer à des monnaies temps, des monnaies locales, ou encore à la création d'un droit individuel à la participation et à la coopération.

**3) La question du processus traduit la mise en lien des trois questionnements et des formes de régulation : comment s'opèrent concrètement les communs ?** Comment cet agir politique se met concrètement au travail ? Comment l'agir politique s'incarne et s'opère concrètement en termes de processus d'émergence, de constitution et de fonctionnement ? Comment est-il rendu possible dans les pratiques ?

Quelle est la place du faire ? Quelle est la place de la connaissance et de la recherche dans cette dynamique processuelle, *i.e.* dans les modes opératoires des communs ? Quelle est la place des temporalités, de la durabilité et de l'incertitude dans ces modes opératoires ? Comment se représentent-ils le temps ? C'est une question politique. Le processus, le chemin, est le résultat. Les acteurs s'inscrivent dans la logique de la sérendipité, avec souvent une vision non linéaire du temps à laquelle ils préfèrent des temps récursifs.

Au-delà du processus comme traduction de la mise en lien des trois questionnements et des formes de régulation, il y a également le **processus comme re-questionnement** : comment le processus re-questionne-t-il en permanence le discours, l'utopie, les horizons de chaque commun ? C'est la question de la réflexivité sur ce qu'on est, ce qu'on fait ensemble, ce qu'on met en commun, ce qu'on produit, notamment pour éviter de retomber dans le modèle dominant : c'est la construction d'un cadre théorique de justification, de représentation, de définition politique de ce qu'on fait. Il y a une mise à l'épreuve continue dans le processus des principes et des valeurs auxquels les personnes aspirent. La temporalité, notamment est une mise à l'épreuve des principes et des formes de régulation.

Quelle est la place de la réflexivité (production de discours et concepts) et des apprentissages ? Comment se construisent des **communautés apprenantes** dans ces communautés ? Comment recrée-t-on des communautés apprenantes au sein des collectifs qui se revendiquent des communs ? Quelles sont les modalités d'apprentissage à l'œuvre dans ces formes d'organisation et qui constituent l'apprentissage, l'éducation, la formation ? Comment cela structure-t-il la dynamique démocratique et les formes de régulation dans le groupe ? Cela renvoie à la réflexivité, à l'apprentissage, la construction de savoirs et de connaissances, et à la transmission. Un commun autour d'une ressource matérielle peut lui-même générer une ressource plus ouverte. C'est la question du polycentrisme. Cela renvoie aux formes de régulation, et à l'intrication de réseaux.

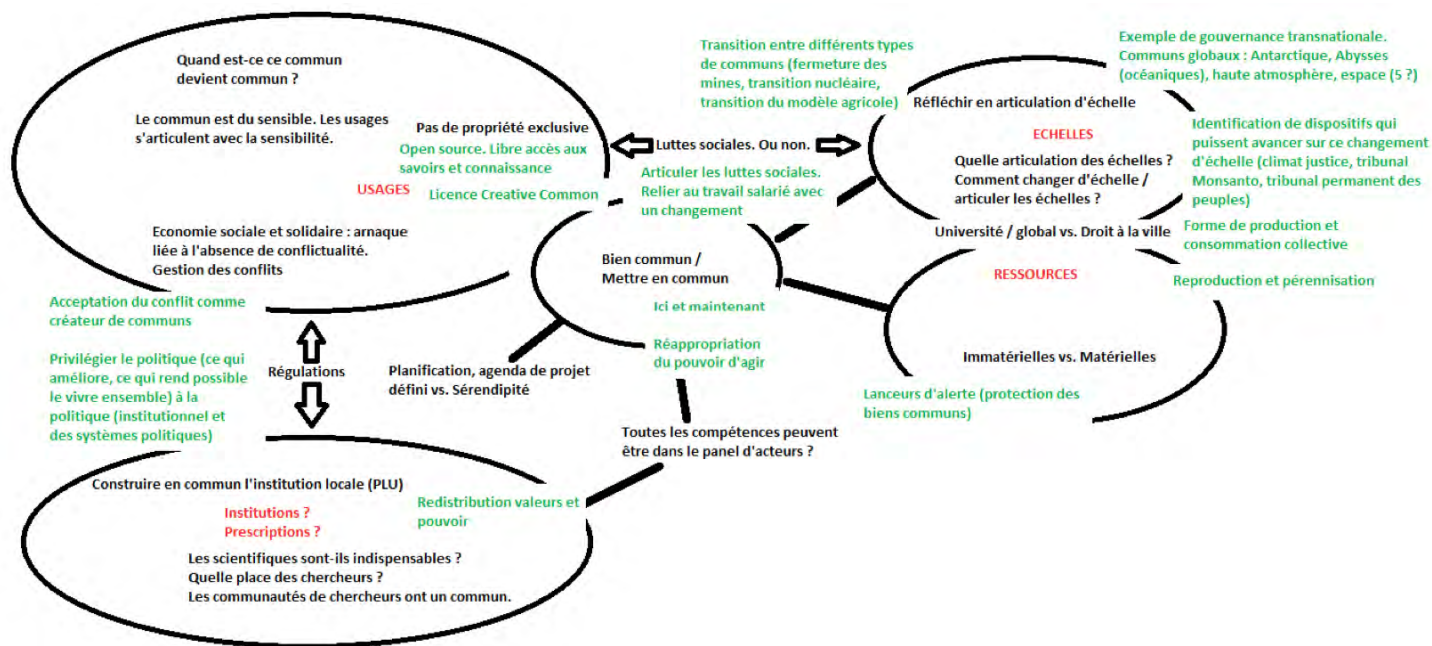


Schéma de synthèse des différents éléments de la question (réalisé lors des deux discussions sous forme de boules de neige : en noir et rouge (boule de neige n°1) et en vert (boule de neige n°2)).

### **QdR 6 - Agir à temps : Les temporalités de l’agir environnemental pour la transition**

Boule de neige n°1 : *Renaud Bécot, Christine Bouisset, David Gener, Gilles Verpraet, Fabien Milanovic, Lisa Bergeron*

Boule de neige n°2 : absence

Synthèse : *Christine Bouisset, Davia Dosias Perla, Sylvain Rotillon, Arnaud Assié, Christine Natali*

Quelle définition de la transition elle-même, des transitions ? Quelle temporalité se donne-t-on si on estime que les transitions sont des **changements de pratiques**, avec l’inertie des structures actuelles que cela implique ? Qui définit le temps de l’action ? Qui définit comment / quand / à quel pas de temps il faut agir ?

La question de la **réversibilité** des choix a été soulevée. Comment en est-on arrivé là ? Pourquoi agir vite ? N’est-il pas déjà trop tard pour agir face aux changements, pour inverser les tendances ? S’il est déjà trop tard, cela empêche-t-il d’agir et/ou impose-t-il d’agir déjà dans l’après ? Sur la question climatique, cela correspondrait au double mouvement de mitigation (réduction) et d’adaptation au changement. La question de la collapsologie amène à questionner ce que veut dire « trop tard » : est-ce vraiment « trop tard » ou est-ce un monde après ?

Cela pose également la question des **effets pervers** d’un sujet dont la cohérence est pensée à un instant *t*. Le choix du nucléaire était par exemple cohérent au moment où il a été fait, mais comment traite-t-on cet héritage aujourd’hui ? Cette question doit être posée sur les projets en cours d’élaboration. Par exemple, les bornes de chargement de véhicules électriques actuellement largement déployées seront-elles encore une solution pertinente dans dix / vingt ans avec la consommation d’énergie que cela représente ? Les citoyens peuvent être tant un contrepoids à des stratégies institutionnelles trop binaires, qu’un frein pour penser la réversibilité. Par exemple, de nombreuses personnes n’acceptent pas l’idée de changer le modèle de la voiture individuelle. Il ne s’agit donc pas d’avoir une vision « citoyens vs. politiques publiques », mais plutôt de s’appuyer sur ceux qui, sur un sujet donné, sont porteurs de l’idée de réversibilité.

Le défi de la transition est de **construire des trajectoires des possibles** dans les projets, dans les expérimentations, sur les territoires (sur des systèmes économiques, écologiques, etc.) **et de réussir à les croiser** : comment réussir à atteindre l'objectif des deux degrés et financer les retraites ? Les trajectoires ne seraient pas nécessairement droites ou continues, mais au contraire des trajectoires possibles permettant des bifurcations multiples. Il s'agit donc de **penser à long terme** une transition, un projet politique. C'est une démarche pragmatique : être capable de s'adapter sur le long terme, penser un calendrier d'actions à long terme. Il est nécessaire de former nos institutions à ces dynamiques de projets. L'annualité budgétaire est un frein énorme dans les institutions car elle pousse à agir vite, sans se donner le droit à l'erreur.

Un **enjeu d'échelle** se dégage des **temporalités différentes** des différents acteurs, mais aussi de chaque acteur en interne, temporalités qui peuvent elles-mêmes évoluer dans le temps. Les modèles politiques et institutionnels actuels ont des temporalités très différentes au niveau local jus qu'au niveau extra-national. L'État comme entité de structuration du territoire – qui n'a pas de fin et qui devrait donc porter le long terme – est pris par des tensions internes et finit par s'inscrire dans des temporalités courtes liées aux cycles politiques (élections) et aux cycles budgétaires. Au contraire, les entreprises, qui ont une durée de vie limitée, ont tendance à se projeter sur le long terme et guident les choix. La temporalité des individus est encore très différente, étant entendu que les institutions sont elles-mêmes constituées d'individus entre quelqu'un qui doit assurer son quotidien au jour le jour et quelqu'un qui peut se projeter sans difficulté dans l'avenir. La temporalité des transitions en termes de changement de pratiques, d'évolutions socio-techniques, se heurte de plein fouet à des temporalités d'immédiateté de certains individus. La temporalité environnementale diffère encore, et est elle-même plurielle selon les différentes thématiques environnementales. Cette temporalité environnementale, sous-jacente puisque c'est elle qui nous amène à réfléchir sur les temporalités, doit être explicitée : temporalité de la terre, temporalité des espèces, temporalité des écosystèmes, etc.

**Comment faire converger les temporalités, i.e. institutionnelles, environnementales (non humain : géologie, écologie, biologie, etc.), économiques et sociales (au niveau de l'individu) ? Comment également faire converger ces temporalités avec les temporalités spatiales ?** C'est la question de la convergence des temporalités et des spatialités, intimement liées. On est dans des échelles spatiales emboîtées : à la fois sur un territoire local, dans un État, dans l'Europe, etc. Cela implique de définir le terme « territoire » lui-même. Si on se situe au niveau de l'individu (et non du citoyen), le territoire peut être l'espace de vie de l'individu, dont les besoins et les urgences sont à identifier et hiérarchiser. Qui hiérarchise les urgences ? Est-ce quelqu'un qui coordonne les temps ? Si oui, qui coordonne les temps ? Quels acteurs ont la capacité à cadrer les temporalités, à définir un horizon d'action ? Quelles sont les asymétries entre ces capacités de cadrage ? Cela renvoie aux relations de pouvoir : les acteurs sont dotés de capacités différentes à définir et coordonner les temporalités.

Cette hypothèse pose la question : **comment dégager du temps pour la démocratie participative et représentative à chaque échelle ?** Les choix, notamment environnementaux, doivent être faits tous ensemble, ce qui implique de dégager du temps pour le débat, pour la participation. Il faut également rechercher la représentativité *via* des groupes multi-acteurs. Il est nécessaire d'avoir un **préalable à l'action** des expérimentations sur les territoires et dans la transition : **prendre le temps de se connaître**, prendre le temps du débat, du conflit, prendre le temps du processus même de la démocratie participative. Pour que les temps concordent, il est d'abord nécessaire de prendre le temps de trouver comment. Prendre ce temps empêche-t-il d'agir ? Est-ce contradictoire avec l'urgence à agir ? Agir dans l'urgence dispense-t-il d'agir lentement ? Cela nécessite de discuter des choix implicites. Par exemple, le choix implicite de conserver le modèle de la voiture individuelle, et donc d'un besoin accru de consommation électrique, n'est pas débattu.

Avoir une discussion démocratique sur ce qu'est la transition environnementale nécessite également des politiques économiques, sociales, fiscales afin de libérer du temps de travail. Qui, sinon, a vraiment la possibilité de prendre le temps ? La transition doit en ce sens être vue comme plurielle : la priorité de l'État est-elle l'agir environnemental ? La transition écologique s'inscrit en effet dans une transition plus globale et conditionnée à un changement de modèle sociétal et politique.

Il s'agit donc de prendre le temps de **construire une temporalité démocratique** : le temps de discuter, mais surtout d'expérimenter. Au-delà de la discussion et du dialogue, nos connaissances sont-elles suffisantes pour nous permettre de passer à l'action ? Quelles méthodes nous permettent de partager nos connaissances pour prendre des décisions ? L'inscription des expérimentations dans le temps soulève l'enjeu de l'urgence climatique, écologique, etc. : est-il possible de penser d'autres temporalités de l'action, et notamment de prendre le temps d'agir en se déconnectant de l'**urgence** et des modes de fonctionnement classiques imposés avec des temps de projet très courts, des évaluations (indicateurs) ? Un territoire pourrait-il expérimenter la transition **en dehors des contraintes temporelles, de l'urgence écologique et des obligations de résultat inhérentes à chacun des groupes** ? Cela implique d'interroger les éléments de cadrage qui formatent l'action dans le temps.

### **QdR 7 - La fabrique des futurs**

Boule de neige n°1 : *Denis Salles, Dominique Capdevielle, Emmanuelle Sultan, Thomas Lamarche, Sébastien Treyer, Sarah Lumbroso*

Boule de neige n°2 : *Odile Heddebaut, Fabrice Flipo, Rémi Barbier, Patrice Diatta*

Synthèse : *Sarah Lumbroso, Frédéric Naudon, Rémi Barbier, Yannis Lemery*

La question de recherche que pose « La fabrique du futur » est : **comment le futur nous arrive-t-il ?** À partir de cette question, **quatre pôles** ont été identifiés, à l'éclairage de **trois contrastes**, trois rapports dialectiques (tension et/ou lien). L'idée est de revisiter la façon de fabriquer les futurs, de pluraliser les futurs, ce qui veut dire pluraliser la transition : fabriquer des futurs pour dessiner plusieurs chemins possibles et ouvrir les trajectoires d'avenir par rapport à une vision figée sans alternative. La politique est la guerre des futurs les uns contre les autres, la guerre des possibles. Il s'agit ici, au contraire, d'étudier les convergences et divergences entre ces différents pôles, notamment en termes de mode opératoire. Les différentes façons d'entrer dans le futur ne sont en effet pas exclusives.

En quoi la fabrique des futurs participe-t-elle à la transition écologique ? Comment ces différentes fabriques nous contraignent-elles ou nous *empowerment*-elles dans notre façon de voir la transition ? Comment des interstices, zones de liberté pour expérimenter des choses nouvelles, finissent par prendre plus de place pour modifier le système dominant ? Ces interstices, une fois ouverts, deviennent-ils des zones institutionnelles, i.e. sont-ils « récupérés » ? Comment prendre en compte, dans la fabrique du futur, les contre-vision du futur, les résistances, les cadrages dominants parfois implicites, qui peuvent venir limiter notre capacité à penser des trajectoires alternatives ? Comment penser les jeux de pouvoir ? Comment ces jeux de pouvoir sont-ils éventuellement neutralisables dans la fabrique du futur ?

1) Le premier pôle, assez classique, est celui de la **prospective**. Il s'agit d'**explicitier des visions plurielles du futur** sous la forme d'une **réflexivité organisée**, d'une capitalisation, à travers des méthodes et concepts. La prospective vise à **imaginer**, penser, définir **des états finaux**, afin d'éclairer l'appréhension de notre action au présent et **d'agir sur le présent** : il s'agit d'essayer de repérer les signaux faibles pouvant être sources de futurs. Le risque est la **répétition du même**, de se retrouver limité par le type de scénario. Ces visions du futur, dans la transition, empêchent de

penser des futurs alternatifs. La prospective mène en effet généralement à quatre scénarii pour le futur, qu'il s'agisse des grands référentiels mondiaux, du devenir de l'agriculture dans une région, etc. La prospective peut donc être limitante et limitée du point de vue du type d'éclairage et de la manière dont les éclairages qu'elle peut proposer sont nécessairement des points aveugles sur d'autres futurs.

Un **premier contraste** existe entre cette « machine de visions sur des états finaux au long cours » (démarche normative de cadres qui construisent l'avenir) et une fabrique des futurs « pratico-pratique » (expérimentations qui sont des déconstructions).

**2) La fabrique du futur dans / par l'action.** Il s'agit d'une fabrique **expérimentale** qui se réalise **chemin faisant**, au coup par coup, par tâtonnement : agir et construire le futur en même temps, plutôt que de penser le futur avant d'agir. Les futurs se construisent de manière intellectuelle, émotionnelle, corporelle, à mesure qu'on avance : ils sont déjà en train de se construire dans l'action, dans l'expérimentation. Le futur est la généralisation des innovations. La fabrique du futur se fait donc en **expérimentant**, en **cherchant le(s) chemin(s)**, ce qui implique flexibilité, notamment par rapport aux rigidités institutionnelles, et diversité. Les travaux de Castoriadis sur le rôle des imaginaires instituant a été invoqué quant à la façon dont les collectifs en expérimentation se projettent dans leur imaginaire pour définir leur mode opératoire, *i.e.* pour construire leurs propres modalités de gouvernance (cadres, règles, références, modalités d'organisation). Le risque de la fabrique du futur par l'action est de **rater le coup d'après**, ce qui a été nommé la « **tourne-en-rond-topie** ». Ce terme a été préféré à celui de pragmatopie, l'utilisation duquel sous-entendrait que l'utopie est nécessairement dans le futur alors qu'elle indique en réalité un ailleurs. Le risque consiste donc en un défaut de vision stratégique et de capacité à changer les échelles : ne pas réussir à étendre, répliquer, sérialiser, ou ne pas réussir à prolonger, poursuivre l'expérimentation.

Un **deuxième contraste** se dessine entre ce pôle expérimental qui travaille à réaliser une bifurcation, et une fabrique du futur visant simplement à maximiser le présent, sans bifurcation.

**3) La fabrique du futur dans les centres de pouvoir.** Cela renvoie aux **promesses technologiques** et au **projet du ministère de la transition écologique et solidaire**. Il s'agit de **maximiser le présent**, le risque étant de faire proliférer un certain nombre d'**irréversibilités**, qu'il s'agisse d'infrastructures puissantes ou d'une large dissémination, et/ou d'**exclure les autres alternatives**.

Un **troisième contraste** est identifiable entre ces trois premiers pôles, qui concernent tout le monde humain, et la fabrique non humaine de la nature : comment le futur nous arrive-t-il du côté des non humains ?

**4) La fabrique du futur par la nature.** C'est l'idée que **la nature foment ses propres futurs**. L'enjeu est d'**admettre que le futur se coproduit entre humains et non humains** face aux irruptions et inventions diverses qui ne sont pas de notre fait. Le risque d'omettre ce pôle est le manque de précaution / vigilance, l'**aveuglement** par rapport à ces puissances, le risque d'être pris au dépourvu face à un futur qui, pour une bonne part, nous arrivera de toute façon, et la **disparition de l'être humain**.

\* \* \*

Cette synthèse a fait suite à l'explicitation, dans les boules de neige, de **quatre manières de penser le futur** travaillées par les chercheurs présents.

**1) Penser le futur au prisme de l'ontologie sociale sartrienne (lecture philosophie)** pose la question des cadres théoriques et conceptuels : il faut se donner des grilles d'analyse conceptuelle

pour penser le futur et dépasser la répétition du même. En effet, qu'il s'agisse de scénarii de rupture ou de continuité, les états finaux envisagés sont toujours les mêmes. Comment se donner les moyens d'imaginer une véritable rupture ? Comment penser le futur comme une interruption ou une modification de série, de la répétition du même ? Comment penser le coup d'après ? Cela interroge la force des imaginaires dans lesquels on baigne ( voir l'ouvrage collectif *De l'univers clos au monde infini*). Il s'agit donc d'avoir un cadre conceptuel qui décale le regard, en dépassant les images récurrentes du futur qui renvoient à un imaginaire caractéristique de groupes particuliers, *i.e.* de gens intéressés par la transition écologique (exemple des éco-quartiers), les futurs étant socialement marqués. Il s'agit également de dépasser les difficultés récurrentes : les petits gestes *vs.* la révolution, les micro initiatives *vs.* les bonnes politiques publiques. L'idée est d'articuler les différentes perspectives sans dire qui a raison. De manière sous-jacente, cela impose aussi d'interroger les formes littéraires que prennent les scénarii prospectifs, afin d'imaginer d'autres modes de représentation de ces futurs (performance artistique, œuvre matérielle... Voir le travail de Latour sur les arts politiques) : ce peut-être une façon différente de susciter l'imagination et des réactions, d'intégrer le public et les généralistes, de reconnecter avec une représentation sensible.

**2) Comment fabrique-t-on des futurs, non pas à travers des expérimentations, mais à travers des instances de délibération citoyennes ?** Comment prendre en compte la question de l'engagement des acteurs dans les instances citoyennes ? L'exemple est celui d'un conseil citoyen, créé en raison d'une obligation légale, dans un quartier de politiques de la ville (rénovation urbaine), quartier pauvre qui a obtenu le label d'éco-quartier. Quel type de futur pour leur quartier les participants vont-ils être capables d'imaginer et de mettre en œuvre ? Qu'ont-ils envie d'impulser dans ce quartier en pleine transformation ? Comment se représentent-ils ? S'investissent-ils d'une mission nouvelle dans le cadre de ce conseil (transformant les séries de rêve identique en quelque chose de neuf) ou reproduisent-ils un fonctionnement de groupe classique où les personnes représentent leur association, leur quartier, leur vision personnelle ? Cela pose la question des modes d'engagement collectifs dans la fabrique du futur. Qu'est-ce qui mène à la stabilisation des engagements, des liens ? Dans l'agir citoyen, détecte-t-on des modes d'engagements collectifs dans le futur ? L'engagement est lié à une action, il faut donc revenir à l'acteur et à l'émergence de l'action : qui décide de l'action ? Qui est légitime à prendre cette décision ? Les visions du futur, impliquées dans le choix d'action d'acteurs militants, sont-elles modifiées par leur expérience ? Y a-t-il une révision des visions du futur dans l'action ?

**3) Penser le futur comme levier de configuration du présent :** comment, à partir de pratiques quotidiennes actuelles, le futur est-il déjà en partie présent ? Que fait le futur au présent ? La conception classique est celle du futur comme finalité : comment le présent se représente et va vers le futur ? L'idée est d'essayer d'imaginer les meilleures actions collectives possibles pour un futur meilleur. Il s'agit ici de questionner également le futur comme paradigme permettant une nouvelle vision du présent : comment les pensées du futur rétroagissent sur le présent ? Comment le futur est un leitmotiv de mobilisation, d'actions collectives présentes ? Comment le futur change-t-il déjà le présent ? En se projetant par rapport au futur, les gens mènent des actions concrètes sur le présent. Les collectifs de citoyens qui essaient de renverser le rapport de force dans le domaine de la production de l'énergie – classiquement monopolisé par les grands opérateurs – en constituent un exemple : il s'agit de projets citoyens intégrés à une échelle micro qui veulent à la fois agir sur le mode de production et de consommation de l'énergie et avoir un impact sur la précarité énergétique *via* des actions de sensibilisation, avec un souhait de démocratisation du processus d'approvisionnement et, plus largement, de changement du modèle économique (notamment du système bancaire). La conscience du futur transforme des pratiques présentes. C'est parce qu'on imagine un certain futur qu'on agit dans le présent pour l'influencer. Le futur est un ensemble de pratiques quotidiennes, et non quelque chose à venir : c'est de la réussite de la promotion de petites pratiques quotidiennes marginales voire illégales que, demain peut-être, s'opère un changement de norme, de modèle dominant. Il s'agit donc de questionner la transition comme continuité entre le présent et le futur.

**4) Comment peut-on envisager le futur / réfléchir sur le futur à partir des sites de confrontation des évolutions potentielles ?** Cette manière de penser le futur s'inspire des réflexions de Céline Granjou sur le travail futurologique des chercheurs. Selon elle, le futur est largement déjà là au sens où les êtres humains ne sont pas seuls à produire le futur : la nature foment le futur, et cela doit être pris en compte. L'irruption de futurs non maîtrisés produits par la nature, qui a sa propre dynamique et sa propre autonomie, souligne la cécité idéologique à avoir construit un monde où les êtres humains sont les seules sources d'innovation et de créativité, de devenir historique. Il existe deux grandes façons d'envisager la co-production du futur avec les non humains. 1) *Via* la figure de l'irruption. Le site d'observation à cette nature en train de se réinventer est le travail des gestionnaires des parcs naturels où le loup réapparaît, s'adapte, innove des stratégies d'occupation du territoire, co-construit le futur et oblige les sociétés à s'adapter et co-gérer. 2) *Via* le modèle de l'incertitude radicale par rapport à des évolutions qu'on peut pressentir. Comment se mettent en œuvre, dans le présent, différentes pratiques d'anticipation en fonction d'une discipline, d'un engagement épistémique, d'un projet socio-politique : quels sont les futurs susceptibles de se dessiner ? C'est le domaine de l'émancipation : observer les acteurs aux avant-postes de ces futurs en émergence pour comprendre ce futur.

### **OdR 8 - Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ?**

Boule de neige n°1 : *Claire Tollis, HindGaïgi, Frédéric Naudon, Claire Lamine, Sylvain Rotillon, Christine Natali*

Boule de neige n°2 : *Lisa Bergeron, Geneviève Fontaine, Aymeric Luneau, Sandrine Gombert-Courvoisier, Adrien Tusseau, Sabine Girard, Vincent Boutry, Claire Brossaud, Emmanuel Picavet*

Synthèse : *Adrien Tusseau, Bertrand Bocquet, Sandrine Delsol, Valérie Weber-Haddad, David Gener, Alain Tord, Lisa Bergeron*

Il existe tout d'abord un **enjeu de définition de la recherche-action participative**, terme structurant de la réflexion. Quelles sont ses différentes formes, ses caractéristiques et ses éléments codants, en termes de pluridisciplinarité, en termes de la différence de cadres de concertation et de l'idée de méthodologie particulière ? Comment mieux associer le citoyen à la recherche dans une logique de co-production ? Comment identifier des initiatives déjà mises en place par les individus au niveau local et national, et faire le lien entre société civile et recherche ? Comment reconnaître la validité de la recherche-action, tant dans le monde de la recherche que vis-à-vis des acteurs de terrain ? Quelle est la validité scientifique des résultats produits lors d'une recherche-action ? Comment se faire rencontrer les différentes formes de recherche ?

**Quelles sont les conditions de réussite pour la mise en place de ces mouvements de recherche participative ?**

**1) Reconnaître que tout le monde peut penser ces recherches participatives** (chercheurs, individus ou porteurs de projets) et **travailler à l'inclusion maximale** des parties prenantes en fonction de leurs enjeux, de les faire se rassembler autour d'un objectif commun.

Cela pose notamment la question : comment associer le public ni volontaire (vs. militants notamment) ni « captif » (vs. enfants par exemple) ? Comment inclure les populations défavorisées, leur donner envie de participer ? Ce peut être par une **approche très pragmatique** en se concentrant sur des objets porteurs d'une facilitation de la vie quotidienne. L'**accès à l'éducation** a également été évoqué comme un aspect social important d'arrière-plan afin de favoriser la mise en place de coopérations entre acteurs. Il peut s'agir aussi de **conférer** aux gens qu'on veut impliquer

**un statut fort** dans la co-construction tant de la question de recherche commune que du cadre d'analyse commun, et enfin de l'analyse des résultats et des solutions. Cela implique de partir de l'identification des besoins des citoyens autour d'un projet déjà identifié. De plus, les « généralistes » (sans compétence sur un sujet particulier) doivent être considérés en capacité de discuter, sans formation initiale, ce qui nécessite que le dispositif s'y prête, à savoir que la rencontre soit préparée par des « spécialistes » (qui a une compétence sur un sujet particulier), accompagnés dans la pédagogie et acceptant l'autre comme pouvant leur apporter des connaissances supplémentaires sur leur sujet.

## **2) Une pédagogie est nécessaire pour créer une proximité entre les acteurs.**

Il s'agit tout d'abord d'**expliquer l'existence de ce type de recherche** : la recherche évolue et les acteurs de la transition doivent en être informés, afin de comprendre que, y compris au sein de la recherche, il existe des méthodes différentes.

Il faut également **trouver des clefs de langage** afin que les termes utilisés soient expliqués en fonction des différents acteurs : comment s'affranchir du problème de communication lié au « jargon » entre spécialistes et généralistes, mais également entre spécialistes ? Cela renvoie d'une part à la **justice cognitive**, *i.e.* la nécessité de concevoir des outils aux niveaux de langage et de complexité différents pour aborder des enjeux systémiques liés à l'écologie, et à la **reconnaissance des savoirs vernaculaires de tous** et de leur singularité.

Il est nécessaire de **définir la coopération dès le départ**, à savoir définir de manière commune les objectifs et les attentes de chacun des acteurs, individuels et collectifs. Ces objectifs ne sont pas nécessairement communs mais doivent être explicités. Une forme de **contrat de confiance** doit se tisser entre les différents acteurs impliqués : expliciter les attentes respectives permet d'éviter la frustration de part et d'autre.

Le chercheur ne doit pas se mettre dans la posture d'expert. Il doit plutôt apporter une interrogation par rapport à son incertitude qu'il sait analyser, et que les citoyens ont plus de mal à aborder. Il s'agit de dépasser la place accordée aux chercheurs par les citoyens, qui est souvent celle d'un expert où la place de l'incertitude est limitée : au contraire, le chercheur peut favoriser une culture d'acceptation de l'erreur, de l'échec, et une analyse de cela. Le chercheur est là pour soutenir les collectifs, les aider à avoir un **processus de rigueur intellectuelle** dans la construction de leur pensée, en s'impliquant à part égale dans le projet, et en restituant de manière immédiate les résultats de son enquête. Plus largement, il faut rendre compte du processus, avoir un espace pour en discuter et vérifier qu'on reste dans le processus défini.

Cela implique de mettre en place dès le départ des systèmes de **mesure d'impact**. L'impact attendu doit être défini en même temps que les finalités. Il s'agit de définir avec les acteurs à quoi sert la recherche, à questionner son impact : par rapport à ce qu'on s'était fixé comme objectifs, a-t-on avancé ? Change-t-on quelque chose ? Il est donc nécessaire de penser des **outils dédiés à l'évaluation**. Il ne s'agit pas là de favoriser une culture des résultats : la co-construction de la mesure d'impact avec les acteurs peut laisser une place aux émergences qui découlent de la coopération : la coopération fixe des finalités, mais le résultat n'est pas forcément prescrit. Un des objectifs de suivi-évaluation peut justement être d'observer ce qui n'était pas prévu, mais l'explicitation en amont permet d'avoir des outils pour l'observer.

Parce que le cadrage de la recherche-action est négocié et évolue dans le temps, il est important de **rendre compte**, avec des processus itératifs d'auto-analyse ou d'analyse extérieure, de ce processus de coopération aux participants, acteurs comme chercheurs. Cela fait partie de la recherche-action elle-même, et permet de maintenir la motivation des acteurs de la transition dans l'optique de



maintenir une dynamique. Cela permet aussi de **rassurer** l'ensemble des participants pour éviter le risque de déception, de découragement.

Cela soulève également la problématique liée aux **différentes temporalités**. Ces temporalités ne sont pas fixes pour chaque type de participant. En effet, les chercheurs peuvent s'inscrire dans un temps long (analyse des résultats) et les acteurs dans un temps court (urgence à devoir agir), mais l'inverse peut être tout aussi vrai (enjeux de publication / carrière pour le chercheur vs. inscription des acteurs dans le temps d'un projet à infusion lente).

La question de la temporalité soulève également l'importance de créer une **relation de longue durée entre le chercheur et son terrain** : une recherche territorialisée qui s'inscrit dans la continuité est nécessaire afin de créer une relation de confiance.

**3) La principale finalité est de répondre aux attentes des acteurs de la transition**, souvent engagés sur des projets concrets. Il faut donc penser la co-production de la connaissance sous la forme d'une coopération pleine et entière. Il est également nécessaire d'avoir des livrables co-produits, utiles et adaptés aux différents acteurs, ce qui peut impliquer une production de connaissances tout de suite, pour l'action.

En ce sens, les chercheurs doivent participer à la transition en **transformant les conditions de production et de diffusion de la recherche** pour œuvrer à la mise en commun des connaissances produites. Il s'agit de faire partager et diffuser les recherches. Cela peut passer par un travail sur les conditions économiques de la recherche, à savoir travailler au libre accès des données contre l'idée de propriété intellectuelle, de brevet et de droits d'auteur et donc de cloisonnement de la science. Il s'agit également de favoriser la pluralisation des formats de publication, de capitalisation de connaissance, en favorisant notamment la production collective *via* la transdisciplinarité afin de travailler à la transversalité des concepts, des terrains, des paradigmes, etc. **Les citoyens peuvent aider la recherche dans son évolution** en soutenant l'appréhension de ces nouvelles méthodes : plus des collectifs citoyens contacteront des chercheurs, plus la recherche devra évoluer.

**4) Le chercheur doit adopter une posture d'écoute** vis-à-vis du terrain, des acteurs de cette transition qui ont souvent de nombreux sujets à proposer. Le chercheur n'a donc plus qu'à prendre les sujets qui émergent et à « polleniser », capitaliser, c'est-à-dire mettre en valeur ce qui est fait sur le terrain dans une optique de diffusion des expérimentations en cours.

Le texte proposé est très centré sur le point de vue de la recherche. Il s'agit ici de questionner plutôt **l'utilité de la recherche dans la transition** : pour qui ? Est-ce un but en soi ? L'engagement du chercheur et les méthodes réflexives sont au service de / favorable à la transition.

**5) Une communication et un accompagnement sont nécessaires pour gérer les attentes et déceptions**. Il s'agit de communiquer à la fois en interne, en s'appuyant sur une communauté, pour gérer les conflits, et en externe pour informer, intégrer et faire participer les citoyens (valoriser ce qui est fait pour maintenir la dynamique du projet).

La coopération entre différents groupes d'acteurs pour pouvoir répondre à un enjeu sociétal implique de se confronter dans un premier temps à la **gestion des conflits internes** de chacun de ces groupes. Une fois mises en place des méthodologies intégrant la gestion des conflits, le partage des connaissances et des expertises est possible. Une attention doit néanmoins être portée au risque d'**ingérence** dans l'accompagnement. Cela peut passer par une tierce-personne, souvent appelé **médiateur**, que peut éventuellement incarner le chercheur.

En externe, le chercheur peut adopter le rôle de **porteur**, dans la mise en contact de différentes initiatives, différentes alternatives, ou dans la transmission d'informations, de retours d'expériences.

### **PARTIE 3. Élaboration des questions de recherche manquantes**

*Un temps de recul par rapport à la cartographie dressée a été proposé pour réfléchir aux « questions manquantes » nécessaires à inscrire dans l'agenda des recherches du programme Cit'in. Ces dernières pouvaient soit être des questions spécifiques à un objet particulier que l'énoncé transversal des questions de recherche ne permettrait pas de rendre visibles, soit des dimensions non abordées dans les travaux des participants mais qu'il semble important de faire figurer dans l'agenda des recherches (voir le programme à l'Annexe n°1, Sessions 3 et 4).*

#### **Empowerment et transition**

*Vincent Boutry, Christine Bouisset, Esdras Ngounou Takam, Frédéric Naudon, Emeline Omer, Christine Natali*

**1) Comment revisiter les stratégies d'empowerment au regard de la transition ?** Le terme « *empowerment* » est absent de l'AMI.

Il serait nécessaire de se mettre d'accord sur une **définition**, qui pourrait être la suivante : redonner aux personnes une capacité d'intervention citoyenne. La notion a été définie aux États-Unis par Alinsky : comment former des organisateurs de communautés locales et réussir, avec ces communautés, à faire conflit sur des problèmes d'inégalités souvent, de logement ? Cela nécessite en amont de se sentir légitime pour prendre la parole. **Comment permettre aux gens de participer ?** Il ne s'agit pas seulement de donner du pouvoir à ceux qui ont déjà envie de s'investir, ou qui sont déjà constitués en groupe pour agir, mais de donner le pouvoir à ceux qui n'en ont pas. C'est une méthodologie, qui doit être complètement revisitée avec la question de la transition.

Il s'agit de créer des **conditions de confiance pour arriver à débattre, exprimer les contradictions, sans se battre**. La transition énergétique / écologique change la perspective et oblige à considérer d'autres manières de mobiliser les gens, de donner lieu à une mise en mouvement démocratique de tous, de la base. La confiance, la désignation d'un ennemi ne marche peut-être plus. Comment créer l'enceinte et la confiance pour que les gens puissent dire des choses différentes sans quitter la table ? Comment sortir de la logique de lutte contre les inégalités ? **Mettre en mouvement les gens sur la transition pourrait passer sur l'utilisation du levier positif des valeurs** (bonheur, empathie), en complément de la lutte contre les énergies négatives.

Une question manquante est celle des différentes **résistances** pour rentrer en transition. Une des résistances est celle de laisser la place / redonner un statut fort à un acteur généraliste. La résistance peut alors venir d'un décideur qui n'a pas envie de déléguer son pouvoir de décision au citoyen ordinaire, ou le scientifique qui est d'une certaine manière le garant de la vérité vraie sur le monde. Le modèle économique actuel, celui de la surconsommation, est aussi une résistance formidable. Une transition est possible s'il y a une **mise en mouvement** : quelles sont les résistances à ces mises en mouvement ? Une manière de lever des résistances peut être la reconnaissance de la place de chacun, de redonner un statut fort à ceux qui ont un statut faible, de reconnaître la pluralité des valeurs.

Enfin, il est nécessaire de **prévoir un temps d'action** après la rencontre autour de procédures de consultation (exemple de l'hackathon).

**2) Faut-il s'appuyer sur la question de bonheur pour mettre en mouvement les gens ?** Il s'agirait de réinventer le conflit dans un climat de confiance qui autorise la contradiction.

## PARTIE 3. Élaboration des questions de recherche manquantes

*Un temps de recul par rapport à la cartographie dressée a été proposé pour réfléchir aux « questions manquantes » nécessaires à inscrire dans l'agenda des recherches du programme Cit'in. Ces dernières pouvaient soit être des questions spécifiques à un objet particulier que l'énoncé transversal des questions de recherche ne permettrait pas de rendre visibles, soit des dimensions non abordées dans les travaux des participant-e-s mais qu'il semble important de faire figurer dans l'agenda des recherches (voir le programme à l'Annexe n°1, Sessions 3 et 4).*

### **Empowerment et transition**

*Vincent Boutry, Christine Bouisset, Esdras Ngounou Takam, Frédéric Naudon, Emeline Omer, Christine Natali*

**1) Comment revisiter les stratégies d'empowerment au regard de la transition ?** Le terme « empowerment » est absent de l'AMI.

Il serait nécessaire de se mettre d'accord sur une **définition**, qui pourrait être la suivante : redonner aux personnes une capacité d'intervention citoyenne. La notion a été définie aux États-Unis par Alinsky : comment former des organisateurs de communautés locales et réussir, avec ces communautés, à faire conflit sur des problèmes d'inégalités souvent, de logement ? Cela nécessite en amont de se sentir légitime pour prendre la parole. **Comment permettre aux gens de participer ?** Il ne s'agit pas seulement de donner du pouvoir à ceux qui ont déjà envie de s'investir, ou qui sont déjà constitués en groupe pour agir, mais de donner le pouvoir à ceux qui n'en ont pas. C'est une méthodologie, qui doit être complètement revisitée avec la question de la transition.

Il s'agit de créer des **conditions de confiance pour arriver à débattre, exprimer les contradictions, sans se battre**. La transition énergétique / écologique change la perspective et oblige à considérer d'autres manières de mobiliser les gens, de donner lieu à une mise en mouvement démocratique de tous, de la base. La confiance, la désignation d'un ennemi ne marche peut-être plus. Comment créer l'enceinte et la confiance pour que les gens puissent dire des choses différentes sans quitter la table ? Comment sortir de la logique de lutte contre les inégalités ? **Mettre en mouvement les gens sur la transition pourrait passer sur l'utilisation du levier positif des valeurs** (bonheur, empathie), en complément de la lutte contre les énergies négatives.

Une question manquante est celle des différentes **résistances** pour rentrer en transition. Une des résistances est celle de laisser la place / redonner un statut fort à un acteur généraliste. La résistance peut alors venir d'un décideur qui n'a pas envie de déléguer son pouvoir de décision au citoyen ordinaire, ou le scientifique qui est d'une certaine manière le garant de la vérité vraie sur le monde. Le modèle économique actuel, celui de la surconsommation, est aussi une résistance formidable. Une transition est possible s'il y a une **mise en mouvement** : quelles sont les résistances à ces mises en mouvement ? Une manière de lever des résistances peut être la reconnaissance de la place de chacun, de redonner un statut fort à ceux qui ont un statut faible, de reconnaître la pluralité des valeurs.

Enfin, il est nécessaire de **prévoir un temps d'action** après la rencontre autour de procédures de consultation (exemple de l'hackathon).

**2) Faut-il s'appuyer sur la question de bonheur pour mettre en mouvement les gens ?** Il s'agirait de réinventer le conflit dans un climat de confiance qui autorise la contradiction.

La quête du bonheur peut être un moteur de la transition écologique. Pendant quarante ans, on a essayé de nous convaincre que le bonheur se mesure à l'aune du pouvoir d'achat et du progrès scientifique. Le moyen pour arriver au bonheur pourrait être la sobriété. Ne faut-il pas redonner de la valeur à l'humain en changeant de mode de vie ? Au-delà de discours autour d'un futur désirable, comment vivre mieux et plus épanouis tout de suite ?

### **3) Comment et où se rencontre-t-on ? Comment faire communauté de vie forte / motrice / active / pluridisciplinaire ?**

La question de la confiance soulève les questions de proximités, à la fois relationnelles, physiques, géographiques, intellectuelles, humaines. Cela pose la **question du territoire** : comment se relocaliser en tant qu'individu dans un territoire et dans des relations interpersonnelles ? Il faut reconstruire le territoire et l'appartenance au territoire face à une population mobile qui n'a plus nécessairement d'ancrage, notamment dans une logique d'effondrement liée à la transition, et face à des phénomènes climatiques. Une entrée possible est celle du local en tant qu'objet sensible et d'attachement. Les gens sont ancrés dans des lieux plus que dans un territoire au sens d'espace homogène et uniforme. Comment refaire les communautés locales perdues ? Comment réunir les gens dans une communauté, dans le même temps, dans le même espace, afin de créer une véritable dynamique ?

**4) Comment reconnaître et donner une valeur aux savoirs sensibles comme étant aussi mobilisateurs pour la transition ?** L'argumentation scientifique, rationnelle, les savoirs théoriques ne suffisent pas. Il est nécessaire que cela vienne du bas, et donc de retourner aux savoirs sensibles, à distinguer des savoirs irrationnels.

La notion d'**empathie** permet de repartir de l'être humain et de faire redescendre tout le monde à un niveau de généraliste : chacun est porteur de choses à apporter à partir du moment où on s'écoute et on sait se nourrir de ce que disent les autres. Plutôt que de trouver du courage autour d'un ennemi commun, il s'agirait de se réunir autour de valeurs.

---

## **Démocratie, changement social, politiques publiques**

---

*Sandrine Delsol, Fabrice Flipo, Fabien Milanovic, Dominique Capdevielle, Renaud Bécot, Emmanuel Picavet, Séverine Bellina, Odile Heddebaut, Lydie Laigle, Davia Dosias-Perla, Sabine Girard, Julie Riegel*

**1) Quels cadres théoriques** / quelles ontologies (« socio-écologiques ») peuvent être utilisés pour saisir les dynamiques, appréhender la transition économique, sociale, politique, etc. ? Le pluralisme des cadres théoriques pose les questions : quelle transition écologique pour qui ? Qui porte quels récits / visions de « la » transition ? Comment traiter la conflictualité par rapport aux acceptions de la transition écologique ? Cela pose la question de l'appropriation du terme « transition écologique » par les acteurs.

Les **définitions** proposées dans les huit questions de recherche doivent être questionnées. Par exemple, les notions de citoyen ou de politiques publiques sont évolutives. Comment appréhender ces évolutions et ces hybridations ? L'**hybridation** des catégories proposées doit être permanente afin de rendre compte de la dynamique de recomposition et d'évolution des rôles : entre entreprises privées et citoyens, mais aussi entre citoyens et institutions, ou entre acteurs et chercheurs. Derrière les étiquettes, la question qui se pose est celle du rôle qu'on se donne dans cette perspective de transition écologique ou démocratique : qui est où ? Pour faire quoi ? Comment cela s'agence ? Qui

doit faire le politique ? Qui doit prendre la solution ? Qui doit faciliter la décision ? Qui doit amener de la connaissance ? Qui doit produire la connaissance ?

En particulier, **les acteurs privés doivent être pris en compte** car il existe un marché de la transition écologique. Ils doivent être considérés dans leur hétérogénéité : multinationales, micro-entreprises, *starts-up*, industries, coopératives ouvrières. Selon leur puissance, ces acteurs peuvent intervenir de manière directe ou indirecte au niveau local, national ou international. Leur intervention sur le marché de la transition énergétique peut être un facteur de frein à la démocratie participative. Peut-on considérer l'entreprise comme un citoyen dès lors que certaines entreprises sont engagées plutôt que simplement comme un prédateur ?

En un sens, le terme de transition écologique laisse transparaître tous les autres types de transition, notamment économique et sociale, bien que cela soit parfois omis. En effet, une **corrélation** est par exemple à établir **entre les perspectives de développement économique et les mutations dans le rapport à l'environnement**. Ces éléments sont interreliés : un autre rapport à l'environnement est impensable sans perspective de développement économique. En particulier, **les enjeux économiques de marché doivent être complexifiés en lien avec les enjeux écologiques**, notamment au niveau de l'Union européenne.

**Que fait la transition écologique à une démocratie sociale** mal en point du fait des politiques d'austérité et du néolibéralisme ? Par exemple, les Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) dans les grandes entreprises de la pétrochimie depuis les années 60 constituent un vecteur de changement environnementalement vertueux.

**Dans quelle mesure la pluralité des relations à l'environnement** qui s'exprime à travers les chemins de transition, y compris de transition économique par les acteurs locaux, **trouve un écho démocratique** ? La mise en démocratie de l'expression du changement du rapport à l'environnement peut être un vecteur de transition et un vecteur aussi d'autres chemins économiques : la pluralité des relations à l'environnement peut être un point d'appui ou vecteur de trajectoires socio-économiques alternatives.

La **question du territoire** pour produire quelque chose en commun est importante : il peut s'agir d'un territoire transfrontalier, mais aussi d'un territoire entre une entreprise et un citoyen.

Enfin, la conception de la transition comme changement et mise en mouvement globale ne doit pas occulter les **dimensions conservatrices** : respect pour des formes de vie traditionnelles, traditions, ressources... Derrière la mise en mouvement, peuvent en effet exister des stratégies désagrégées de type conservatrices qui se développent notamment en réaction à des bouleversements potentiellement porteurs de déséquilibres économiques et écologiques.

**2) Les besoins.** L'entreprise connaît par exemple des besoins différents : démocratie sociale, besoin de sécurité de l'emploi, de qualité de l'emploi d'un côté et d'évolution des marchés de l'autre.

Se pose la question de la **fabrication des besoins**. Il manque des références au **poids des normes sociales et légales**, notamment dans la société de consommation, à la construction sociale, économique ou territoriale des besoins / désirs.

De quelles données / indicateurs a-t-on besoin ? Il est nécessaire d'**articuler la hiérarchisation des besoins et la conception des données permettant de la discuter**. Le développement exponentiel d'outils numériques oblige à mettre en corrélation d'une part la critériologie pour élaborer les systèmes de recueil et de traitement des informations, les méga données sur la vie locale par exemple et, d'autre part une hiérarchie des besoins pour savoir quoi en faire.

Des enjeux existent sur la mesure, la **métrologie**. Comment évalue-t-on « l'efficacité », le « rendement » ? Comment établit-on les comptabilités, les valeurs ? Que prend-on en compte pour mesurer ? Comment prendre en compte les enjeux d'attribution de valeurs dans la transition ?

Il y a une importance méthodologique cruciale à d'abord **définir les objectifs visés** en termes d'un nouveau monde écologique et d'un nouveau monde démocratique, pour pouvoir ensuite se donner les moyens de les suivre et les évaluer en se demandant si les processus mis en place vont dans la direction qu'on avait imaginée. Par exemple, le lien possible entre transition démocratique et transition écologique : démocratie et écologie ne vont pas nécessairement de pair, hors les huit questions proposées semblent le présupposer. Au-delà de la métrologie, cela pose la question des indicateurs : il faut se mettre d'accord en amont sur ce qu'on souhaite évaluer et la manière dont on peut le faire. Cela revient à la question cruciale de l'évaluation des impacts, souvent plus diffus et dépassant largement les processus étudiés.

**Les formats de participation doivent être adaptés au pluralisme des savoirs et des visions du monde.** Il s'agit d'élargir la diversité des modalités de participation et de laisser une place à celles plus ancrées dans les interactions usuelles concrètes : moins cognitives et plus affectives. Par exemple, les savoirs paysans se mettent en mot sur un espace, dans des gestes, inaudibles dans un format de débat public. Le changement vient aussi d'impensés, de l'imaginaire, du **sensible**, de l'émotion.

Cela pose également la question de **mise en visibilité des savoirs produits**, par exemple par des cartographies ou réseaux de ressources. Il s'agit de réussir à baliser, mettre en lumière ou valoriser les productions de savoirs potentielles. Présente dans la question de recherche 8 (« Coopération entre chercheurs et acteurs de la transition : quels nouveaux formats de recherche ? »), cette question doit être posée de manière générale afin d'ouvrir un champ des possibles dans les différentes questions de recherche.

Existent enfin les **besoins des non humains**. Les réflexions sont trop anthropocentrées. La prise en compte du rapport aux espèces non humaines, à la planète, à la nature dans la transition est fondamentale : c'est finalement parce que nous ne sommes pas seuls que le problème se pose. Notamment, les temporalités de l'action ne sont pas seulement les temporalités humaines, mais également celles des écosystèmes, les résiliences, la renouvelabilité des ressources.

**3) Les conflits.** C'est la question des pouvoirs entre les différents acteurs et les différents **besoins**.

**Le conflit et les rapports de force doivent être abordés de manière plus générale.** Par exemple, l'entreprise est à la fois un lieu de coopération et de conflit entre intérêts divergents. Avant qu'une entreprise ou une institution publique ne porte un changement dans la société, il faut d'abord qu'elle le négocie en interne. L'évolution interne des organisations est donc à étudier : les négociations internes, les trajectoires des individus à l'intérieur de leur sphère de travail, etc. Un rapport de pouvoirs se crée aussi dans la définition des solutions pour la transition écologique.

**Les asymétries de pouvoir entre acteurs** sont à étudier notamment dans la définition des **temporalités**. Ces conflits existent autour de la capacité à définir les temporalités à l'intérieur desquelles on va inscrire des dispositifs d'action. Comment faire pour que des acteurs différents partagent une même temporalité de la transition ? À quelles conditions peuvent-ils la partager ? Cela pose la question sociale : comment libère-t-on du temps pour élaborer une temporalité commune de la transition ? Cela renvoie également au débat entre « il faut prendre le temps de discuter » et « ce n'est plus le moment de discuter ».

Cela pose également la question des conflits au niveau des **échelles** (entre les échelles et à l'intérieur de chaque échelle). Par exemple, les enjeux ou attentes sont différents dans l'espace international entre les pays en développement, les pays les moins avancés, les pays dépendants du pétrole, etc. À partir de quelle échelle un débat constructif est-il possible ? L'échelle territoriale administrative (institutionnelle) peut être le vecteur de la démocratie participative, mais la démocratie participative peut aussi être considérée à un échelon beaucoup plus large, par exemple européen.

Les mouvements de la transition se reconfigurent en effet à plusieurs échelles. Par exemple, les villes en transition sont des mouvements locaux **ramifiés** à l'échelle internationale. La structuration des mouvements de la transition se fait à la fois en local et global, et à partir de certains **apparentements**. Cela renvoie aux travaux de Rosanvallon : la difficulté pour mailler des initiatives, des alternatives ou expressions citoyennes, est la nécessité de certaines épreuves communes vécues par les personnes, une similarité des situations.

Des conflits existent en effet entre **les engagés et les non engagés**. Qui participe à la démocratie participative ? Cela touche toujours les mêmes catégories socio-professionnelles. Les huit questions parlent beaucoup des citoyens de l'engagement : *quid* de ceux qui ne sont pas engagés, des indifférents, qui peuvent être considérés comme des obstacles aux changements voulus par les uns ?

---

### Alimentation, agriculture, territoire

---

*Hind Gaïgi, Claire Lamine, Emmanuelle Sultan, Laurence Granchamp*

**1) Quelle est l'échelle d'action ou de production d'action (agricole urbaine ou rurale) pertinente ?** Notamment, en milieu rural, est-ce le pays, périmètre d'action publique en train de disparaître, qui correspond pourtant à des grands bassins de vie et existe toujours dans les pratiques des gens et dans leurs visions ? Comment faire rhizome malgré le découpage institutionnel ? Il est important de garder des actions ou des échelles de production à un niveau localisé car cela permet l'implication, l'appropriation par rapport à un territoire. À quelle échelle ? Quelles sont les limites des territoires ? Sur les thématiques abordées, le commun est ce qui permet l'appropriation et l'implication des publics.

Une sous-question est celle de la **justice sociale** ou de l'inclusion des populations vulnérables ou défavorisées : **comment impliquer ou ne pas oublier les populations les plus défavorisées, économiquement ou spatialement ?** Il s'agit autant des publics défavorisés en ville, sur des territoires périurbains ou en ban lieue que des populations rurales qui subissent le territoire qui les fait vivre. Il est nécessaire d'être pragmatique, concret, ici et maintenant, dans l'idée de favoriser une intelligibilité collective des mécanismes écologiques, ce qui n'empêche pas de penser l'avenir. Cela permet d'éviter la stigmatisation et la culpabilisation de ceux qui changent peu en raison de fortes contraintes, au risque sinon d'accentuer les inégalités. Cela renvoie à la question de la réappropriation, à l'estime de soi pour redevenir acteur.

Cela renvoie également à la question de l'échelle : plus on étend le territoire, plus la volonté de s'impliquer se dilue car on perd en réappropriation du territoire. L'image de la cellule permet néanmoins de souligner qu'un fonctionnement intrinsèque et autonome n'empêche pas une ouverture vers l'extérieur : chaque cellule en elle-même est autonome et décisionnaire, dans son pouvoir d'agir, mais elle partage des informations avec d'autres.

**2) Une fois le maillage territorial adéquat défini, comment mailler les expériences locales / localisées ?** L'idée est notamment de lutter contre une tendance à calquer des solutions de maillage par le haut. Les termes de maillage, chaînage, et rhizome ont été discutés. Les expérimentations locales vont se mailler par utilité, efficacité, pragmatisme. C'est l'idée d'accepter la diversité des déclencheurs de changement et de partir des besoins qui émergent de la pratique : économique, santé, social, maintenir un paysage diversifié sur le territoire, etc. Il est fondamental de reconnaître l'existence de plusieurs entrées, pas exclusives les unes des autres. Il s'agit de proposer un maillage plus général, une mutualisation, sans d'emblée proposer un réseau d'expérimentations par le haut. Cela peut passer par la mobilisation, l'innovation, ou encore l'usage.

Il est essentiel d'aborder la question de **l'intersectorialité** : mettre en lien les thématiques agricoles, environnementales, d'alimentation, de santé ou encore maritime (thématique qui n'apparaît jamais alors même que la question des océans est importante dans celle de la transition écologique)... Une fois que ces déclencheurs sont activés, il faut essayer de faire le lien, la connexion avec d'autres thèmes. Par exemple, faire un jardin partagé mène souvent à la question des déchets, *via* le compostage, peut éventuellement mener à la question de l'eau ou au lien avec l'agriculteur d'à côté. Il y a donc des maillages thématiques (comment, à travers une action, passe-t-on à d'autres types de thématiques qui concernent directement la transition économique ?) et les maillages sociaux (faire le lien avec différents types d'acteurs).

---

## Énergie et société

---

*Sébastien Chailleux, David Gener, Bertrand Bocquet, Gilles Verpraet, Arnaud Assié*

**1) Quelles données produire pour/avec les consommateurs et les producteurs d'électricité ?** Par exemple, sur les compteurs intelligents : quels types de données permettent-ils de produire ? Ces types de données sont-ils suffisants ?

Dans quelle mesure les citoyens sont aussi acteurs de leurs données ? Les données produites intéressent-elles vraiment les citoyens ? Dans quelles structures seraient-ils prêts à partager des données ? En quoi ont-ils un intérêt à partager ces données ? Cela pose la question de la gouvernance des données : quelles seraient les données les plus utiles à produire pour les populations, pour les producteurs, pour les consommateurs ? Quels acteurs ont besoin de quel type de données ? Ce n'est pas pour les populations mais avec les populations.

**2) Quelle place pour les acteurs privés dans la relation action publique / citoyens ?** Notamment dans notre cas, les compagnies productrices d'électricité sont souvent exclues des questions de recherche sur cette relation action publique / citoyens.

La puissance des acteurs privés est telle qu'il semble difficile de les contourner. Comment faire pour intégrer, pas forcément les entreprises, mais au moins la compréhension de ces entreprises dans notre réflexion, du petit artisan isolé à la multinationale ?

Une politique publique s'adresse aux institutions publiques, aux citoyens, mais aussi aux entreprises dans la mesure où elles rentrent dans leurs objectifs. Qui détermine si l'objectif privé entre dans l'objectif public ?

**3) Comment intégrer les caractéristiques territoriales dans la production et la gestion de l'énergie ?** Comment les caractéristiques des territoires influencent ce qui est possible de faire ? Des effets comparatifs sont intéressants à porter entre un territoire rural et un territoire urbain.



**4) Quelles articulations entre les dispositifs de participation publique et la transition énergétique ? Quels principes de gestion selon les différentes formes d'énergie ?** Comment peut-on mettre une gestion différenciée selon les formes d'énergie ? De quelle manière les différentes formes d'énergie orientent vers un type particulier de gestion et vers une inclusion plus ou moins grande des publics ?

Cela a des conséquences sur la démocratie, en référence à d'autres principes de gestion : associative, collaborative, coopérative, etc. Les principes de gestion peuvent être *via* des institutions centralisées ou un monitoring renforcé.

**5) De quelle manière les projets participatifs peuvent-ils créer de la valeur, économique mais aussi de la valeur pour les territoires sur lesquels ils vont s'implanter ?**

---

### Méthodes participatives

---

*Claire Tollis, Elisa Monnot, Lisa Bergeron, Aymeric Luneau, Alain Tord*

Comment les sciences participatives peuvent être impliquées dans la transition écologique ? Quels types de connaissances intégrer ? Comment les sciences participatives peuvent participer à l'agir citoyen ? Il existe une tension dans les sciences humaines entre la volonté de faire participer et la volonté d'avoir une scientificité. La recherche-action participante permet d'être plus ouvert, plus inclusif et moins paternaliste, avec une vraie marge de manœuvre sur les questions de recherche, une réflexivité des personnes sur les résultats des recherches. Le risque est celui de perdre la méthode scientifique et la rupture avec le terrain : il est difficile d'être à la fois présent aux acteurs sur le terrain d'une part, et aux collègues et à la théorisation d'autre part.

**1) La formation des acteurs de la transition aux méthodes (outils) participatives** et pas seulement aux démarches. En effet, il existe plusieurs méthodes pour mettre en place des démarches participatives. Par exemple, une démarche de développement durable peut être de créer un comité de pilotage, et différentes méthodes sont possibles pour animer les réunions de ce comité.

Les acteurs renvoient tant aux élus, qu'aux chercheurs, acteurs de l'éducation populaire, etc. Le terme « apprentissage » pourrait être privilégié : apprendre ensemble, dans une optique de transmission réciproque. L'outil du théâtre forum a été particulièrement évoqué, notamment dans sa forme favorisant la co-construction de l'analyse entre acteurs et chercheurs.

Il est nécessaire également de penser l'accessibilité de la formation, afin d'éviter une professionnalisation, spécialisation, expertise qui constitueraient des verrous, une sorte de chasse gardée, au risque sinon de renforcer la dichotomie entre experts et non experts.

Enfin, il semble manquer, dans les démarches participatives, un poste clairement identifié de médiateur ou d'accompagnateur.

**2) La reconnaissance de l'hétérogénéité des mondes sociaux avec l'idée de stratification sociale** (différents publics qui peuvent exister).

Cela pose la question de la transition inclusive. Faut-il aller chercher les publics « absents », « fantômes », « vulnérables » ? Si oui, pourquoi et comment y accéder ? Cela renvoie à l'hétérogénéité des méthodes et des canaux de diffusion pour capter des publics différents.

Cela pose également la question de la déontologie en termes d'indépendance, d'ingérence, de paternalisme, etc. En effet, peut-être ces publics ont-ils déjà leurs propres pratiques ? Leur non inclusion est-elle un problème pour eux ou pour les autres ?

Plus que « d'aller vers », il s'agit d'avoir des méthodes qui permettent l'ouverture à tous. Néanmoins, la démarche « d'aller vers » a des échos positifs parmi les populations ciblées : les personnes touchées de manière positive justifient-elles l'ingérence dans la vie de tous ceux qui n'y voient pas d'intérêt ? Cela peut dépendre aussi des méthodes utilisées.

**3) Comment évaluer les méthodes et démarches participatives déployées ?** Les méthodes des chercheurs eux-mêmes doivent être évaluées (réflexivité du chercheur). L'évaluation doit être pensée dès le départ ? Notamment, à quel moment la participation permet-elle de passer à l'action ?

---

## Coopération et Commun

---

*Geneviève Fontaine, Noémie de Grenier, Adrien Tusseau, Yannis Lemery, Patrice Melé, Claire Brossaud*

### 1) De quoi la transition est-elle le nom ?

**Le terme de « transition » doit être étudié au pluriel.** Comment définir la transition ? Les transitions ? Les transitions ne sont pas rêvées, pensées, projetées de la même manière, par exemple par de futurs entrepreneurs aux dents longues ou par ceux qui défendent un modèle coopératif. Quels sont les effets de la transition ?

Il faut également étudier l'**interdépendance des modèles de transition**. La transition écologique est impossible sans transition sociale, et la transition sociale est elle-même conditionnée à des mécanismes de transition démocratique. Cela pose la question de la coopération : comment avoir chacun son objectif mais avec des passerelles qui permettent, à terme, une convergence ? Peut-on parler de transition sans changer tout le modèle ? Comment mettre les transitions en synergies systémiques ?

Le glissement terminologique de « développement durable » (idée systémique) à « transition », et en particulier à « transition écologique et énergétique », qui s'est opéré en France peut être conçu comme permettant une réduction du sujet à des enjeux « non gênants » ou au contraire comme une volonté de réconciliation. Parler de « transition écologique et énergétique » peut être conçu comme une manière de mettre en œuvre une réflexion planifiée mobilisatrice des sciences de l'ingénieur qui omet la question des inégalités environnementales, et donc les **questions sociales et économiques plus générales de pauvreté et d'inégalités**. Le terme « transition » permettrait en ce sens de rendre le programme le moins perturbant possible pour une croissance économique : la transition serait à la fois plus directement soluble et un potentiel carburant pour le néo-capitalisme dans le cadre d'une transition énergétique. Par exemple, la solution dans la gestion des déchets – qui pourrait pourtant être un outil pour lutter contre les inégalités et la pauvreté sur un territoire – passe par leur massification comme ressources au profit de grandes multinationales qui ont des délégations de service public. Et ça, c'est un impensé par exemple de la gestion des déchets, le côté mode de production, organisation du travail et question sociale. On a une convergence mais pas une convergence avec les autres mouvements de la transition qui vont être plus sur des côtés sociaux.

**Qu'est-ce qu'une expérimentation ?** Quelle est la place de l'expérimentation ? Quelles sont les formes d'expérimentation ? Quels sont les différents régimes d'exemplarité ? L'idée serait de faire

varier la charge expérimentale, ou ce qu'on entend par « transition », dans les différentes focales de recherche qui sont proposées.

**2) Organisation du travail / mode de production** dans, par et pour la transition : quel lien entre la transition et le sens du travail ? Les nouvelles formes de travail ? Les régulations du travail ? Quel impact des transitions sur le monde du travail et, à l'inverse, quelles nouvelles formes de travail plus émancipatrices permettent la transition ?

Cela pose la question de la **citoyenneté dans l'entreprise**, voire de la démocratie dans l'entreprise : c'est la question du sens du travail, du collectif, des modes de coopération plutôt que de hiérarchie et subordination.

Cela soulève aussi le questionnement sur la production de connaissance et l'**économie de la connaissance** dans le champ démocratique et des transitions, c'est-à-dire questionner la place des savoirs.

Quelles **formes alternatives de connaissances** produit-on aujourd'hui ? Cela suppose de questionner tout le champ historique des sciences et techniques. Par exemple, est-on dans une vision positiviste du progrès ? Promeut-on des *lowtech* ? Est-on dans la gestion des ressources, y compris matérielles ? Autrement dit, est-on complètement inféodé au numérique ou gère-t-on le numérique avec un souci d'équilibre socio-économique et démocratique à moyen terme ? Dans le cadre de l'AMI, il est question de ressources, ce qui est la tradition du ministère de l'environnement qui raisonne beaucoup par rapport à la raréfaction des ressources. L'immatériel, à la différence des ressources cumulatives, interroge sur la manière dont les gens gèrent la multiplication des nouveaux savoir-faire pour la transition. Est-on dans la vision de l'avant-dernière phase du capitalisme cognitif où on capte la valeur d'usage à travers l'économie collaborative pour produire des biens et des services ? Les tiers-lieux ou les formes alternatives promeuvent-elles d'autres formes de production immatérielle ? Cela questionne le rapport sociétal à la science et à la technique : Les sciences et les techniques sont-elles au service d'un projet de société, d'une organisation sociale et économique ? Comment les conditions de production des sciences et techniques nourrissent aujourd'hui des enjeux démocratiques ?

Se pose ainsi la question du **numérique** dans la transition et / à la démocratie. Il est souvent considéré évident qu'il faille du numérique. Beaucoup d'initiatives de transition remettent en cause pourtant aujourd'hui le numérique et développent des *lowtech* pour développer une résilience à la fin du numérique. Certaines initiatives citoyennes, certains chercheurs pensent aujourd'hui la fin du numérique, même s'ils sont marginales. Cela n'annihile néanmoins pas les avantages du numérique utilisé de manière responsable, raisonnée. Il existe par exemple des réflexions sur la construction de réseaux de communication numérique basés sur l'énergie solaire. Il y a lieu de travailler sur les imaginaires des sciences et techniques, de ces lieux de la transition. Comment façonne-t-on l'outil plutôt qu'il ne nous façonne ? Le numérique porte un enjeu de citoyenneté et démocratique global. De nombreux travaux montrent que la démocratie technique s'effectue de manière réelle et efficiente dans les réseaux numériques, comme elle avait lieu dans les cafés ou dans les lieux intermédiaires de médiation au XI<sup>e</sup> siècle. Le numérique jouerait donc un rôle de médiation technique et humaine très important, sans exclure les communautés en présentiel. Le numérique porte également un enjeu pour la transition : les communautés qui utilisent le numérique pensent-elles cet outil au regard de la transition et non pas seulement comme outil pour se relier ?

**3) L'impensé de la question sociale, économique.**

Quelle place des citoyens et des démarches citoyennes dans la **réflexion sur la valeur liée à la transition** ? Qui décide de ce qui compte ? Où est pensée la valeur ? Comment pense-t-on le renouvellement de la production de la valeur, aujourd'hui estampillée par le marché ? Quelles

nouvelles formes de valeur ? Quelles nouvelles formes de régulation de l'échange autour de la valeur ? Comment se régule la valeur dans des systèmes non marchands ? Les accords de réciprocité ou les banques de temps peuvent en être des exemples.

Penser le lien entre citoyenneté économique et transition mène également à poser la question de la place des coopératives et des différents espaces, notamment l'organisation des **tiers-lieux**. Un tiers-lieu est un lieu hybride où des fonctions sociales, économiques, et parfois politiques sont réunies. C'est un espace de production et de rencontre, ni public, ni privé, approprié par des gens de différents milieux qui ne se seraient pas rencontrés autrement. Les tiers-lieux recourent à plein de manières de travailler ou de s'agréger ensemble différentes. Leur degré de changement est variable et il s'agit d'expériences par tâtonnement. Les tiers-lieux de la transition nourrissent-ils une forme de production alternative au système capitaliste ou sont-ils seulement une béquille du système capitaliste ? On est parfois face à des entreprises associatives dans lesquels les modes de management sont tout à fait classiques, comme dans le cas des grosses ONG.

---

## Eau et environnement

---

*Sylvain Rotillon, Sarah Lumbroso, Valérie Weber-Haddad, Sandrine Gombert-Courvoisier, Denis Salles, Rémi Barbier*

### Discussion

Mobilisations citoyennes sur l'eau : deux univers : eau bien commun et prix de l'eau.

Précarité des usagers de l'eau / faible mobilisation sur la responsabilité de la consommation sur la qualité.

**1) La figure du citoyen dans l'agir citoyen doit être considérée dans sa multiplicité :** consommateur, électeur, habitant, usager, situé territorialement et socialement. Il faut considérer ces différents cadres de l'agir citoyen, qui ne relève pas nécessairement de l'intérêt général et n'est pas réductible à une action collective : l'engagement de l'agir citoyen peut aussi être individuel.

**2) Qu'est-ce qui active une conscience de bien commun ?** Par exemple, la qualité de l'eau est devenue un bien commun après des décennies d'invisibilisation de cette question.

**3) Comment anticiper le pouvoir-inertie** des pouvoirs publics /des systèmes techniques pour favoriser / inhiber une conception de la transition écologique : centralisé vs décentralisé, collectif / universel vs singulier / multi-solution, réversible vs irréversible. Dans le cas de choix d'infrastructures lourdes et engageantes sur le long terme, il faut essayer d'anticiper les irréversibilités qui se mettent en place.

**4) Comment associer les usagers parties prenantes dans le suivi évaluation en continu des politiques ?** Ce peut être par la mobilisation en continu d'associations, d'observatoires, parallèlement au recours à des évaluations normatives aux indicateurs standardisés et activés à échéance.

Avant de se poser la question processuelle de l'association des usagers à l'évaluation, il est nécessaire de poser la question de l'évaluation elle-même des effets des expérimentations citoyennes, notamment en termes environnementaux : si les expérimentations s'inscrivent dans une perspective de transition, elles ont une forme de normativité qui appelle à garder une attention à leurs résultats.

**5) Réinventer une diplomatie pour penser les conflits, en particulier territoriaux.** Cette idée vient des propositions portées par Bruno Latour. Cette réinvention doit se faire tant à l'échelle internationale qu'à des échelles locales. Doivent également être pensés des dispositifs organisés qui assurent la représentation de tous les intérêts, dont ceux des non-humains.

**6) La transition consiste aussi à se préparer à l'effondrement du modèle socio-économique, socio-technique.** Comment se préparer à résister ? Où sont les modèles alternatifs ?

---

### Synthèse réalisée par les participant·e·s

---

*Denis Salles, Fabrice Flipo, Noémie Grenier, Vincent Boutry, Claire Tollis, Lydie Laigle, Sébastien Chailieux, Emmanuelle Sultan*

**Quatre questions de recherche transversantes** sont apparues comme absentes et pourtant extrêmement importantes à traiter.

**1) Les définitions de la transition, des cadres théorique, des courants de pensée à l'origine de cette notion, des acteurs qui portent la notion, des antagonismes, des différentes écoles de pensée, des points de vue qui s'expriment dans les différentes conceptions de la transition.** Cela correspond à la mise en contexte des questions de recherche (première page introductive du document distribué). Cette question est extrêmement importante en ce qu'elle peut guider la réponse aux autres questions de recherche : les conceptions de la transition donnent les typologies de l'agir environnemental, sont portées par des acteurs, font l'objet de rapports de force, de conflits, de définitions institutionnelles...

Les différentes conceptions de la transition devraient donc être mieux décrites, mieux typées, mieux référencées : la transition énergétique / croissante verte d'une part, la transition collapsologie / perspective d'effondrement d'autre part. L'écologie radicale et le ministère de la transition écologique et solidaire n'ont clairement pas la même définition de la transition.

Par exemple, la notion de transition qui vient de l'analyse des systèmes socio-écologiques, la problématique de l'agir citoyen et de l'agir environnemental se posera beaucoup plus en termes de résilience adaptative. La deuxième approche des chemins de transition, beaucoup plus d'inspiration telle que désignée dans le document distribué, requiert une approche démocratique dans laquelle l'analyse de l'agir citoyen et de l'agir environnemental se fera davantage en termes de transformation, de contribution des acteurs à la transformation, à la transition. La définition de la notion de transition relève aussi de conceptions du politique et du changement social différentes qu'il est important de les mettre en évidence. Le socle de départ propose donc différentes approches de l'agir citoyen, du maillage, etc. Poser cette question de recherche permettra de réaliser une cartographie des différentes approches de chacune des questions de recherche posées.

Une autre question insuffisamment mise en évidence, qui peut être traitée à travers la notion de transition, est celle de **l'évolution des relations nature-société**, des représentations, y compris des argumentaires et des formes de théorisation des évolutions des relations entre les sociétés et les milieux qu'elles habitent. Cela permet d'aborder certaines questions de la place de la vie, du vivant, de la nature dans les questions de recherche.

**2) Les dominations et conflictualités dans la transition.** Il peut s'agir aussi de résistance à la transition. Comment appréhender les dynamiques de domination, y compris dans les différents chemins et conceptions de la transition ? Les temporalités constituent-elles un enjeu de conflit ?

Comment aborde-t-on les questions de pouvoir, entre ceux qui ont la possibilité d'imposer leur agenda et conception de la transition *versus* ceux qui peuvent les subir.

Comment poser les questions de la justice sociale et environnementale dans ces conflits et dans les chemins et mouvements de la transition ? Comment faire conflit autrement, *i.e.* sans désigner un ennemi ? Comment renouveler / repenser l'approche, la dynamique des conflits au regard de la transition ? Le conflit est ici conçu comme stratégie de mobilisation, comme processus. Comment les gens qui pensent la transition arrivent-ils à en faire un sujet qui refasse conflit ? Comment, dans la transition, réussir à refaire de la cohésion sociale, à lutter contre les inégalités, pour résister à des chocs et à l'effondrement ?

Le monde social décrit dans le document est plat et ne prend pas compte de l'hétérogénéité des acteurs. Cela peut expliquer le manque de la question du conflit : peut-être est-ce en remettant de l'hétérogénéité dans les publics que la notion de conflit pourrait réapparaître ? La notion de coopération, posée dans la question du maillage, doit être complétée par celle du conflit.

**3) Les nouvelles formes de relation au travail et d'entreprises.** Cela pose la question de l'économie et du mode de production autour du travail, en produisant des allers-retours entre les questions de transition et l'entreprise (impact de l'une sur l'autre et *vice versa*)

Cela renvoie à la construction sociale et territoriale des besoins : comment positionner les entreprises par rapport aux réponses aux services écologiques et aux services humains (valeurs, économie de la connaissance, démocratie d'entreprise, précarité et temps de travail, rapport au territoire...) ? Comment un territoire, une communauté détermine de quel type d'entreprise il a besoin ? Comment objectiver / révéler les besoins ? Quelle construction sociale de ces besoins ?

Il s'agit de mettre en débat démocratique les apports (utilités sociales, humaines, économiques et écologiques notamment) des entreprises / acteurs économiques au territoire (comment les projets des entreprises sont au service humain et écologique des territoires ?) et, en même temps, mettre à contribution les relations et le rapport au travail. Cette question interroge dans un double mouvement le rapport entre renouvellement des relations du collectif au travail (en interne) et entre les entreprises, les coopératives et les territoires (en externe).

Le rapport interne et externe est important à travailler dans les nouvelles formes de salariat afin d'éviter des formes d'ubérisation et d'injustices. Comment renouveler l'approche du travail dans un contexte où le salariat s'amenuise et se précarise ? Entre Uber et salariat, y a-t-il quelque chose d'autre à inventer ? Les coopératives d'entraides (échange de temps, accorderies...) ? Comment repolitiser l'économie ? Comment construire des entreprises démocratiques et remettre la citoyenneté au cœur du travail alors qu'elle a été pensée à part, le salariat privant du temps citoyen ? Le problème est également que les formes qui tentent de dépasser le salariat ont beaucoup de difficultés à trouver leur place, en termes de financements, de règles éthiques souhaitées, de réglementation.

**4) Dimension éthique, existentielle et spirituelle :** ce qui nous lie aux autres et aux non humains en termes subjectifs, éthiques, physiques, dans notre spiritualité comme dans notre existence, ce qui se partage dans les valeurs, ce qui fait lien.

Cette question semble insuffisamment traitée : elle pourrait l'être soit comme question de recherche en tant que telle, soit associée à d'autres questions de recherche existantes. Dans ce dernier cas, elle peut être appréhendée soit dans les enjeux politiques et normatifs de la relation entre les sociétés et la nature, soit dans le rapport au milieu, essentiel dans les modes d'existence, dans les formes de conflit, d'engagement et de production subjective (formes d'attachement notamment).

Trois autres points ont été estimés manquants en tant que **sous-question de recherche** de questions de recherche existantes.

**1) Dans la question de recherche n°2** (« Les formes de l’agir citoyen et mises en mouvement individuelles et collectives pour la transition écologique ») : **ce qui fait communauté**, ce qui fait lien, ce qui relie aux autres, aux vivants, à la planète. La notion de communauté doit être davantage typologisée : communauté territoriale ? Communauté humaine ? Communauté pensée ? Communauté instituée ? Quelle taille de la communauté ? Quels contours ? **Comment faire communauté** (par une action, par un partage de connaissances, par l’usage, par des valeurs...) ? Qu’est-ce qui fait commun ? Comment construire des collectifs autour de la transition ? Comment reconstruire la condition terrienne dans la transition ?

**2) Dans la question de recherche n°7** (« La fabrique des futurs ») : **la construction de récits alternatifs** à celui de la modernité, comme ouverture du champ des possibles, comme motivation à s’engager. Comment faire un récit du futur qui donne envie aux gens de s’engager dans la transition ? Quels récits alternatifs peuvent être co-produits par les acteurs de la transition ? Comment analyse-t-on le récit actuel, c’est-à-dire l’histoire industrielle d’une part, et comment imagine-t-on un autre récit cohérent et crédible avec les données et le vécu qu’on a aujourd’hui ? La co-construction d’un récit alternatif permet de remettre de la conflictualité dans le futur.

Cela renvoie notamment à la question du décalage des temporalités de l’agir environnemental pour la transition, entre ceux qui pensent qu’il faut aller vite (urgence d’agir) et ceux qui pensent qu’on a le temps (agir à temps : urgence de discuter et de participer).

**3) Dans la question de recherche 8** (« La coopération entre chercheurs et acteurs de la transition quels nouveaux formats de recherche ? ») : **importance des obstacles par rapport aux nouvelles formes participatives de recherche**, y compris vis-à-vis des partenariats, des professionnels et des modes de pensée institutionnels. Comment se construisent les communautés apprenantes ?

Il faut également rendre la question plus participative sur les méthodes de recherche. Cela mène à ajouter la formation aux méthodes participatives, et notamment à la facilitation. Se pose également la question de l’évaluation de la recherche : le chercheur peut-il se laisser évaluer par les acteurs qu’il a mobilisés dans sa recherche ? À quel moment y a-t-il un essai de re-symétrisation des relations ? Cela rejoint aussi les notions de pouvoir et de domination. Plus largement, se pose la question de la réflexivité, à la fois des institutions, des chercheurs mais aussi des publics, avec le flirt permanent entre accompagnement et ingérence.

## **PARTIE 4. Intervention de Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire générale au développement durable, et échanges avec la salle**

*Dans cette partie 4, les interventions sont restituées telles quelles, hormis un travail nécessaire de rédaction pour faciliter le passage de l'oral à l'écrit ainsi que quelques restructurations des prises de parole le cas échéant.*

### **Intervention de Laurence Monnoyer-Smith**

Je tenais à vous saluer et vous remercier de votre mobilisation sur ce programme de recherche dont j'imagine qu'on vous a suffisamment raconté l'histoire pour que je ne sois pas obligée de revenir dessus. Pour le Commissariat général au développement durable (CGDD), au sein de ce ministère, ce programme de recherche est particulièrement important parce qu'il touche vraiment au cœur d'une des problématiques sur laquelle nous devons nous bagarrer un peu tous les jours : les questions de participation citoyenne et d'accompagnement par les citoyens de la transition écologique. C'est un programme de recherche conçu en lien, d'une façon assez précise, avec les ordonnances sur l'information et la participation du public dont le texte définitif a été validé le 19 décembre au soir par la Commission mixte paritaire entre l'Assemblée nationale et la Sénat.

Dans ce cadre-là, nous avons, au sein du Département du dialogue environnemental et de la participation des acteurs du CGDD, tout un programme assez complet, chargé, pour aller apporter sur le terrain les bonnes pratiques, les analyses des textes et faire vivre la Charte de la participation qui en constitue l'accompagnement, et constitue davantage un dispositif de *soft law*. Dans mon esprit, le programme Cit'in – je me suis beaucoup bagarrée pour le faire advenir –, constitue le versant plus prospectif, de recherche de plus long terme sur la manière dont on doit continuer à déployer ces dispositifs sur le terrain. Nous avons justement besoin de la recherche pour pouvoir réfléchir à ces formes d'accompagnement.

Une dimension que nous avons moins prise en compte quand nous avons élaboré les ordonnances puisqu'elle n'était pas complètement dans leur objet, mais qui nous donne à réfléchir et sur quoi nous voulons travailler – et qui, moi, m'intéresse beaucoup – est la problématique liée au nouveau périmètre du ministère : « Transition écologique et solidaire ». Nous avons récupéré une partie des compétences qui étaient autrefois à Bercy sur l'économie sociale et solidaire, avec la création d'un Haut Commissariat et un programme de travail sur les sciences sociales. Comment travailler en profondeur sur les modalités d'accompagnement des territoires et des projets, avec cette préoccupation de solidarité et de justice climatique ?

Vous avez peut-être entendu parler de l'[avis](#) du Conseil économique, social et environnemental (CESE) sur la justice climatique. Il s'inscrit dans une réflexion internationale, à travers l'agenda 2030 du développement durable de l'ONU et à travers les travaux de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la notion de « transition juste », « *just transition* » à l'international. Nous traduisons ce terme par « justice climatique », qui ne lui rend sans doute pas tout à fait justice. Il y a justement une grande mobilisation pour bien insister sur la vulnérabilité, la fragilité des populations, et la manière dont il faut faire excessivement attention à ce que nous mettons en place dans le cadre de tous nos programmes de transition écologique – qu'il s'agisse de la problématique de transition énergétique en tant que telle, des problématiques de pollution, des problématiques liées à la biodiversité, etc. – et mettre le doigt sur les risques importants d'accroissement des inégalités du fait de la mise en œuvre des politiques publiques de transition énergétique et climatique.

Pour ce qui concerne la question de la vulnérabilité, de la précarité, nous parlons plutôt de fragilité des populations, notion plus large que celle de précarité, très utilisée dans le domaine de la politique



énergétique. Dans ce domaine, je nous trouve encore peu équipés. Comment faire en sorte que nos approches participatives et les expérimentations de transition énergétique mises en place sur le terrain accordent toute sa place à la notion de fragilité, de justice et de solidarité ? Cela me paraît un point important à souligner aujourd'hui, sur lequel insister et sur lequel je souhaitais attirer votre attention.

Nous allons travailler dessus dans le cadre d'alliances. Nicolas Hulot a discuté notamment à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à l'OIT – Bureau international du travail (BIT) maintenant – de la nécessité de suivre en particulier l'évolution des emplois. C'est forcément une préoccupation à l'heure où nous allons fermer des centrales nucléaires, ainsi que quelques lieux concernés par la loi hydrocarbure. Hier, j'étais à EDF, c'est une préoccupation existentielle : comment accompagner ces territoires ? À travers les contrats de transition écologique, à travers des expérimentations avec le BIT dans des pays en voie de développement, Nicolas Hulot veut regarder très précisément comment on accompagne, sur le plan social, cette transition juste.

Évidemment, nous ne sommes pas concernés au premier plan puisque nous ne sommes pas le ministère du travail ou de la santé. Toutes ces préoccupations sont cependant liées et, à partir du moment où nous déployons toutes ces dimensions dans la feuille de route du ministère, il faut que nous fassions tout particulièrement attention aux effets induits. D'autant plus que nous ne pensons pas en même temps – et il va falloir que nous le fassions l'année prochaine – les enjeux liés à la transition numérique qui vont eux aussi avoir des conséquences très importantes en termes d'emploi dans les vingt prochaines années. Les projections sont quand même un peu effrayantes. Donc si vous cumulez les fragilités et les vulnérabilités qui sont liées au dérèglement climatique, auxquelles vous ajoutez les problématiques d'emploi liées à la transition numérique, vous vous rendez bien compte que, pour pouvoir faire accepter ces transitions et faire en sorte qu'elles embarquent assez largement les populations, il faut que nous soyons extrêmement vigilants.

### **Échanges avec la salle**

**Vincent Boutry, Université populaire et citoyenne à Roubaix.** J'ai l'impression que la transition est perçue essentiellement comme un problème technique alors qu'il y a absolument besoin de soutenir les dynamiques de transformation des modes de vie, je pense au mouvement des villes en transition. Tous ces mouvements-là fonctionnent avec très peu de moyens, ils bricolent. Alors que je pense que ne pas considérer cela comme un supplément d'âme ou un problème technique peut être un levier, y compris dans les quartiers populaires, de construction d'un récit qui fasse bouger des populations, qui amène les gens à réfléchir sur l'avenir, sur les catastrophes qui vont arriver. Je crois qu'il y a vraiment une urgence aujourd'hui. Mais moi je suis dans une région où la vie associative est en train d'être dézinguée. On a vraiment besoin de soutien.

**Laurence Monnoyer-Smith.** Je comprends que, de l'extérieur, cela puisse apparaître comme un ensemble de solutions techniques. Je ne vais pas vous refaire l'histoire du ministère, mais il est vrai que notre ministère a, de par sa constitution, les gens qui y travaillent, une approche assez technique du dérèglement climatique et donc cherche des solutions techniques. Ce sont tous des ingénieurs, donc vous ne pouvez pas leur demander de faire de la philosophie analytique. Ils cherchent donc des solutions et, évidemment, posent souvent le problème d'une manière technique avec des réponses d'ingénieurs. C'est vraiment ce à quoi nous servons, nous : reposer les questions dans un cadre plus global, systémique, complexe.

La chance que nous avons aujourd'hui est d'avoir un ministre complètement, fondamentalement et sincèrement habité par ces préoccupations. C'était également un peu le cas de Ségolène Royal mais ce n'était pas le même état de déploiement des solutions. C'est pour cela que Nicolas Hulot a demandé l'élargissement du domaine du ministère à ce type de questionnements. Et c'est pour cela que ces sujets ne sont plus abordés seulement dans les conférences environnementales – dont on ne

sait pas s'il y en aura d'autres un jour – mais beaucoup plus largement dans un cadre interministériel, dans des états généraux, des assises, etc.

C'est le cas de la mobilité par exemple : dans le cadre des assises de la mobilité, un des axes de travail n'est consacré qu'à la question de la mobilité et de l'égalité des territoires, l'accessibilité. C'est beaucoup plus large que la question technique. D'ailleurs, Élisabeth Borne a complètement reformulé la problématique du transport à la mobilité. Il ne s'agit pas que d'un changement sémantique : c'est fondamentalement un changement de paradigme. C'est la première fois qu'un ministre pose la question de la mobilité centrée sur l'utilisateur, et non plus sur les équipements et les infrastructures. Vous ne vous rendez pas compte le cataclysme que cela a été à la Direction générale des transports (DGITM). Je peux en témoigner car nous avons beaucoup travaillé avec eux. Élisabeth Borne a organisé cela de manière complètement transversale. C'est la même chose sur l'économie circulaire, d'ailleurs avec d'autres acteurs que ceux avec qui nous travaillons d'habitude, et qui posent vraiment la question, systématiquement, des populations concernées, des entreprises, elles aussi en état de fragilité à cause des transformations que nous leur imposons.

Chaque fois que Nicolas Hulot s'exprime, il replace systématiquement la question du changement climatique et de la biodiversité, les deux étant liés. Les problématiques environnement/santé constituent également un des axes majeurs de sa feuille de route donnée par le Premier ministre, et sont traversées par la problématique de vulnérabilité et de fragilité qui sont très importantes et sur lesquelles nous allons travailler.

Du coup, au Commissariat Général, un de nos axes de travail pour 2018 n'est pas seulement la justice climatique mais aussi, très largement, la question des inégalités, que nous allons instruire avec toute la puissance de notre service statistique ministériel pour sortir les chiffres, toutes les études que nous faisons étant évidemment ventilées en fonction des populations, des catégories socioprofessionnelles, des catégories sociales. Nous avons donc de nombreux indicateurs et allons retravailler ces chiffres-là pour évaluer la vulnérabilité des populations en fonction des politiques publiques que nous suivons. C'est un gros travail pour nous aussi, systématiquement réinterrogé d'ailleurs, et ce n'est pas seulement une approche technique. Systématiquement, nous faisons des études d'impact sur les premiers déciles par exemple, les populations les plus fragiles, pour avoir une analyse très pointue. Donc cela n'est plus une problématique essentiellement technique même si, fondamentalement, les réponses que nous pouvons apporter sont très largement techniques.

***Une personne dans la salle.*** Vous indiquez le thème : « transition juste ». Est-ce que cela invalide les approches plus classiques de précarité énergétique ? Faut-il les inclure dans un nouveau modèle plus inclusif ?

***Laurence Monnoyer-Smith.*** Cela n'invalide pas la notion de précarité énergétique, mais celle-ci reste à mon sens encore très technique. La notion de « transition juste » est plus récente, pas encore bien conceptualisée. Nous avons discuté de cela à Genève au [Global Forum on Just Transition](#) au début de ce mois, dans le cadre du BIT qui a produit ses principes pour une transition juste. C'est également discuté à l'Organisation des Nations Unies (ONU) dans le cadre des forums politiques de haut niveau, ou dans le cadre de l'agenda 2030 où on est véritablement dans la notion de justice climatique. La lutte contre la précarité énergétique est aujourd'hui envisagée dans un cadre beaucoup plus global. Cela n'invalide donc pas mais il y a une prise de conscience de la nécessité d'avoir une conceptualisation beaucoup plus large des effets induits du dérèglement climatique. Et le terme « précarité » est très connoté dans le domaine de la transition énergétique. Aujourd'hui, à l'international, il y a une tentative à l'élargir. Nous avons fait un événement sur la solidarité climatique le lendemain du *One Planet Summit* où nous avons fait intervenir Jean Jouzel, qui était un des rapporteurs de l'[avis du CESE sur la justice climatique](#) – que je vous invite à lire –, Mary Robinson, Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix : une série d'acteurs qui montre que, en partant de la notion de précarité énergétique, nous sommes aujourd'hui dans une approche beaucoup plus

vaste de vulnérabilité des populations, vulnérabilités des personnes, avec une réflexion sur le genre, et tout ce type de problématiques. Nous sommes donc aujourd'hui dans un approfondissement de la notion. Au Commissariat général, nous en avons d'ailleurs fait une thématique qui fera l'objet d'un travail au cours de l'année 2018 dans le cadre de la [communauté Explorables](#). C'est une communauté de travail très large, et ouverte à tout le monde d'ailleurs, elle comprend des groupes de veille stratégique. C'est donc un des sujets qui va être déployé pour pouvoir être creusé, affiné, avec davantage de consistance. C'est un sujet sur lequel la communauté scientifique apportera aussi ses lumières et ses travaux puisque, pour l'instant, cette notion n'est pas encore très stabilisée, nous sommes vraiment dans l'échafaudage des contours de cette mission.

**Denis Salles, membre du comité de pilotage de Cit'in.** Il faut éviter les malentendus rhétoriques dans les échanges sur ce qui serait une offre politique autour de ces questions de la transition. Tu en as parlé du ministère qui ferait sa révolution, des institutions. Or le parti pris de Cit'in est de considérer que le déficit d'offre politique conduit à des émergences multiples et diverses. La manière dont tu le poses, c'est de dire finalement « la machine est en marche et les projets Cit'in n'ont plus qu'à apporter du grain à cette machine en marche ». Je crois que ce n'est pas cela qui va se passer. Ce qui est en train de s'exprimer dans les 53 projets en réponse à l'AMI Cit'in, ce sont aussi des voies alternatives, des chemins radicalement différents et donc qui vont venir contredire les politiques publiques, alimenter d'autres expérimentations, se nourrir d'autres visions. Il ne faut donc pas qu'il y ait de malentendu dans l'échange qui se construit, à travers les 53 propositions qui sont là.

**Laurence Monnoyer-Smith.** Il n'y a aucun malentendu. Il ne vous aura pas échappé que quand l'État se met en marche, c'est avant tout un paquebot et, pour amorcer un virage, il lui faut beaucoup de temps. La temporalité des initiatives et des expérimentations sociales mises en place depuis une quinzaine d'années, voire plus dans certains territoires même si ce n'était pas formulé comme cela, prend évidemment de l'avance sur ce qui est une prise de conscience assez récente dans le cadre des politiques publiques. Cela ne me choque donc pas du tout qu'il y ait une avance sociale par rapport à une prise de conscience récente : le gouvernement a six mois, et ce n'est pas parce qu'il y a aujourd'hui une prise de conscience que cela a un effet performatif et impacte directement. C'est évident que non. Je rappelle que mon analyse, en voulant créer ce programme, était bien parce qu'il y a une nécessité d'interpellation et d'apprentissage. C'est pour cela que ce programme est intéressant.

Maintenant, je suis également à ma place pour dire que si le programme ne produit que de la critique, je ne pourrai pas l'utiliser. Je vous le dis comme je le pense. C'est-à-dire que si vous dites que nous sommes tous des incapables, je vais avoir beaucoup de mal à vendre cela au ministre. La critique sociale n'est intéressante qu'à partir du moment où elle fait bouger l'institution. De l'alternative extrême, je ne pourrai rien en faire. Voilà, je vous mets le *deal* entre les mains. Comme je suis aussi chercheuse, je sais ce que cela veut dire.

Quand nous avons discuté du programme avec Jean-Michel Fourniau, j'ai été très claire avec lui : l'établissement des ponts entre la recherche et les politiques publiques consistait à ce que vous fassiez de la critique et expliquiez comment conceptualiser, comprendre, etc., et que j'en tire la substantifique moelle pour essayer de faire avancer les choses au niveau de mon ministère. Il faut aussi savoir que c'est très compliqué notre rôle au sein du gouvernement, parce que les transitions sont très violentes, très difficiles à vivre. Je n'ai pas besoin de vous faire une lecture de ce qui est en train de se passer aux états généraux de l'alimentation, c'est très difficile. Et de la même manière, dans le domaine de la mobilité – l'avantage dans ce domaine étant néanmoins qu'il n'y a plus de financement, donc nous sommes obligés de changer mais ce n'est pas le cas partout –, il y a des résistances des acteurs qui gravitent autour des macro-systèmes existants. Donc, si nous n'avons pas des capacités de discussions pour faire évoluer les choses, avec des choses qui marchent, je n'y arriverai pas. Si vous me faites du Chantal Mouffe, il est certain que c'est mort : je n'ai pas besoin

de cela, j'en ai partout. Je ne pourrai faire levier avec les travaux de recherche que s'ils me donnent des prises.

**Thomas Lamarche.** Je travaille pour une coopérative et je suis enseignant à l'Université Paris Dauphine. Vous avez parlé du lien entre la transition énergétique, la transition numérique et l'emploi. C'est une question sur laquelle je travaille, comment les différents métiers peuvent impacter les objectifs de développement durable ou s'en saisir. Et je me demandais comment le ministère de la transition écologique et le ministère du travail travaillent sur cette question de l'impact de la transition énergétique, numérique sur l'emploi et sur les compétences. Il y a un travail intéressant qui a été fait en Île-de-France avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCT Île-de-France) sur comprendre quels sont les impacts de la transition énergétique (Évolution Compétences Emplois Climat Île-de-France, ECECLI). Je me demandais s'il y avait d'autres travaux au sein des deux ministères et quels sont les interlocuteurs qui travaillent là-dessus dans ces deux ministères.

**Laurence Monnoyer-Smith.** Ce n'est pas facile. Plusieurs choses ont été entamées au moment de la Cop 21 et même un peu avant avec le ministère du travail. Il y a des choses de l'ordre de la comitologie, c'est-à-dire qui consistent à faire entrer de nouveaux métiers dans les référentiels de compétences, de formation des filières. Il y a des travaux qui avaient été réalisés au CESE quand nous avons contribué sur les métiers de la biodiversité. C'est un premier travail, de fond, de formel, qui existe depuis longtemps mais n'avance pas assez vite. Je ne le trouve pas rentable.

Un deuxième travail nous a amené à travailler avec les DIRECCT. Il s'agissait d'expérimenter sur des territoires – je ne sais plus où car cela date de deux/trois ans – des kits méthodologiques qui permettent de faire une analyse locale dans un travail collaboratif entre les DREAL (directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et les DIRECCT. À l'époque, c'était au niveau départemental sur l'évolution des compétences et des métiers en fonction des trajectoires d'évolution des territoires, mais c'était très localement. Nous avons contribué avec les DIRECCT à la production d'outils méthodologiques pour identifier l'évolution des filières locales, des formations nécessaires, etc. Cela a donné lieu à une expérimentation qui a pas mal marché, sans complètement décoller. Cela ne dépend pas vraiment de nous. Il y a des territoires avec lesquels cela marche bien, en Normandie ou dans les Hauts-de-France par exemple. C'est très inégal selon les territoires.

C'est un peu compliqué dans nos relations avec le ministère du travail car les partenaires sociaux sont très chatouilleux. Ils accueillent assez peu les interlocuteurs des organisations non gouvernementales environnementales (ONGE) et nous ne sommes pas représentés dans leur comitologie locale, notamment au sein des comités régionaux de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) et du Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP). Je trouve que cela patine un peu. Il y a notamment des plans de programmation d'emploi et de compétence sur lesquels nous n'avons pas avancé d'un iota depuis 2015. C'est très difficile, sans doute parce que les relations entre les partenaires sociaux et notre ministère ne sont pas simples. Nous l'avons bien vu à la conférence sociale en 2015 : nous n'avons pas beaucoup avancé.

Le nouveau gouvernement a décidé de l'aborder autrement et nous allons peut-être y arriver – nous l'espérons en tout cas –, à travers la notion de contrat de transition écologique pour lequel il est vraiment question de faire du partenariat local. Cela va être expérimenté sur une quinzaine de territoires, avec l'idée d'être par la suite déployé. Mais ce sera d'abord une expérimentation car ce sont de nouvelles modalités de gouvernance, dans l'idée de ce qui avait été fait dans le Nord avec [Rev3](#), ou à Bordeaux. L'idée est d'essayer de trouver des méthodologies qui permettent de mettre autour de la table à la fois les acteurs économiques, et donc tous les partenaires des DIRECCT et des chambres de commerce et d'industrie (CCI), et nos acteurs à nous, c'est-à-dire les DREAL, les

ONGE, pour pouvoir accompagner les mutations territoriales dans les territoires fragilisés et faire cet accompagnement de compétences.

Vous mettez donc le doigt sur quelque chose qui est difficile, c'est vrai, très ancré dans notre tradition de séparation des ministères. Mais il y a une forte ambition de ce gouvernement là-dessus. Il y a aussi la création de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) qui va être mise en place et va sans doute s'adosser à ce dispositif. Je ne peux pas vous en dire plus parce que, honnêtement, nous n'y voyons pas très clair sur la configuration de la future ANCT. Mais l'idée est bonne, je trouve, de dire qu'il y a vraiment des territoires compliqués, car nous allons fermer des centrales ou qu'il y a des reconversions fortes, vécues difficilement par les populations. Si nous n'arrivons pas à les embarquer, nous n'arriverons pas à installer des filières pérennes de transition écologique, voire des écosystèmes d'écologie industrielle territoriale qui soient performants.

Sera présenté le 21 décembre à la Compagnie nationale des Commissaires enquêteurs (CNCE) par le directeur de cabinet de Sébastien Lecornu tout le dispositif mis en place et présenté à la Conférence des territoires la semaine passée à Cahors. Ils ont donc mis six mois à rassurer les collectivités territoriales, à vouloir les embarquer. Je pense qu'ils ont eu raison de prendre leur temps parce que ce n'était pas la peine de monter les contrats de transition écologique (CTE) dans des contextes de conflit extrêmement fort du gouvernement avec les collectivités locales. Je ne suis pas encore complètement au courant de la manière dont cela va se déployer. Mais l'idée est de fonctionner de manière assez pragmatique – je crois qu'ils ont bien raison – plutôt que d'imaginer les futurs contrats de plan État-Région (CPER). Ils vont voir territoire par territoire. Nous, nous sommes amenés à faire de l'appui méthodologique en s'inspirant des expérimentations et politiques mises en place localement depuis les agendas 21 jusqu'à aujourd'hui : des [expérimentations Spiral](#), des conseils de développement, etc. Nous avons apporté tout ce que nous avons dans les cartons, ce que nous connaissions des territoires pour adapter, d'un lieu à l'autre, d'un CTE à l'autre, en fonction des besoins des territoires et de leur configuration. D'autant plus qu'il n'est pas question que les mêmes choses soient réalisées en littoral et en montagne. .. Nous sommes donc très pragmatiques, et nous nous disons que nous avons une boîte à outils qui pourra servir d'expériences. Ce que vous allez faire, ce que vous allez remonter aussi, nous permettra de nous enrichir, de nourrir les réflexions sur les CTE.

## CLÔTURE

### Prises de parole libres

*Les prises de parole sont restituées telles quelles (et chronologiquement), hormis un travail nécessaire de rédaction pour faciliter le passage de l'oral à l'écrit. Chaque paragraphe correspond à une intervention.*

Au terme des deux ateliers, je ressens quand même un petit manque. J'ai l'impression que quelque chose est resté de l'ordre de l'implicite partagé, commun peut-être. C'est le type d'expériences à partir desquelles on parle. Il me semble que c'est une limite de l'exercice que nous avons eu : nous sommes pratiquement tous représentants de certaines initiatives, expérimentations. Nous avons pu en témoigner notamment à travers l'entrée par les objets sur lesquels nous travaillons. Mais il me semble que nous avons beaucoup discuté en acquiesçant sur le fait que nous parlions probablement d'à peu près les mêmes choses, les mêmes acteurs, les mêmes échelles. Je ne pense pas que nous nous soyons forcément trompés, mais la mise en visibilité de la nature type des expérimentations à partir desquelles nous parlons, et qui nous passionnent, a été moins présente. Par exemple, j'ai été sensible au fait que le terme « territoire » soit revenu dans ce qu'ont dit les uns et les autres, en particulier sur certaines questions, mais de quels territoires parlons-nous ? De quels territoires venons-nous ? Savoir de quelle expérience, de quelle culture nous sommes porteurs me semble un des ingrédients importants, même si nous ne pouvions pas tout faire. Cela reste quand même une facette moins clarifiée à l'issue de ces deux ateliers pour moi.

Pour rebondir là-dessus, j'ai l'impression que chaque fois que nous parlons de territoire, que ce soit pour des expériences diverses, nous parlons de localités très restreintes. Le territoire national ou international est très peu abordé. Des acteurs comme des associations, France Nature Environnement, etc., pourraient être envisagés aussi dans leur forme d'apport qui se situe à une échelle territoriale large. La France est à l'échelle locale si nous nous plaçons à l'échelle internationale. Dans la majorité des expériences vécues ici, il s'agit de local au sens presque communal ou intercommunal, très peu au niveau régional. C'est peut-être un prix de vision de la transition.

La transition est d'abord vue comme un ancrage. Ce qui manque selon moi est la montée en généralité, pas seulement des territoires mais aussi des expérimentations. Nous pouvons être seul dans son coin, mais cela passe-t-il dans la commune d'à côté ? Le terme « politiques publiques » est peut-être vieux, mais cela veut dire que certaines montées en généralité sont permises. Toutes les normes ne sont pas négatives : elles peuvent protéger. L'autre idée de politiques publiques à creuser est le référentiel. À partir du moment où la transition écologique est reconnue par les pouvoirs publics, *i.e.* le ministère, cela devient un référentiel et ce ministère recherche ses acteurs. C'est la logique de Cit'in. Il ne faut donc pas s'interdire, en tant qu'écologistes, citoyens, etc., de chercher un référentiel et de monter en généralité, quitte à ce qu'il y ait des conflits. Sinon, ce ne sera que des expérimentations avortaires. Il faut donc aussi penser à travers le miroir de la norme et le miroir de l'expérimentation.

Pour réagir à ce qui vient d'être dit, je pense qu'il est difficile de changer la norme. Par contre, par rapport à la transition, le côté local est effectivement essentiel. Et peut-être que la norme à conquérir est le droit à l'expérimentation et le droit à la diversité d'expérimentation, le droit de ne pas pouvoir tout administrer par des normes. Comment recréer de la biodiversité dans notre société ? C'est peut-être la norme qu'il faut aller chercher ou qui peut ressortir d'une vivacité de projets, d'expérimentations qui peuvent communiquer entre elles. Je pense que le droit à l'expérimentation n'est aujourd'hui pas possible ou très difficile à cause des normes.

Je voudrais juste appuyer ce point sur la diversité des points de vue et des expériences. Il faut une réappropriation de ce sentiment de pouvoir agir même à petite échelle, même avec les normes. Au vu de ce qui a été dit par Laurence Monnoyer-Smith, c'est aussi ce qui fait le moteur pour de nouvelles politiques publiques qui viennent par le bas.

Je réagis forcément sur les normes. J'entendais « toutes les normes ne sont pas négatives », oui. L'objet des ateliers est quand même de partir des expérimentations et je pense qu'il y a eu pas mal d'échanges malgré tout. Peut-être que cela ne ressort pas complètement des synthèses, mais nous avons beaucoup discuté sur les articulations entre les échelles locales et nationales, tous ces niveaux ont été missionnés. Cela n'a pas été absent des débats, mais nous sommes forcément simplificateurs dans les restitutions globales. Mais cette dimension existe, et nous avons besoin des normes pour ne pas tomber dans l'excès inverse de dire qu'il faut à tout prix sortir de la norme. Il y a une ambivalence dans la relation aux normes : il est considéré qu'elles sont trop nombreuses et, dans le même temps, dès qu'il y a une nouveauté, une norme est réclamée pour y répondre. Je pense qu'il faut donc sortir de l'universel selon lequel la norme est la réponse unique à une question unique. Les questions qui se posent sont en lien avec un territoire, avec une question qui a à la fois une dimension générale et une traduction locale. Il faut réussir à trouver cette bonne articulation et c'est là que la difficulté se pose. Nous n'allons pas dire « expérimentons tout n'importe comment ». Pour moi, l'intérêt de la réflexion que nous menons ici est de voir quelles sont les modalités dans lesquelles nous pouvons expérimenter aussi au niveau des normes. Je crois qu'il n'y a pas de réponse simple là-dessus. Il s'agit d'avoir une approche réflexive qui permette de voir ce qui se passe, de remonter ces informations et d'avoir des interactions. Ce n'est pas que du *bottom-up* ou que du *top-down*, mais une interaction entre les deux qui permet d'être en tension permanente pour pouvoir aboutir à des réglementations et à des normes qui soient plus efficaces et plus adaptées.

Je voudrais intervenir sur l'exercice qui consistait à essayer de repérer les questions manquantes. Je l'ai trouvé très intéressant et, dans le même temps, je m'interroge sur le sens et la portée que cela peut avoir. Il y a le souci de constituer des ressources utilisables par des institutions publiques, à des finalités politiques. Il y a donc des enjeux d'apprécier la pertinence des recherches par rapport au fait qu'elles soient utilisables dans les processus décisionnaires de ces terrains. Et donc ces questions manquantes, évidemment, il en manquera toujours, mais nous allons apprécier la pertinence des travaux qui vont être faits ici au regard de quelle catégorie d'acteurs ? Nous allons élaborer un agenda des recherches et prioriser en fonction de quoi ? De quels acteurs ? S'il y a une performativité qui peut être associée aux recherches produites, elle peut être orientée, polarisée. Nous voyons bien les effets de cadrage par rapport aux questions posées. Sur la question 4 par rapport aux initiatives citoyennes et politiques publiques, rien que les termes sont déjà assez porteurs de sens et assez situés.

Ma remarque va tout à fait dans ce sens : j'ai l'impression qu'il y a une tension dans l'exercice qui nous est demandé. Je n'ai pas eu l'occasion de participer aux ateliers, mais j'ai vu les comptes rendus, et j'ai l'impression qu'il y a une tension en termes de construction d'un agenda de travail et de recherche. J'ai l'impression que ce qui nous est demandé est peut-être : « comment faciliter la transition ? » Est-ce la question posée aux chercheurs, en tant que collectif ici ? Ou est-ce : « quels sont les enjeux de société importants dans lesquels penser la notion de la transition ? » Et j'ai l'impression que nous sommes plutôt amenés à mettre en place des dispositifs pour faciliter la mise en œuvre d'une transition dont les termes sont peut-être déjà bien posés, dans laquelle nous avons peut-être juste une interprétation possible ou un re-travail à la marge. En écoutant les questions manquantes, je me suis vraiment rendue compte que si nous voulions poser un agenda des recherches, nous le poserions différemment, avec des enjeux beaucoup plus forts sur ce que vous avez signalé. La tension que vous avez sentie, je la ressens aussi en tant que chercheuse, et j'essaie de comprendre exactement l'exercice qui nous est demandé, les limites que nous devons nous fixer

nous-mêmes, et les limites que peut-être vous vous pouvez dépasser et que nous pouvons nous poser pour pouvoir travailler ensemble. C'est plutôt une interrogation que je partage.

### **Mot de clôture.** Par Jean-Michel Fourniau

La suite est sur deux plans :

- sur le plan de ce qui a été construit au cours des deux ateliers de réflexion prospective ;
- sur le plan de la sélection et du financement de projets car le programme Cit'in a un peu de financement pour les recherches.

Je voudrais d'abord rappeler que nous avons voulu que l'exercice des ateliers de réflexion prospective soit distinct d'un processus de sélection et permettre de construire collectivement – je ne sais pas si le terme d'« agenda des recherches » est un bon terme – à la fois :

- un paysage des recherches et des équipes qui travaillent sur ces questions d'expérimentations et d'initiatives citoyennes pour la transition ;
- et aller au-delà d'un paysage et élaborer quelque chose qui soulève des questions à partir des travaux conduits ou envisagés, questions que les financeurs de recherche pourraient prendre à leur charge parce qu'elles sont importantes.

J'entends tout à fait la double possibilité. Et c'était un peu le départ du discours de Laurence, elle passe d'une réunion à l'autre avec l'idée que vous contribuiez à faciliter la mise en œuvre des politiques publiques. Mais je crois quand même que cela n'a pas été l'optique du travail que nous avons fait. Il y a bien l'idée que la transition, quelle que soit la conception que nous pouvons en avoir, est marquée par l'incertitude, par des changements profonds des modes de vie, des structures sociales, avec des risques de déstructurations extrêmement fortes, d'où l'enjeu des solidarités, de l'égalité, etc. Cela soulève donc beaucoup de questions, nous l'avons vu notamment lors du premier exercice de prospective par rapport à la pensée des catastrophes, le fait de pouvoir vivre ou non dans une perspective de catastrophe, de pouvoir inventer d'autres chemins. C'est pour cela que la question des futurs me semble tout à fait importante et je trouve remarquable la synthèse qui en a été proposée. Donc l'idée est de faire émerger, de structurer un ensemble de questions de recherche qui dit quelque chose à la fois de ce qui se fait, se foment dans les laboratoires et, en même temps, d'un type de rapport aux pouvoirs publics comme financeurs de recherche « voilà, il y a ces questions-là qui sont posées et sur lesquelles il faut pouvoir travailler ». Il ne s'agit donc pas simplement de travailler en accompagnement de politiques publiques. Nous pouvons tout à fait admettre – et c'est souvent le cas des recherches appliquées – d'être en accompagnement des politiques publiques, mais ce programme est d'une certaine manière trop petit pour jouer ce rôle-là. Laurence l'a dit ce matin : son rôle est de faire émerger, aider à rendre visible des questionnements qui ne sont pas encore traduits dans des politiques publiques. Sinon, cela aurait peu d'intérêt ou ne serait pas sérieux de la part de l'État d'accorder si peu de financement à des programmes qui se voudraient d'accompagnement de ces politiques publiques.

**1) La suite de cet exercice que nous avons fait est donc la production d'un agenda.** Nous allons donc d'abord faire, comme pour le premier atelier, **un compte-rendu de cet atelier, qui devrait être prêt mi-janvier, pour que le comité de pilotage qui se réunit le 17 janvier puisse en discuter,** et ensuite nous vous le diffuserons.

À partir du compte-rendu, nous nous attèlerons à rédiger quelque chose qui ressemble à un agenda de recherches, qui entrera davantage dans les contenus, et sera plus construit et référencé que ce que j'ai proposé pour les questions de recherche. Tout l'exercice que nous avons fait permettra d'alimenter cela. Nous reviendrons vers vous avec un texte que vous pourrez enrichir avant qu'il ne soit rendu public. Il y a une forme d'engagement du ministère, mais aussi d'autres institutions, comme l'Ademe qui participe au comité de pilotage, de s'en servir dans leur exercice de programmation de la recherche dans le futur. C'est l'ambition de ce programme-là : l'écriture



collective des questions sur lesquelles nous allons travailler. Ces deux ateliers ont constitué une base pour essayer de construire collectivement les questions sur lesquelles nous travaillons et les questions sur lesquelles nous pensons important de continuer à faire de la recherche, et cela pas seulement en accompagnement de s politiques publiques. Sachant que les recherches en accompagnement des politiques publiques ont des cadres de financement qui existent – je pense en partie à ce que finance l'Ademe, pas seulement mais notamment. Il ne s'agit pas de répliquer cela mais d'être à l'avant de cela pour nourrir des questions nouvelles qui émergent des bouleversements que nous sommes en train de vivre et d'expérimenter aussi d'une certaine manière.

**Le compte-rendu de l'ARP 2 sera donc diffusé après le comité de pilotage, vers le 20 janvier. Dans le mois et demi après, j'essayerai de rédiger au moins une première rédaction de cet agenda de recherches à partir du compte-rendu, donc encore une autre forme de compte-rendu. Il faudra réfléchir un peu à la forme car il s'agit d'un exercice un peu compliqué. Nous le diffuserons pour le valider collectivement. L'idée est donc d'avoir quelque chose d'à peu près finalisé, publié, affiché, rendu visible en avril. C'est une manière de rendre visible. La question de la visibilité, nous y sommes revenus plusieurs fois dans ces deux jours : c'est aussi un des soucis que nous devons avoir.**

2) Le **deuxième volet** est que le programme Cit'in en tant que tel, en dehors de cette première production collective, a des **financements**. Le financement global du programme est de 500 000 €. Cette somme est définitive, c'est une petite enveloppe qui, telle qu'elle a été obtenue, ne sera pas renouvelée. Parce que nous avons considéré que l'enveloppe n'était pas suffisante pour faire un vrai appel à projet, nous avons choisi la mécanique d'appel à manifestation d'intérêt. Son rôle était d'identifier les équipes qui travaillent sur ces questions pour faire ce travail collectif d'un agenda de recherches.

**En janvier, le comité de pilotage retravaillera sur l'ensemble des réponses reçues, et resolicitiera** des équipes. Je ne veux pas trop m'engager aujourd'hui, mais en gros nous resolicitons **une vingtaine d'équipes** pour qu'elles nous fassent un projet plus complet. Nous avons demandé que les réponses à l'appel à manifestation d'intérêt soient limitées.

Je voudrais insister sur le fait que, à partir de la connaissance réciproque des différents projets que les deux premiers ateliers ont permis – et je remercie encore les équipes qui ont rédigé des billets qui permettent de faire circuler le contenu de ce qu'elles proposent entre les équipes –, si des équipes souhaitent, dans le cadre d'une possibilité de financement, agréger les projets, qu'elles nous le disent quand nous les solliciterons. Elles pourront alors produire une réponse regroupée, mais dites nous simplement si vous êtes en discussion entre différentes équipes. Je sais que les regroupements posent beaucoup de questions, à la fois de rapprocher des problématiques mais aussi de voir quels montages il est possible de faire en termes de conventions de recherche, etc. : cela demande du temps et nous ne vous demandons pas de nous refaire un projet tout de suite. **Les équipes qui seront resolicitées auront environ deux mois pour faire un projet plus développé, donc en gros pour mi-mars, fin mars, sur lequel le comité de pilotage reviendra en avril.**

**Les critères qu'utilisera le comité de pilotage en janvier sont de plusieurs ordres.** La première réflexion que doit avoir le comité de pilotage suite aux deux ateliers de réflexion prospective, aux questions de recherche, est, par rapport aux autres programmes existants qui touchent aux questions de transition écologique – et il y en a plusieurs – quelle priorisation des questions il veut faire. C'est un **premier critère** : nous savons que nous n'avons pas une enveloppe pour huit questions de recherches – auxquelles nous en avons ajouté trois ou quatre – et nous n'allons pas financer des projets sur douze questions de recherche par exemple car cela éclaterait complètement les financements et les résultats de ce que nous allons obtenir. Donc nous ne l'avons pas encore fait mais nous allons réfléchir à une forme de **priorisation en fonction d'autres programmes de recherche**. Vous avez vu également hier dans la cartographie que la densité d'équipes par question

de recherche n'est pas la même, et nous en tiendrons compte. Il s'agira donc d'une question propre à ce programme sur ce qu'il veut privilégier comme axe de recherche, **en tenant compte du paysage, de la densité de réponses en fonction des axes de recherche. Le deuxième type de critère sera sur le contenu même des projets, par exemple leur pluridisciplinarité**, telle que nous pouvons la juger sur des projets qui ne sont pas complètement développés. Un **troisième critère** concernerait l'existence d'une **coopération acteurs-chercheurs**, un **quatrième l'existence d'autres financements**. Nous tiendrons également compte, en **cinquième critère**, de la **contribution des différents projets aux deux ateliers** – j'ai remarqué qu'il y avait un ou deux projets qui avaient fait des réponses et qui ne sont pas venues et ont donc probablement moins ressenti le besoin d'être dans ce programme que d'autres équipes. Nous utiliserons aussi sans doute des **critères un peu plus subjectifs sur l'originalité des projets**. Un **dernier critère** que j'ajoute est le **fait que des équipes souhaitent se regrouper**. Donc si vous discutez, faites-le nous savoir pour le 17 janvier, non pas que les discussions soient abouties mais que vous ayez l'intention de vous regrouper, que nous ayons un paysage de ce point de vue là un peu plus précis.

Enfin, l'idée aussi avec les ateliers est de **constituer une communauté de recherche**, et ce que nous allons proposer pour continuer cela est un **séminaire qui se tiendrait trois fois par an et permettrait de rebrasser les questions de recherche identifiées. Le premier, nous pensons le faire** autour du 22 ou 23 mars, plutôt **le 23 mars** car le 22 il y a un autre événement important d'une des choses qu'a citées Laurence. **Nous vous confirmerons les dates et nous établirons un programme précis**. Le séminaire se veut à la fois un **séminaire de recherche et séminaire ouvert aux acteurs** avec donc, à chaque fois, autour d'une question de recherche, l'intervention de chercheurs – nous puiserons aussi dans les équipes – et d'acteurs. L'idée est de retravailler ces questions de recherche **autour d'expérimentations en cours**, donc nous vous resolliciterons pour le séminaire pour retravailler l'ensemble des questions de recherche.



**Atelier de Réflexion Prospective n°2 :**  
**« Élaborer l'agenda des recherches »**

**PROGRAMME**

Auditorium du MTES, 244 bd Saint-Germain, Paris – les 19 et 20/12/2017

**Jour 1 : Mardi 19 décembre (14h-19h15)**

13h00-14h00	Repas et café	
14h00-14h45	Mot d'accueil	Les questions de recherche du programme Cit'in à l'issue de l'ARP-1
	Organisation du travail	Déroulé et règles de l'atelier
	Découverte du groupe	Jeu collectif pour faire connaissance

**Session 1 : Positionnement par rapport aux questions de recherche (QDR) de l'ARP-1**

14h45-16h00	<b>Travail en groupe</b> (8 groupes de 6/8 personnes) (Groupes constitués au hasard)	Chaque membre du groupe explique aux autres les QDR abordées dans sa réponse à l'AMI
	<b>Restitution</b> (2 minutes par groupe)	Positionnement des équipes sur les différentes QDR

PAUSE (16h00-16h20)

**Session 2 : Discussion et précision des QDR de l'ARP-1**

16h20-17h30	<b>Précision des QDR (1/2)</b> (Les boules de neige n°1) (8 boules de neige en parallèle) (Discussions en binôme, puis à 4, puis à 8)	Les participant-e-s choisissent la QDR qu'il-elle-s veulent discuter (possibilité d'un groupe de « non-répondant-e-s ») Chaque groupe travaille à préciser une QDR, identifier des approches communes / divergentes, les références existantes...
	<b>Restitution Mouvante</b>	Les participant-e-s circulent pour regarder et écouter les productions des différentes boules de neige

PAUSE (17h30-17h50)

17h50-19h15	<b>Précision des QDR (2/2)</b> (Les boules de neige n°2) (8 boules de neige en parallèle) (Discussions en binôme, puis à 4, puis à 8)	Les participant-e-s choisissent l'autre QDR qu'il-elle-s veulent discuter (possibilité d'un groupe de « non-répondant-e-s ») Chaque groupe travaille à préciser une QDR, identifier des approches communes / divergentes, les références existantes...
	<b>Restitution</b> (3 minutes par groupe)	Chaque groupe présente quelques points marquants de son travail

FIN DE JOURNÉE (19h15)

## Jour 2 : Mercredi 20 décembre (9h-16h00)

9h00-9h30	Accueil	
9h30-9h45	Retrouvaille du groupe	Jeu collectif pour se retrouver

### Session 3 : Les questions de recherche manquantes

9h45-11h15	<b>Regards par « objets » et QDR manquantes</b> (8 groupes de 6/8 personnes) (Groupes constitués selon les réponses à l'AMI et les préférences des participant·e·s)	Chaque groupe discute des complémentarités / différences entre les réponses et identifie les QDR qui pourraient être intégrées à l'agenda de recherche
	<b>Restitution</b> (3 minutes par groupe)	Chaque restitution est articulée autour des nouvelles QDR qui ont été travaillées

#### PAUSE (11h15-11h30)

11h30-12h00	<b>Intervention</b>	Intervention de Laurence Monnoyer-Smith, Commissaire Général au Développement Durable
12h00-13h00	<b>Préparation de la synthèse</b> (Groupes constitués selon les préférences des participant·e·s)	Chaque groupe travaille sur une QDR ou une question manquante Chaque groupe prépare une synthèse de 5 minutes qui sera présentée en plénière

#### DÉJEUNER (13h00-14h00)

### Session 4 : Construction de l'agenda des recherches (Session ouverte aux autres membres des équipes répondantes à l'AMI)

14h00-15h00	<b>Synthèse collective</b> (Mêmes groupes, 5 minutes par groupe)	Chaque groupe restitue sa synthèse
15h00-15h45	<b>Échanges avec la salle</b>	Suite à la présentation de toutes les synthèses, discussion générale avec la salle.
15h45-16h00	<b>Clôture</b>	Mot de clôture de l'ARP-2 et présentation des suites du programme Cit'in

#### FIN DE LA JOURNÉE (16h00)





**Atelier de Réflexion Prospective n°1 :  
« Explorer les chemins de la transition »**

**COMPTE-RENDU**



MSH Paris Nord - les 19 et 20 octobre 2017

**Jean-Michel Fourniau**

Directeur du Groupement d'Intérêt Scientifique « Démocratie et Participation »,  
en charge du programme Cit'in.

**Benoît Labbouz**

Animateur de l'Atelier de réflexion prospective n°1.

**Prune Missoffe**

Chargée de mission pour le programme Cit'in.

---

**SOMMAIRE**

---

<b>INTRODUCTION</b>	<b>Le programme Cit'in - Expérimentations démocratiques pour la transition écologique</b>	<b>p. 2</b>
<b>PARTIE 1</b>	<b>Exploration collective de futurs « post-transition » et de chemins de la transition</b>	<b>p. 5</b>
	1. Deux explorations-types	p. 5
	2. Restitution thématique des travaux de groupe : récurrences, spécificités et cas concrets	p. 10
	3. Tensions mises en exergue lors de la discussion collective	p. 13
<b>PARTIE 2</b>	<b>Chemins de la transition. Discussions collectives</b>	<b>p. 16</b>
	1. Chemins de la transition et politiques publiques	p. 16
	2. Chemins de la transition et agir environnemental	p. 22
<b>PARTIE 3</b>	<b>Quelles pistes pour la recherche et pour l'action ?</b>	<b>p. 31</b>
	1. La transition comme mise en mouvement	p. 31
	2. La nécessité d'objectifs dans la transition ?	p. 31
	3. Le maillage des expérimentations citoyennes : réseaux, convergences et communs	p. 34
	4. Droit, diversité et temporalités dans le maillage	p. 37
	5. L'importance de l'articulation entre expérimentations citoyennes et politiques publiques	p. 39
	6. Le rôle des politiques publiques dans leur articulation avec des expérimentations citoyennes	p. 39
	7. Une articulation à penser également dans le cadre de la recherche-action	p. 41
<b>PARTIE 4</b>	<b>Bilan collectif de l'Atelier de réflexion prospective n°1</b>	<b>p. 42</b>
<b>ANNEXE 1</b>	<b>Programme</b>	<b>p. 45</b>

---

## INTRODUCTION

### **Le programme Cit'in – *Expérimentations démocratiques pour la transition écologique***

---

Les questions de la transition écologique sont abordées dans de nombreux programmes de recherche. La spécificité du programme Cit'in est de le faire à partir des questions de l'agir citoyen pour la transition. L'hypothèse de ce programme est que le déploiement de l'agir citoyen, la prolifération des expérimentations locales pour la transition écologique posent des questions scientifiques spécifiques et inédites, en particulier en ce qu'elles impliquent de nouvelles pratiques de recherche associant chercheurs et acteurs de la transition, et la construction de savoirs en commun.

La transition écologique pose des questions spécifiques aux sciences humaines et sociales – que donne à voir le terme d'« humanités environnementales » dont l'emploi se répand<sup>1</sup> – dans leur rapport aux sciences du climat et de l'environnement, en particulier sous l'angle de l'appui aux politiques publiques. Deux questions principales alimentent le débat scientifique :

- Les sciences humaines et sociales doivent-elles servir d'accompagnement aux innovations sociales ou technologiques qui proposent des solutions aux problèmes désignés par les sciences du climat et de l'environnement ? Ou doivent-elles conserver leur rôle critique, en questionnant les processus de transformation des connaissances produites par les sciences du climat et de l'environnement en politiques publiques ?
- La transition écologique change les rapports entre production de connaissances et action, en mettant à la fois l'accent sur le rôle des connaissances dans la fabrique de l'action publique et sur la nécessaire association des citoyens à la gouvernance des politiques publiques. N'impose-t-elle pas aux sciences humaines et sociales d'inventer des modes de travail plus réflexifs avec les acteurs ? L'attention aux expérimentations démocratiques et à l'agir citoyen ne conduit-elle pas à une réflexion spécifique sur les formes coopératives de recherche, les sciences et recherches participatives, dans lesquelles engager les travaux avec les acteurs de la transition écologique ?

Ces questions s'inscrivent également dans les débats sur la théorie de la transition. Depuis une trentaine d'années, se dessinent différentes perspectives sur la transition et différents cadrages de la modernisation écologique. Il semble possible de les schématiser sous la forme de quatre perspectives :

- *La croissance verte* rendue possible par le développement de l'innovation et des technologies vertes réalisant le découplage entre la croissance économique et les émissions de CO<sub>2</sub>. Ce cadrage encouragerait les politiques à s'en remettre grandement aux ingénieurs dans la recherche des solutions (captage du CO<sub>2</sub>, etc.).
- *L'État vert* est une vision mettant l'accent sur le rôle central de l'État dans l'impulsion d'une transition bas carbone. La réussite des politiques publiques de développement durable questionne les outils de gouvernance à mettre en place à cette fin.
- *Le capitalisme vert* est une perspective visant davantage à s'en remettre aux initiatives économiques dans un système de marchés où la pression des consommateurs-critiques tend à réorienter certains marchés, à jouer un rôle régulateur.

---

<sup>1</sup> Guillaume Blianc, Élise demeulenaere et Wilf Feuerhahn (dir.), *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, « Histoire environnementale », 2017 ; Aurélie Choné, Isabelle Hajek, Philippe Hamman (dir.), *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, coll. « Environnement et société », 2016.

- *La transition citoyenne* : si les trois premières perspectives sont effectivement différents cadrages de la modernisation écologique, l'idée de fonder la transition sur les initiatives sociales et citoyennes conduit à interroger la notion même de modernisation écologique, à la mettre à l'épreuve de l'expérience des acteurs. C'est la perspective centrale du programme Cit'in.

Ces quatre perspectives ne sont évidemment pas exclusives et cohabitent. Mais il s'agit de cadrages concurrents de la transition écologique. L'implication des citoyen·ne·s y varie fortement dans l'initiative, la gouvernance, le portage et le financement des projets. Par exemple, dans le cas des énergies renouvelables, elle va du financement participatif d'innovations technologiques vertes (capitalisme vert) à la gestion directe par et pour les citoyen·ne·s (transition citoyenne) en passant par le soutien à des territoires démonstrateurs de développements technologiques (croissance verte). Une pluralité de chemins de la transition naît précisément de cette multiplicité d'expériences. Le programme Cit'in entend explorer cette pluralité des expériences et des chemins de la transition.

Le programme Cit'in envisage donc la question de la démocratie comme clef majeure de la transition. En ce sens, il invite à questionner les concepts de transition et de chemin de la transition, dans un exercice d'exploration collective de l'agir citoyen dans la pluralité des chemins de la transition. Trois questions principales en découlent :

- La première porte sur la citoyenneté écologique, et invite à réfléchir sur la conception de l'action publique mais également sur ce qui structure l'agir citoyen. Quelle définition du bon citoyen écologique dans la fabrique des politiques publiques ? Quel agir citoyen pour faire face à des vulnérabilités différenciées ? Comment les expérimentations citoyennes se saisissent-elles des contraintes adaptatives ? Comment réinterrogent-elles les normes sociales présentes (consommation, travail, déplacement, etc.) pour les transformer ?
- La deuxième est celle de la portée de l'action citoyenne. Un des paradoxes souvent posés de l'action citoyenne est en effet celui de son échelle : quelle prise peut avoir une action citoyenne nécessairement locale, aux effets cumulatifs s'inscrivant dans le long terme, face à des changements globaux pouvant résulter de décisions d'acteurs mondialisés aux effets immédiats et autrement puissants ? Comment ces actions locales peuvent-elles essaimer, comment en construire un maillage pour avoir un effet plus global que celui visé là où ces actions sont directement mises en œuvre ? L'idée d'action locale pose enfin la question de l'articulation entre les initiatives citoyennes et les institutions existantes, les politiques publiques mises en œuvre : quel rapport les initiatives locales construisent-elles – ou non – avec les institutions ?
- La troisième interroge la convergence des transitions écologique, énergétique, numérique et démocratique. Celle-ci peut être abordée à travers les questions du maillage. Plus largement, comment et à quelles conditions les différentes expérimentations locales favorisent-elles la prise de conscience d'une existence à l'échelle de l'humanité (du Terrestre, dans les termes récemment proposés par Bruno Latour), d'un nouvel horizon temporel de l'action ? Comment approfondissent-elles l'idée démocratique ?

À travers ces questions, le programme Cit'in s'interroge sur les conditions de félicité de l'agir citoyen pour la transition : comment se construisent-elles dans le cours de l'action ? Mais également sur la portée de cette action à une échelle plus large. La transition citoyenne oblige à regarder les dimensions d'innovation sociale, les motivations intrinsèques des acteurs, la fabrication de normes de comportement, la circulation des expérimentations locales, la



construction de savoirs en commun, les transformations de la démocratie... Cela mène questionner le rôle des politiques publiques : au service des caractéristiques propres de cet agir citoyen, plutôt que faites pour produire des changements de comportements à travers des incitations.

\*  
\* \*

L'objet premier de l'appel à manifestation d'intérêt et de cet Atelier de Réflexion Prospective est la constitution collective d'une communauté de recherche sur ces questions. L'objectif des deux sessions de l'atelier de réflexion prospective est de confronter les nombreux travaux de recherches prenant pour objet des expérimentations citoyennes pour la transition. Au vu des réponses à l'appel à manifestation d'intérêt, ces travaux relèvent d'une très grande diversité dans les domaines de politiques publiques, dans les approches problématiques ou thématiques, dans les dispositifs proposés et dans la nature des collectifs porteurs de propositions.

Il s'agit donc d'un temps de construction collective à partir de cette diversité, et non d'un processus de sélection des projets. La constitution d'une communauté de recherche aura ensuite pour but la construction collective d'un agenda de recherches. Cet atelier fera en ce sens l'objet de deux formes de synthèse : le compte-rendu proposé ici, sous une forme plus longue et détaillée, et une synthèse plus courte qui prendra la forme d'une première ébauche d'un agenda de recherches.

---

## **PARTIE 1**

### **Exploration collective de futurs « post-transition » et de chemins de la transition**

---

Il a été proposé aux participant·e·s un exercice en trois temps répartis sur les deux journées de l'Atelier de réflexion prospective. Il·elle·s se sont réparti·e·s en huit groupes et ont reçu un personnage archétypal caractérisé par trois éléments (genre, âge, espace de vie). Chaque groupe a travaillé à imaginer et rendre compte, durant trois sessions distinctes d'une heure chacune :

- d'un futur « post-transition » dans lequel évolue son personnage, de choisir un horizon temporel compris entre 2050 et 2070, et de donner un titre à ce futur. Les participant·e·s se sont notamment appuyé·e·s sur les thématiques proposées, inter-reliées et non exhaustives : énergie, mobilité, travail, mode de consommation, alimentation, famille, vulnérabilité, habitat, implication citoyenne.
- d'un chemin de la transition ayant pu mener à ce futur « post-transition », en abordant dans un premier temps la question des politiques publiques. Les participant·e·s ont eu la possibilité de s'appuyer sur une frise chronologique à compléter.
- de ce même chemin de la transition en le complétant à partir de la question de l'agir environnemental.

Ces trois moments de réflexion, tous suivis de restitutions collectives, sont présentés dans les trois sections suivantes. Deux des récits construits sont restitués plus précisément, en ce qu'ils présentent deux explorations-types des futurs « post-transition » envisagés (1) ; une présentation plus synthétique des travaux de groupe est ensuite proposée, à travers des éléments de similarité, de divergence ou d'originalité (2) ; enfin, les tensions mises en évidence lors des différentes discussions collectives sont restituées (3).

#### **1. Deux explorations-types**

##### ***1.1. Une femme de 80 ans en 2067 dans une ville de petite taille***

###### **1.1.1. Le futur « post-transition » – « La vie rêvée d'Emma »**

À 50 ans, après avoir travaillé dans différentes villes de petite taille, Emma investit une structure coopérative en cours de construction dans une ville de petite taille qui l'attire notamment pour sa proximité rurale. À 80 ans, en 2067, Emma réalise donc son projet de vie en habitant dans un bâtiment trans-générationnel sous gouvernance coopérative qui réunit les personnes âgées et une crèche, et est également fréquenté par des jeunes apprentis en formation, aussi bien manuelle, en santé, éducation, agriculture, etc. La coopérative fait l'objet d'une gestion collective, ce qui implique de nombreuses tensions et donc l'existence de dispositifs de facilitation et d'intermédiation.

La particularité de son habitat est d'offrir à Emma un milieu de vie heureux. Le contact avec la petite enfance lui permet d'entretenir son mental et son physique d'une manière qui a pour elle du sens. Elle vit de plus dans un bâtiment en proximité avec de nombreux projets, ce qui lui permet d'interagir. La limite principale identifiée est la souffrance liée à un sentiment d'enfermement : les mobilités sont très proches en centre ville, ce qui limite les relations à un petit périmètre, soulève des tensions et des rapports de conflictualité avec les autres espaces.

Une distance s'accroît également avec un État de plus en plus normatif, distance faiblement compensée par le travail des élus locaux qui se mettent au service des habitants en créant des dispositifs d'aide juridique pour comprendre les normes adoptées et pour obtenir les moyens de se défendre.

<b>Énergie</b>	Habitat auto-suffisant avec des contraintes normatives fortes Démantèlement d'une centrale nucléaire à proximité, suite à un accident
<b>Mobilité</b>	Peu de déplacements en raison de restrictions Mais forte communication Déplacements doux en centre-ville, à proximité
<b>Travail</b>	A travaillé dans d'autres villes de petite taille <u>A anticipé à 50 ans son projet de vie : participe à l'habitat coopératif en proximité rurale*</u>
<b>Mode de consommation</b>	-
<b>Alimentation</b>	Circuits courts (ville de petite taille en milieu rural) Des apprentis prennent soin du jardin Emma participe à la cuisine
<b>Famille</b>	Héritage : il est possible de donner l'habitation à la coopérative Vente de son capital pour payer les services sur le web
<b>Vulnérabilité</b>	Professionnels à proximité Prévention en lien avec l'agriculture Soins importants en établissement lointain avec diagnostic à distance
<b>Habitat</b>	<u>Coopératif : personnes âgées, crèche intégrée, apprentis en santé/soins</u>
<b>Implication citoyenne</b>	Gouvernance partagée (élection sans candidat) <u>Tous les résidents doivent un temps de participation à la vie sociale</u>
<b>Éducation**</b>	Apprentis nombreux Formations mixtes (agriculture, santé, bien vivre)
<b>Numérique**</b>	Voir « Famille » : dépense du capital Services sur l'interface web
<b>Relation État - territoires**</b>	Difficulté de l'État à se réformer : normatif accentué, coalition locale, les élus locaux aident les habitants dans l'accès à la protection juridique

\* Les parties soulignées l'ont été par le groupe de travail

\*\* Catégories ajoutées par le groupe de travail

### 1.1.2. Le chemin de la transition et les politiques publiques – « Un refuge dans un monde hyper dualisé »

**La santé.** Plusieurs scandales autour de différents médicaments ont éclaté entre aujourd'hui et 2050 avec des conséquences graves pour les patients. Mais il y a toujours aussi peu de moyens pour la santé et il existe des conflits d'intérêts avec les laboratoires. La sécurité sociale rembourse progressivement moins de médicaments et une somme de moins en moins importante est consacrée à chaque médicament. Dans le cadre du refuge, un centre de santé de prévention est créé dans la ville d'Emma, qui réunit des acteurs locaux (agriculteurs, médecins, habitants) et des experts (épidémiologistes et représentants d'institutions publiques). Épargnée par les problèmes de santé, devenus très communs, Emma y participe.

**Les transports.** La puissance publique met en place un crédit kilométrique. Le consensus au moment de la mise en place est relativement large, mais il existe ensuite une difficulté dans la régionalisation de ce système : les régions les plus pauvres ou les moins favorables au mécanisme mettent en place des moyens limités en termes de contrôle, ce qui conduit à sa déliquescence progressive.

**L'habitat.** Ce domaine souligne un monde hyper dualisé : d'un côté l'accaparement des terres par plusieurs opérateurs à l'échelle internationale crée des zones à très forte tension sur le foncier ; d'autre part la ville de province de petite taille constitue un « refuge » où la tension sur le foncier reste faible et où s'instaurent une logique de relégation et une logique défensive post-salariat, où les habitants du bâtiment coopératif travaillent avec un statut hybride.

**L'État.** L'État fonctionne de manière hybride, sans grande cohérence de l'ensemble des politiques publiques. Il conserve en effet un rôle très normatif et centralisé, avec néanmoins des exceptions pour ce qui concerne les ministères chargés du social et de l'environnement qui ont su mettre en place des mesures pour favoriser les partenariats publics-privés, l'économie sociale et solidaire, l'accueil des réfugiés climatiques, le développement des énergies renouvelables, favorisant ainsi les « refuges ».

### 1.1.3. Le chemin de la transition et l'agir environnemental

Dans l'habitat trans-générationnel qui caractérise le « refuge », des capteurs de biosurveillance sont mis en place. Une « **police environnementale** » prend ainsi forme, au sens coercitif mais également au sens prescriptif. Elle a les moyens de mettre en place des mécanismes de régulation très rapides en cas de pollution.

Dans les zones de périphérie aux visées hyper productives, *via* le foncier ou l'attrait touristique, une tension existe entre la protection nationale et les investissements internationaux. Émerge une difficulté d'insertion des périphéries, trop éloignées pour s'intégrer dans les circuits courts. Deux **dynamiques d'exclusion** apparaissent en parallèle : dans les zones « refuges » située au centre des villes, émerge une forme d'exclusion des communautés qui ne participent pas aux comités ; les périphéries connaissent l'exclusion des individus n'ayant pas un rendement suffisant.

Pour ce qui concerne **l'institutionnalisation et la transformation des politiques publiques sur le court terme**, une dualité déconcentration/décentralisation émerge. En 2050, face aux évolutions environnementales, un besoin de réactions très rapides s'exprime, notamment sur le sujet de la mobilité des personnes, impliquant donc des formes de déconcentration type préfecture/sous-préfecture avec des pouvoirs forts et des politiques très rapidement applicables sur des niches précises. **De manière plus structurelle**, à partir de 2050, la Commission européenne d'un côté, et de grandes fondations de droit privé de l'autre, constituent les deux grands acteurs. La Commission européenne a évolué sous la pression de prises d'indépendance de différents régions et pays. Elle doit se relégitimer et prend donc en charge le long terme en consultant grâce à de nouvelles technologies de communication. Depuis son habitat participatif, doté de tous les moyens numériques nécessaires, Emma participe à ces consultations et s'exprime sur le long terme. Les fondations de droit privé sont à la fois en partenariat et en concurrence avec la Commission européenne, provoquant des tensions et des paradoxes à accepter.

## **1.2. Un homme de 20 ans en 2070 dans une banlieue**

### 1.2.1. Le futur « post-transition » – « Ben, un hyper adapté vulnérable »

La définition de la « banlieue » – en périphérie d'un centre – soulève deux interrogations définitionnelles : qu'est-ce que le centre ? Qu'est-ce que la périphérie ? Le centre est ici défini

comme « **centre-État** », guidé par une stratégie de résistance au changement climatique qui s'exprime par une forte autoprotection. Les espaces sont hyper spécialisés (par exemple pour faire de l'eau 100 % potable et purement naturelle, espaces de loisirs, espaces agricoles hyper productifs, espaces d'énergies, espaces résidentiels, etc.). Lorsque l'espace est pollué, un changement d'espace s'opère. La **banlieue** constitue « le reste ». Elle est ainsi soumise aux pollutions, sécheresses, inondations, catastrophes naturelles.

Subissant la vulnérabilité de la banlieue, Ben l'affronte en faisant preuve d'une hyper-adaptabilité permise par un milieu plus ouvert que le centre.

<b>Énergie</b>	Mix énergétique (énergies solaires, bois, vent, etc.), EnR, non centralisé (local), récupération. Consommation faible (au minimum au vu des nombreux aléas climatiques) et fourniture irrégulière ☒ dépenses énergétiques faibles
<b>Mobilité</b>	Mobilité permanente (résidence/quotidien) en réaction aux différentes catastrophes naturelles. Nomade. Modes : à pieds, à vélo, à la nage
<b>Travail</b>	Travail fragmenté, multi-tâches, au jour le jour
<b>Mode de consommation</b>	Sobriété, recyclage, récupération, troc (car en déplacement constant) Pratiques collaboratives
<b>Alimentation</b>	Auto-production locale, différente selon le lieu de vie Circuits courts
<b>Famille</b>	Les parents de Ben sont partis du centre pour échapper au contrôle des naissances (Ben est né naturellement). Attaches familiales reconfigurées en permanence Possibilité de se déplacer en groupe, de reconstituer une cellule familiale temporairement
<b>Vulnérabilité</b>	Forte vulnérabilité environnementale liée au changement climatique et au rejet de la pollution du centre vers la banlieue. Cette très forte instabilité nécessite de fortes adaptations et mobilité
<b>Habitat(s)</b>	Habitat collectif, partagé, adapté au milieu (différentes formes), situé, éphémère, recyclé. Construction, reconstruction, habitat selon la disponibilité
<b>Implication citoyenne</b>	Auto-organisation diversifiée, conseils, implication présenteielle, communautés à démocratie directe diverses mais connectées entre elles
<b>Éducation / Formation*</b>	Existence d'une université dans le centre En banlieue, auto-formation permanente et micro formations adaptées (selon où Ben se trouve : jardin partagé, énergies renouvelables, etc.)
<b>Communication*</b>	Micro-systèmes locaux (Ben hyper connecté au sein de ce sous-système) : individus connectés <i>via</i> des antennes relais, zones de wifi, mais au niveau local ; il n'existe pas de réseau étatique centralisé. Une interconnexion des réseaux est parfois réalisée. Les formes démocratiques fonctionnent en réseau.

\* Catégories ajoutées par le groupe de travail



### 1.2.2. Le chemin de la transition et les politiques publiques – « État-Cité autocentré vs. espaces nomades socialisés et évolutifs »

Jusqu'en 2040, les dérèglements climatiques évoluent de manière croissante. Toutes les politiques publiques mises en place pour contrer ces dérèglements climatiques, notamment via la création de villes écologiques, ne suffisent pas. Les institutions les plus marquantes sont ainsi décrédibilisées dans leur capacité à y faire face et sont progressivement dissoutes. Une reprise en main, plus physique, plus spatiale, est alors réalisée par des instances plus locales.

Certaines villes deviennent alors des exemples en termes de biodiversité, d'écologie, avec une piétonisation des centres-villes qui s'étale par la suite, une circulation propre, la création de péages urbains opérant une sélection des voitures de plus en plus drastique. Dans ces villes, la qualité de vie s'améliore et, face au dérèglement climatique qui continue de s'accroître, une nécessité de les protéger émerge.

En 2040, une protection physique des espaces voit le jour afin de les protéger des aléas et des risques. Le péage urbain est progressivement fermé à toute entité extérieure aux habitants de cette ville. La ville est fonctionnalisée à l'extrême pour être la plus performante possible en termes écologique et de durabilité, ce qui crée des espaces hyper spécialisés.

La banlieue doit donc s'organiser face à cette vie en autarcie, créer des systèmes locaux, s'organiser politiquement, économiquement. Les personnes exclues par manque de moyens, et qui doivent faire face à une vulnérabilité imposée, recréent localement des systèmes permettant de créer des tissus productifs, des tissus de communication, de la production locale leur permettant de vivre.

Les catastrophes climatiques continuent et s'accroissent, et la stratégie de résistance du centre devenu exemplaire, se renforce.

### 1.2.3. Le chemin de la transition et l'agir environnemental – « Agir individuel et agir collectif »

Ben vit dans une communauté auto-organisée contingente où existent une très forte solidarité, un échange des savoirs et des compétences, et où les individus sont invités à avoir des actions polyvalentes en contexte de survie.

Dans le périurbain, les individus circulent d'une communauté à l'autre. Les communautés sont organisées sous des formes plutôt stigmergiques<sup>2</sup>. Chaque individu est libre (sous réserve de toutes les contraintes écologiques) de prendre des initiatives et de monter des projets. Il est requis de respecter un cadre de normes assez sommaires et, surtout, de rendre compte de ce qui a été fait et de tenir un fil d'actualités. Le but est de permettre aux collectifs suivants, ou à des personnes qui s'intéressent aux mêmes sujets, de poursuivre l'action, de s'opposer à cette action ou de s'inscrire dans une autre logique. Il y a donc une logique d'utilisation des traces numériques où l'agir collectif se précise dans ses objectifs. Ces objectifs sont maintenus dans le temps grâce à un « Conseil des sages » transcommunautaire qui chapeaute les différents collectifs, avec des personnes tirées au sort à partir d'un échantillon représentatif de la population. Ce Conseil des sages est consultatif et a pour objectif de garantir une cohérence dans le temps. D'une manière plus pragmatique, des crieurs publics retrouvent une place dans ces espaces, notamment pour pallier les limites du numérique.

## 2. Restitution thématique des travaux de groupe : récurrences, spécificités et cas concrets

- **Une très forte autonomie locale**, tant dans la production que dans la consommation, notamment pour l'énergie et l'alimentation.
  - Autoproduction et autoconsommation des **énergies**, à partir des ressources locales, qui sont ensuite stockées puis redistribuées. Des énergies renouvelables recyclées : par exemple, l'essence peut être issue du compost, l'eau est utilisée en circuit fermé et recyclée. Forte mobilisation des énergies solaire, éolienne voire marémotrice. Des déchets considérés au maximum comme des ressources. Diminution du gaspillage. Autonomie énergétique permettant de choisir son distributeur d'électricité ou de téléphonie.

---

<sup>2</sup> La définition donnée dans Wikipedia est la suivante : « *La stigmergie est un mécanisme de coordination indirecte entre agents ou actions. Le principe est qu'une trace laissée par une action dans l'environnement stimule l'accomplissement de l'action suivante, que ce soit par le même agent ou un agent différent. De cette façon, les actions suivantes tendent à se renforcer et bâtir sur l'existant, ce qui conduit à l'émergence spontanée d'une activité d'apparence cohérente et systématique. La stigmergie est une forme d'auto-organisation. Elle produit des structures complexes sans avoir besoin de plan, de contrôle ou même de communication directe entre les agents* ».

Voir aussi : <http://www.lilianricaud.com/travail-en-reseau/la-stigmergie-un-nouvelle-modele-de-gouvernance-collaborative/>

- Une **alimentation** locale, saisonnière, peu carnée, de meilleure qualité. Les contraintes écologiques toujours plus fortes et les difficultés du marché international à fournir une alimentation suffisante – pour ne pas dire de qualité –, forcent un retour à la production territoriale. Cela n'est pas sans conséquence au niveau social : l'alimentation devient un bien commun, et la spéculation financière est interdite sur l'alimentation. Un changement de modèle de société sur l'alimentation et sa production s'opère. Possibilité de fixer localement des normes d'hygiène et d'alimentation dans les cantines. Réflexion autour de la viabilité et la durabilité de l'agriculture selon l'ancrage local. Alliances citoyens-collectivités pour racheter les dettes des agriculteurs très endettés, préempter le foncier et pouvoir créer des coopératives d'agriculteurs et de consommateurs. Cela permet aux citoyens de produire une partie de leur alimentation en participant également aux tâches de la coopérative. Des formes coopératives qui visent à susciter, regrouper, encourager des initiatives non plus sectorielles, mais plutôt territoriales.
- **Un mode de consommation sobre.** Réévaluation des besoins suite à une prise de conscience. Primauté donnée au local, avec d'éventuels impôts locaux voire des monnaies locales. Liberté de consommation parfois restreinte (exemple des quotas carbone).
  - **Une diminution de la propriété des objets en faveur du partage.** Mutualisation des outils de travail, des savoirs et des compétences. Gestion des communs *via* une gouvernance pluri-acteurs (publique, partagée, citoyenne, associative). Évocation de la nécessité d'une propriété foncière, possiblement compensée par un échange, une compensation non monétaire. Pour éviter également que l'État ne s'accapare les terres, proposition d'un système de préemption des communs en partenariat avec les citoyens.
  - **Une mobilité limitée, locale.** Des associations pour le maintien des activités territoriales sont créées en matière de mobilité, et gèrent par exemple des quotas d'empreinte environnementale attribués à des territoires ou à des groupes. Les véhicules individuels disparaissent et sont désormais réservés comme le train, avec des droits de mobilité (exemple d'un compte épargne mobilité.). Ces derniers augmentent en fonction de la disponibilité des énergies à un temps précis : la voiture étant désormais électrique, solaire et éolienne, une forte mobilité est possible par exemple lorsqu'un vent fort souffle. En métropole, la voiture devient la quasi exclusivité des services publics et de quelques privilégiés. Une très grande majorité des besoins sont accessibles à pied. Cette démarche renvoie à la recherche d'une forme d'équilibre entre nos éléments de confort, d'habitudes et ce que nous acceptons de repenser au nom ou en raison de la transition. Quelques cas minoritaires de très forte mobilité, principalement dans le cas du dispositif présenté plus haut de séparation nette entre le centre et la banlieue (nomadisme). La thématique de la mobilité est liée à la question de la participation : débat faisant retour sur la démocratie étant donné les dynamiques actuelles de votes (principalement des populations non mobiles).
- **Une participation citoyenne élargie à tous les champs de la vie quotidienne.** Gestion collective / gouvernance partagée dans de nombreux champs de la vie quotidienne : habitat, alimentation, gestion des ressources, etc. Une implication forte qui peut être volontaire ou répondre à des obligations de contribution à la viabilité économique et démocratique. Une nouvelle articulation temps de travail / formation / vie citoyenne, avec une éventuelle allocation revenu / dotation citoyenne. Création de tribunaux citoyens, de comités de citoyens, qui posent des questions de légitimité, de sélection, de



composition – en particulier la place des jeunes dans les instances de décision –, et d'élaboration des règles.

- **Transformation du travail vers le non-salariat**, en faveur d'un travail au sein de sa communauté (notamment par le biais de coopératives) et d'une poly-activité choisie ou subie. Création d'une instance démocratique locale de décision collective de la répartition du temps de travail. Développement fort des espaces de *co-working*. Des politiques fortes d'accompagnement pour la reconversion des salariés de certains secteurs comme le nucléaire.
- **Un habitat participatif**, multifonctionnel, intergénérationnel, parfois modulaire. Exemple de l'éco-quartier autonome.
- **Une implication citoyenne ancrée dans la vie locale**. Un agir citoyen de reconquête d'une citoyenneté à une échelle très locale. Une communauté locale plus structurante, avec des formes diverses de démocratie locale (conseils de quartier, tirage au sort, coopératives, etc.). Développement de formes participatives, coopératives, à la fois en termes de savoirs, d'expertises techniques et de financements.
- **La nécessité de prendre en considération la gestion des conflits**. Nécessité d'accueillir les tensions et conflits dans les rapports humains, de les gérer à la fois individuellement et collectivement, et à différentes échelles (dispositifs longs). Les conflits sur les communs étant inévitables, il existe un besoin d'un mode de médiation, d'une politique de pacification / résilience qui mène aussi à questionner le leadership et l'apprentissage collectif. Une nécessaire réappropriation des lieux institutionnels, et plus généralement des lieux collectifs de discussion – de l'habitat au lieu d'activité économique.
- **Une vulnérabilité très forte** liée notamment aux conséquences du changement climatique (sécheresse, canicule, etc.). Des problèmes de santé importants (accidents nucléaires, contamination environnementale, etc.), et une difficulté dans l'accès au soin.
- **Les migrants/réfugiés climatiques** obtiennent finalement un statut. Politiques d'accueil au niveau territorial, notamment dans des villages en renaissance où ils deviennent acteurs du territoire *via* par exemple leurs savoir-faire traditionnels et artisanaux. Un enjeu autour de la notion de propriété pour pouvoir loger, accueillir et partager un espace. Un nouveau regard sur l'autre – et notamment sur les migrants/réfugiés.
- **Le rôle des politiques publiques**
  - **Un nécessaire passage de l'intention à l'action** dans de nombreuses politiques publiques, notamment environnementales.
  - **Un rôle d'accompagnateur et de facilitateur**, ou de « tour de contrôle, d'observation ». Des politiques publiques orientées pour favoriser et accompagner les changements, sans en être porteuses : des autorités publiques comme un des acteurs et non plus comme l'acteur principal. Un État qui accepte de décentraliser la gouvernance de sa politique, *via* des politiques territorialisées, par exemple dans le domaine de l'énergie, où le rôle de l'État est d'accompagner la transition énergétique.
  - **Un rôle de soutien financier**. Par exemple, la constitution d'un fonds d'aide à la création de coopératives d'habitants pour l'autoproduction d'énergie.

- **Un rôle d'impulsion des transformations.** Par exemple *via* un grand appel à projet au niveau territorial, national voire européen pour la mise en place d'éco-quartiers pilotes puis de leur généralisation, avec des critères garantissant la mixité des usages et la mixité sociale. La gouvernance d'un éco-quartier prend la forme de concertation avec un consortium multi-acteurs dès le début de l'appel à projet pour ensuite donner lieu à une régie de quartier. En effet, cet appel à projet à la logique descendante donne lieu dans un second temps à une autonomie assumée à l'échelle de l'éco-quartier *via* un contrôle par la population de son propre avenir et de son quotidien. Ce changement de dynamique peut être lié à la déliquescence de l'État, à une disparition des moyens financiers au niveau national, conduisant les citoyens des éco-quartiers à s'auto-organiser.
- **Quelle place pour le secteur privé?**<sup>3</sup> Toutes les transitions envisagées impliquent un changement économique. Les entreprises privées existeront-elles encore ? Quelle place pour les lobbies ? Quel rôle des acteurs économiques dans la transition : moteur ou perturbateur ? Les entreprises s'adapteront-elles à la demande des citoyens ? Comment les citoyens peuvent-ils peser sur les entreprises pour changer les pratiques ? Une idée suggérée est une co-construction publique / privée des éco-quartiers sur le modèle des Organismes publics pour l'habitat.

### **3. Tensions mises en exergue lors de la discussion collective**

#### ***3.1. Catastrophisme vs. idéal vs. pragmatopie***<sup>4</sup>

Faut-il se projeter avec les inerties actuelles et imaginer quel sera le futur, auquel cas il n'y aura probablement pas de transition, ou imaginer une bifurcation conduisant à des formes relativement utopiques ou dystopiques ? Faut-il imaginer le chemin vers le probable ou un ensemble de possibles ?

La question de l'horizon temporel n'est ici pas négligeable : si certains scénarii ont été considérés comme s'inscrivant dans des horizons correspondant à 2050-2070, d'autres ont semblé s'inscrire dans une temporalité beaucoup plus proche, avec des points de continuité particulièrement forts avec aujourd'hui.

Il a également été souligné qu'un idéal rêvé n'exclut pas l'existence de conséquences conflictuelles. Notamment, la participation peut être tant choisie que subie, comme l'adaptabilité, ou la mise en place de mesures de protection environnementale comme le crédit kilométrique qui peut relever d'injonctions normatives qui renvoient au contrôle public. De même, si le non dépassement des objectifs établis à la COP21 à l'horizon temporel déterminé semble à première vue dessiner un scénario optimiste, cette norme pourrait être imposée *via* l'utilisation des armes.

#### ***3.2. Isolement vs. hyper-connexion***

Le fort localisme – qui revient dans un grand nombre de scénarii – a également été présenté comme pouvant, malgré des impacts positifs au niveau environnemental voire démocratique,

<sup>3</sup> Cette réflexion, d'abord absente, est abordée principalement au moment d'évoquer la place des politiques publiques dans la transition.

<sup>4</sup> Définie par Carol Farley Kessler dans ses travaux sur le langage et le féminisme comme un pragmatisme ouvert, un ensemble d'alternatives réalisables permettant de passer de l'utopie au réalisme.

constituer un frein au déplacement et donner à voir un monde déconnecté, parfois ressenti comme anxiogène. Pour résoudre la tension entre isolement et hyper-connexion, plusieurs groupes ont explicité les évolutions des modes de communication – catégorie qu'ils ont ajoutée à celles proposées –, et notamment du numérique qui pourrait devenir l'interface principale faisant le lien entre les individus ou servir de support à des formations (exemple des *Moocs*). Face à une réduction généralisée des moyens étatiques, l'aide financière étatique pourrait être concentrée dans ce domaine, permettant ainsi à l'État de conserver une fonction étatique sur l'ensemble de la population. L'importance accordée au numérique pose la question du risque de l'hyper-surveillance et de la collecte des données (également produites dans l'ensemble des nouvelles technologies liées aux énergies renouvelables). Certains groupes ont également envisagé deux systèmes de « navettes » en parallèle : des navettes locales et régulières qui permettent de favoriser les échanges de savoirs ; des navettes ponctuelles, moins fréquentes, qui permettent des connexions à des échelles plus larges. Les échanges seraient moins nombreux mais plus forts en termes de densité et de contenu.

### ***3.3. Local vs. global***

Plusieurs remarques et questions ont porté sur l'articulation local vs. global. Comment déterminer ce qui relève du niveau local et ce qui peut être impulsé à un niveau global ? Comment penser cette articulation ? Ces termes « local » et « global » ne seraient-ils pas stériles et ne devraient-ils pas en ce sens être remplacés par d'autres ? Il est souvent possible d'imaginer une transition à un niveau territorial, sans qu'il soit certain que cette transition soit envisageable à un niveau global sans que l'ensemble du système ne soit remis en cause et ne change. Au vu de l'exigence démocratique qu'implique une transition en termes de ressources, d'énergie et de temps pour ceux qui s'investissent dans de nouveaux modes de fonctionnement, quelle capacité à diffuser ce modèle, à le transmettre et à favoriser son essaimage ? De plus, quel rôle de l'État dans cette transition ? Quelle gouvernance territoriale à différentes échelles ? Quelle interconnexion entre ces différentes échelles ? Comment être citoyen au-delà de son lieu de vie ?

### ***3.4. Une catastrophe nécessaire pour imaginer un futur « post-transition » ?***

Presque tous les futurs « post-transition » adviennent à l'occasion d'une catastrophe qui devient l'élément déclencheur de la transition – par exemple, l'explosion d'une centrale nucléaire conduisant à un débat et un référendum se prononçant pour la sortie du nucléaire. La transition a ainsi été couramment imaginée à travers une crise, une rupture, suivie d'une phase de stabilité permettant la reconstruction. L'intérêt exprimé n'était pas seulement porté sur les expérimentations mais sur comment penser une transition du système, c'est-à-dire une « transformation planétaire » (plus encore que « globale ») qui touche les individus de manière à la fois collective et intime.

L'une des idées suggérées a ainsi été une catastrophe environnementale aux fortes conséquences sur l'ensemble des vivants et un grand nombre de territoires, provoquant un moment de déstabilisation, en parallèle duquel la continuité des expérimentations ferait émerger une diversité de *concernements*. En émergerait une entité démocratique, les « États généraux des territoires », qui, après une année d'assemblée, aboutirait à la création d'une instance supra nationale : « Réseau des territoires » ou « Organisation des Territoires Unis », laquelle redéfinirait l'économie, le droit à partir de l'idée de commun.

### ***3.5. De nouvelles architectures institutionnelles ?***

Une réinvention des architectures institutionnelles a également été proposée afin de favoriser une meilleure articulation des échelles de l'action publique. À un niveau plutôt territorial, des

conseils de territoire regrouperaient des représentants des habitants, des représentants des territoires limitrophes et des représentants des absents (générations futures, animaux, etc.) avec un objectif de représentativité citoyenne. Au rôle aujourd'hui fonctionnel des collectivités territoriales, est ajouté un rôle davantage politique avec une plus grande autonomie dans la gestion des politiques locales. Une instance supra-territoriale serait la garante de l'équité territoriale. Il pourrait s'agir de l'État (ce point a fait débat, l'État étant considéré par certains comme la force et l'outil du capital), d'une fédération ou d'une confédération. Au niveau législatif, cela se traduirait par une loi de reterritorialisation des réseaux énergétiques et une loi portant sur les communs nationaux (pour une gestion collective des communs qui ne relèveraient pas des territoires).

### ***3.6. Les limites de l'exercice soulevées par les participant·e·s***

Sur la méthode : la flèche du temps linéaire proposée afin d'aborder la question des chemins de la transition a été globalement remise en question par les participant·e·s. Proposée comme un premier support, elle a fait l'objet d'une réappropriation particulière par chaque groupe, parfois découpée en axes thématiques ou liées aux différents milieux, parfois courbée voire abandonnée. L'idée a été pour les groupes de donner vie aux allers-retours, aux étapes buissonnantes, avec des accélérations, des décélérations, des rebonds, des expériences qui échouent, des cycles d'innovation, etc. Il a cependant été souligné que le changement ne signifiait pas nécessairement rupture : il peut aussi signifier renforcement.

Une autre limite de l'exercice se situe dans l'ethnocentrisme adopté *via* une vision globalement très euro-centrée voire franco-française. Cela peut s'expliquer tant en raison des archétypes proposés que d'une auto-situation des participant·e·s dans le milieu qu'ils connaissent le mieux. Une des dimensions proposées à plusieurs reprises afin de contrecarrer cette dynamique est l'évocation du thème de la migration, et plus particulièrement des migrants climatiques.

---

## **PARTIE 2**

### **Chemins de la transition. Discussions collectives**

---

Cette deuxième partie est consacrée à la discussion des six thématiques de l'appel à manifestation d'intérêt en groupes de travail suite à quatre interventions de « grands témoins ». Les termes mis en discussion relevaient d'une ambiguïté volontaire aux vertus créatrices. Il s'agit par exemple des concepts de fabrique participative, appropriation, processus, commun, transition, etc., par la suite rediscutés en grand groupe. L'idée a été de faire discuter les participants à partir du flou définitionnel de ces concepts afin de mettre en exergue les points d'accroche et de divergence produits lors des discussions.

Cette partie rend compte des deux sessions de discussion collective centrées sur les chemins de la transition articulés aux politiques publiques (1) et à l'agir environnemental (2). Après la retranscription des prises de parole des « grands témoins », le bilan de chaque groupe de discussion est présenté. Ces discussions se sont déroulées sous forme de « boule de neige » où, à partir d'une thématique donnée, les participants ont d'abord discuté en binôme, puis à quatre (en réunissant deux binômes) et enfin à huit (en réunissant deux groupes de quatre). Le bilan proposé ici s'appuie sur les prises de note des discussions à huit. Il rend donc difficilement compte de la richesse des échanges qui se sont déroulés au sein de chacune des « boules de neige ».

#### **1. Chemins de la transition et politiques publiques**

##### ***1.1. Les « grands témoins »***

###### **1.1.1. Les communs. Valérie Peugeot.**

En se référant à la pensée d'Elinor Ostrom, prix Nobel d'économie en 2009, les communs sont – pour faire très simple – trois choses :

- une ressource partagée, qui peut être aussi bien naturelle qu'informationnelle, c'est-à-dire aussi bien un champ, une forêt, qu'un logiciel ou une connaissance. Cette ressource échappe au régime de propriété classique et se voit attacher un faisceau de droits, une série de droits d'usage ;
- entre les mains d'une communauté, petite ou grande, de proximité ou déterritorialisée. Il peut s'agir d'une petite communauté composée de voisins autour d'un jardin partagé, ou mille cinq cents développeurs répartis à travers le monde, travaillant autour d'un logiciel libre ;
- gérée à travers une gouvernamentalité élaborée par cette communauté de manière à protéger la ressource contre les *free riders*, les passagers clandestins, afin de la faire fructifier, et éventuellement à la commercialiser (par exemple pour l'exploitation du bois dans une forêt).

Loin d'être nouveaux, les communs ont existé de tout temps. Entre le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XX<sup>e</sup> siècle, s'est cependant opéré un « passage à vide » des communs, avant leur retour sur le devant de la scène qui s'explique par différentes raisons. Deux d'entre elles sont :

- le rôle du numérique, qui véhicule une ressource particulière, la connaissance ou plus largement l'information, que les économistes qualifient de « ressource non exclusive et non rivale », c'est-à-dire qui peut être partagée sans que le détenteur initial n'en

soit dépossédé, et constitue une candidate à la gestion en commun beaucoup plus favorable qu'une ressource matérielle. Cela ne signifie pas que toute ressource intellectuelle est nécessairement gérée en commun, mais que cela est beaucoup plus simple que pour une ressource matérielle. Avec les réseaux numériques, a en effet émergé toute une série de nouvelles communautés qui ont pu se créer et travailler de façon déterritorialisée *via* Internet. C'est l'exemple du logiciel libre ou de wikipédia, commun informationnel typique : il s'agit d'une ressource de connaissances qui n'est ni un service public, ni un service marchand, et qui est géré comme un commun. D'autres bases de données comme *open food fact* ou *open street map*, équivalent contributif et libre de *Google map*, peuvent être citées.

- le constat d'impuissance au moins partiel des formes de l'action classique que sont le marché et l'action publique à répondre à un certain nombre de grandes problématiques contemporaines dont, au premier chef, celle de la transition écologique. Cet « appel d'air » laisse une place à une autre approche, celle des communs.

Les communs nous aident-ils réellement à aller vers la transition ? Au premier regard, cela semble presque contre-intuitif quand on observe que la pensée d'Elinor Ostrom semble quasi intégralement consacrée aux communs locaux, comme la gestion des rizières en Indonésie ou le système d'eau dans la vallée de Los Angeles. Les communs peuvent-ils alors nous aider à penser autre chose que le local ou l'hyper-local ?

Tout d'abord, Ostrom elle-même avait commencé à se pencher sur la question climatique dans ses derniers écrits. Mais, au-delà de ce cadre théorique, les communs sont une source fructueuse pour nous aider à penser la transition. Tout d'abord parce que l'organisation en communauté de gestion d'une ressource partagée implique un travail de prise de conscience autour de cette ressource vectrice d'une nouvelle forme d'éducation populaire et ce faisant de responsabilisation. Par exemple, lorsque l'on cherche à réduire la consommation d'une ressource énergétique ou aquatique, une approche classique des économistes consiste à proposer l'individualisation de la facturation et éventuellement une variation du prix, de manière à toucher « *l'homo economicus* ». La gestion en commun d'une ressource est beaucoup plus inclusive : les communautés sont obligées de se poser les questions de sa provenance, de son mode d'assainissement et de recyclage, des éléments qui la composent. L'approche est beaucoup plus écosystémique et responsabilisante. Le commun peut donc en ce sens être un levier d'une forme de prise de conscience et de changement culturel. Par ailleurs, en période de crise de subsistance, comme celles que connaissent la Grèce, ou des pans entiers de population en Espagne et ailleurs, les communs sont aussi une forme de réponse *via* des formes d'auto-organisations comme « Les incroyables comestibles », des communautés qui s'organisent pour trouver des solutions alimentaires. Même chose du côté immobilier, les organismes fonciers solidaires (*Community Land Trust* en anglais) sont une réponse à l'inaccessibilité de l'achat dans les centres-villes, par un régime de propriété inédit, découplant foncier et bâti, et associant toute une série d'acteurs, au-delà de l'acquéreur.

De façon plus générique, Elinor Ostrom disait toujours qu'il n'existe pas un modèle unique des communs : les communs sont réinventés à chaque situation, chaque communauté, chaque ressource. On ne gère pas de la même manière un logiciel libre ou un four à pain partagé. Cette forme de plasticité des communs est très intéressante en période de transition, car la réponse unique n'est pas envisageable, et les communs participent de cette plasticité, de cette créativité dont nous avons besoin. Même avec des convergences et des lignes de force, il y a une multiplicité des formes de créativité. L'objet du dernier écrit d'Elinor Ostrom était précisément le caractère polycentrique dans cette gouvernamentalité qu'impliquent les

communs, qui nous obligent à penser et à coordonner différents niveaux d'actions, de l'hyper-local jusqu'au global, à les articuler différemment en fonction de chaque problématique.

Contrairement à un certain nombre de pensées totalisantes qui ont imprégné le XX<sup>e</sup> siècle, les communs n'ont pas prétention à être l'alpha et l'oméga, la réponse qui se substitue au marché ou à l'acteur public dans son intégralité. Il s'agit plutôt de penser la convivence entre les trois régimes, avec des possibilités d'hybridation. Un exemple très concret est la gestion des sels de Guérande : si les parcelles de sel sont des propriétés privées, l'ensemble du système d'irrigation est géré comme un commun et la commercialisation du sel est gérée par une coopérative. Cette hybridation se retrouve également dans le logiciel libre : la ressource code est un commun, mais les acteurs du logiciel libre inventent un modèle économique dans lequel ils commercialisent du service, de la formation, etc. Pour ce qui concerne l'articulation avec le secteur public, on voit également émerger des partenariats publics communs ou publics citoyens (PPC). Un archétype de ce modèle est identifiable à Bologne, ville qui a élaboré une charte des communs avec un collectif de citoyens qui constitue un cadre contractuel permettant à des communautés d'habitants de s'auto-organiser pour participer du *care* et de la transformation de leur ville. En parallèle, la ville les appuie, leur fournit un certain nombre de moyens, autorisant donc une véritable coproduction de la fabrique de la ville autour de ces communs.

Trois vents favorables soufflent sur les communs, pensés comme un des chemins de la transition :

- le phénomène de montée de l'acteur public local sur la scène internationale dans la prise en charge de la problématique de la transition, que ce soit avec des acteurs traditionnels de la ville (par exemple la ville de Paris qui s'inscrit dans une alliance de villes internationales prétendant répondre au changement climatique sans attendre, face à l'impuissance des États-Nations ; ou la Californie entrée en résistance écologique face au gouvernement fédéral) ou d'autres acteurs locaux porteurs de cette transition (par exemple les « villes en transition » ou le courant du nouveau municipalisme)
- la crise de la démocratie représentative, qui n'est pas nouvelle (en discussion depuis vingt-trente ans, mais plus forte encore ces dernières années) mais qui fait l'objet d'une prise de conscience d'un certain nombre d'acteurs du monde traditionnel de la politique. D'une part, dans un mouvement descendant, on observe un certain nombre d'acteurs publics mettre en place des processus de démocratie consultative, voire plus participative, par exemple autour des budgets participatifs. D'autre part, ces mêmes acteurs deviennent moins récalcitrants face à des formes d'action auto-organisées, ascendantes, ils craignent moins une forme de concurrence ou de délégitimation. L'hypothèse d'une convergence entre d'une part le mouvement consultatif descendant et d'autre part des initiatives ascendantes comme celles qui sont portées par les communautés des communs, devient plausible.
- les infrastructures numériques facilitent également l'émergence de nouvelles communautés épistémiques, productrices de nouvelles formes de savoirs, autour des sciences contributives, des savoirs nécessaires pour affronter la transition. Le numérique facilite également l'*open science*, l'*open access*, c'est-à-dire une large diffusion des savoirs. Cela ne va évidemment pas sans résistance, mais ces infrastructures numériques sont autant de plateformes permettant du partage de savoirs au sens scientifique, mais aussi du partage d'expériences. Une des problématiques auxquelles sont confrontés les « innovateurs de la transition » est en effet la mutualisation des expériences pour les rendre fécondes les unes aux autres et favoriser un passage à l'échelle. Le travail que porte la ville de Brest dans le cadre de la

préparation du « Forum des usages » en constitue un exemple modeste mais concret : la ville cartographie l'ensemble des initiatives du pays de Brest qui participent de cette transition démocratique, écologique et politique.

### 1.1.2. La recherche au ministère de la transition écologique et solidaire. Sylvain Rotillon.

Le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES) est issu en grande partie du ministère de l'équipement, dont le tropisme vers les sciences humaines et sociales n'est pas vraiment le plus fort. Ce ministère a dans ses gènes profonds des thématiques d'aménagement du territoire, c'est un ministère d'action avant tout, qui porte des politiques fortes sur le territoire, des politiques globalement très sectorielles. Il est structuré par des grandes directions générales qui traitent des problématiques du logement, de l'eau, de la biodiversité, des risques, du climat : il s'agit d'une politique publique tournée vers l'action, la politique de recherche et de réflexion porte principalement sur l'action de façon plus globale. Cet héritage est en synergie avec des experts qui interviennent de façon efficace dans leur champ de compétence, une production de normes abondante, la mise en application des normes.

Mais cela se fait dans un monde qui a changé. L'État est moins fort, et donc moins efficace dans l'imposition des normes. Il rencontre des collectivités et des collectifs de citoyens qui se questionnent sur le sens de cette réglementation. L'acceptabilité sociale des normes est de plus en plus difficile à obtenir au moment où la production de normes est toujours plus abondante. Des rapports réguliers du Conseil d'État soulignent que la production de normes est non seulement plus importante, mais également que chaque norme elle-même est beaucoup plus volumineuse. De plus, ces normes s'accumulent : si elles se corrigent et se complètent, elles ne se substituent jamais vraiment aux normes précédentes.

Il existe cependant des signes d'optimisme. Nous nous inscrivons dans une difficulté d'action parce qu'existe une logique de silo qui ne pense pas la transversalité entre les différents champs disciplinaires, entre les différents domaines d'action et qui n'intègre pas suffisamment le jeu d'acteurs complexe dans lequel on est aujourd'hui. Cela conduit à une réflexion de plus en plus forte au sein du ministère, confronté à la difficulté de la mise en œuvre des politiques publiques sur le terrain, pas forcément parce que les normes sont mauvaises mais parce qu'elles sont mal comprises et/ou en conflit entre elles. Comment peut-on travailler sur l'acceptabilité de ces normes ? La meilleure mise en place des politiques publiques aujourd'hui reste l'objectif du ministère. L'idée n'est pas de chercher le consensus à tout prix, mais d'obtenir le meilleur compromis possible, un compromis socialement acceptable. C'est une véritable politique de rupture, qui n'est pas évidente pour tous : comment peut-on s'assurer que les interactions entre les différents domaines d'intervention du ministère sont prises en compte ? Il est nécessaire de réfléchir sur la façon de renforcer la transversalité à l'intérieur du ministère, et à l'intérieur même du service recherche composé de missions thématiques (transports, biodiversité, etc.).

L'introduction des sciences humaines et sociales questionne également la façon d'introduire les règles de gouvernance, de participation, dans nos modes de fonctionnement, et ce sans dénaturer nos missions premières. Il ne s'agit ni de rechercher un changement radical, du « consensus mou » ou de remettre en cause la démocratie représentative, mais de relégitimer l'action publique, la légalité, de permettre à la démocratie représentative d'être davantage en phase avec les attentes sociales.

La première réponse a souvent été la consultation, avec par exemple les enquêtes publiques pour lesquelles seulement quelques jours sont dédiés pour assimiler des documents



volumineux aux termes complexes. Dans les grands dossiers qui ont donné lieu à des impasses (comme Notre-Dame-des-Landes ou Sivens), toutes les procédures avaient été respectées et les citoyens consultés. Mais les bases sur lesquelles ces politiques publiques reposent n'ont pas été comprises ou acceptées. Ce n'est en effet pas seulement un problème de manque d'explication, mais souvent un problème d'absence de partage des enjeux qui sous-tendent les politiques publiques. C'est pourquoi il est nécessaire d'introduire une transversalité à la fois en interne, *i.e.* de travailler avec nos collègues sur les aspects thématiques au-delà de la logique purement disciplinaire, mais aussi à l'extérieur en associant de façon plus inclusive les citoyens qui seront *in fine* concernés par la politique publique. C'est un point qui commence à être bien intégré : des systèmes moins *top-down*, plus participatifs, sont mis en place. Cette élaboration des politiques publiques à partir de données partagées doit commencer dès le niveau de la recherche et nécessite une forme de participation et de partage, de la programmation de la recherche jusqu'à la mise en œuvre de ses productions.

Le programme Cit'in en ce sens permet une capitalisation dans la recherche participative qui va au-delà d'éléments au coup par coup et de projets individuels. La recherche participative est aujourd'hui pratiquée dans presque tous les domaines et un peu partout, mais elle peine à s'inscrire dans la durée, à disposer de processus institutionnels pérennes. Par exemple, sur la région Île-de-France, les partenariats institutions – citoyens pour la recherche et l'innovation (PICRI) étaient des programmes de recherche citoyenne clôturés après un changement de bord politique de la région. Le travail fait en recherche participative comporte donc un enjeu fort de temporalité et de confiance entre ses acteurs. Ces changements de modèle demandent de pouvoir disposer d'une certaine temporalité, de créer une communauté, des rapports, des rencontres, des points de rendez-vous réguliers qui vont au-delà du projet. Le programme Cit'in est un élément contributif pour construire cette communauté et rejoint le message que nous portons : relégitimer les politiques publiques, relégitimer la légalité de plus en plus contestée, construire cette collectivité, cette communauté de recherche qui doit s'appuyer beaucoup plus largement, de manière beaucoup plus native, sur le partage entre l'expertise académique, l'expertise citoyenne et le décideur public pour qu'il puisse enfin s'appuyer sur quelque chose de beaucoup plus facilement applicable, effectivement mis en œuvre par la suite.

## **1.2. Discussions thématiques**

Trois discussions, sous forme de « boule de neige » se sont déroulées en parallèle, autour des thèmes suivants : les communs (1), l'appropriation citoyenne (2) et la fabrique participative (3). Lors du dernier temps de chaque « boule de neige » (entre 8 et 12 participants, selon les thèmes), une prise de notes a été réalisée, qui est présentée ici. Elle conduit à une mise en commun de questions ou à l'énoncé de principes d'action.

### 1.2.1. Les communs

- communs / biens communs / commun. Un mot valise pour des implications diverses ?
- comment cerner une frontière des communs ? Notamment les frontières géographiques et sociales (personnes concernées).
- un village relevant du patrimoine historique est un bien public mais est-ce un commun ?
- peut-il y avoir une délégation dans le commun ?
- l'appropriation des communs.
- la taille des communs.
- le modèle économique, juridique et motivation du commun.

- qu'est-il possible de qualifier de légitime en gestion commune plutôt qu'en gestion publique ?
- y a-t-il des qualités des communs, vraiment inatteignables par une gestion publique ?
- dans la gestion des communs, comment insister sur l'apport des concernés non spécialistes ?
- quelle place pour l'initiative individuelle dans un commun ?
- est-il souhaitable pour le fonctionnement des communs que les collectifs s'auto-organisent ? Dans les problématiques environnementales, il est rarement demandé aux agriculteurs, par exemple, de définir leur propre vision environnementale.
- notion de communs éphémères. L'arrivée d'une perturbation dans un territoire peut-elle constituer un commun provisoire lié à l'installation de cette perturbation ? Exemple de l'installation d'une éolienne, qui révèle un commun latent, potentiel, éphémère, menant à différentes règles de gestion et valorisation.
- les politiques publiques peuvent-elles constituer le garant de la cohérence, de l'équité entre les communs ?

### 1.2.2. L'appropriation citoyenne

La polysémie du terme « appropriation » permet une réflexion fructueuse en termes de catégories opératoires, ce qui se traduit par l'énoncé de principes d'action plutôt que de questions de recherche. Il s'agit alors de ne plus voir l'appropriation seulement comme un élément ascendant ou descendant, mais de la questionner dans un double mouvement antagoniste.

- la loi. Quelles modalités de l'appropriation ? La propriété, le droit, la légalité. Appropriation des moyens de production.
- la réalisation sociale. Dimension sociale de l'appropriation, *via* la connaissance et l'animation coopérative : comprendre pour maîtriser et agir.
- l'appropriation collective d'un espace : nécessité de règles communes (ne renvoie pas à des appropriations sauvages justifiées) et d'un lieu/espace public.
- l'appropriation d'une politique publique : comprendre et en être acteur.
- sortir du déni de la nécessité de faire une transition.
- la transition comme mise en récit. Donner de la place à des récits autres que ceux de l'angoisse, la peur ou la menace : identifier les groupes résistant à la menace et leurs arguments intrinsèques.
- faire siens les pratiques et les enjeux.
- être moteur dans l'alimentaire et l'écologie.
- rôle du désir dans la prise d'autonomie et la sortie de la subordination (*via* le travail hétéronome).
- (ré)appropriation.
- sens décisionnel dans le cadre de la transition.
- critique du jury citoyen.
- appropriation de la transition comme première médiation pour faire chemin (médiation entre les différents collectifs).

### 1.2.3. La fabrique participative

- quels indicateurs d'efficacité des politiques publiques pourraient être co-construits par des groupes multi-acteurs à différentes échelles et en remontant des dynamiques des territoires ?
- comment évaluer la participation ?
- quelle stratégie de la fabrique participative ?

- fabrique d'une participation, du processus d'expérimentation qui permettrait la transition.
- quelles conditions pour qu'une fabrique participative contribue à la transition ?
- fabrique de la participation « dirigée » vers la transition ? La fabrique participative ne produit pas nécessairement de la transition. Elle n'est pas forcément vertueuse. L'animation, le processus démocratique ne garantit pas l'objectif vertueux.
- qui participe ? Qui commande et qui anime les procédures ? Il est intéressant d'associer les individus opposés au projet. Il faut aller chercher les publics silencieux qui ne se déplacent pas et pourraient bénéficier du projet.
- comment éviter l'accaparement ? Comment faire pour que les parties concernées participent de cette transition ? Qui détermine qui sont ces individus ?
- la fabrique participative doit être contextualisée, indexée à la transition.
- il est difficile de séparer le contenu et la manière de faire l'animation.
- la fabrique ne peut fonctionner que sur des territoires, dans du concret, des objets, avec les individus.
- il est posé comme hypothèse que la participation va chasser les cavaliers solitaires. Elle peut aussi être l'occasion de manipuler un collectif.
- à quelles conditions se protège-t-on de ces déviations ?
- quel est l'objectif de la participation ?
- les acteurs concernés n'ont pas forcément l'impression de l'être. Les individus sont-ils là parce qu'ils sont concernés, mandatés, affectés et donc légitimes ? Il y a des outils issus de la recherche action participative pour cartographier les positions des acteurs.
- exemple du budget participatif de Paris, qui permet une participation à distance. Critique par rapport aux méthodes d'animation utilisées et à la formation des animateurs qui peuvent manipuler. Critique par rapport à la prise en compte des contradictions. Il y a des enjeux environnementaux qui sont à l'origine de tensions particulières qui nécessitent de trouver un mode de communication.

## **2. Chemins de la transition et agir environnemental**

### ***2.1. Les « grands témoins »***

#### **2.1.1. L'agir conflictuel. Lydie Laigle.**

Je vais centrer mon intervention sur deux aspects mis en avant par le programme Cit'in – l'agir environnemental et la mise en mouvement de la transition – en les analysant sous l'angle de la résistance et de l'émancipation, deux notions qui me semblent pouvoir aider à caractériser les horizons démocratiques des chemins de transition :

- comment caractériser l'agir environnemental ? Par rapport à cet agir environnemental, quels sont les enjeux démocratiques des chemins de transition ?
- qu'est ce qui « fait mouvement » dans la transition, notamment ce qui contribue à la mobilisation des citoyens, à leur implication dans des changements de pratiques de vie en relation avec les milieux ? Quels sont les horizons démocratiques de cette mobilisation, du rapport du citoyen au politique ?

#### ***a. L'agir environnemental***

Par rapport au texte de l'AMI, un point intéressant à explorer est : comment l'agir environnemental s'appuie sur une résistance et peut mettre en scène une émancipation ? Ce peut être une résistance à des projets d'aménagement ou d'infrastructure (par exemple Notre-Dame-des-Landes), à des trajectoires économiques. Mais ce peut être aussi une résistance à une confiscation d'un monde vécu, à des ruptures ontologiques, dans les

manières d'être et d'agir avec les milieux et de vivre en société. Ces résistances multiformes, faites d'oppositions, mais aussi de propositions signifiantes et agissantes d'alternatives, ne caractérisent-elles pas l'agir environnemental de la transition ?

Ainsi, il ne faut pas oublier que l'émergence des alternatives concrètes prend sens dans la résistance à des modes de production et d'aménagement, la conflictualité sur les usages et la transformation des milieux, parfois la dénonciation des injustices environnementales. Or l'une des formes d'expression de cette résistance est l'émancipation politique et l'implication des citoyens dans l'expérimentation des alternatives. Ces alternatives expriment d'autres manières d'exister dans les milieux naturels et construits, de composer les milieux humains et non humains, de produire des territoires existentiels, en se reliant différemment aux autres et à l'environnement. Cette émancipation se traduit donc par la quête d'une citoyenneté environnementale passant par la revendication d'un droit d'expression et d'analyse critique sur le devenir des milieux et aussi l'exercice d'un pouvoir d'agir citoyen sur ces milieux. Ces deux facettes de l'émancipation (réflexivité et production discursive ; agir citoyen dans les expérimentations et la mobilisation) caractérisent l'agir environnemental.

Ce sont là des facettes de l'agir environnemental qui sont à travailler ensemble :

- être en *résistance*, en conscience des méfaits environnementaux, en réflexivité des atteintes économiques et anthropiques portées aux milieux, en alerte et en vigilance des abus et préjudices subis (les lanceurs d'alerte sont des exemples de cette vigilance citoyenne) ;
- co-produire des *alternatives* dans les manières de transformer les milieux, de les aménager, de les régénérer, de les intégrer dans la refonte des modes d'existence, mais aussi de se mobiliser.

### *Les enjeux démocratiques de l'agir environnemental*

Les enjeux démocratiques sont à resituer dans ces contours de la résistance et de l'émancipation, liant une plus grande réflexivité sur les controverses environnementales et une mobilisation dans la proposition d'alternatives. L'un des enjeux démocratiques est de mettre en dialogue les différents récits sur le changement environnemental, de les rapporter aux expériences vécues avec les milieux, d'ouvrir des espaces de médiation entre les savoirs citoyens et les savoirs experts, plutôt que de les laisser s'opposer dans les confrontations sociales sur les projets et les initiatives. Or les politiques publiques ne sont pas encore totalement préparées à créer les conditions démocratiques qui favorisent un dialogue entre les différents récits, expériences et savoirs : d'une part, les savoirs citoyens qui renvoient à la mémoire des lieux, aux pratiques ordinaires et aux relations subjectives aux milieux ; d'autre part les savoirs scientifiques et d'expertises plus instrumentés et spécialisés qui s'interrogent finalement peu sur les conditions éthiques de leur production et l'influence politique qu'ils exercent. Avec la complexification des questions écologiques, les politiques publiques perdent en partie leur faculté de jugement sur les enjeux humains concernés. Elles peuvent se trouver insuffisamment armées face au pouvoir de communication des lobbies ou bien ne pas reconnaître les apports démocratiques des formes prises par l'agir environnemental à la fois plus réflexif et pragmatique. De ce fait, la contribution de l'agir environnemental à la transition peut rester marginale, si ces conditions démocratiques du dialogue, de la médiation, du pluralisme des valeurs, de la faculté de jugement et de l'éthique ne sont pas réunies.

#### *b. Ce qui fait mouvement dans transition*

Quand on analyse les mouvements en transition, par exemple « Alternatiba » ou les « Villes en transition », on retrouve toujours ces deux registres de l'agir environnemental : résistance et émancipation autour de la réflexivité et des alternatives concrètes. Ce qui fait mouvement,

c'est bien cette production conjointe et interactive : de la montée en compétence réflexive à la pertinence des alternatives proposées ; de l'agir collectif au renouvellement de la pensée. La mise en mouvement de la transition émane de cet enrichissement réciproque entre la production de récits, de valeurs et de savoirs et les alternatives concrètes menées. Cet enrichissement est d'autant plus intense, que des « causes communes » peuvent émerger grâce à un apparentement des situations vécues ou bien à des interrogations similaires qui sont réunifiées autour d'un agir collectif ou en réseau. Le renouvellement corrélatif des récits et des interprétations des enjeux écologiques, des pratiques ou expériences aux milieux et des subjectivités en jeu, met en mouvement la transition et interpelle l'action publique. Cette interpellation est d'autant plus vive qu'elle relève d'une exploration à la fois cognitive et agissante qui s'appuie sur la relation aux milieux pour fonder un autre vivre en société. La transition citoyenne révèle cette résonance entre un agir environnemental et des possibilités plus amples de recomposer les pratiques de vie et les modes d'exister en société.

Il est extrêmement intéressant de voir que ce qui fait mouvement, c'est cette articulation qui donne d'ailleurs un sens sociétal à la transition. Les gens s'affilient sur un pouvoir d'agir, une possibilité offerte à la citoyenneté environnementale, dans laquelle il est possible de faire bouger les lignes, mais aussi de donner sens à l'action. L'affiliation au mouvement se réalise donc par rapport à une production de sens par le collectif. La production de savoirs et de récits alternatifs émane des pratiques alternatives sur les milieux, directement sur les lieux (blocage d'une usine toxique, une zone à défendre, etc.).

La question de la mobilisation renvoie également à celle de la justice environnementale dans la transition : résister à une perte de la souveraineté environnementale des peuples sur l'eau, la terre, les écosystèmes, résister à une faiblesse démocratique qui accorde peu la possibilité aux êtres humains de contribuer à la transformation de leur lieu de vie, résister à une confiscation des droits territoriaux des peuples autochtones ou exprimer ce qui nous lie au milieu. Cette mise en mouvement est finalement une forme d'expression de la justice environnementale. Autrement dit, la transition citoyenne peut rendre compte d'une autre conception de la justice environnementale plus participative. C'est en ce sens qu'elle interpelle le politique.

### *Les horizons démocratiques*

Dans cette mise en mouvement où les collectifs recréent des communautés de pratiques, le rôle du tissu associatif et des organisations non gouvernementales (ONG) est important. Il peut s'agir de tissus associatifs co-constitués par le mouvement citoyen de transition. Cela signifie que les formes d'action collective évoluent. Le mandat et la représentativité ne sont pas les seules formes d'action collective. Le groupe décide de l'éthique de la participation en même temps que des valeurs attachées aux finalités de l'action. Il existe donc des formes auto-organisatrices d'association citoyenne qui se multiplient, essaient dans d'autres territoires, se ramifient par le local, acquièrent une portée ou une aura globale, et gagnent ainsi en légitimité auprès de l'action publique. Les villes en transition sont passées de cent à trois cents puis à mille dans le monde en se maillant en réseaux d'expériences et d'expérimentations. Les citoyens se connectent à ces réseaux trans-locaux. En se réappropriant la relation aux milieux, les collectifs de citoyens et d'associations acquièrent une légitimité et gagnent en influence politique d'autant qu'ils parviennent à inscrire leurs initiatives dans des réseaux d'acteurs locaux.

La portée démocratique réside dans le fait de faire vivre une diversité de relations aux milieux, d'explorer de nouvelles possibilités d'alliances entre humains et non humains, de co-construire des ontologies aux milieux qui aident à bâtir des territoires existentiels soutenant

des formes plus coopératives de vie. La difficulté pour la politique publique est d'être à l'écoute de cette diversité de relations subjectives et expérientielles aux milieux qui entrent en confrontation avec des pratiques et des savoirs plus institués. La reconnaissance publique des apports des mobilisations citoyennes implique de rendre légitimes ces formes d'expression plus subjectives mais aussi territorialisées d'un ensemble de valeurs et de pratiques alternatives dans lesquelles le lien social retrouve une place déterminante.

Pour conclure, je voudrais aborder la question : qu'est-ce que la transition dans le monde de la recherche ? Puisqu'il existe des confrontations sur les controverses environnementales, nous sommes nous-mêmes pris dans ces rapports d'appropriation et de confiscation des savoirs et de partage des connaissances produites. En tant que chercheurs, en fonction de ce que nous nous autorisons à dire, nous pouvons être interpellés et jouer un rôle contributif dans la transition. C'est pourquoi le conflit et la confrontation sociale sur les savoirs sont extrêmement importants. La transition du monde de la recherche est donc à ne pas oublier : quels modes d'action collective nous, chercheurs, mettons-nous en place pour proposer des alternatives à des formes hégémoniques de production des savoirs et des controverses environnementales, et ainsi contribuer à une transition sur la transformation des milieux ? Comment constituer un collectif et comment auto-produire nos manières de travailler ensemble – c'est ce que font les collectifs de transition – pour être dans la coopération et non pas dans la compétition, et pour identifier notre production collective par rapport à des enjeux de transition qui sont autres que notre propre compétition ?

### 2.1.2. L'agir environnemental. Rémi Barbier.

Deux questions principales sont à poser :

- d'où venons-nous ? Comment cette question de l'agir environnemental a-t-elle été posée et s'est-elle développée à la fin du XX<sup>e</sup> siècle ?
- où allons-nous aujourd'hui avec ces nouvelles modalités dont on voit le foisonnement qui sera central dans le cadre de notre programme de recherche et de nos activités ?

Au risque de caricaturer, nous venons du « petit geste pour l'environnement » dans de multiples domaines, et au moyen d'une ingénierie sociale progressivement étoffée, développée. Nous avons ainsi assisté successivement au déploiement de la communication persuasive, engageante, et plus récemment de toute la réflexion autour des incitations à mettre en place pour modifier les comportements. Ce qui a été emblématique de ces petits gestes pour l'environnement est le tri des déchets. De cette première vague de transformations et de réflexions autour de l'agir environnemental, nous avons appris au moins trois leçons :

- l'importance de la durée, de la temporalité de ces transformations même lorsqu'il s'agit d'une cible finalement relativement modeste comme le tri des déchets ménagers : il a fallu vingt ans d'efforts relativement continus avec des moyens, des mobilisations d'argent, d'incitations, de facilitateurs humains (les « ambassadeurs du tri »), etc. Cela a pris du temps, ce n'est pas encore complètement achevé, mais on peut dire qu'il y a eu un basculement, la formation de nouvelles normes sociales, ce qui signifie que c'est tout à fait possible, à condition d'y mettre le temps et les moyens.
- une capacité d'enrôlement du secteur industriel dans cette transition, d'autant plus forte qu'il est exposé à une menace crédible d'intervention réglementaire s'il ne bouge pas. L'exemple du tri des déchets des emballages ménagers est très illustratif à ce sujet : c'est parce qu'il y avait une menace crédible de Directive européenne qui aurait pu aboutir à leur transférer l'intégralité du financement de la gestion des déchets d'emballages (« modèle allemand ») que les industriels français se sont mobilisés

volontairement pour proposer un « modèle français » incluant une participation financière de leur part. À partir de là, ce partage du financement entre les industriels et les collectivités a évolué au fil de négociations difficiles, et aujourd'hui le secteur industriel finance près de 80% du coût de collecte et de tri des déchets d'emballages.

- la capacité des pilotes de l'action publique à conduire dans la durée ce changement en explorant un certain nombre de solutions. En prenant cet exemple du tri, il y a eu des programmes expérimentaux tout à fait explicites avec des appels à propositions. Différentes configurations de collecte, de tri... ont été testées, donnant lieu à la fin à un certain nombre de modalités et de préconisations qui s'inscrivent dans le répertoire d'action des collectivités. Cela illustre un fonctionnement en cycles d'exploration puis de généralisation voire de prescription.

Ce que nous avons également appris est que cette focalisation sur les « petits gestes pour l'environnement » est très critiquable : cela risque en effet d'entraîner une forme de dépolitisation et d'approche très gestionnaire des questions environnementales. Nous avons aussi découvert qu'il y avait peu de réflexion, peu de débats sur la manière dont les comportements qui faisaient l'objet d'une volonté de changement étaient ciblés : pourquoi le tri des déchets ménagers et pourquoi pas des comportements ou des pratiques de mobilité, de consommation beaucoup plus impactants pour l'environnement ? Il y a eu peu de délibérations là-dessus.

Que se joue-t-il aujourd'hui autour de ces problématiques d'innovation sociale, de démocratie du faire et de coopération ? Cela signale sans doute une brèche, une ouverture dans le quasi-monopole dont bénéficient jusqu'à présent les mondes du marché et de la politique dans leur capacité à recomposer en permanence le monde commun avec un flux d'innovation. Cette fois-ci, il existe des innovations, des transformations qui n'émanent plus du marché ou de la politique mais, pour aller vite, du monde social, de la société civile, avec des conséquences et des effets intéressants.

Il est probable en effet que ce nouveau flux d'innovations, de transformations cible des pratiques qui ne soient pas les mêmes que les pratiques ciblées par la méthode plus descendante pratiquée antérieurement. Il est également quasiment certain que ces innovations seront construites sur d'autres équilibres entre le technique et les transformations sociales, avec un usage différent de la technologie.

Ce sera également des transformations qui – en faisant référence aux travaux de Joëlle Zask sur cette démocratie du faire, du faire ensemble –, permettront peut-être de faire émerger des subjectivités d'un autre type que les subjectivités individualistes modernes, des subjectivités dont l'enrichissement se construit parallèlement à celui du collectif au sein duquel elles émergent. Il y a une forme de co-construction, de co-production de subjectivités qui, enrichies, augmentées, enrichissent aussi le collectif.

Trois derniers points de vigilance sont également importants :

- comment faire pour que ces innovations ou transformations ne restent pas des isolats ? C'est toute la question du changement d'échelles.
- comment faire pour éviter d'aller vers des sociétés fragmentées ? C'est le risque d'injustice qu'évoquait Lydie Laigle. En prenant l'exemple de l'alimentation, il est possible d'imaginer des consommateurs ou des habitants qui produisent leur nourriture de qualité, des habitants qui achètent du bas de gamme et des habitants qui achètent du haut de gamme.

- comment reconnecter ensuite ces transformations issues de la société civile aux univers du marché et de la politique ? Il peut y avoir des reconnexions qui peuvent être subies – quand il y a un emparement d'un certain nombre d'initiatives par le marché ou par le politique au risque que cela échappe à la philosophie de leurs initiateurs – ou des reconnexions choisies, lorsque les innovateurs s'efforcent d'être repérés et d'institutionnaliser leur innovation, avec d'autres risques à envisager.

## 2.2. Discussions thématiques

Des discussions sous forme de « boules de neige » se sont déroulées en parallèle, autour des thèmes suivants : la portée démocratique (deux « boules de neige ») (1), la citoyenneté environnementale (une boule de neige) (2) et la temporalité de l'agir environnemental (une boule de neige) (3). Lors du dernier temps de chaque « boule de neige » (entre 8 et 12 participant·e·s, selon les thèmes), une prise de notes a été réalisée, qui est présentée ici. Elle conduit à une mise en commun de questions ou à l'énoncé de principes d'action. Lors de la discussion générale, la différenciation entre portée démocratique et citoyenneté environnementale a été questionnée.

### 2.2.1. La portée démocratique

#### a. « Boule de neige n°1 »

- Une crise de la représentativité et non une crise de la démocratie.
- Question des minorités, des « non-participants », *i.e.* de ceux qui ne peuvent pas ou ne savent pas s'exprimer ou participer, voire ceux qui participent sans pouvoir prendre une place plus dominante. Que signifie la non-participation de certain·e·s ? Focalisation sur les parties prenantes, *i.e.* les citoyens actifs dans la démocratie participative. Nécessité de parler aussi des minorités : quelle voix des citoyens non engagés, *i.e.* ceux qui ne participent pas à la démocratie participative ? Les abstentionnistes ne se sentent pas représentés : que devient leur voix dans la contestation possible de la décision prise ? L'instance de participation est-elle légitime par rapport à ceux qui ne participent pas ?
- Questionnement autour de la terminologie de « minorité ».
- Institutionnalisation des catégories. On se saisit des citoyens participants détachés de leur milieu et mis au format archétypal, en tant qu'habitant par exemple.
- Laisser la possibilité de la contestation de la participation. Question de la mobilisation contre et pour. Les « invisibles », contre certaines formes d'agir.
- Même dans les instances de discussion, des voix sont plus fortes que d'autres.
- Question de la formation des citoyens.
- Changement des pratiques, possibilité insidieuse de prise de contrôle par des lobbies.
- Les agir citoyens doivent nourrir l'action publique et non se développer en concurrence : importance de la pluralité.
- Une fois que les institutions font une place aux contestataires, perte totale de développement des expérimentations et de leur portée démocratique ?
- Agir environnemental en contradiction avec la question de la démocratie.
- La transition écologique peut-elle amener la 6<sup>e</sup> République ?
- Existence/création d'objets en commun : portée démocratique comme capacité de transformation sociale.

Proposition de synthèse :

1) Question de la trajectoire des problèmes et des pratiques à travers leur conflictualité. En fonction des configurations, groupes et minorités différents. La portée démocratique peut être saisie dans certaines configurations mais reste extrêmement dynamique.



2) Évolution des formes de citoyenneté. Portée démocratique : pluralité des présents/participants et des visions du monde.

3) Justice cognitive : inclusion des différentes formes d'énonciation des discours, des connaissances, reconnaître ceux qui ont un discours différent ou qui n'ont pas la capacité discursive traditionnellement reconnue.

b. « Boule de neige n°2 »

- Sur le terrain, les initiatives locales se font souvent hors, voire contre l'État.
- Dans le cadre d'une transition écologique, nécessité d'actions spontanées de citoyens.
- Expérimentation = innovation. Comment faire ensuite pour que cela ait une portée, c'est-à-dire une connexion ? Comment se connecter ? Ce peut être par rapport à une même cause ou à d'autres causes : essaimage, apprentissages.
- En quoi est-ce démocratique ? Dans quelle mesure les citoyens restent maîtres de leur expérimentation ?
- Portée politique : faire en sorte que l'État encourage les initiatives locales, ou plutôt territorialisées (*i.e.* en plusieurs lieux).
- L'action sur l'État passe par une action sur les lois (capacité à légiférer).
- Comment le local peut-il agir sur le global ? En retour, comment le global peut-il redonner du sens et redistribuer ce sens à l'échelle des territoires (double mouvement) ?
- Parler au pluriel : n'y a-t-il pas *des* formes de démocraties ?
- Le *local* n'est pas nécessairement une catégorie pertinente. Les initiatives peuvent être « pluri-centrées » : absence de lien automatique entre « citoyen » et « local », car une initiative locale ne sera pas délocalisable (ou pas nécessairement).
- Comment porter un regard analytique sur l'ensemble de ces expériences pour leur donner du sens, leur permettre de monter en généralité ? Dans le cadre de la recherche, il peut être difficile de mettre en cohérence ces expériences, pour faire remonter ces savoirs à l'État.
- Point de tension : certaines situations d'expérimentation citoyenne ne peuvent pas être généralisées et soulèvent de vrais enjeux de standardisation. Comment prendre en compte la pluralité des actions sur le terrain, *i.e.* les émergences citoyennes, et l'incitation qu'elles peuvent avoir sur le corps étatique, sachant que ces expériences sont singulières, ne sont pas standardisées ? Comment mettre en cohérence ces questions sur le plan analytique de la recherche ? Maintenir la standardisation ? Maintenir la pluralité ? Est-ce une tension indépassable ? Nécessité de créer des catégories analytiques opératoires. Il faut du pragmatisme dans l'approche de ces dispositifs sur le terrain. Il ne faut pas nécessairement vouloir normaliser, chercher un modèle universel, mais articuler des orientations générales et des applications locales qui tiennent compte des spécificités du terrain.
- Rapport démocratie participative / démocratie représentative. Question du *mandat* : beaucoup d'associations disent « je parle au nom du citoyen », mais qui les a mandatées ? Ce mouvement citoyen est-il plus représentatif que les « représentants » ? Les associations sont-elles légitimes ? Par exemple la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) est-elle légitime à représenter le monde agricole ? Ces associations ou syndicats représentent-ils un intérêt *général* ?
- Question des échelles : comment articuler initiatives citoyennes et niveau plus général ?
- Quel est le sens de « portée démocratique » ? La capacité à légiférer ? Pas seulement. Quels effets peuvent avoir les initiatives locales sur les délais d'action à une échelle plus globale ? L'État a peut-être pour mission de veiller à une *équité* entre les territoires (distribution de l'eau, par exemple). Un rôle de la démocratie représentative est également pour l'État de porter des visions sur le long terme, et donc d'articuler des échelles temporelles plus individuelles qui relèveraient davantage du court terme. Mais,

dans les faits, cette bipartition peut être contestable : le local relève du souci d'un espace *vécu*, sur lequel on reste.

- Comment définir le terme même de portée dans le sens où il peut être pluriel et être interprété différemment par les organismes étatiques et par les citoyens ? Faut-il créer des indicateurs au service d'une démarche de qualification compréhensible qui puisse mettre en cohérence l'ensemble des acteurs là-dessus ?

### 2.2.2. La citoyenneté environnementale

- La citoyenneté se construit, elle ne peut pas se décréter. L'action publique tend pourtant à décréter la citoyenneté (exemple de la « convocation » par le pouvoir public à l'action citoyenne à l'occasion d'un forum public). En effet, quand les politiques publiques sont dans la participation et qu'elles souhaitent maximiser le nombre d'individus dans des collectifs délibératifs, elles convoquent les citoyens comme s'ils existaient déjà, comme s'il y avait déjà une citoyenneté partagée, qu'on naissait citoyen, et comme si tout intéressait tout le monde tout le temps. C'est extrêmement indélicat par rapport à ce qui est observé sur le terrain : une citoyenneté processuelle qui se construit, non statique, qui n'existe pas *a priori*.
- Les expériences de terrain montrent le caractère processuel de la citoyenneté environnementale, mais encore son caractère intermittent, c'est-à-dire que les individus pouvaient s'engager, se mobiliser sur certains sujets qui leur tiennent à cœur, qu'ils ont envie de résoudre ou sur lesquels ils ont envie d'apporter quelque chose, et puis se retirer de la scène collective à d'autres moments où les sujets ne les intéressent pas. Tout le monde ne participe pas tout le temps. On ne peut pas être tout le temps citoyen, on est citoyen « intermittent », ou « en veille » parfois. Par exemple, le sujet des terres agricoles est considéré d'intérêt général, mais ne mobilise en réalité que l'action publique des acteurs intermédiaires, des institutions et des habitants proches. Il doit y avoir une liberté pour le citoyen. L'individu peut se sentir concerné selon l'impact observé, il peut s'impliquer de manière spontanée ou en résistance. La puissance publique peut également engager, stimuler.
- Plusieurs manières de qualifier la citoyenneté : consentements, réponses à injonctions, devoirs, droits à se réunir, droits d'initiative, *empowerment*, revendications. Il ne s'agit pas seulement d'une citoyenneté active de revendication environnementale mais également d'une citoyenneté environnementale passive, c'est-à-dire le fait que le citoyen accepte de répondre aux injonctions plutôt descendantes. C'est aussi « être un bon citoyen environnemental ». La citoyenneté environnementale doit exprimer un pluralisme des valeurs et des manières d'agir. Ce qui peut faire injustice est la non reconnaissance de la diversité des valeurs et des manières d'expression, d'agir avec le milieu, qui sont plurielles. Tous types de citoyenneté environnementale : consommateur / voyageur / actionnaire, etc.
- La notion de citoyen fait référence à un collectif, le civique peut être individuel. Pour forger le citoyen, l'éducation doit être émancipatrice. Il doit exister des systèmes de sensibilisation à l'école, avec un mode d'éducation qui apprend à s'engager. Problème du rapport citoyen aux experts (ceux institués / ceux qui sont dans l'action et sont dits experts) et à l'institution.
- Trajectoires de pratiques à partir d'individus s'inscrivant dans un collectif. Éventail de pratiques et de valeurs qui se transforment. L'implication individuelle dans un collectif (exemple des AMAPs) permet de percoler vers d'autres actions. Un habitant devient difficilement un citoyen sur tous les sujets environnementaux mais le passage au collectif peut le permettre.

- Les pouvoirs publics doivent être garants de la citoyenneté environnementale. Cela interroge en amont le système de la démocratie représentative mais aussi délibérative.
- L'État doit jouer un rôle de garant et veiller à l'équilibre ou à la complémentarité entre justice environnementale et justice sociale.
- En n'intégrant pas la question de l'emploi à celle des politiques de la citoyenneté environnementale, l'expression de la citoyenneté environnementale est limitée aux catégories sociales professionnelles favorisées (CSP +). *Mais* (contrepoint), la citoyenneté doit-elle être le lien privilégié vers la création de l'emploi ? Les individus vont-ils basculer vers l'environnement s'ils ne gagnent pas du temps et de l'argent ? Exemple du *repairing London* : en proposant de l'emploi aux jeunes des quartiers défavorisés de Londres, les questions environnementales ont fini par s'installer.
- Il est essentiel de laisser de la place aux pratiques extra-environnementales du constructif.

### 2.2.3. La temporalité de l'agir environnemental

- Le temps comme cadre d'analyse
- Le temps comme outil de l'action
- Le temps comme problème à démêler

Le temps de l'agir environnemental peut s'analyser à l'échelle du changement individuel, mais il est également au croisement de deux temporalités : menace crédible / réponse possible. On joue sur le temps mais le temps nous menace.

À l'échelle de la personne, quelle est notre capacité à transiter ?

Utilisation du temps long de l'histoire du récit mémoire et de la prospective. Tissage dans le temps, dans les conflits, dans les territoires.

Question de la confiscation du temps par le salariat, la transition pouvant être une manière de dépasser cette difficulté. Le temps se confisque et se prend. Cette notion est subjective et en même temps très normative. On parle de temps perdu, mais on pourrait parler des temps gagnés, masqués.

La temporalité d'agir peut être immédiate, il suffit parfois d'arrêter un processus. Qui doit prendre le temps ?

Il faut tenir compte de l'agir environnemental dans le passé pour se projeter dans l'avenir.

L'agir environnemental intègre les effets différés et l'incertitude de l'action.

Le terme de transition ne doit pas nous enfermer dans une trajectoire unique.

La transition écologique implique une nouvelle forme de temporalité. Par exemple, sa temporalité diffère des temps industriels ou agricoles qui sont basés sur une temporalité cyclique.

Reposer la question du temps plus généralement aussi : on ne parle jamais du temps de l'enfance, du temps scolaire, du temps de la formation dans la transition.

---

## **PARTIE 3**

### **Quelles pistes pour la recherche et pour l'action ?**

---

Cette troisième partie est consacrée à la session finale de l'Atelier de réflexion prospective. Les trois problématiques proposées (quelles conceptions et définitions de la transition ? Quels maillages des expérimentations citoyennes de la transition ? Quelles articulations des expérimentations citoyennes et des politiques publiques ?) ont fait l'objet de panels mouvants distincts, offrant à chaque participant la possibilité d'intervenir et de dialoguer avec les interventions précédentes. Cette partie ne reprend pas la chronologie des interventions, mais présente de manière thématique les prises de parole des participants (symbolisées sous forme de paragraphes distincts).

#### **1. La transition comme mise en mouvement**

L'exercice prospectif relatif au futur « post-transition » pose la question en supposant que la transition se définit comme un changement d'état et qu'il serait dès lors possible de parler de moment « post-transition ». Nécessaire pour l'exercice, cette conception de la transition est cependant problématique : si la transition est parfois conçue comme un changement d'état, elle peut également se concevoir comme un chemin, une mise en mouvement. Ce point est important et nécessaire à interroger lorsque son objet de recherche est la transition écologique. En effet, il porte à considérer le concept de transition de manière assez différente. Par exemple, la « collapsologie » traduit bien l'idée de changement d'état, avec un effondrement qui peut durer plusieurs dizaines d'années suivi d'une renaissance (voir la tribune d'Yves Cochet dans *Libération* du 23/08/2017, « De la fin du monde à la renaissance en 2050 »). Au contraire, en adoptant la conception de la transition comme chemin, comme trajectoire, la question soulevée devient la suivante : comment une mise en mouvement s'opère, comment dessine-t-elle une pluralité de chemins ? En effet, plus qu'une mise en mouvement, il s'agit de mises en mouvement à différents endroits, sur différents objets, à différents moments. Cela fait écho à l'idée de citoyenneté intermittente, une forme de *concernement* qui n'est pas tout le temps mobilisée. La flèche du temps également proposée lors de la poursuite de l'exercice prospectif suggérerait une conception fonctionnaliste de la transition (changement d'état, avec une seule direction), qu'il est tout à fait possible de remettre en cause. Il est nécessaire de questionner ces conceptualisations de la transition, y compris quand il s'agit de conceptualisations multi-niveaux, multi-acteurs (schémas de Geels et Loorbach). Cela reste en effet un objet de recherche en tant que tel de comprendre comment articuler une conception de la transition à une ou des conceptions de l'agir citoyen.

Si on parle de changement d'état en se référant au concept de transition, est-ce un changement d'état définitif final irréversible ou une transition permettant des retours en arrière avec des changements d'état dans un sens ou dans un autre ?

Comment imaginer une mise en mouvement sans la lier à un changement d'état ? Si plusieurs mises en mouvements sont possibles, cela n'implique-t-il pas nécessairement plusieurs changements d'état possibles ? La notion de mise en mouvement implique de plus l'idée de sortir de ses frontières, une mise en péril ou un risque de perturber certains équilibres.

#### **2. La nécessité d'objectifs dans la transition ?**

S'il y a mise en mouvement, y a-t-il un objectif ? Une finalité ? Une destination ? Se mettre en mouvement, mais pour aller où ? Avec le présupposé qu'il faut aller quelque part ? Cela

signifie-t-il déterminer des objectifs d'entrée de jeu et de chercher à les atteindre ? Si des objectifs sont nécessaires, comment et par qui sont-ils définis ? Dans cette définition des objectifs, n'y a-t-il pas déjà une transition démocratique en jeu ? Devons-nous attendre d'instances publiques qu'elles-mêmes définissent des objectifs, ensuite déclinés sur les différents territoires, ou les individus participent-ils eux-mêmes à la définition de ces objectifs ? Dans ce dernier cas, comment ? Quelle mécanique des procédures ? Quels espaces dialogiques ? Quelle pratique démocratique sous-jacente à cette définition des objectifs ?

S'il n'y a pas d'objectifs fédérateurs, qu'est-ce qui fédère ? La transition écologique renvoie peut-être *aux* transitions, à une pluralité de directions possibles, mais sans objectif, qu'est-ce qui fédère ? Qu'est-ce qui donne du sens ? Où se situe la cohérence ? Alors ce qui fédère serait une situation non viable de laquelle il faudrait s'éloigner et donc une nécessité de modifier nos pratiques. Le sens ne serait-il pas dans ce cas « à partir de » plutôt que « vers » ?

Nous n'avons pas besoin d'objectifs. En effet, c'est la coproduction d'un espace, d'un jardin partagé, de l'agriculture urbaine, une transformation de l'environnement, etc., et donc d'un collectif, qui co-génère les finalités de son action. Plus encore que de finalités, qui semblent définies en amont pour ensuite caler des moyens en fonction, nous devrions parler de règles co-construites de sa production, internes au groupe, co-générées en même temps que ses horizons d'attente. Ces derniers sont définis en prenant en compte des enjeux globaux. Ils impliquent ensuite d'essayer de réaliser une transformation de l'espace pour montrer qu'il existe des moyens de régénérer les écosystèmes, des moyens de s'alimenter sans détruire l'écosystème. Cette discussion autour du terme « objectif » renvoie à la distinction entre morale et éthique : la première est donnée par l'extérieur, liée à une histoire de constitution de la société, là où la seconde est relativement coproduite au sein d'une société. Il est important de ne pas dissocier fins et moyens, comme semble au contraire le suggérer le terme « objectif ». Ce dont nous parlons est bien plutôt la coproduction d'un collectif sur son espace à la fois de pratiques, d'une relation subjective au milieu et du sens à l'action qui interpelle et sensibilise l'autre à une cause. Il s'agit en quelques sortes d'une production de sens commun en termes sociologiques.

Deux visions existent de la transition. La première est la vision processuelle, qui s'est assez facilement inscrite dans le social avec des collectifs, des citoyens qui produisent des alternatives. L'énergie, par exemple, est incorporée dans un inconscient social en ce qu'elle est utilisée quotidiennement *via* des pensées réflexes (exemples : four, voiture), dans l'infrastructure, dans une rationalisation du futur, sans nécessairement convoquer un imaginaire de projection et de mobilisation. La seconde est la pensée développementaliste qui, au contraire, part d'une collectivité territoriale qui convainc, améliore, harmonise, fédère. Du point de vue de la recherche, il y a deux modèles sociaux en jeu, qui ne sont pas en opposition sans être pour autant en harmonie.

Plus encore que l'idée d'objectifs ou de coproduction, ce qui est nécessaire ce sont des visions du monde assumées. Nous promovons des transitions écologiques, économiques, sociales. Nous défendons, de manière très vague – mais qui, peut-être suffit – une certaine justice sociale, l'accès à l'emploi grâce à leur création par la transition écologique, une meilleure qualité d'air, etc. Il s'agit de visions de monde. Elles sont importantes également pour les politiques publiques qui défendent des projets politiques, autant que sur le terrain afin de pouvoir co-construire. Ces visions du monde sont, en termes de psychosociologie, des sécurités pour s'affronter à l'inconnu, des points de repères pour mieux co-construire sur le terrain.

Les objectifs sont aussi un moyen de créer du commun. Les objectifs sont néanmoins à comprendre comme une vision. En effet, les objectifs totaux (zéro déchet, 100 % bio, par exemple) ne sont pas véritablement des objectifs chiffrés mais permettent de créer une forme

de commun, de vision partagée. Là où les stratégies peuvent être plurielles et doivent être plurielles. Il est nécessaire que les transitions – et non *la* transition – favorisent une multiplicité de prismes d’actions, qu’il ne s’agisse pas seulement d’une transition pour l’énergie, ou d’une transition pour la biodiversité, mais que chacune s’enrichisse mutuellement, et que cette diversité, cette pluralité et cette multiplication de transitions permettent de contribuer à ces objectifs communs.

Si la vision en termes d’objectifs peut être considérée pauvre par rapport à des visions du monde partagées, elle est demandée par les financeurs. Même dans le cadre de projets où il y a co-construction, un coût existe et doit être financé. Être dans l’improvisation est salutaire en ce qu’il permet de confier le devenir de notre projet à des personnes véritablement dans *l’empowerment*, mais ce n’est pas finançable. Il semble aujourd’hui impossible de trouver un financement pour une volonté d’expérimenter sur la base d’une vision du monde partagée sans savoir ce qui sera réalisé. Nous sommes donc en tension entre un ancien monde – celui du financement par objectifs – et cette vision enthousiaste partagée sur l’improvisation.

Cette discussion évoque le titre et le contenu de l’ouvrage *Les sociétés et l’impossible. Les limites imaginaires des sociétés* (Armand Colin, 2014) du sociologue Danilo Martucelli : comment nous posons-nous, par les normes sociales, des limites à nos actions ? Il est ainsi en effet important d’avoir une idée des différents horizons, des différents futurs possibles pour construire, pour réussir à dépasser les limites, pour montrer que cet horizon peut être progressivement changé et que plusieurs chemins peuvent y mener. À travers le mouvement aussi, il semble également possible d’envisager l’avenir sous différents angles et donc d’associer, agréger de nouveaux groupes, d’élargir les collectifs, et de s’élargir à de nouvelles problématiques.

Pourquoi serait-il impossible d’imaginer un financement sans objectif ? Il peut exister des formes de financement différentes à envisager afin de pouvoir mettre au moins temporairement de côté l’objectif et réserver une part non négligeable au pari, au défi. La prise de risque fait partie de notre monde aujourd’hui, et il est important de la vivre à tous les échelons. Il y a beaucoup d’essais et d’erreurs. Pour apprendre à marcher, encore faut-il d’abord accepter de chuter... Nos financeurs, décideurs sont tout à fait prêts à entendre ce discours si nous le leur présentons de manière intelligente. Il est en effet néanmoins nécessaire de co-construire une éthique. Au niveau des sciences dures, les diagnostics sont posés depuis longtemps, les mesures prises, avec les mêmes questionnements sur la véracité de la menace climatique vingt ans après malgré les faits scientifiques. Qu’il s’agisse ou non du fait de l’homme, le climat n’est pas un encéphalogramme plat et les sociétés humaines rencontreront nécessairement des variations. Nos structures, nos façons de faire sont-elles résilientes face à ces changements ?

Au terme « objectif » pourrait être substitué celui de « stratégie ». La stratégie n’est pas nécessairement équivoque, elle peut se construire par une pluralité de scénarii, de visions. Plutôt que défendre l’intérêt d’avoir une stratégie ou des stratégies, il s’agit de mettre en évidence le risque de ne pas en avoir. Par exemple, lorsque la politique d’*entitlement* a été mise en place en Amérique du Sud, c’est-à-dire la transformation des titres informels de propriété dans les favelas en titres formalisés, l’accès au crédit a été fortement soutenu pour les habitants des favelas. En faisant cela, en toute bonne foi, cette politique a participé de façon massive à l’endettement de cette population, et plus généralement à l’anthropologie de l’homme endetté<sup>5</sup>. Un autre exemple peut être donné avec les quotas carbone, qui ont participé non pas à la réification de la nature en elle-même mais surtout à la marchandisation de l’approche durable de l’environnement, avec donc un contre sens incroyable.

---

<sup>5</sup> voir Maurizio Lazzarato, *La Fabrique de l’homme endetté. Essai sur la condition néolibérale*, Éditions Amsterdam, 2011, et David Graeber, *Dettes : 5 000 ans d’histoire*, Les Liens qui Libèrent, 2013.

Nous pouvons reconnaître des objectifs, mais en réalité nous disons qu'il faudrait que tout change pour que rien ne change. L'exemple du changement climatique et de l'objectif récurrent de 2°C, même s'il est su de tous qu'il ne sera pas atteint à défaut d'avoir mis en place les politiques actuelles vingt années plus tôt, illustre une volonté de trouver des moyens pour que rien de ce qui est important pour nous ne change. Une fois l'objectif reconnu, il faut raisonner en termes de stratégie. Ces deux étapes sont importantes pour comprendre les deux phases de positionnement vis-à-vis de l'expert. Il y a souvent une grande méfiance vis-à-vis de l'expert qui impose un projet aux forts inconvénients. Cependant, au moment de la définition des objectifs, et avant de nous imposer une solution, l'expert est celui qui donne une information aux collectifs citoyens. Au moment de l'élaboration d'une stratégie, il peut être nécessaire de s'ériger face à l'expert, d'organiser les conditions du débat pour que ce qui est important et la manière d'y arriver soient définis.

Une stratégie est quelque chose de global, comme l'aménagement d'un territoire. Qui peut définir une stratégie ? La stratégie peut-elle être un élément qui devient commun ? Si nous pensons aux abstentionnistes de la démocratie participative, l'objectif semble au contraire à l'échelle humaine, locale, quelque chose de perceptible. Par ailleurs, notre réflexion en tant que chercheurs est une base pour penser la construction démocratique du monde de demain : nous ne sommes pas toujours uniquement des observateurs et nous nous impliquons parfois dans ce processus. Comment faire pour avoir une stratégie de construction commune ? Comment donner notre réflexion comme un élément aux puissances publiques ?

Il faut se rappeler que le terme « transition » est ancien. Ce terme se retrouve dans la vie politique européenne pendant tout le XX<sup>e</sup> siècle : en URSS avec la stratégie trotskiste du « programme de transition » lors de la fondation de la IV<sup>e</sup> Internationale ; en Espagne avec la transition démocratique post-franquiste, etc. Parler à ce sujet d'objectifs, de stratégies, c'est finalement réutiliser une façon assez ancienne de parler de la transition. Finalement, ce débat n'intègre pas la spécificité de la question environnementale : comment pense-t-on la transition spécifiquement par rapport à la question environnementale ? Si ce terme nous apparaît aujourd'hui comme nouveau, ce n'est pas parce qu'il est utilisé depuis récemment, mais parce qu'il est partout dans les politiques publiques, créant le risque d'une vision fixiste de la transition : passage d'une phase A à une phase B avec un chemin linéaire de A à B. En recherche, lorsque nous utilisons ce terme, nous devrions toujours faire l'effort de distinguer ce que nous entendons par transition de ce qu'entendent les politiques publiques. Un exemple caricatural est la définition de la transition donnée par le Conseil national de la transition énergétique lors du débat sur la transition énergétique, l'introduction du rapport commençant par : « Historiquement toutes les transitions énergétiques ont provoqué des bénéfices sociaux »<sup>6</sup>, ce qui est très discutable et non argumenté. Pour véritablement intégrer dans la définition de la transition la spécificité de la question environnementale, il faut reconnaître que quand nous posons une action, un objectif lointain, en matière environnementale, nous ne sommes pas sûrs de pouvoir arriver à cet état, du fait même qu'il y a une incertitude sur l'évolution des écosystèmes. Il faut donc maintenir une incertitude sur l'objectif vers lequel on tend.

### **3. Le maillage des expérimentations citoyennes : réseaux, convergence et communs**

Les questions de vocabulaire ici développées étaient déjà posées lors du colloque organisé par le Gis *Démocratie et Participation* en janvier 2017. Nous n'avons pas encore tout à fait les mots. À titre d'exemple, il était étonnant de noter l'utilisation à Nuit Debout de l'objectif de convergence des luttes, présupposant une conception du chemin et d'une destination « au-

---

<sup>6</sup> Une référence précise serait nécessaire.

dessus », pour un mouvement qui se définissait comme ayant une forme horizontale, non hiérarchique. D'autres mots, comme celui de maillage ou d'essaimage, apparaissent. Du point de vue de la recherche, il faut travailler sur le vocabulaire et, au-delà du vocabulaire, sur les concepts qui peuvent être mobilisés explicitement ou implicitement sur la manière dont ces expérimentations, et notamment celles pour la transition écologique (jardins partagés, villes en transition, etc.), s'articulent entre elles et peuvent dessiner un mouvement : être mises en mouvement à l'échelle locale mais également opérer des changements d'échelle. La transition écologique repose le débat amorcé entre stratégie et objectif, avec la question des échelles et des modes d'articulation entre des expérimentations qui peuvent être extrêmement diverses, avoir des objets différents. Comment passe-t-on d'expérimentations touchant à l'alimentation, à la gestion de l'eau, à l'habitat, à la mobilité, etc. ? Ces expérimentations ne sont pas sans rapport entre elles. Les politiques publiques travaillent en silo, produisant des univers dessinés de manière relativement sectorielle. Comment trouver des formes qui donnent à ces mouvements la capacité de s'articuler ou non ? Cette question de l'articulation est une question de puissance d'action et donc de capacité à porter des effets au-delà. Nous abordons les questions de transition écologique à partir de l'idée de changements globaux : quelles prises pouvons-nous avoir sur ces changements quand nous commençons à agir localement ? La question de la capacité d'acquérir une puissance d'action ou de pouvoir se représenter une puissance d'action au-delà du local est tout à fait déterminante. Un simple décret du gouvernement brésilien aurait pu cet été (sans prendre effet finalement en raison d'un veto de la part de la justice) mettre quatre millions d'hectares d'Amazonie en exploitation. Les effets possibles en termes de changements globaux se situent dans ce cas à une échelle toute autre que de faire son jardin partagé. C'est ici la question de représentation de la puissance d'action et donc de l'articulation et la circulation entre des initiatives locales.

Dans l'optique d'inverser la question, extrêmement importante, il est possible de se référer à un moment important du mouvement ouvrier : la création de la Confédération Générale du Travail (CGT) à partir des Bourses de travail en France, lieux où se manifestait la culture ouvrière dans sa pluralité. Un grand débat avait alors cours entre les ouvriers : comment s'unit-on ? La version prolétaire était le cri de l'Internationale : « Unissez-vous ». La seconde était une proposition de Victor Griffuelhes, un des premiers dirigeants de la CGT avec Émile Pouget : « Prolétaires de tous les pays, allez dans vos propres profondeurs, et de là vous y trouverez la possibilité de vous unir ». Sa proposition était donc complètement inverse : plutôt que s'unir sous une même bannière, que de considérer le monde comme une extériorité, il s'agissait d'aller en nous-mêmes pour y trouver le dehors. La zone à défendre (ZAD) de Notre-Dame-des-Landes ou le processus des années 1990 au Chiapas ne sont pas des expérimentations locales en ce qu'elles ont essaimé dans le monde entier. Les zapatistes disaient en ce sens que la meilleure manière de les soutenir était d'essayer de créer le même type d'expérience ailleurs. La question du maillage pourrait ainsi être inversée : comment peut-on essaimer à travers le monde en intensifiant des expérimentations, en leur donnant du temps pour se développer et s'approfondir ? Par exemple, les coopératives d'habitants en France reçoivent des dizaines de lettres par semaine. Le simple fait d'avoir mis en pratique ces coopératives d'habitat a créé un réseau.

Il existe deux modèles des communs : le modèle polycentrique de Vincent Ostrom et la pensée du confédéralisme libertaire qui prend en considération une articulation verticale en même temps que la connexion horizontale.

Sur l'utilisation des communs, l'étude du financement participatif pour les énergies renouvelables en France est intéressante. Concrètement, il s'agit d'individus qui préfèrent être à l'origine de la production énergétique et qui, par exemple, se regroupent pour financer et planter une éolienne dans un pré afin d'avoir une production d'électricité qu'ils vont ensuite revendre à EDF. Ces dispositifs expérimentaux existent depuis longtemps, mais il a fallu que



l'Europe impose à l'État des pratiques comme le rachat d'électricité afin de permettre un développement plus large. Pour un sujet comme celui de la production d'électricité, le maillage est extrêmement important car il s'agit de dispositifs locaux qui, aux niveaux global ou national, restent impuissants. C'est donc finalement le nombre qui permet de peser dans le débat. Mais la possibilité de tels dispositifs est conditionnée au respect de normes techniques imposées par l'acteur dominant qui détient le réseau, *i.e.* l'État, et qui dicte ainsi la manière dont le maillage peut se pérenniser. L'État définit également la viabilité financière du projet, notamment en déterminant le tarif d'achat et le *business plan* des nouveaux opérateurs possibles. En France, deux possibilités existent actuellement pour rendre plus nombreuses les installations de production d'électricité. D'une part, une possibilité associative militante : par exemple, l'association « L'énergie partagée » encourage ce type de projets par des moyens financiers et techniques, et a investi environ douze millions d'euros ces sept dernières années. D'autre part, le modèle des plateformes internet de financement participatif qui sont des équivalents de *KisskissBankbank* ou *Ulule* spécialisés sur ce type de produit. Il s'agit à première vue d'un modèle beaucoup moins associatif, politique ou démocratique, dès lors qu'une seule participation financière est demandée. Sur la seule année dernière, ces plateformes ont levé douze millions d'euros. Deux questions en découlent. La première concerne le lien entre politiques publiques et initiatives démocratiques individuelles : comment dompter le marché pour récupérer ce pouvoir ? Sur d'autres types de communs, des acteurs purement capitalistes ont réussi ce coup de génie du maillage, par exemple Blablacar qui devient en cinq ans un concurrent de SNCF, ou le Bitcoin qui remet en cause, par un phénomène participatif mais peu égalitaire, le modèle financier mondial. Comment faire pour maîtriser ce maillage et agir rapidement pour éviter sa prise en otage par une force qui agit de manière *bottom-up* et pas nécessairement de manière démocratique ? La seconde question est la suivante : le rôle du maillage dans le réseau ne serait-il pas finalement de déterminer des maillages objectifs qui ne sont pas nécessairement conscients, mais qui sont des personnes qui partagent des mêmes valeurs sur le territoire et qu'il conviendrait de fédérer ? Cela renvoie au travail d'Elinor Ostrom sur les communs : à partir de l'étude du fonctionnement de nombreuses expériences différentes, Elinor Ostrom a déterminé huit règles de fonctionnement.

La notion de risque mérite en effet d'être soulevée pour ce qui concerne la possible intervention du marché : il s'agit du risque d'un accaparement de la transition écologique. Que ce soit pour les éoliennes, ou d'autres projets, une nouvelle forme d'entreprise multinationale peut les développer dans leur propre intérêt, comme dans le cas Blablacar. Cette transition écologique pourrait ainsi aboutir sans l'intervention des citoyens, sans démocratie participative.

La question du maillage peut se poser aussi du côté des pratiques, *i.e.* des bénéficiaires des initiatives qui se développent, *via* une mise en connexion de ces initiatives à travers leurs « usagers » qui se constituent eux-mêmes des trajectoires de pratique. Par exemple, ils vont dans des AMAPs, puis utilisent un magasin coopératif d'énergie et, progressivement, se constituent un ensemble d'initiatives auxquelles ils adhèrent et dans lesquelles ils peuvent aussi s'impliquer. Aujourd'hui, nous sommes dans un schéma dualiste : soit les choses doivent s'institutionnaliser et donc atteindre une masse critique et devenir économiquement rentable pour ensuite se figer, soit les choses sont pensées dans des collectifs qui s'associent sans questionner la raison de leur association.

Le terme « maillage » est intéressant en ce qu'il représente bien la création d'expériences, la mise en relation de différentes expérimentations démocratiques, et éventuellement la dissémination d'expériences. Mais il ne représente pas le foisonnement, la diversité des différentes expérimentations démocratiques. Il fige un aspect dynamique, le foisonnement pourtant nécessaire pour alimenter la transition, avec des fusions, des scissions, des spéciations. Les politiques publiques devraient peut-être en ce sens encourager ce

foisonnement qui permet d'avoir une richesse en termes de diversité pour envisager l'avenir et, au terme de cette transition, l'existence d'expériences, de branches, de chemins possibles dont certains seront restés et d'autres auront disparu.

Le maillage peut être conçu également de manière neuronale, comme un emboîtement d'échelles, de temps et d'espaces. Les interactions ne sont pas linéaires, et même dans le très local, nous devons inclure la notion de dynamique entre les différents éléments. Une expérimentation territoriale, quelle que soit l'échelle, ne peut pas prévoir une seule solution : la diversité est nécessaire pour prendre le relais si une solution est défailante. L'idée est donc plutôt de donner une direction de décision.

Le modèle de réseau et le modèle de convergence sont insuffisants pour penser les connexions émergentes parmi les pratiques des communs. Tout d'abord, un retour réflexif sur la manière dont les différents communs sont mobilisés, interconnectés, indique qu'il ne s'agit pas de réalités connectées pour créer un *network*, mais plutôt d'expériences qui commencent à prendre forme, qui, dans la connexion, se structurent et prennent leur propre identité. Il ne s'agit pas d'un maillage comme identité prédéterminée, prédéfinie, mais d'un processus même de constitution des différentes expériences. Le modèle du Réseau intercommunal et solidaire de médiathèques (RISOM), sans être parfait, nous a néanmoins permis de mieux comprendre le maillage entre les communs productifs, les fabriques qui se sont mis en commun pour partager des clients, des réseaux de distribution.

#### **4. Droit, diversité et temporalités dans le maillage**

Un exemple concret de maillage autour des éoliennes terrestres permet de soulever des questions autour du droit, de la justice, des temporalités et de la confiscation du temps. Il s'agit de deux associations antinomiques qui décident de travailler ensemble sur une question du risque. Cette question du risque est paradoxale puisqu'il est traditionnellement ciblé autour du nucléaire et du réchauffement climatique, et concernait ici les infrasons et basses fréquences des éoliennes terrestres. Ce risque lié aux infrasons et basses fréquences a fait l'objet de trois rapports de l'Assemblée Nationale, deux rapports de l'Académie de Médecine et la demande absolument nécessaire d'une étude épidémiologique qui n'a pas été réalisée. Entre temps, la politique de l'éolienne terrestre a été mise au point jusqu'à atteindre 7 000 éoliennes, avec la volonté de doubler ce chiffre. Les études d'impact et de population sont financées par le promoteur, et ce n'est qu'après le bouclage des projets qu'il est demandé à la population de se prononcer sur un événement qui, en milieu rural, perturbera complètement l'existence et la vie des citoyens. Le travail qui se fait alors est de remonter la mécanique : cinq années devant les tribunaux ont permis de confisquer le temps, de produire les rapports, de favoriser le rapprochement entre deux associations antinomiques, « Énergie en pays, énergie citoyenne » qui produit des parcs avec investissement participatif, et des riverains qui petit à petit commencent à mailler au niveau de l'intercommunalité au moment où la commune avait retiré son avis favorable au projet. C'est ainsi que la question du risque et la question du politique énergétique et écologique qui prenne en compte les populations, et en particulier les premiers concernés, ont pu être reposées.

Les réponses légales, jusque-là universelles – des mêmes règles, un même fonctionnement qui s'appliquent partout –, ne sont pas adaptées à notre territoire, à notre fonctionnement. Il s'agit d'une mauvaise perception du territoire, avec une volonté d'homogénéiser sans le penser à la fois sur le plan physique et humain. Il existe un besoin de revenir au territoire : le territoire a une réalité qui n'est pas réductible à une loi. Comment mieux articuler le territoire et la norme ? Paradoxalement, régulièrement dans la société, une loi est demandée pour résoudre un problème, même ponctuel comme pour l'aménagement du plateau de Saclay qui

suscite une réflexion par rapport à l'urbanisation, à la création d'une zone de protection naturelle, agricole et forestière dont la gestion est contestée au niveau local : des associations demandent un texte officiel et non une charte qui ne relèverait pas d'un caractère suffisamment juridique. Plutôt que cette idée de la loi toute puissante, il conviendrait d'avoir des lois fixant de grandes orientations et plus souples en termes de modalités, concédant une liberté beaucoup plus grande – prévue par la Constitution – sur les expérimentations, et permettant de prendre en compte la réalité du territoire sans perdre de vue le schéma d'ensemble.

L'expérimentation sur le territoire permet également de faire bouger des lois qui peuvent parfois nous interdire de penser certaines solutions. Par exemple, c'est seulement depuis la loi ALUR que les coopératives d'habitants, et donc les habitats groupés, sont possibles.

Il existe un mouvement dans la pensée juridique qui a dépassé cet état de loi toute puissante. C'est l'exemple de la *Critical Legal Geography*, qui a commencé à penser à d'autres espaces de droit, pas seulement sous l'angle de la loi de l'État mais à d'autres types de sources juridiques et d'autres types de processus.

L'enjeu de la transition est aussi la co-construction d'une nouvelle régulation sociale pacifiée par le local, le national et l'international dans la perspective d'un changement de paradigme. L'objectif, sous-jacent et peu mentionné, existe : il s'agit de la sortie du néolibéralisme, de la ré-autonomisation de la discipline politique par rapport à celle de l'économie. Dans un premier temps, l'essaimage était pensé en inter-échelles, en renforcement. Aujourd'hui, le constat est que cette effervescence naît dans l'opposition claire et quasi systématique à l'institution. Peut-être que l'essaimage passe au contraire par le fait de nourrir l'espace public et l'action publique à tous les échelons, par la rencontre des initiatives, de l'agir environnemental individuel, collectif et politique.

Le maillage se fait également par le champ des possibles. Par exemple, une conférence de la transition du département de Seine-Saint-Denis permet à des porteurs associatifs ou citoyens de proposer des projets. L'un de ces projets est de récupérer les invendus/déchets alimentaires des grands supermarchés locaux notamment pour produire du fourrage et développer ainsi de l'élevage urbain et périurbain. Le porteur de projet indique vouloir poursuivre cette expérimentation mais avoir besoin de l'aide des services de l'État ou de la collectivité en termes de sécurité sanitaire, face à l'absence de réponse des chambres représentantes des vétérinaires, experts scientifiques travaillant sur la question. L'action publique indique que le risque sanitaire est trop élevé, ou qu'il incombe au porteur de projet de prouver l'absence de risque. Les conditions de maillage sont ainsi essentielles : comment réunir les savoirs et les compétences de ce territoire au service de ce projet ? Comment l'action publique peut-elle renforcer sa faculté de jugement, son expertise, ou mobiliser les services de sécurité sanitaire pour permettre l'étude de la faisabilité du projet ? Que peut faire l'action publique pour mettre en lien les acteurs qui sont de son ressort pour lever les insécurités, les risques, ou du moins accompagner, réunir, mobiliser les acteurs ? L'essaimage et le maillage se font également par le biais de ces questions que l'écologie pose à la chaîne d'acteurs qui peut être mobilisée autour d'un projet. Des associations d'interface ne sont pas constituées ou sont incomplètes. Le maillage peut donc aussi se faire par l'identification des savoirs d'interface en cours de constitution par la société pour assumer une transition écologique.

## **5. L'importance de l'articulation entre expérimentations citoyennes et politiques publiques**

Lors de la rédaction de l'appel à manifestation d'intérêt, cette dimension des articulations entre expérimentations citoyennes et politiques publiques était peu présente. Elle est pourtant indispensable à traiter. La production de nouvelles articulations entre politiques publiques et formes d'expérimentation est un des enjeux de la transition. Il faut réfléchir aux formes d'articulation qui ne soient plus uniquement descendantes. Le couplage entre les politiques publiques et des formes auto-organisées qui se veulent complètement autonomes par rapport aux politiques publiques est également un sujet à creuser.

Au-delà d'expérimentations citoyennes organisées, l'articulation entre des actions collectives et la politique publique est également à questionner en s'intéressant à des expérimentations citoyennes non organisées. Comment penser l'articulation entre l'expérience quotidienne de la citoyenneté avec des politiques publiques ? Par exemple, dans le cadre du projet sur les sciences participatives lié au Museum National d'Histoire Naturelle, l'idée est de faire prendre conscience aux citoyens, *via* l'utilisation de sciences participatives sur la biodiversité, de la diversité. Mais, inversement : comment les participants peuvent s'approprier cette expérience de la diversité ?

Il faut prendre le temps de définir ce que sont les politiques publiques et comment elles sont mises en œuvre. À la Direction Départementale des Territoires (DDT) par exemple, où sont mises en œuvre des politiques publiques, les initiatives citoyennes, la participation citoyenne constituent d'abord une gêne. Cela s'explique notamment par la chute des effectifs et l'inflation permanente des normes à mettre en application. La pertinence de ces initiatives est cependant bien évidemment étudiée. Mais il faut prendre garde à ne pas globaliser les initiatives citoyennes qui seraient bonnes *a priori* par rapport à une politique publique ou à des initiatives centralisées qui seraient mauvaises *a priori*. Les initiatives citoyennes pertinentes nous questionnent sur nos pratiques, sur la façon dont sont mises en œuvre les politiques publiques. Elles peuvent apporter des marges de manœuvre quant à l'interprétation des politiques publiques. Les Agendas 21 sont par exemple pour certains purement formels quand d'autres font preuve d'un véritable travail de fond sur le terrain.

Une manière de mailler peut être un exercice formel comme celui de l'Agenda 21, qui permet de donner un imaginaire des normes sociales locales sur l'eau, la production, le budget. Dépendant cependant du public consulté et du mode de consultation, cela permettait de fédérer des demandes locales. Par exemple, sur la question de l'eau à Nantes, ce document a constitué un référentiel pour l'institution qui pouvait être consulté en période de doute ou de creux. Cela offre un couplage expérimentation / politique publique. La demande locale fait alors à la fois contrepoids et levier, et le politique peut résister ou plier.

Les Agendas 21 constituent une manière intéressante d'articuler des temporalités différentes d'actions en leur donnant une forme de cohérence. La question de la temporalité est importante : il faut laisser du temps au développement d'expérimentations pour qu'elles puissent s'approfondir, et trouver leur propre puissance pour essaimer.

## **6. Le rôle des politiques publiques dans leur articulation avec des expérimentations citoyennes**

Les politiques publiques peuvent avoir pour rôle de favoriser un terrain pour le développement des expériences pragmatiques. Par exemple, dans les AMAPs ou les coopératives de consommateurs, des communautés d'intérêt qui se forment et peuvent mailler : les personnes se rencontrent dans des lieux, parlent d'autres expériences et des

pratiques qu'ont les personnes qui adhèrent à ces collectifs. Les politiques publiques pourraient ainsi accompagner ces coopératives dans leur création en favorisant l'accès à un local par exemple, sans y adjoindre des consignes. Il faut également souligner que les politiques publiques connaissent deux niveaux : un niveau politique et un niveau technique. Le niveau politique peut être favorable à un tel accompagnement, et les équipes techniques peuvent exprimer des réticences. Enfin, appliquée au monde de la recherche, qui relève également du domaine des politiques publiques, la question du mode ascendant, et pas seulement descendant, peut être posée autour de la notion de recherche participative : comment, à partir de demandes de la société, de collectifs, de citoyens, est-il possible de traiter une demande sociale de recherche ? Il faut là encore créer des lieux d'expérimentation. Le programme PICRI proposait des moyens importants pour développer des recherches intéressantes. Mais c'est également la position du chercheur dans ces projets-là qui peut être différente, en agrégeant des collectifs de citoyens, des politiques, des techniciens des collectivités territoriales.

Pour un acteur qui répond à de nombreuses demandes publiques des ministères en travaillant sur des expérimentations sociales, culturelles, écologiques, il s'agit finalement d'être un opérateur de lien entre des institutions qui sont intéressées par ces expérimentations et ces dernières. Sur les liens entre action publique et expérimentation, il est intéressant d'étudier un précédent historique assez récent en France, celui des nouveaux territoires de l'art. En 2001, des compagnies de théâtre de rue occupent de grands espaces en friche, et l'État rend possible leur installation plus pérenne, tout en institutionnalisant la démarche sans permettre réellement un ensauvagement réciproque des institutions. À Toulouse, le projet « Les pavillons sauvages », lieu important de culture, a pour origine l'occupation illégale d'une ancienne caserne militaire. Sa trajectoire d'institutionnalisation, de pérennisation, est intéressante en ce qu'elle a permis, en même temps qu'une sédimentation de l'expérience, un ensauvagement des institutions. À titre d'exemple, les élus ont accepté que tout le processus de négociation se passe dans ce lieu, où ils mangeaient de la nourriture récupérée préparée par des squatteurs. La manière de faire du lieu était prise en compte et venait transformer. De même, « Les Tanneries », à Dijon, est un lieu qui a été pérennisé par des institutions qui se sont elles-mêmes mises en risque. Il faudrait retracer ce type d'histoire, documenter ces expériences.

Sur les espaces de création et d'interaction avec les politiques publiques, il existe une structure associative hybride « Artistes Ateliers », qui est dans l'expertise territoriale avec les collectivités et est accompagné par le GDR PARCS (*Participatory Action Research and Citizen Sciences*) en sciences participatives. Son but est d'aller chercher le citoyen dans la rue en créant des espaces de démocratisation dans la rue *via* des démarches artistiques. Il s'agit uniquement de *Street Artists*, aussi bien dans le théâtre, sur du mural, dans le mouvement urbain du *Street Art*, des marionnettes géantes : toute activité impressionnante qui peut capter l'attention du citoyen *lambda*. Sont alors créés des ateliers participatifs. Les modalités de recherche sont discutables mais le but est de produire une appropriation citoyenne des enjeux. Chaque enjeu est très ciblé. Il peut s'agir de la qualité de l'air, la biodiversité, le réaménagement du quartier, etc. L'articulation avec les politiques publiques existe puisque l'association se met au service des attentes et besoins des collectivités quel que soit le niveau d'échelle. L'association fluidifie le système interne de la collectivité (travail en silo, transversalité, mille-feuille institutionnel) et aide à la mise en place des politiques publiques. Comment faire pour que les mesures appliquées sur le territoire soient plus socialement acceptées et pour que le citoyen soit ré-impliqué dans le processus décisionnel ?

## **7. Une articulation à penser également dans le cadre de la recherche-action**

La question d'accaparement de la dimension transitionnelle par une collectivité est extrêmement puissante. À Nantes, en tant que chercheurs, nous sommes mis au service de la collectivité qui se dit transitionnelle à travers une communication et un répertoire d'actions extrêmement vaste *via* de nombreuses prestations de services, d'acteurs mobilisés, de citoyens requis. Notre problème de recherche est : comment produire une connaissance partagée avec des acteurs publics et non publics qui soit la plus objectivée et transparente possible, et ce dans un cadre où la recherche ne semble plus indépendante ?

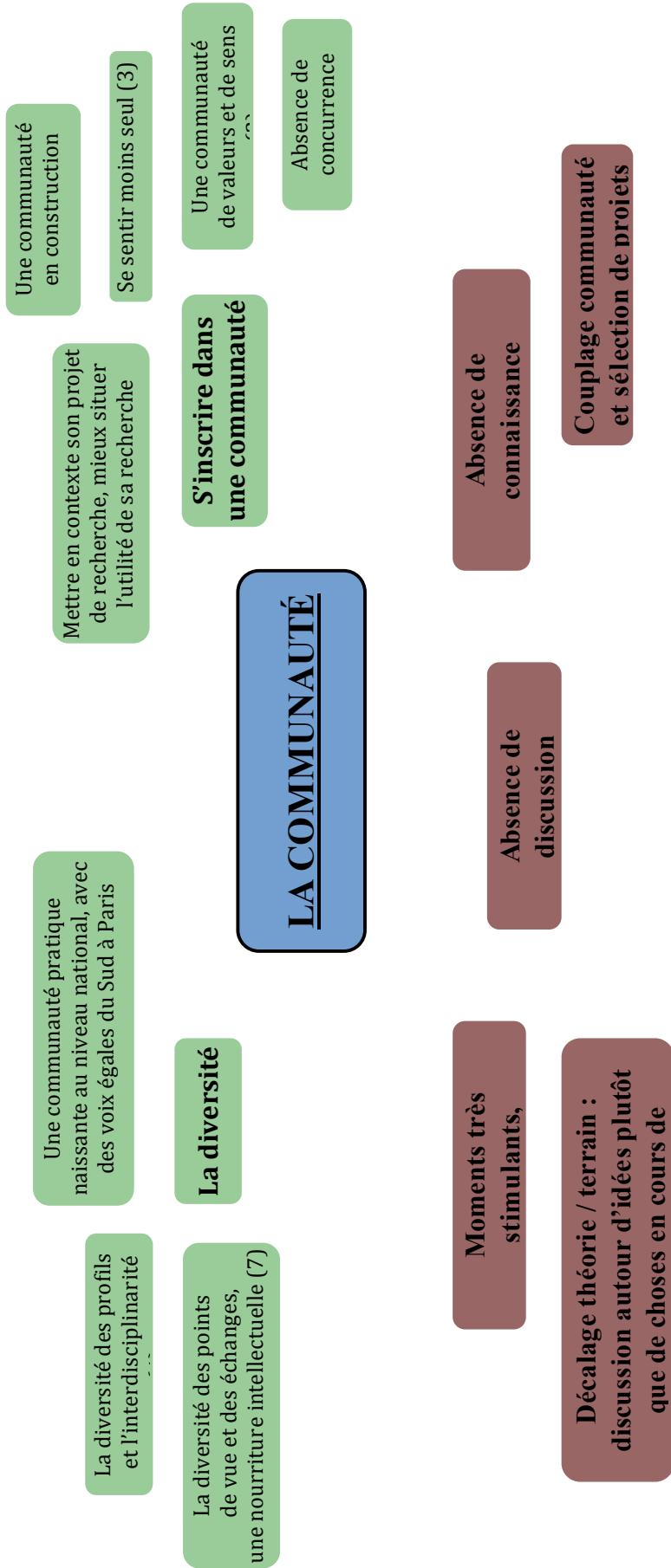
Dans la pratique de la recherche-action, les chercheurs sont en relation avec des institutions étatiques, des organisations locales, des collectivités territoriales, etc., souvent considérées comme des boîtes noires, ce qui ne facilite pas le maillage. Il est important d'intégrer dans nos approches de recherche la dimension sociologique des organisations, c'est-à-dire de mieux connaître les organisations avec lesquelles nous travaillons, que nous observons de l'intérieur, connaître leurs dynamiques, leur culture, leur manière de fonctionner, les différents types d'identité professionnelle, les types de décentralisation, leurs contraintes, etc.

En recherche-action participative et science citoyenne, la possibilité d'avoir des pratiques communes de recherche est souvent questionnée dans la mesure où l'outillage analytique est oublié. Comment porter un regard analytique sur la participation citoyenne ? Cela pose un problème de réflexivité sur la communauté des chercheurs. Il ne faut pas opposer les différents acteurs. À travers le programme, un effort de mise en cohérence est fait. Les axes de recherche de l'appel à manifestation d'intérêts ne permettent pas encore bien de dessiner les communautés de pratiques, de recherche : qui fait quoi ? Comment ? Quelles sont les énergies citoyennes, associatives, et parfois hybrides présentes ?

## PARTIE 4

### Bilan collectif de l'Atelier de réflexion prospective n°1

Pour clôturer l'Atelier, un bilan collectif a été proposé aux participants qui ont été invités à s'exprimer chacun sur un point positif, un point négatif, et un point marquant des deux journées de cet Atelier. Cette quatrième partie propose une synthèse, sous forme d'une représentation schématique, des différentes prises de parole. Cette synthèse est organisée en trois schémas centrés sur : la communauté (1), l'animation (2) et les thématiques et concepts (3). Dans chaque schéma, les éléments en vert renvoient à des éléments appréciés par les participants ; les éléments en rouge indiquent des éléments qui ont manqué ; les éléments en orange constituent des éléments souhaitables pour l'Atelier n°2 (le cas échéant, le nombre d'occurrence est indiqué entre parenthèses).



Exercice de scénario intéressant (2)

Horizontalité des discussions (2)

Utiliser la parole comme manière de se lier aux autres sans être nécessairement centré sur un projet

Diversité des méthodes d'animation

Travaux de groupes qui s'inscrivent dans le temps

**Une animation ouverte (3)**

Continuité des discussions

Une animation ludique (3)

Dynamisme et multitude des échanges (2)

Beaucoup plus de questions que de réponses !

**Les modalités d'animation**

Dispositifs qui créent des affects, exercices du corps (3)

Un intérêt augmenté en réalisant cet exercice sur une mise en situation, *une animation ?*

## L'ANIMATION

Méthode des boules de neige, efficace et pertinente

Trop de directions / dimensions à aborder

**Doutes sur l'exercice prospectif**

**Un trombinoscope ou un jeu sur les**

Un intérêt augmenté en réalisant cet exercice en fin d'ARP, nourri de la richesse conceptuelle des discussions de groupe ?

**Brasser les groupes**  
Par exemple, pour l'exploration collective, le groupe 1 reprend le futur « post-transition » du groupe 2 pour travailler sur son chemin de transition, ce qui favorise l'appropriation

Parler au nom des autres plutôt que co-construire la connaissance

**Les panels mouvants**

Interventions sans réels liens entre elles

Format plus classique

**Des temps trop courts,** notamment pour les moments de réactions après les restitutions

**La possibilité de renégocier le déroulé**



La recherche est elle-même aussi en train de se transformer

**Pragmatopie**

**La recherche en transition**

## THÉMATIQUES ET CONCEPTS

**Absence de la nature (3)**  
(« Nous les humains »)

Réflexivité sur les effets performatifs de nos modes de présence sur le terrain, à essayer de catégoriser (2)

**En quoi fait-on avancer la transition ?  
Pourquoi n'avance-t-elle pas plus vite ?  
Qui bloque ?**

**Conditions formelles, processus  
et pluralité des mondes**

**« Expérimentation »**  
Ce que ce concept signifie en termes de droit à l'erreur, d'erreurs, d'errements, par rapports à nos pratiques de recherche mais aussi des personnes dans les ministères ou sur le terrain. Qu'est-ce que cela veut dire « se planter » ? Comment peut-on « rattraper le coup » ? Y a-t-il une irréversibilité ? Expertise collective à construire autour d'anecdotes, d'outils pratiques.

**L'adaptation aux institutions**  
Difficulté, en tant qu'institution, à s'approprier ce qui ressort des dispositifs participatifs et démocratiques en raison de l'important décalage avec nos modes de fonctionnement institutionnel, nos politiques publiques, nos réseaux, etc.



Atelier de Réflexion Prospective n°1 :  
« Explorer les chemins de la transition »

**ANNEXE 1 – PROGRAMME**



MSH Paris Nord - les 19 et 20 octobre 2017

**Jour 1 : Jeudi 19 octobre (9h-17h30)**

9h00-9h30	Accueil café	
9h30-10h15	Mot d'accueil (Jean-Michel Fourniau, 15')	Contexte institutionnel du programme Cit'in
	Organisation du travail (Benoît Labbouz, 10')	Déroulé et règles de l'atelier
	Découverte du groupe (Benoît Labbouz, 20')	Jeu collectif pour faire connaissance

**Session 1 : Ébauche de futurs « post-transition » (10h15-12h45)**

10h15-11h15	<b>Construction de futurs « post-transition »</b> (8 groupes de 6 personnes)	Un personnage archétypal est distribué à chaque groupe Chaque groupe construit un futur « post-transition » dans lequel son personnage évolue
-------------	---	--

**PAUSE (11h15-11h45)**

11h45-12h45	<b>Restitution</b> (5 minutes par groupe)	Chaque groupe présente son futur « post-transition »
	<b>Discussion</b> (En grand groupe)	Prises de parole / réactions suite à cet exercice

**DÉJEUNER (12h45-14h00)**

**Session 2 : Les chemins de la transition et les politiques publiques (14h00-17h30)**

14h00-14h50	<b>Construction de chemins de la transition</b> (8 groupes de 6 personnes)	Chaque groupe construit un chemin possible qui mène à son futur « post-transition »
14h50-15h30	<b>Restitution</b> (5 minutes par groupe)	Chaque groupe présente son chemin de la transition

**PAUSE (15h30-16h00)**

16h00-17h00	<b>Discussion collective sur Les chemins de la transition et les politiques publiques</b> (Les boules de neige n°1) (6 boules de neige en parallèle) (Discussions en binôme, puis à 4, puis à 8)	Lancement par deux « grands témoins » : Valérie Peugeot et Sylvain Rotillon  Les thèmes des « Boules de neige » : - les communs informationnels, - l'appropriation citoyenne, - la fabrique participative
17h00-17h30	<b>Discussion</b> (En grand groupe)	Prises de parole / réactions suite à cet exercice

**FIN DE LA JOURNÉE (17h30)**

## Jour 2 : Vendredi 20 octobre (9h-17h30)

9h00-9h30	Accueil	
9h30-9h40	Retrouvaille du groupe (Benoît Labbouz, 10')	Jeu collectif pour se retrouver

### Session 3 : Les chemins de la transition et l'agir environnemental (9h40-12h45)

9h40-10h30	<b>Construction de chemins de la transition</b> (8 groupes de 6 personnes)	Chaque groupe repart de son chemin de la transition Il l'étoffe pour aborder des éléments de l'agir environnemental
10h30-10h50	<b>Restitution</b> (3 minutes par groupe)	Chaque groupe présente son chemin de la transition

#### PAUSE (10h50-11h15)

11h15-12h15	<b>Discussion collective sur les chemins de la transition et l'agir environnemental</b> (Les boules de neige n°2) (6 boules de neige en parallèle) (Discussions en binôme, puis à 4, puis à 8)	Lancement par deux « grands témoins » : Lydie Laigle et Rémi Barbier  Les thèmes des « Boules de neige » : - la portée démocratique, - la citoyenneté environnementale, - la temporalité de l'agir environnemental
12h15-12h45	<b>Discussion</b> (En grand groupe)	Prises de parole / réactions suite à cet exercice

#### DÉJEUNER (12h45-14h00)

### Session 4 : Quelles pistes pour la recherche et pour l'action ? (14h00-17h30)

14h00-15h30	<b>Discussion collective</b> (Le panel mouvant) (Un panel de 4 personnes est disposé dans l'espace) (Chacun·e est invité·e à rejoindre physiquement le panel, pour des interventions courtes, ET à le quitter au bout d'un moment pour donner la place aux autres)	Deux panels mouvants successifs (45 minutes pour chaque panel). Les questions centrales de ces panels sont : - quelles définition et conception de la transition ? - quels maillages des expérimentations citoyennes de la transition ?
-------------	---	--

#### PAUSE (15h30-16h00)

16h00-16h45	<b>Discussion collective</b> (Le panel mouvant, suite et fin)	Un troisième panel mouvant (45 minutes) : - quelles articulations des expérimentations citoyennes et des politiques publiques ?
16h45-17h30	<b>Bilan collectif</b> (Le bocal final) (1 minute par personne)	Tour de table collectif pour faire ressortir : les points positifs, les points négatifs, les rencontres et les trouvailles de chacun·e

#### FIN DE LA JOURNÉE (17h30)